

FAITS ET THÉORIES

Face à l'instabilité en économie et en gestion

Sous la direction de:

Juliana VASSILEVA, Alain REDSLOB
& Kristiyan HADZHIEV

LE 63^{ème} CONGRÈS DE L'AIELF

Association Internationale des Économistes
de Langue Française



FAITS ET THÉORIES
FACE À L'INSTABILITÉ EN
ÉCONOMIE ET EN GESTION



63ème Congrès de l'Association internationale
des économistes de langue française

« Faits et théories face à l'instabilité en économie et en gestion »

Sofia, 27-29.05.2024

Département d'administration et de gestion |

Nouvelle université bulgare



FAITS ET THÉORIES FACE À L'INSTABILITÉ EN ÉCONOMIE ET EN GESTION

Sous la direction de

Juliana Vassileva, Alain Redslob & Kristiyan Hadzhiev





La publication est co-financée par l'AUF

Direction de la publication :

Juliana VASSILEVA, Alain REDSLOB & Kristiyan HADZHIEV

Rapporteurs scientifiques :

Spartak KEREMIDTCHIEV, Roger TSAFACK NANFOSSO

(rapporteurs principaux)

Francis BISMANS, Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA, Krzysztof MALAGA,
Tsvetelina MARINOVA, Claudio RUFF ESCOBAR, Jean-François PONSOT,
Alain SAFA, Baiba SAVRINA, Juliana VASSILEVA

Révision linguistique :

Magdalena BOZHKOVA

© 2025

Éditions NBU

21 rue Montevideo

1618 Sofia, Bulgarie

© Design et mise en page : Tanya Yordanova

© Design de la couverture : Filip Rashev

© Simolini-94 Ltd., print

Le contenu de cette publication peut être librement cité ou réimprimé. Un accusé de réception est demandé.

La publication doit être référée et citée comme :

Vassileva, J., Redslob, A., Hadzhiev, K. (sous la direction de). (2025). *Faits et théories face à l'instabilité en économie et en gestion*. Sofia: Éditions NBU, 520 p.

Il va de soi que la Nouvelle Université Bulgare n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions incluses dans ce livre. Ces dernières doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ISBN 978-619-233-356-0 (édition de poche)

ISBN 978-619-233-357-7 (édition en ligne)

SOMMAIRE

COMITÉ SCIENTIFIQUE	9
AVANT-PROPOS	11
PROLOGUE	15

RAPPORT INTRODUCTIF

Alain REDSLOB

DE L'INSTABILITÉ EN ÉCONOMIE ET EN GESTION	19

Première partie. INCERTITUDE

Camille BAULANT⁺

ENTRÉE RETARDÉE DE LA BULGARIE DANS LA ZONE EURO : ÉTUDE DES FREINS CONJONCTURELS ET STRUCTURELS	37

Francis BISMANS

UNE ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA PANDÉMIE : L'EXEMPLE DE LA BELGIQUE	51

Juliana VASSILEVA, Roger TSAFACK NANFOSSO

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCOSYSTÈMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE ET EN EUROPE	73

Boutheina BEN YAGHLANE

FACTEURS D'INSTABILITÉ FINANCIÈRE : RÔLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LA GESTION ET LA PRÉVENTION DE L'INSTABILITÉ FINANCIÈRE	123

**Deuxième partie.
ENTREPRISE**

Tania ABDALLAH

LA GESTION DES ENTREPRISES LIBANAISES EN PÉRIODE DE CRISE : DÉFIS ET STRATÉGIES	135

Małgorzata MACUDA, Paweł ZIENIUK

ASSURANCE VOLONTAIRE SUR LE REPORTING EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ	161

Jana MARASOVA, Ivana KURAKOVA

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE COMME FACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES DES ÉTUDIANTS	177

Žaneta LACOVÁ, Andrea SEBERÍNI

QUELLES RÉPONSES DE L'ÉCONOMIE COMPORTEMENTALE AUX DÉFIS ACTUELS DE L'EMPLOI DES JEUNES?	193

Marian WIELEZYNSKI

LES PROFITS ANTICIPÉS DANS LA GESTION DES SOCIÉTÉS ANONYMES	209

**Troisième partie.
RÉGIONALISME**

Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA

LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES, EFFETS SUR LE COMMERCE DE L'UNION EUROPÉENNE : IMPLICATIONS SUR LA BULGARIE ET LA ROUMANIE	227

Henri-Louis VEDIE

L'ÉLARGISSEMENT DES BRICS : CONTRAIRE À SON UNITÉ, PROFITABLE À LA CHINE	257

Claudio RUFF, Marcelo RUIZ

ANALYSE DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES : UNE ÉVALUATION UTILISANT DES TECHNIQUES MULTIVARIÉES ET DES MÉGADONNÉES DE DURABILITÉ	269

Paul ROSELE CHIM

INSTABILITÉ RÉGIONALE ET DÉVELOPPEMENT : UNE ANALYSE COMPARATIVE DE PAYS DE LA CARAÏBE ET DE L'OCÉAN INDIEN	293

Quatrième partie. SOLIDARITÉ

Jacques POISAT

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE RÉPONSE AUX CRISES ET DÉFAILLANCES DU SYSTÈME DE SANTÉ ? L'EXEMPLE DU PÔLE DE COORDINATION DE L'ESS DANS LE ROANNAIS (FRANCE)	311

Radosveta KRASTANOVA

TRANSCENDER L'URBAIN ET LE RURAL : UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS ?	339

Mariyana AMOVA

ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE VERSUS CHANGEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : DÉFIS MÉTHODOLOGIQUES POUR UNE ANALYSE HOLISTIQUE	355

Lilyana MIHOVA

LES DÉFIS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES DANS LA LOGISTIQUE ET LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	375

Cinquième partie. TOURISME

Vinko KANDZIJA, Laura MARCU

LE COMPORTEMENT TOURISTIQUE DES RÉSIDENTS EUROPÉENS DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE	397

Preslav DIMITROV, Maria BELKOLVEVA

PRÉVISIONS EXPONENTIELLES DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DE CROISIÈRE DANS LE PORT DE BOURGAS, EN BULGARIE, APRÈS LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET LE DÉBUT DE LA GUERRE EN UKRAINE	417

Sixième partie.
INTERNATIONAL

Francis CLAVÉ

POURRAIT-ON DIRE QU'ÉMERGE, APRÈS 1968,
UN NÉO-LIBÉRALISME SPÉCIFIQUEMENT FRANÇAIS
DÉRIVÉ DE LA PENSÉE DE GUIZOT ? 437

Tsvetelina MARINOVA

LA FRAGMENTATION GÉOÉCONOMIQUE ET SES
IMPLICATIONS : LEÇONS DE LA RIVALITÉ ENTRE
LES BLOCS DE L'OUEST ET DE L'EST APRÈS LA
SECONDE GUERRE MONDIALE 477

Vidal IBARRA PUIG

RESTRUCTURATION DES RELATIONS ÉCONOMIQUES
INTERNATIONALES. GUERRES, PROTECTIONNISME
ET PANDÉMIES 495

Comité scientifique
du 63ème Congrès de l'AIELF
« Faits et théories face à l'instabilité en économie et en gestion »

Président

Alain REDSLOB

Président de l'AIELF, Professeur émérite, *Université Panthéon-Assas*,
France

Membres

Roger TSAFACK NANFOSSO

Secrétaire général de l'AIELF, Professeur, *Université de Dschang*,
Cameroun

Krzysztof MALAGA

Directeur scientifique de l'AIELF, Professeur, *Université des Sciences*
Économiques de Poznan, Pologne

Matouk BELATTAF, Professeur, *Université de Ouargla*, Algérie

Jacques BOURRINET, Professeur émérite, *Université d'Aix Marseille*,
France

Camille BAULANT†, Professeur, *Université d'Angers*, France

Francis BISMANS, Professeur, *Université de Lorraine*, France

Horst BREZINSKI, Professeur émérite, *Bergakademie Freiberg*,
Allemagne, USEGP, Pologne

Abdelaziz CHERABI, Professeur, *Université Constantine 2*, Algérie

Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA, Professeur, *Académie bulgare des*
sciences – Institut de recherche économique, Bulgarie

Bernard COUPEZ, Professeur associé, *Université Panthéon-Assas*, France

Jean-Jacques EKOMIE, Professeur, *Université Omar BONGO*, Gabon

Jules-Roger FEUDJO, Professeur, *Université de Dschang*, Cameroun

Ewa FRĄCKIEWICZ, Professeur, *Université de Szczecin*, Pologne

Camelia-Ana FRATILA, Maître de Conférences, *Université Valahia de*
Targoviste, Roumanie

Rosette GHOSSOUB SAYEGH, Professeur, *Université Saint-Joseph de*
Beyrouth, Liban

Marian GORYNIA, Professeur, *USEGP*, Pologne

Driss GUERRAOUI, Professeur, *Université de Rabat*, Maroc

Vidal IBARRA-PUIG, Professeur, *Universidad Autónoma Metropolitana*
Azcapotzalco, Mexique

Nafi IBENRISSOUL, Professeur, ENCG, *Université Hassan II*,
 Casablanca, Maroc
Gérard LAFAY, Professeur émérite, *Université Panthéon-Assas*, France
Bernard LANDAIS, Professeur émérite, *Université de Bretagne-Sud*,
 France
Michel LELART, Professeur, *Université d'Orléans*, France
Laura MARCU, Maître de Conférences, *Université Valahia de Targoviste*,
 Roumanie
Boniface MBIH, Professeur, *Université de Caen*, France
Francisco OCARANZA, Maître de conférences, *Université Bernardo*
O'Higgins, Chili
Jean-Pierre OLSEM, Professeur honoraire, *Université de Besançon*,
 France
Thierry PAIRAULT, Directeur de recherche émérite, *CNRS / EHESS*,
 France
Jacques POISAT, Maître de conférences émérite, *Université Jean*
Monnet Saint-Etienne, France
Marek RATAJCZAK, Professeur, *USEGP*, Pologne
Jeannette ROGOWSKI, Professeur, *Rudgers University*, Etats-Unis
Paul ROSELE CHIM, Professeur, *Université de Guyane*, France
Claudio RUFF ESCOBAR, Professeur, *Université Bernardo O'Higgins*,
 Chili
Alain SAFA, Professeur, *Université Côte d'Azur*, France
Loubna AL. SAGIHR OUEIDAT, Professeur, *Université Saint-Joseph de*
Beyrouth, Liban
Viacheslav SHUPER, Professeur, *Institut de géographie de l'Académie*
des sciences, Russie
Marie-Thérèse UM-NGOUEM, Professeur, *Université de Douala*,
 Cameroun
François VAILLANCOURT, Professeur émérite, *Université de Montréal*,
 Canada
Juliana VASSILEVA, Professeure associée, *Nouvelle Université Bulgare*,
 Bulgarie
Henri-Louis VEDIE, Professeur émérite, *HEC*, France
Isabel VEGA MOCOROA, Professeur, *Universidad de Valladolid*,
 Espagne
Jean-François VERNE, Professeur Associé, *Université Saint Joseph de*
Beyrouth, Liban

AVANT-PROPOS

Ce volume contient les actes du 63e Congrès de l'Association Internationale des Économistes de Langue Française (AIELF), intitulé « Faits et théories face à l'instabilité en économie et en gestion », qui s'est tenu pour la première fois en Bulgarie, du 27 au 29 mai 2024 à la Nouvelle Université Bulgare (NUB), à Sofia. Cet événement marquant a été initié et organisé par le Département d'Administration et de Gestion de la NUB. Grâce à une collaboration étroite avec plusieurs autres départements de l'université ainsi qu'avec des partenaires nationaux et internationaux, les différentes étapes des préparatifs et de la réalisation du forum ont été menées avec succès, renforçant ainsi la portée et l'impact de ce congrès.

Le projet a bénéficié du soutien du Fonds central de développement stratégique au Conseil d'administration de la NUB, du Centre Francophone de Réussite Universitaire de la NUB, ainsi que des Départements d'Administration et de Gestion, d'Économie et de Sciences politiques de la NUB pour l'organisation de la visite du président de l'AIELF en mai 2023 en Bulgarie. Ce soutien a joué un rôle clé dans la préparation et le succès de cette visite, facilitant ainsi les échanges et les collaborations en amont du Congrès.

Un événement de portée internationale

Plus de 100 universitaires de quatre continents (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique, et Europe), de vingt-six pays et territoires du monde entier (Albanie, Algérie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Cameroun, Chili, Croatie, France, Guadeloupe, Guyane Française, Italie, Lettonie, Liban, Maroc, Mexique, Monaco, Pologne, Portugal, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Suisse, Tchad, Tunisie), ont envoyé des propositions de communication.

Plus de 60 congressistes en provenance d'Albanie, Algérie, Belgique, Bulgarie, Chili, Croatie, France, Guadeloupe, Guyane Française, Lettonie, Liban, Mexique, Monaco, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suisse, Tunisie, se sont réunis à Sofia pour débattre autour des thèmes d'actualité portant sur l'instabilité en économie et en gestion au 21e siècle. Les débats, menés en langue française, ont ex-

ploré les dynamiques et les solutions pour faire face aux perturbations économiques et managériales dans un monde en constante mutation.

Les partenaires de l'événement

Ce Congrès a bénéficié du soutien indéfectible de nombreux partenaires institutionnels et académiques.

La NUB a joué un rôle central dans l'organisation, la coordination et l'accueil de l'événement, en partenariat avec les institutions et les organismes francophones présents en Bulgarie. Un grand merci est adressé aux collègues francophones de l'université, notamment ceux du Département d'Administration et de Gestion et du Centre Francophone de Réussite Universitaire, ainsi que des Départements de l'Économie, de Sciences politiques, de Droit, de Sécurité nationale et internationale, et d'Anthropologie, pour leur engagement précieux dans les préparatifs et l'accueil des congressistes.

Un hommage très spécial est rendu aux membres du Comité d'organisation du Congrès, présidé par Professeure associée Juliana Vassileva et Professeur Kristiyan Hadzhiev – Professeure associée Evelina Staikova, Professeure associée Tsvetelina Marinova, Professeure assistante Pamela Boutchkova, Professeure assistante Radosveta Krastanova, Madame Magdalena Bozhkova, tout comme à nos étudiants – nos stagiaires Simeon, Rita, Emila et Luba, et les autres étudiants volontaires – Evgeniya, Bozhidar, Niki, Atanas, Fabian, et Kiril pour leurs contributions déterminantes.

Le Département de Musique de la NUB a également enrichi le programme du Congrès, avec notamment la participation à son ouverture de la chorale universitaire *Folk Jazz Formation*, dirigée par le Professeur Georgi Petkov, et les performances vibrantes pendant le dîner de gala des danseurs folkloriques, dirigées par la Professeure assistante Margarita Krasteva. Nos remerciements à la Professeure Milena Shushulova, directrice du département, et à la Professeure associée Rositsa Becheva pour son choix musical pendant le gala.

Tout ce travail accompli par les collègues et les étudiants a été réalisé sur la base du volontariat, du partenariat et de l'amitié.

Nous soulignons ici le partenariat important avec le Ministère des Affaires étrangères. Nos remerciements spéciaux vont à la ministre des Affaires étrangères, Madame Maria Gabriel, et à la vice-ministre des Affaires étrangères, Madame Neviana Miteva, et tout particulièrement au Département des Droits de l'homme, son directeur Monsieur Angel Bandjov, et la correspondante nationale pour la Francophonie en Bulgarie, Madame Aksenya Boneva, pour son aide précieuse dans l'organisation du dîner de gala.

Nous remercions également l'Agence Universitaire de la Francophonie – Europe Centrale et Orientale (AUF-ECO) et son directeur régional, le Professeur Mohamed Ketata, ainsi que le chef du Bureau national, Monsieur Peter Topareff, pour leur appui financier et logistique décisif, particulièrement pour certaines mobilités de congressistes et la parution de cet ouvrage. Nous remercions égale-

ment l'ESFAM et son directeur, le Professeur Nicolas Mainetti, pour leur le soutien logistique et le programme touristique de visites guidées des congressistes dans le centre-ville historique de Sofia.

Le Congrès n'aurait pu connaître un tel succès sans le soutien des ambassades francophones en Bulgarie. Nous adressons nos remerciements les plus sincères à S.E. Madame Zakia El Midaoui, Ambassadrice du Royaume du Maroc et Présidente du Groupe des Ambassadeurs Francophones en Bulgarie, ainsi qu'à S.E. Monsieur Joël Meyer, Ambassadeur de France en Bulgarie, qui ont accueilli nos congressistes à la Résidence du Royaume du Maroc.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude envers les ambassades de Suisse et de Belgique, représentées respectivement par S.E. Monsieur Raymund Furrer et S.E. Monsieur Frédéric Meurice, ainsi que le chef de mission adjoint de Suisse Monsieur Rolf Ott et à l'Institut Français de Bulgarie pour leur soutien indéfectible tout au long des deux années de préparation intensive. Grâce à leur appui, nous avons pu organiser une série d'événements francophones couronnés de succès, renforçant ainsi la communauté francophone locale de manière inédite.

Deux autres acteurs incontournables ont été l'Académie bulgare des sciences et son Institut de recherches économiques, ainsi que l'Union des économistes de Bulgarie, dirigée par la Professeure Tatiana Hubenova-Delisivkova, qui ont joué un rôle important de représentants de la francophonie scientifique économique en Bulgarie.

Toutes ces collaborations ont largement contribué au succès de cet événement d'envergure, le tout premier de son genre pour la communauté scientifique francophone en Bulgarie.

Des contributions riches et diversifiées

Cet ouvrage réunit 24 communications en langue française, signées par 30 chercheurs. Il reflète la richesse de la francophonie scientifique et aborde des sujets variés, allant des études empiriques aux approches théoriques. Parmi les thématiques abordées figurent l'instabilité financière, les chaînes de valeur mondiales, l'impact de la pandémie, ainsi que les écosystèmes d'intelligence artificielle en Afrique et en Europe.

Les débats ont également mis en lumière des études de cas concrets issus de différentes régions du monde, mettant en exergue les défis globaux, mais aussi les solutions locales et innovantes. En particulier, les communications ont exploré le rôle de l'intelligence artificielle dans la gestion de l'instabilité financière, les nouveaux défis pour les entreprises en période de crise, ainsi que les mutations des relations économiques internationales. Des volets spécifiques ont été consacrés aux enjeux environnementaux et énergétiques, à l'économie sociale et solidaire, et aux transformations des systèmes économiques dans un contexte de mondialisation et de démondialisation.

Un espace de dialogue et de collaboration

Le Congrès fut non seulement un lieu d'échanges académiques, mais également une plateforme de rencontre entre chercheurs, praticiens et étudiants. Les réflexions croisées entre la science économique, la science de gestion et d'administration, les sciences politiques, la sociologie et autres ont enrichi les discussions, favorisant la complémentarité des approches. Le métissage disciplinaire a permis de dégager des perspectives nouvelles pour répondre aux besoins socio-économiques contemporains.

Remerciements

En tout premier lieu, au nom de la Nouvelle Université Bulgare, nous tenons à exprimer notre gratitude aux membres du Bureau de l'AIELF, son président, et Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas, M. Alain REDSLOB, pour la confiance déposée en notre institution pour l'organisation du 63^{ème} Congrès International des Économistes de Langue Française, ainsi que les membres du Bureau, le secrétaire général de l'AIELF et Recteur de l'Université de Dschang Professeur Roger TSAFACK NANFOSSO, le directeur scientifique Professeur Krzysztof MALAGA et le trésorier M. Louis EXPERT. Tout particulièrement, nous soulignons le rôle du Professeur Roger TSAFACK NANFOSSO dans cet événement qui est d'une importance fondamentale et évolutive.

Le Comité d'organisation adresse ses plus vifs remerciements à tous les partenaires académiques, institutionnels et financiers qui ont rendu possible la réussite de cet événement mais nous tenons également à exprimer notre gratitude à l'ensemble des participants et intervenants, dont les contributions ont fait de ce Congrès un moment d'excellence scientifique, enrichi par la convivialité et l'ouverture d'esprit.

Nous formulons l'espoir que les actes de ce Congrès alimenteront les réflexions et les débats sur les enjeux économiques et managériaux actuels, tout en renforçant la place de la francophonie scientifique à l'échelle internationale. Cet ouvrage constitue une précieuse contribution à la francophonie scientifique et une base solide pour aborder les défis contemporains liés à l'instabilité. Nous espérons qu'il servira d'outil utile aux chercheurs et décideurs en quête de solutions adaptées à des contextes incertains.

En vous souhaitant bonne lecture,

Professeure associée Juliana VASSILEVA
Professeur Kristiyan HADZHIEV

Co-présidents du Comité d'organisation du 63^{ème} Congrès à Sofia
Département d'administration et de gestion
Nouvelle Université Bulgare

Prologue

L'AIELF est une association à caractère scientifique qui a pour objet de réunir les chercheurs en économie et dans des disciplines connexes. Elle œuvre dans le but de permettre la plus large diffusion des idées sur les thématiques étudiées par ses membres, sans restriction de champ ni de couverture géographique.

Elle s'évertue, avant tout, à promouvoir la culture économique francophone. Aussi ses activités consistent-elles à organiser diverses manifestations scientifiques et à favoriser une recherche économique en langue française de qualité, en publiant ouvrages et articles entre autres.

Les treize derniers Congrès ont été organisés à Varsovie (Pologne), Aix-en-Provence (France), Athènes (Grèce), Montréal (Canada), Marrakech (Maroc), Porto-Evora (Portugal), Târgoviște (Roumanie), Opatija (Croatie), Valladolid (Espagne), Paris (France), Poznan (Pologne), Santiago (Chili) et Beyrouth (Liban).

En 2024, il s'est déroulé à Sofia, les 27, 28 et 29 mai, au sein de la Nouvelle Université Bulgare.

Le thème retenu en a été : « Faits et théories face à l'instabilité en économie et en gestion ».

Le nombre et la pertinence des travaux engagés autour de ces questions ont conduit au choix de ce thème qui concerne aussi bien les nations riches que les économies émergentes ou peu favorisées.

Plus d'une soixantaine de spécialistes issus d'une vingtaine de pays – Albanie, Algérie, Belgique, Bulgarie, Chili, Croatie, France (Métropole, Guadeloupe, Guyane), Lettonie, Liban, Mexique, Monaco, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Sénégal, Suisse, Tunisie – en animaient les débats.

Grâce à la diligence de la Professeure associée Juliana VASSILEVA, co-présidente du Comité d'organisation du 63^{ème} Congrès à Sofia, et à sa coordination très effective et d'une qualité impressionnante, nombre de travaux, sur avis de rapporteurs anonymes d'un comité scientifique de haut niveau, sont publiés regroupées par thème fédérateur dans le présent ouvrage. Préalablement sélectionnés, d'autres l'ont déjà été dans la Revue Internationale des Économistes de Langue Française qui forme la publication-phare de l'Association.

Au nom de tous les congressistes, du Bureau de l'Association et en mon nom propre, j'adresse ma sincère gratitude à Madame Juliana VASSILEVA pour le travail prodigieux qu'elle a accompli tout au long de la préparation et de la conduite du 63^{ème} Congrès à Sofia, ainsi que pour la publication de ses actes. J'exprime également ma profonde reconnaissance aux membres du Comité de lecture pour leur précieuse expertise, ainsi qu'à tous les participants, intervenants ou non, pour avoir enrichi des débats ô combien fructueux.

Professeur Alain REDSLOB
Président de l'AIELF

RAPPORT INTRODUCTIF

DE L'INSTABILITÉ EN ÉCONOMIE ET EN GESTION

Alain REDSLOB

Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)
Président de l'Association Internationale des Economistes de Langue Française
(AIELF)
alain.redslob@u-paris2.fr

RÉSUMÉ

Cet article constitue le rapport introductif aux communications présentées lors du 63e Congrès de l'Association Internationale des Économistes de Langue Française. Si les théories visent à les abstraire, les faits priment toujours, parce qu'ils exhalent la vie, et non ce qu'elle pourrait et/ou devrait être. En conséquence, faits et théories dévoilent leurs propres fragilités, les premiers parce que la vie, en particulier économique, n'est que succession alternée d'aléas et de volontés, les secondes parce qu'elles s'échinent à esquisser des structures formelles, mathématisées ou non. Ceci posé, l'instabilité est de tous les instants ; consubstantielle à la vie, elle envahit toutes les disciplines scientifiques, et appelle, par suite, des correctifs qui ne garantissent pas pour autant le retour à la stabilité. Ce sont les circonstances et l'acuité des actions qui en décident la plupart du temps. C'est avouer que les angles d'approche de ce thème de réflexion sont multiples. Amoureux d'histoire et épris de cartésianisme, nous avons ici abordé trois aspects : l'impermanence de l'histoire, les incertitudes contemporaines et l'inexpérience managériale.

Mots-clés : Histoire des faits et des doctrines économiques, courants de pensée contemporains, attitudes managériales

JEL classification : Bo, Do, Eo, Lo, Mo, No

INSTABILITY IN ECONOMICS AND MANAGEMENT

ABSTRACT

This article constitutes the introductory report to the communications presented at the 63rd Congress of the International Association of French-speaking Economists. If theories aim to abstract them, facts always take precedence, because they exude life, and not what it could and/or should be. Consequently, facts and theories reveal their own fragilities, the former because life, particularly economic life, is only an alternating succession of hazards and wills, the latter because they struggle to outline formal structures, including mathematics or not. That said, instability is constant; consubstantial with life, it invades all scientific disciplines, and consequently calls for corrective measures which do not, however, guarantee a return to stability. It is the circumstances and the acuity of the actions that decide most of the time. This means admitting that there are multiple angles of approach to this theme of reflection. History lovers and Cartesians enthusiasts, we have addressed three aspects here: the impermanence of history, contemporary uncertainties and managerial inexperience.

Keywords: History of economic facts and doctrines, contemporary currents of thought, managerial attitudes

Introduction

La justesse est-elle un concept pertinent en science sociale ? Si la négative fait consensus, quelques pans d'histoire, certains modèles démographiques voire des diagnostics médicaux pourraient peu ou prou s'en prévaloir. Toutefois, science économique et science de gestion y semblent globalement étrangères, et si, d'aventure, elles ont pu s'en targuer, ce fut plus de manière asymptotique que sous forme de fusion. Les vicissitudes macroéconomiques et les tribulations entrepreneuriales nous le rappellent au fil des siècles.

Si les théories visent à les abstraire, les faits priment toujours, parce qu'ils exhalent la vie, et non ce qu'elle pourrait et/ou devrait être. En conséquence, faits et théories dévoilent leurs propres fragilités, les premiers parce que la vie, en particulier économique, n'est que succession alternée d'aléas et de volontés, les secondes parce qu'elles s'échinent à esquisser des structures formelles, mathématisées ou non.

Ceci posé, l'instabilité est de tous les instants, car elle est consubstantielle à la vie. Elle envahit toutes les disciplines en leurs diverses variantes – physique, chimique, géographique, politique, diplomatique, juridique, sociale, spatiale, militaire, écologique, météorologique... –, et appelle par suite des correctifs qui ne garantissent pas pour autant le retour à la stabilité. Ce sont les circonstances et l'acuité des actions qui en décident la plupart du temps.

Au fond, le thème de réflexion qui nous est suggéré est de vaste ampleur. Il embrasse bien des sujets, évidemment ici circonscrits aux sciences qui sont les nôtres, se gausse des disparités spatiales si fréquentes et fait fi du temps, maître incontesté de la vie. C'est avouer que les angles d'approche sont multiples. Aussi a-t-il fallu trancher. Amoureux d'histoire et épris de cartésianisme, nous avons entrouvert trois volets : l'impermanence de l'histoire, les incertitudes contemporaines et l'inexpérience managériale.

1. L'impermanence de l'histoire

Les premières idées économiques un tant soit peu travaillées éclosent avec la Renaissance, époque bouillonnante s'il en fut. Mais, chacun le reconnaîtra, c'est au siècle des Lumières que les théories apparurent. Approfondies ou contredites, elles formeront le socle sur lequel se rivièrent les pensées ultérieures qui pullulèrent.

1.1. Secousses primitives et réactions de jadis

La multiplication des conflits continentaux interétatiques, la découverte de voies maritimes préfaçant la constitution des empires coloniaux, l'afflux de métaux précieux en provenance du nouveau monde, le frémissement du progrès technique... outre qu'ils pétrirent l'argile du capitalisme originel, déstabilisèrent un ensemble médiéval dont la permanence n'était pas la moindre caractéristique, y compris dans l'enchaînement des dynasties.

Durant trois cents ans, le mercantilisme s'imposa, véhiculant des pensées controversables : la valeur fondée sur l'accumulation de métaux précieux, un excès de monnaie circulante fauteur d'inflation, un protectionnisme tatillon couplé à un activisme commercial souvent agressif favorisant le suréquilibre des comptes extérieurs, donc un afflux d'or, cause prétendue de l'enrichissement des

nations. Une condition incontournable fut néanmoins posée : une démographie dynamique.

Si ces argumentations firent florès et furent bénéfiques - assouplissement des dogmes religieux, émergence d'un État-acteur au plan économique...-, elles n'échappèrent point à la critique : la condition paysanne resta miséreuse, le cours des monnaies fluctua violemment en raison du jeu des « arbitristes » - ancêtres des cambistes - ou de l'humeur du prince qui, en modifiant le grammage des signes monétaires, en accentuait l'amplitude de variation. Bref, l'instabilité, prétendument combattue, s'installa tel un fait accompli.

1.2. L'École classique ballotée entre lucidité et irréalisme

On ne peut mentionner tous les apports de l'économie politique classique, fondatrice à tant d'égards. Mais on en soulignera tantôt l'exactitude de la vision, tantôt les errements prévisionnels. Sur le premier point, citons la perception de la valeur des choses, la théorie du commerce international et l'approche des finances publiques ; pour ce qui est du second, les thèses concernant la monnaie, la croissance et l'équilibre seront examinées, sans prétention à l'exhaustivité.

La théorie de la valeur-travail, parfois combinée à un autre facteur, déjà présente chez William Petty ou Pierre Le Pesant de Boisguilbert, est affirmée par la majorité des auteurs par des approches au degré d'objectivité variable. Mais, à nos yeux, ce qui importe, c'est que le travail apparaît comme premier. En vérité, que faire sans le cerveau ou les bras de l'homme ? Donc, cette vision était exacte. Pour ce qui est du commerce international, les plumes d'Adam Smith, de David Ricardo et de John Stuart Mill surent énoncer des vérités dont la spécialisation des nations et la solvabilité de la demande externe ne furent pas les moindres. Et quoique la répartition équitable des gains de l'échange relevât plus du postulat que de la réalité, force est d'admettre avec les Classiques qu'un monde ouvert est plus avantageux qu'un contexte autarcique. Enfin, leur théorie des finances publiques est plus que pertinente : obésité de la dépense en temps de paix, débordements en tout genre des fonctions régaliennes, mise à jour de l'effet d'éviction, déficits à répétition, endettements indus préfacèrent...les dérives des temps modernes.

Du côté des bévues des Classiques, le domaine de la monnaie mérite d'être cité en premier. Adossé à un schéma dichotomique de nature contestable, le fait de prétendre que seul un excédent de liquidités favorise une dépréciation des prix relève de l'axiome. De là à épouser la théorie quantitative, certains auteurs franchiront le pas, d'autres non : toujours est-il que la plupart des crises de l'aube du XIXe siècle puisèrent leur cause dans la surabondance métallique, l'expression fiduciaire ne faisant son apparition que vers 1830, donc lors du déclin de l'ère classique. Les virulentes diatribes entre partisans de la Currency School et tenants du Banking Principle en attestent. Par ailleurs, leur proposition de fonder la croissance sur l'accumulation du capital est tout sauf erronée, même si leurs pré-

supposés d'épuisement des opportunités d'investir demeurent sujets à caution, fait qui décrédibilise l'avènement de l'état stationnaire. Parfois, le rêve supplante la réalité ! Cette tendance, infirmée à leur époque, le fut encore davantage par la suite. Enfin, la thèse de l'équilibre fut malmenée au sein même de l'École : aux optimistes défenseurs de la loi des débouchés incarnés par Jean-Baptiste Say et David Ricardo, garante d'un équilibre pérenne, s'opposèrent des sceptiques qui, à l'instar de Thomas Robert Malthus, la réfutèrent en bloc.

Alors, au sein de cette École si riche et si vivace, quid de la stabilité, en statique comme en dynamique ? La réponse ne peut qu'être nuancée...à tout le moins ! Et si on peut inférer que la stabilité a davantage imprégné leurs esprits, c'est bien l'instabilité qui a caractérisé les faits...

1.3. Les sinuosités du courant socialiste entre rêve et idéologie

À la fois contemporain et postérieur à la pensée classique, le courant socialiste plonge ses racines dans une réalité qu'il juge instable. En effet, le puissant élan industriel de l'époque engendra des fêlures sociales béantes qu'il dénonça avec virulence. Donc, si le diagnostic fut souvent exact, la médication au degré d'assurance variable navigua le plus souvent entre loufoquerie et dogmatisme. Il n'est plus question de s'occuper de corriger la stabilité ou l'instabilité ambiante, mais de s'adonner à l'errance, virer dans l'utopie ou s'enliser dans le parti pris.

Assurément, des hommes lucides recommandèrent ici une meilleure organisation économique et sociale à l'image de Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, dont les penchants libéraux de sa jeunesse restèrent affleurant, là le bienfaiteur Robert Owen avec son entreprise modèle qui attira l'attention de plus d'un dirigeants des grandes capitales européennes, là encore l'arithmétique sociale d'un Charles Fourier dont la probable bonté en arrivait à troubler le jugement.

Dans un autre registre, l'utopie quasi loufoque d'un Saint Amand Bazard, les élucubrations outrancières de Jean-Charles Léonard Sismonde de Sismondi ou encore les billevesées de Pierre-Joseph Proudhon, issues d'une jeunesse ratée qui imbibait sa maturité d'aigreur, constituèrent autant de propositions où l'interprétation des faits et le vide d'apport théorique laissent pantois.

Le marxisme fut, lui, d'une autre trempe. Dénonçant à raison, tout comme bien de ses contemporains cités ci-dessus, un contexte social inhumain, il a tenté de tracer un sillon théorique. Même si, d'évidence, il convient de concéder que le politique y prime l'économique, force est de reconnaître que Karl Marx et son fidèle ami Friedrich Engels inaugurèrent des travaux autrement scientifiques. Si on prend le soin de relire *Das Kapital*, notamment lorsqu'il y est question de reproduction simple et de reproduction élargie, il saute aux yeux que nos auteurs avaient bien établi les conditions d'un équilibre stable, tant en statique - égalité entre la production nette de biens de production et la demande de remplacement de capital dans le secteur des biens de consommation - qu'en dynamique

- égalité entre la demande de biens de consommation du premier secteur et la demande de biens capitaux du second. Il y avait là des matériaux propres à édifier une théorie de l'équilibre, de la croissance, voire des cycles. Las ! Leur thématique n'était pas focalisée sur la stabilité, pas plus que sur l'instabilité du système économique, mais bien sur son implosion. C'est ainsi que des travaux pourtant pionniers demeurent inféconds, du moins au regard de l'économie politique : en effet, les recherches tant keynésiennes que néoclassiques eussent pu percevoir d'authentiques devanciers !

1.4. De quelques hérétiques antilibéraux

Avant que l'économie politique libérale n'amorce un virage bardé de mathématiques, il y eut, il est vrai, plusieurs courants de pensée qui tentèrent d'adapter leur conceptualisation à l'air du temps

Ils sont étudiés dans un de mes ouvrages (Redslob, 2018). Ainsi des protectionnistes (Friedrich List, Henry Carey, Jules Méline...), des étatistes (Charles Brook Dupont-White...), des sociologues (Auguste Comte et, surtout, Frédéric Le Play...), des historicistes (Wilhelm Roscher, Bruno Hildebrand, Karl Knies, Adolf Wagner, Karl Bücher, Luciano Brentano, et, plus proches de nous, Max Weber, Werner Sombart, Arthur Spiethoff...), des ingénieurs (Jules Dupuit, Augustin Cournot, Emile Cheysson...) s'évertuèrent à contester les libéraux sur des points bien spécifiques : le libre échange, l'inanité étatique, l'absence de prise en compte des comportements de groupes, l'irréalisme factuel ou encore la faiblesse de la formalisation de la rationalité... Or, tous ces évitements libéraux constituaient autant de sources de déséquilibres, donc d'instabilité.

1.5. Le néoclassicisme ou l'abstraction glorifiée

Grâce aux travaux précurseurs de plusieurs économistes - Johann Heinrich von Thünen et Heinrich Gossen en Allemagne, Richard Jennings outre-manche, Auguste Walras, le père de Léon, en France ...-, les mathématiques surgirent en économie, en sorte que le néo-classicisme vagissait au soir du XIXe siècle.

Le hasard est curieux. Alors que leurs pères spirituels - Adam Smith, David Ricardo, Robert Malthus, Jean-Baptiste Say, John Stuart Mill pour ne citer que les plus grands ! - furent jugés avec sévérité pour la trop grande aridité de leurs apports, ne voilà pas que l'économie politique libérale sombre dans une abstraction extravagante : Stanley Jevons et Carl Menger l'inaugurent, Eugen von Böhm Bawerk, Knut Wicksell ou Irving Fisher la développent, Léon Walras et Vilfredo Pareto la couronnent ! Nombre de leurs travaux ô combien féconds irrigueront une nouvelle approche, annonciatrice à maints égards de l'économie mathématique qui a connu - et connaît toujours ! - un essor considérable. Seul Alfred Marshall, bien qu'en en maîtrisant les outils, conservera des distances face à cette vision.

Hors la formalisation sur le plan de la méthode, tous ces travaux partagent une idée de fond : les conditions d'établissement d'un équilibre stable, tant à l'échelle d'un marché qu'à celle des marchés. Le modèle walraso-parétien en forme une apothéose brillante, donc séduisante, mais de nul intérêt pour les non initiés ! Ainsi en va-t-il des excès, en l'occurrence de formalisation...

2. Les irrésolutions ultérieures

Au cours des cent dernières années, un sentiment de flottement prévaut, aucun essai ne paraissant assez puissant pour établir de manière définitive la stabilité ou l'instabilité du système économique.

2.1. Le modèle keynésien ou l'instabilité congénitale

A l'instar du marxisme, mais dans un tout autre registre, le keynésianisme tire à boulets rouges sur le libéralisme, pourtant adulé dans un premier temps par le disciple d'Alfred Marshall à Cambridge. Restons clairs : s'il se revendique anti-libéral, John Maynard Keynes n'est en rien socialiste, son intention ultime étant de dénoncer une approche incapable de venir à bout des plaies résultant de la crise de 1929. Profondément affecté par la situation du moment, il s'évertue à l'extraire de l'ornière dans laquelle elle s'enlisait, procréant des cohortes inouïes de gens sans emploi.

Avouons-le : la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, publiée en 1936, constitue un brûlot à l'encontre d'un libéralisme encore dominant. Le sacro-saint principe de stabilité ou de retour à elle se trouve remis en cause, la conjecture du sous-emploi permanent se substituant à l'idée de l'équilibre pérenne. La stabilité postulée du modèle macroéconomique classique vacille. Tant et si bien que l'incapacité des agents à établir l'équilibre nécessite le recours à une béquille d'importance : l'Etat. En un mot, la magie des prix et la toute puissance des marchés se trouvent contestées, provoquant ainsi une rupture analytique qu'illustre, entre autres, une approche par la demande et non plus par l'offre. Ce renouveau conceptuel, arrimé à des outils radicalement neufs, scelle un socle dont l'effet est d'ériger une approche macroéconomique aux recommandations inédites : au bénéfice d'un loyer de l'argent à bon marché une sollicitation de la formation de capital privée - puis publique en cas de défaillance de celle-ci -, une activation de la consommation - notamment celle des moins nantis -, le recours aux déficits publics en cas de besoin, une refonte des relations commerciales tant réelles que monétaires. Sans le moindre doute, d'un point de vue factuel, la mise en œuvre de telles suggestions dans l'Après-guerre a participé à la relance de nombre d'économies occidentales, mais, de façon toute aussi manifeste, leur enlèvement au terme des Trente Glorieuses a tracé des limites patentes. Le champ analytique s'élargissait à de nouvelles approches, tantôt en affinant des postulats

de nature à compléter les lacunes théoriques de l'œuvre du Maître, tantôt en élaborant des conceptions neuves d'esprit ouvertement classique.

2.2. La contre-attaque libérale ou la réhabilitation de la stabilité

Suite aux inefficacités constatées de l'interventionnisme à l'aube des années 70, le clan libéral contre-attaque : les liens entre prix, monnaie et production sont mis à l'honneur au point d'ébranler l'édifice keynésien tant dans une optique statique que dynamique. Ce sera, dans un premier temps, l'heure de gloire du monétarisme, amplifiée par le rayonnement des thèses alléguant la supériorité du marché par rapport à l'Etat. La confiance dans les marchés pour opérer les ajustements est réhabilitée au point de préconiser la suppression de toute intervention publique, à tout le moins en longue période. Fondée tant sur la rationalité que sur des éléments d'économie pure, les monétaristes de seconde génération, à l'exception de faits aléatoires, en arrivent même à nier la possibilité de déséquilibres, considérant l'interventionnisme étatique comme inutile, voire nuisible. Les partisans de cette thèse, qualifiés de nouveaux économistes classiques, plaident pour une économie dans laquelle le rôle de l'Etat est si dangereux qu'il doit cantonner son éventuelle intervention au seul hasard. Une sorte d'extrémisme libéral perçoit, opérant un nouveau mouvement pendulaire significatif. De plus, la libération des initiatives propre à dynamiser les réglementations est suggérée pour stimuler la croissance. De sorte que l'appel au progrès technique est recommandé car, tantôt ce dernier améliore la productivité du travail par stimulation de l'éducation et de la formation, tantôt il optimise les performances du capital physique en régénérant le matériel de remplacement et en valorisant l'outillage neuf, tantôt enfin il modifie l'échelle de production par une rationalisation des modes de distribution et par une fluidification de l'information telle que l'avancée des sociétés ne peut que s'en ressentir. Demande de capital et offre d'épargne d'une part, endettement public et seigneurage de l'autre, débouchent de fait sur des interrogations de fond que singularisent la politique démographique - y compris migratoire - et les modifications du cadre réglementaire dont Adam Smith soulignait déjà la portée considérable. En cela, le positionnement libéral fait la part belle aux structures et aux institutions. On flirte alors avec les notions primordiales de pouvoir et de régime.

En sorte que, grâce à des instruments neufs et à des postulats opposés, négateurs de la stabilité économique et détracteurs de l'interventionnisme continuent à s'opposer avec plus ou moins de virulence. L'actualité de la pensée économique l'atteste.

2.3. De nouveaux vins dans des outres anciennes

Sans prétendre à l'exhaustivité mais pour respecter leur chronologie, évoquons les contributions néolibérales avant de passer en revue les apports néo-keynésiens.

Au soir du siècle dernier, alors que les thèses keynésiennes dévoilent de criantes lacunes, le courant néolibéral fait peau neuve sur le plan théorique. En premier lieu, les rouages liant la monnaie, l'inflation et la production sont spécifiés ; cité précédemment, le monétarisme tant dans les versions de Milton Friedman que de Friedrich von Hayek affirme la neutralité monétaire en mettant en exergue l'existence d'un chômage naturel, produit de la longue durée. L'intervention de l'Etat devient ostensiblement nuisible ; sur ce point, les nouveaux économistes classiques, à l'instar de Robert Lucas, enfoncent le clou, dans leur exposé de la théorie du cycle réel qui, au nom des anticipations rationnelles, postule l'adéquation de l'économie aux chocs en raison d'une information optimisée par les agents. Quoi qu'il en soit, l'économie demeure équilibrée, donc stable. Tous comptes faits, hors l'incohérence entre les choix collectifs et les préférences individuelles (Kenneth Arrow), l'existence d'un monopole naturel (Gordon Tullock), la présence d'externalités (Ronald Coase) ou la production de biens publics (James Buchanan), l'Etat n'a aucune raison d'intervenir. En deuxième lieu, le débat concernant la présence d'un chômage endémique - instabilité caractérisée du marché du travail - forme une autre piste de réflexion dont la conclusion est connue d'avance : à partir d'arguments au degré de sophistication variable, le chômage, quand il existe, est volontaire. La théorie de la recherche d'emploi inscrite dans la lignée de celle du capital humain (Gary Becker) et la conjecture, voisine, des coûts de transaction (George Stigler) visent à établir la stabilité du système économique vu que la flexibilité du prix du travail y conditionne l'équilibre. En dernier lieu, en postulant que la macroéconomie s'ancre sur la rationalité des comportements microéconomiques, les auteurs néolibéraux infèrent l'automaticité de l'équilibre général. De là à étendre ce postulat à la dynamique économique, il n'y a qu'un pas qu'ils franchissent arguant qu'investissements infrastructurels, accumulations des connaissances, dépenses de recherche et de développement engendrent une croissance endogène, donc autoentretenu.

La réplique à de telles allégations ne s'est pas fait attendre. En l'espèce, les partisans du déséquilibre et de l'instabilité congénitale de l'économie, de filiation néokeynésienne, ont rénové leur argumentation. Et le pendule doctrinal de repartir une fois encore dans le sens opposé ! A l'échelle macroéconomique où l'absence de lien (no bridge) avec la microéconomie est affirmée, la rationalité des agents est contestée et la non neutralité monétaire déclarée au point que c'est la carence de la demande globale qui provoque un défaut de production, source de chômage involontaire : la conception de politiques conjoncturelles activistes s'en trouve dictée. Certes, l'action des prix n'est plus niée comme par le passé, mais de fixes qu'ils étaient ils deviennent visqueux (sticky) : bref, s'ils se meuvent, ce n'est pas instantanément, voire brutalement, mais le plus souvent avec lenteur. Moults théories l'attestent sur le marché du travail : la conjecture des contrats implicites (Costas Azariadis) ou celle des contrats imbriqués, auxquelles on peut rattacher celle des incitations basée sur les concepts de sélection adverse et d'aléa moral ;

la thèse de la concurrence entre travailleurs (ceux œuvrant à l'intérieur de l'entreprise - insiders - se liguant contre ceux désirant y entrer - outsiders -) ; l'hypothèse du salaire d'efficiance dans laquelle les employeurs pratiquent des rémunérations sur optimales pour ne pas laisser la main d'œuvre leur échapper ou, plus amplement encore et dans une vision de symétrie d'équité, le modèle d'échange à base de dons (George Akerlof) où les employés sur activent leur productivité par reconnaissance d'une rémunération plus attrayante ; enfin, la convention d'une hystérèse sur le marché du travail (Edmund Phelps) qui proclame une inertie du chômage dont le taux dépend de celui constaté antérieurement. Sous un autre angle, les néokeynésiens se sont attaqués à la microéconomie non seulement traditionnelle, mais aussi à celle revisitée par les néolibéraux. Par exemple, sans s'attarder sur le rejet quasi unanime mais moins virulent du postulat de rationalité, les néokeynésiens remettent en cause la sacro-sainte loi des rendements décroissants chère aux Classiques en général. Pour ce faire, ils prétendent qu'à la longue l'évolution des firmes est porteuse de croissance des rendements d'échelle, braquée qu'elle se trouve sur l'objectif de tassement des coûts ; il en résulte un fléchissement et non une augmentation de la dépense marginale, et, corrélativement, une absence de rémunération des facteurs à leur productivité marginale qui, elle, ne cesse de croître. Par ailleurs, d'autres auteurs, au motif de l'imperfection de l'information (John Nash), de l'imprévisibilité et de la cherté des coûts de transaction (Herbert Simon, Oliver Williamson), s'évertuent à démontrer l'inévitable irruption de déséquilibre lorsque la rationalité prévaut. Un mot enfin sur la dynamique économique pour faire le pendant d'avec celle des néolibéraux. De façon non surprenante et dans la lignée du modèle de Roy Harrod et d'Evsey Domar, l'instabilité de la croissance est défendue, si bien que l'intervention de l'Etat paraît la bienvenue, surtout dans les secteurs d'avenir, mais aussi en vue de corriger des déséquilibres réputés ataviques ; bref, en dynamique comme en statique, l'instabilité de l'équilibre reste de mise.

Au terme de ce panégyrique à l'évidence incomplet, peut-on avancer une symbiose ? Prétentieux serait celui qui s'en targuerait, mais positif serait celui qui s'y essaierait. Trois éléments émergent alors. D'abord, si l'économie pure s'amende par l'inclusion des rigidités, l'économie prétendue réelle inclut pour sa part des éléments de flexibilité : voilà qui constitue un premier point de convergence que les créateurs du modèle dit de la synthèse, John Hicks et Paul Samuelson, ne renieraient pas. Par ailleurs, ici de manière discrète, là de façon discrétionnaire, l'intervention de l'Etat n'est plus vouée aux gémonies mais appelée somme toute à être davantage modeste : là réside un autre point de concordance, certes fragile mais indéniable. La gravité de la secousse financière de 2008 et la sévérité du revers engendré par la COVID-19 l'ont amplement démontré. Enfin, le rôle des prix et des anticipations, selon des voies diverses et variées, est reconsidéré positivement.

3. L'inexpérience managériale

Nous voici arrivés à la troisième partie de l'exposé qui, de fait, sera plus brève, ne serait-ce que parce que la science de gestion est plus récente que la science économique. Par ailleurs, votre serviteur n'étant qu'un modeste analyste et non un brillant gestionnaire - deux pléonasmes en une même phrase ! - il vous sera demandé une plus grande indulgence quant aux assertions et aux idées avancées et défendues. Grand merci, donc, pour votre grandeur d'âme !

Il est bien connu - mais ce n'est pas à souffler dans l'oreille de nos jeunes collègues ! - que le meilleur des diplômés c'est l'expérience. Autant vous dire que ce terme occupera une place centrale dans les développements à venir.

Hors l'antériorité, la science de gestion se distingue de sa sœur aînée par son plus grand pragmatisme. C'est patent. Aussi, pour ne pas la troubler outre mesure, nous distinguerons les imprévoyances inhérentes au milieu, les imprévisions imputables à l'entreprise, l'intempérance liée aux décideurs.

3.1. Les imprévoyances exogènes

Commençons par évoquer une banalité qui ne peut être négligée : le monde change, et change vite. Au premier chef, les inventions foisonnent et les innovations fourmillent. D'aucuns évoqueront le progrès, d'autres l'évolution. Sans se référer à la thèse controversée de l'accélération de l'histoire, force est de constater que la technologie accomplit des avancées spectaculaires à un rythme tel qu'il provoque d'authentiques disruptions qui, si elles sont niées, garantissent l'échec des stratégies entrepreneuriales, non l'échec annonciateur d'un rebond, mais l'échec qui inhibe et, par suite, précipite le déclin. C'est dire si la veille technologique, petite-fille de l'espionnage industriel, est de nos jours d'une importance fondamentale. C'est avouer également que le digital a proprement bouleversé la société.

Il est une autre imprévoyance capitale. Elle consiste à mal se positionner. Qu'est-ce à dire ? Si on désire pénétrer un marché, il importe de bien le capter. Si cela implique d'en appréhender les acteurs, les règles, les limites mais aussi le potentiel d'expansion, il convient d'abord de cerner très finement le produit ou le service qui s'y échange. Trop souvent, des intervenants restent aveuglés par des marges effectives souvent éphémères ; cette vue courte est à déconseiller car elle privilégie le profit transitoire au détriment d'un positionnement durable. La firme entre en turbulence, donc en instabilité, et disparaît vraisemblablement.

Un autre facteur d'origine externe à l'entreprise doit être mentionné : la finance. Elle est consubstantielle à l'éclosion et à la diffusion de la marchandise ou du service. À notre époque, eu égard à la dimension des marchés, elle dispose d'une prégnance incontournable. La finance n'est pas un ennemi, du moment qu'on n'en joue pas. Sous des formes variées et de plus en plus sophistiquées, ce qui n'est pas sans en accentuer sa dangerosité, elle est au service du processus

productif. En revanche, dès lors qu'elle contribue, non d'elle-même mais de l'action des hommes, à former des bulles, son action devient nocive, et bien fou est celui qui s'y emploie. La spéculation sur les bulbes de tulipes en Hollande dans les années 30 du XVII^e siècle, la spéculation effrénée de la crise de 1929, la crise des subprimes, les pyramides de Ponzi, genèses des malversations de l'escroc Bernard Madoff, nous le rappellent douloureusement.

Les bévues ne proviennent pas que de faits externes ; elles puisent parfois leur origine au sein de l'entreprise même, provoquant ainsi sa déstabilisation.

3.2. Les imprévisions endogènes

Une erreur commise par l'entreprise consiste dans son approche du consommateur. La publicité dénoncée jadis par John Kenneth Galbraith, revue et corrigée en publicité informative par les économistes de l'École de Chicago, compte, certes, mais n'est pas d'un apport essentiel ; parfois, elle peut même se révéler contreproductive si elle rate sa cible. Car, en fin de compte, c'est bien de la psychologie du client qu'il s'agit. Or, le client est loin d'être unique ; il est d'essence multiple. Mieux, pour qui a de l'ambition, il est mondialisé, et, si tel est le cas, il est, de fait, divers. Marketing adéquat et management interculturel sont alors d'un précieux secours. Le slogan « think local, act global » trouve tout son sens. Notre conviction est que l'insouciance culturelle peut être carrément mortelle. L'entreprise Benetton en a fait les frais, tout bonnement parce qu'elle a fait fi de la psychologie des consommateurs. Tout système de management ignorant les différences culturelles est proprement autodestructeur. En ce sens, il faut savoir découloisonner les marchés, pour faire saillir des segments différenciés en phase avec la demande exprimée.

Cela rejoint, en deuxième lieu, l'obligation de s'adapter, de cultiver la souplesse, d'avoir la volonté d'épouser les considérants locaux. Valoriser l'expérience pour mieux pressentir les inflexions futures, voilà la meilleure façon pour porter un projet. Car, à la fin, toute projection de l'entreprise naît de la confluence entre les leçons du passé et les aptitudes du temps présent. Tel est l'abécédaire de la congruence, si vitale pour l'essor. Cette adéquation à la réalité se manifeste par la passation de contrats : contrats avec le personnel, avec les fournisseurs, avec les clients, avec le fisc, avec les autorités locales, avec le droit, avec les us et coutumes et avec tant d'autres paramètres qu'il importe de ne point minorer. A défaut, comment surmonter des crises à l'allure de nœuds gordiens ?

Savoir affronter l'échec est également un impératif absolu. Déplorer sa survenance ne sert à rien, pas plus que d'accumuler des regrets. En tirer les leçons, voilà la bonne attitude. Qui, dans la vie, n'a pas essuyé d'échecs ? L'entreprise aussi ; à défaut, cela se saurait. Mais l'important, c'est d'en disséquer les causes et les conséquences afin de progresser. Winston Churchill, au cœur de la tourmente, ne nous encourageait-il pas à défier les échecs dans l'enthousiasme précurseur de la victoire ? Dans un essai décapant au titre détonnant, Christine Kerdellant (2016),

chef d'entreprise devenue essayiste, achève son ouvrage en mettant en exergue le fait que, face à l'erreur, quatre niveaux sont à repérer : « la prévention (éviter au maximum les dysfonctionnements), l'acceptation (admettre ses ratages et tolérer ceux des autres), la rectification (corriger rapidement les effets négatifs) et l'intégration de l'expérience (éviter que la même situation ne se renouvelle ». Et elle prend le soin d'ajouter : « Ce traitement s'applique aux fautes quotidiennes des collaborateurs autant qu'aux erreurs stratégiques du dirigeant »...citation qui permet d'aborder le dernier point fauteur d'instabilité.

3.3. Les intempérances personnelles

Les erreurs de jugement et de comportement des dirigeants sont les plus nombreuses, et, souvent, les plus désastreuses.

La croyance tenace en un modèle taylorien en est la première. Cela appartient au passé. Les fondamentaux des sciences de gestion sont dorénavant autres en assignant des objectifs, en maillant des organisations, en accumulant des savoirs et des savoir-faire, en impulsant des volontés. Si le dirigeant hésite, s'il n'arrive pas à capitaliser les compétences, s'il ne sait pas afficher clairement les orientations, s'il ne promeut pas l'autonomie, s'il ne sait pas gérer les conflits, s'il n'accepte pas la critique... le projet dont il se veut porteur se trouve mort-né. C'est probablement pourquoi, à la différence de la science économique éperdument tendue vers l'élaboration d'une théorie générale, la science de gestion s'efforce depuis trente ans à segmenter ses apports en thématiques différenciées.

D'autres pièges portent atteinte au dirigeant, i.e. à la stabilité de la firme : le refus de remise en cause générateur d'assoupissement, l'autosatisfaction source d'immobilisme, la mégalomanie occultant le réel, le fait d'avoir raison trop tôt dans bien des secteurs mais bien sûr pas dans tous, l'aveuglement des dirigeants - cf. l'affaire Kerviel -, l'ego surdimensionné couplé souvent à une hubris insensée, l'octroi de facto de postes de responsabilité à des fonctionnaires en quête de pantouflage, une trop vaste diversification par rapport au cœur de métier, les errements éthiques - cf. quand Volkswagen a écorné la louable Deutsche Qualität ! -, ...autant de chausse-trappes nuisibles à la stabilité de l'activité.

Conclusion

Résumer pareille intervention relève de la gageure. Toutefois, dans notre monde moderne tellement chahuté, si l'instabilité domine, elle peut et doit être peu ou prou lissée. Aux Etats de fixer le cap...et de s'y tenir, et aux chefs d'entreprise de cerner leurs cibles...et de faire en sorte que le collectif y adhère. Mais, dans les deux cas, un terme décisif prime : la confiance. Elle scelle tout socle, cimente tout édifice, sous-tend toute ambition. Il n'est pas d'équilibre sans une once de confiance. La stabilité des systèmes micro- ou macroéconomiques en dépend,

ne serait-ce que parce qu'elle trame les relations interindividuelles entre personnes physiques, entre personnes morales et entre les deux. Car, faire confiance, c'est fonder des projets, donc sourire à la vie.

RÉFÉRENCES

- Albertini, J.M., Silem, A. (2014). *Comprendre les théories économiques*. Points.
- Bailly, J-L. et al. (2000). *Histoire de la pensée économique*. Bréal.
- Basle, M. et al. (1988). *Histoire des pensées économiques*, deux tomes. Sirey.
- Blaug, M. (1981). *La pensée économique, origine et développement*. Economica.
- Bossu, M., Storhayne, P. (2020). *Management, c'est quoi l'histoire ?* Story RH.
- Bourcier de Catrbon, L. (1992). *L'histoire de la pensée et des doctrines économiques*. Montchrestien.
- Brejon de Lavergnee, N. (1995). *Traité d'économie politique : histoire, doctrines, théories*. Ellipses.
- Cedras, J. (1978). *Histoire de la pensée économique, des origines à la révolution marginaliste*. 2 éd. Dalloz.
- Daniel, J.M. (2012). *Une brève histoire de la pensée économique*. Devivevoix.
- Dehem, R. (1984). *Histoire de la pensée économique, des mercantilistes à Keynes*. Dunod.
- Deleplace, G. (1999). *Histoire de la pensée économique : du « royaume agricole » de Quesnay au monde à la « Arrow-Debreu »*. Dunod.
- Gueutin, C-A. (2017). *L'essentiel des théories économiques*. 2 éd. Ellipses.
- James, E. (1969). *Histoire sommaire de la pensée économique*. 4 éd. Montchrestien.
- Jessua, C. (1991). *Histoire de la théorie économique*. Puf.
- Karklins-Marchay, A. (2016). *Histoire impertinente de la pensée économique, d'Aristote à Jean Tirole*. ELLIPSES.
- Kerdellant, C. (2016). *Boom ! Histoire des grandes erreurs de management* ». Folio.
- Lanneau, R. (2012). *Introduction aux grandes théories économiques*. Archétype.
- Levant, Y. et al. (2022). *Histoire, management et société: Mélanges en l'honneur d'Henri Zimnovitch*.
- Montousse, M. (2021). *Nouvelles théories économiques, clés de lecture*. 4 éd. Bréal.
- Montousse, M. (2013). *Théories économiques*. Poche.
- Neme, C. (2001). *La pensée économique contemporaine depuis Keynes*. Economica.
- Perrier, A. (2023). *Leadership et Management: Comment bien manager et devenir un excellent leader pour diriger et motiver son équipe*.
- Piettre, A. (1964). *Les trois âges de l'économie*. Fayard.
- Pribram, K. (1983). *Les fondements de la pensée économique*. Economica.
- Redslob, A. (2019). Sur l'intemporalité de l'efficacité de la recherche économique, rapport introductif au 61ème Congrès de l'Association Internationale des Economistes de Langue Française (AIELF) sur le thème « Pour une recherche économique efficace », Université Bernardo O'Higgins, Santiago, Chili.

- Redslob, A. (2018). Histoire de la pensée économique, de l'Antiquité à nos jours. 7 éd. EdL.
- Redslob, A. (2014). Macroéconomie. 6 éd. EdL.
- Redslob, A. (2004). A nouveau monde, nouvelles pensées et stratégies neuves. Congrès fédérateur du CEDIMES d'Alexandrie sur le thème des « Contributions de la pensée économique française ».
- Redslob, A. (2000). Théories d'aujourd'hui et de demain. In : Clés pour le siècle. Dalloz.
- Redslob, A., Piettre, A. (1986). Pensée économique et théories contemporaines. Dalloz.
- Shumpeter, J.A. (2004). Histoire de l'analyse économique. Gallimard.
- Valier, J (2014). Brève histoire de la pensée économique. Champs essais.
- Wolff, J. (1988). Les pensées économiques, deux tomes. Montchrestien.
- Wolff, J. (1981). Les grandes œuvres économiques. Quatre tomes. Cujas.

Première partie.

INCERTITUDE

ENTRÉE RETARDÉE DE LA BULGARIE DANS LA ZONE EURO : ÉTUDE DES FREINS CONJONCTURELS ET STRUCTURELS

Camille BAULANT^{1†}

Université d'Angers, GRANEM
UFR Droit, Économie et Gestion
camille.baulant@univ-angers.fr

Introduction

Alors que la Bulgarie devait rejoindre la Zone euro le 1er janvier 2024 (avec la Croatie), l'absence d'une majorité parlementaire et d'un gouvernement stable ont empêché que les modifications législatives nécessaires soient adoptées dans les temps. La Bulgarie, comme la Croatie, est faiblement peuplée, ce qui devrait faciliter les politiques d'ajustements structurels (Slovénie, Slovaquie et Pays baltes). Ce pays est en outre déjà en taux de change fixe (en caisse émission), ce qui lui impose de créer de la monnaie en fonction de ses réserves de change. La Bulgarie

^{1†} Nous regrettons notre estimée collègue Professeure Camille Baulant qui nous a quittés la veille du Congrès, peu avant nous avons reçu son texte qui a été présenté au Congrès. Elle nous a écrit : « Je suis heureuse d'être parmi vous car je participe aux Congrès AIELF depuis 23 ans : Montréal en 2001, Athènes en 2003, Aix en Provence en 2005, Varsovie en 2007, Targoviste en 2009, Opatija en 2011, Valladolid en 2013, Paris en 2015, Poznań en 2017 et Santiago en 2019. Et, au cours de ces différents Congrès j'ai souvent présenté des travaux sur l'insertion des PECO dans l'économie mondiale. Aujourd'hui, je partage avec vous mes réflexions sur l'entrée retardée de la Bulgarie dans la Zone euro. J'ai souhaité travailler sur cette question car j'ai récemment étudié l'insertion d'un autre pays, la Croatie, dans la zone euro. ». Nous avons une pensée émue pour elle et pour sa famille.

rie possède non seulement un excédent de sa balance touristique mais aussi de sa balance des services aux entreprises qui lui permettent d'équilibrer son solde courant.

Receveur d'investissements directs étrangers (IDE), comme tous les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO), la Bulgarie a su se spécialiser dans son industrie avec de faibles coûts salariaux unitaires dans la sidérurgie, l'agriculture mais également en mécanique qui est un secteur clef pour la nouvelle révolution numérique.

Enfin, la Bulgarie a rejoint l'espace Schengen en mars 2024, avec la Roumanie, aux niveaux maritime et aérien. Ma question de recherche porte sur les causes de l'entrée retardée de ce pays dans la zone euro. Pour traiter cette question, j'analyserai les causes structurelles qui expliquent le degré de rattrapage économique moins important que les autres PECO.

1. Entrée retardée de la Bulgarie dans la Zone euro : les atouts et les difficultés

Dans un premier temps, nous présenterons les atouts économiques de la Bulgarie depuis 2004. Dans un deuxième temps, nous étudierons les difficultés spécifiques que rencontre ce pays au sein de l'Union européenne (UE). Enfin, nous souhaiterions élargir notre propos en questionnant les autres difficultés qui touchent ce petit pays des Balkans ainsi que la construction de l'Europe dans sa globalité.

1.1 Les atouts de la Bulgarie dans la mondialisation : une spécialisation dynamique, une balance courante équilibrée et des forts IDE

1.1.1 Une spécialisation dynamique dans l'industrie et dans les services

Un des soucis majeurs des PECO est le déficit de la balance commerciale (et donc courante) qui se réduit pour la Bulgarie depuis la crise de 2008 (-3379 millions de dollars en 2021 contre -12 605 millions de dollars en 2008). La Bulgarie se caractérise par une forte spécialisation dans l'industrie mécanique et la chimie (par le biais des IDE) et des excédents commerciaux provenant de la sidérurgie et de l'agriculture. Si la Bulgarie enregistre de lourds déficits en mécanique (3000 millions de dollars en section « F ») et en chimie (2000 millions de dollars en section « G »), ses flux d'exportation et d'importation sont néanmoins très dynamiques (respectivement 12 000 et 15 000 millions d'euros) et largement imputables aux firmes multinationales (FMN), moins sensibles à la compétitivité-prix (Figure 1).

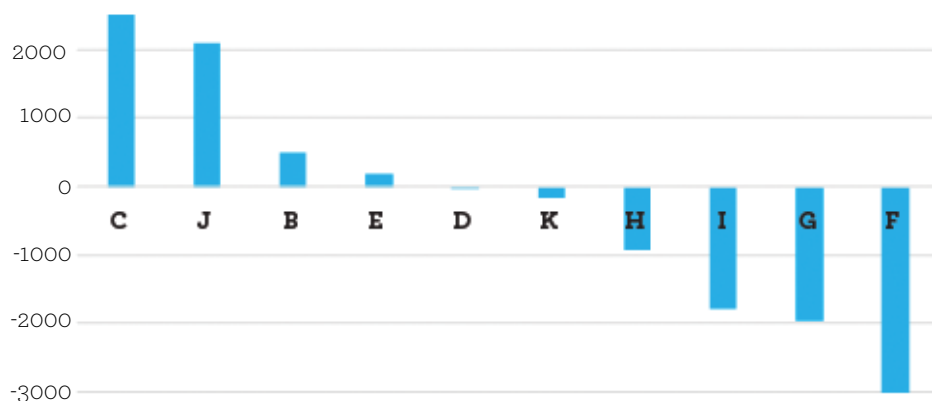


Figure 1. Solde commercial de la Bulgarie par grandes sections (2021)

À titre de comparaison, la Figure 2 illustre la balance commerciale de la Croatie par grands sections pour 2021.

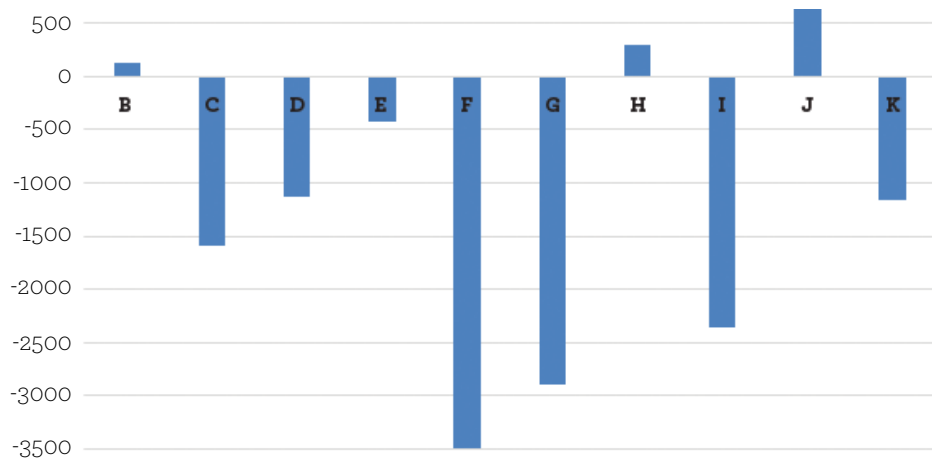


Figure 2. Solde commercial de la Croatie par grandes sections (2021)

Le déficit commercial est compensé par l'excédent de la balance des services depuis 2015. De plus, l'excédent de la balance des services aux entreprises dépasse désormais l'excédent touristique (qui tend à diminuer depuis 2011) (Figure 3).

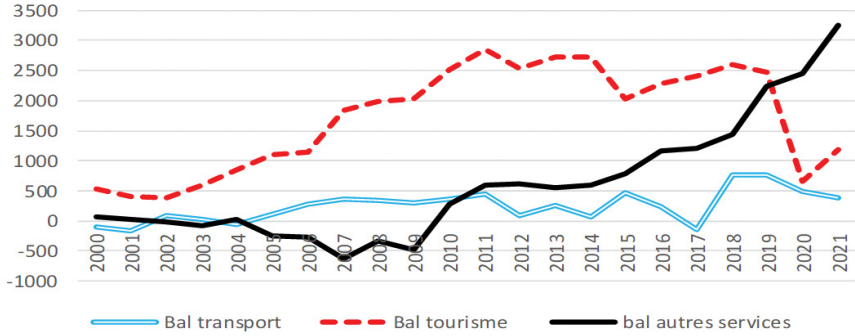


Figure 3. Solde de la balance des services bulgare par grands domaines (2000-2021) (en millions de dollars)

Par catégories de services, la Bulgarie est particulièrement bien placée dans le secteur des services d'ordinateurs (1 482 millions de dollars) et des services d'informations (459 millions de dollars), à la différence de la Croatie (Figure 4).

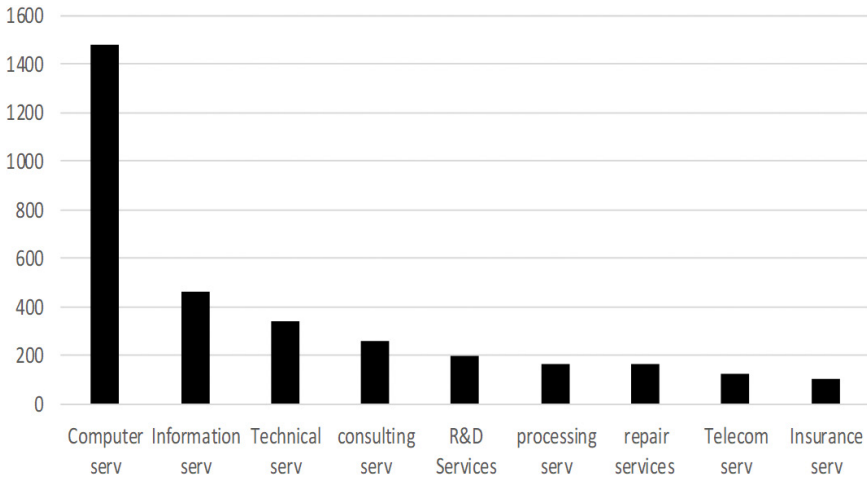


Figure 4. Solde de la balance des services bulgare par domaines (2021) (en millions de dollars)

1.1.2 Les entrées de capitaux privés en Bulgarie n'alourdissent pas le déficit de la balance des revenus primaires

Le déficit de la balance des revenus primaires (conséquence de la libéralisation des entrées de capitaux) est plus que compensé par un excédent de la balance des services aux entreprises (sauf lors de la crise des subprimes de 2007-

2008). En outre les excédents de la balance des capitaux privés surcompensent le déficit courant (Figure 5 et 6).

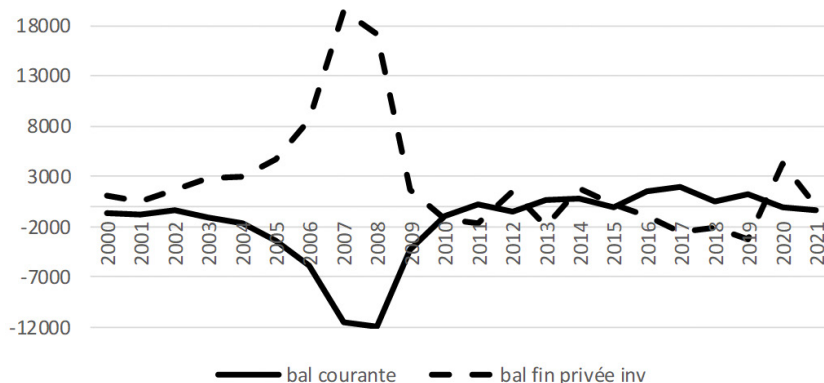


Figure 5. La balance des capitaux privés de la Bulgarie (2000-2019) (en millions de dollars)

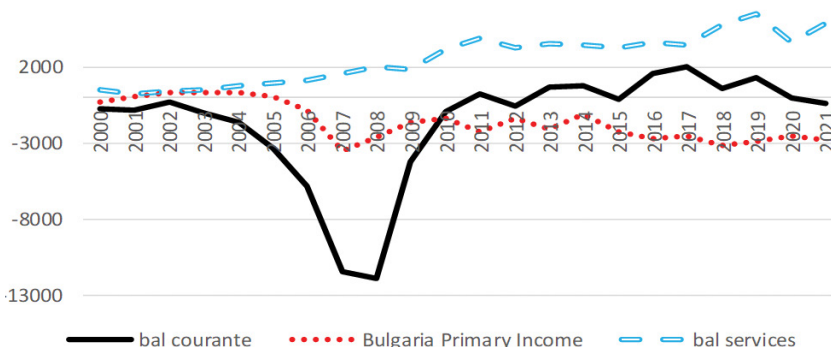


Figure 6. Balance courante de la Bulgarie et ses deux composantes : la balance des services et la balances des revenus primaires (2000-2018) (en millions de dollars)

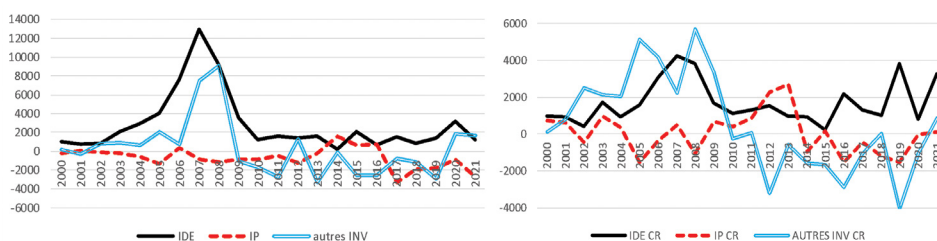


Figure 7. Les IDE et les prêts bancaires dominent dans la balance des capitaux privés de la Bulgarie et de la Croatie (2000-2021) (en millions de dollars)

En Bulgarie, comme en Croatie, les IDE et les prêts bancaires (« autres investissements » en balance des paiements) dépassent les investissements de portefeuille. Le solde des IDE a été au plus haut en 2007 (+12 903 millions de dollars) et au plus bas en 2014 (211 millions de dollars). Le solde des investissements de portefeuille a été excédentaire en 2014 (+1 648 millions de dollars) et a entraîné une hausse des réserves de change (+2338 millions de dollars) avant d'être déficitaire en 2017 (-3 257 millions de dollars). Le solde des réserves de change bulgares a été au plus bas en 2009 (-783 millions de dollars) et au plus haut en 2020 (+ 6 698 millions de dollars).

En Croatie, le solde des IDE a été au plus haut en 2007 (+4 266 millions de dollars) et au plus bas en 2015 (201 millions de dollars). Le solde des investissements de portefeuille en Croatie a été plus excédentaire en 2013 (2 688 millions de dollars) entraînant une hausse des réserves de change (+2 479 millions de dollars) et a été déficitaire en 2016 (-1 532 millions de dollars) et faisant baisser les réserves de change (-316 millions de dollars). Le solde des réserves de change croates a été au plus bas en 2016 (-316 millions de dollars) et au plus haut en 2017 (+2 894 millions de dollars).

1.1.3 Des critères de convergence respectés sauf pour l'inflation

Les critères de convergence sont respectés (dette publique, déficit budgétaire, balance courante, PIB) sauf l'inflation (Tableau 1). Les indicateurs macro-économiques sont plus favorables que ceux de la Roumanie (classée BBB-) sauf pour la croissance économique. Ils sont également plus favorables que ceux du groupe de Visegrad pourtant mieux classés que la Bulgarie par Standard & Poors.

Tableau 1. Indicateurs de convergence des PECO (2023)

Risque pays Standard & Poors / Coface	Balance courante/ PIB	Solde budgétaire/ PIB	Dette publique/ PIB	Inflation	PIB
Tchéquie AA- / A4	-4,4	-4,0	43,8	11,6	0,1
Slovaquie A+ / A4	-5,3	-5,2	61,0	11,0	0,6

Pologne A- / A4	-3,4	-5,3	52,4	11,4	1,0
Croatie BBB+ / A4	-0,5	-1,0	63,0	8,5	2,5
Hongrie BBB / A4	-3,6	-4,6	71,2	17,4	0,2
Bulgarie BBB / B	0,8	-3,2	23,8	9,2	2,0
Roumanie BBB-/A4	-5,2	-8,8	47,0	10,1	5,0

Source : Basé sur

<https://fr.countryeconomy.com/pays/comparer/bulgarie/roumanie>.

2. Difficultés économiques de la Bulgarie au sein de l'UE : la caisse d'émission, la compétitivité prix et un rattrapage du niveau de vie européen inachevé

2.1 Passer de la caisse d'émission à l'euro

Depuis 1999, le taux de change bulgare est défini par une caisse d'émission avec un cours d'un euro=1,95583 lev. Pour cela, la banque centrale doit utiliser ses réserves de change pour soutenir sa monnaie. La Bulgarie appartient au mécanisme de change européen 2 (MCE2) depuis le 10 juillet et à l'Union Bancaire Européenne depuis le 1er octobre 2020. Les bénéfices pour ce pays à rejoindre l'euro pourraient être de libérer des réserves financières qui sont pour l'instant utilisées pour soutenir le cours du lev. 18 milliards d'euros pourraient être libérés à compter de 2025 et injectés dans l'économie réelle (grands travaux, éducation, etc...).

Le spread bulgare devrait baisser et les taux d'intérêt seraient plus faibles que ceux subis aujourd'hui, puisque le niveau des taux bulgares devrait se rapprocher de ceux de la zone Euro. Les d'IDE s'en trouveraient stimulés, ce qui pourrait réduire l'impact de la corruption interne. Pourtant, le risque d'exode de la population sera renforcé et est déjà accru par l'accord de Schengen mis en œuvre le 1 mars 2024.

2.2 Perte de compétitivité-prix de la Bulgarie depuis 2004

Les taux de change du lev et de l'euro contre dollar diminuent depuis 2007, ce qui se traduit par des gains de compétitivité-prix par rapport à ce pays mais

les USA représentent un faible partenaire commercial (3,4% de la pondération de la Bulgarie, en 2017-2019 contre 45,7% pour la zone euro (BRI, 2024)). Depuis juin 2004, on observe des pertes de compétitivité-prix de la Bulgarie par rapport à ses pays partenaires (-47%) qui sont dues en partie à la hausse du TCNE bulgare de 28,1%. En revanche, la zone euro observe des gains de compétitivité prix de +9,8% malgré une hausse de son TCNE de 11,6% (Figure 8).

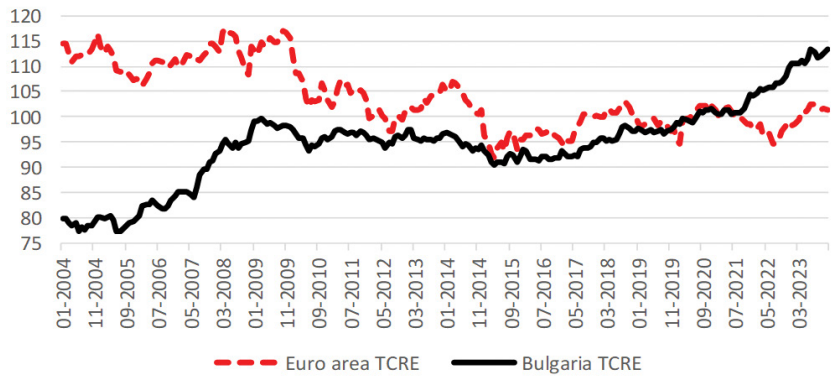


Figure 8. TCNE de la Bulgarie et de la zone euro (janvier 2004-janvier 2023)

La spécialisation industrielle de la Bulgarie semble avoir été peu affectée par ses pertes de compétitivité-prix car celle-ci porte en grande partie sur des segments des chaînes de valeur mondiales. On observe ainsi des excédents en hausse de la Bulgarie dans le secteur de la sidérurgie (C) et de l'agriculture (J). Dans le secteur de la mécanique, où il existe un fort commerce croisé dû aux FMN, le niveau des coûts bulgares demeure faible : 61% seulement du niveau du coût moyen de la zone euro. La baisse de la compétitivité-prix concerne aussi la Roumanie et cette diminution s'explique par la hausse des prix roumains depuis 2004 tandis qu'en Bulgarie, la perte de compétitivité s'explique en partie par une hausse du taux de change nominal.

2.3 Un rattrapage inachevé du niveau de vie européen

La Bulgarie se trouve à la dernière place de l'UE pour le PIB/tête en dollars US et en PPA (Tableau 2).

Tableau 2. PIB/tête des PECO en 2023 mesurés en dollars US et en dollars de PPA de 2017*

	PIB/tête dollars US	Rang PIB \$	PIB/tête Dollars PPA	Rang PIB PPA	Niveau prix PIB/ monde	Niveau prix PIB/ Zone euro	Rang prix
Grèce	22 186		31 453		70	77	

Zone euro	44 909		48 756	-	92	100	-
Slovénie	32 937	1	42 606	1	77	84	1
Estonie	30 121	2	39 183	4	77	84	2
Tchéquie	29 629	3	42 237	2	70	76	3
Lituanie	27 249	4	40 860	3	67	73	6
Slovaquie	23 925	5	34 686	7	69	75	5
Lettonie	22 904	6	32 854	8	70	76	4
Hongrie	22 334	7	36 405	6	61	66	7
Pologne	20 189	8	36 960	5	55	60	10
Croatie	19 002	9	32 292	10	59	64	8
Roumanie	16 277	10	32 488	9	50	54	11
Bulgarie	14 351	11	25 621	11	56	61	9

Note : (*) Le PIB/tête en volume en dollars de PPA mesure la richesse qu'obtiendrait chaque pays quand on mesure son PIB avec un même système de prix (taux de PPA) pour l'année de base (2017).

Source : CEPII (2023), Base Chelem PIB, 6 avril 2024.

La Bulgarie se retrouve avec des niveaux de prix du PIB élevés par rapport à son niveau de développement : 61% des prix de la zone euro. Ce qui est aussi le cas pour la Croatie (64), la Lettonie (76) et l'Estonie (84). C'est également le cas de la Grèce qui possède un niveau de prix de 77% de la zone euro pour un PIB/tête en PPA de 31 453 dollars de PPA, soit le plus faible d'UE après la Bulgarie (Dekonink, 2024). En revanche, la Roumanie possède les niveaux de prix les plus faibles par rapport à son niveau de développement : 54%, ce qui est aussi le cas pour la Pologne (60), la Hongrie (64), et de façon moins marquée la Lituanie (73). En tête du classement, en dollar US et en PPA, on retrouve sans surprise la Slo-
 vénie et la Tchéquie, avec des niveaux de prix égaux ou supérieurs à 76% du ni-
 veau de la zone euro. La Bulgarie connaît également ce que les économistes ap-
 pellent les « paradoxes de compétitivité » (Lafay, 1984) propres aux économies
 émergentes : les niveaux du prix du PIB sont faibles (-39% par rapport au niveau
 de prix de la zone euro) mais des hausses de prix relatifs en monnaie communes
 en évolution : + 47% entre juin 2004 et décembre 2023 (dont +23% de mars 2017 à
 décembre 2023).

3. Les autres difficultés de la Bulgarie : dénatalité, conflits de géostratégie, corruption

3.1 Dénatalité, exode massif et inégalités régionales

La Bulgarie est un pays peu peuplé, ce qui devrait favoriser de ce point de
 vue son intégration à l'euro. Pourtant la dénatalité (-19,6% de 1993 à 2023) est

la plus forte de l'UE (à l'exception de la Lettonie) et pose un problème de main d'œuvre qualifiée dans un pays développant une industrie mécanique et des services aux entreprises (Tableau 3).

Tableau 3. Populations des onze PECO (1993, 2003, 2013, 2023)

	1993	2003	2013	2023	Tx croissance
Slovénie 10	1,99	2,00	2,06	2,12	6,5
Tchéquie 4	10,33	10,19	10,51	10,75	4,1
Slovaquie 6	5,32	5,37	5,41	5,47	2,8
Pologne 1	38,46	38,20	38,04	37,70	-2,0
Lituanie 8	3,68	3,42	2,93	2,79	-2,4
Hongrie 3	10,36	10,13	9,89	9,70	-6,4
Estonie 11	1,49	1,37	1,32	1,33	-10,7
Croatie 7	4,60	4,30	4,26	3,98	-13,5
Roumanie 2	22,76	21,57	19,98	19,25	-15,4
Bulgarie 5	8,47	7,78	7,27	6,81	-19,6
Lettonie 9	2,56	2,29	2,01	1,88	-26,6

Source : Base Chelem-PIB, CEPII, 6 avril 2024.

Les habitants de la Bulgarie se concentrent en outre dans les villes. Les zones où la densité de population est inférieure à dix personnes par km2 pourraient concerner 69% du territoire de la Bulgarie en 2040 (23% en 2016).

3.2 Problèmes de corruption et d'instabilité politique renforcé par la guerre en Ukraine

En 2023, la Bulgarie se situe ainsi à la 67e position sur 180 pays au classement global de l'Indice de perception de la corruption de Transparency international. Avec 45 points (sur 100), la Bulgarie est avant-dernière parmi les pays de l'UE (Hongrie la dernière avec 42 points). La Roumanie en totalise 46 et la Grèce 49. La Bulgarie a fait des progrès sur les critères d'absence de conflits civils mais il demeure des problèmes en matière de lutte anti-corruption. La corruption sévit en Bulgarie où les oligarques ont pris le contrôle de l'Etat. Dès lors, aucune formation politique n'a obtenu plus de 25% des voix en 2023 tandis que les intérêts des partis divergent et l'abstention atteint presque 60%.

La Bulgarie est particulièrement affectée par la guerre en Ukraine, notamment par les « importations à double usage » qui contournent le boycott des produits russes : importations de pétrole russe de l'UE passant par la Bulgarie (Martin, 2024). Les autorités bulgares ont promis des armements que la Bulgarie possède depuis l'époque de l'URSS : des pièces pour les lanceurs de missiles C-300, de vieux missiles C-300, des véhicules blindés de transport de troupes, des obus, des mortiers et d'autres équipements. La Bulgarie apporte aussi un soutien à l'Ukraine car elle a hérité d'une industrie de munitions de l'ère soviétique compatibles avec l'armement ukrainien. Elle est aussi l'un de ses principaux fournisseurs de diesel. Mais l'instabilité politique inquiète alors que la Bulgarie apporte un soutien précieux à l'Ukraine grâce à son industrie de munitions. Le président Roumen Radev semblerait hostile au soutien à l'Ukraine depuis le 22 janvier 2024 (retard de livraison d'armes à l'Ukraine en février 2024) et aux sanctions contre la Russie. Le ministre de la Défense, Todor Tagarev, est pour sa part critiqué par le parti GERB (Citoyens pour le développement européen de la Bulgarie) et le parti DPS (Mouvement des droits et des libertés), les deux autres groupes qui soutiennent le gouvernement pro-européen à Sofia. Le ministre de la Défense a déclaré que le retard était dû au fait que Sofia avait vérifié si les alliés de l'OTAN pouvaient financer le transport des armes (Milcheva & Nikolov, 2024).

La Bulgarie s'apprête à voter pour la sixième fois en trois ans après l'écclatement de la fragile coalition au pouvoir depuis mai 2023. Le Premier ministre centriste du PP (Parti du changement), Nikolaï Denkov, devait laisser sa place à Mariya Gabriel, ancienne commissaire européenne du parti conservateur GERB, au bout de neuf mois mais le compromis a volé en éclats (Collen, 2024). La question de la guerre en Ukraine sous-tend largement le débat politique. Or, il existe un risque que, après les élections, l'un des partis pro-russes devienne membre d'une coalition gouvernementale. Le parti d'extrême droite Renaissance, pro-russe et anti-Otan, a obtenu 37 sièges au Parlement lors des élections de 2023. Cette instabilité politique inquiète particulièrement l'UE alors que la Bulgarie a intégré en partie la zone de libre circulation Schengen fin mars et pourrait rejoindre la zone euro en 2025.

3.3 Où en sont les grands objectifs de l'Europe

A la différence de l'ex-Yougoslavie, la Bulgarie a évité les conflits ethniques dans les Balkans. Néanmoins, suite à l'indépendance du pays en 1990 et à la crise économique de 1996, la Bulgarie a établi une caisse d'émission pour sa monnaie nationale depuis 1997 par rapport au DM (Deutsche Mark) puis par rapport à l'euro (1999). Il existe aujourd'hui des tensions persistantes entre la Bulgarie et la Macédoine du Nord (l'indépendance de la Macédoine du Nord est considérée par la Bulgarie comme artificielle). En 2020, la procédure d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'UE a été également bloquée par la Bulgarie.

Au niveau de l'Europe et de la zone euro dans son ensemble, le projet de l'Europe depuis la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) avait deux objectifs majeurs : assurer la paix et la prospérité économique et sociale. La guerre en Ukraine persiste et la Russie est entrée en économie de guerre. Les pays limitrophes de l'Ukraine sont directement concernés et l'effort de guerre de l'Europe est insuffisant pour aider l'Ukraine. Deux ans après l'invasion russe de l'Ukraine, les armées européennes sont démunies, l'Europe montre une faiblesse industrielle et l'absence de stratégies globales (Garner, 2024). La guerre en Ukraine de 2022, l'invasion de la Crimée par la Russie en 2014, la guerre des Balkans de 1999, ont révélé des États européens incapables d'assurer la sécurité du continent.

Au niveau économique, le marché commun aurait dû assurer une « concurrence libre, loyale et non faussée ». L'Europe économique et monétaire demeure incomplète face à une Europe politique qui n'existe pas. Les inégalités de croissance et de revenus en Europe font au contraire monter les populistes et les extrémistes. Depuis 2008, les pays membres font face à des crises multiples et répétées (crise des subprimes, crises de 2011...) et à une immigration de masse et clandestine sans réponse globale. Le chômage, la pauvreté et l'endettement de l'État touchent tous les pays européens ainsi que la faiblesse démographique. Des 27 pays membres, neuf pays sont des contributeurs nets et l'Allemagne et la France représentent près de 67 % des contributions européennes. Or, ces deux pays sont en récession en 2024.

Le taux de pauvreté (moins de 60% du revenu médian) est de 22,6% en Bulgarie et de 23,8% en Roumanie. Il est supérieur à 20% en Italie, en Espagne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie). Même l'Allemagne est touchée par ce phénomène. Un sursaut européen devra être nécessaire pour faire face aux grands défis du XXI^e siècle.

Conclusion

La Bulgarie présente des similitudes avec les autres PECO : IDE importants, faible niveau de coût salarial mais aussi des facteurs négatifs comme la dénatalité et l'exode de sa main d'œuvre. La Bulgarie présente cependant des différences par rapport aux autres PECO : une caisse d'émission stable depuis 1996, des exportations de services aux entreprises mais aussi de forts problèmes de politique intérieure et extérieure.

La Bulgarie a été freinée par des problèmes conjoncturels : la guerre en Ukraine et le renchérissement du prix du gaz en raison de son partenariat spécifique avec la Russie avant la guerre. L'inflation est également un frein conjoncturel que la Bulgarie partage avec la Hongrie, ce qui entraîne des pertes de compétitivité-prix importantes. Mais les freins structurels de ce pays demeurent impor-

tants. On peut citer l'instabilité des gouvernements qui font que la Bulgarie ne remplit pas les obligations législatives, les problèmes de dénatalité et d'exode des cerveaux. En outre, les problèmes régionaux, avec un pays morcelé et de fortes inégalités ainsi que des problèmes de corruption demeurent importants comme en Hongrie et en Roumanie.

Le travail de recherche présenté ici a montré que les atouts de la Bulgarie pouvaient être divers. Son industrie (sidérurgie, agriculture et export de mécanique) et ses services aux entreprises (télécommunications et ordinateurs) seront un atout dans la nouvelle révolution numérique mondiale. Les IDE majeurs jusqu'à la guerre en Ukraine devraient reprendre avec les accords de Schengen et l'entrée dans l'euro. D'un point de vue économique, le fait que la Bulgarie respecte déjà une caisse d'émission devrait favoriser son intégration à la zone euro.

Une grande incertitude concerne la fin de la guerre en Ukraine. Les problèmes de corruption et de dénatalité vont aussi rester des problèmes structurels dans ce pays même si les investissements permis par l'UE devraient autoriser la poursuite du rattrapage de son niveau de vie ainsi que la baisse des inégalités régionales. L'analyse de la situation économique de la Bulgarie a permis d'aborder de nombreuses questions touchant à la structuration de l'UE dans son ensemble : A l'occasion des prochaines élections on peut se demander quelle sera la nouvelle nature de l'Europe, de quels types de démocraties l'Europe est-elle porteuse et quel type de géostratégie l'Europe doit-elle adopter face à la guerre en Ukraine mais aussi par rapport aux autres conflits (la Macédoine du Nord, la Serbie, la Grèce, la Turquie, la Roumanie et les conflits en Mer noire). Les prochaines élections seront peut-être l'occasion de poser la question du niveau de coopération économique, politique et militaire en définissant des politiques adaptées à chaque question : politique commerciale, politique monétaire, politique d'investissement dans la recherche, le climat, et l'intelligence artificielle (IA)...

Enfin, pour que ces différents zones (UE, Zone euro, partenariats divers) puissent fonctionner correctement, il faudra que l'Europe réfléchisse à la place qu'elle souhaite tenir dans le monde en termes économique, politique et culturel et qu'elle mette au centre de ses réflexions les politiques de lutte climatique, d'inégalité et de dénatalité qui frappe à des degrés divers le continent.

RÉFÉRENCES

- Balassa, B. (1964). The Purchasing Power Parity Doctrine: a reappraisal. *Journal of Political Economy*, December, 584-596.
- Bletry, N. (2021). Exode, vieillissement, baisse de la natalité, quand la Bulgarie se dépeuple. *L'Express*, 10 novembre, https://www.lexpress.fr/monde/europe/exode-vieillissement-baisse-de-la-natalite-quand-la-bulgarie-se-de-peuple_2161664.html.

- Collen, V. (2024). La Bulgarie s'enfonce dans la crise politique. *Les Echos*, 28 mars, <https://www.lesechos.fr/monde/europe/la-bulgarie-senfonce-dans-la-crise-politique-2085823>.
- Cornette de Saint Cyr, A. (2022). La Croatie et la Bulgarie connaissent un déclin démographique alarmant. *Géopolitique*, <https://www.geo.fr/geopolitique/la-croatie-et-la-bulgarie-connaissent-un-declin-demographique-alarmant-208456> [01.12.2022].
- CEPII. (2024). *Base Chelem PIB (PIB en PPA), Base Chelem Commerce (exportations et importations de biens) et base Chelem Balance des paiements*.
- Dornbusch, R. (1976). Expectations and Exchange Rates Dynamics. *Journal of Political Economy*, 84(6), 1161-1176.
- Garner, R-Ph. (2024). En 30 ans, l'Union européenne est passée d'espoir à échec sans jamais avoir été une puissance. *Marianne*, 26 mars, <https://www.marianne.net/agora/humeurs/en-30-ans-lunion-europeenne-est-passee-despoir-a-echec-sans-jamais-avoir-ete-une-puissance>.
- Helpman, E., Krugman, P. (1985). *Market Structure and Foreign Trade*. Harvard: MIT Press.
- Krugman, P. (1989). Differences in Income Elasticities and Trends in Real Exchange Rates. *European Economic Review*, 33(5).
- Lafay, G. (1984). Pour des taux de change de référence. *Economie Prospective Internationale*, 17.
- Lindert, Ph. (1986). *Économie internationale*, 8e éd. Economica.
- Martin, A. (2024). L'Ukraine peut-elle encore gagné la guerre. *Alternatives économiques*, 444, 54-57.
- Milcheva, E., Nikolov, K. (2024). *La Bulgarie retarde l'aide militaire promise à l'Ukraine*, 20 février, <https://www.euractiv.fr/section/ukraine/news/la-bulgarie-retarde-laide-militaire-promise-a-lukraine/>.
- Stiglitz, J. (1986). The New Development Economics. *WD*, 14(2), 257-266.
- Thirlwald, A. (1980). *Balance of payments theory and the UK experience*. London: Mac Millan Press.
- Verdier, M. (2021). Bulgarie : le triste record du déclin démographique. *La Croix*, 16 juin, <https://www.la-croix.com/Monde/Bulgarie-triste-record-declin-demographique-2021-06-18-1201161890>.
- Vernon, R. (1966). International Investment and International Trade in the Product Cycle. *Quarterly Journal of Economics*, 2, 190-207.
- Williamson, J. (1985). The Exchange Rate System. *Policy Analysis in International Economics*, 5, Institute for International Economics, Washington.

UNE ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA PANDÉMIE : L'EXEMPLE DE LA BELGIQUE

Francis BISMANS

Université de Lorraine (Nancy), BETA
Nelson Mandela University, Port Elizabeth, COEF
francis.biesmans@univ-lorraine.fr

RÉSUMÉ

La pandémie causée par le virus SARS-Cov-2 est un exemple d'incertitude radicale. L'objet de cette contribution est précisément d'analyser une telle période tumultueuse sous un angle économétrique. Plus spécifiquement, nous analyserons la relation entre les admissions à l'hôpital consécutivement à la pandémie, et le nombre cumulé de personnes vaccinées ainsi que le nombre de cas d'infection par le virus effectivement constatés, les séries utilisées provenant de Belgique et couvrant la période du 1 février au 31 décembre 2021. Le modèle ARDL estimé comporte à la fois un mécanisme à correction d'erreur et une relation de cointégration. Cette dernière livre deux résultats intéressants : d'une part, l'élasticité des hospitalisations en soins critiques par rapport au nombre de vaccinés est négative et égale à -0,3 ; d'autre part, cette même élasticité, mais cette fois relativement aux contaminations par le virus, est positive et égale à 0,88. En conclusion, tant la vaccination que les mesures de confinement ou les gestes-barrière s'avèrent efficaces pour réduire le nombre de personnes gravement infectées par le virus.

Mots-clés : Pandémie, estimation et tests économétriques, non stationnarité, séries chronologiques, cointégration, modèle ARDL, méthodologie GETS

JEL classification : C01, C22, C51, C52, I10

AN ECONOMETRIC ANALYSIS OF THE PANDEMIC: THE EXAMPLE OF BELGIUM

ABSTRACT

The pandemic caused by the SARS-Cov-2 virus is an example of radical uncertainty. The aim of this contribution is precisely to analyse such a tumultuous period from an econometric perspective. More specifically, we will analyse the relationship between hospital admissions following the pandemic and the cumulative number of people vaccinated as well as the number of cases of infection by the virus actually recorded. The series used come from Belgium and cover the period from 1 February to 31 December 2021. The ARDL model estimated includes both an error correction mechanism and a cointegration relationship. The latter yields two interesting results: on the one hand, the elasticity of critical care hospitalisations in relation to the number of people vaccinated is negative and equal to -0.3; on the other hand, this same elasticity, but this time in relation to virus contamination, is positive and equal to 0.88. In conclusion, vaccination, containment measures and barrier measures are all effective in reducing the number of people seriously infected by the virus.

Keywords: Pandemic, estimation and econometric tests, non-stationarity, time series, cointegration, ARDL model, GETS methodology

Introduction

Qu'il y ait de l'instabilité en économie est une évidence qui ne nécessite pas de démonstration particulière. Il en va de même pour l'incertitude, sauf que l'on peut à tout le moins distinguer l'incertain mesurable de celui qui ne l'est pas. Dans ce dernier cas, on parlera alors d'« incertitude radicale », un terme popularisé par Kay & King (2021). Cependant, nous appliquerons cette démarche économétrique sur un exemple précis, celui de la pandémie, tant il est vrai, comme l'écrivent Kay & King (2021, XIII), que « la COVID-19 constitue un exemple de ce que nous appelons 'incertitude radicale' ». Plus spécifiquement, nous analyserons économétriquement la relation entre les admissions à l'hôpital consécutivement à la pandémie, et le nombre cumulé de personnes vaccinées ainsi que le nombre de cas d'infection par le virus effectivement constatés.

Voici quel est le plan retenu. La section 1 tente de répondre à cette question simple : qu'est-ce que l'économétrie, en retraçant brièvement les grandes lignes et les ruptures qui parsèment sa courte histoire ? La section 2 présente les éléments essentiels, caractéristiques de la pandémie causée par le virus SARS. Elle montre également comment l'économétrie peut appréhender cet exemple d'incertitude radicale. La section suivante détaille les séries utilisées, à savoir les hospitalisations, les contaminations par le virus et le nombre de personnes vaccinées. Elle teste ensuite leur non-stationnarité. La section 4 estime alors un modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL) reliant les hospitalisations aux deux autres variables. L'équation finale qui incorpore à la fois une relation de cointégration et un mécanisme à correction d'erreur, est ensuite corrigée pour tenir compte de l'hétéroscédasticité des résidus obtenus à l'étape précédente.

Enfin, la section 5 étudie plus spécialement les estimations de la relation de cointégration résultant du modèle ARDL et les compare avec celles obtenues par d'autres méthodes, tandis que la dernière section conclut et souligne les implications empiriques des estimations économétriques réalisées.

1. Qu'est-ce que l'économétrie ?

Nous commencerons par un historique synthétique de la discipline avant de détailler la manière dont elle s'applique aux « temps changeants » (Cette dernière expression fait quelque part écho à l'ouvrage de Castle et Hendry, 2019, *Modeling our Changing World*.).

1.1 Un point de vue historique

Le terme d'économétrie a été forgé, dès 1926, par Ragnar Frisch, qui fut avec Tinbergen, le premier Prix Nobel d'économie. Il entendait par là une discipline située à la croisée des mathématiques, de la statistique empirique et de l'économie politique. La charte constitutive de l'*Econometric Society* dit exactement la même chose. Telle qu'elle est reproduite par son secrétaire Charles F. Roos (1933, 106), cette Charte stipule que « la Société économétrique est une société internationale pour l'avancement de la théorie économique dans ses relations avec la statistique et les mathématiques ».

Ce projet initial ne se concrétisera pas et l'économétrie deviendra progressivement une discipline spécifique, en suivant un cheminement parallèle à celui de la biométrie, qui s'est autonomisée par rapport à la biologie. De nos jours, l'économétrie s'appuie essentiellement sur la théorie des probabilités et la statistique mathématique.

Pour retracer ce cheminement – plus de précisions dans Bismans & Grossinho (2022, chapitre 8) –, reportons-nous à l'immédiat après-guerre. La *Cowles Commission* promeut alors l'analyse des systèmes d'équations simultanées (SES), qui

déboucha sur la construction de macro-modèles de grande taille. Le plus significatif d'entre eux fut celui de la *Brookings* américaine qui comportait pas moins de 176 variables endogènes et 89 variables purement exogènes, à quoi il faut encore ajouter un ensemble d'équations de définition.

Deux faits majeurs allaient remettre en cause la domination des macro-modèles économétriques : d'une part, le développement de l'analyse des séries temporelles ; d'autre part, la prise en compte de la non stationnarité caractéristique des séries économiques.

En premier lieu, dès la fin des *Trente Glorieuses*, l'analyse des séries chronologiques s'était considérablement enrichie, notamment à la suite des travaux de Box & Jenkins (1976). Leur méthodologie s'appuyait sur l'utilisation de processus du type ARMA ou AR(I)MA (en anglais, *AutoRegressive (Integrated) Moving Average*, soit en français, processus autorégressif (intégré) moyenne mobile).

Cette méthodologie se donnait explicitement pour but de prévoir le comportement futur d'une série sur base de la connaissance de son seul passé. Une telle démarche n'avait évidemment pas de fondement en matière de théorie économique, à la différence des macro-modèles qui reposaient sur une structure théorique forte, de nature essentiellement keynésienne. Mais les deux approches partageaient, en définitive, un même objectif central : celui de la *prévision*.

De ce point de vue, le coup fatal aux modèles de grande taille fut porté par Nelson (1972), qui compara les performances prédictives du macro-modèle FMP (*Federal Reserve Board-MIT-PENN*) avec celles de modèles du type ARIMA. La comparaison fut sans appel, puisque ces derniers fournissaient de meilleures prévisions dans sept cas sur quatorze et le macro-modèle dans deux cas seulement. D'où l'interrogation : à quoi bon utiliser des systèmes de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, d'équations, alors qu'une seule de ces équations donne souvent un résultat prédictif supérieur ?

En second lieu, que les séries économiques ne soient pas stationnaires est presque une évidence. Il suffit de penser, par exemple, à celle du Produit Intérieur Brut (PIB), qui incorpore, en plus des fluctuations cycliques, une tendance ou un trend marqué.

Au final, l'échec prévisionnel des macro-modèles aura finalement deux grandes conséquences : d'une part, leur déclin relatif ; d'autre part, la naissance d'une véritable « économétrie des séries temporelles », qui prendra pleinement en compte le caractère non stationnaire des principales séries économiques.

1.2 L'économétrie des « temps changeants »

La non-stationnarité des séries économiques est le premier élément fondamental à prendre en considération. Sans entrer dans les détails techniques, disons qu'une chronique statistique, notons-la y_t , est *faiblement stationnaire* si pour tout $t \neq s$ et k arbitraire, trois conditions sont réunies :

(i) $E(y_t) = E(y_s) = \mu < +\infty$; $E(y_t)$

- (ii) $\text{Var}(y_t) = \text{Var}(y_s) = \sigma^2 < +\infty$;
- (iii) $\text{Cov}(y_t, y_{t-k}) = \text{Cov}(y_s, y_{s-k})$.

Lorsqu'une de ces conditions est violée, la série est dite **non stationnaire** et notée $I(1)$, c'est-à-dire **intégrée d'ordre un**.

Nous disposons, par ailleurs, de plusieurs tests qui permettent de déterminer si une série est stationnaire ou pas. Ces tests dits de racine unitaire ou unité (*unit roots*) sont nombreux. Nous nous contenterons dans ce qui suit d'utiliser deux d'entre eux tout en renvoyant à Patterson (2010) ou encore à Bismans & Damette (2023, chapitre 1, 36-42) pour les développements les plus techniques sur lesquels ces tests reposent.

En l'occurrence, il s'agit :

- du test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF), augmenté parce qu'il consiste à ajouter des termes autorégressifs au Dickey-Fuller original ;
- du test d'Elliot-Rothenberg-Stock (ERS), qui réalise une transformation des données initiales via une régression par moindres carrés généralisés.

Ces deux tests ont comme hypothèse nulle la non-stationnarité de la série analysée, l'hypothèse alternative étant celle de stationnarité.

Complémentairement, il nous faudra prendre en compte les ruptures structurelles (*structural breaks*) qui introduisent un changement profond dans l'évolution d'une variable au fil du temps. À cet égard, nous puiserons dans le vaste ensemble des tests de racine unité avec rupture structurelle.

Les tests de ce type sont en effet nombreux, la première contribution majeure étant celle de Perron (1989), qui reposait sur la connaissance *a priori* de la date de rupture. Parmi les autres contributions importantes, on retiendra celle de Zivot-Andrews (1992), suivie de celles de Perron (1997) et Vogelsang-Perron (1998), qui, elles, ne préjugent pas de la date à laquelle survient un changement structurel. Perron (2007) fournit une synthèse commode des écrits sur le sujet.

Ensuite, se pose le problème de la sélection de la régression à estimer. À cet égard, le modèle le plus approprié est celui du type autorégressif à retards échelonnés (ARDL, soit *AutoRegressive Distributed Lags*). Ce dernier modèle peut s'écrire sous la forme générale :

$$\Delta y_t = \sum_{i=1}^p \alpha_i \Delta y_{t-i} + \sum_{j=0}^{k_1} \beta_{1j} \Delta x_{1,t-j} + \dots + \sum_{j=0}^{k_K} \beta_{Kj} \Delta x_{K,t-j} - (1 - \alpha_1 - \dots - \alpha_p) \left[y_{t-1} - a - \sum_{r=1}^K \gamma_r x_{r,t-1} \right] + \varepsilon_t, \quad (1)$$

où les deltas représentent des différences premières de la variable dépendante considérée et ε_t est un bruit blanc gaussien, de moyenne nulle et de variance constante.

L'expression entre crochets dans (1) représente une relation de *cointégration stationnaire* entre les variables exprimées en niveau, par ailleurs toutes intégrées d'ordre un, tandis que les autres termes donnent la dynamique de court terme du modèle et constituent ce que l'on appelle le *mécanisme à correction d'erreur* (MCE).

Une telle formulation repose sur un théorème d'Engle et Granger (1987), qui ont démontré qu'une relation de cointégration était nécessairement associée à une représentation à correction d'erreur.

Quant au MCE, c'est Denis Sargan (1964) qui a été le premier à en utiliser un. L'école groupée autour de David Hendry s'en est ensuite servi à de multiples reprises – voir en particulier les précisions dans Hendry (2000).

Il reste à dire quelques mots quant à la manière d'estimer le modèle (1). À cet égard, nous mettons en œuvre la méthodologie dite du « Général au Spécifique » (GETS, qui est un acronyme de *General To Specific*). Une telle approche est préconisée par David Hendry (voir Hendry & Doornik, 2014, ainsi que Castle & Hendry, 2019). Elle peut être entièrement automatisée, ce qui n'est rien d'autre qu'une application de l'intelligence artificielle (IA) à l'économétrie.

Brièvement dit, la méthodologie GETS consiste à partir d'un modèle très général avec de nombreux décalages pour chacune des variables retenues, puis à réduire ce nombre de variables temporellement datées sur base de trois critères, tout en observant la significativité des coefficients estimés :

- significativité du test F après élimination de chaque ensemble de variables ;
- amélioration des trois critères d'information (Akaike, Schwartz bayésien, Hannan-Quinn) ;
- augmentation du R^2 corrigé lors de chaque phase de la réduction séquentielle du modèle initial, tout en précisant que ce dernier critère est tout à fait accessoire, la significativité des coefficients estimés et l'amélioration des critères d'information étant beaucoup plus fondamentale.

Le modèle final est bien spécifié lorsqu'il n'est plus possible d'opérer une réduction additionnelle sans détériorer les critères retenus et en premier lieu, les critères d'information, en particulier ceux de Schwartz et de Hannan-Quinn.

2. Sur la COVID-19

Nous commencerons par rappeler brièvement les faits concernant l'épidémie provoquée par le virus SARS-CoV-2, après quoi nous montrerons comment l'économétrie s'est attachée à appréhender le phénomène.

2.1 À propos de la pandémie

L'existence des coronavirus constitue une donnée bien connue en infectiologie. Certains d'entre eux sont tout à fait inoffensifs ou causent de simples rhumes.

D'autres, par contre, se traduisent par de graves pneumonies, parfois mortelles : en termes médicaux, par un « syndrome respiratoire aigu sévère » (*Severe Acute Respiratory Syndrome*, SARS). En 2003, on avait d'ailleurs déjà pu observer une véritable épidémie liée à un tel coronavirus, ce dernier baptisé pour cette raison SARS-CoV.

Le 11 février 2020, un groupe d'experts mandatés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) avait établi que le coronavirus responsable du foyer survenu le 31 décembre 2019 à Wuhan, en Chine, appartenait à la famille des virus apparentés au SARS. D'où la dénomination de SARS-CoV-2. Le même jour, l'OMS annonçait que la COVID-19 serait le nom de la maladie causée par ce nouveau coronavirus.

L'expansion de l'épidémie à l'échelle mondiale fut foudroyante, au point que l'OMS décréta le 11 mars 2020 que la COVID-19 pouvait être qualifiée de véritable pandémie. Sa sévérité et sa létalité étaient alors déjà bien établies.

En effet, d'après Rabadan (2020, 56), qui s'appuie lui-même sur un rapport de l'OMS, 80% des cas décelés en laboratoire contractaient une forme bénigne à modérée de la maladie, 14% une forme sévère et 6% se trouvaient dans un état critique, montrant des symptômes d'arrêt respiratoire et de dysfonctionnements de nombreux organes.

Les patients hospitalisés présentaient des symptômes semblables dans un premier temps, mais avec des difficultés respiratoires dès après une semaine. Par la suite, le temps moyen avant décès – lorsque ce dernier survenait bien sûr – était de 18 jours après l'observation des premiers symptômes. Les complications les plus fréquentes conduisant au décès se nommaient septicémie (infection générale), arrêt respiratoire ou arrêt cardiaque.

Avec le temps, il est apparu que le virus affectait, en plus des poumons, bien d'autres organes : le cœur, le système digestif, le cerveau, les reins et la peau, notamment par le biais d'éruptions cutanées et d'engelures. L'atteinte du système de la coagulation sanguine est très fréquente avec la formation de caillots débouchant sur des accidents vasculaires graves a été également observée dans les cas les plus sévères.

En l'absence de traitements efficaces et aussi à l'époque, de vaccins, la seule manière de contenir la pandémie et d'éviter la saturation des hôpitaux, consista à introduire des formes plus ou moins rigoureuses de confinement dès le mois de mars 2020. Ces *lockdowns* ont plongé l'ensemble des économies dans une récession profonde (sur ce point, consulter Bismans & Majetti, 2021).

Le relâchement progressif des mesures de confinement a cependant conduit à une deuxième vague pandémique dès l'automne 2020, vague qui sera contenue par la réintroduction de formes partielles de confinement. Pour autant, un élément nouveau survint lorsque les premiers vaccins furent disponibles au tournant des années 2020 et 2021. Suivirent alors, du moins dans tous les pays économiquement avancés, des campagnes de vaccination massive de la population.

L'émergence imprévisible du virus à Wuhan en décembre 2019 relève bien sûr de l'incertitude radicale. Pour autant, plusieurs séries chronologiques étaient déjà disponibles, notamment :

- (i) les données statistiques relatives à la sévérité du virus que nous venons de citer ont été recueillies dès la fin décembre 2019 et rapidement rendues publiques par l'OMS ;
- (ii) des épidémies liées aux différents coronavirus avaient pu être observées à deux reprises dans le passé : l'une en 2003, causée par le SARS-Cov ; l'autre, en 2012, causée par le MERS-CoV (*Middle East Respiratory Syndrome* ; Moyen Orient parce que le virus avait été transmis par le chameau).

2.2 Puis vint la modélisation...

Il est important de signaler que des modèles statistiques avaient été mis au point, toujours dans le passé, pour étudier la propagation des épidémies de grippe et leurs effets. Sur cet acquis, vinrent se greffer plusieurs études

À notre sens, le modèle statistique le plus intéressant et le plus précoce est celui de Ferguson et al. (16 mars 2020). Sans entrer dans trop de détails – voir davantage de précisions dans Bismans et al. (2021) –, la construction conceptuelle en question repose sur un modèle antérieur de simulation des épidémies de grippe décrit dans Ferguson et al. (2006). Il s'appuie sur quatre hypothèses, à savoir :

1. la période d'incubation de la maladie est de 5,1 jours. La contagiosité d'un individu débute 12 heures avant que les premiers symptômes n'apparaissent (Pour les asymptomatiques, la période d'incubation est de 4,6 jours) ;
2. sur base des données recueillies à Wuhan, le taux de reproduction prend des valeurs entre 2,0 et 2,6 ;
3. la contagiosité des individus est supposée varier temporellement et suivre une distribution gamma de paramètres 1 et 0,25 ;
4. les individus infectés sont supposés immunisés contre une réinfection, du moins à court terme, comme l'expérience des épidémies de grippe le montre.

Les auteurs ont également considéré différentes formes de confinement (de la moins sévère jusqu'à la plus sévère) et comparé le nombre de décès correspondant par rapport à une situation de libre circulation du virus. Ils ont alors fait tourner leur modèle pour deux pays (les États-Unis et la Grande Bretagne) et sur chaque journée d'une période s'étalant de mars 2020 à octobre 2020.

Nous nous limiterons à donner deux résultats valables pour la Grande Bretagne (voir Bismans et al., 2021, 19-22 et 31-34 pour les simulations complètes) : en cas de laissez-faire intégral, le nombre de décès est de 510.000 ; l'imposition de la forme la plus sévère de confinement ramène ce nombre à un intervalle compris entre 8.700 à 39.000 décès.

Deux éléments sont remarquables dans ces simulations, réalisées en février 2020, rappelons-le, donc avant tout confinement : d'une part, le laissez-faire intégral conduit à une véritable hécatombe humaine ; d'autre part, en l'absence de vaccins, le confinement est indispensable pour réduire fortement le nombre de décès et éviter la saturation des hôpitaux.

3. Spécification du modèle ARDL

Nous commencerons par décrire les séries utilisées, après quoi nous examinerons leurs différentes propriétés, notamment en matière de stationnarité ou de non-stationnarité (au second ordre).

3.1 Les séries utilisées

Les trois séries chronologiques utilisées sont celles du nombre d'hospitalisations pour cause de COVID (notée LHOP, le « L » dans cette désignation signifiant le logarithme base e), du nombre de contaminations testées, désigné par LCONT et enfin, du nombre total de personnes complètement vaccinées (donc deux doses) contre la pandémie, cette variable étant notée LVAC.

Ajoutons que ces données, qui concernent la Belgique exclusivement, sont journalières (les 7 jours de la semaine) et couvrent la période allant du 1 février 2021 jusqu'au 31 décembre de la même année. Un tel intervalle temporel a été retenu, parce que la campagne de vaccination n'a commencé qu'à partir du mois de février 2021.

Voici les graphes comportant les données des séries logarithmiques précédemment décrites, en commençant par les hospitalisations et les contaminations (Figure 1).

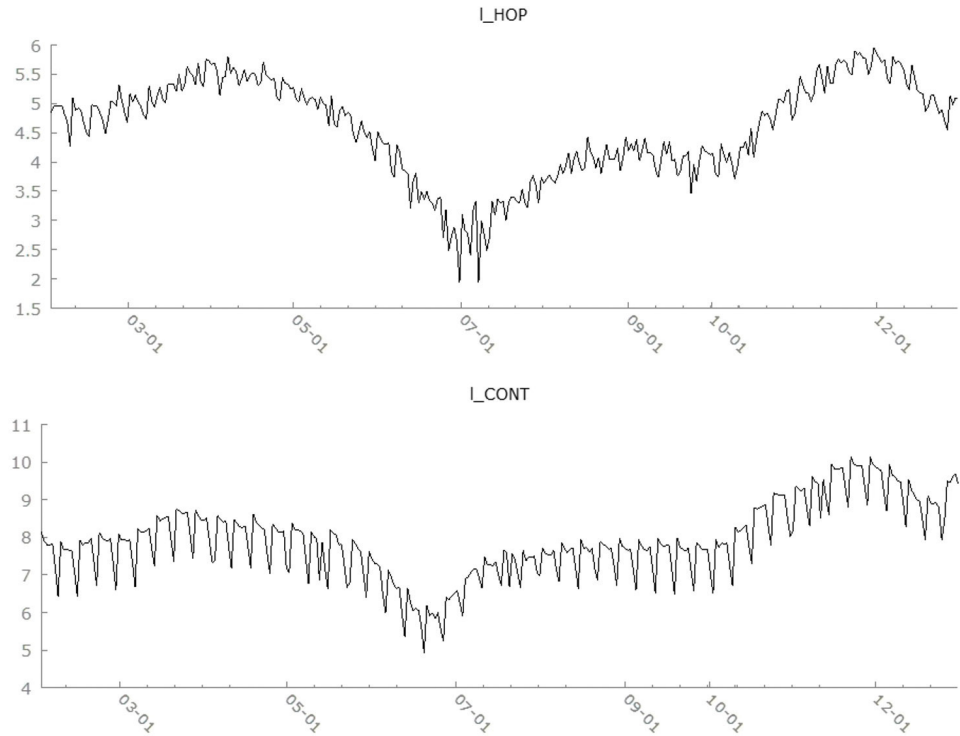


Figure 1. Représentation graphique des séries LHOP et LCONT
Source : Sciensano.

Le profil temporel de ces deux variables est, en définitive, fort semblable. On observe d’abord une augmentation (assez faible) des hospitalisations et des contaminations jusqu’en avril 2021, après quoi les deux séries décroissent jusqu’en juin. Dès le mois de juillet, avec le déconfinement et les vacances, les contaminations et hospitalisations repartent à la hausse, au moins jusqu’en novembre. Une légère décline s’observe ensuite durant le mois de décembre, plus marquée pour ce qui concerne les hospitalisations.

Voici à présent le graphe de la série du nombre de vaccinés.

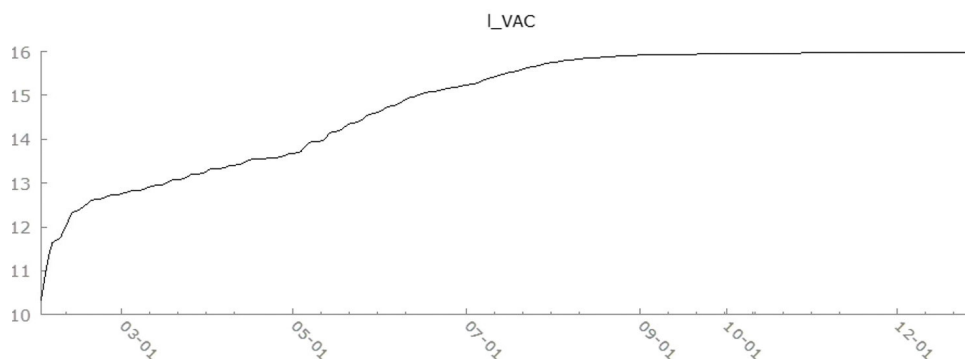


Figure 2. Graphe de LVAC

Source : Sciensano.

La chronique du nombre cumulé de personnes complètement vaccinées témoigne, de toute évidence, de la présence d'un trend, d'une tendance croissante, comme l'indique clairement la Figure 2. C'est ainsi que dans la série brute, ce nombre est passé de 30.873 unités le 1 février à 8.800.721 personnes le 20 septembre 2021.

3.2 Tester la non-stationnarité

Nous utiliserons, comme nous l'avons indiqué, le Dickey-Fuller Augmenté (ADF), de même que celui d'Elliot-Rothenberg-Stock (ERS). Toutefois, eu égard à la présence potentielle de ruptures, spécialement dans les séries autres que celle de LVAC, nous réaliserons également un test de racine unité avec rupture structurelle.

Ces derniers tests sont nombreux, ainsi que nous l'avons indiqué. On mettra en œuvre ici exclusivement celui associé à Perron (1997) et Vogelsang-Perron (1998). L'idée de base en est simple. D'abord, il faut distinguer deux modélisations possibles selon que les valeurs aberrantes (*outliers*) se présentent sous la forme additive (*additive outlier model*, AO) ou innovationale (*innovational outlier model*, IO). Ensuite la détermination des dates inconnues se réalise à l'aide du critère de la minimisation ou de la maximisation d'une statistique τ associée au test de Dickey-Fuller (sur ce dernier, voir Bismans & Damette, 2023, 38).

Compte tenu de la présence de trends différenciés dans toutes les chroniques retenues, nous utiliserons le modèle IO, mieux adapté au cas où le changement dans le trend est progressif, donc non immédiat. Il s'ensuit que les séries se comportent face aux chocs affectant la fonction de trend de la même manière qu'elles réagissent aux chocs associés à un processus d'innovation.

Par ailleurs, nous permettrons également un changement, à la fois dans l'intercept et la pente de la fonction de trend lors de la date T_b . Le test consistera

alors à utiliser la statistique t sous l'hypothèse nulle que dans l'équation de régression :

$$y_t = \mu + \theta DU_t + \beta t + \gamma DT_t + \delta D(T_b)_t + \alpha y_{t-1} + \sum_{i=1}^k c_i \Delta y_{t-i} + \varepsilon_t, \quad (2)$$

où $DU_t = \mathbf{1}(t > T_b)$, $DT_t = \mathbf{1}(t > T_b)t$ et $D(T_b)_t = \mathbf{1}(t = T_b + 1)$, avec $\mathbf{1}(\cdot)$ une fonction indicatrice.

Dans cette équation, il faut déterminer le paramètre k et surtout sélectionner la date de rupture T_b . Dans notre cas, eu égard à ce que nous ne faisons pas de supposition *a priori* sur le signe du changement dans la tendance, cette date est choisie en utilisant le **maximum de la valeur absolue** de $\hat{t}_{\hat{\gamma}}$. Sous l'hypothèse nulle d'une racine unitaire, la statistique de test correspondante est notée $\tau_{\alpha, |\gamma|}$.

Voici le Tableau 1 qui regroupe les différents tests de racine unité mis en œuvre. Précisons que LHOP, LINT et LCONT incorporent toutes trois une constante, tandis que, comme indiqué, LVAC comporte une constante et une tendance. Enfin, les statistiques de tests sont mentionnées et les p-valeurs asymptotiques correspondantes sont données, entre parenthèses, sous chacune de ces statistiques, tandis que pour les tests avec rupture structurelle, la date associée à cette rupture est également indiquée.

Tableau 1. Tests de racine unité

Variables	Test ADF	Test ERS	$\tau_{\alpha, \gamma }$
LHOP	-2,41 (0,14)	-1,36 (0,18)	-4,192 (18/06/21) (0,112)
LVAC	-0,45 (0,97)	036 (0,98)	-4,239 (11/07/21) (0,98)
LCONT	-1,37 (0,6)	-1,33 (0,19)	-4,219 (18/06/21) (0,106)

Source : Élaboration propre.

La conclusion à tirer de cet ensemble de tests est sans ambiguïté : les p-valeurs asymptotiques sont toutes supérieures à 13%, de sorte que l'hypothèse nulle d'une racine unité est acceptée. Les dates de rupture se concentrent, pour leur part, sur la période courant du 18 juin au 11 juillet 2021.

En conséquence, toutes les variables retenues sont *intégrées du même ordre*, soit un, et l'on note donc que

$$\text{LHOP, LVAC, LCONT} \sim I(1).$$

4. Estimation du modèle ARDL

Compte tenu de l'équation (1), le modèle ARDL peut être respecifié de manière à obtenir l'équation suivante :

$$\Delta LHOP_t = \sum_{i=1}^p \alpha_i \Delta LHOP_{t-i} + \sum_{j=0}^{k_1} \beta_{1j} \Delta LVAC_{1,t-j} + \sum_{j=0}^{k_2} \beta_{2j} \Delta LCONT_{2,t-j} - (1 - \alpha_1 - \dots - \alpha_p) [LHOP_{t-1} - a - \gamma_1 LVAC_{1,t-1} - \gamma_2 LCONT_{2,t-1}] + \varepsilon_t, \quad (3)$$

où les variables initiales sont exprimées en différences premières. Cette dernière équation a la structure d'un modèle ARDL (p, k_1, k_2) .

Pour estimer le modèle (3), qui comporte donc à la fois une relation de cointégration entre les trois variables et un mécanisme à correction d'erreur, nous mettons en œuvre la méthodologie GETS, c'est-à-dire du « général au spécifique », sur laquelle nous nous sommes expliqués dans la section 3.2.

4.1 La procédure de réduction

En nous référant à l'équation (3), il nous faut d'abord déterminer le nombre de décalages à prendre en considération. De ce point de vue, nous avons choisi $k_1 = k_2 = 0, 1, \dots, 7$, compte tenu que les données utilisées étaient journalières, tandis que pour la variable dépendante, nous avons retenu forcément des décalages allant d'un jour à sept jours.

Eu égard à ces choix, le modèle estimé initial, dans lequel les hospitalisations constituent la variable dépendante, se présente comme suit (Tableau 2).

Tableau 2. Estimation initiale

Variable	Coefficient	Statistique t	p-valeur
Constante	0,600	0,186	< 0,01
LHOP (-1)	-0,218	0,042	< 0,01
LVAC (-1)	- 0,077	0,016	< 0,01
LCONT (-1)	0,199	0,041	< 0,01
DLVAC	- 1,460	1,101	
DLVAC (-1)	- 0,658	1,026	
DLVAC (-2)	-0,355	0,729	
DLVAC (-3)	- 0,336	0,816	
DLVAC (-4)	- 0,174	1,006	
DLVAC (-5)	- 0,321	1,013	
DLVAC (-6)	- 0,687	0,842	

Variable	Coefficient	Statistique <i>t</i>	p-valeur
DLVAC (-7)	1,454	0,590	< 0,05
DLCONT	0,074	0,031	< 0,05
DLCONT (-1)	0,121	0,069	
DLCONT (-2)	0,018	0,072	
DLCONT (-3)	-0,028	0,070	
DLCONT (-4)	-0,085	0,062	
DLCONT (-5)	-0,015	0,056	
DLCONT (-6)	-0,031	0,053	
DLCONT (-7)	0,014	0,044	
DLHOP (-1)	-0,591	0,077	<0,01
DLHOP (-2)	-0,406	0,089	<0,01
DLHOP (-3)	-0,187	0,087	<0,05
DLHOP (-4)	-0,042	0,081	
DLHOP (-5)	-0,060	0,076	
DLHOP (-6)	-0,024	0,142	
DLHOP (-7)	0,049	0,054	
R2 corrigé = 0,65		$F(26, 299) = 59,88$, p-valeur = 0,000000	

Source : Élaboration propre.

Remarquons d'abord que seuls neuf coefficients sont significativement différents de zéro, leur p-valeur étant au moins inférieure à 5%. (Les autres p-valeurs ne sont pas mentionnées, lorsqu'elles sont supérieures au seuil de 5 pourcents.)

Remarquons aussi que le coefficient de détermination - corrigé pour tenir compte du nombre de régresseurs - est égal à 65%, tandis que le test F conduit au rejet de l'hypothèse de nullité de l'ensemble des coefficients du modèle.

Commence alors la procédure de réduction du nombre de variables, qui doit nous conduire au modèle final. Elle se mènera en trois étapes, chacune d'entre elles étant caractérisée par les essais d'élimination des variables suivantes :

1. $dLVAC(-3) = \emptyset = dLVAC(-6) = dLCONT(-4) = \emptyset = dLCONT(-7) = 0$
et $dLHOP(-5) = \emptyset = dLHOP(-7) = 0$;
2. $dLVAC = dLVAC(-1) = dLCONT(-3) = dLHOP(-4) = 0$;
3. $dLVAC(-2) = dLVAC(-7) = 0$.

Lors de chaque itération, la statistique de test F confirme la nullité globale des coefficients testés et deux critères d'information au moins (Hannan-Quinn et Schwarz bayésien) sont minimisés au cours de l'opération de réduction.

Le Tableau 3 donne les estimateurs du modèle final, la statistique t , ainsi que les p -valeurs correspondantes.

Tableau 3. Le modèle final des hospitalisations

	Coefficient	Statistique t	p -valeur
Constante	0,324	2,079	< 0,05
LHOP (-1)	-0,187	-5,797	< 0,01
LVAC (-1)	-0,059	-5,276	< 0,01
LCONT (-1)	0,179	6,628	< 0,01
dLCONT	0,117	7,159	< 0,01
dLCONT (-1)	0,187	8,133	< 0,01
dLCONT (-2)	0,067	2,351	< 0,05
dLHOP (-1)	-0,605	-8,619	< 0,01
dLHOP (-2)	-0,375	-5,140	< 0,01
dLHOP (-3)	-0,208	-4,537	< 0,01

Source : Élaboration propre.

Tous les coefficients sont fortement significatifs. De plus, le test F (non repris ici) conduit à ce qu'on puisse rejeter la nullité globale de ces coefficients. De même, les tests d'autocorrélation, de stabilité des estimations et de spécification de l'équation sont favorables.

Par contre, le modèle souffre d'un handicap non négligeable : les résidus d'estimation sont hétéroscédastiques. En effet, l'application du test de Breusch-Pagan, par exemple, dont l'hypothèse nulle est l'homoscédasticité des résidus, fournit les résultats suivants :

LM=207,058, avec une p -valeur = $1,0961e^{-39}$.

4.2 Correction de l'hétéroscédasticité

Puisque la variance de nos équations n'est pas constante dans le temps, il est indispensable de modéliser explicitement la dynamique correspondante. Nous ferons l'hypothèse à cet égard que la variance suit un processus GARCH (*Generalized Autoregressive Conditional Heteroskedasticity*), processus développé à l'origine par Bollerslev (1986) pour mesurer la volatilité d'une série.

Soient $\varepsilon_t = v_t \sigma_t, \forall t$, avec $v_t \sim N(0,1)$ et $I_{t-1} = \{\varepsilon_{t-1}, \varepsilon_{t-2}, \dots\}$ l'ensemble d'information disponible à la période $t-1$. La perturbation ε_t est dite suivre un processus GARCH (p, q) si

$$\sigma_t^2 = E(\varepsilon_t^2 | I_{t-1}) = \alpha_0 + \sum_{j=1}^q \alpha_j \varepsilon_{t-j}^2 + \sum_{i=1}^p \beta_i \sigma_{t-i}^2, \tag{4}$$

où p désigne le nombre de décalages de la variance conditionnelle pris en considération.

En pratique, par souci de parcimonie, on se contente, presque toujours, d'utiliser un processus GARCH (1,1) pour modéliser la variance hétéroscédastique d'une série. Nous suivrons cette pratique et nous ajouterons, en conséquence, une équation supplémentaire, qui devra être estimée, à notre modèle. Le Tableau 4 fournit les résultats relatifs au modèle ainsi respecifié.

Tableau 4. Modèle final des hospitalisations

	Coefficient	p-valeur
Constante	0,473	< 0,01
LHOP (-1)	-0,212	< 0,01
LVAC (-1)	-0,065	< 0,01
LCONT (-1)	0,187	< 0,01
dLCONT	0,096	< 0,01
dLCONT (-1)	0,168	< 0,01
dLHOP (-1)	-0,418	< 0,01
dLHOP (-2)	-0,270	< 0,01
dLHOP (-3)	-0,217	< 0,01
Alpha (0)	0,00068	0,138
Alpha (-1)	0,148	< 0,01
Beta (-1)	0,836	< 0,01

Source : Élaboration propre.

La constante est significativement différente de zéro. La relation de cointégration est donnée par les trois variables logarithmiques décalées d'une période – nous l'analyserons dans la section suivante. Le mécanisme à correction d'erreur comporte, pour sa part, les seules variables dLCONT et dLHOP. Enfin, les estimateurs de l'équation GARCH (1,1) figurent dans les trois dernières lignes du tableau.

Pour le reste, voici quelques remarques qui résultent, presque immédiatement, de la lecture de ce tableau :

- (i) tous les coefficients du modèle sont significatifs à moins d'un pourcent, à la seule exception de la constante α_0 dans l'équation GARCH (1,1), qui n'est pas significativement différente de zéro ;
- (ii) la variable LVAC n'intervient pas dans le mécanisme à correction d'erreur, mais bien dans la relation de cointégration, ce qui signifie qu'elle constitue un déterminant de long terme du nombre d'hospitalisations ;
- (iii) par contre, les variables DLCONT, moyennant sa valeur courante et un retard d'une journée, et DLHOSP, décalée de 1 à 3 jours, jouent un rôle majeur dans l'ajustement de court terme du modèle à la relation d'équilibre décrite par les trois premières variables du tableau. À noter d'ailleurs que les paramètres estimés correspondant à cette dernière variable décalée sont tous négatifs, de sorte que l'accroissement du nombre d'hospitalisations est corrigé négativement par rapport à ce que cet accroissement serait en fonction de la seule relation de cointégration.

5. Analyse de la relation de cointégration

Dans notre modèle, trois variables sont prises en considération pour déterminer la relation d'équilibre correspondante. Il se pourrait en conséquence qu'il existe au moins une seconde relation entre les trois variables retenues.

5.1 Combien de relations de cointégration ?

Nous allons à présent appliquer la procédure multivariée préconisée par Johansen (1988, 1995). En bref, cette procédure est basée sur la représentation d'un modèle VAR (*Vector AutoRegressive*) ou autorégressions vectorielles, sous la forme à correction d'erreur. De plus, elle utilise abondamment la méthode d'estimation par maximum de vraisemblance et entretient un rapport étroit avec la technique multidimensionnelle des corrélations canoniques, qui constitue une généralisation de la notion de corrélation entre deux variables aléatoires (Pour plus de précisions sur la procédure de Johansen, nous renverrons à Bismans & Damette (2023, 148 et sq.).

Quoi qu'il en soit, la procédure en question commence par calculer deux statistiques de tests destinées à déterminer le nombre de relations de cointégration – dans les termes de Johansen, le *rang de cointégration* – entre un ensemble de n variables **non stationnaires et intégrées du même ordre** : il s'agit en l'occurrence du test de la trace et de celui de la valeur propre maximale.

Considérons le modèle à correction d'erreur vectoriel comprenant k variables et p décalages :

$$\Delta \mathbf{y}_t = \Pi \mathbf{y}_{t-1} + \sum_{j=1}^{p-1} \Phi_j \Delta \mathbf{y}_{t-j} + \boldsymbol{\varepsilon}_t.$$

En ce qui concerne le test de la **trace**, nous avons

$$H_r : \text{rg}(\Pi) = r < k \text{ contre } H_k : \text{rg}(\Pi) = k,$$

avec $r = 0, 1, \dots, k-1$ le nombre de relations de cointégration.

Pour celui de la valeur propre maximale, il s'agit de tester

$$H_r : \text{rg}(\Pi) = r < k \text{ contre } H_{r+1} : \text{rg}(\Pi) = r + 1,$$

où $r = 0, 1, \dots, k-2$.

Le Tableau 5 donne les statistiques et p -valeurs correspondantes.

Tableau 5. Tests du rang de cointégration

Rang	Stat. Trace	p-valeur	Stat. VP max	p-valeur
0	111,11	0,0000	91,895	0,0000
1	19,121	0,0118	16,535	0,0195
2	2,6753	0,1019	2,6753	0,1019

Source : Élaboration propre.

Les deux tests livrent la même conclusion : puisque pour un rang égal à l'unité, les p -valeurs sont supérieures à la probabilité de l'erreur de première espèce, on accepte l'hypothèse nulle d'une seule relation de cointégration.

5.2. Équation de cointégration

En faisant fond sur le Tableau 4, la relation d'équilibre statique de long terme – nous supprimerons donc toute référence temporelle dans la notation des variables – qui résulte de l'estimation du modèle ARDL, est la suivante :

$$\begin{aligned}
 LHOP &= \frac{0,473}{0,212} - \frac{0,065}{0,212} LVAC + \frac{0,187}{0,212} LCONT \\
 &\Leftrightarrow LHOP = 2,231 - 0,306 LVAC + 0,882 LCONT.
 \end{aligned} \tag{6}$$

Au vu de l'équation (6), plusieurs conclusions importantes peuvent immédiatement être tirées :

1. Eu égard à ce que les trois variables sont exprimées en logarithmes, les coefficients de LVAC et LCONT représentent, d'une manière générale, des élasticités, c'est-à-dire des rapports de taux de variation relative.
2. Dès lors, deux remarques s'imposent :

- lorsque le nombre de personnes vaccinées s'accroît de 1 pourcent, alors le nombre de personnes qui sont hospitalisées diminue, lui, d'environ un peu plus de 0,3 pourcent.
- par contre, une augmentation de 1 pourcent des cas de contamination se traduit par un accroissement des hospitalisations de quasiment 0,9 pourcent ; à l'inverse, si les contaminations se réduisent d'un pour cent, alors les hospitalisations diminueront d'un pourcentage légèrement inférieur.

Il existe bien sûr d'autres techniques que l'utilisation d'un modèle ARDL pour déterminer une relation de cointégration. La première d'entre elles a été préconisée par Engle & Granger (1987) ; elle n'est toutefois plus guère utilisée de nos jours. La deuxième est due à Pesaran, Shin & Smith. Elle exige également l'estimation d'un modèle ARDL, mais entre des variables qui sont exprimées en niveau et dont on ne sait si elles sont intégrées d'ordre zéro ou d'ordre un.

Les troisième et quatrième méthodes d'estimation alternatives sont constituées respectivement par les moindres carrés dynamiques (*Dynamic Ordinary Least Squares*, DOLS) dus à Stock et Watson (1993) et les moindres carrés complètement modifiés (*Fully Modified Ordinary Least Squares*, FMOLS), associés aux noms de Phillips-Hansen (1990) et Phillips (1995).

Enfin, il faut prendre en compte une dernière approche, qui est associée aux travaux de Johansen (1988, 1995). Elle est de nature essentiellement multidimensionnelle et conduit, en conséquence, à l'estimation d'un vecteur à correction d'erreur.

Il est instructif de donner les résultats atteints par chacune de ces méthodes alternatives et de les comparer simultanément avec nos propres estimations telles qu'elles s'expriment dans l'équation (6).

Tableau 6. Comparaison des estimations

	ARDL	DOLS	FM-OLS	Johansen
Constante	2,231*	3,492*	3,052*	3,921*
LVAC	-0,306*	-0,343*	-0,315*	-0,379*
LCONT	0,882*	0,792*	0,792*	0,827*

Note : * indique la significativité des coefficients à un pourcent.

Source : Élaboration propre.

Ces différents constats indiquent bien la robustesse de l'estimation de la relation de cointégration entre les trois variables, relation qui constitue le sous-produit de notre modèle dynamique à correction d'erreur.

Conclusions

Plusieurs implications empiriques significatives découlent de l'analyse réalisée, qui avait, rappelons-le, pour objectif ultime de montrer comment l'économétrie peut progressivement rendre compte des situations d'instabilité et d'incertitude radicale.

En premier lieu, la valeur prise par l'élasticité des hospitalisations par rapport au nombre de personnes vaccinées témoigne de l'effet positif des campagnes de vaccination contre la maladie causée par le SARS-Cov2.

En deuxième lieu, le fait que la diminution du nombre de personnes contaminées par le virus induise, au vu de l'élasticité obtenue, une diminution, presque de même ampleur, du nombre de personnes hospitalisées, permet d'affirmer que des mesures telles que les gestes barrières et le port du masque chirurgical ont toute leur raison d'être. Plus généralement, le confinement, sous ses différentes formes plus ou moins rigoureuses, trouve, au travers de cette élasticité estimée, sa justification.

RÉFÉRENCES

- Bismans, F., Majetti, R. (2021). Marchés financiers, dette et récession en période de COVID-19 : l'exemple de la zone euro, in Eboué, C. (dir.). *Finance, banque, microfinance. Où va la richesse créée ?* Bruxelles : Larcier.
- Bismans, F., Dubois, D., Renda, J.-C. (2021). *Comprendre le coronavirus*. Flémalle : Du Coq.
- Bismans, F., Grossinho, M.doR. (2022), *Mathématiques et Économie. Une approche historique*, Paris : Classiques Garnier.
- Bismans, F., Damette, O. (2023), *Économétrie dynamique. Modèles et applications*, Paris : Ellipses.
- Bolleslev, T. (1986). Generalized Autoregressive Conditional Heteroskedasticity. *Journal of Econometrics*, 31, 307-327.
- Engle, R.F., Granger, C.W.J. (1987). Co-integration and Error Correction: Representation, Estimation, and Testing. *Econometrica*, 55, 251-276.
- Castle, J.L., Hendry, D.F. (2019). *Modelling our Changing World*, Cham: Palgrave/Macmillan.
- CNRS. (1954). *Fondements et applications de la théorie du risque en économétrie*. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique.
- Ferguson, N.M. et al. (2006). Strategies for Mitigating an Influenza Pandemic. *Nature*, 442, 448-452.
- Ferguson, N.M., Laydon, D. et al. (2020). Impact of Non-pharmaceutical Interventions (NPIs) to Reduce COVID-19 Mortality and Healthcare Demand, Imperial College, London, 16-03-2020, 20 pages. DOI: <https://doi.org/10.25561/77482>.

- Hendry, D.F. (2000). *Econometrics. Alchemy or Science ?* Oxford: Oxford University Press.
- Hendry, D.F., Doornik, J.A. (2014). *Empirical Model Discovery and Theory Evaluation. Automatic Selection methods in Econometrics*. Cambridge-London: Massachusetts Institute of Technology Press.
- Johansen, S. (1988). Statistical Analysis of Cointegration Vectors. *Journal of Economic Dynamics and Control*, 12, 231-254.
- Johansen, S. (1995). *Likelihood-based Inference in Cointegrated Vector Autoregressive Models*. Oxford: Oxford University Press.
- Kay, J., King, M. (2021). *Radical Uncertainty*. London: The Bridge Street Presse.
- Knight, F.H. (1921). *Risk, Uncertainty and Profit*. Boston and New York: Houghton Mifflin Company.
- Patterson, K. (2010). *A Primer for Unit Root Testing*, Basingstoke-New York: Palgrave Macmillan.
- Perron, P. (1989). The Great Crash, the Oil Price Shock and the Unit Root Hypothesis. *Econometrica*, 57, 1361-1401.
- Perron, P. (1997). Further Evidence of Breaking Trend Functions in Macroeconomic Variables. *Journal of Econometrics*, 80, 355-385.
- Perron, P. (2007). Dealing with Structural Breaks. In : Mills, T.E., Patterson, K. (eds). *Palgrave Handbook of Econometrics*. Basingstoke-New York: Palgrave-Macmillan, 1, 278-352.
- Perron, P., Vogelsang, T.J. (1992). Nonstationarity and Level Shifts with an Application to Purchasing Power Parity. *Journal of Business and Economic Statistics*, 10, 301-320.
- Phillips, P.C.B. (1995). Fully Modified Least Squares and Vector Autoregressions. *Econometrica*, 63, 1023-1078.
- Phillips, P.C.B., Hansen, B.E. (1990). Statistical Inference in Instrumental Variable Regression with I(1) Processes. *Review of Economic Studies*, 57, 99-125.
- Rabadan, R. (2020). *Understanding Coronavirus*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sargan, D. (1964). Wages and Prices in the United Kingdom: A Study in Econometric Methodology. In Hart, P.E., Mills, G., Whitaker, J.K. (eds.). *Econometric Analysis for National Economic Planning*. London: Butterworth, 25-63.
- Stock, J., Watson, M.W. (1993). A Simple Estimator of Cointegrating Vectors in Higher Order Integrated Systems. *Econometrica*, 61, 783-820.
- Vogelsang, T.J., Perron, P. (1998). Additional Tests for a Unit Root Allowing the Possibility of Breaks in the Trend Function. *International Economic Review*, 39, 1073-1100.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCOSYSTÈMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE ET EN EUROPE

Juliana VASSILEVA

Nouvelle Université Bulgare
Département d'Administration et de Gestion

jvassileva@nbu.bg

ORCID : 0000-0001-7497-8245

Roger TSAFACK NANFOSSO

Université de Dschang
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

roger.tsafack-nanfosso@univ-dschang.org

ORCID : 0000-0003-3892-2409

RÉSUMÉ

Cet article propose une analyse comparative du développement des écosystèmes d'intelligence artificielle (IA) en Afrique et en Europe. Reconnaisant la nature dynamique du paysage de l'IA, l'étude explore les principales tendances, réalisations, défis et opportunités qui façonnent l'adoption de l'IA dans ces régions. L'Afrique, tout en faisant face à des limitations d'infrastructure, montre une prise de conscience croissante du potentiel de l'IA pour relever les défis sociétaux et favoriser la croissance économique, notamment en Afrique du Sud, au Nigeria, au Kenya et au Ghana. L'émergence de start-ups en IA et de hubs d'innovation contribue au développement des compétences et à l'adoption de cette technologie cognitive. En Europe, le paysage de l'IA se caractérise par sa diversité, avec des contributions significatives au

Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en région nordique. Des investissements robustes dans la recherche et le développement, associés à des stratégies menées par l'UE, mettent en évidence l'engagement de l'Europe à favoriser l'innovation en matière d'IA. Les cadres réglementaires, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et les réglementations spécifiques à l'IA, soulignent l'accent mis par la région sur une utilisation responsable et éthique de l'IA. La collaboration entre les pays européens renforce davantage la position du continent dans l'arène mondiale de l'IA. La présente étude exploratoire présente des perspectives sur les trajectoires distinctes du développement des écosystèmes d'IA en Afrique et en Europe, mettant en lumière les priorités régionales, les défis et les efforts de réalisations et de collaboration. Les résultats contribuent à une compréhension nuancée du paysage mondial de l'IA, informant les décideurs, les chercheurs et les acteurs de l'industrie sur les approches diverses qui façonnent l'adoption de l'IA sur ces continents.

Mots-clés: écosystèmes d'innovation régionales, IA, Afrique, Europe

JEL classification: O10, O14, O25, O32

THE DEVELOPMENT OF ARTIFICIAL INTELLIGENCE ECOSYSTEMS IN AFRICA AND EUROPE

ABSTRACT

This article offers a comparative analysis of the development of artificial intelligence (AI) ecosystems in Africa and Europe. Recognizing the dynamic nature of the AI landscape, the study explores the main trends, achievements, challenges, and opportunities shaping AI adoption in these regions. Africa, while facing infrastructure limitations, is showing an increasing awareness of AI's potential to address societal challenges and foster economic growth, like in South Africa, Nigeria, Kenya, and Ghana. The emergence of AI start-ups and innovation hubs contributes to skills development and the adoption

of this cognitive technology. In Europe, the AI landscape is characterized by diversity, with significant contributions from countries such as the United Kingdom, Germany, France, and the Nordic region. Robust investments in research and development, combined with EU-led strategies, underscore Europe's commitment to promoting AI innovation. Regulatory frameworks, notably the General Data Protection Regulation (GDPR) and AI-specific regulations, highlight the region's focus on responsible and ethical AI use. Collaboration among European countries further strengthens the continent's position in the global AI arena. This exploratory study provides insights into the distinct trajectories of AI ecosystem development in Africa and Europe, shedding light on regional priorities, challenges, and efforts in achievements and collaboration. The findings contribute to a nuanced understanding of the global AI landscape, informing policymakers, researchers, and industry players about the diverse approaches shaping AI adoption on these continents.

Keywords: Regional innovation ecosystems, AI, Africa, Europe

Introduction

Si l'IA a vu le jour en 1950 grâce à l'article d'Alan Turing intitulé « Computing machinery and intelligence », « *Aujourd'hui, l'intelligence artificielle est une priorité urgente.* » (Jacobides et al., 2021). Une urgence qui est devenue beaucoup plus pressante en 2024, un an et demi après le lancement de ChatGPT le 30 novembre 2022. Cet outil de l'intelligence artificielle (IA) générative a conquis le monde à une vitesse fulgurante, atteignant plus d'un million d'utilisateurs en seulement cinq jours. Cette rapidité de diffusion et de croissance est sans précédent pour toute une autre technologie d'application internet grand public. En seulement deux mois, le nombre d'utilisateurs mensuels a grimpé à 100 millions, et en mai 2024, ce nombre a dépassé les 180 millions avec 1,6 milliard de visites mensuelles sur openai.com (Duerte, 2024).

La moyenne mondiale de l'impact estimé de l'adoption de l'IA sur la croissance annuelle de la productivité sur une période de dix ans atteint 1,5 %, selon l'AI Index Report de 2024 (Maslej, 2024), et même plus pour des pays comme Hong Kong, Israël, le Japon, le Royaume-Uni, la Suède, les États-Unis, Singapour et l'Argentine. En 2018, nous avons déjà observé un saut significatif des investissements en IA, avec des investissements en capital-risque calculés à 76,564 milliards de dollars, augmentant de manière constante au cours des cinq années suivantes (OECD.AI, 2024). En 2021, ces investissements atteignent un pic de 212,621 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Les investissements en capital-risque dans l'IA en 2021 représentent entre la moitié et le tiers des investisse-

ments totaux en capital-risque. Les États-Unis, la Chine et l'UE sont les trois principaux investisseurs dans l'IA, représentant 82,4% des investissements mondiaux en 2021, une part qui se maintient en 2023, et 84-85% en 2019 et 2020. La part des autres pays et régions était d'environ 25% en 2022, 17,6% en 2021, 17,7% en 2023, et moins en 2019 et 2020, respectivement 15,7% et 15,1%.

Plusieurs questions peuvent surgir de ces observations de base, en particulier sur le développement des écosystèmes d'IA dans différents pays et diverses zones géographiques. Les chercheurs ont déjà étudié et décrit de nombreux exemples d'application des technologies cognitives, et particulièrement de l'IA, pour optimiser les processus d'entreprise, améliorer la prise de décision et accroître l'efficacité d'une série d'activités et de fonctions opérationnelles dans plusieurs secteurs d'activités économiques (Agrawal et al., 2018 ; Hadjitchoneva, 2019, 2020, 2022). Définitivement, la discussion sur l'IA est devenue très pratique ou pragmatique, incluant plusieurs aspects de ces technologies sur les modèles d'affaires, la réglementation, l'éthique, les droits de propriété des données, la requalification, et ses impacts attendus sur la structure des emplois (Jacobides et al., 2021 ; Hadjitchoneva, 2024).

Cependant, si de nombreuses études ont exploré les caractéristiques, les approches et les progrès concernant le déploiement de l'IA aux États-Unis, au Canada ou en Chine (Gherhes et al., 2021 ; Ben Rjab et al., 2023), une insuffisance peut être constatée en ce qui concerne d'autres zones géographiques importantes comme l'Afrique (Kolog et al., 2022 ; Mtuze & Morige, 2024). Pour dépasser les limites des cas uniques, il est utile de mener des études comparatives sur le développement de l'IA à l'échelle internationale, car la nature de l'IA en tant que technologie émergente et polyvalente nécessite de comprendre comment les différentes voies régionales interagissent à une échelle mondiale. Par exemple, Montréal, bien que distinctive dans l'IA moderne, a bénéficié de processus endogènes et de ressources exogènes comme le soutien fédéral, les entreprises technologiques américaines et les talents internationaux (Gherhes et al., 2021).

D'autre part, l'axe Afrique-Europe est d'autant plus important à étudier si l'on considère les relations entre ces deux continents, basées sur la proximité géographique et une longue histoire commune. Ces relations sont essentielles et complexes, influencées par des objectifs de paix, de sécurité, et de développement économique, face à la concurrence d'autres puissances, y compris émergentes. De plus, dans la lumière de la volonté exprimée que ce partenariat devienne un véritable « gagnant-gagnant » (Hadjitchoneva & Tsafack Nanfosso, 2023), l'analyse comparative pourrait ouvrir de nouvelles perspectives sur les voies de déploiement et d'optimisation du tissu innovant d'IA, ainsi que de nouvelles opportunités de coopération économique et institutionnelle entre ces deux continents. Dans cette perspective, il est pertinent d'élargir notre connaissance scientifique des processus en étudiant les écosystèmes d'IA innovants dans les deux régions.

L'objectif de notre étude comparative est donc de contribuer à une compréhension nuancée du paysage mondial de l'IA et des caractéristiques susceptibles de favoriser le développement d'écosystèmes d'IA fiables, stimulant ainsi la compétitivité et la croissance économique, tout en promouvant la coopération internationale et la gouvernance dans ce domaine. Cette étude devrait combler un déficit notable dans ce champ des connaissances, et être à la fois informative et utile pour les décideurs, les chercheurs et les acteurs de divers secteurs économiques, en offrant des perspectives variées sur les approches façonnant l'adoption de l'IA en Afrique et en Europe. La méthodologie de recherche adoptée est celle des études exploratoires, compte tenu de la relative nouveauté du sujet. Cette approche vise à marier les dynamiques macroéconomiques avec l'action des « bâtisseurs de systèmes » dans le développement des systèmes d'innovation technologique, permettant ainsi de formuler des pistes de réflexion et des hypothèses à explorer plus en profondeur.

La structure de l'article se décline en trois parties essentielles. La première partie est consacrée à une étude théorique de la littérature, relativement peu nombreuse, de la nature des écosystèmes d'IA ainsi qu'à leur évaluation. Cette section vise à établir un cadre conceptuel adéquat pour comprendre les fondements et les caractéristiques des écosystèmes d'IA. La deuxième partie se focalise sur l'analyse comparative des écosystèmes d'IA en Afrique et en Europe, en mettant en lumière les différences et similitudes entre ces deux régions, ainsi que les facteurs influençant leur développement. La troisième partie présente les résultats de cette analyse comparative suivis d'une discussion des implications de ces résultats. Enfin, la conclusion synthétise les principales découvertes et contributions de l'étude.

1. De la nature de l'écosystème de l'IA et son évaluation

La question de savoir comment et pourquoi de nouvelles industries émergent dans certaines régions et non dans d'autres est centrale aux approches de la géographie économique évolutive, transcendant ainsi le simple modèle linéaire de commercialisation de la recherche (Gherhes et al., 2021). L'approche traditionnelle pour étudier les performances en matière d'innovation technologique utilise la méthode des entrées-sorties : les inputs sont mesurés en termes de ressources telles que la R&D, tandis que les outputs sont évalués par les résultats comme les brevets et les publications scientifiques. L'État joue un rôle crucial en finançant la recherche fondamentale et appliquée, en stimulant les réalisations innovantes et en établissant un cadre réglementaire pour la protection de la propriété intellectuelle. Gherhes et al. (2021) s'appuient sur le cadre des systèmes d'innovation technologique – TIS (Technological Innovation Systems), qui s'avère utile pour

comprendre la création de nouvelles voies régionales axées sur les technologies de l'IA et les connaissances analytiques associées. Ils examinent le rôle de divers groupes d'agents, tels que les universités, les gouvernements fédéraux et provinciaux, les start-ups et les multinationales, dans le développement de l'écosystème d'IA dynamique. Dans le cas étudié, un petit nombre d'acteurs clés – précurseurs et ancrés tels que les sociétés de capital-risque, les universités et laboratoires de recherche publics, les jeunes pousses de l'IA, les grandes entreprises/multinationales, ainsi que l'État – ont contribué à l'émergence de l'IA.

Des méthodes similaires sont observées dans plusieurs études des écosystèmes d'innovation et d'entrepreneuriat (Isenberg, 2014 ; Mazzarol, 2014 ; Mason et Brown, 2014 ; Spigel, 2017 ; OECD, 1997 ; Guilhon, 2017), y compris celles liées à l'IA. Les caractéristiques variées des innovations, telles que les acteurs impliqués et leurs spécificités, ainsi que les types d'innovation et les mesures de performance, distinguent les écosystèmes d'innovation. La compréhension des relations entre ces acteurs est cruciale pour améliorer les performances technologiques et les écosystèmes innovants d'IA, soulignant ainsi l'importance des interactions complexes dans la production, la diffusion et l'application des connaissances spécifiques aux technologies de l'IA (Hadjitchoneva, 2022). Ainsi, dans le cadre du développement de l'IA, il est pertinent d'étudier les deux écosystèmes – entrepreneurial et d'innovation – en raison de leur complémentarité. Le premier se concentre sur l'amélioration des attitudes entrepreneuriales, de l'activité et de l'excellence commerciale, tandis que le second se concentre sur la création, la diffusion et l'utilisation des connaissances et de leurs applications pratiques. Le Tableau 1 présente un résumé de certaines définitions clés des écosystèmes dans le cadre de notre étude, et des approches de base utilisées pour étudier les écosystèmes entrepreneuriaux (EE) et d'innovation (EI). Ces écosystèmes représentent des réseaux de technologies, d'individus et d'organisations qui interagissent pour faire progresser le domaine de l'IA, respectivement des écosystèmes de l'IA (EIA).

Tableau 1. Définitions et approches d'étude des EE, EI et EIA

Auteurs	Définition/Approche
Mason et Brown (2014)	[EE] ...un ensemble d'acteurs interconnectés (entrepreneurs potentiels et existants), d'organisations entrepreneuriales (entreprises, investisseurs en capital-risque, business angels, banques), d'institutions (universités, agences du secteur public, autorités financières) et de processus entrepreneuriaux (pourcentage d'entreprises émergentes, nombre d'entreprises à forte croissance, niveaux de "blockbuster", nombre d'entrepreneurs en série, niveau de mentalité commerciale dans les entreprises et niveaux d'ambition entrepreneuriale) qui se réunissent de manière formelle et informelle pour établir des liens, servir d'intermédiaires et gérer les performances au sein de l'environnement entrepreneurial local.
Gherhes et al. (2021)	[EI] ...utilisent le cadre TIS, défini comme un ensemble d'éléments comprenant les technologies, les acteurs, les réseaux et les institutions, qui contribuent activement au développement du domaine technologique de l'IA. Les acteurs incluent les entreprises, les universités, les instituts de recherche, les financiers, les associations industrielles et les organismes publics, souvent désignés sous le terme de "bâtisseurs de systèmes". Ces acteurs possèdent une influence technique, financière et/ou politique significative, leur permettant d'initier ou de contribuer fortement au développement et à la diffusion des nouvelles technologies d'IA.
Wirtz et al. (2022)	[EIA] Un écosystème de gouvernance de l'IA implique divers membres dont les rôles, capacités, intérêts et actions sont spécifiques à la gouvernance de l'IA, influençant ainsi le processus de gouvernance. L'IA n'affecte pas et n'est pas gouvernée par un seul acteur, mais par une diversité d'acteurs tels que le gouvernement, l'industrie, la société civile et le monde académique, qui jouent tous un rôle au niveau national et mondial. Ensemble, ils forment un réseau d'acteurs avec des intérêts communs, coopérant et rivalisant pour survivre, semblable à un écosystème biologique qui évolue vers une communauté plus structurée. La collaboration de ces acteurs et de leurs capacités conduit à des résultats ou à la création de valeur que chacun ne pourrait atteindre individuellement. Les principales caractéristiques de la gouvernance de l'écosystème de l'IA peuvent être décrites à cinq niveaux : (i) système d'IA, (ii) défis de l'IA, (iii) processus de gouvernance multipartite de l'IA, (iv) mécanismes de gouvernance de l'IA et (v) politique de gouvernance de l'IA. Cet ordre est illustratif et ne constitue pas un ordre strict, car un écosystème est un système complexe et interconnecté où les différents niveaux interagissent entre eux.

Source: Élaboration des auteurs.

Sur la base de l'étude des définitions et des approches des écosystèmes entrepreneuriaux, d'innovation et d'IA, nous proposons un modèle d'évaluation des écosystèmes d'IA, structuré en six sections (domaines) principales – la politique, la finance, l'éducation, la recherche, le marché et les agents économiques, et illustré par la Figure 1.

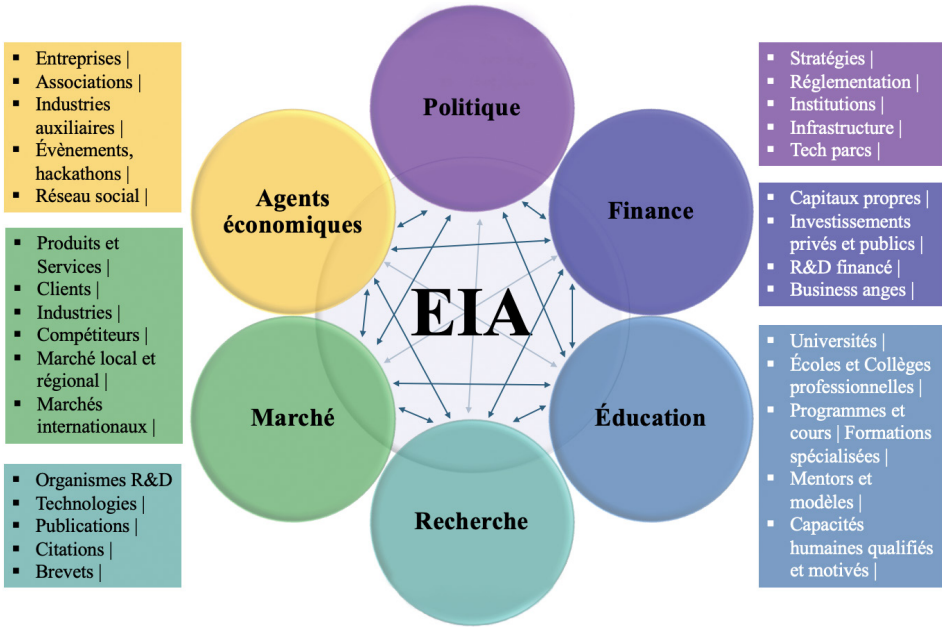


Figure 1. Modèle de l'écosystème de l'IA (EIA)

Source: Élaboration des auteurs.

Ce modèle vise à faciliter la compréhension des interactions et des influences mutuelles qui façonnent l'innovation et le développement dans le domaine de l'IA. Les caractéristiques spécifiques de chaque domaine sont clairement énoncées. Les dynamiques de ces écosystèmes d'IA s'entremêlent entre le niveau microéconomique et le niveau macroéconomique. À cet égard, Gherhes et al. (2021) attirent l'attention sur le fait qu'un accent insuffisant est mis sur l'action des « constructeurs de systèmes » dans le développement des systèmes d'innovation technologique (TIS), en se concentrant principalement sur les dynamiques au niveau macroéconomique. Cela met en lumière l'importance d'une approche plus intégrée qui reconnaît le rôle crucial des acteurs à différents niveaux dans l'avancement des écosystèmes d'IA, surtout dans la phase préformative quand un petit nombre d'acteurs joue un rôle central, étant les principaux artisans de la création de ressources. Ces acteurs participent à divers processus, appelés fonctions, qui soutiennent le développement du TIS. Binz et al. (2016) identifient six fonctions clés (création et diffusion des connaissances, mobilisation de res-

sources, formation de marchés, influence sur l'orientation de la recherche, expérimentation entrepreneuriale et légitimation) qui s'entrelacent dans des chaînes de causalité, avec la légitimation technologique servant à la fois de condition préalable et de résultat du développement des TIS, et se manifestent dans le modèle proposé de l'EIA.

Pour évaluer les écosystèmes d'IA de manière efficace, il est essentiel de poser plusieurs questions pertinentes réparties dans les six domaines principaux de la Figure 1, par exemple : quelles stratégies, réglementations et cadres institutionnels sont en place pour soutenir le développement de l'IA (en Politique) ; quels types de financement sont disponibles et comment sont structurés les investissements en R&D (en Finance) ; quelles institutions et programmes éducatifs existent pour former des ressources humaines qualifiées en IA (en Éducation) ; quels sont les indicateurs de la production de recherche, tels que les publications et les brevets liés à l'IA (en Recherche) ; comment les marchés locaux et internationaux réagissent-ils aux produits et services d'IA, et qui sont les principaux concurrents (en Marché) ; quel rôle jouent les entreprises et les associations industrielles dans l'écosystème de l'IA, et quels événements de mise en réseau sont disponibles (en Agents économiques). Ces questions aident à mieux comprendre les dynamiques de l'écosystème, à identifier ses forces et faiblesses, et à informer les stratégies d'amélioration et de croissance. Le Tableau 1 en Annexe synthétise des questions essentielles à considérer pour évaluer les différents aspects des écosystèmes d'IA dans tous ces domaines.

L'évaluation des stades de développement des systèmes d'innovation technologique (TIS) est essentielle, comme le soulignent Gherhes et al. (2021). La formation d'un TIS commence par une phase initiale, marquée par des incertitudes tant sur le plan technologique que sur le marché, ainsi qu'une faible activité économique. À ce stade, l'expérimentation entrepreneuriale est forte, mais la demande reste souvent mal définie. Si le système parvient à surmonter ces défis, il peut entrer dans une phase de croissance où la technologie se diffuse plus largement. Cependant, pour qu'un TIS réussisse à se développer et à se pérenniser, un travail de légitimation plus intense est nécessaire. Ces considérations sur la différenciation des stades de développement enrichissent notre compréhension des dynamiques complexes au sein des écosystèmes d'intelligence artificielle et de leur potentiel d'évolution sur des continents comme l'Europe et l'Afrique.

2. Les écosystèmes de l'IA en Europe et en Afrique

Pour réaliser une analyse comparative des écosystèmes d'intelligence artificielle (IA) en Europe et en Afrique, nous appliquons le modèle d'évaluation des écosystèmes d'IA (EIA) que nous avons élaboré. Ce cadre nous permet d'identifier et de comparer les caractéristiques, les dynamiques et les spécificités de

chaque région, tout en prenant en considération les contextes microéconomiques et macroéconomiques qui influencent le développement et l'adoption de l'IA. Les questions pertinentes formulées pour chaque domaine des EIA sont intégrées dans cette analyse comparative. Nous cherchons à explorer les avancées significatives sur les deux continents, tout en veillant à la disponibilité d'informations pertinentes et fiables. Cette étude, en tant que première ou l'une des premières de son genre, se concentre sur les aspects les plus cruciaux, ce qui permet d'établir une comparaison significative des dynamiques et des défis rencontrés dans chaque région. Enfin, cette approche nous permet de mieux comprendre les différentes trajectoires des écosystèmes d'IA en Europe et en Afrique et d'informer les décideurs sur les meilleures pratiques et stratégies d'innovation à adopter.

2.1 Politique

La poussée de l'Afrique pour réglementer l'IA commence à prendre forme, avec plusieurs initiatives en cours. En 2023, les pays disposant d'une stratégie IA sont l'Ile Maurice, l'Egypte, la Zambie, la Tunisie, le Botswana, le Bénin, Rwanda et le Sénégal (Doucouré et al., 2024). En fin novembre 2023, le feu vert est donné pour une stratégie continentale de l'IA, après l'approbation de son cadre conceptuel. L'Agence de développement de l'Union africaine (UA) dénommée AUDA a proposé un projet de réglementation de l'IA pour les pays africains, mis en avant en février 2024 (Tsanni, 2024). Parallèlement, l'Afrique du Sud envisage de réglementer l'IA et de créer un Conseil consultatif pour superviser cette initiative (Mtuze & Morige, 2024 ; Okorié, 2024). De multiples développements récents témoignent d'une volonté croissante sur le continent de gérer les défis et les opportunités liés à l'IA.

L'Union Européenne (UE), de son côté, a entrepris de nombreuses initiatives pour encadrer l'usage de l'IA, notamment la Loi européenne sur l'IA (AI Act) et le Plan coordonné de l'UE sur l'IA, ainsi qu'au niveau national les États membres ont adopté progressivement des Stratégies nationales d'IA. Depuis 2016 déjà, le Règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, assure un haut niveau de protection des données personnelles dans toute l'UE. Ce cadre juridique impose aux organisations des normes élevées dans ce domaine, ce qui est essentiel lorsque l'IA implique des traitements massifs de données personnelles pour analyser, prédire ou influencer des comportements. Ainsi, le RGPD établit un cadre précurseur pour gérer les risques associés aux technologies de l'IA, encourageant une approche de l'innovation technologique qui respecte les droits fondamentaux et l'éthique. Cela soutient l'objectif de l'UE de promouvoir une IA digne de confiance, où les principes du RGPD sont complétés par des règles spécifiques de la *Loi sur l'IA* pour répondre aux risques uniques de cette technologie.

Les initiatives de l'UA et de l'UE en matière d'IA, les plus marquantes, sont systématisées dans le Tableau 2.

Tableau 2. Initiatives marquantes en matière d'IA en UA et en UE

Initiative d'IA en UA	Portée principale	Initiative d'IA en UE	Portée principale
Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (27.06.2014)	• Pionnière en matière de protection des données, de cybercriminalité et de cybersécurité en Afrique • Réglementation limitée en matière d'IA au traitement automatisé des informations personnelles (par exemple, par l'utilisation de l'IA) • Droit à toute personne de ne pas faire l'objet « d'une décision produisant des effets juridiques à son égard ou l'affectant de manière significative, prise sur le seul fondement d'un traitement automatisé de données destiné à évaluer certains aspects personnels de sa personne »	Règlement général sur la protection des données (RGPD) (Depuis 27.04.2016, Applicable 25.05.2018)	• Établir des principes de traitement des données (minimisation des données et limitation des finalités pour réduction du risque de collecte excessive de données personnelles, traiter seules les données nécessaires à un objectif spécifique) • Obliger les organisations à fournir des informations claires sur la manière dont les données sont utilisées • Encadrer strictement les décisions entièrement automatisées ayant des effets juridiques ou significatifs sur les personnes, en leur offrant la possibilité de contester ces décisions ou de demander une intervention humaine • Imposer aux entreprises et organisations de prouver leur conformité aux normes de protection des données, donc mener des analyses d'impact pour les traitements de données à haut risque

Initiative d'IA en UA	Portée principale	Initiative d'IA en UE	Portée principale
Troisième session ordinaire des Comités techniques spécialisés sur la communication et les TIC (10.2019)	• Appel à créer un groupe de travail sur l'IA basé sur les initiatives existantes et en collaboration avec les institutions africaines pour étudier la création d'une position africaine commune sur l'IA • Élaboration d'un cadre de renforcement des capacités à l'échelle de l'Afrique • Création d'un groupe de réflexion sur l'IA pour évaluer et recommander des projets sur lesquels collaborer, conformément à l'Agenda 2063 et aux ODD	Plan coordonné : l'intelligence artificielle pour l'Europe (2018, Révision en 2021)	• Pour une Europe compétitive dans le domaine de l'IA et pour soutenir le processus de transition numérique • Renforcer la capacité technologique et industrielle de l'UE et recours à l'IA dans l'ensemble de l'économie • Préparer aux changements socio-économiques et intensifier les investissements • Garantir un cadre éthique et juridique adéquat • Renforcer la recherche et l'innovation du laboratoire jusqu'au marché et soutenir les centres d'excellence en recherche dans le domaine de l'IA • L'IA à la portée de toutes les petites entreprises et de tous les utilisateurs potentiels • Élever le nombre de personnes formées à l'IA et suivre le développement et l'adoption de l'IA Révision en 2021 pour : • Accélérer les investissements dans les technologies de l'IA • Mettre en œuvre complètement et en temps utile les stratégies et les programmes en matière d'IA • Aligner les politiques en matière d'IA afin de mettre fin à la fragmentation et relever les défis mondiaux

Initiative d'IA en UA	Portée principale	Initiative d'IA en UE	Portée principale
Stratégies nationales d'IA des États membres de l'UA (Depuis 2018)	• Stratégie de Maurice en matière d'IA (responsabilité, éthique, inclusion, industrie) en 2018 • Stratégie d'Algérie (centre d'excellence en IA – formation, enseignement, recherche, éthique, sécurité, collaboration internationale, industrie) et d'Égypte en matière d'IA (start-ups, environnement favorable, recherche, capital humain, collaboration internationale) en 2021 • Stratégie du Bénin (infrastructure nationale de données, solutions d'IA, capital humain, recherche, gouvernance) et du Sénégal, et Politique du Rwanda en matière d'IA (laboratoire d'IA de l'Afrique, champion de l'IA responsable), en matière d'IA en 2023, • D'autres pays en voie de développement de politiques et stratégies d'IA	Stratégies nationales d'IA des États membres de l'UE (Depuis 2018)	Majorité des États membres ont adopté des Stratégies nationales pour : • Soutenir le développement de l'IA • Accroître l'engagement financier en faveur de l'IA • Introduire le capital-risque public-privé dans le domaine de l'IA • Mettre en œuvre de différentes approches, par exemple horizontales ou sectorielles

Initiative d'IA en UA	Portée principale	Initiative d'IA en UE	Portée principale
Résolution sur la nécessité d'entreprendre une étude sur les droits de l'homme et des peuples et l'IA, la robotique et les autres technologies nouvelles et émergentes en Afrique (02.2021)	• Nécessité d'une réforme juridique des lois africaines pour faire face aux problèmes juridiques posés par l'avènement de l'IA dans le contexte de la 4IR • Nécessité d'une recherche complète et multidisciplinaire sur les opportunités juridiques, éthiques et de sécurité, et d'une réforme juridique basée sur les défis juridiques soulevés par les technologies de l'IA, la robotique et d'autres technologies nouvelles et émergentes Impact significatif reconnu sur la protection des droits de l'homme en Afrique des entreprises d'IA, et organisations et entreprises qui utilisent les technologies d'IA, la robotique et d'autres technologies nouvelles et émergentes • Engagement pour une étude pour développer des lignes directrices et des normes qui répondent à ces préoccupations	European AI Strategy – Stratégie européenne en matière d'IA (25.04.2018)	• Objectif à faire de l'UE une plaque tournante de classe mondiale pour l'IA et à garantir que l'IA est centrée sur l'homme et digne de confiance • Renforcer la capacité technologique et industrielle de l'UE et à intensifier le recours à l'IA dans tous les secteurs de l'économie • Permettre de se préparer aux changements socio-économiques induits par l'IA • Garantir l'existence d'un cadre éthique et juridique approprié, fondé sur les valeurs de l'Union et conforme à la Charte des droits fondamentaux de l'UE
Cinquième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'UA sur la communication et les TIC (20-23.11.2023)	• Approuver le Cadre conceptuel de la Stratégie continentale en matière d'IA • Demande à la Commission de l'UA d'accélérer l'élaboration de la stratégie continentale de cybersécurité et de la Stratégie continentale d'IA avec leurs feuilles de route de mise en œuvre	Livre blanc sur l'IA – Une approche européenne de l'excellence et de la confiance (19.02.2020)	• Coopérer avec la communauté de recherche et d'innovation • Investir dans les compétences IA • Créer des partenariats secteurs public-privé • Faciliter l'accès aux données et aux infrastructures de calcul de haute performance

Initiative d'IA en UA	Portée principale	Initiative d'IA en UE	Portée principale
Projet de réglementation de l'IA pour les pays africains (29.02.2024)	• Recommandations concernant des codes et des pratiques spécifiques à l'industrie, des normes et des organismes de certification pour évaluer et comparer les systèmes d'IA • Sandboxes réglementaires pour tester l'IA en toute sécurité • Création de conseils nationaux de l'IA pour superviser et contrôler le déploiement responsable de l'IA	Paquet d'innovation IA (24.01.2024)	• Soutenir les startups et les PME dans le domaine de l'IA
Livre blanc sur l'IA – Livre blanc sur la réglementation et l'adoption responsable de l'IA en Afrique en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA (2024)	• Recueillir les commentaires du public • Promouvoir l'adoption responsable de l'IA, en garantissant une utilisation éthique, transparente et responsable • Renforcer les capacités des responsables politiques et des décideurs africains • Permettre l'utilisation des technologies de l'IA en partenariat avec le secteur privé	EU AI Act – Loi sur l'IA de l'UE (Proposé 04.2021, Adopté 12.07.2024)	• Réglementer les systèmes d'IA • Introduire une classification des catégories de risque de l'IA (risque inacceptable, risque élevé, risque limité et risque minimal) correspondant à la gestion de l'IA (interdiction, évaluation de la conformité, transparence et code de conduite) • Garantir une utilisation éthique des technologies de l'IA

Initiative d'IA en UA	Portée principale	Initiative d'IA en UE	Portée principale
Projet phare initié par État membre – Maroc – Ai movement(Centre International Marocain d'IA – Centre d'excellence en IA) (Inauguré en 01.2017)	• Première mission de « connecter » le Maroc, l'Afrique et le monde • Abrite l'un des superordinateurs les plus puissants au monde (98ème au monde, plaçant le Maroc au 26ème rang mondial et au 1er rang africain en termes de puissance de calcul) • Au sein de l'Université polytechnique Mohammed VI, Rabat • Favoriser l'émergence d'une expertise marocaine en Intelligence Artificielle et en Sciences des Données • Outil d'articulation et de consolidation des différentes actions liées au domaine de l'IA, avec l'ambition de faire du Maroc un hub régional de l'IA impactant son écosystème, sur les plans stratégique, éducatif et industriel • Levier pour anticiper et accompagner les évolutions et transformations liées à l'IA et aux Sciences des Données, • Solutions innovantes, opérationnelles, résilientes et éthiques aux problématiques de la société, de l'environnement, du marché, de l'économie et de la technologie • Master et PhD en IA	Projet phare initié par État membre – Bulgarie – INSAIT (Institute for Computer Science, Artificial Intelligence and Technology) (fondé en 04.2022, en partenariat avec l'ETH Zurich et l'EPFL)	• Premier du genre en Europe de l'Est à offrir des installations et des conditions de recherche de classe mondiale • Structuré comme une unité spéciale de l'Université de Sofia « St. Kliment Ohridski », avec ses propres règlements et conseils d'administration • Soutenu par Google, Amazon Web Services, DeepMind, SiteGround, VMware et d'autres entrepreneurs technologiques • Concentrer sur l'excellence scientifique : mener des recherches de classe mondiale, attirer des scientifiques internationaux exceptionnels et former la prochaine génération d'étudiants diplômés et de leaders technologiques • PhD en IA

Source : Élaboration des auteurs basée sur Ai Movement (2024), EUR-Lex (2016 ; 2018 ; 2021a ; 2021b ; 2024), INSAIT (2024), Jorge Ricart et al. (2022), Mtuze & Morige (2024), Open Law Africa (2024), Tsanni (2024), UA (2024).

Le Tableau 2 montre clairement les approches, les accents et les avancées dans le temps sur les deux continents étudiés. Même si la convention de l'UA sur la cybersécurité (2014) précède le RGPD européen (2016), on note que l'envergure des initiatives et la vitesse sont différentes. Certainement, le contexte socio-économique et technologique et les leviers de pression sur les deux régions ne sont pas identiques. En UE, le premier plan coordonné s'appuie sur une « déclaration de coopération » signée par ses États membres et la Norvège dans le cadre de la Journée du numérique 2018 et souligne la volonté de coopérer plus étroitement en matière d'IA. Le Plan encourage les pays à mettre en place des stratégies nationales afin de synchroniser leurs efforts avec les initiatives européennes, en renforçant les capacités en IA dans le but de stimuler la compétitivité et d'assurer une utilisation éthique de la technologie. En 2021, un deuxième plan coordonné est signé afin d'accélérer les actions. En 2022, les analyses montrent que les États de l'UE disposent de divers niveaux d'avancement et d'objectifs dans leurs stratégies. Plusieurs pays comme la France, l'Allemagne et la Finlande ont des plans bien établis, tandis que d'autres travaillent encore sur des cadres initiaux. Du côté institutionnel, l'UE a mis en place plusieurs organismes clés pour encadrer l'IA de manière sûre et transparente, tout en impliquant un large éventail de parties prenantes : le groupe d'experts de haut niveau sur l'intelligence artificielle (IA HLEG) ; le Bureau de l'IA surveille l'évolution de l'IA ; le Conseil européen sur l'intelligence artificielle, avec des représentants des États membres ; le Centre européen pour la transparence algorithmique (ECAT) ; et l'Alliance européenne pour l'IA, lancée en 2018, qui rassemble plus de 6 000 parties prenantes. Conformément à la Loi sur l'IA, chaque État membre doit également désigner au moins une autorité notifiante (article 28), responsable de l'évaluation et du suivi des organismes de conformité, ce qui établit une structure commune pour l'évaluation des systèmes IA. Il est à noter que cette Loi européenne sur l'IA est le premier cadre juridique au monde visant à réguler l'IA en fonction de son niveau de risque (inadmissible, élevé, limité, et minimal) (Garrido et al., 2024).

2.2 Finance

Nous étudions l'évolution des investissements en IA dans divers pays africains et européens entre 2012 et 2023. On note la tendance notable de croissance, irrégulière mais significative, pour certains pays africains (Figure 2). L'Afrique du Sud et le Nigeria montrent des pics d'investissements particulièrement élevés, en particulier en 2021, où l'Afrique du Sud atteint un sommet dépassant les 200 millions de dollars, suivi du Nigeria avec plus de 100 millions de dollars. Cela suggère un intérêt croissant et une augmentation des ressources allouées à l'IA dans ces pays, malgré une fluctuation d'une année à l'autre. Des pays comme le Kenya, l'Égypte et le Ghana montrent également une progression notable dans les investissements, bien que de manière moins accentuée.

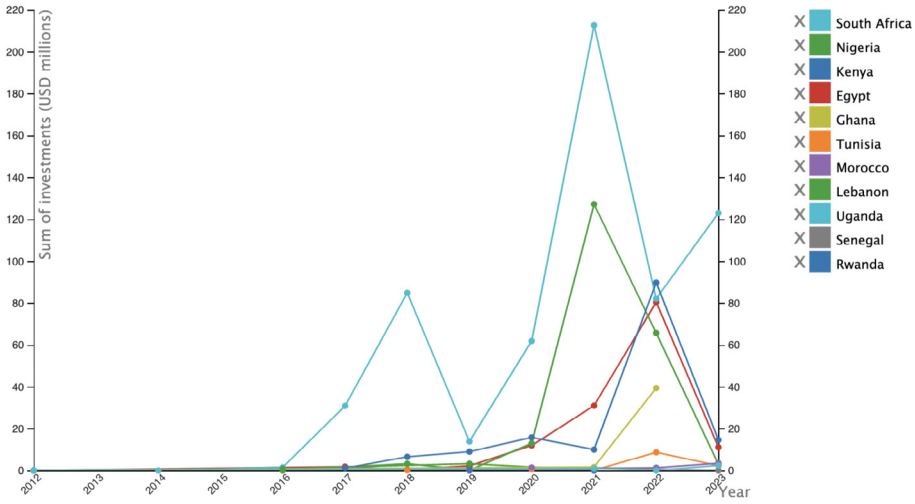


Figure 2. Investissements en capital-risque dans l'IA, Afrique

Note : Somme des investissements (millions de dollars).

Source : OECD.AI (2024).

Cette dynamique indique une adoption progressive de l'IA en Afrique, avec un intérêt croissant pour cette technologie stratégique dans les grandes économies du continent. Cependant, les investissements restent relativement modestes par rapport aux niveaux observés en Europe, illustrant un décalage potentiel en termes de développement technologique et de financement.

On observe une augmentation progressive des investissements dans la majorité des pays européens jusqu'en 2016, suivie d'une croissance plus marquée, surtout pour le Royaume-Uni, l'Allemagne, et la France (Figure 3). Le Royaume-Uni montre une forte montée des investissements à partir de 2017, culminant en 2021 avec plus de 8 milliards de dollars avant une diminution notable en 2022 et 2023. L'Allemagne suit une trajectoire similaire mais à un niveau inférieur, atteignant son pic en 2021 avec environ 4 milliards de dollars. La France, quant à elle, a également connu une croissance des investissements, bien que moins spectaculaire, avec un pic en 2021 à environ 3 milliards de dollars. Les autres pays européens comme les Pays-Bas, la Suisse, la Suède et l'Espagne, bien qu'en hausse, montrent des niveaux d'investissement beaucoup plus faibles, avec des variations limitées au fil des années. Cette concentration dans les principaux pays montre qu'un nombre limité de nations joue un rôle majeur dans le développement de l'IA en Europe. La baisse globale des investissements après 2021 pourrait être attribuée à divers facteurs, comme des changements économiques ou des ajustements stratégiques suite aux réglementations émergentes en matière d'IA.

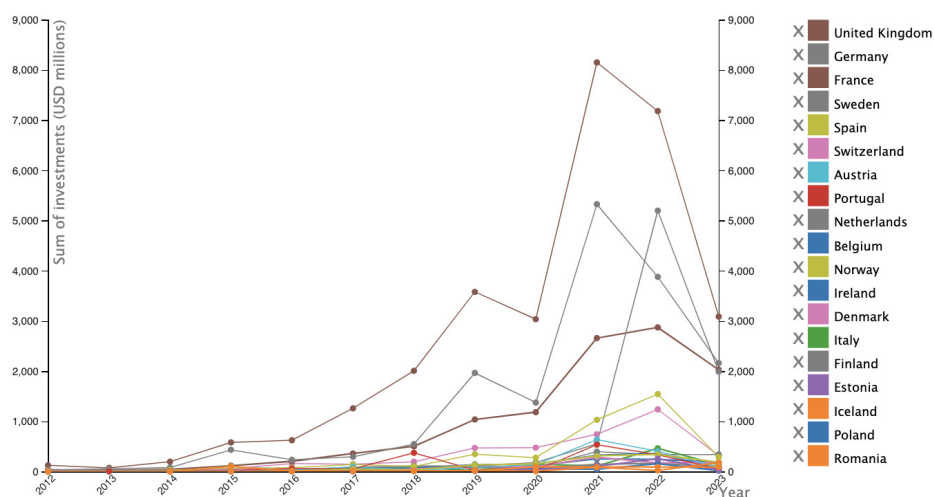


Figure 3. Investissements en capital-risque dans l'IA, Europe

Note : Somme des investissements (millions de dollars).

Source : OECD.AI (2024).

Ce contraste Afrique-Europe reflète également des différences dans les priorités économiques et les capacités d'attraction d'investissements étrangers dans les écosystèmes d'IA. Les pays africains doivent sans doute renforcer leurs infrastructures et leurs cadres de régulation pour attirer des capitaux supplémentaires et soutenir un développement plus soutenu de l'intelligence artificielle.

Ensuite, nous analysons les investissements dans divers secteurs liés à l'IA au fil des années de 2012 à 2023 pour identifier les tendances d'investissement, les secteurs dominants, l'apparition de nouveaux secteurs, et éventuellement, les projections futures. De telles données agrégées au niveau de l'union ne sont disponibles que pour l'UE. À part l'union, nous choisissons les deux premiers pays – l'Allemagne et la France – avec les investissements les plus significatifs en capital-risque dans l'IA en UE27 pour la plus longue période entre 2012 et 2023 et un pays au fond du classement qui n'est pas présenté sur le graphique général – la Bulgarie, qui s'est distingué avec son initiative d'excellence de recherche en IA dans le cadre des analyses de la caractéristique « politique » des EIA. De même en Afrique, quatre pays qui se distinguent sont à étudier, notamment Afrique du Sud, Nigeria, Kenya et Égypte.

En général, pour les pays membres de l'UE27, nous observons une croissance exponentielle des investissements dans l'IA au cours de la dernière décennie, avec une forte augmentation après 2018 (Figure 4). Cette hausse pourrait refléter une prise de conscience accrue des opportunités et de l'importance de l'IA dans différents secteurs.

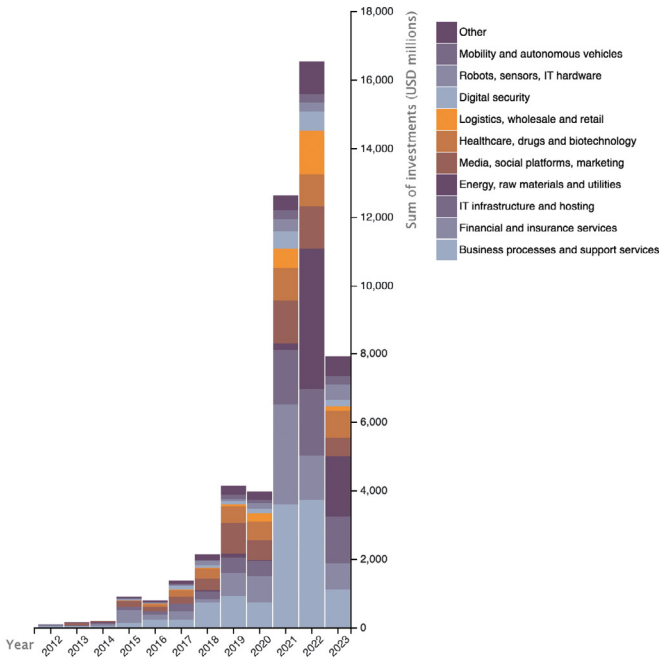


Figure 4. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur, UE27

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Autres, Mobilité et véhicules autonomes, Robots, capteurs, matériel informatique, Sécurité numérique, Logistique, commerce de gros et de détail, Soins de santé, médicaments et biotechnologie, Médias, plateformes sociales, marketing, Énergie, matières premières et services publics, Infrastructure informatique et hébergement, Services financiers et d'assurance, Processus d'affaires et services de soutien.

Source : OECD.AI (2024).

Les secteurs des services financiers et d'assurance, des services de processus et de soutien aux entreprises et de l'infrastructure et de l'hébergement IT semblent attirer une part importante des investissements. Ce point pourrait indiquer une forte demande pour des solutions d'IA dans les domaines de l'optimisation de l'efficacité, de la gestion des données et de la sécurité financière. Les investissements dans des domaines plus récents, comme la mobilité et les véhicules autonomes ou la sécurité digitale, semblent également s'accélérer, surtout dans les années 2020. Cette tendance témoigne de la diversification des écosystèmes d'IA, qui commencent à couvrir des secteurs de plus en plus spécialisés. Certaines variations, comme le léger ralentissement en 2020, peuvent être reliées à des événements globaux, notamment la pandémie de COVID-19, qui a

temporairement freiné les investissements technologiques. En revanche, les années 2021 et 2022 marquent un rebond significatif : les investissements en capital-risque dans l'IA ont doublé, puis triplé, pour dépasser les 16 milliards de dollars en 2022, avec une part importante allouée au secteur de l'énergie, des matières premières et des services publics. Sur l'ensemble de la période étudiée, les investissements dans l'automatisation et l'optimisation des processus d'affaires ainsi que dans les services de soutien restent constants et significatifs en Europe. En Allemagne, le volume total des investissements en capital-risque dans l'IA représentait plus de 30% de ceux de l'UE27 en 2021, mais est passé sous la barre des 30% en 2023 (Figure 5).

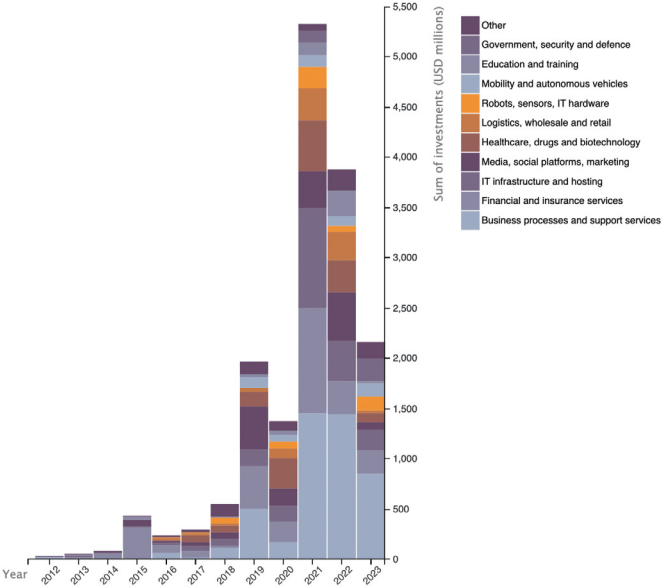


Figure 5. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur, Allemagne

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Autres, Gouvernement, sécurité et défense, Éducation et formation, Mobilité et véhicules autonomes, Robots, capteurs, matériel informatique, Sécurité numérique, Logistique, commerce de gros et de détail, Soins de santé, médicaments et biotechnologie, Médias, plateformes sociales, marketing, Infrastructure informatique et hébergement, Services financiers et d'assurance, Processus d'affaires et services de soutien.

Source : OECD.AI (2024).

Bien que les secteurs des services financiers et d'assurance, les processus d'affaires et services de soutien, et l'infrastructure IT soient également importants, les investissements allemands dans la santé, la sécurité gouvernementale et la défense se démarquent davantage. La catégorie de l'éducation et de la formation, présente dans le graphique de l'Allemagne mais absente dans celui de l'UE27, pourrait refléter une initiative spécifique visant à renforcer les compétences locales en IA. Par ailleurs, on observe une croissance rapide des investissements jusqu'en 2021-2022, suivie d'une baisse l'année suivante ; qui pourrait bien n'être que ponctuelle, liée à des facteurs conjoncturels, sans des données supplémentaires confirmant une tendance de stabilisation ou de maturité dans les applications d'IA. Le nombre des investissements pourrait être informatif en ce sens : le nombre d'investissements est passé de près de 200 en 2021 et 2022 à un peu moins de 160 en 2023 (Figure 6).

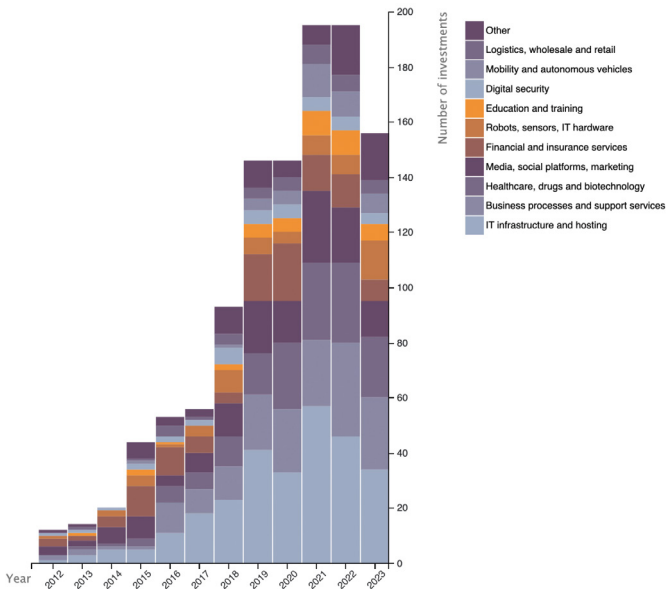


Figure 6. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur (nombre), Allemagne

Note : Nombre des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Autres, Logistique, commerce de gros et de détail, Mobilité et véhicules autonomes, Sécurité numérique, Éducation et formation, Robots, capteurs, matériel informatique, Services financiers et d'assurance, Médias, plateformes sociales, marketing, Soins de santé, médicaments et biotechnologie, Processus d'affaires et services de soutien, Infrastructure informatique et hébergement.

Source : OECD.AI (2024).

En France, les investissements en capital-risque dans l'IA montrent des tendances similaires à celles observées en Allemagne, avec des pics en 2021 et 2022 suivis d'une chute en 2023. Bien que le volume des investissements ait ici été inférieur lors des pics par rapport à l'Allemagne, il atteint un niveau comparable d'environ 2 milliards de dollars en 2023 (Figure 7). Une forte concentration des investissements est observée dans les services financiers et d'assurance, l'infrastructure informatique et l'hébergement, ainsi que les processus d'affaires et les services de soutien. Par ailleurs, une tendance cohérente à la hausse des investissements se manifeste dans le secteur des soins de santé, des médicaments et de la biotechnologie, avec une croissance particulièrement marquée dans les domaines des robots, des capteurs et du matériel informatique. Selon le rapport du Comité interministériel sur l'IA générative, celle-ci pourrait augmenter le PIB français de 250 à 400 milliards d'euros d'ici 2030 (Manens, 2024). Le pays anticipe ainsi un impact économique positif dès cette date, illustrant le potentiel de l'IA pour stimuler la croissance économique.

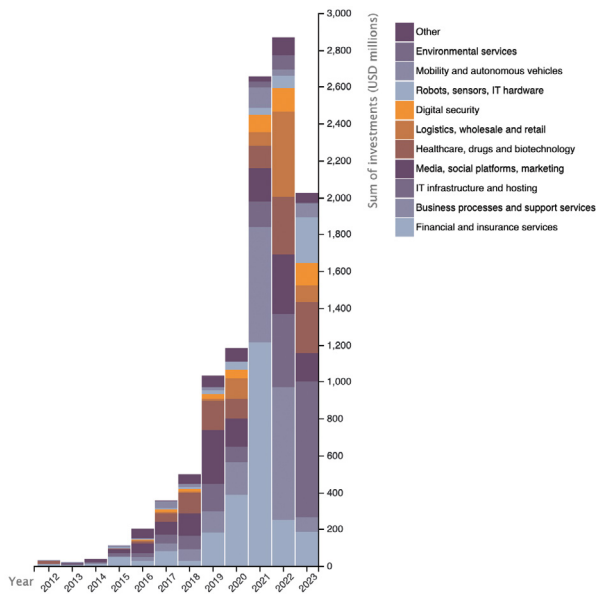


Figure 7. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur, France

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Autres, Services environnementaux, Mobilité et véhicules autonomes, Robots, capteurs, matériel informatique, Sécurité numérique, Logistique, commerce de gros et de détail, Soins de santé, médicaments et biotechnologie, Médias, plateformes sociales, marketing, Infrastructure informatique et hébergement, Processus d'affaires et services de soutien, Services financiers et d'assurance.

Source : OECD.AI (2024).

Et enfin, en Bulgarie, les investissements en capital-risque dans le secteur de l'IA demeurent relativement modestes, ne dépassant pas 12 millions de dollars (2023), ce qui représente seulement 0,15% des investissements européens totaux. Cependant, une tendance positive se dessine, caractérisée par une diversification croissante des secteurs et une augmentation significative des montants investis au cours des deux dernières années (Figure 8). Cette dynamique pourrait indiquer un intérêt croissant pour l'innovation technologique et le développement de nouvelles solutions d'IA dans le pays.

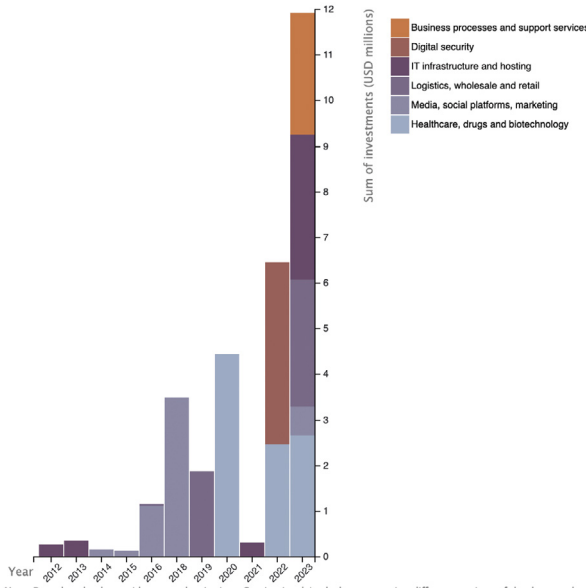


Figure 8. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur, Bulgarie

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Processus d'affaires et services de soutien, Sécurité numérique, Infrastructure informatique et hébergement, Logistique, commerce de gros et de détail, Médias, plateformes sociales, marketing, Soins de santé, médicaments et biotechnologie.

Source : OECD.AI (2024).

L'IA semble encore plus prometteuse en Afrique. Selon certaines estimations elle pourrait injecter 1200 milliards de dollars au PIB africain jusqu'à 2030, soit une hausse de 5,6% (CAVIE, 2024) voire davantage, si l'on tient compte de la croissance démographique du continent et la jeunesse ambitieuse (CAVIE, 2024 ; Hadjitchoneva & Tsafack Nanfosso, 2023). Mais bien entendu, le gain potentiel dépend de l'application judicieuse dans les secteurs industriels et publics, dans l'éducation et pour gérer des problèmes écologiques. En Afrique du Sud par

exemple, les tendances des investissements en capital-risque montrent une évolution significative depuis 2017 avec un pic en 2021 (Figure 9). Une part importante de ces investissements a été initialement orientée vers le secteur des services financiers et d'assurance, favorisant l'essor des fintechs. Cependant, en 2023, l'attention s'est déplacée vers d'autres secteurs stratégiques, comme la logistique ainsi que le commerce de gros et de détail. Cette transition reflète une adaptation aux besoins croissants en infrastructures logistiques et en solutions de distribution dans un contexte de transformations économiques et technologiques.

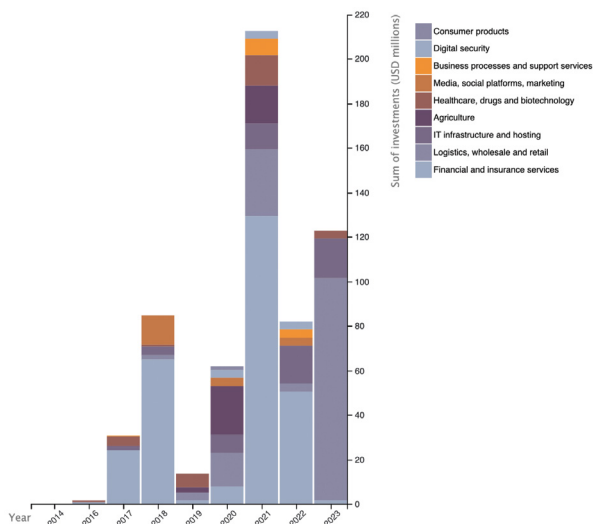


Figure 9. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur, Afrique du Sud

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Produits de consommation, Sécurité numérique, Processus d'affaires et services de soutien, Médias, plateformes sociales, marketing, Soins de santé, médicaments et biotechnologie, Agriculture, Infrastructure informatique et hébergement, Logistique, commerce de gros et de détail, Services financiers et d'assurance.

Source : OECD.AI (2024).

L'analyse du nombre des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur (Figure 10) révèle une dynamique notable en 2021, avec un total de 21 investissements enregistrés. Parmi eux, 6 ont été réalisés dans le secteur des services financiers et d'assurance, reflétant l'importance de l'IA dans les fintechs. Par ailleurs, 4 investissements ont été dirigés vers les soins de santé, les médicaments et la biotechnologie, soulignant le rôle croissant de l'IA dans l'innovation médicale. Enfin, 4 autres ont concerné les processus d'affaires et les services de soutien, mettant en évidence l'adoption de l'IA pour optimiser les opérations et améliorer l'efficacité organisationnelle (Figure 10).

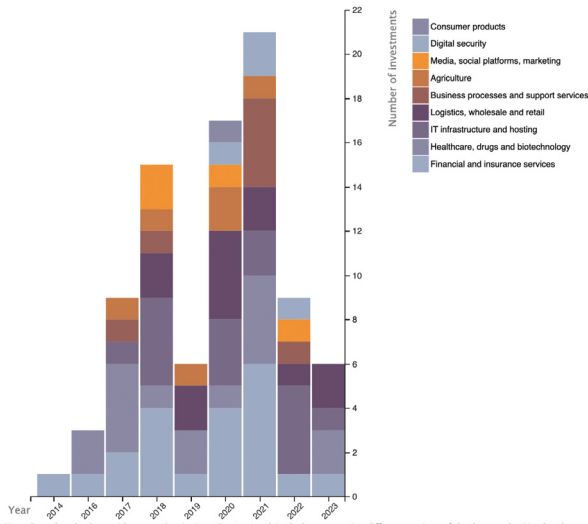


Figure 10. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur (nombre), Afrique du Sud

Note : Nombre des investissements. De haut en bas : Produits de consommation, Sécurité numérique, Médias, plateformes sociales, marketing, Agriculture, Processus d'affaires et services de soutien, Logistique, commerce de gros et de détail, Infrastructure informatique et hébergement, Soins de santé, médicaments et biotechnologie, Services financiers et d'assurance.

Source : OECD.AI (2024).

Au Nigeria, une tendance similaire se manifeste dans les investissements en capital-risque liés à l'intelligence artificielle (IA), avec une prédominance dans les secteurs des services financiers et d'assurance, de la logistique, ainsi que du commerce de gros et de détail (Figure 11). En 2021, ces domaines ont attiré jusqu'à 130 millions de dollars d'investissements, soulignant l'importance de l'IA pour accélérer l'innovation financière, optimiser les chaînes logistiques et transformer les activités commerciales dans un marché en plein essor.

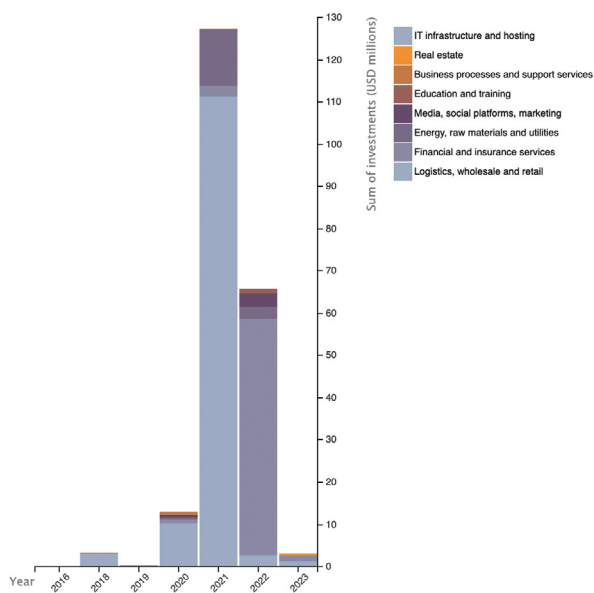


Figure 11. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur, Nigeria

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Infrastructure informatique et hébergement, Immobilier, Processus d'affaires et services de soutien, Éducation et formation, Médias, plateformes sociales, marketing, Énergie, matières premières et services publics, Services financiers et d'assurance, Logistique, commerce de gros et de détail.

Source : OECD.AI (2024).

Le Kenya se positionne en troisième place en Afrique pour les investissements en capital-risque dans l'intelligence artificielle (IA), avec un pic notable de 90 millions de dollars en 2022 (Figure 12). Entre 2017 et 2023, le pays s'est distingué par des investissements cumulativement les plus importants dans l'infrastructure informatique et l'hébergement. Cette priorité reflète la reconnaissance du rôle stratégique des technologies de base pour soutenir le développement des solutions basées sur l'IA et renforcer l'écosystème numérique du pays.

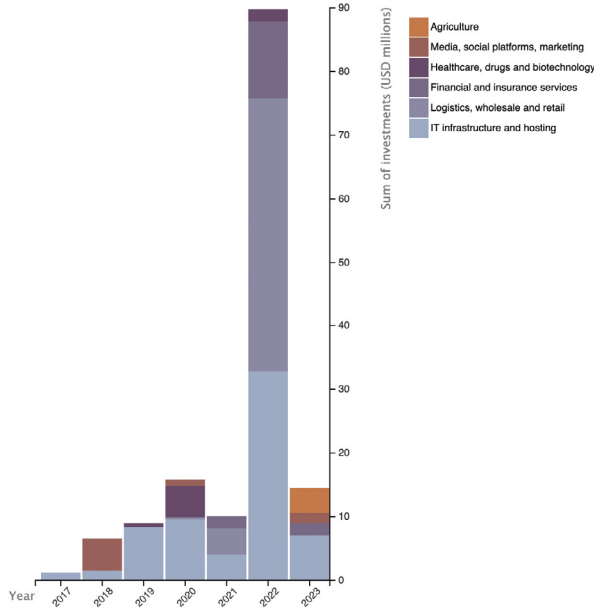


Figure 12. Total des investissements en capital-risque dans l’IA par secteur, Kenya

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Agriculture, Médias, plateformes sociales, marketing, Soins de santé, médicaments et biotechnologie, Services financiers et d’assurance, Logistique, commerce de gros et de détail, Infrastructure informatique et hébergement.

Source : OECD.AI (2024).

En Égypte, les investissements en capital-risque dans l’intelligence artificielle (IA) atteignent des niveaux comparables à ceux du Kenya, culminant à 80 millions de dollars en 2022 (Figure 13). Toutefois, le paysage égyptien se distingue par une diversification accrue des secteurs bénéficiaires, qui reflète une stratégie axée sur l’adoption de l’IA dans un éventail plus large d’industries, favorisant une croissance multisectorielle et soutenant un écosystème entrepreneurial dynamique.

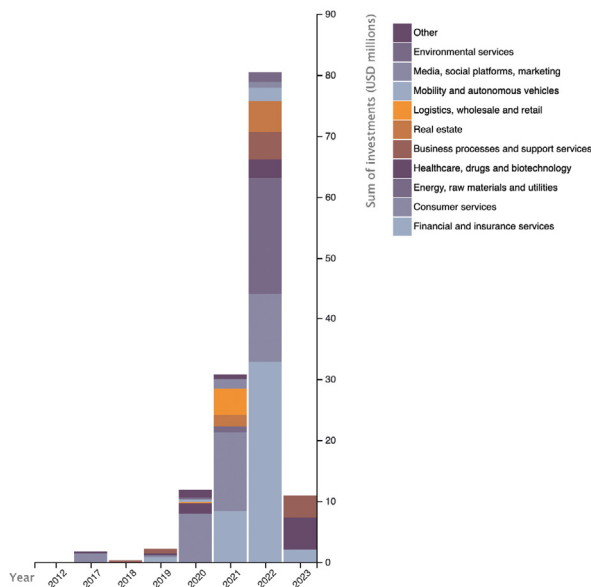


Figure 13. Total des investissements en capital-risque dans l'IA par secteur, Égypte

Note : Somme des investissements (millions de dollars). De haut en bas : Infrastructure informatique et hébergement, Immobilier, Processus d'affaires et services de soutien, Éducation et formation, Médias, plateformes sociales, marketing, Énergie, matières premières et services publics, Services financiers et d'assurance, Logistique, commerce de gros et de détail.

Source : OECD.AI (2024).

2.3 Éducation

Le contexte de l'intégration de l'IA dans l'éducation en Afrique est marqué par des défis majeurs, exacerbés par la pandémie de COVID-19. Ces défis incluent un manque d'infrastructures numériques adaptées, une connectivité internet limitée, des coûts élevés des technologies, un déficit de compétences en IA et une faible intégration des outils technologiques dans les programmes éducatifs. Pour répondre à ces problématiques, Kolog et al. (2022) proposent plusieurs solutions articulées autour d'un cadre conceptuel qui met en avant la nécessité de réformer les politiques numériques et de gestion des données, de repenser les programmes éducatifs pour inclure des cours pratiques sur l'IA et de développer des plateformes collaboratives basées sur l'IA, telles que les systèmes de tutorat intelligents. Ils insistent également sur le suivi des progrès des apprenants à l'aide d'outils d'analyse de données et de traitement du langage naturel (NLP) et sur le

renforcement des partenariats entre gouvernements, institutions éducatives et industries pour co-crée des solutions innovantes.

Tableau 3. Quelques pays offrant des formations en IA, Afrique

Pays	Universités et formations
Afrique du Sud	Université de Johannesburg, Université de Cape Town (Master, PhD)
Algérie	Centre national pour la recherche en AI
Cameroun	Université de Dschang (Master, PhD en cybersécurité intégrant l'IA) Université de Bamenda (cybersécurité)
Égypte	8 universités dans le Top20 des meilleures universités africaines proposant des formations en IA (www.egscholars.com/2022/06/01/top-african-universities-for-artificial-intelligence-ai)
Maroc	Université Polytechnique Mohamed 6, École nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes
Nigéria	Université de Lagos, Master
Sénégal	Université virtuelle (Plus de 19 formations offertes), Licences, Masters
Autres initiatives	AI Hub Africa (5000 membres), AI4D Africa (2000 développeurs), Google Developers Africa (2000 développeurs), etc.

Source : Élaboration des auteurs basée sur Doucouré et al. (2024) et compilation.

Depuis 2021, et au-delà de l'initiative WACREN (West and Central African Research and Education Network) visant à mutualiser les ressources technologiques, plusieurs programmes et cours en IA ont vu le jour à travers l'Afrique, témoignant d'un intérêt croissant pour le développement des compétences dans ce domaine. Ces programmes et d'autres initiatives similaires jouent un rôle clé dans la création d'une main-d'œuvre qualifiée (avec des diplômes de Licence, Master, PhD), pour soutenir la croissance des écosystèmes numériques et des applications basées sur l'IA en Afrique.

En 2023, l'offre de cours en IA enseignés en anglais continue de croître en Europe et dans le monde. Selon les données disponibles, on comptait 6 333 cours d'IA dans le monde, dont 951 au sein de l'UE27. Cela reflète l'effort soutenu des institutions européennes pour rendre l'enseignement de l'IA plus accessible à un public international, en particulier pour attirer des talents dans des domaines tels que l'apprentissage automatique, le traitement du langage naturel, et l'éthique de l'IA. L'Allemagne s'affirme comme le leader dans la diffusion de connaissances

sur l'intelligence artificielle en anglais depuis 2017, enregistrant une progression significative en 2023. Ce pays est suivi de loin par la France, l'Italie, l'Espagne et la Suède, qui se démarquent nettement des autres États membres de l'Union européenne dans ce domaine (Figure 14).

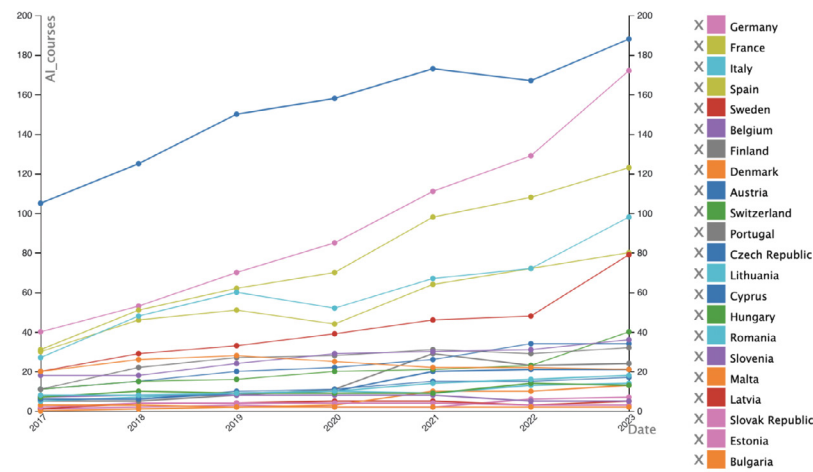


Figure 14. Cours d'IA en anglais (2017-2023)

Note : Nombre de publications. De haut en bas : Allemagne, France, Italie, Espagne, Suède, Belgique, Finlande, Danemark, Autriche, Suisse, Portugal, République tchèque, Lituanie, Chypre, Hongrie, Roumanie, Malte, Lettonie, République slovaque, Estonie, Bulgarie.

Source : OECD.AI (2024).

En 2023, l'analyse des données démographiques des professionnels de l'IA, tels que les scientifiques des données et les experts en apprentissage automatique, révèle une forte concentration de ces spécialistes dans les régions d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie centrale (Figure 15). Près de 50% de ces professionnels détiennent un diplôme de Master, ce qui se traduit par des niveaux de salaire plus élevés par rapport à ceux des titulaires d'un Baccalauréat ou d'autres diplômes. Cette tendance souligne l'importance d'une formation avancée dans le domaine de l'IA pour accéder à des postes mieux rémunérés et reflète également les exigences croissantes du marché du travail dans ce secteur en pleine expansion.

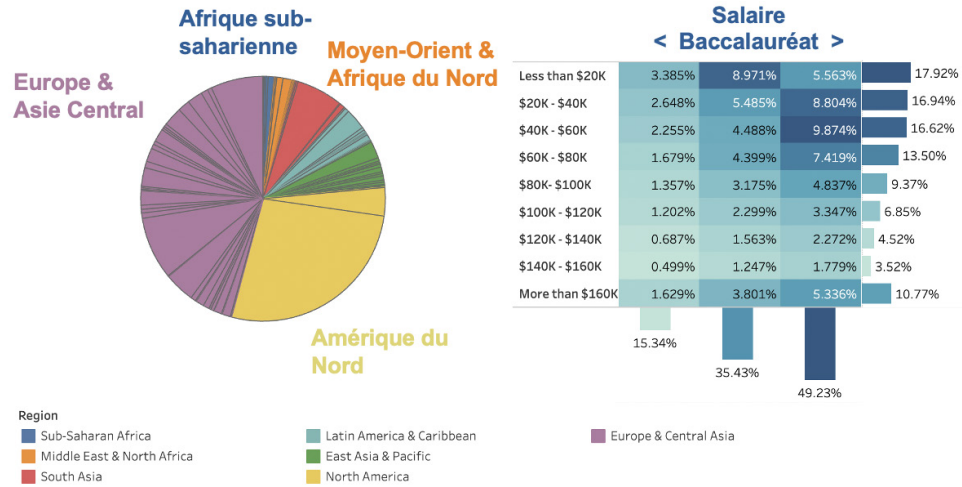


Figure 15. Données démographiques sur les professionnels de l'IA (2023)
Source : OECD.AI (2024).

2.4 Recherche

L'UE bénéficie d'un solide vivier de talents en IA, qui la place en position de force par rapport aux autres puissances mondiales. Verbeek & Lundqvist (2021) et Lomba et al. (2022) indiquent que l'Europe compte 43 064 chercheurs en IA, dont 7 998 au Royaume-Uni. Ce chiffre dépasse les 28 536 chercheurs basés aux États-Unis et les 18 232 en Chine. L'Europe présente également un nombre élevé de chercheurs en IA par million de travailleurs (172,9), comparativement aux États-Unis (173,1) et bien supérieur à celui de la Chine (23,2), renforçant son rôle en tant que centre d'expertise mondial. La qualité des chercheurs européens est également reconnue : en 2017, environ 5 787 chercheurs de haut niveau en IA étaient basés en Europe, surpassant les États-Unis (5 158) et la Chine (977). L'indice h, qui mesure l'impact scientifique des chercheurs, place ainsi l'Europe en position favorable. Bien que les États-Unis demeurent en tête pour le nombre de publications dans les conférences académiques majeures sur l'IA avec 10 295 auteurs, l'Europe suit avec 4 840, confirmant son engagement dans la recherche de pointe en IA et sa contribution significative à l'innovation dans ce domaine.

Les données de Scopus montrent une augmentation exponentielle des publications sur l'IA au cours des dernières années (Figure 16). Depuis 2017, le nombre de publications a plus que triplé, reflétant l'intérêt croissant pour l'IA et son impact dans divers domaines technologiques et économiques. En ce qui concerne

la production scientifique mondiale en IA, l'UE continue de jouer un rôle majeur, occupant la deuxième place pour la période de 2010 à 2023.

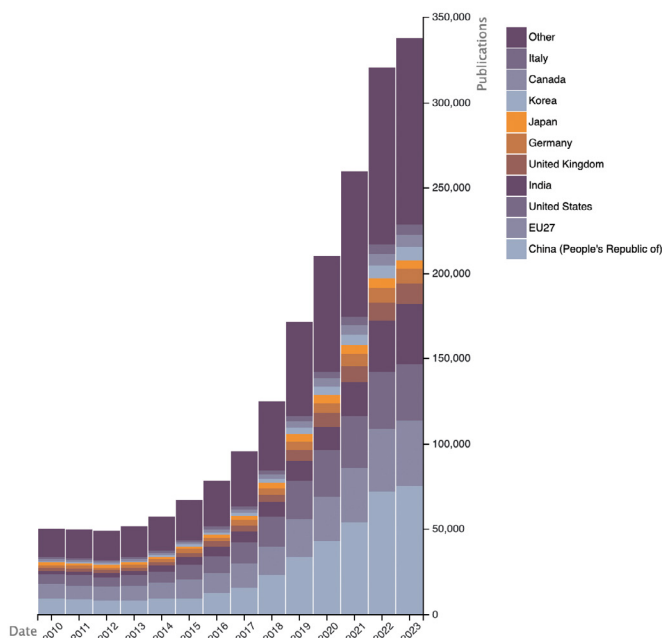


Figure 16. Pays en tête des publications scientifiques sur l'IA dans le temps, d'après Scopus

Note : Nombre de publications. De haut en bas : Autre, Italie, Canada, Corée, Japon, Allemagne, Le Royaume-Uni, Inde, États-Unis, UE27, Chine.

Source : OECD.AI (2024).

Les données issues de Scopus sur la collaboration nationale et internationale dans les publications scientifiques liées à l'IA révèlent que l'UE27 entretient des partenariats significatifs avec plusieurs pays d'Afrique du Nord, notamment l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie (Figure 17). Cette dynamique de coopération scientifique souligne non seulement l'importance croissante des relations entre l'Europe et ces nations, mais aussi le potentiel d'échanges intellectuels et technologiques dans le domaine de l'IA. La collaboration avec ces pays pourrait également favoriser le développement de projets communs et renforcer les capacités de recherche dans la région.

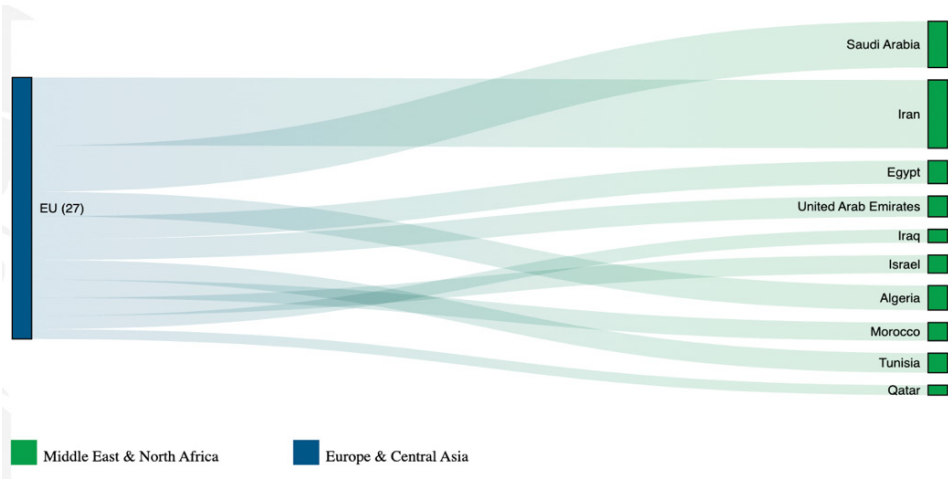


Figure 17. Collaboration nationale et internationale dans les publications scientifiques sur l'IA, Europe et Afrique du Nord, d'après Scopus

Note : De haut en bas : Arabie Saoudite, Iran, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Israël, Algérie, Maroc, Tunisie, Qatar.

Source : OECD.AI (2024).

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, les données indiquent une collaboration plus intense entre l'UE27 et des pays tels que l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Éthiopie (Figure 18). Cette coopération se manifeste par un volume élevé de publications scientifiques et de projets conjoints dans le domaine de l'intelligence artificielle. En revanche, la collaboration est légèrement moins marquée avec d'autres nations, notamment le Ghana, le Kenya, le Cameroun, le Rwanda, le Sénégal, le Bénin et la Namibie. Malgré cette différence d'intensité, ces pays montrent également un intérêt croissant pour les partenariats scientifiques, ce qui pourrait renforcer les échanges de connaissances et les opportunités de recherche à l'avenir.

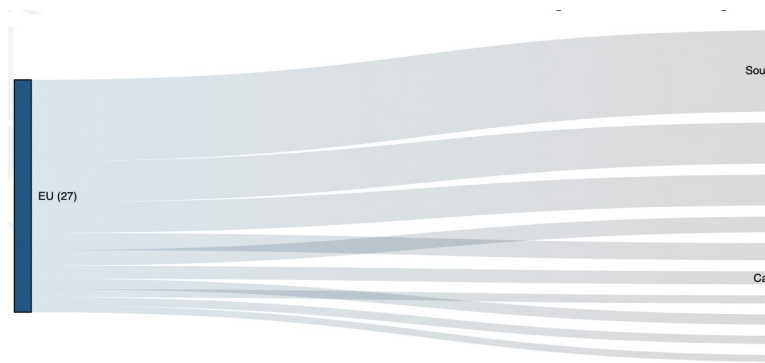


Figure 18. Collaboration nationale et internationale dans les publications scientifiques sur l'IA, Europe et Afrique subsaharienne, d'après Scopus
Note : De haut en bas : Afrique du Sud, Nigeria, Éthiopie, Ghana, Kenya, Cameroun, Rouanda, Sénégal, Bénin, Namibia.
Source : OECD.AI (2024).

2.5 Marché

En Afrique, la taille du marché de l'IA devrait atteindre 3,70 milliards de dollars en 2024. Par ailleurs, ce marché devrait enregistrer un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 28,34% entre 2024 et 2030, pour atteindre un volume de marché de 16,53 milliards de dollars d'ici 2030 (Figure 19).

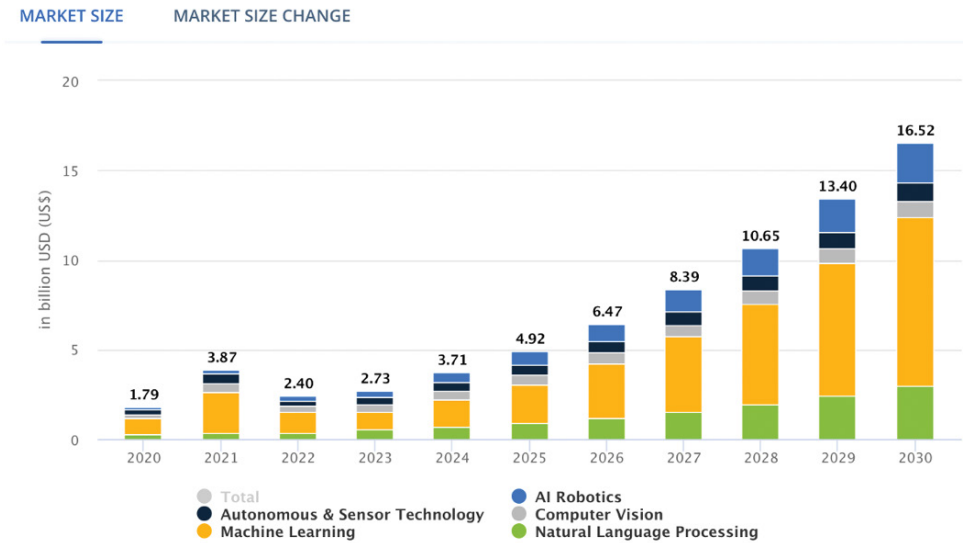


Figure 19. IA par taille du marché, Afrique (2020-2030)
Note : En milliards de dollars.
Source : Statista (2024b).

Dans un scénario optimiste, le marché total de l'intelligence artificielle pourrait augmenter de dix fois entre 2024 et 2030 (Figure 20). Cette projection reflète le potentiel de croissance exceptionnel de l'IA, soutenu par une adoption accrue dans divers secteurs et une intensification des investissements technologiques.

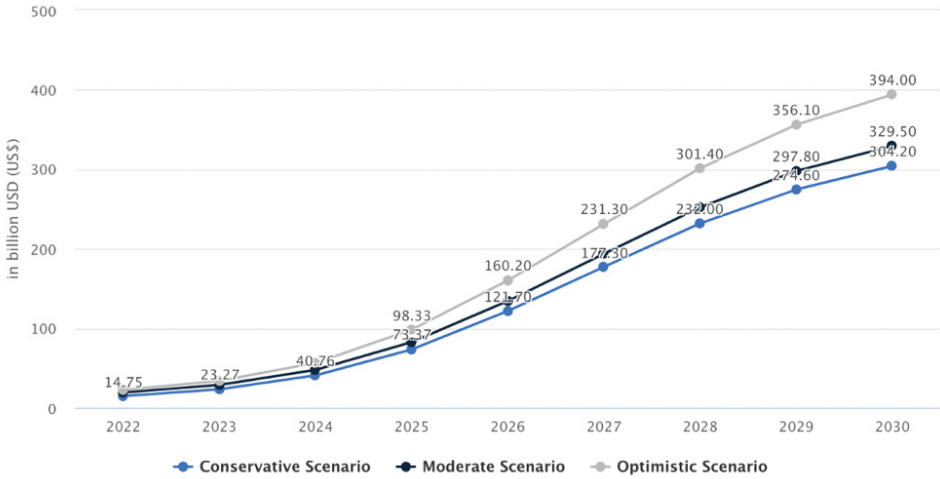


Figure 20. IA par taille du marché, Afrique (2022-2030)

Note : en milliards de dollars, scénario conservatif, modéré et optimiste.

Source : Statista (2024b).

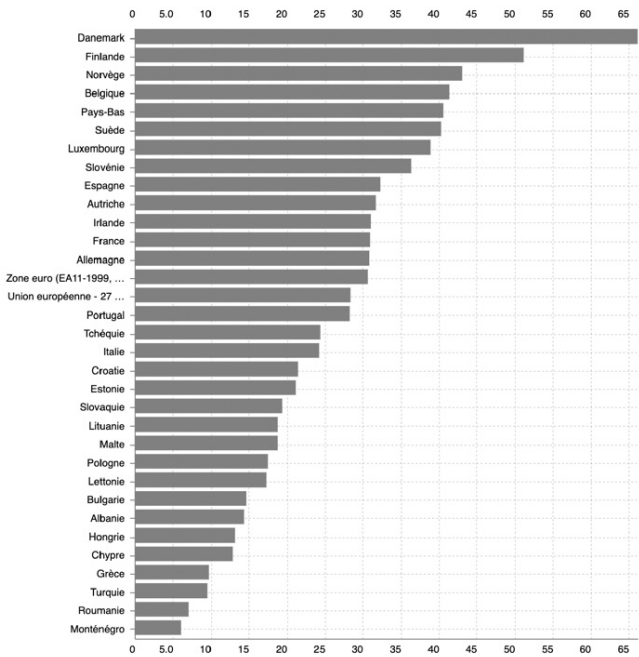
En Europe, la taille du marché de l'intelligence artificielle devrait atteindre 46,67 milliards de dollars en 2024. De plus, le marché devrait afficher un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 28,44% entre 2024 et 2030, ce qui entraînera un volume de marché de 209,50 milliards de dollars d'ici 2030 (Statista, 2024a). En comparaison mondiale, les États-Unis se distingueront par la taille la plus importante du marché de l'intelligence artificielle, avec des prévisions s'élevant à 50,16 milliards de dollars en 2024.

2.6 Agents économiques

En Afrique, l'IA est mise au service de diverses initiatives locales innovantes. À Zanzibar, les agriculteurs utilisent une application appelée *Nuru*, disponible en langue maternelle, pour détecter précocement une maladie dévastatrice du manioc, permettant ainsi de prévenir sa propagation. En Afrique du Sud, des informaticiens ont développé des modèles d'apprentissage automatique afin d'analyser l'impact de la ségrégation raciale sur les dynamiques de logement, offrant des perspectives précieuses pour les politiques publiques. À Nairobi, l'IA est utilisée pour classer les images issues de milliers de caméras de surveillance installées sur les lampadaires du centre-ville, contribuant à la gestion de cette métropole

dynamique (Tsanni, 2024). En Tunisie, l'IA est utilisée pour permettre une meilleure irrigation des terres. Au Sénégal, l'IA permet de surveiller les plantations en temps réel pour estimer et prédire les rendements, calculer les besoins en intrants et anticiper les risques liés aux aléas climatiques. Les avantages potentiels de l'adoption de l'intelligence artificielle pour l'économie africaine sont prometteurs. Au Nigéria, au Ghana, au Kenya et en Afrique du Sud, l'utilisation accrue des outils d'IA par les entreprises pourrait générer jusqu'à 136 milliards de dollars de bénéfices économiques d'ici 2030. Ce potentiel souligne l'impact significatif que l'IA pourrait avoir sur la croissance et la compétitivité des économies africaines.

En Europe, l'IA trouve des applications multiples dans divers secteurs d'activité économique. Elle est déployée pour optimiser la production industrielle, améliorer les diagnostics médicaux, renforcer la sécurité grâce à l'analyse prédictive, et soutenir la transition énergétique. L'IA est également largement adoptée dans les secteurs des services financiers, du commerce de détail, de la logistique et des transports, où elle contribue à l'efficacité opérationnelle et à l'amélioration de l'expérience client. En 2021, plus de 65% des grandes entreprises (250 employés et plus) au Danemark utilisaient au moins une des technologies de l'intelligence artificielle, suivies de plus de 50% en Finlande et de plus de 40% en Norvège, Belgique, Pays-Bas et Suède (Figure 21). En 2023, cette adoption reste élevée, avec plus de 50% des entreprises en Finlande, Slovénie et Danemark, et plus de 40% en Belgique et au Luxembourg. En moyenne, dans l'UE27, l'utilisation des technologies de l'IA par les grandes entreprises a continué d'augmenter, atteignant légèrement plus de 30%.



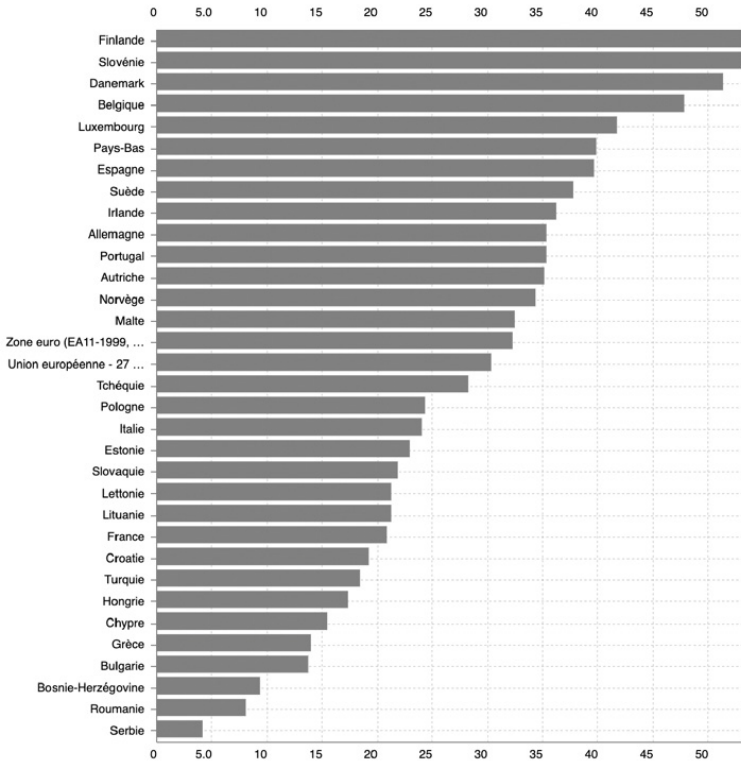


Figure 21. IA utilisée par classe de taille d'entreprise 250+, % (2021, 2023)

Note : 2021 à gauche, 2023 à droite.

Source : Eurostat (2024).

En 2021, plus de 22% des grandes entreprises finlandaises envisageaient d'utiliser l'une des technologies d'intelligence artificielle, plaçant la Finlande en première position. En 2023, ce pourcentage est passé à près de 28%. Sur cette période de deux ans, le pourcentage d'entreprises envisageant d'adopter l'IA a augmenté dans tous les pays, indiquant une tendance générale à l'intérêt croissant pour l'IA dans le monde des affaires en Europe (Figure 22).

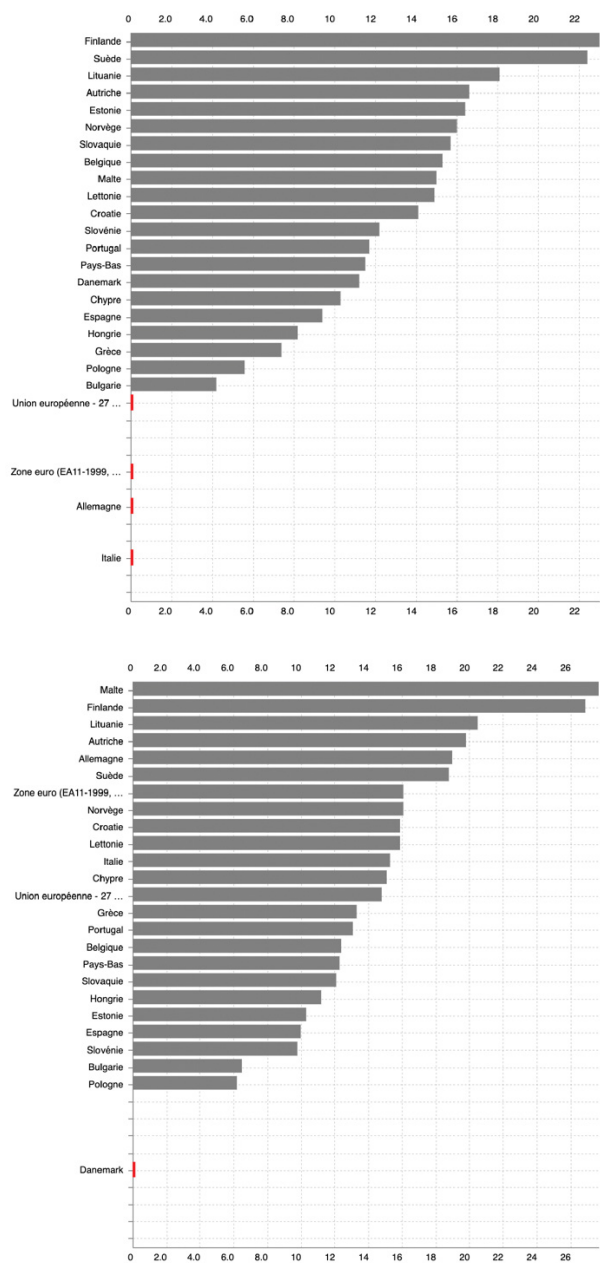


Figure 22. IA envisagée par classe de taille d'entreprise 250+, % (2021, 2023)
Note : 2021 à gauche, 2023 à droite.
Source : Eurostat (2024).

La tendance est encore plus marquée lorsqu'on examine les petites entreprises de 10 employés et plus (Figure 23). Dans tous les pays, le pourcentage de petites entreprises utilisant l'intelligence artificielle a nettement augmenté, avec le Danemark en tête, confirmant son rôle de leader dans l'adoption de l'IA parmi les petites structures.

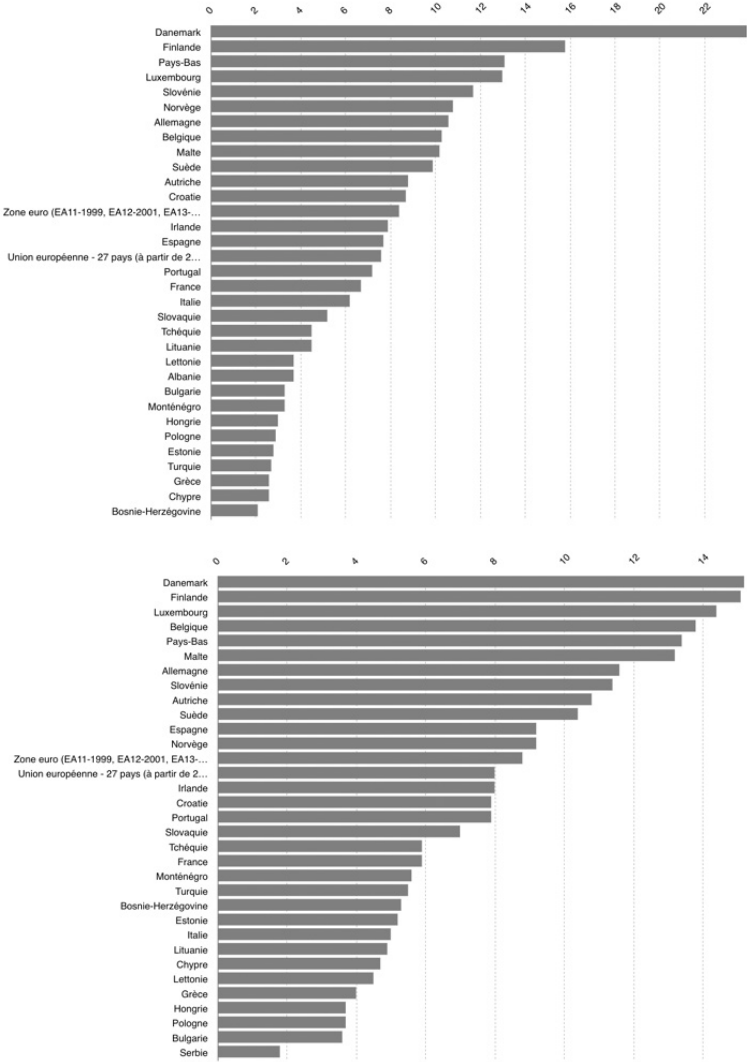


Figure 23. IA utilisée par classe de taille d'entreprise 10+, % (2021, 2023)
Note : 2021 à gauche, 2023 à droite.

Source : Eurostat (2024).

Le grand défi « Large AI » a été lancé, initié par le projet AI-BOOST, financé par l'Union européenne, avec un accès facilité aux superordinateurs européens grâce à l'Euro HPC JU. Ce concours vise à encourager une participation étendue des jeunes entreprises européennes ayant une expertise dans les modèles d'intelligence artificielle à grande échelle. Les gagnants se sont partagé un prix d'un million d'euros.

En somme, l'analyse des écosystèmes d'intelligence artificielle en Europe et en Afrique révèle l'importance des fonctions interconnectées dans le développement des systèmes d'innovation technologique (TIS). La création de connaissances, la mobilisation des ressources, la formation de marchés, l'orientation de la recherche, l'expérimentation entrepreneuriale et la légitimation jouent un rôle essentiel dans la structuration et le renforcement des écosystèmes d'IA. Ces fonctions, en tant que processus intégrés, permettent aux acteurs de surmonter les défis propres à chaque région et de favoriser un progrès technologique soutenu, en alignant les objectifs microéconomiques et macroéconomiques. Les écosystèmes d'IA, soutenus par ces fonctions, montrent que la collaboration entre divers acteurs et l'adoption de stratégies adaptées aux contextes régionaux permettent de créer un environnement favorable à l'innovation et à l'adoption de l'IA. En Afrique, cela signifie surmonter les défis d'infrastructure pour tirer parti des nouvelles technologies dans des domaines prioritaires, tandis qu'en Europe, l'accent est mis sur une régulation éthique et une collaboration transnationale.

Conclusion

L'objectif de notre étude comparative était de développer les similitudes et les différences pour contribuer à une compréhension nuancée du paysage mondial de l'IA et des caractéristiques susceptibles de favoriser le développement d'écosystèmes d'IA fiables en Europe et en Afrique. Elle a permis de mettre en évidence que, bien que chaque région emprunte une trajectoire spécifique, les dynamiques et les fonctions qui sous-tendent le développement de l'IA peuvent être universelles, offrant des leçons et des perspectives pour d'autres contextes globaux.

L'écosystème d'intelligence artificielle (EIA) en Europe est bien établi et structuré, notamment grâce à des investissements substantiels et à une forte capacité de recherche et développement (R&D). Des pays leaders comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France jouent un rôle central en soutenant les startups en IA et en développant des industries robustes qui bénéficient de l'innovation. L'Union européenne a également mis en place un cadre réglementaire rigoureux, avec des normes éthiques en matière d'IA, favorisant une utilisation responsable et positionnant l'Europe comme un pionnier de l'IA éthique et de confiance. De plus, la richesse en talents et la diversité des applications de l'IA dans de nombreux sec-

teurs (santé, finance, transports, etc.) témoignent de la maturité de l'écosystème européen. L'écosystème de l'intelligence artificielle (IA) en Europe est avancé, mais il se heurte à des défis complexes. Parmi ceux-ci, la navigation dans un cadre réglementaire dense, conçu pour protéger la confidentialité des données et encadrer l'usage responsable de l'IA, constitue un enjeu majeur. La gestion des biais dans les algorithmes représente également une préoccupation croissante, surtout dans un contexte où l'IA doit respecter des normes éthiques strictes et éviter toute forme de discrimination. La conformité au RGPD et les normes de transparence algorithmique sont des exigences qui nécessitent des investissements considérables en temps et en ressources pour les entreprises et les institutions.

En revanche, l'IA en Afrique est encore à un stade émergent, bien que des pays comme le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud montrent des progrès significatifs dans son adoption. Le continent voit apparaître des startups et des initiatives communautaires, mais ces efforts restent dispersés. L'Union africaine et certains États commencent à établir des cadres réglementaires pour encourager le développement de l'IA. Cependant, les investissements restent modestes, avec un accent mis sur des projets spécifiques, notamment dans la fintech. L'Afrique fait également face à des défis liés à la fuite des cerveaux, limitant l'expertise locale. Malgré cela, certaines initiatives de formation, comme celle de Google au Ghana ou encore les universités virtuelles (Sénégal, Côte d'Ivoire, etc.) cherchent à développer des compétences en IA sur le continent, bien que les applications restent principalement concentrées dans des domaines comme les services bancaires mobiles. Le continent doit faire face à des obstacles importants liés à l'accès limité aux données de qualité, aux déficits d'infrastructure numérique et aux cadres réglementaires encore embryonnaires. Ces limitations freinent le développement rapide de l'IA, mais l'Afrique compense par des applications pratiques. Par exemple, les solutions d'IA en Afrique se concentrent souvent sur des secteurs spécifiques, comme la fintech, pour répondre aux besoins immédiats des populations locales malgré les contraintes structurelles.

Dans l'ensemble, l'écosystème européen, avancé et fortement réglementé, complète le développement rapide et les applications pragmatiques de l'IA en Afrique. Les deux régions, avec leurs atouts et défis distincts, sont bien positionnées pour contribuer de manière unique à la transformation du paysage mondial de l'IA, en offrant des approches qui répondent à leurs réalités économiques, culturelles et technologiques spécifiques.

Les nouvelles opportunités de partenariat entre l'Europe et l'Afrique dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) se dessinent autour de plusieurs axes complémentaires, offrant des bénéfices pour les deux continents. Nous en avons dénombré trois principaux :

- (i) **Transfert de technologie et renforcement des compétences** : L'Europe, avec son écosystème avancé en R&D, peut apporter des technologies de pointe et des formations spécialisées aux experts africains. Des initiatives

conjointes pourraient soutenir le développement de talents africains en IA, réduire la fuite des cerveaux, et renforcer les compétences locales. Par exemple, des collaborations entre universités et centres de recherche européens et africains pourraient favoriser des programmes de formation et des échanges académiques, permettant ainsi aux talents africains de bénéficier de l'expertise européenne.

- (ii) **Développement de solutions IA adaptées aux besoins locaux** : En retour, l'Afrique offre un vaste terrain d'expérimentation pour des applications d'IA répondant à des besoins spécifiques, comme la santé, l'agriculture et la fintech. Les entreprises et chercheurs européens peuvent collaborer avec des startups africaines pour co-développer des solutions basées sur l'IA qui sont adaptées aux réalités locales. L'Afrique a démontré une grande capacité à innover dans des conditions de ressources limitées, comme en témoigne le succès de la fintech et des services mobiles. Les entreprises européennes peuvent s'inspirer de ces innovations pour développer des produits qui pourraient également répondre à des besoins similaires en Europe ou dans d'autres régions en développement.
- (iii) **Partenariats sur les infrastructures de données** : La collecte et l'accessibilité des données représentent un défi crucial pour l'Afrique. Des partenariats peuvent être noués pour développer des infrastructures de données et de calcul, facilitant l'accès aux ressources nécessaires pour la formation d'algorithmes d'IA. L'Europe pourrait jouer un rôle de leader en fournissant les compétences, les financements et le soutien technologique, tout en respectant des normes éthiques et de protection des données, alignées sur le RGPD. Cela permettrait également de mieux structurer les données africaines, ouvrant la voie à des analyses plus riches et à des solutions IA plus pertinentes.

En somme, l'Europe et l'Afrique peuvent tirer profit de ces partenariats en combinant les forces de chaque région : expertise technique et réglementations robustes du côté européen, innovations pratiques et flexibilité d'adaptation en Afrique. De telles collaborations pourraient également contribuer à établir un cadre éthique et responsable pour l'IA en Afrique, inspiré des réglementations européennes, tout en soutenant le développement économique et la transformation numérique du continent.

RÉFÉRENCES

- Ai Movement. (2024). <https://aim.um6p.ma/en/home/> [15.05.2024].
- Agrawal, A., Goldfarb, A., Gans, J. (2018). *Prediction Machines: The Simple Economics of Artificial Intelligence*. Harvard Business Review Press.
- Ben Rjab, A., Mellouli, S., Corbett, J. (2023). Barriers to artificial intelligence adoption in smart cities: A systematic literature review and research agenda. *Government Information Quarterly*, 40, 101814.
- Binz, C., Truffer, B., Coenen, L. (2016). Path creation as a process of resource alignment and anchoring: Industry formation for on-site water recycling in Beijing. *Economic Geography*, 92(2), 172-200. DOI: 10.1080/00130095.2015.1103177.
- Centre Africain de Veille et d'intelligence Économique (CAVIE). (2024). *L'Afrique à la conquête de l'IA : un potentiel économique de 1200 milliards de dollars à horizon 2030*, <https://acc-i-cavie.org/lafrique-a-la-conquete-de-lia-un-potentiel-economique-de-1200-milliards-de-dollars-a-horizon-2030/> [21.04.2024].
- Doucouré, A., Alpha Dia, A., Moussa Ndiaye, S. (2024). Développer les compétences africaines en IA. Analyse des expériences et évaluation des perspectives. *Communication, Technologie et Développement*, 16.
- Duerte, F. (2024). *Number of ChatGPT Users (May 2024)*, <https://explodingtopics.com/blog/chatgpt-users> [17.05.2024].
- Eke, D.O., Wakunuma, K., Akintoye, S. (2023). Introducing Responsible AI in Africa. In: Eke, D.O., Wakunuma, K., Akintoye, S. (eds) *Responsible AI in Africa. Social and Cultural Studies of Robots and AI*. Palgrave Macmillan, Cham. DOI : 10.1007/978-3-031-08215-3_1.
- EUR-Lex. (2024). Règlement (UE) 2024/1689 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle et modifiant les règlements (CE) n° 300/2008, (UE) n° 167/2013, (UE) n° 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1139 et (UE) 2019/2144 et les directives 2014/90/UE, (UE) 2016/797 et (UE) 2020/1828 (règlement sur l'intelligence artificielle), <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj?eliuri=eli%3Areg%3A2024%3A1689%3Aoj&locale=fr> [13.06.2024].
- EUR-Lex. (2021a). Laying down harmonised rules on artificial intelligence (artificial intelligence act) and amending certain union legislative acts. COM(2021) 206 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A52021PC0206> [21.11.2023].
- EUR-Lex. (2021b). Fostering a European Approach to Artificial Intelligence. COM(2021) 205 final, <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/coordinated-plan-artificial-intelligence-2021-review> [21.11.2023].
- EUR-Lex. (2018). Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions L'intelligence artificielle pour l'Europe. COM/2018/237 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=COM%3A2018%3A237%3AFIN> [11.11.2023].

- EUR-Lex. (2016). Regulation (EU) 2016/679 of the European Parliament and of the Council of 27 April 2016 on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data, and repealing Directive 95/46/EC, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02016R0679-20160504> [11.11.2023].
- Eurostat. (2024). Artificial intelligence by size class of enterprise. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/isoc_eb_ai/default/map?lang=en [21.05.2024].
- Institute for Computer Science, Artificial Intelligence and Technology (INSAIT). (2024). <https://insait.ai/> [15.05.2024].
- Jacobides, M.G., Brusoni, S., Candelon, F. (2021). The Evolutionary Dynamics of the Artificial Intelligence Ecosystem. *Strategy Science*, 6(4), 412-435. DOI : 10.1287/stsc.2021.0148.
- Garrido, J.S., de Nigris, S., Bassani, E., Sánchez, I., Evas, T., André, A.-A., Boulangé, T. (2024). Harmonised Standards for the European AI Act. JRC 139430. Seville: European Commission.
- Gherhes, C., Vorley, T., Vallance, P., Brooks, C. (2021). The role of system-building agency in regional path creation: insights from the emergence of artificial intelligence in Montreal, *Regional Studies*. DOI: 10.1080/00343404.2021.1886273.
- Guilhon, B. (2017). *Les systèmes d'innovation et de production : apprentissages localisés et ressources communes*. London : ISTE Editions.
- Hadjitchoneva, J. (2024). The Future of Work: Transformations et Implications for Economic Growth in the 21st Century. In : Marinova, T., Dimitrova, R., Spasova, E., Kostanarov, K. (eds.). (2024). *The Economy of the 21st Century : Crises, Transformations, Sustainability*. Sofia: NBU. 394-413. DOI: 10.13140/RG.2.2.28961.58728.
- Hadjitchoneva, J. (2022). *Entrepreneurship, Innovations and Artificial Intelligence in Bulgaria – Dynamics and Management*. Sofia: UNWE.
- Hadjitchoneva J. (2020). L'intelligence artificielle au service de la prise de décisions plus efficace. In: Escobar C. R., Redslob A. and Malaga K. (Sous la direction de). (2020). *Pour une recherche économique efficace*. Santiago: Ediciones UBO. 149-170.
- Hadjitchoneva, J. (2019). Efficient Automation of Decision-making Processes in Financial Industry: Case Study and Generalised Model. *Enterprise Engineering and Knowledge Management 2019*. Selected Papers of the XXII International Conference "Enterprise Engineering and Knowledge Management (EEKM 2019)", 2413, 42-52.
- Hadjitchoneva, J., Tsafack Nanfosso, R. (2023). La coopération Afrique-Europe repensée. *Economic Thought Journal*, 68(2), 195-219. DOI: 10.56497/etj2368203.
- Isenberg, D. (2014). What an Entrepreneurship Ecosystem Actually Is. *Harvard Business Review*, www.hbr.org.

- Jorge Ricart, R., Van Roy, V., Rossetti, F., Tangi, L. (2022). *AI Watch – National strategies on Artificial Intelligence: A European perspective*. JRC129123. Luxembourg : Publications Office of the European Union. DOI :10.2760/385851.
- Kolog, E.A., Odoi Devine, S.N., Egala, S.B., Amponsah, R., Budu, J., Farinloye, T. (2022). Rethinking the Implementation of Artificial Intelligence for a Sustainable Education in Africa: Challenges and Solutions. In: Chemma, N., El Amine Abdelli, M., Awasthi, A., Mogaji, E. (Eds.) *Management and Information Technology in the Digital Era*. Leeds: Emerald Publishing. 27-46. DOI: 10.1108/S1877-636120220000029003.
- Lomba, N., Jančová, L., Fernandes, M. (2022). *Digital transformation*. European Parliamentary Research Service. DOI :10.2861/409750.
- Manens, F. (2024). L'IA générative pourrait gonfler le PIB français de 400 milliards d'euros d'ici à 2030, <https://tinyurl.com/2p9pm7ae> [21.05.2024].
- Maslej, N., Fattorini, L., Perrault, R., Parli, V., Reuel, A., Brynjolfsson, E., Etchemendy, J., Ligett, K., Lyons, T., Manyika, T., Niebles, J.C., Shoham, Y., Wald, R., Clark, J. (2024). *The AI Index 2024 Annual Report*, AI Index Steering Committee, Institute for Human-Centered AI. Stanford: Stanford University.
- Mason, C., Brown, R. (2014). *Entrepreneurial Ecosystems and Growth Oriented Entrepreneurship*. OECD LEED Programme. Paris: OECD.
- Mazzarol, T. (2014). *Growing and sustaining entrepreneurial ecosystems: What they are and the role of government policy*. White Paper WP01-2014. Small Enterprise Association of Australia and New Zealand (SEAANZ), www.seaanz.org.
- Mtuze, S.S.K., Morige, M. (2024). Towards Drafting Artificial Intelligence (Ai) Legislation In South Africa. *Obiter*, 45(1), 161-179, DOI : 10.17159/obiter.v45i1.18399.
- OECD. (1997). *National Innovation Systems*. Paris: OECD.
- OECD.AI (2024). *VC investments in AI by country*, <https://oecd.ai/en/data?selectedArea=investments-in-ai-and-data&selectedVisualization=vc-investments-in-ai-by-country> [17.05.2024].
- Okorié, I.J. (2024). *L'Afrique du Sud envisage de réglementer l'IA et cherche à nommer un conseil consultatif*, <https://tinyurl.com/2k7df8ae> [17.05.2024].
- Open Law Africa. (2024). *Décision sur les rapports des Comités Techniques Spécialisés (CTS) et autres réunions ministérielles*, <https://africanlii.org/akn/aa-au/doc/decision/2024-02-15/1234/fra@2024-02-15> [19.05.2024].
- Spigel, B. (2017). The Relational Organization of Entrepreneurial Ecosystems. *Wiley Periodicals Inc.*, 41, 49-72.
- Statista. (2024a). *Artificial Intelligence – Europe*, <https://www.statista.com/outlook/tmo/artificial-intelligence/europe> [21.05.2024].
- Statista. (2024b). *Artificial Intelligence – Africa*, <https://www.statista.com/outlook/tmo/artificial-intelligence/africa> [21.05.2024].
- Tsanni, A. (2024). Africa's push to regulate AI starts now. *MIT Technology Review*, <https://www.technologyreview.com/2024/03/15/1089844/africa-ai-artificial-intelligence-regulation-au-policy/> [21.05.2024].

- Union africaine (UA). (2024). *OAU/AU Treaties, Conventions, Protocols & Charters*, <https://au.int/fr/treaties> [21.05.2024].
- Verbeek, A., Lundqvist, M. (2021). *Artificial intelligence, blockchain and the future of Europe: How disruptive technologies create opportunities for a green and digital economy*. Luxembourg: European Investment Bank. DOI : 10.2867/126279.
- Wirtz, B. W., Langer, P. F., Weyerer, J. C. (2022). An Ecosystem Framework of AI Governance. In: Bullock et al. (ed.). *The Oxford Handbook of AI Governance*. Oxford University Press. 398-420. DOI: 10.1093/oxfordhb/9780197579329.013.24.
- Yamashita, I., et al. (2021). *Measuring the AI content of government-funded R&D projects: A proof of concept for the OECD Fundstat initiative*. OECD Science, Technology and Industry Working Papers, 2021/09. Paris: OECD Publishing. DOI: 10.1787/7b43b038-en.

Tableau 1. Questions clés pour l'évaluation des EIA

Domaine	Questions d'évaluation
Politique	- Quelles sont les stratégies nationales ou régionales en place pour soutenir le développement de l'intelligence artificielle ? Ces stratégies sont-elles alignées avec les objectifs technologiques et économiques de la région ? - Quelles réglementations influencent le développement de l'IA ? Existe-t-il des cadres réglementaires spécifiques pour l'IA, et comment sont-ils appliqués ? Ces réglementations favorisent-elles une adoption responsable de l'IA, en prenant en compte la sécurité, la confidentialité et l'éthique ? - Quelles institutions jouent un rôle de soutien ou de gouvernance dans l'écosystème d'IA ? Comment collaborent-elles avec les autres acteurs pour favoriser un environnement propice à l'innovation en IA ? - Le pays ou la région dispose-t-il d'infrastructures technologiques (telles que la connectivité, les centres de données) adaptées aux besoins d'un écosystème d'IA performant ? - Y a-t-il des parcs technologiques dédiés à l'IA dans la région ? Dans quelle mesure les parcs technologiques et les zones d'innovation contribuent-ils au développement et à la diffusion de l'IA ? Ces parcs offrent-ils un soutien en matière de recherche, de développement, et d'incubation pour les start-ups et les entreprises spécialisées en IA ?
Finance	- Dans quelle mesure les entreprises de l'écosystème d'IA ont-elles accès aux capitaux propres pour financer leur croissance ? Le capital est-il accessible pour toutes les phases de développement, y compris le démarrage, la phase de croissance et la phase de maturation ? - Quels sont les niveaux d'investissements privés et publics dans l'IA ? Existe-t-il des fonds gouvernementaux ou des initiatives privées spécifiques qui soutiennent le développement de technologies d'IA ? Comment ces investissements se comparent-ils à ceux d'autres régions ? - Quelle est l'ampleur du financement de la R&D pour les projets d'IA ? Ces financements encouragent-ils une innovation continue et le développement de solutions d'IA pertinentes pour les défis locaux ou globaux ? - Y a-t-il des réseaux de business angels actifs dans le domaine ? Quel rôle jouent les business angels dans le soutien aux start-ups en IA ? Sont-ils actifs et bien intégrés dans l'écosystème, et contribuent-ils également avec leurs réseaux et leurs compétences, en plus des financements ?

Domaine	Questions d'évaluation
Éducation	- Les universités locales proposent-elles des programmes dédiés à l'intelligence artificielle et aux sciences de données ? Quelles universités sont impliquées dans la formation à l'IA ? Comment ces programmes préparent-ils les étudiants aux défis du marché de l'IA ? - Les écoles et collèges professionnels offrent-ils des formations en IA ou dans des domaines connexes ? Ces établissements collaborent-ils avec les industries de l'IA pour aligner leurs formations aux besoins du marché ? - Quels programmes et cours spécifiques sont offerts dans le domaine ? Des programmes spécifiques en IA sont-ils disponibles et accessibles pour le grand public, y compris pour ceux en reconversion professionnelle ? La formation continue est-elle favorisée dans le domaine de l'IA ? - Des formations de spécialisation en IA sont-elles mises en place, couvrant des sujets de pointe (comme l'apprentissage automatique, l'éthique de l'IA, etc.) ? Ces formations sont-elles adaptées aux besoins des entreprises locales ? - Existe-t-il des mentors et modèles reconnus dans l'écosystème d'IA, et leur influence est-elle perceptible auprès des jeunes talents et des professionnels en formation ? - L'écosystème dispose-t-il de suffisamment de talents qualifiés et motivés en IA ? Comment les acteurs académiques et industriels collaborent-ils pour renforcer ce vivier de compétences ?
Recherche	- Quels organismes de recherche et développement (publics ou privés) sont impliqués dans l'écosystème d'IA ? Comment ces organismes contribuent-ils à l'innovation et aux avancées en IA dans la région ? - Quels types de technologies en IA sont actuellement explorés et développés ? Ces recherches sont-elles en phase avec les besoins et priorités locales ou régionales ? - Le niveau de publication scientifique dans le domaine de l'IA est-il suffisant ? Les chercheurs et universitaires locaux publient-ils régulièrement dans des revues reconnues, et sont-ils en lien avec des réseaux de recherche internationaux ? Les travaux de recherche en IA dans cet écosystème sont-ils souvent cités ? Quelle est leur influence sur le plan international, et ces citations reflètent-elles un impact notable dans le domaine ? - Combien de brevets sont déposés dans ce domaine ? Les recherches en IA génèrent-elles un nombre significatif de brevets ? Ces brevets sont-ils exploités localement ou sont-ils également reconnus au niveau international ?

Domaine	Questions d'évaluation
Marché	- Quels types de produits et services en IA sont développés au sein de l'écosystème ? Ces produits répondent-ils à des besoins spécifiques de la région ou ciblent-ils des secteurs d'innovation plus larges ? - Qui sont les principaux clients ou utilisateurs finaux des produits et services en IA ? Y a-t-il un engagement des entreprises et organisations locales dans l'adoption de ces solutions ? - Quelles industries locales sont les plus impliquées dans l'adoption et le développement de l'IA ? Comment ces industries bénéficient-elles concrètement de l'intégration de l'IA dans leurs processus ? - Quels sont les principaux concurrents locaux et internationaux dans le marché de l'IA ? - L'écosystème d'IA est-il bien ancré dans le marché local et régional ? Comment répond-il aux défis et aux opportunités de ce marché spécifique ? - L'écosystème a-t-il accès à des marchés internationaux, et comment s'y positionne-t-il ? Les produits et services développés sont-ils compétitifs à l'échelle mondiale ?
Agents économiques	- Quelles entreprises sont actives dans l'écosystème d'IA ? Quelle est la diversité des types d'entreprises, allant des startups aux grandes entreprises, et comment contribuent-elles à l'innovation ? - Quelles associations ou organisations professionnelles soutiennent le développement de l'IA dans cet écosystème ? Quelle est leur influence sur les politiques et les pratiques en matière d'IA ? - Quelles industries auxiliaires comme le conseil juridique, les services de comptabilité, la cybersécurité contribuent à l'écosystème d'IA ? Comment ces industries collaborent-elles avec les acteurs principaux de l'IA ? - Quels événements ou hackathons sont organisés pour promouvoir l'innovation en IA ? Comment ces événements favorisent-ils la collaboration et le réseautage entre les acteurs de l'écosystème ? - Quel est l'état du réseau social entre les acteurs de l'IA, ex. entreprises, chercheurs, investisseurs ? Y a-t-il des plateformes ou des initiatives qui facilitent ces interactions ?

Source: Élaboration des auteurs.

FACTEURS D'INSTABILITÉ FINANCIÈRE : RÔLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LA GESTION ET LA PRÉVENTION DE L'INSTABILITÉ FINANCIÈRE

Boutheina BEN YAGHLANE

Université de Tunis, ISG Tunis

Laboratoire LARODEC-ISG

boutheina.benyaghlane@ihec.ucar.tn

RÉSUMÉ

L'instabilité financière représente un défi majeur pour l'économie mondiale, affectant la croissance économique, la stabilité des marchés et le bien-être des sociétés. Cet article explore les facteurs clés qui contribuent à l'instabilité financière, en s'appuyant sur des recherches et des analyses récentes dans le domaine de l'économie financière. Un intérêt particulier à la question du rôle que pourrait jouer l'Intelligence Artificielle (IA) dans la gestion et la prévention de l'instabilité financière.

Mots-clés: Instabilité financière, Economie financière, Intelligence Artificielle, Stratégie de prévention, Politique monétaire

JEL classification: G01

FACTORS OF FINANCIAL INSTABILITY: THE ROLE OF ARTIFICIAL INTELLIGENCE IN MANAGING AND PREVENTING FINANCIAL INSTABILITY

ABSTRACT

Financial instability represents a major challenge for the global economy, as it affects economic growth, market stability and the well-being of societies. This article explores the main drivers of instability, drawing on recent research and analysis in the fields of financial analysis and financial economics. Particular attention is paid to the role that artificial intelligence (AI) could play in managing and preventing financial instability.

Keywords: Financial Instability, Financial Economics, Artificial Intelligence, Prevention Strategy, Monetary Policy

Introduction

L'instabilité financière est un sujet qui a été largement étudié par de nombreux économistes et chercheurs au fil des années. Elle est souvent associée à des périodes de turbulences économiques et à des crises financières qui peuvent avoir des répercussions profondes sur l'économie réelle.

Les travaux de Charles Kindleberger, un économiste renommé, ont été particulièrement influents dans ce domaine. Dans son ouvrage "Manias, Panics, and Crashes : A History of Financial Crises", Kindleberger (1989) analyse les bulles spéculatives et les crises financières à travers l'histoire, en mettant en évidence les modèles récurrents de comportement des investisseurs et les défaillances du marché qui conduisent à l'instabilité.

Hyman Minsky, un autre économiste de premier plan, a développé une théorie de l'instabilité financière qui porte son nom, l'Hypothèse d'instabilité financière" (Financial Instability Hypothesis - FIH). Selon Minsky (1982), les périodes de stabilité économique tendent à encourager les emprunteurs et les prêteurs à prendre plus de risques, augmentant ainsi la fragilité financière au fil du temps. Cette accumulation de risques financiers peut éventuellement conduire à une

crise lorsque les agents économiques ne sont plus en mesure de faire face à leurs engagements financiers.

Par ailleurs, les travaux de Ben Bernanke, ancien président de la Réserve fédérale des États-Unis, ont également apporté des contributions significatives à la compréhension de l'instabilité financière. Dans ses recherches, Bernanke (1983) a examiné le rôle des banques dans l'économie et la manière dont les problèmes de solvabilité et de liquidité peuvent conduire à des crises financières. Il a souligné l'importance de la confiance dans le système financier et comment sa perte peut entraîner une panique bancaire, où les déposants retirent massivement leurs fonds, provoquant l'effondrement des banques et une crise financière.

En outre, les travaux de Nouriel Roubini ont été particulièrement pertinents dans le contexte de la crise financière de 2008. Roubini (2011) avait prédit la crise avant qu'elle ne se produise, en mettant en évidence les déséquilibres dans le système financier mondial, notamment l'excès de dette et la spéculation sur le marché immobilier. Ses analyses ont mis en lumière les vulnérabilités structurelles du système financier qui ont conduit à l'instabilité.

Ces auteurs, parmi d'autres, ont contribué à façonner notre compréhension de l'instabilité financière, en identifiant les facteurs de risque et en proposant des mécanismes pour prévenir ou atténuer les crises financières. Cet article examine les principaux éléments qui engendrent l'instabilité financière, en se basant sur les dernières recherches dans le champ de l'économie financière.

Dans le reste de cet article, nous abordons en premier lieu la question de l'instabilité financière. Par la suite, nous présentons les facteurs d'instabilité financières. Ensuite, nous discutons les stratégies de prévention et de gestion de l'instabilité financière. Enfin, nous répondons à la question comment l'IA pourrait être utilisée pour faire face à l'instabilité financière tout en donnant l'exemple de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour la prévention des fraudes financières en Tunisie.

1. Qu'est-ce que l'instabilité financière ?

L'instabilité financière se caractérise par des mouvements importants et brutaux des variables financières, telles que les cours boursiers et les taux de change. Elle se manifeste sous la forme de phases haussières (booms) ou baissières (dépressions), qui éloignent ces variables de leur valeur d'équilibre fondamentale de manière significative et durable (Universalys, 2024). Pour le taux de change, par exemple, la valeur fondamentale est celle qui assure l'équilibre interne (absence d'inflation) et externe (balance des paiements équilibrée).

Il est important de distinguer l'instabilité financière de la simple volatilité financière, qui décrit les fluctuations temporaires et de faible amplitude des variables financières autour de leur valeur moyenne. L'instabilité financière, en re-

vanche, est souvent associée à des crises financières qui se traduisent par des perturbations sur les marchés bancaires et financiers, pouvant conduire à la défaillance d'établissements financiers et à un risque de propagation à l'ensemble du système financier, connu sous le nom de « risque systémique ». Ce risque systémique peut affecter l'allocation du crédit et des capitaux, la circulation des moyens de paiement et l'évaluation des actifs financiers.

Les crises financières, qui sont une manifestation de l'instabilité financière, varient en ampleur. Les crises les plus graves, comme celles de 1929 ou de 2008, ont des effets dépressifs importants sur l'activité économique. L'instabilité financière est un phénomène récurrent dans l'histoire économique, et sa forme concrète a évolué au fil du temps, allant de la crise de la dette des souverains aux krachs boursiers, crises de change et crises bancaires.

Les krachs boursiers sont associés à l'éclatement de bulles spéculatives et se caractérisent par un effondrement brutal des cours suite à un mouvement de défiance généralisé. Les crises de change impliquent une baisse brutale du cours des monnaies à la suite d'attaques spéculatives, tandis que les crises bancaires se manifestent par des paniques des déposants et des faillites bancaires en chaîne.

2. Facteurs d'instabilité financière

Les facteurs d'instabilité financière sont multiples et peuvent varier en fonction des contextes économiques, institutionnels et géographiques. Cependant, plusieurs éléments clés ressortent de manière récurrente dans la littérature économique et les analyses des crises financières passées. Dans ce qui suit, nous présentons d'une manière non exhaustive quelques facteurs :

2.1 Instabilité des politiques monétaires et taux d'intérêt : Les politiques monétaires, en particulier les taux d'intérêt bas pendant de longues périodes, peuvent encourager la prise de risque et l'accumulation de dettes, augmentant la vulnérabilité du système financier à des chocs ultérieurs. La normalisation rapide des politiques monétaires peut également déclencher l'instabilité en augmentant brusquement les coûts d'emprunt et en réduisant la liquidité.

2.2 Interconnexion des marchés financiers : L'interconnexion croissante des marchés financiers mondiaux signifie que les chocs dans un pays ou un secteur peuvent se propager rapidement à travers le système financier mondial, amplifiant l'instabilité financière. Cette interconnexion peut transformer des problèmes locaux en crises financières mondiales. Par exemple, la crise de la zone euro en 2010 a débuté par des problèmes de dette dans des pays comme la Grèce, mais s'est rapidement propagée à d'autres pays de la zone euro, menaçant la stabilité de l'ensemble de la zone.

2.3 Distribution excessive de crédit bancaire : La distribution excessive de crédit, souvent sans évaluation adéquate du risque, peut mener à une accu-

mulation de dettes insoutenables et à des bulles spéculatives, augmentant le risque d'instabilité financière. En effet, lorsque les entreprises et les ménages accumulent une dette excessive, ils deviennent plus vulnérables aux chocs économiques. Un endettement élevé peut limiter leur capacité à rembourser leurs dettes, ce qui peut conduire à des défaillances en cascade et à une contagion dans le système financier. Par exemple, en 2008, la crise financière mondiale a été en partie déclenchée par l'effondrement du marché immobilier américain, où de nombreux propriétaires étaient endettés au-delà de leurs moyens.

2.4 Lobbying financier et absence de régulation : L'intense lobbying financier peut conduire à une régulation insuffisante des pratiques financières risquées, augmentant ainsi le risque d'instabilité financière. L'histoire montre que l'absence de contrôle des pratiques financières risquées peut mener à des crises financières majeures.

2.5 Bulles spéculatives et anticipations mimétiques : Les bulles spéculatives, alimentées par des anticipations mimétiques et un comportement de suivi de tendance, peuvent conduire à une surévaluation des actifs et à une instabilité financière lorsque ces bulles éclatent. Par exemple, la bulle technologique de la fin des années 1990 a conduit à une flambée des prix des actions technologiques, suivie d'un krach en 2000, entraînant des pertes importantes pour les investisseurs.

2.6 Aléa moral : L'aléa moral, où les acteurs prennent des risques excessifs en comptant sur un sauvetage potentiel par les autorités ou d'autres institutions, peut également contribuer à l'instabilité financière.

2.7 Risque systémique : Le risque systémique, où l'effondrement d'une institution financière ou d'un marché peut entraîner une réaction en chaîne affectant l'ensemble du système financier, est un facteur clé d'instabilité financière.

2.8 Innovations financières non régulées : Le développement rapide d'innovations financières, telles que les produits dérivés et les produits structurés, sans une régulation adéquate, peut augmenter la complexité et l'opacité des marchés financiers, contribuant à l'instabilité financière.

Ces facteurs, souvent interconnectés, peuvent se renforcer mutuellement et conduire à des crises financières majeures. La compréhension de ces éléments est cruciale pour les décideurs et les régulateurs afin de mettre en place des politiques visant à prévenir ou à atténuer l'instabilité financière.

3. Stratégies de prévention et de gestion

Lorsque l'instabilité financière survient, des mesures vigoureuses et bien ciblées sont nécessaires pour limiter les dommages et favoriser la reprise. En effet, pour prévenir et gérer l'instabilité financière, plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre :

3.1 Renforcement de la régulation et de la supervision financière : Imposer des exigences de capital plus strictes, surveiller les innovations financières et renforcer la transparence des marchés peut aider à réduire les risques d'instabilité.

3.2 Politiques macroprudentielles : Les autorités de réglementation peuvent utiliser des outils macroprudentiels, tels que des ratios de levier et des coussins de capital contracycliques, pour limiter l'accumulation de risques dans le système financier. Par exemple, la Réserve fédérale américaine utilise divers outils de politique monétaire, tels que l'augmentation des taux d'intérêt, pour atténuer les bulles d'actifs potentielles et promouvoir la stabilité financière.

3.3 Coopération internationale : Étant donné l'interconnexion des marchés financiers, la coopération internationale est essentielle pour surveiller les risques transfrontaliers et coordonner les réponses aux crises.

3.4 Rôles des banques centrales : Les banques centrales doivent équilibrer soigneusement leurs politiques monétaires pour soutenir la croissance économique tout en évitant de créer des conditions propices à l'instabilité financière. À titre d'exemple et en réponse à la crise financière de 2008, la Banque centrale européenne a mis en place un programme d'achat d'urgence d'obligations souveraines pour soutenir les marchés financiers.

4. Comment l'IA pourrait faire face à l'instabilité financière ?

L'intelligence artificielle (IA) peut jouer un rôle significatif dans la gestion et la prévention de l'instabilité financière grâce à ses capacités avancées d'analyse et de traitement de données. Dans notre étude, nous avons dégagé un certain nombre de stratégies montrant comment l'IA pourrait être utilisée pour faire face à l'instabilité financière :

4.1 Détection précoce des risques : L'IA peut analyser de vastes ensembles de données financières pour identifier les signes avant-coureurs d'instabilité, tels que les bulles spéculatives, les déséquilibres du marché ou les comportements anormaux des investisseurs.

4.2 Prévention des fraudes : Les systèmes d'IA peuvent surveiller les transactions en temps réel pour détecter et prévenir les activités frauduleuses, ce qui peut contribuer à maintenir la confiance dans le système financier et à éviter les crises de confiance qui peuvent mener à l'instabilité.

4.3 Gestion des risques de crédit : L'IA peut aider les institutions financières à évaluer le risque de crédit de manière plus précise, en utilisant des modèles prédictifs pour évaluer la solvabilité des emprunteurs et minimiser les risques de défaut.

4.4 Conformité réglementaire : L'IA peut automatiser le processus de conformité réglementaire, en aidant les institutions financières à respecter les réglementations et à éviter les sanctions qui pourraient déstabiliser le marché.

4.5 Amélioration de la liquidité du marché : Les systèmes d'IA peuvent être utilisés pour améliorer la liquidité du marché en facilitant le jumelage des acheteurs et des vendeurs, ce qui peut aider à éviter les chocs de liquidité et à stabiliser les marchés.

4.6 Surveillance macroéconomique : L'IA peut être utilisée pour surveiller les indicateurs macroéconomiques et les flux financiers mondiaux, permettant aux régulateurs et aux décideurs politiques de prendre des mesures proactives pour atténuer les risques systémiques.

4.7 Gestion des crises : En cas de crise financière, l'IA peut aider à coordonner les réponses, à évaluer l'efficacité des interventions et à modéliser les scénarios de sortie de crise.

Il est important de noter que, bien que l'IA offre de nombreuses opportunités pour stabiliser les marchés financiers, elle présente également des risques, notamment en termes de biais algorithmiques, de dépendance à la technologie et de cybersécurité. Par conséquent, une approche équilibrée qui reconnaît à la fois les avantages et les limites de l'IA est essentielle pour son utilisation efficace dans la gestion de l'instabilité financière.

5. Comment l'IA peut-elle être utilisée pour prévenir les fraudes financières en Tunisie ?

En Tunisie, la lutte contre la fraude financière devient un enjeu important pour la stabilité et la croissance du système économique. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle (IA) se révèle être un outil puissant et prometteur pour prévenir et détecter ces pratiques illégales.

5.1 Analyse et surveillance des transactions en temps réel : Alertes contre les opérations frauduleuses

L'IA offre la capacité d'analyser en temps réel d'immenses volumes de données relatives aux transactions financières en Tunisie. Grâce à ses algorithmes sophistiqués, elle peut identifier en un clin d'œil les comportements suspects ou inhabituels qui pourraient signaler une activité frauduleuse.

Cette veille permanente permet de réagir rapidement et d'endiguer les tentatives de fraude avant qu'elles ne causent des dommages importants. En effet, les systèmes d'IA peuvent alerter les institutions financières dès qu'une transaction présente des caractéristiques suspectes, permettant ainsi de prendre les mesures nécessaires pour la bloquer ou la soumettre à une vérification approfondie.

5.2 Apprentissage automatique et modélisation prédictive : Anticiper et prévenir les fraudes avant qu'elles ne surviennent

L'IA, grâce à l'apprentissage automatique, va au-delà de la simple détection des fraudes en cours. En effet, elle permet d'analyser d'immenses volumes de données historiques sur les transactions frauduleuses pour identifier des schémas et des tendances caractéristiques de ces méfaits.

A partir de ces analyses, l'IA peut élaborer des modèles prédictifs capables d'anticiper les futures tentatives de fraude. Ces modèles permettent aux institutions financières de mettre en place des mesures préventives ciblées et de renforcer leur vigilance sur les types de transactions et les profils de clients les plus à risque.

5.3 Évaluation du risque de fraude : Une approche individualisée et proactive

L'IA offre une approche individualisée de l'évaluation du risque de fraude. En effet, elle permet d'analyser chaque transaction et chaque client en Tunisie en fonction de multiples critères tels que les antécédents financiers, la localisation, les habitudes de consommation et les comportements en ligne.

Cette analyse fine permet d'attribuer à chaque transaction un score de risque précis, facilitant ainsi le classement par ordre de priorité des cas suspects et l'allocation des ressources de lutte contre la fraude de manière plus efficiente.

5.4 Apprentissage continu et adaptation aux nouvelles menaces : Une lutte contre la fraude toujours plus efficace

L'IA ne se limite pas à une analyse statique des données. Elle est capable d'apprendre et de s'adapter en permanence. En effet, les systèmes d'IA intègrent continuellement de nouvelles données sur les transactions frauduleuses, ce qui leur permet d'affiner leurs modèles de détection et de s'ajuster aux nouvelles techniques employées par les fraudeurs.

Cette capacité d'apprentissage continu garantit que la lutte contre la fraude reste toujours efficace, même face à l'évolution des méthodes et des outils utilisés par les criminels.

5.5 Automatisation de la conformité réglementaire : Renforcer la confiance dans le système financier

L'IA peut également jouer un rôle crucial dans l'automatisation des processus de conformité réglementaire liés à la lutte contre la fraude financière. En effet, elle permet aux institutions financières tunisiennes de respecter scrupuleusement les normes et réglementations en vigueur en matière de lutte contre la fraude.

Cette conformité renforcée contribue à instaurer un climat de confiance dans le système financier et à protéger les consommateurs contre les pratiques illégales.

Conclusion

L'instabilité financière est un phénomène complexe influencé par une multitude de facteurs, allant des bulles spéculatives à la dérégulation financière et à l'interconnexion des marchés. Comprendre ces facteurs est crucial pour développer des stratégies efficaces de prévention et de gestion des crises financières. Alors que le paysage financier continue d'évoluer, les autorités doivent rester vigilantes et adaptatives pour protéger l'économie mondiale contre les risques d'instabilité financière, tout en bénéficiant des atouts offerts par l'intelligence artificielle et ses outils puissants pour surveiller, détecter, évaluer et prévenir les fraudes financières, contribuant ainsi à renforcer l'intégrité et la stabilité des systèmes financiers des pays.

RÉFÉRENCES

- Bernanke, B. (1983). Nonmonetary Effects of the Financial Crisis in the Propagation of the Great Depression. *The American Economic Review*, 73(3), 257-276.
- Bouchaud, J.-P. (1999). *Théorie des risques financiers*. CEA.
- Gorton, Gary B. (2010). *Slapped by the Invisible Hand: The Panic of 2007*. Oxford University Press.
- Kindleberger, C.P. (1989). *Manias, Panics, and Crashes: A History of Financial Crises*. Basic Books. Harper Collins Publishers Inc.
- Minsky, H.P. (1982). *The Financial Instability Hypothesis*. In: Kindleberger, C., Laffargue, J.-P. *Financial Crises: Theory, History and Policy*. Cambridge University Press.
- Mishkin, Frederic S. (2019). *The Economics of Money, Banking, and Financial Markets*. Pearson Education.
- Reinhart, C.M., Rogoff, K.S. (2009). *This Time Is Different: Eight Centuries of Financial Folly*. Princeton University Press.
- Roubini, N. (2011). *Crisis Economics: A Crash Course in the Future of Finance*. Penguin Books.
- Schularick, Moritz, Taylor, A.M. (2012). Credit Booms Gone Bust: Monetary Policy, Leverage Cycles, and Financial Crises, 1870-2008. *The American Economic Review*, 102(2), 1029-1061.
- Universalys. (2024). Crises financières et instabilité financière. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/crises-financieres-instabilite-financiere/>.

Deuxième partie.

ENTREPRISE

LA GESTION DES ENTREPRISES LIBANAISES EN PÉRIODE DE CRISE : DÉFIS ET STRATÉGIES

Tania ABDALLAH

Université Antonine

Faculté de Gestion des Affaires

Département de Management

Tania.abdallah@ua.edu.lb

ORCID : 0009-0001-2832-2621

RÉSUMÉ

Dans un environnement où l'instabilité économique et politique est omniprésente, les entreprises au Liban sont confrontées à des défis multiples, notamment les crises économiques récurrentes, les tensions sécuritaires et les fluctuations de marché. Ce papier examine les défis de gestion auxquels font face les entreprises libanaises en période de turbulence, en mettant en évidence les stratégies de gestion de crise efficaces qui ont été adoptées.

En s'appuyant sur une revue de littérature approfondie sur la gestion de crise et sur des entretiens semi-structurés avec des directeurs d'entreprises libanaises de différents secteurs, cette étude analyse leurs expériences et leurs pratiques de gestion en période de crise. Les résultats obtenus ont identifiés diverses stratégies utilisées par ces entreprises à savoir : la restructuration complète, l'adaptabilité et l'innovation, la diversification stratégique, les décisions rapides, la création de cellules de crise, l'intégration des jeunes talents « intrapreneurs », la communication efficace avec les parties prenantes, la gestion agile des ressources humaines et financières, la protection des employés et leur implication dans les décisions, ainsi que la collaboration proactive avec des partenaires internationaux.

En conclusion, cette recherche met en avant l'importance pour les entreprises libanaises de développer des compétences solides en gestion de crise afin de faire face aux défis complexes. Les résultats offrent des perspectives précieuses pour les professionnels et les leaders qui cherchent à renforcer la résilience organisationnelle et promouvoir une croissance durable même dans un contexte instable.

Mots-clés: Gestion de crise, défis des entreprises libanaises, entretiens semi-structurés, résilience, stratégie de gestion

JEL classification : M10, H12

MANAGING LEBANESE ENTERPRISES IN TIMES OF CRISIS: CHALLENGES AND STRATEGIES

ABSTRACT

In an environment where economic and political instability is omnipresent, companies in Lebanon face multiple challenges, including recurring economic crises, security tensions, and market fluctuations. This paper examines the challenges faced by Lebanese businesses in times of turbulence, highlighting effective crisis management strategies that have been adopted. Based on an in-depth literature review on crisis management and semi-structured interviews with Lebanese business managers from different industries, this study analyzes their experiences and crisis management practices. The findings identify various strategies employed by these companies, such as: complete restructuring, adaptability and innovation, strategic diversification, rapid decisions, creation of crisis management teams, integration of young “intrapreneurs”, effective communication with stakeholders, agile management of human and financial resources, employee protection and involvement in decision-making, and proactive collaboration with international partners.

In conclusion, this research emphasizes the importance for Lebanese companies to develop strong crisis management skills in order to face complex challenges. The findings offer valuable insights for professionals and leaders seeking to strengthen organizational resilience and promote sustainable growth even in an unstable context.

Keywords: Crisis Management; Lebanese Enterprises Challenges; Semi-structured Interviews; Resilience; Management Strategy

Introduction

Au cours des dernières années, le monde a été confronté à différentes crises majeures. La pandémie du COVID-19, la crise financière mondiale et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont déclenché des perturbations sans précédent, mettant à l'épreuve la résilience des pays et exposant les vulnérabilités de leurs économies. Tous ces événements ont profondément influencé la gestion des entreprises, imposant des défis inédits et remodelant les paradigmes traditionnels. L'instabilité économique, l'inflation, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les changements rapides au niveau du comportement des consommateurs ont incité les entreprises à repenser à leurs stratégies et à s'adapter à un environnement en constante évolution.

Quant au Liban, celui-ci souffre depuis 2019 de l'une des pires crises économiques au monde impliquant une dévaluation de la livre libanaise vers des abîmes dangereux et irréversibles, une flambée exorbitante des prix, une perte massive du pouvoir d'achat des ménages et une inaccessibilité des Libanais à la totalité de leurs dépôts bancaires. A cela vient s'ajouter, le défaut de l'Etat sur sa dette souveraine en mars 2020 et l'explosion du port de Beyrouth le 4 Août 2020. Ainsi que l'afflux de centaines de milliers de réfugiés syriens vers les territoires libanais a rendu encore plus difficile l'accès aux libanais sur le marché du travail, sans oublier les conséquences négatives de cette arrivée massive sur l'ensemble des infrastructures du pays. Cela a fortement accentué l'émigration de dizaines de milliers de jeunes privant le pays peu à peu de leurs compétences. Depuis plus d'un an maintenant, le Liban n'a toujours pas élu de nouveau président ce qui a provoqué une instabilité politique renforcée par la guerre entre la Palestine et Israël occasionnant une vive tension au sud du Liban.

Toutes ces crises pèsent lourdement sur le peuple libanais mais touchent aussi les entreprises libanaises quel que soit leur taille. Certaines ont dû fermer leur porte, alors que d'autres ont pu survivre. Toutefois, il faut bien noter que ces dernières sont résilientes et se gèrent actuellement en mode de crise, ayant à affronter les turbulences, les incertitudes politiques et l'instabilité économique.

Dans des contextes économiques fragiles tels que celui du Liban, la gestion des entreprises en période de crise est une question importante qui ne peut être ignorée. Les entreprises de ce pays sont fortement affectées par les crises économiques, politiques et sociales incessantes, impactant ainsi leur fonctionnement et leur aptitude à se développer. D'après une étude menée par Mazzucato et al. (2020), les crises économiques engendrent une hausse des risques opérationnels, financiers et stratégiques pour les entreprises, ce qui demande à la direction de prendre des mesures stratégiques et tactiques adaptées.

Sutcliffe & Vogus (2003) soulignent également l'importance de la gestion efficace pendant les périodes de crise, en mettant en avant comment la résilience organisationnelle et la capacité d'adaptation des entreprises sont essentielles pour relever les défis. Cette capacité à s'adapter devient encore plus critique dans des pays tels que le Liban, où l'on rencontre fréquemment une instabilité politique et de profonds bouleversements socio-économiques.

De plus, les travaux de Boin et al. (2013) ont souligné l'importance du leadership dans la gestion de crise. Face à des défis complexes, les entreprises libanaises sont obligées d'avoir des dirigeants et des leaders capables de prendre des décisions rapides et appropriées dans un contexte incertain et stressant.

A l'ombre de ce paysage assez lugubre et sombre, la présente étude a pour objectif de comprendre l'impact de tous ces facteurs sur la gestion des entreprises libanaises. De là, une question principale se pose : Quels sont les défis des entreprises libanaises en période de crise et quelles sont les stratégies mises en œuvre pour les surmonter ?

L'objectif de cette recherche sera d'analyser les difficultés particulières auxquelles font face les entreprises libanaises en temps de crise. En se basant sur une revue approfondie de la littérature académique et une étude empirique menée auprès d'entreprises libanaises variées, cette recherche vise à apporter des contributions significatives pour mieux comprendre les stratégies de gestion efficaces dans de tels environnements, tout en proposant des recommandations pratiques pour les entreprises libanaises.

Contexte Économique au Liban

Le Liban, un pays du Moyen Orient, a été historiquement reconnu pour sa croissance et son développement économique. Cependant, à travers les années, le pays a été affecté par plusieurs défis économiques, politiques et sociaux qui ont impacté ainsi son économie. Selon la Banque mondiale (2023), le Liban fait face à une crise économique atypique, caractérisée par une inflation très forte, une dévaluation de la monnaie locale, un accroissement du taux de chômage et une diminution du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, le taux d'inflation a atteint 221.3% en 2023, augmentant de 171,2% en 2022 selon L'Administration Centrale des Statistiques (CAS, 2024). Le taux de chômage a atteint 11.68% de la population active en 2023 (estimations de l'Organisation Internationale du Travail - ILO), et le PIB

réel (en dollars constants de 2015) n'a pas dépassé les 34 milliards de USD en 2021 (World Bank, 2024).

Depuis l'année 2019, le pays connaît un système de taux de change multiples qui pose de sérieux problèmes sur le plan économique. Le taux de change de la livre libanaise par rapport au dollar, qui a connu une dégradation de 211% pendant les 11 premiers mois de 2021, s'est stabilisé en 2023. Cette stabilisation a été permise par la demande limitée de dollars dans un contexte de dollarisation généralisée de l'économie, un arrêt des activités sur la plateforme Sayrafa, des interventions en devises effectuées par la BDL, ainsi qu'à l'entrée de devises associées aux recettes de tourisme et aux envois de fonds de l'étranger (World Bank, 2023).

Cette crise a été renforcée par une dette publique élevée (avec un ratio de dette sur PIB de 181.3% en 2023 selon les estimations de la Banque Mondiale), des déficits budgétaires chroniques (-1.3% en 2023) (World Bank, 2023) et une gouvernance économique inefficace (FMI, 2022). De plus, des facteurs externes comme les conflits dans la région, les tensions géopolitiques et les effets de la pandémie du COVID-19 ont également aggravé la situation économique au Liban.

1. Revue de la littérature

Dans cette première section, nous allons tout d'abord présenter le concept de crise et la gestion de crise dans une entreprise ; ensuite, les approches théoriques de gestion en période de crise dans laquelle nous examinerons les théories ainsi que les modèles de gestion des crises.

1.1 Crise et Gestion de crise : Clarification de concept

Une crise peut être définie comme un événement inattendu et perturbateur qui affecte négativement les activités courantes d'une organisation et qui peut engendrer de profondes implications sur sa réputation, ses relations avec ses parties prenantes, sa viabilité financière, sa performance ou même sa pérennité et survie. Divers facteurs peuvent causer cette perturbation, tels que les catastrophes naturelles, les agressions et violences, les guerres, les crises économiques, les conflits politiques ou sociaux, les pandémies mondiales, etc. (Akpınar & Özer, 2022). La gestion de crise, quant à elle, consiste en une approche basée sur des processus et des stratégies permettant à une entreprise d'identifier les menaces, de réduire les effets négatifs d'une crise et de rétablir la stabilité organisationnelle. Elle implique généralement une planification préalable, une coordination adéquate avec les parties prenantes, une communication transparente, ainsi qu'une capacité d'adaptation rapide aux changements de situations (Jones et al., 2020).

En période de turbulences, une gestion efficace nécessite l'adoption d'une approche proactive et multidimensionnelle pour prévoir et faire face aux difficultés rencontrées. Cela requiert l'établissement de plans d'urgence, la formation des

employés à la gestion de crise, le renforcement des communications avec les parties prenantes internes et externes, le suivi de l'évolution de la situation ainsi que la capacité à faire des choix difficiles dans des moments d'ambiguïté et de stress (Chen et al., 2022). Les entreprises qui survivent dans de tels situations sont celles qui ont pu maintenir leur agilité organisationnelle, leur capacité stratégique et leur engagement envers leurs parties prenantes. En réalité, les crises, bien que souvent difficiles et menaçantes, peuvent aussi ouvrir sur des opportunités d'actions pour les entreprises.

1.2 Approches théoriques de gestion en période de crise

1.2.1 Examen des théories de la gestion de crise

La gestion des entreprises pendant les crises repose sur un ensemble de théories et de pratiques visant à renforcer la résilience et à assurer la survie organisationnelle. Plusieurs chercheurs ont examiné ces approches, en mettant en évidence les stratégies efficaces pour faire face aux défis dans des environnements instables.

Résilience Organisationnelle :

La résilience organisationnelle revêt une grande importance dans la littérature sur la gestion de crise. En effet, les organisations résilientes sont capables de réagir et de s'adapter rapidement aux perturbations, de maintenir leurs activités essentielles et de se remettre après des événements inattendus. Cette approche repose sur une compréhension des systèmes complexes et des interactions existantes entre les différentes parties prenantes (Akpınar & Özer, 2022). Ainsi, la résilience organisationnelle donne à l'entreprise la capacité de s'adapter aux menaces qui pèsent sur sa durabilité. Elle leur permet aussi de se rétablir rapidement en apprenant de l'expérience et en ajustant leur structure et leur processus de travail. Selon les travaux de Wilden et Gudergan sur la résilience organisationnelle et la performance, les entreprises qui investissent dans des outils de résilience seront mieux capables de faire face aux menaces externes et de préserver leur performance à long terme (Wilden & Gudergan, 2017).

Gestion des Risques :

La gestion des risques est une composante essentielle de la gestion des entreprises en période de crise. Elle se concentre sur l'identification, l'évaluation, la maîtrise et la gestion proactive des risques potentiels, tout en étant prête à ajuster les stratégies selon l'évolution rapide des événements. Pour Jones et al., les entre-

prises qui adoptent une approche stratégique de gestion des risques sont mieux capables de faire face aux chocs externes imprévus (Jones et al., 2020).

Théorie de la Contingence :

Selon la théorie de la contingence, il sera important aux entreprises d'adapter leurs pratiques de gestion en fonction du contexte spécifique de chaque crise. Chen et al. expliquent que les entreprises qui adoptent une approche flexible sont plus susceptibles de réussir à surmonter les difficultés rencontrées. Il sera nécessaire de comprendre que les stratégies efficaces dans le passé peuvent ne pas être adaptées à des situations de crises uniques (Chen et al., 2022).

Approche basée sur les Ressources :

Cette approche développée par Barney en 1991, propose que le succès d'une entreprise dépend de sa capacité à exploiter ses ressources stratégiques internes qui doivent être rares, de valeur et difficilement imitables. En matière de gestion de crise, cette théorie présente des implications importantes. Elle permet aux entreprises d'identifier les ressources critiques et les mobiliser pour atténuer les impacts négatifs de la crise et rétablir leurs opérations. Ainsi, les travaux de Teece (2007) sur la théorie des ressources et des capacités montrent l'importance pour les entreprises de développer des ressources uniques et des compétences distinctives afin d'être capables de s'adapter et de se différencier dans des périodes de crise. En utilisant efficacement ces ressources, les entreprises peuvent non seulement survivre mais aussi sortir renforcée de la crise tout en préservant leur position sur le marché (Teece, 2007).

La Théorie des capacités dynamiques :

Selon les recherches de Helfat & Peteraf (2015) sur les capacités dynamiques, les entreprises qui améliorent leurs capacités d'adaptation, d'innovation et d'apprentissage sont mieux capables de se développer dans des environnements changeants. Cette théorie revêt une importance primordiale dans le processus de gestion de crise car elle met en avant la nécessité de la planification, du développement des compétences organisationnelles, de l'apprentissage et de l'adaptabilité ainsi que l'adoption d'outils appropriés pour faire face efficacement à une crise.

De même, l'étude de Teece (2018) sur les capacités dynamiques et l'avantage concurrentiel montre l'importance de développer des ressources et des compétences uniques pour les entreprises qui leur permettent de s'adapter rapidement aux défis inattendus (Teece, 2018). De plus, la recherche de Zollo & Winter (2002) sur les capacités dynamiques et l'évolution de l'entreprise souligne l'importance

de s'adapter d'une façon continue et proactive pour assurer la durabilité organisationnelle dans des conditions difficiles. Enfin, des recherches sur les capacités dynamiques et le changement stratégique valorisent l'intérêt pour les entreprises de découvrir rapidement les changements dans leur environnement compétitif et d'ajuster leurs ressources et compétences pour faire face aux défis (Winter, 2003).

En adoptant ces différentes approches théoriques, les entreprises seront capables de formuler des stratégies de gestion plus résilientes et mieux ajustées aux défis significatifs rencontrés en temps de crise.

1.2.2 Exploration des modèles de gestion des crises

Les recherches menées pour comprendre comment les entreprises peuvent s'adapter, survivre et innover dans des situations de crise illustrent plusieurs modèles pertinents. Selon les travaux de McGrath (2021) sur le concept de "stratégie itérative", les entreprises en période de crise doivent adopter une approche agile et expérimentale afin de s'adapter rapidement aux changements et découvrir de nouvelles opportunités. Ainsi, les recherches de Doz & Kosonen (2020) sur les "écosystèmes d'innovation" mettent en lumière l'importance pour les entreprises d'entamer des collaborations avec différents partenaires pour générer des idées créatrices et développer de nouveaux produits ou services, même dans des moments d'instabilité.

En fait, les entreprises évoluent dans des environnements de plus en plus difficiles et turbulents, ce qui les expose à des risques abondants, fréquemment imprévisibles, qui affectent la continuité de leurs activités et menacent ainsi leur survie quel que soit leur taille. Face à de telles situations, il sera nécessaire aux entreprises de mettre en place des stratégies organisationnelles et des procédures adéquates pour anticiper et répondre à la crise. De là, l'implémentation d'un dispositif complet de gestion des crises devient indispensable. Ainsi, pendant les crises, les entreprises passent par plusieurs étapes qui nécessitent chacune ses propres stratégies et actions.

En effet, plusieurs modèles de gestion de crise peuvent être adoptés par les entreprises pour déterminer la meilleure stratégie afin de faire face aux défis rencontrés et émerger plus solides et plus résilientes. Parmi les modèles les plus connus, le modèle de gestion des crises conceptualisé par Faulkner (2001) qui est considéré comme un modèle générique d'analyse et de développement d'une bonne stratégie de gestion des crises d'une façon très systémique. Il propose une approche en six phases, à savoir : une phase pré-événement qui comprend la préparation d'un plan de contingence et d'évaluation des différents scénarios et probabilités afin de réduire les conséquences de la crise ; une phase prodromique qui comporte la mise en place d'un plan d'urgence ; une phase d'urgence dans laquelle l'entreprise devra protéger les personnes et les biens des effets graves causés par la crise ; une phase intermédiaire qui consiste à communiquer et ré-

pondre aux besoins des personnes ; une phase de rétablissement qui propose une perspective de rétablissement à long terme ; et enfin, une phase de résolution qui consiste en la mise en place d'un plan d'évaluation des dommages engendrés par la crise et sa rétroaction (Boubakary, 2020).

Un autre modèle général de gestion de crise a été élaboré par Hong, Huang & Li (2012) et comporte quatre étapes différentes indiquées dans la figure ci-dessous : la détection, l'occurrence, le rétablissement et la résolution. Pendant la phase de détection, l'entreprise identifie les signaux d'alerte précoce et reconnaît la nature et l'ampleur de la crise. Cela pousse l'entreprise à agir et à communiquer en temps opportun afin d'allouer les ressources nécessaires et d'organiser des actions réactives. Au stade de l'occurrence, la crise entraîne des dommages ce qui nécessite d'apporter des réponses adaptées pour minimiser les effets négatifs et limiter l'ampleur et l'intensité de la crise. A la phase de récupération, les entreprises prennent de nouvelles actions pour reprendre leurs opérations commerciales normales. Enfin, dans la phase de résolution, les entreprises mettent en œuvre les plans d'actions définis pour une gestion proactive et efficace de la crise (Hong, Huang & Li, 2012).

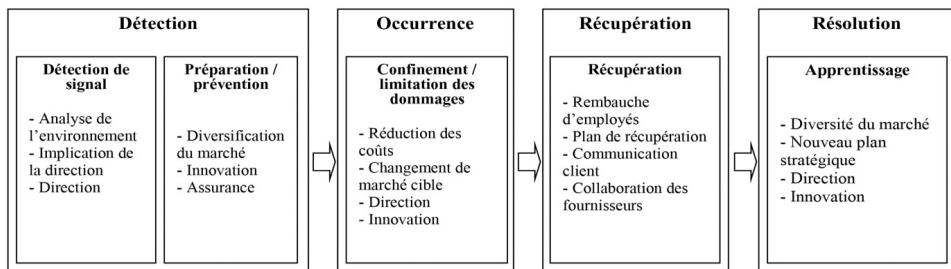


Figure 1. Modèle de gestion de crise de Hong, Huang et Li (2012)

Source: Hong, Huang & Li (2012).

Bundy et al. (2017) ont, quant à eux, mis en place un modèle de gestion de crise comportant deux perspectives interne et externes, passant chacune par trois étapes comme le montre la figure ci-dessous : une phase de prévention, de gestion et d'évaluation. Pendant l'étape de prévention, l'entreprise se prépare à la survenue de la crise en favorisant des relations possibles avec les diverses parties prenantes. En deuxième étape, l'importance est accordée au rôle du leadership et des différentes parties prenantes pour faire sortir l'entreprise de la situation. Enfin, dans la phase post-crise, l'entreprise profite de ses capacités d'apprentissage de la situation et des leçons apprises (Bundy et al., 2017).

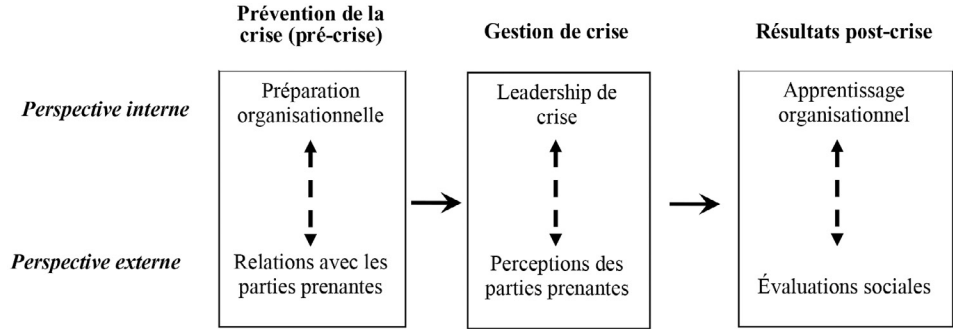


Figure 2. Processus de gestion des crises organisationnelles de Bundy et al. (2017)

Source : Bundy et al. (2017).

Tous ces modèles présentés reposent sur une même conception de gestion de crise et sont purement théoriques, descriptifs, généraux et parfois même difficiles à mettre en place. En fait, le processus de gestion de la crise est non seulement influencé par la stratégie adoptée, mais aussi par l'état de préparation à la gestion de la crise (Boubakary, 2020). Il dépend également de l'entreprise et de la nature de la crise elle-même. Ainsi, la crise peut être perçue différemment selon l'individu et la taille de l'entreprise dans laquelle ce dernier se trouve (Pearson & Clair, 1998).

2. Cadre Méthodologique

2.1 Choix de l'étude qualitative

Les méthodes qualitatives permettent d'examiner en profondeur les expériences, les pensées et les comportements des acteurs impliqués, facilitant ainsi la compréhension des dynamiques organisationnelles dans leur contexte réel (Creswell & Poth, 2017). En adoptant une approche qualitative, nous pourrions collecter des données riches et détaillées, fournissant une interprétation plus complète sur les défis rencontrés par les entreprises libanaises en période de crise ainsi que les stratégies déployées pour y faire face.

2.2 Méthodes de Collecte de Données (Entretiens)

La collecte des données a été accomplie en ayant recours à des entretiens semi-structurés. Cet outil permettra de connaître les expériences, les perspectives et les stratégies de gestion des entreprises face à la crise (Bazeley & Jackson, 2013 ; Patton, 2015). Les entretiens ont été menés avec un nombre de 10 dirigeants et gestionnaires d'entreprises et groupes d'entreprises libanaises, en posant des

questions ouvertes pour encourager des réponses détaillées et réfléchies. Nous avons arrêté les entretiens après avoir atteint la saturation des données, c.-à-d. dès que nous avons remarqué que les réponses obtenues se répétaient sans apporter de nouvelles informations ou perspectives significatives garantissant ainsi la qualité et la pertinence de nos conclusions de recherche.

Les directeurs choisis siègent dans des entreprises appartenant à divers secteurs d'activité tels que le commerce en gros et de détail, la distribution, la logistique, la finance, l'industrie manufacturière, l'éducation (université), afin de saisir les spécificités et les défis de chaque domaine. De plus, afin de mieux explorer les différences dans les stratégies et pratiques de gestion en fonction de la taille, nous avons inclus dans notre étude à la fois des moyennes et grandes entreprises.

Pour faciliter le déroulement des entretiens et collecter des données sur tous les niveaux, un guide d'entretien (voir Annexe) a été préparé afin d'examiner les différents défis auxquels les entreprises libanaises ont été confrontées en temps de crise, ainsi que les stratégies et les leçons apprises. L'étude vise à recueillir les pensées des acteurs clés du secteur privé au Liban afin de comprendre leurs expériences pratiques et leurs actions stratégiques face aux perturbations économiques et politiques persistantes dans le pays.

Le guide a couvert différents thèmes généraux allant des défis auxquels les entreprises ont fait face et leur impact sur leur fonctionnement, les stratégies et initiatives de gestion de crise adoptées par ces entreprises pour surmonter les obstacles, la capacité d'adaptabilité et d'innovation de ces entreprises ainsi que la gestion de leurs ressources internes, et enfin les collaborations et partenariats pour renforcer la résilience organisationnelle et explorer de nouvelles opportunités de croissance.

2.3 Analyse des données

En général, l'analyse et le traitement des informations qualitatives se réalisent en utilisant de logiciels informatiques spécialisés, comme *In Vivo* ou *QDA Miner* mais nous avons choisi dans cette étude l'analyse thématique manuelle. Par conséquent, l'analyse de contenu a été employée pour analyser les données issues des entretiens. Ce type d'analyse vise à identifier les thèmes et sous thèmes, les relations entre les idées et, parfois, la conception de la théorie (Fortin & Gabnon, 2015). Il consiste à découvrir les thèmes et les tendances qui s'en dégagent. En effet, le but de cette étude consiste à explorer les défis rencontrés par les entreprises libanaises en temps de crise ainsi que les stratégies de gestion adoptées. Pour cela, nous avons cherché à interpréter le sens des mots et à comprendre des situations parfois uniques ou récurrentes plutôt que de simplement compter des termes ou des expressions spécifiques.

3. Résultats de la recherche

Les sections qui suivent visent à présenter les réponses des directeurs interrogés sur les difficultés auxquelles ils font face en temps d'incertitude, ainsi qu'à explorer d'une manière approfondie les initiatives, les actions de même que les stratégies implémentées pour s'adapter face aux changements, pour renforcer leur position et favoriser leur croissance dans un environnement instable. À travers ces résultats, nous pouvons identifier les bonnes pratiques managériales, tirer des conclusions et formuler des recommandations pour les entreprises libanaises afin de renforcer leur résilience et leur compétitivité dans des conditions économiques difficiles.

3.1 Présentation des Résultats

Les entretiens réalisés avec les divers responsables d'entreprises libanaises nous ont permis de comprendre les différents défis rencontrés dans leur gestion courante, les stratégies et pratiques mises en place afin de les surmonter ainsi que les leçons apprises de ces expériences.

3.1.1 Défis spécifiques aux entreprises libanaises

Les directeurs interrogés ont identifié toute une série de défis critiques qui ont impacté profondément leurs activités quotidiennes et leurs perspectives de développement et de croissance. La majorité d'entre eux considèrent qu'Entreprendre au Liban est le plus grand défi et le plus difficile en raison de l'instabilité économique et politique persistante. Ils ont mis en évidence que les décisions d'investissement et la planification à long terme sont paralysées par cette incertitude. Pour eux, investir au Liban présente également des obstacles importants qui découragent souvent les investisseurs potentiels de s'engager dans le marché libanais.

Un défi opérationnel majeur présenté par les directeurs est l'économie libanaise qui est récemment devenue largement basée sur le cash (*Cash Economy*) en raison du dysfonctionnement du système bancaire libanais. Depuis le début de la crise en 2019, les transactions en espèces dominent et compliquent la gestion des liquidités pour les entreprises.

La fluctuation des taux de change constitue un autre problème important selon les directeurs. En effet, la multitude des taux de change de la livre libanaise rend la gestion financière extrêmement complexe, affectant directement la rentabilité et la performance financière des entreprises. Les directeurs doivent continuellement ajuster leurs stratégies et aussi leur budget pour minimiser l'impact de ces variations sur leurs activités.

Concernant la gestion des ressources humaines, la rétention des employés et des talents reste le défi majeur et courant rencontré par les entreprises libanaises

ces dernières années. Selon eux, il est devenu difficile et parfois impossible de garder leurs employés qualifiés en raison de la recherche de ces derniers d'opportunités d'emploi à l'étranger qui offrent souvent des conditions plus stables et des perspectives de carrière plus attrayantes. De même, la motivation et l'engagement des employés ont été également influencés par l'incertitude économique persistante dans le pays. Les directeurs ont noté une baisse du moral de leurs équipes, nécessitant des efforts additionnels pour favoriser un environnement de travail positif et productif malgré les difficultés.

Sur le plan financier, assurer la stabilité financière de l'entreprise demeure la préoccupation essentielle des directeurs. Ces derniers doivent garantir la rémunération des employés, couvrir les coûts de production et maintenir une liquidité suffisante dans des conditions économiques instables et souvent restrictives quant à l'accès au financement.

Enfin, un défi supplémentaire s'ajoute aux directeurs et consiste à convaincre les fournisseurs et les partenaires internationaux de maintenir leur présence sur le marché libanais. En fait, l'instabilité économique et politique du pays, ainsi que les risques associés aux transactions monétaires internationales, ont découragé les partenaires commerciaux étrangers de poursuivre leurs actions en cours, ce qui impacte directement les chaînes d'approvisionnement des entreprises locales.

En conclusion, toutes ces menaces exigent de la part des directions des entreprises libanaises des stratégies de gestion appropriées et une capacité d'adaptation rapide. Il sera donc essentiel de développer des solutions et des pratiques innovantes, de renforcer leur résilience organisationnelle et de conserver des bonnes relations avec les parties prenantes locales et internationales pour assurer leur survie dans ces moments difficiles.

3.1.2 *Stratégies et initiatives de gestion de crise*

Les réponses des directeurs révèlent une approche stratégique et proactive face aux défis persistants. Ainsi, ils ont mis en place plusieurs stratégies et initiatives importantes pour faire face à ces défis :

- *Détermination et persévérance* : Les entreprises ont décidé d'adopter une approche résolue et patiente, refusant de se laisser démoraliser par la mauvaise situation économique. Malgré l'incertitude et les difficultés, elles ont gardé leurs investissements et leur engagement dans le marché libanais, témoignant d'une ferme volonté de surmonter les obstacles.
- *Restructuration complète* : Face à l'instabilité, la majorité des directeurs ont mentionné qu'ils ont été obligés de revoir leurs plans stratégiques, leurs objectifs, et même parfois leurs visions et missions. Cette restructuration leur a permis de renforcer leur capacité à anticiper et à s'adapter aux changements.

- *Création de cellules de crise* : Certains directeurs ont souligné qu'ils ont mis en place des équipes interfonctionnelles (*Cross-Sectional Teams*) destinées à la gestion de crise. Ces groupes sont constitués d'experts de différents départements et fonctions pour coordonner les actions d'une manière efficace et prendre des décisions stratégiques informées en temps opportun.
- *Diversification stratégique* : Tous les directeurs interrogés considèrent que la diversification est devenue une stratégie essentielle pour minimiser les risques et saisir de nouvelles opportunités. Afin de diversifier leurs sources de revenus et renforcer leur résilience économique, ils ont été obligés de développer leur portefeuille de produits, diversifier leurs services, explorer de nouveaux marchés et ajuster leurs méthodes de travail.
- *Développement et croissance* : Malgré tous les risques, certains directeurs ont choisi de développer leur entreprise à travers des expansions matérielles, mais aussi par des fusions, acquisitions ou alliances stratégiques. Ces actions leur ont permis de renforcer leur position sur le marché et de saisir de nouvelles opportunités de croissance.
- *Intégration de jeunes talents* : D'après ces directeurs, une gestion dynamique a été adoptée par la délégation de certaines activités à des jeunes talents compétents et innovants. Ces "nouveaux intrapreneurs", comme mentionné par plusieurs directeurs, apportent des idées nouvelles et des solutions innovantes, permettant aux entreprises de traverser l'incertitude économique et de profiter des nouvelles opportunités de marché.
- *Décisions rapides et efficaces* : Tous les directeurs ont révélé que pendant cette période de restructuration, ils ont adopté une approche très rapide de prise de décision. Ils ont appris à ne pas craindre les erreurs, mais plutôt à les utiliser comme des opportunités d'apprentissage pour modifier leur stratégie en temps réel. Pour eux, ceux qui ont tardé à prendre des décisions sont ceux qui ont perdu le plus.
- *Gestion des fluctuations économiques* : Les entreprises ont traversé des périodes d'hyperinflation et de multiples taux de change qui ont impacté lourdement leurs opérations. Selon les réponses de directeurs, la majorité des entreprises ont opté pour la dollarisation totale afin de stabiliser leurs opérations. Ils ont ainsi adapté leur gestion financière pour minimiser les impacts des fluctuations de prix et des instabilités économiques.
- *Adaptabilité et innovation* : Les directeurs interrogés considèrent que l'adaptabilité et l'innovation sont devenues des éléments essentiels pour surpasser les situations d'instabilité. Selon eux, s'adapter au début de la crise était essentiel pour survivre, mais cela est insuffisant pour le long terme. Après cinq ans de crise, ils ont souligné que l'on vit maintenant

dans un “Nouveau Normal” post-crise. Ainsi, les entreprises ont dû ajuster leurs stratégies à long terme et réviser également leurs modèles d’affaires, leurs processus opérationnels et leur culture organisationnelle pour s’adapter aux changements économiques et sociaux.

Les directeurs ont aussi mentionné que les crises ont été un déclencheur majeur pour l’innovation au sein de leurs organisations. Selon eux, l’innovation n’est pas seulement limitée au développement de nouveaux produits ou services mais elle comporte également des innovations dans la gestion et les processus organisationnels. Parmi les nouvelles initiatives, on remarque le management agile, où les équipes sont organisées d’une façon plus réactive et autonome face aux défis possibles du marché. Les entreprises ont adopté de nouveaux modes de travail, tels que le télétravail ou l’intégration des technologies numériques pour assurer l’efficacité organisationnelle et optimiser les opérations.

Toutes ces stratégies et initiatives mises en œuvre par les entreprises libanaises reflètent non seulement leur résilience mais aussi leur capacité à convertir les défis en opportunités de croissance et d’innovation. En adoptant ces actions proactives et stratégiques, les entreprises continuent par leur détermination à prospérer malgré la situation économique extrêmement fragile.

3.1.3 Gestion des Ressources Humaines

D’après les entretiens réalisés, plusieurs stratégies concernant la gestion des ressources humaines ont été adoptées par les entreprises libanaises pendant les périodes de crise :

- *Protection des employés* : Selon les directeurs, la protection du capital humain était essentielle non seulement physiquement (face au COVID), mais aussi sur le plan moral. Il était très important pour eux d’assurer le bien-être au travail et de promouvoir la flexibilité afin d’aider leurs employés à surpasser les difficultés causées par la crise. Ainsi, ils ont mis en place des programmes de soutien mental et des horaires de travail flexibles pour maintenir l’engagement et la productivité de leurs employés.
- *Communication transparente* : Tous les directeurs ont insisté sur l’importance d’établir des moyens de communication régulière et ouverte avec leurs employés pendant les périodes de crise. Pour eux, il était nécessaire de diffuser clairement les objectifs stratégiques, la vision de l’entreprise et les décisions stratégiques récentes. Ils considèrent que cette transparence renforce la confiance des employés et permet d’aligner les efforts de l’équipe vers des objectifs communs. Ils ont remarqué aussi qu’une meilleure communication augmente la motivation des employés,

renforce le sentiment de sécurité et stabilité au sein de l'entreprise, ce qui se traduit par un taux de rétention plus élevé.

- *Implication des employés dans la prise de décision* : Certains directeurs ont décrit comment leurs entreprises ont adopté une culture participative où les employés sont encouragés à partager leurs idées et suggestions, ainsi qu'à participer activement au processus de prise de décision. Pour eux, cette approche non seulement améliore la qualité des décisions prises, mais renforce également le sentiment d'appartenance des employés et leur motivation à travailler pour surmonter les défis.

3.1.4 Collaboration et partenariats

Les directeurs ont expliqué que les collaborations et partenariats ont été très importantes afin de traverser les défis économiques rencontrés pendant la crise prolongée :

- *Relations et partenariats avec les fournisseurs internationaux* : Selon les directeurs interrogés et afin d'assurer la continuité des opérations, il était crucial de maintenir des relations solides et établir des partenariats stratégiques avec les fournisseurs internationaux. Vu que le secteur bancaire libanais est largement paralysé depuis 2019, les entreprises ont bénéficié de ces relations pour continuer à importer des produits essentiels tout en bénéficiant de conditions de paiement spécifiques. Les directeurs considèrent que ces partenariats noués avec l'extérieur ont facilité la préservation des chaînes d'approvisionnement malgré les défis financiers et logistiques continus.
- *Absence de soutien gouvernemental* : Tous les directeurs rencontrés ont été déçus de l'absence de soutien adéquat et de mesures correctives de la part du gouvernement libanais pendant la crise. En l'absence de solutions gouvernementales viables, les entreprises ont été obligées de trouver des alternatives autonomes et de diversifier leurs sources de partenariats internationaux pour assurer leur survie et renforcer leur résilience.

3.1.5 Leçons apprises

L'expérience vécue des directeurs durant les périodes de crise leur permettent de tirer plusieurs leçons importantes :

- *Crise comme danger et opportunité* : Les diverses crises ont été perçues par les directeurs à la fois comme un danger menaçant et comme une opportunité de changement et de développement pour les entreprises. Ils ont expliqué que l'identification des opportunités cachées au milieu des défis était très importante pour la pérennité et la croissance à long terme de leurs entreprises. Parmi ces opportunités et selon certains di-

recteurs, la plupart des entreprises libanaises ont eu l'occasion de rembourser leurs dettes et fermer leurs crédits en livres libanaises à un taux fixe de 1500 L.L. par dollar alors que la valeur réelle du dollar sur le marché était bien supérieure à ce taux.

En fait, l'adoption d'une approche proactive leur a permis d'adapter leurs stratégies commerciales et opérationnelles, d'explorer de nouveaux marchés et même de nouveaux produits et services innovants adaptés aux nouvelles situations économiques.

- Diversification des fonds des entreprises : Face à la crise bancaire et économique qui a affecté le Liban ces dernières années, les directeurs ont souligné l'importance de la diversification des actifs financiers de leurs entreprises. Pour eux, il est nécessaire de diviser les fonds de leur entreprise en trois parties – cash liquide, métaux précieux et immobilier afin d'assurer une réserve de valeur et une liquidité suffisante et minimiser ainsi les risques liés à l'instabilité économique et financière.
- Cellules de crise prêtes : Les directeurs ont souligné l'intérêt d'avoir des cellules de crise préparées et opérationnelles. Pour eux, ces équipes multifonctionnelles étaient responsables d'anticiper les défis, de coordonner les initiatives stratégiques et d'assurer une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation. Cette préparation rend l'entreprise capable de réagir rapidement aux perturbations externes et maintenir sa stabilité interne tout en limitant les effets négatifs sur ses activités.
- Réunions régulières de management : Selon les directeurs, les réunions régulières de management ont été très efficaces pour évaluer et ajuster les stratégies organisationnelles face aux changements rapides du marché. Ils considèrent ces réunions comme des forums obligatoires pour découvrir les défis actuels, identifier les opportunités émergentes et prendre des décisions éclairées concernant les orientations futures de leur entreprise.

3.2 Discussion des résultats

La présente discussion examine les principaux thèmes abordés en faisant une comparaison avec la littérature sur la gestion des entreprises en temps de crise. Les résultats des entretiens avec les responsables des entreprises ont mis en lumière une série de défis et de stratégies innovantes adoptées pour faire face aux diverses crises qui affectent le pays.

Commençons par les défis rencontrés par les entreprises, l'instabilité économique a été identifiée comme l'un des défis les plus critiques. En fait, les opérations commerciales ont été profondément perturbées par différents facteurs tels que l'hyperinflation, les fluctuations des taux de change et l'incertitude politique, ce qui rend la planification stratégique et financière difficile en ces moments. Ainsi, la littérature suggère que les entreprises opérant dans une incertitude écono-

mique doivent gérer efficacement les risques et développer une flexibilité stratégique pour rester résilientes (Wenzel & Stanske, 2020).

Quant aux stratégies et initiatives adoptées, les résultats montrent que les entreprises libanaises ont adopté une approche diversifiée pour minimiser les impacts de la crise. La diversification des produits, des marchés et même des méthodes de travail a été essentielle pour limiter les pertes et pour bénéficier des nouvelles opportunités émergentes. De plus, la révision fréquente des stratégies et l'intégration des nouvelles technologies ont permis l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et le maintien de la compétitivité malgré les difficultés. En fait, la littérature recommande une adaptation proactive et une révision régulière des stratégies pour répondre aux changements du marché (Doern et al., 2019 ; McGrath, 2021). Ces résultats sont en accord avec la littérature, qui encourage les entreprises à la diversification de leurs investissements et la promotion d'une culture d'innovation afin d'améliorer leur résilience (Doern et al., 2019 ; Schwab & Somaya, 2018). De même, la littérature souligne également l'intérêt pour les entreprises de s'adapter et d'innover pour prospérer et survivre dans des environnements turbulents (Doh & Quigley, 2014 ; Hall, 2020).

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, les directeurs ont accordé une grande importance à la protection du bien-être physique et moral des employés, en mettant en place des programmes de soutien et des politiques flexibles pour répondre aux besoins changeants. L'adoption d'une stratégie de communication transparente et la participation active des employés à la prise de décision ont renforcé leur engagement et leur motivation, contribuant ainsi à soutenir la cohésion organisationnelle. Ces pratiques sont alignées avec la littérature qui met en avant l'importance de la gestion participative et de l'adaptabilité organisationnelle pour renforcer la résilience des entreprises (Guest et al., 2020 ; Schulte et al., 2022).

Enfin, les partenariats stratégiques avec des fournisseurs internationaux ont été considérés par les dirigeants comme étant cruciaux pour contourner le dysfonctionnement du secteur bancaire libanais à cause de la crise. Ces alliances ont été bénéfiques pour les entreprises pour maintenir les chaînes d'approvisionnement principales et importer des produits essentiels tout en profitant de conditions de paiement plus flexibles. Cependant, l'absence de soutien gouvernemental approprié a été une lacune majeure, obligeant les entreprises à chercher des solutions alternatives pour garantir leur stabilité opérationnelle. Cette situation reflète les recommandations de la littérature, qui montre la nécessité d'établir des partenariats externes tout en prenant en considération les risques associés à une dépendance excessive à ces alliances (Gulati & Singh, 2018; Park & Ungson, 2019).

En synthèse, les résultats issus des entretiens avec les dirigeants des entreprises libanaises fournissent des perspectives intéressantes sur les défis uniques et les stratégies efficaces mises en place pour survivre dans ces moments d'instabilités. En adoptant les enseignements de la littérature, cette discussion renforce

l'importance de l'adaptabilité stratégique, de la gestion proactive des ressources humaines et des partenariats stratégiques pour assurer la survie et la croissance à long terme des entreprises dans de tels conditions difficiles.

3.3 Recommandations

En fonction des informations issues de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être formulées aux entreprises libanaises afin d'adapter leurs modèles d'affaires, et cela non seulement pour surmonter les obstacles actuels mais aussi pour se préparer à un futur incertain.

- *Renforcement de la résilience financière* : La gestion prudente des liquidités est indispensable pour garantir la stabilité financière à court terme en période de crise. A cet effet, les entreprises doivent optimiser leur cycle de trésorerie, revoir les coûts opérationnels, réduire les délais de paiement clients ou même adopter le paiement instantané et négocier également des termes de crédit plus convenables avec les fournisseurs. Il est aussi nécessaire d'avoir une réserve de liquidité suffisante pour répondre aux besoins financiers urgents.

En l'absence des crédits bancaires traditionnels, les entreprises doivent explorer des options de financement alternatives comme le financement participatif, les fonds d'investissement privés, ou même des subventions accordées par des organisations non gouvernementales. Ces options assurent un soutien financier supplémentaire pour les entreprises en temps de crise.

- *Investissement dans les talents et le développement des compétences* : Le développement continu des compétences des employés devra être une priorité pour les entreprises libanaises. Ces dernières peuvent offrir des formations spécialisées dans des domaines variés tels que la technologie, la gestion de crise, la gestion du changement et la communication interculturelle. Cet investissement dans les ressources humaines permet aux entreprises de renforcer leur capacité à s'adapter aux nouveaux changements et à maintenir un avantage concurrentiel durable.
- *Investissement dans la numérisation et l'innovation* : Les entreprises doivent non seulement automatiser leurs processus existants, mais également adopter une transformation numérique intégrale. Elles peuvent avoir recours à l'adoption de technologies avancées comme l'intelligence artificielle pour l'analyse prédictive, le lean management pour l'élimination des gaspillages et la blockchain pour une gestion plus transparente des chaînes d'approvisionnement. De même, dans des situations où les interactions humaines peuvent être limitées ou même difficiles, les entreprises devront développer une forte présence en ligne. Cela peut se réaliser à travers l'implémentation des plateformes de commerce électronique et l'utilisation des réseaux sociaux pour les activités de marketing.

En plus, les entreprises devront encourager l'innovation par le biais de programmes d'incubation d'idées et de collaborations avec des start-ups technologiques locales pour stimuler la créativité et générer de nouvelles idées. Ces actions permettent d'améliorer l'efficacité opérationnelle, réduire les coûts, faciliter l'innovation continue et renforcer ainsi la position compétitive de l'entreprise.

- *Flexibilité et agilité organisationnelles* : Afin d'être agiles, les entreprises libanaises doivent développer une culture organisationnelle qui encourage l'innovation et l'adaptabilité. Elles doivent mettre en place des structures organisationnelles flexibles, des processus de décision décentralisés et une communication ouverte à tous les niveaux. Également, elles doivent adopter des méthodes de travail flexibles encourageant ainsi les pratiques de télétravail, les heures de travail souples et l'agilité dans la gestion des projets. Une telle flexibilité permet aux entreprises de réagir rapidement aux changements de l'environnement et aux nouvelles opportunités.

Conclusion

Alors que les nations ont fait face aux répercussions d'une pandémie mondiale sur l'économie, il est crucial de souligner l'importance du maintien et de la préservation du rôle des entreprises en tant que moteurs clés de nombreuses économies dans le monde. Au Liban, et malgré des défis insurmontables tels qu'un vide politique persistant et une situation économique difficile, les entreprises doivent maintenant surmonter des obstacles sans précédent. Elles subissent aujourd'hui les conséquences d'un secteur bancaire largement paralysé, de l'hyperinflation, des multiples taux de change, des contrôles de capitaux, de l'augmentation de la pauvreté, tous aggravés par l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 et récemment la guerre entre la Palestine et Israël. Bien que les entreprises jouent un rôle primordial dans la croissance économique et la création d'emplois, les défis politiques et financiers ont pesé lourdement sur leurs activités.

L'objectif du présent papier était de comprendre l'impact de tous ces facteurs sur la gestion des entreprises libanaises et de découvrir les stratégies et les pratiques managériales mises en œuvre pour y faire face. À travers une revue de littérature, nous avons identifié le concept de crise et de gestion de crise dans une entreprise ainsi que les approches théoriques de gestion en période de crise dans laquelle nous avons examiné les différentes théories et modèles de gestion des crises.

Une méthodologie qualitative a été adoptée en ayant recours à des entretiens semi-structurés avec 10 propriétaires et responsables d'entreprises et groupes d'entreprises libanaises dans les secteurs du commerce en gros et de détail, de

la distribution, de la logistique, de la finance, de l'industrie manufacturière et de l'éducation (université) pour évaluer l'impact de ces crises persistantes et savoir les stratégies adoptées pour répondre aux défis financiers et opérationnels résultant de la multitude des taux de change et de l'hyperinflation.

En effet, la gestion des entreprises libanaises en période de crise présente des défis complexes et variés, amplifiés par un environnement économique et politique instable. Les résultats de cette recherche ont permis d'explorer en profondeur les différentes dimensions de ces défis et les stratégies de gestion mises en place. Ces résultats ont mis en lumière diverses pratiques de gestion de crise. Parmi celles-ci figurent la restructuration complète, l'adaptabilité et l'innovation, la diversification stratégique, les décisions rapides, la création de cellules de crise, l'intégration des jeunes talents « intrapreneurs », la communication efficace avec les parties prenantes, la gestion agile des ressources humaines et financières, la protection des employés et leur implication dans les décisions, ainsi que la collaboration proactive avec des partenaires internationaux.

Cependant, cette recherche présente certaines limitations à prendre en considération. Premièrement, l'échantillonnage de notre étude qualitative formé de 10 responsables d'entreprises pourrait influencer la généralisabilité des résultats, bien que des efforts aient été déployés pour garantir une représentation diversifiée des secteurs et des tailles des entreprises participantes. Deuxièmement, vu la nature qualitative de la recherche, les résultats sont basés sur les attitudes, les perceptions et les expériences des répondants, ce qui peut causer des biais potentiels malgré les efforts mis pour assurer la rigueur méthodologique dans la transcription et l'interprétation des données des entretiens.

En conclusion, cette étude montre l'importance de la préparation proactive et de la flexibilité organisationnelle pour garantir la résilience et la survie des entreprises en période de crise. Les enseignements issus de ces expériences peuvent constituer un guide intéressant pour les leaders et les professionnels cherchant à améliorer la capacité de leurs entreprises à traverser avec succès les périodes d'instabilité économique et politique. Des recherches futures pourraient approfondir l'étude des dynamiques de gestion de crise spécifiques au contexte libanais, enrichissant ainsi notre compréhension des stratégies innovantes adoptées par les entreprises ainsi que l'évaluation de l'impact de ces stratégies sur le long terme. De plus, une étude comparative avec d'autres économies en crise pourrait fournir une compréhension des pratiques internationales en matière de résilience organisationnelle.

RÉFÉRENCES

- Akpınar, H., Özer-Çaylan, D. (2022). Achieving organizational resilience through complex adaptive systems approach: a conceptual framework. *Management Research: Journal of the Iberoamerican Academy of Management*, 20(6), 319-337.
- Bazeley, P., Jackson, K. (2013). *Qualitative Data Analysis with NVivo*. 2nd ed. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Boin, A., Overdijk, W., Kuipers, S. (2013). Leadership in times of crisis: a framework for assessment. *International Review of Public Administration*, 18(1), 79-91.
- Boubakary, B. (2020). La gestion de crise dans les PME : analyse théorique et proposition du modèle. *Question(s) de management*, 28, 91-106. DOI: 10.3917/qdm.202.0091.
- Bundy, J., Pfarrer, M.D., Short, C.E., Coombs, W.T. (2017). Crises and crisis management: Integration, interpretation, and research development. *Journal of Management*, 43(6), 1661-1692.
- Central Administration of Statistics (CAS). (2024). *Economic statistics*. <http://cas.gov.lb/index.php/economic-statistics-en>.
- Chen, H., Zhang, Y., Liu, Q. (2022). Contingency theory and crisis management: A systematic review. *Journal of Business Research*, 135, 289-301.
- Creswell, J.W., Poth, C.N. (2017). *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Approaches*. 4th ed. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Doern, R., Williams, N., Vorley, T. (2019). Special issue on resilience and entrepreneurship: Transforming the debate. *Entrepreneurship & Regional Development*, 31(5-6), 370-380.
- Doh, J.P., Quigley, N. R. (2014). Responsible leadership and stakeholder management: Influence pathways and organizational outcomes. *The Academy of Management Perspectives*, 28(3), 255-274.
- Doz, Y.L., Kosonen, M. (2020). Ecosystems strategy and dynamic capabilities: Towards a new framework. *Global Strategy Journal*, 10(1), 84-123.
- Faulkner, B. (2001). Towards a framework for tourism disaster management. *Tourism management*, 22(2), 135-147.
- Fonds monétaire international (FMI). (2022). Lebanon: Article IV Consultation-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Lebanon. <https://tinyurl.com/3rkdd2bb>.
- Fortin, M.-F., Gagnon, J. (2015). *Fondements et étapes du processus de recherche, Méthodes quantitatives et qualitatives*. 3 éd. Canada : Chenelière Éducation.
- Guest, D.E., Paauwe, J., Boselie, P. (2020). Human resource management and performance: Lessons from the Netherlands. *The International Journal of Human Resource Management*, 31(11), 1389-1418.
- Gulati, R., Singh, H. (2018). The architecture of partnership: Aligning strategy and governance for successful collaboration. *Harvard Business Review*, 96(3), 94-101.
- Hall, J. (2020). Resilience in organizational research: A review. *Academy of Management Annals*, 14(1), 520-553.

- Helfat, C.E., Peteraf, M.A. (2015). Managerial cognitive capabilities and the micro-foundations of dynamic capabilities. *Strategic Management Journal*, 36(6), 831-850.
- Hong, P., Huang, C., Li, B. (2012). Crisis management for SMEs: insights from a multiple-case study. *International Journal of Business Excellence*, 5(5), 535-553.
- Jones, R., Patel, K., Wang, S. (2020). Strategic risk management during crisis: Insights from the COVID-19 pandemic. *Strategic Management Journal*, 41(9), 1663-1683.
- Mazzucato, R., Wray, L.L., Tcherneva, P. (2020). *Economic Development, Financial Stability, and the Role of Government*. Working Paper No. 931. Levy Economics Institute of Bard College.
- McGrath, R.G. (2021). *Seeing Around Corners: How to Spot Inflection Points in Business Before They Happen*. Houghton Mifflin Harcourt.
- Park, S.H., Ungson, G.R. (2019). The effect of national culture, organizational complementarity, and economic development on alliance governance choices: A cross-country analysis. *Strategic Management Journal*, 40(4), 548-574.
- Patton, M.Q. (2015). *Qualitative Research and Evaluation Methods*. 4th ed. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Pearson, C.M., Clair, J.A. (1998). Reframing crisis management. *Academy of Management Review*, 23(1), 59-76.
- Schulte, R.W., Taras, V., Sullivan, S.E. (2022). Strategic human resource management: A review of the literature and a proposed typology. *International Journal of Human Resource Management*, 33(2), 330-367.
- Schwab, A., Somaya, D. (2018). Exploring organizational adaptations through crisis and complexity: A multi-level model of resilience. *Academy of Management Review*, 43(2), 195-215.
- Sutcliffe, K.M., Vogus, T.J. (2003). Organizing for resilience. *Harvard Business Review*, 81(9), 56-64.
- Teece, D.J. (2018). *Dynamic capabilities and strategic management: Organizing for innovation and growth*. Oxford University Press.
- Teece, D.J. (2007). Explicating dynamic capabilities: the nature and microfoundations of (sustainable) enterprise performance. *Strategic Management Journal*, 28(13), 1319-1350.
- Wenzel, M., Stanske, S. (2020). Coping with crisis: How firms perceive the relevance of strategic management tools. *Long Range Planning*, 53(6).
- Wilden, R., Gudergan, S.P. (2017). The impact of dynamic capabilities on operational marketing and technological capabilities: Investigating the role of environmental turbulence. *Journal of the Academy of Marketing Science*, 45(6), 925-946.
- Winter, S.G. (2003). Understanding dynamic capabilities. *Strategic Management Journal*, 24(10), 991-995.

- World Bank (WB). (2024). *World Development Indicators*, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>.
- WB. (2023). Lebanon Economic Monitor: In the Grip of a New Crisis Fall 2023, IDU1cbb9a9271d02b14f6a18d8c1cd99718adaaf.pdf (worldbank.org).
- WB. (2023). Lebanon Economic Monitor: Rebuilding for a Better Future. <https://tinyurl.com/bdecpxx4>.
- Zollo, M., Winter, S.G. (2002). Deliberate learning and the evolution of dynamic capabilities. *Organization Science*, 13(3), 339-351.

Annexe

Guide d'entretien

Défis rencontrés en période de crise :

1. Quel est le plus grand défi auquel vous avez eu à faire face durant ces dernières années de turbulences par lesquelles le Liban a passé/passe encore ? Comment avez-vous réagit ?
2. Quels autres genres de défis votre entreprise a-t-elle rencontrés en période de crise ?
3. Comment ces défis ont-ils impacté vos opérations et vos performances en général et financières en particulier ?

Stratégies et initiatives de gestion de crise :

4. Pouvez-vous décrire les stratégies ou initiatives que votre entreprise a mises en œuvre pour faire face à ces défis ?
5. Comment votre entreprise gère-t-elle les fluctuations des prix et des coûts des matières premières et des fournitures en période de crise économique et d'inflation ?

Adaptabilité et innovation :

6. Dans quelle mesure votre entreprise a-t-elle été capable d'innover ou de s'adapter rapidement aux changements de l'environnement concurrentiel en période de crise ?

Gestion des ressources internes :

7. Comment avez-vous mobilisé les ressources internes de votre entreprise pour répondre aux besoins changeants en période de crise ?
8. Avez-vous dû ajuster vos processus de gestion des ressources humaines ou financières ?
9. Quelles sont les mesures prises pour maintenir la motivation et l'engagement des employés pendant cette période de crises multiples

Collaboration et partenariats :

10. Avez-vous collaboré avec d'autres entreprises, institutions ou organismes gouvernementaux pour surmonter les défis de la crise ?
11. Comment ces partenariats ont-ils contribué à renforcer la résilience de votre entreprise ?

Leçons apprises :

12. Quelles sont les grandes leçons que vous pensez vous avez tirées de ces années de turbulences au niveau de :
 - Votre gestion opérationnelle
 - Votre gestion du capital humain
 - Vos relations avec vos autres parties prenantes (banque, fournisseurs, clients...)

ASSURANCE VOLONTAIRE SUR LE REPORTING EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Małgorzata MACUDA

Université des Sciences Économiques et de Gestion de Poznań

Département de la Comptabilité de Gestion

malgorzata.macuda@ue.poznan.pl

ORCID : 0000-0002-9270-2610

Paweł ZIENIUK

Université des Sciences Économiques de Kraków

Département de la Comptabilité Financière

pawel.zieniuk@uek.krakow.pl

ORCID : 0000-0002-2088-8583

RÉSUMÉ

L'article présente les pratiques d'assurance volontaire de l'information en matière de durabilité dans les organisations du secteur européen de santé et tente de déterminer les facteurs influençant les décisions liées à la vérification indépendante des rapports non financiers. L'échantillon de recherche est composé de 62 hôpitaux européens dont les rapports non financiers étaient disponibles dans la GRI Sustainability Disclosure Database. L'horizon temporel de l'étude couvrait les années 2004-2019, donnant lieu à 255 observations. Le modèle Logit a été utilisé pour identifier les déterminants des décisions prises par les organisations de soins de santé concernant l'assurance

volontaire de ces rapports. Les résultats ont montré que le fait d'être coté en bourse, d'avoir l'expérience dans le reporting en matière du développement durable, de suivre les normes GRI en préparant les rapports et aussi la force de l'environnement juridique (normes d'audit et de comptabilité) dans le pays d'opération influencent les décisions des hôpitaux. L'article contribue à la compréhension des choix effectués par les organisations du secteur européen de santé en matière d'assurance volontaire relative aux informations non financières divulguées dans les rapports de durabilité.

Mots-clés: assurance volontaire, reporting non financier, reporting du développement durable, secteur de la santé, hôpitaux

JEL classification : I1, M14, M41, Q56

VOLUNTARY ASSURANCE ON SUSTAINABILITY REPORTING IN HEALTHCARE SECTOR

ABSTRACT

The paper presents voluntary assurance practices of sustainability reporting in European healthcare organizations and attempts to determine the factors influencing decisions related to independent verification of non-financial reports. The research sample consisted of 62 European hospitals whose non-financial reports were available in the GRI Sustainability Disclosure Database. The time horizon of the study covered the years 2004-2019, resulting in 255 observations. The Logit model was used to identify the determinants of decisions made by healthcare organizations regarding voluntary assurance of these reports. The results showed that being listed on the stock exchange, having experience in sustainability reporting, following GRI standards when preparing reports and also the strength of the legal environment (auditing and accounting standards) in the country of operation influenced hospitals' decisions. The article contributes to the understanding of the choices made

by European healthcare sector organisations about voluntary assurance regarding non-financial information disclosed in sustainability reports.

Keywords: voluntary assurance, non-financial reporting, sustainability reporting, healthcare sector, hospitals

Introduction

La durabilité prend de plus en plus d'importance dans la société d'aujourd'hui. Les organisations sont censées mesurer leurs performances en matière de durabilité et faire preuve de transparence à cet égard vis-à-vis des différentes parties prenantes. Selon Senay and Landrigan (2018), il existe une synergie naturelle entre la mission de prestation de soins de santé, la durabilité et les activités de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Toutes visent à améliorer le bien-être humain : l'organisation de soins de santé directement par la prestation de soins médicaux, la durabilité par l'amélioration de l'environnement, et la RSE en incluant des efforts pour améliorer le bien-être social des employés, des consommateurs et des communautés. D'après Kinney (2010), il existe une interaction entre l'environnement et les soins de santé qui affecte le bien-être des patients ainsi que les coûts du secteur, et la nécessité des pratiques socialement responsables dans le secteur de la santé devient évidente une fois ce lien reconnu.

Le Rapport du Comité International de Bioéthique de l'UNESCO sur la Responsabilité Sociale et la Santé (UNESCO, 2010) a abordé le concept de responsabilité sociale dans le contexte de la santé, proposant ainsi son nouveau paradigme. Alors que les organisations du secteur de la santé continuent d'évoluer à l'échelle mondiale en quête d'amélioration de la qualité des résultats, de la sécurité des patients, de services rentables et d'un accès équitable aux services de santé, les parties prenantes continuent d'exiger un niveau plus élevé de responsabilité et de durabilité des soins (Ramirez et al., 2013). En raison du caractère indispensable des soins de santé à tous les niveaux de la société, les attentes en matière de pratiques durables du secteur sont également élevées. Ces pratiques peuvent être constatées dans les rapports de développement durable (les rapports de durabilité / les rapports non financiers), qui sont censés présenter les impacts sociaux et environnementaux de l'organisation de soins de santé, tant positifs que négatifs.

Le rapport de la Commission Européenne du 21 avril 2021 (EC, 2021) a indiqué que de nombreuses entités ne publiaient pas d'informations significatives sur tous les sujets majeurs liés à la durabilité, y compris les informations liées au climat (telles que l'ensemble des émissions de GES et les facteurs ayant des incidences sur la biodiversité). Le rapport a également mis en évidence des problèmes importants liés à la comparabilité et à la fiabilité limitées des informations

en matière de durabilité. Il était donc nécessaire de mettre en place un cadre d'information solide et abordable, assorti de pratiques d'audit efficaces pour garantir la fiabilité, la crédibilité et la transparence des données et prévenir l'écoblanchiment et la double comptabilisation.

La nouvelle Directive sur le reporting en matière de développement durable des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive – la directive CSRD), entrée en vigueur en janvier 2023, a remplacé la précédente Directive sur le Reporting Non Financier (Non-Financial Reporting Directive – la directive NFRD) visant à augmenter le nombre d'organisations soumises à l'obligation de reporting en matière de développement durable, élargir l'éventail des informations non financières pour lesquelles le reporting est obligatoire et normaliser les pratiques en matière d'information.

L'objectif de l'article est de déterminer les facteurs influençant les décisions liées à l'assurance volontaire et indépendante de l'information en matière de durabilité dans les organisations du secteur de santé européen. Afin d'aboutir, le modèle Logit a été utilisé. L'article se compose de trois parties : la première partie traite du développement durable, du reporting non financier et de l'assurance de l'information en matière de durabilité ; la deuxième partie présente la méthodologie adoptée dans l'étude et l'échantillon de recherche, et la troisième partie discute des résultats de la recherche menée – les déterminants des décisions des hôpitaux de faire assurer leurs rapports non financiers.

1. Le développement durable et le reporting non financier

Les appels mondiaux pour que les organisations de soins de santé agissent de manière durable ont été particulièrement prononcés et propagés depuis les plus hauts niveaux (Ramirez et al., 2013), y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fixés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) lors du Sommet du Millénaire pour une période de 15 ans (2000-2015). Les 8 objectifs généreux que les États membres de l'ONU se sont engagés à atteindre jusqu'à 2015 étaient les suivants: (1) éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, (2) assurer l'éducation primaire pour tous, (3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, (4) réduire la mortalité infantile, (5) améliorer la santé maternelle, (6) combattre le HIV/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, (7) préserver l'environnement et (8) mettre en place un partenariat pour le développement (Nations Unies). Les 18 cibles liées aux 8 objectifs ont été identifiées.

En 2015, au cœur de l'Agenda 2030 – le programme de développement durable à l'horizon 2030, les objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés par 193 États membres de l'ONU et devaient être atteints aussi bien par les pays industrialisés et pays en développement. Ces objectifs constituaient un ap-

pel à l'action de tous les pays (pauvres, riches et à revenu intermédiaire) afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète et ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement (Nations Unies, s.d.). Les 17 objectifs généreux ont été formulés de manière suivante : (1) pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) bonne santé et bien-être, (4) éducation de qualité, (5) égalité entre les sexes, (6) eau propre et assainissement, (7) énergie propre et d'un coût abordable, (8) travail décent et croissance économique, (9) industrie, innovation et infrastructure, (10) inégalités réduites, (11) villes et communautés durables, (12) consommation et production responsables, (13) mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, (14) vie aquatique, (15) vie terrestre, (16) paix, justice, et institutions efficaces, et (17) partenariats pour la réalisation des objectifs. Les 169 cibles associées aux 17 objectifs ont été identifiées. Les ODD ont été décrits comme le cadre le plus complet jamais formulé pour relever les grands défis sociétaux mondiaux. Bien que les ODD soient définis comme des objectifs au niveau macro pour les pays et les gouvernements, les entreprises/les organisations sont considérées comme des acteurs centraux dans leur aboutissement. Leur rôle dans la résolution de grands défis et la réalisation des ODD d'ici 2030 est donc primordiale, d'où la nécessité de divulguer les informations concernant leur activité, et surtout sur son impact sur l'environnement et la société.

D'après Russo (2016), dans une organisation de soins de santé, il existe de nombreux types de parties prenantes qui ont des relations et des impacts différents sur la RSE, notamment : les patients, les médecins, le personnel administratif, les infirmières, les fournisseurs, les décideurs politiques. L'impact spécifique de ces parties prenantes sur les organisations de soins de santé est différent de celui d'une organisation commerciale. Le patient est différent du client – c'est une personne ayant un besoin vital de soins de santé et son objectif est de recouvrer la santé ; tandis que le médecin est responsable du progrès diagnostique et thérapeutique du patient et son objectif est de sauvegarder la vie du patient (en s'abstenant de lui nuire). Leur territoire est l'organisation de soins de santé. La RSE devient ainsi un outil pour faciliter la relation médecin/patient/société et son essence repose sur cette diversité de rôles et d'autonomie entre médecins, patients et société. Elle sert à défendre : (1) les droits du patient face à d'éventuels abus du médecin, (2) les droits du médecin face à des injonctions extérieures inappropriées (la société), et (3) le bien commun face aux décideurs politiques qui évitent de financer des procédures de santé coûteuses afin de préserver leur équilibre économique. Les gestionnaires, les médecins, les patients, les actionnaires et les autres parties prenantes ont des intérêts différents qui peuvent entrer en conflit, mais leurs perspectives doivent toutes être conciliées par le bien commun

du prestataire de soins de santé. Russo (2016) conclut que la responsabilité sociale des entreprises au sein du secteur de santé est alors composée des ingrédients suivants : la gouvernance partagée, la responsabilité personnelle et professionnelle, une approche holistique en médecine et la coopération pour le bien de l'organisation de soins de santé ainsi que pour la santé du patient, qui conduisent à la satisfaction adéquate des besoins.

Les organisations de soins de santé sont à la traîne par rapport aux organisations d'autres secteurs économiques dans l'adoption du reporting en matière de développement durable, mais malgré la rareté générale des rapports sur la durabilité dans le secteur de la santé, des efforts visant à améliorer l'empreinte de ce secteur sont en cours depuis des années, soutenus par des programmes tels que American Hospital Association's Sustainability Roadmap for Hospitals, Healthcare Without Harm et Practice Greenhealth (Senay & Landrigan, 2021). L'assurance indépendante de ces rapports en est également à ses balbutiements. Au sein de la directive NFRD, l'assurance n'était pas requise. Les commissaires aux comptes et les cabinets d'audit devraient uniquement vérifier que la déclaration non financière ou le rapport séparé (rapport RSE, rapport de durabilité, etc.) a été fourni.

Seule la nouvelle directive CSRD introduit une obligation d'assurance de l'information en matière de durabilité (missions d'assurance limitée et missions d'assurance raisonnable). Conformément à cette directive, les commissaires aux comptes ou les cabinets d'audit qui sont impliqués dans l'assurance du reporting en matière de durabilité doivent disposer d'un niveau élevé d'expertise technique et spécialisée dans le domaine de la durabilité. Toutes les informations sur les questions de durabilité doivent être présentées dans le rapport de gestion – dans une section spéciale du rapport de gestion intitulée « Déclaration relative à la durabilité ». Les États membres peuvent appliquer des normes, procédures ou exigences d'assurance nationales de ces informations tant que la Commission européenne (CE) n'a pas adopté de norme d'assurance couvrant le même sujet. Selon les projets, la CE adopte, au plus tard le 1er octobre 2026, des actes délégués afin de compléter la présente directive afin de prévoir des normes d'assurance limitée fixant les procédures ; et au plus tard le 1er octobre 2028, des actes délégués afin de compléter la présente directive afin de prévoir des normes d'assurance raisonnable, à la suite d'une évaluation visant à déterminer si une assurance raisonnable est réalisable pour les auditeurs et pour les organisations.

Selon Manetti & Becatti (2009), un rapport de durabilité est un sujet d'investigation particulièrement complexe (car il combine des informations de type quantitatif avec des éléments purement qualitatifs) et qui, surtout, implique un processus difficile à formaliser. D'après eux, il ne sera jamais possible de garantir des vérifications hautement fiables.

Selon la théorie des parties prenantes, l'assurance de l'information en matière de durabilité facilite une communication efficace entre une organisation et

des entités externes. L'assurance externe indépendante des rapports non financiers contribue à renforcer la confiance dans les informations divulguées et leur utilisation plus large comme base de prise de décision (Krasodomska, Zieniuk, 2021). Le processus d'assurance peut également encourager les organisations à produire et à divulguer des informations plus fiables, plus précises, plus exhaustives sur la durabilité et à renforcer leur engagement en matière de durabilité (Cohen & Simnett, 2015 ; Gürtürk & Hahn, 2016 ; Hassan et al., 2020).

2. Méthodologie et échantillon de recherche

L'étude a porté sur des hôpitaux opérant dans 16 pays européens (Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, les Pays Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse), dont les rapports non financiers ont été publiés dans la GRI Sustainability Disclosure Database [1], gratuitement accessible au public. L'échantillon de recherche comprenait 62 organisations de soins de santé. En raison du manque de continuité dans la publication des rapports dans cette base de données, seules les observations disponibles ont été incluses dans l'échantillon. L'horizon temporel de l'étude couvrait les années 2004-2019, donnant lieu à 255 observations. L'échantillon de recherche utilisé dans l'étude peut être considéré comme comparable en termes de taille aux échantillons de recherche utilisés dans de nombreuses études internationales sur les déterminants de la décision de soumettre les rapports non financiers à une assurance indépendante par divers types d'organisations. Il convient toutefois de souligner que, jusqu'à présent, les recherches internationales dans ce domaine n'ont pas été menées en référence à un groupe restreint d'entités, comme les hôpitaux.

Pour chacun des hôpitaux inclus dans l'échantillon de recherche, des données ont été collectées sur les rapports non financiers préparés et les services d'assurance indépendants fournis pour ces rapports, ainsi que des données générales caractérisant, entre autres : taille de l'entité, forme d'activité et pays d'opération. Dans l'échantillon, 55 % des hôpitaux ont fait assurer leurs rapports non financiers, ce qui permet d'analyser les facteurs influençant cette décision.

Les données collectées ont été agrégées à l'aide de feuilles de calcul afin de présenter de manière synthétique les résultats concernant la pratique de soumission volontaire de rapports non financiers à une assurance indépendante, et ensuite ces données sont devenues la base de la vérification statistique des hypothèses formulées sur la base du modèle Logit. La sélection des variables explicatives pour le modèle de l'auteur a été motivée par le désir de vérifier si les résultats d'études similaires menées sur des organisations de divers secteurs seraient confirmés ou infirmés dans le cas d'un échantillon de recherche incluant des organisations de soins de santé – des hôpitaux.

Pour atteindre l'objectif de recherche, qui était d'indiquer les déterminants des décisions des hôpitaux de soumettre volontairement des rapports non financiers à une assurance indépendante, les hypothèses de recherche suivantes ont été formulées:

H1: L'échelle d'activité de l'hôpital a un impact positif et significatif sur la décision de faire assurer volontairement ses rapports non financiers.

H2: Le fait que l'hôpital soit coté en bourse a un impact positif et significatif sur la décision de faire assurer volontairement ses rapports non financiers.

H3: L'expérience antérieure de l'hôpital en matière de reporting non financier a un impact positif et significatif sur la décision de faire assurer volontairement ses rapports non financiers.

H4: La forme de l'activité de l'hôpital a un impact positif et significatif sur la décision de faire assurer volontairement ses rapports non financiers.

H5: Les normes adoptées par l'hôpital pour la publication d'informations non financières ont un impact positif et significatif sur la décision de faire assurer volontairement ses rapports non financiers.

H6: Les caractéristiques du cadre réglementaire et institutionnel du pays d'opération de l'hôpital ont un impact positif et significatif sur la décision de faire assurer volontairement ses rapports non financiers.

Les variables représentant l'échelle d'activité de l'hôpital étaient des variables binaires classant les entités examinées dans l'un des groupes suivants : petites et moyennes entreprises (PME), grandes entreprises (GRANDES entreprises) et entreprises multinationales (EMN). Les critères de classification des hôpitaux dans les groupes mentionnés ci-dessus sont présentés dans le tableau 1. Cette classification, bien qu'issue des critères de l'UE pour les entreprises, présente des limites dans le contexte hospitalier (par exemple, le chiffre d'affaires peut ne pas refléter la complexité des activités sanitaires). Au stade de la conception de l'étude, on s'attendait à confirmer que les hôpitaux appartenant à de grandes entreprises ou à des entreprises multinationales seraient plus susceptibles de décider d'assurer de manière indépendante leurs rapports non financiers.

Tableau 1. Critères de classification des entités d'échantillon de recherche en fonction de l'échelle d'activité

Catégorie Entreprise	Effectif	Chiffre d'affaires	OU Total du bilan
PME	<250	<= 50 mln EUR	<= 43 mln EUR
GRANDES entreprises	>=250	> 50 mln EUR	> 43 mln EUR
EMN	>=250 et multinational	> 50 mln EUR	> 43 mln EUR

Source: Élaboration propre sur la base de EU (2014).

Les variables liées à la participation des hôpitaux aux échanges boursiers étaient des variables binaires, divisant l'échantillon de recherche en groupes d'entités cotées et non cotées en bourse. Le résultat attendu de l'étude était de confirmer que les hôpitaux dont les actions sont négociées en bourse sont plus susceptibles de décider de faire assurer de manière indépendante leurs informations non financières.

L'expérience antérieure des hôpitaux en matière de reporting non financier s'exprime par le nombre de rapports préparés jusqu'à présent, qui, en fonction de l'année de début de ce type de reporting, ont été appelés rapports non financiers, rapports RSE ou rapports du développement durable. Dans le cas de l'échantillon de recherche analysé, la variable a pris des valeurs de 1 à 13. L'inclusion de la variable dans l'étude doit s'expliquer par le désir de confirmer ou d'infirmer l'opinion commune selon laquelle les entités ayant une plus grande expérience en matière de reporting non financier sont plus disposées à se soumettre volontairement à une assurance des informations non financières, ce qui peut s'expliquer par une plus grande conscience de l'exactitude des données rapportées et une moindre crainte que le vérificateur découvre des irrégularités dans le rapport.

En raison de leur forme d'activité, les hôpitaux de l'échantillon de recherche ont été classés dans l'un des groupes suivants :

- **Private Company (PC)** – Entreprise privée – une organisation détenue soit par une organisation non gouvernementale, soit par un certain nombre de parties prenantes,
- **State-Owned Company (SOC)** – Entreprise d'État – une entité créée par un gouvernement,
- **Subsidiary (S)** – Filiale – une société contrôlée par une autre société par la détention de 50 % ou plus des actions avec droit de vote,
- **Public Institution (PI)** – Établissement public – une unité administrative de gouvernement, y compris l'autorité municipale d'une ville,
- **Non-Profit Organization (NPO)** – Organisation à but non lucratif – organisation visant à promouvoir un idéal ou un objectif, plutôt que dans l'intérêt du profit ; par exemple, fondations, ONG.

La direction attendue de la relation était une décision plus fréquente de rechercher volontairement une assurance indépendante par les hôpitaux fonctionnant en tant qu'entités privées (PC) en raison de la plus grande prévalence du reporting non financier parmi ce groupe d'entités ; ou en tant qu'organisations à but non lucratif (NPO), parmi lesquelles la sensibilisation à l'idée de développement durable peut être plus grande en raison de l'obligation statutaire d'accomplir des tâches d'intérêt public.

Le critère des normes de reporting non financier adoptées par les hôpitaux était basé sur l'inclusion des entités d'échantillon de recherche dans le groupe préparant des rapports selon les normes GRI (Global Reporting Initiative [2]), qui étaient parmi les plus fréquemment utilisées dans l'horizon temporel de l'étude. Il

convient de noter que la présence d'organisations de soins de santé dans la GRI Sustainability Disclosure Database ne signifie pas que tous leurs rapports non financiers ont été préparés conformément aux normes GRI. Étant donné que les normes GRI constituaient un modèle de reporting non financier gratuit et répandu, la direction attendue de la relation était une décision plus fréquente concernant l'assurance volontaire des informations non-financières par les hôpitaux préparant leurs rapports conformément à ces normes.

Suivant l'exemple d'autres études empiriques (Krasodomska, Simnett, Street, 2021 ; Venter, van Eck, 2021), dans le cas de la différenciation des hôpitaux par pays d'opération, il a été décidé d'adopter des variables liées à la force de l'environnement juridique, à l'application de la loi et à la pression sur les pratiques durables en vigueur dans les pays donnés. L'impact des normes de reporting et d'audit peut contribuer à accroître la précision du processus d'audit et à permettre aux auditeurs d'identifier davantage de domaines problématiques. L'imprécision des normes et leur faible impact peuvent contribuer à la sélection de solutions qui correspondent aux préférences des clients (voir par exemple Mayhew, Schatzberg, Sevcik, 2011). Pour cette raison, l'indicateur de la force de l'impact des normes publié par le Forum économique mondial dans le Global Competitiveness Report (Schwab, 2019) a été utilisé comme l'une des variables explicatives (STRENGHT). La valeur de l'indicateur est calculée pour chaque pays, et prend des valeurs de 1 à 7. Les variables suivantes avec une construction similaire étaient la vision à long terme du gouvernement (LONG_TERM) et la réactivité du gouvernement face au changement (RESPONSIVENESS). La direction naturelle et attendue de la relation était que les hôpitaux opérant dans des pays où la force de l'impact des normes était plus élevé, où l'évaluation de la vision à long terme du gouvernement était plus élevée ou où le gouvernement répondait mieux aux changements en cours (tendances technologiques, sociales et démographiques, défis sécuritaires et économiques) étaient plus susceptibles d'opter pour l'assurance volontaire des rapports non financiers.

Tableau 2. Caractéristiques des variables acceptées pour l'étude

Nom de variable	Description	Mesure	Source	Hypothèse
VARIABLE DÉPENDANTE				
Y_ASSURANCE	Décision d'assurer les rapports non financiers	Binaire	GRI Database	Toutes
VARIABLES INDÉPENDANTES				
X1_MNE	EMN	Binaire	GRI Database	H2
X1_LARGE	GRANDES entreprises	Binaire	GRI Database	H2

Nom de variable	Description	Mesure	Source	Hypothèse
X1_SME	PME	Binaire	GRI Database	H2
X2_LISTED	Coté en bourse	Binaire	GRI Database	H1
X2_NON_LISTED	Non coté en bourse	Binaire	GRI Database	H1
X3_EXPERIENCE	Pratiques de reporting non financier	1-13	GRI Database	H3
X4_NPO	Organisation à but non lucratif	Binaire	GRI Database	H4
X4_PC	Entreprise privée	Binaire	GRI Database	H4
X4_PI	Établissement public	Binaire	GRI Database	H4
X4_SOC	Entreprise d'État	Binaire	GRI Database	H4
X4_S	Filiale	Binaire	GRI Database	H4
X5_GRI	Normes GRI	Binaire	GRI Database	H5
X5_NON_GRI	Normes non-GRI	Binaire	GRI Database	H5
X6_STRENGTH	Force des normes d'audit et de comptabilité	1-7	Global Competitiveness Report	H6
X6_LONG_TERM	Vision à long terme du gouvernement	1-7	Global Competitiveness Report	H6
X6_RESPONSIVENESS	La réactivité du gouvernement face au changement	1-7	Global Competitiveness Report	H6

Source: Élaboration propre.

Le Tableau 2 présente les caractéristiques de la variable expliquée et des variables explicatives adoptées pour l'étude de recherche. La liste des variables présentée est complète. Lors de la sélection des variables pour le modèle, celles qui présentaient une corrélation significative ont été rejetées.

L'analyse des données a été réalisée à l'aide du logiciel statistique GRETL, en utilisant un modèle Logit. Cette méthode a été choisie en raison de la nature binaire de la variable dépendante (décision d'assurer ou non les rapports non financiers). Le choix du modèle Logit a été validé par des tests de spécification (test de Hosmer-Lemeshow, $\chi^2 = 4.32$, $p = 0.83$), confirmant l'adéquation du modèle aux données. De plus, l'absence de multicolinéarité a été vérifiée via les facteurs d'inflation de variance ($VIF < 2.5$ pour toutes les variables).

4. Résultats et discussion

Le Tableau 3 présente les résultats du modèle logit, qui a obtenu le meilleur ajustement parmi ceux obtenus (Akaike Information Criterion, Hannan-Quinn Criterion) et permet en même temps de se référer aux hypothèses adoptées dans l'étude.

Tableau 3. Résultats du modèle Logit

	Coefficient β	Erreur standard	test statistique z	valeur-p
X1_MNE	0,0339946	0,433882	0,07835	0,9375
X2_LISTED	2,14256	0,459595	4,662	3,13e-06 ***
X3_EXPERIENCE	0,190691	0,0655251	2,910	0,0036 ***
X4_NPO	0,288269	0,396960	0,7262	0,4677
X5_GRI	1,58886	0,459105	3,461	0,0005 ***
X6_STRENGTH	0,911394	0,360877	2,525	0,0116 **
const.	-7,27498	2,19370	-3,316	0,0009 ***

Remarque : ***, **, * – signification au niveau de 1 %, 5 %, 10 %.

Source: Élaboration propre.

Le modèle final présente un pseudo R^2 de McFadden de 0.28, indiquant un pouvoir explicatif modéré mais acceptable pour les sciences sociales. L'AUC-ROC de 0.76 suggère une capacité discriminatoire satisfaisante (Hosmer et al., 2013). Les odds ratios (OR) associés aux variables significatives sont les suivants: X2_LISTED (OR = 8.54), X3_EXPERIENCE (OR = 1.21), X5_GRI (OR = 4.89), X6_STRENGTH (OR = 2.49). Ces valeurs indiquent, par exemple, qu'un hôpital coté en bourse a 8.5 fois plus de chances de recourir à l'assurance volontaire.

Les résultats montrent que des relations positives et statistiquement significatives ont été trouvées entre la décision de l'hôpital d'assurer volontairement le rapport non financier par un expert indépendant et des facteurs tels que : son statut d'entité cotée en bourse (X2_LISTED), les pratiques antérieures de reporting non financier (X3_EXPERIENCE), les normes de reporting non financier adoptées (X5_GRI) et la force de l'impact des normes de reporting et d'audit dans le pays d'opération (X6_STRENGHT).

Les directions confirmées des relations sont conformes aux attentes et peuvent être interprétées. Les décisions relatives à l'assurance volontaire des rapports sont plus souvent prises par les organisations de soins de santé cotées en bourse, ayant une plus grande (plus longue) expérience en matière de reporting non financier, préparant leur rapport selon les normes GRI et opérant dans un pays ayant un impact plus fort des normes d'audit et de comptabilité. Ainsi, les

hypothèses H2, H3, H5 ont été confirmées. L'hypothèse H6 a également été partiellement confirmée, car les résultats de l'étude permettent d'indiquer l'un des facteurs liés à la force de l'environnement juridique du pays d'opération, qui a un impact statistiquement significatif sur les décisions concernant l'assurance des informations non financières divulguées dans les rapports des hôpitaux. Toutefois, les autres variables mesurant l'influence du pays (vision à long terme du gouvernement et réactivité face aux changements) n'ont pas montré de relation significative. Cela peut s'expliquer par le fait que la régulation comptable et d'audit a un effet direct et immédiat sur la crédibilité des rapports, tandis que la vision à long terme et la réactivité gouvernementale sont des facteurs plus abstraits, dont l'effet sur la pratique d'assurance des hôpitaux peut être plus indirect ou dilué.

Cependant, aucune relation statistiquement significative n'a été trouvée entre la décision d'assurer les rapports non financiers et l'échelle d'activité ou la forme juridique sous laquelle fonctionne l'hôpital, par conséquent les hypothèses H1 et H4 ont été rejetées. Les coefficients du modèle obtenu pour les variables X1_MNE et X4_NPO indiquent une relation positive, c'est-à-dire que les hôpitaux fonctionnant comme des entreprises multinationales et les hôpitaux fonctionnant comme des organisations à but non lucratif sont plus susceptibles de décider de vérifier leurs rapports, mais cette relation n'est pas statistiquement significative. L'absence de relation entre l'échelle d'activité de l'hôpital (H1) et la décision d'assurance pourrait s'expliquer par l'homogénéité réglementaire du secteur de santé européen (EU Directive 2014/95) ou aussi être due à la diversité des contraintes financières et réglementaires rencontrées par les hôpitaux, indépendamment de leur taille. Concernant H4, la non-significativité de la forme juridique contraste avec les études en entreprise (Krasodomska et al., 2021), suggérant que les motivations des hôpitaux (par exemple mission de service public) transcendent leur statut juridique.

Cette étude présente plusieurs limites. Premièrement, l'échantillon est restreint aux hôpitaux publiant via la GRI Sustainability Disclosure Database. Deuxièmement, le focus européen limite la généralisation des résultats aux pays du Sud global, où les dynamiques de gouvernance diffèrent (Acosta et al., 2022). Enfin, les variables contextuelles nationales (ex. X6_STRENGTH) mériteraient d'être affinées via des indicateurs sectoriels spécifiques à la santé.

Conclusion

La valeur ajoutée des résultats de l'étude empirique est démontrée par le fait que les auteurs ont réussi à indiquer les déterminants des décisions des organisations de soins de santé quant à l'assurance volontaire des rapports non financiers. Ces conclusions comblent une lacune de recherche existante dans la littérature internationale sur le sujet, car des études similaires n'ont été menées que sur

des entreprises commerciales, principalement des sociétés cotées, opérant dans divers secteurs ou les banques.

Ces résultats plaident pour une harmonisation européenne des normes de reporting en matière de développement durable au sein du secteur de la santé. Par ailleurs, les décideurs nationaux gagneraient à renforcer les cadres d'audit, identifiés comme un levier clé d'adoption (X6_STRENGTH). Enfin, les hôpitaux devraient capitaliser sur leur expérience en reporting (X3_EXPERIENCE) pour former leurs pairs, via des plateformes collaboratives type European Health Data Hub.

Il convient également de souligner que le début de la mise en œuvre de la directive CSRD, qui introduit progressivement l'assurance obligatoire des rapports du développement durable pour les groupes d'entités ultérieurs, ouvre naturellement la voie à de futures recherches. Selon les auteurs, dans les années à venir, il sera possible d'indiquer les déterminants de la décision de transition volontaire des entités du niveau d'assurance limitée vers l'assurance raisonnable, qui, selon le plan, ne devrait devenir obligatoire qu'en 2028. Actuellement, de telles recherches ne sont pas menées en raison du pourcentage relativement faible d'entités qui optent pour une assurance raisonnable. Un autre axe de recherche attendu concerne les considérations théoriques approfondies et les recherches empiriques liées à la qualité des audits des rapports de durabilité et aux défis auxquels sont confrontés les auditeurs et autres vérificateurs indépendants impliqués dans le processus d'assurance.

Nous constatons la nécessité pour les commissaires aux comptes et les cabinets d'audit de se préparer correctement au processus de vérification des informations non financières – une tâche difficile qui exige que les experts adaptent de manière appropriée leurs services et élargissent leurs connaissances et leurs compétences. Nous pensons cependant que la popularisation du processus d'assurance, ainsi que l'introduction des standards relatifs au reporting en matière du développement durable et à son assurance constituent une formidable opportunité d'accroître la transparence, la fiabilité, la crédibilité, la pertinence et l'objectivité des informations y divulguées.

Notes

[1] La GRI Sustainability Disclosure Database présente des rapports qui couvrent les questions de durabilité, notamment des informations économiques, environnementales, sociales et/ou de gouvernance. Les rapports peuvent également être intégrés, couvrant à la fois la durabilité et les informations financières.

[2] La Global Reporting Initiative a été fondée à Boston en 1997. Ses racines remontent aux organisations américaines à but non lucratif, la Coalition for Environmentally Responsible Economies (CERES) et le Tellus Institute. Le Pro-

gramme des Nations Unies pour l'environnement (the United Nations Environment Programme – UNEP) a également participé à la création de la GRI.

RÉFÉRENCES

Accountancy Europe. (2020). Towards reliable non-financial information across Europe. <https://tinyurl.com/muyw2vxw> [16.06.2024].

Acosta, L.A., Nzimenyera, I., Sabado, R., Munezero, R.M., Nantulya, A., Shula, K., Quiñones, S.G.L., Luchtenbelt, H.G.H., Czvetkó, T., Lee, S., Adams, G.P. (2022). *Green Growth Index 2022 – Measuring performance in achieving SDG targets*. GGGI Technical Report. No. 27. Green Growth Performance Measurement Program. Global Green Growth Institute (GGGI). Seoul.

Berniak-Woźny, J. Kwasek, A. (2020). Sustainability Reporting Practices in the Healthcare Products Sector – the Case of Europe and North America. *Comparative Economic Research. Central and Eastern Europe*, 23(2), 69-86. <http://dx.doi.org/10.18778/1508-2008.23.13>.

Cohen, J.R., Simnett, R. (2015). CSR and assurance services: a research agenda. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 34(1), 59-74.

CSRD. (2022). Directive (EU) 2022/2464 of the European Parliament and of the Council of 14 December 2022 amending Regulation (EU) No 537/2014, Directive 2004/109/EC, Directive 2006/43/EC and Directive 2013/34/EU, as regards corporate sustainability reporting, Official Journal of the European Union, L 322/15.

European Commission (EC). (2021), EU Taxonomy, Corporate Sustainability Reporting, Sustainability Preferences and Fiduciary Duties: Directing finance towards the European Green Deal, COM (2021) 188 final, Brussels.

European Union (EU). (2014). Commission Regulation (EU) No 651/2014 of 17 June 2014 declaring certain categories of aid compatible with the internal market in application of Articles 107 and 108 of the Treaty, Official Journal of the European Union, L 187/14.

Gürtürk, A., Hahn, R. (2016). An empirical assessment of assurance statements in sustainability reports: smoke screens or enlightening information?, *Journal of Cleaner Production*, 136(1), 30-41.

Hassan, A., Elamer, A.A., Fletcher, M., Sobhan, N. (2020). Voluntary assurance of sustainability reporting: evidence from an emerging economy. *Accounting Research Journal*, 33(2), 391-410.

Hosmer, Jr., D.W., Lemeshow, S., Sturdivant, R.X. (2013). Applied Logistic Regression. John Wiley & Sons, Inc. <https://doi.org/10.1002/9781118548387>.

Kinney, L.M. (2010). Environmental Sustainability in Healthcare. *The Journal for Quality and Participation*, 33(2), 23-26.

Krasodomska, J., Simnett, R., Street, D.L. (2021). Extended External Reporting Assurance: Current Practices and Challenges. *Journal of International Financial Management and Accounting*, 32(1), 104-142. <https://doi.org/10.1111/jifm.12127>.

Krasodomska, J., Zieniuk, P. (2021). Atestacja informacji niefinansowych: podstawy teoretyczne, standardy i praktyki spółek działających w Europie Zachodniej i Wschodniej, *Zeszyty Teoretyczne Rachunkowości*, 45(1), 53-74. <http://dx.doi.org/10.5604/01.3001.0014.8350>.

Manetti, G., Becatti, L. (2009). Assurance Services for Sustainability Reports: Standards and Empirical Evidence. *Journal of Business Ethics*, 87, 289-298. <https://doi.org/10.1007/s10551-008-9809-x>.

Mayhew, B.W., Schatzberg, J. W., Sevcik, G.R. (2001). The effect of accounting uncertainty and auditor reputation on auditor objectivity. *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 20(2), 49-70. <https://doi.org/10.2308/aud.2001.20.2.49>.

Nations Unies. (2024). <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/> [10.09.2024].

NFRD. (2014). Directive 2014/95/EU of the European Parliament and of the Council of 22 October 2014 amending Directive 2013/34/EU as regards disclosure of non-financial and diversity information by certain large undertakings and groups, Official Journal of the European Union, L 330/1.

Ramirez, B., West, D. J., Costell, M. M. (2013). Development of a culture of sustainability in health care organizations. *Journal of Health Organization and Management*, 27(5), 665-672. <https://doi.org/10.1108/JHOM-11-2012-0226>.

Russo, F. (2016). What is the CSR's Focus in Healthcare? *Journal of Business Ethics*, 134(2), 323-334. <https://doi.org/10.1007/s10551-014-2430-2>.

Senay, E. & Landrigan, P.J. (2018). Assessment of Environmental Sustainability and Corporate Social Responsibility Reporting by Large Health Care Organizations, *JAMA Network Open*, 1(4), e180975. <http://doi:10.1001/jamanetworkopen.2018.0975>.

Schwab, K. (ed.) (2019). The Global Competitiveness Report. How Countries are Performing on the Road to Recovery. World Economic Forum.

UNESCO. (2010). Rapport du Comité International de Bioéthique de L'UNESCO (CIB) sur la Responsabilité Sociale et la Santé.

Venter, E.R., van Eck, L. (2021). Research on Extended External Reporting Assurance: Trends, Themes, and Opportunities. *Journal of International Financial Management and Accounting*, 32(1), 63-103.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE COMME FACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES DES ÉTUDIANTS

Jana MARASOVA

Université Matej Bel de Banská Bystrica

Faculté d'Économie

Département d'Économie

jana.marasova@umb.sk

ORCID : 0000-0001-9930-1345

Ivana KURAKOVA

Université Matej Bel de Banská Bystrica

Faculté d'Économie

Département d'Économie

ivana.kurakova@umb.sk

ORCID : 0000-0001-9307-5367

RÉSUMÉ

L'Économie est une science qui explique comment la loi de la rareté oblige les individus, les entreprises et les sociétés de faire en permanence des choix dans la vie. Comme il s'agit de la contrainte clé qui détermine toutes les activités économiques, les connaissances de cette science s'avèrent nécessaires dans l'équipement intellectuel de tous ceux qui gèrent et géreront les entreprises ou d'autres organismes publics ou privés. De nombreuses compétences managériales dont les gestionnaires-dirigeants ont besoin pour exer-

cer leur fonction professionnelle dépendent plus ou moins directement d'une connaissance solide des lois, des phénomènes et des rapports économiques. Cependant, comme le constatent de plus en plus les enseignants universitaires dans les anciennes économies planifiées depuis quelques dernières années, le niveau des étudiants en spécialisations économiques baisse et ce fait résulte de plusieurs raisons. L'ambition de cette communication consiste à analyser la situation dans l'enseignement de l'Économie, du point de vue de différentes compétences que son enseignement est censé développer dans le profil des étudiants. L'identification des problèmes persistants nous permettra de formuler des conclusions qui pourraient conduire à des propositions en matière de mesures à prendre, pour que la situation s'améliore.

Mots-clés: Économie, théorie économique, enseigner, discipline, connaissances, compétences

JEL classification: A11, A12

THE TEACHING OF ECONOMICS AS A FACTOR IN THE DEVELOPMENT OF STUDENTS' MANAGERIAL SKILLS

ABSTRACT

Economics is a science that explains how the law of scarcity forces individuals, companies and societies to constantly make choices in life. As it is the key constraint that determines all economic activities, the knowledge of this science is necessary in the intellectual equipment of all those who manage and will manage companies or other public or private organizations. Many managerial skills that managers-directors need to exercise their professional function depend more or less directly on a solid knowledge of economic laws, phenomena and relationships. However, as university teachers in the former planned economies have increasingly noticed in recent years, the level of students in economic specializations is declining and this fact results from several reasons. The ambition of this communication is to analyze the

situation in the teaching of Economics, from the point of view of different skills that its teaching is supposed to develop in the profile of students. Identifying persistent problems will allow us to formulate conclusions that could lead to proposals for measures to be taken to improve the situation.

Keywords: Economics, economic theory, teaching, discipline, knowledge, skill

Introduction

Après l'enthousiasme des jeunes pour les études de l'Économie pendant la transformation politique et économique des anciennes économies planifiées dans les années 90, cet intérêt est depuis un certain temps en baisse. Les raisons en sont multiples et enchaînée, dont notamment une évolution démographique défavorable, un système de financement des universités en fonction du nombre d'étudiants, une baisse d'exigences sur le plan des critères d'admission des candidats à des études universitaires qui en résulte, et par conséquent leur niveau intellectuel plutôt moyen, souvent insuffisant pour comprendre l'importance et l'utilité de la science économique. Tous ces facteurs représentent des barrières à un enseignement pertinent et efficace de cette discipline. Les enseignants sont donc confrontés au défi d'y adapter leurs modes et techniques pédagogiques sans toutefois abandonner leur enthousiasme d'expliquer aux étudiants l'importance de l'Économie dans la vie des hommes en général, de leur faire comprendre la vocation de cette discipline scientifique, ses sujets de recherche et les problèmes à résoudre. Ces enseignants doivent constamment rechercher les moyens de susciter l'intérêt des étudiants pour la matière en question et décider quels autres courants de pensée économique utiliser, en plus de l'économie néoclassique et de *mainstream*, afin de contribuer le plus efficacement possible au profil nécessaire des futurs managers, tout cela dans un emploi du temps limité qui leur est attribué.

Dans ce contexte, l'objectif de notre contribution vise, en partant de l'essence même de l'Économie, la présentation des problèmes existants de son enseignement dans la période post-transformation des économies planifiées, l'identification de leurs causes et la proposition de certaines solutions. Sur le plan méthodologique, nous partons de la conviction que comprendre la réalité économique nécessite des connaissances théoriques et que celles-ci ne peuvent pas être dérivées de l'empirisme pur, mais plutôt par un processus de réflexion interne, voire l'introspection. Nous mettons l'accent sur des axiomes de l'action humaine et de la déduction logique, même si de nos jours, ce procédé méthodologique est loin d'être dominant dans la recherche économique (Stefunko, 2005). Il y a toute de même sa place, comme le soulignent notamment les économistes de l'École autrichienne.

1. La science économique comment est-elle ?

L'Économie, en tant que reflet théorique de l'activité économique, peut être considérée comme une science sociale d'un « statut particulier », disent Horehaj, Kurakova (2021), parce que d'une part, elle analyse des activités qui assurent l'existence biologique, donc la survie des hommes et d'autre part, elle cherche à expliquer les principes, institutions et règles qui rendent possible le développement et le progrès de la société. Ainsi, elle a une importance sociale considérable. La théorie économique représente une base naturelle pour étudier les occupations entrepreneuriales et commerciales de l'individu ou de différents groupes de personnes. Tout de même, le caractère ainsi que le contenu des rapports économiques exigent à ce que cette science reste reliée à d'autres disciplines, telles que mathématiques ou statistiques, mais également à la politique, la psychologie, la sociologie, et depuis un certain temps également à l'écologie. Seulement dans le contexte de l'ensemble des sciences sociales et de certaines sciences exactes on peut comprendre l'importance de l'économie elle-même, ainsi que son rôle dans la société.

Comme toutes les sciences sociales, l'Économie fait face à des difficultés de formuler les conclusions sans équivoque, ce qui découle du fait que son objet de recherche consiste en le comportement humain qui est à priori libre et spontané, et s'écarte ainsi à des règles généralement applicables. De plus, elle a ses particularités dont Guerrien (2004) énumère les trois suivantes :

- Il est difficile, voire impossible pour l'Économie de réaliser les expériences contrôlées, standards dans les sciences exactes, parce qu'elle étudie les rapports humains qu'on ne peut pas réduire à des corrélations entre les variables isolées.
- Même si la théorie économique dévoile des causalités relativement fiables entre certaines variables, celles-ci ne sont ni universelles ni durables, mais changent dans le temps et l'espace, ne restent pas les mêmes dans toutes les régions du monde et dans différentes périodes. Seules certaines tendances d'évolutions entre les facteurs étudiés correspondent en Économie à des lois exactes des sciences naturelles.
- Dans le cas de l'Économie, la dimension normative est très forte et devient souvent source de malentendus. La théorie n'est pas toujours suffisamment capable de montrer clairement comment les modèles sur lesquels elle s'appuie s'intègrent dans une perspective donnée. Par conséquent, les conseils que certains économistes donnent aux acteurs des politiques économiques ressemblent plus à un écho des grandes idées du passé qu'à des solutions originales à des problèmes socio-économiques de nos jours.

Ces caractéristiques propres à l'Économie se sont profilées au cours de sa genèse historique. C'est pourquoi il est crucial de connaître le passé de cette dis-

cipline scientifique afin de pouvoir expliquer son rôle dans la société, ainsi que ses prévisions de l'évolution ultérieure du monde économique. Nous sommes convaincus que revenir au berceau de l'Économie, à ses doctrines, aux écoles successives et aux contextes dans lesquels elles sont nées et se sont développées est si important pour les économistes et les managers que la connaissance du droit romain pour les futurs avocats ou juges.

L'évolution des idées et théories économiques depuis l'époque des penseurs grecques et romains anciens jusqu'à présent a abouti au courant dominant de l'Économie (mainstream), ainsi qu'à des théories alternatives. L'inclinaison de chacun de nous soit vers le flux de pensée interventionniste soit libérale du mainstream, ou encore vers une conception alternative, se manifeste dans nos décisions quotidiennes sans que nous nous en rendions compte ou connaissions vraiment la théorie économique. Toute de même, prétendent Horehaj & Suplata (2016), étant équipé de connaissances plus profondes en Économie, y compris de celles sur son histoire, nous serons capables de justifier adéquatement nos décisions économiques, sociales et politiques, de chercher des solutions efficaces de nos problèmes de vie, et influencer ainsi sur la direction du développement ultérieur de notre propre situation, et même sur celui de la société. La question concernant l'avenir reste ouverte ce qui signifie que nous ne nous dirigeons pas automatiquement vers un meilleur monde et la prospérité économique. Tout dépend du fait dans quelle mesure, grâce à nos connaissances économiques, nous saurons utiliser de façon efficace les ressources, les outils et les compétences dont nous disposons.

Dans le cadre du mainstream, ainsi que des théories alternatives, et d'autres courants ou doctrines, il existe une grande variété de pensées et d'attitudes des auteurs concernant d'une part le rôle et la vocation de l'Économie dans la société et d'autre part, ses modes d'agir afin de contribuer à rendre le système économique plus efficace et performant. Si les rapports économiques ont abouti successivement au mécanisme de marché évolué ainsi depuis des millénaires, il va de soi que ce mécanisme apportait aux parties prenantes des avantages que toute autre forme des rapports ne parvenait pas à garantir. Les activités économiques au sein du marché ont influé sur le développement et le caractère de la société. Ce sont surtout les institutions de marché (propriété privée, famille-ménage), les règles (respect de la propriété privée et des conventions) et les principes (décision libre, responsabilité individuelle, réciprocité) qui ont eu un impact considérable sur la formation de la société. Le développement du commerce a beaucoup contribué au développement social sous forme d'une « grande société » dans laquelle des millions de personnes produisent des biens pour des millions de consommateurs sans qu'ils aient des intérêts, objectifs ou des opinions communs, sans qu'ils se connaissent ou se rencontrent (Horehaj & Marasova, 2023). Expliquer ce phénomène des rapports de marché aux jeunes lors du processus d'enseignement reste la vocation principale de la science économique notam-

ment aux étudiants dans les anciennes économies planifiées où pendant quatre décennies le système de marché a été dévalorisé, considéré comme dépassé et expliqué comme injuste.

2. Méthodologie

Notre objectif consiste à présenter tout d'abord les difficultés de l'enseignement de l'Économie dans le contexte de post-transformation économique, y compris leurs raisons, à montrer ensuite comment cette science contribue à l'acquisition des compétences managériales des étudiants, pour justifier ainsi pourquoi il devient nécessaire de renforcer son enseignement au niveau universitaire. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur nos propres expériences de presque 30 ans dans l'enseignement supérieur, sur celles de nos collègues, et également sur certaines études relatives à ce sujet traité, tout cela notamment au sein du réseau universitaire ERECO-PGV, un partenariat européen multilatéral qui, depuis sa création en 1994, rassemble des chercheurs universitaires autour de la problématique des transformations intervenues dans l'économie, le management, la culture des entreprises et des sociétés d'Europe de l'Est depuis la chute du mur de Berlin. Dans le cours du temps, nous avons complété nos connaissances successivement acquises par celles des œuvres publiées disponibles et les avons confrontées lors des conférences et séminaires scientifiques à des opinions de nos collègues, notamment tchèques et polonais.

Pour traiter cette problématique liée à l'Économie en tant que discipline scientifique d'une part et une matière enseignée d'autre part, et réaliser ainsi notre objectif, l'extraction des connaissances théoriques scientifiques et l'argumentation verbale concernant leur application dans l'enseignement universitaire actuel des pays en Europe centrale et orientale nous semble le procédé le plus appropriée. Par conséquent, dans cette communication nous nous appuyons sur l'introspection et la déduction logique, les méthodes qui ont été essentielles dans la recherche économique jusqu'aux premières décennies du 20^e siècle, avant qu'elles laissent successivement leur place au positivisme et à l'empirisme qui y sont devenus dominants. La raison de ce changement a consisté dans l'effort des économistes de rendre leur science plus exacte et plus utilisable dans les analyses de l'économie et de la société en général (Hayek, 1995 ; Stefunko, 2005). Malgré cette évolution, et vu notre problématique traitée, nous tendons vers la méthodologie originale de la science économique, qui est toujours défendue principalement par les représentants de l'École autrichienne, parce que nous présumons qu'elle résonne mieux la complexité du comportement humain.

3. Économie qu'on a enseignée...

L'Économie, outre son rôle pratique consistant à influencer sur les activités économiques de différents acteurs sur le marché, a une fonction sociale reposant avant tout sur la formation des jeunes générations en raisonnement rationnel. L'enseignement de l'Économie dans les pays postcommunistes est marqué par le fait que pendant quatre décennies il a été arraché aux racines de cette science et à son développement antérieur pour des raisons idéologiques et politiques. Jusqu'à la fin des années 80, au lieu de l'Économie en tant que telle, l'Économie politique socialiste a constitué le cours principal enseigné dans les établissements d'enseignement supérieur. Son contenu consistait à expliquer le fonctionnement d'une économie centralisée en tant que d'un système de production et distribution meilleur et plus juste que le système capitaliste.

Les étudiants ayant suivi leurs études spécialisées en affaires économiques n'ont pas été vraiment formés en Économie, même si les programmes d'études figurant ensuite sur leurs diplômes indiquent « études économiques ». Depuis la fin de guerre jusqu'à la chute du mur de Berlin, les jeunes sortant de ce type d'enseignement supérieur n'étaient ni économistes ni gestionnaires dans le sens propre des mots, mais ils ont tout de même acquis un niveau sérieux de connaissances relatives au fonctionnement d'une économie centralisée. Ils pouvaient ensuite les appliquer dans presque tous les postes de travail disponibles dans l'administration publique ou les entreprises étatiques, vu le fait que le secteur privé n'existait pratiquement pas. Comme les économies planifiées fonctionnaient presque uniquement par l'intermédiaire des institutions étatiques et que l'idéologie socialiste dictait que tous les habitants devaient travailler et accomplir des tâches désignées, toute « aventure » d'entrepreneuriat se limitait à assumer l'approvisionnement technique et matérielles des entreprises publiques parce que malgré la planification et la gestion centralisée, ces économies n'ont pas été autarciques. Un manque des moyens de production et de différents biens se manifestait souvent. Même le progrès technique était soumis à la bureaucratie et à l'idéologie socialistes, c'est pourquoi les industries exigeant une grande créativité étaient nettement en retard par rapport aux pays développés. En fin de compte, c'est la faible productivité qui a conduit à l'effondrement du système économique planifié à la fin des années 1980.

Dans le contexte évoqué, à la sortie des universités, les jeunes ayant suivi les études économiques n'avaient point de compétences entrepreneuriales ni managériales. Ils n'ont pas été formés à connaître les principes du marché, les lois de la demande et de l'offre, et encore moins à prendre l'initiative et envisager créer leurs propres entreprises. D'ailleurs, dans le cours d'Économie politique socialiste, l'expression « économie du marché » n'était même pas mentionnée, on utilisait « économie capitaliste » à la place. L'essentiel de ce cours reposait sur l'explication erronée du fait comment les propriétaires des facteurs de production

y compris la main d'œuvre exploitent cette dernière, en s'appropriant une partie importante de la valeur ajoutée créée. Par conséquent, ce système capitaliste était voué à l'échec et ce n'était que la question du temps. Le principal ouvrage de référence était celui de Marx. Au lieu de l'histoire de la pensée économique, le marxisme-léninisme a été enseigné. Les textes élaborés par les auteurs nationaux servaient aux étudiants de matériel d'apprentissage ou de manuels relatifs à ces deux cours.

La non-compréhension de l'efficacité du marché ainsi que la perte, voire le blocage de la créativité et de l'initiative des jeunes peuvent être considérées comme les conséquences les plus graves de ce mode décrit de l'enseignement d'Économie. Elles sont devenues évidentes dès le début du processus de transformation où l'entrepreneuriat des jeunes décollait très lentement. 40 ans d'économie centralisée couvraient deux générations dépourvus de connaissances relatives aux règles naturelles sur lesquelles repose l'évolution des activités économiques dans une économie de marché. Il faut tout de même ajouter que plusieurs économistes dans différentes périodes historiques ont abouti à la conclusion qu'une conviction anti-marché fait partie d'un raisonnement profondément enraciné dans la société en général. Les propos de Schumpeter (In Caplan, 2010, 54) qu'il s'agit d'un préjugé indéracinable selon lequel toute action motivée par le profit doit donc être de nature antisociale, confirment ladite conclusion.

Ce n'est qu'à partir du début des années 90, que l'enseignement standard de l'Économie se mettait progressivement en place dans les pays en transformation économique, selon le modèle des universités en Europe de l'Ouest est aux États-Unis. Le premier manuel traduit de l'anglais en tchèque, slovaque et polonais tout au début de la période considérée après le changement du régime a été celui de Samuelson & Nordhaus (1992). Il a servi d'abord aux enseignants dont la plupart devaient se familiariser avec le chemin que l'économie en tant que discipline scientifique avait parcouru. Après le livre de Samuelson, d'autres manuels en langues nationales sont apparus, tels que *Principes de l'Économie* de Mankiw (2000) et d'autres. C'est à l'aide de ces livres que les enseignants dans les pays en Europe centrale ouvraient leurs esprits à de vraies connaissances économiques et par le biais de ces dernières ont commencé à établir leurs propres procédés méthodologiques et rédiger eux-mêmes des manuels pour les étudiants. Ces premiers ouvrages avaient un caractère « orthodoxe », c. a. d. fidèle à la théorie néoclassique, tandis que dans les universités occidentales une tendance de compléter l'interprétation néoclassique du monde économique par d'autres approches théoriques se manifestait déjà de plus en plus.

4. ...et l'Économie qu'on enseigne

A partir des années 70 jusqu'à présent, le développement économique a subi plusieurs changements importants qui ont posé à l'économie des questions sérieuses auxquelles les représentants des deux courants principaux du mainstream n'ont toujours pas de réponses pertinentes et sans équivoque. C'est l'une des raisons pour lesquelles on reproche aux économistes de ne presque jamais avoir les attitudes claires face aux questions urgentes de nos jours, telles que la protection et la sauvegarde de l'environnement, la pauvreté de certaines populations, la migration ou d'autres. Ces interrogations montrent en même temps à quel point l'objet de recherche économique est devenu large et complexe depuis un certain temps.

Les enseignants de la théorie économique sont en général convaincus qu'il s'agit d'une discipline appliquée, ayant une dimension empirique forte, qui cherche à donner des réponses à de nombreuses questions de notre vie quotidienne. Comment expliquer alors que nos étudiants ne voient pas l'intérêt de l'apprendre, qu'ils la considèrent comme une matière trop difficile, arrachée à la vie avec ses modèles théoriques ? De plus, comment interpréter la situation dans l'espace géographique des anciennes économies planifiées où l'économie n'a retrouvé sa place dans les universités qu'il y a environ 30 ans et on y observe déjà une tendance à réduire le temps attribué à ses cours ? Comment accepter qu'on lui consacre dans certains cas un nombre d'heures insuffisant qui limitent l'enseignant à faire apprendre aux étudiants le strict minimum des grands sujets micro et macroéconomiques où il n'y a pas de temps à leur présenter et à discuter des exemples concrets de graves problèmes de nos jours, ou encore à y faire intervenir les collègues sociologues, philosophes ou même mathématiciens si l'interdisciplinarité s'avère nécessaire ?

Il existe deux raisons clé qui peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, il s'agit d'une conséquence de la courbe démographique défavorable à partir de la deuxième moitié des années 90, provoquée par une sorte d'incertitude relative au futur après des changements radicaux de la vie économique et sociale. Une baisse de natalité a signifié quelques années plus tard moins d'écoliers et par suite, moins d'étudiants dans les universités. A cela s'ajoute la deuxième raison consistant dans le système de financement du secteur d'enseignement qui persiste depuis longtemps à tous les trois niveaux (enseignement primaire, secondaire et tertiaire) – les moyens financiers sont attribués à des établissements d'enseignement majoritairement en fonction du nombre d'étudiants. Ce système a conduit les gérants de ces derniers, surtout au niveau secondaire et supérieur, à baisser les exigences, c. à. d. le niveau des critères d'admission des candidats aux études, afin d'avoir le plus d'étudiants possible et ainsi assez de moyens financiers de survie. Dans les écoles secondaires, cela s'est progressivement manifesté par ex. par une réduction d'heures de maths, et cela même au sein des lycées qui

ont depuis toujours représenté une formation générale classique. Sur le plan de l'enseignement universitaire, vu le niveau d'étudiants qui sortent du secondaire, et toujours avec l'objectif d'acquérir le maximum d'étudiants, certains établissements spécialisés en économie et gestion ont supprimé les examens d'entrée en maths ou en langue étrangère. À titre d'exemple, à l'université où travaillent les auteurs de cette communication, dans les années 90, les candidats admis ont été sélectionnés parmi ceux qui ont passé l'examen d'entrée composé de 4 disciplines : maths, Économie et de deux langues étrangères, et ce n'était qu'un étudiant sur cinq qui a été admis. Aujourd'hui, cet examen ne comprend que l'Économie et une seule langue étrangère, et il n'y a pratiquement plus de sélection parmi les candidats.

Toutes ces pratiques ont conduit à la situation actuelle où on constate que le niveau intellectuel d'étudiants a beaucoup baissé, que ceux-ci ne voient plus l'utilité d'apprendre la théorie économique, même s'ils ont opté eux-mêmes pour ce type d'études, et qu'ils ont du mal à passer, entre autres, les examens partiels de micro et macroéconomie, dont le contenu des cours se limite souvent à un strict minimum. Ce dernier fait représente peut-être une troisième raison de perte d'intérêt pour l'Économie de la part des étudiants, parce que dans ces conditions du nombre d'heures réduit, un enseignant n'a pas beaucoup d'espace pour expliquer les principes clés de la vie économique autrement que par le biais de la théorie néoclassique qui résume ces principes d'une façon simple et abstraite, même si pertinente. Le monde contemporain est devenu trop complexe, perturbé et incertain pour que cette théorie reste suffisante à l'analyse.

Pour mieux comprendre la motivation, voire le manque de motivation des étudiants pour les études économiques, nous avons effectué en 2021 une enquête au sein de notre établissement universitaire, à l'aide d'un questionnaire distribué à presque 400 étudiants dont seulement 77 ont répondu. Les résultats ne peuvent donc pas être considérés comme représentatifs, cependant leur caractère indicatif a apporté quelques conclusions révélatrices. À titre d'exemple, 55 % d'étudiants ont exprimé la conviction que les connaissances économiques contribuent à mieux gérer leur vie et propriété personnelle. À peu près le même nombre de répondants croient que les études économiques conduisent à plus d'opportunités de trouver un emploi. Plus de 40 % de ces étudiants interrogés ont opté pour les études économiques afin de mieux comprendre le fonctionnement du monde et de la société humaine. Moins nombreux (environ 20 %) étaient ceux qui pensent d'une que les économistes seraient capables de prévoir le développement futur et d'avoir un impact sur ce dernier. Par contre, notre enquête n'a pas confirmé l'idée répandue dans la société selon laquelle étudier l'Économie n'est pas un choix en lui-même, mais qu'il résulte plutôt du fait que les jeunes n'avaient pas été admis à d'autres spécialisations qu'ils auraient préférées, ni l'hypothèse que ce sont les parents des étudiants ou d'autres personnes de leur entourage qui ont fait le choix à leur place. Seulement 4 % de nos étudiants interrogés l'ont constaté.

Dans le cadre de notre étude nous avons également posé aux étudiants la question quels sont selon eux les sujets les plus importants que la science économique devrait viser dans sa recherche. Cette interrogation est en concordance avec l'initiative de The CORE team (2021). Le Tableau 1 illustre les réponses les plus fréquentes. De même que les étudiants dans d'autres pays, nos étudiants considèrent eux-aussi la distribution différenciée des revenus comme la question la plus grave que l'économie devrait étudier. Ils sont également préoccupés par les crises et d'autres problèmes des sociétés et du monde, mais moins par les questions relatives à la numérisation que le sont les étudiants d'autres pays selon l'enquête citée de The CORE team.

Tableau 1. Les sujets les plus brûlants de la recherche économique selon les réponses des étudiants

Sujet	Nombre d'étudiants en %
Inégalité des revenus	10
Crises économiques	8
Crises financières	7
Pauvreté	6,9
Changements climatiques	6,9
Développement des économies	6,9
Avenir	6
Environnement	5
Production soutenable	4,9
Salaire décent	4,5

Source: Basé sur Marasova & Lacova (2021).

Les résultats de ces deux recherches évoquées peuvent enrichir les débats actuels relatifs au contenu des cours d'Economie, ainsi qu'aux modes les plus efficaces de les aborder. Cependant, il s'avère évident qu'avant de pouvoir expliquer aux étudiants les raisons de l'inégalité des revenus, des crises ou des changements climatiques, il faut qu'ils comprennent d'abord les lois de fonctionnement d'une économie de marché et ses principes de base. Il faut également leur montrer que l'Économie n'est pas du tout une science isolée et arrachée à la vie réelle. L'objet de recherche de cette science a toujours reposé sur les activités quotidiennes des agents économiques et sur les contraintes qui déterminent leurs choix dans le contexte éternel de la loi de rareté.

5. Pourquoi faut-il de l'Économie dans l'enseignement ?

Nombreux sont ceux qui reprochent à l'Économie qu'elle soit trop théorique avec ses modèles abstraits, que d'une part elle simplifie tout avec son *homo oeconomicus* au centre de ses analyses, et que d'autre part les économistes ne donnent jamais des réponses claires à des problèmes concrets qui apparaissent dans la vie économique contemporaine. Cependant, l'Économie explique les interactions clé dans l'environnement économique, met l'accent sur l'importance d'un choix individuel libre qui, en harmonie avec les lois naturelles et la responsabilité personnelle de l'individu, devient moteur de l'évolution des activités économiques. De ce point de vue, comme toute autre science, elle représente les connaissances théoriques fondamentales dont se nourrissent plusieurs de ses disciplines partielles, telles que gestion d'entreprise, management, marketing, commerce international, etc. Il nous semble pouvoir résumer les contributions de l'Économie au profil et compétences des étudiants comme suit (Horehajova & Marasova, 2016) :

- Elle développe le *raisonnement analytique* des étudiants, c. à. d. un procédé de pensée logique, qui permet d'accumuler les informations sur un sujet, de dériver un jugement à partir d'un autre pour parvenir ainsi à des conclusions les plus justes possibles. De nombreux postes de travail dans la vie professionnelle exigent de ceux qui les occupent ce type de raisonnement, autant dans le secteur privé que public, afin d'identifier un problème et de trouver des solutions, en considérant plusieurs facteurs ou variables en même temps. Il s'agit d'étudier en profondeur tous les détails d'une question et de les évaluer. Les entreprises dans un monde de plus en plus concurrentiel ont besoin des collaborateurs équipés d'un niveau solide de raisonnement analytique et étant capables de structurer la question en une chaîne de causes et de conséquences, qui tâchent d'abord de comprendre le fond de la question avant d'identifier les raisons qui l'ont soulevée. Ce n'est qu'après une analyse profonde de ces dernières qu'ils proposent des solutions.
- L'Économie offre aux étudiants un *savoir méthodologique* parce que comme chaque science, elle avance aussi par l'intermédiaire de ses méthodes d'étude, d'analyse et d'interprétation. Les représentants des différents courants économiques ont contribué à élaborer un ensemble riche de techniques dont certaines s'accordent et se complètent, d'autres s'opposent. Mais toutes peuvent servir les étudiants dans des situations multiples de leur vie professionnelle auxquelles ils seront confrontés, s'ils s'en équipent sérieusement. Les compétences méthodologiques les empêcheront de tomber dans la facilité des interprétations économiques superficielles, véhiculées parfois par les médias ou par les hommes politiques, et les pousseront à approfondir les questions traitées. Ceux qui possèdent un savoir méthodologique solide se montrent d'habitude plus

responsables face aux événements qui façonnent le futur de la société, comme par ex. les élections ou les référendums. Ils révèlent assez facilement les faiblesses des hommes politiques où les promesses que ces derniers ne pourraient jamais tenir parce que la loi de la rareté ne le permettra pas.

- La science économique forme une *réflexion critique* chez les jeunes pour qu'ils prennent les décisions efficaces dans leur vie en tant qu'*homo oeconomicus*, qu'ils se trouvent en position de simples consommateurs ou de producteurs importants, mais également pour qu'ils se comportent de manière responsable comme citoyens, c. à. d. comme l'*homo socius*. Aucune attitude individuelle ne peut être considérée comme responsable sans présence du raisonnement critique, un procédé décisionnel judicieux qui précède l'acceptation ou le refus relatifs à différentes affaires économiques et sociales au sein d'une communauté, institution ou société.
- Une autre contribution de l'Économie à l'enseignement qui nous semble considérable consiste à développer l'*esprit créatif* des étudiants. L'histoire montre l'importance d'une attitude créative des individus sur le plan de l'évolution des activités économiques, et plusieurs écoles, notamment la théorie de la découverte entrepreneuriale (Kirzner, 1979 ; 1998), soulignent la capacité d'un individu à trouver des idées originales, élaborer des projets pour réaliser ces idées, voire bâtir leurs propres entreprises. Selon cette théorie, chaque entrepreneur doit posséder les connaissances économiques, les capacités professionnelles et un potentiel créatif qui constitue un moyen unique du progrès. La question relative à la capacité d'entreprendre est l'une des plus discutées parmi les économistes. Ces derniers continuent à se demander s'il s'agit d'une aptitude générale comme celle d'apprendre à lire et à écrire, ou si cette capacité exige un talent particulier comme le sont par ex. les performances sportives de haut niveau. L'une des réponses possibles prétend que les hommes ont une capacité naturelle d'apprendre à écrire, mais que peu nombreux sont ceux qui gagnent leur vie en écrivant. Cette question des compétences entrepreneuriales est dans les pays post socialistes encore plus compliquée, ce qui est dû à une mentalité d'inertie où persistent les préjugés anti-marché qui relient l'entrepreneuriat à l'exploitation, l'avidité, à des activités dépourvues de valeurs. Par rapport à cela, l'enseignement de l'Économie devrait transmettre aux étudiants la compréhension du fait que chaque personne est en principe responsable de son existence, du mode de sa vie et la réalisation de ses ambitions, et que l'entrepreneuriat est un des moyens efficaces d'assumer ses responsabilités au profit de soi-même, sa famille et de son entourage social plus large.

Conclusion

En partant de nos propres expériences relatives à l'enseignement de la théorie économique dans le milieu universitaire, nous avons tâché de montrer dans cette communication à quels défis nous sommes confrontés en matière de formation économique des étudiants dans les conditions sociales de post-transformation. Du point de vue des questions abordées, nous restons convaincus que ce sont les connaissances de l'économie néoclassique dont les étudiants doivent se nourrir tout au début de leur formation, même si l'analyse du comportement de l'homme économique leur semble abstraite et trop éloignée de la vie réelle. Cependant, cette analyse dans sa simplicité leur transmet les principes clés sur lesquels reposent les activités économiques des producteurs et des consommateurs, que les étudiants devraient apprendre à respecter en tant que futurs managers ou dirigeants. Tout de même, les connaissances de la doctrine néoclassique ne sont plus du tout suffisantes de nos jours, surtout au niveau de l'enseignement tertiaire. Il faut successivement les compléter et enrichir par les approches d'autres courants économiques, plus récents, et également par celles d'autres sciences sociales, pour que la formation des étudiants en fin d'études soit la plus complexe possible. Afin de pouvoir réaliser cet objectif, les acteurs du système d'enseignement à tous les niveaux de gestion doivent être attentifs aux difficultés des enseignants, se mettre réellement à l'écoute de leurs suggestions et visions pour donner du sens à leur effort sur le terrain, et lentement mais sûrement améliorer leur cadre de travail en même temps que l'engagement des étudiants dans la création de leur propre profil intellectuel et professionnel.

RÉFÉRENCES

- Caplan, B. (2010). *Mytus racionalniho volice*. Praha : Nakladatelstvi Lidove Noviny.
- Galbraith, J.K. (2001). Une contribution sur l'état de la science économique en France et dans le monde. *L'Economie politique*, 10, 88-99.
- Guerrien, B. (2004). Y-a-t-il une science économique ? *Economie politique*, 4, 97-109.
- Hayek, F.A. (1995). *Kontrarevoluce vědy*. Praha : Liberální institut.
- Horehaj, J., Kurakova, I. (2021). Ekonomická teória a niektoré problémy jej chápania. *Ekonomika a spoločnosť / Journal of Economics and Social Research*, 22(2).
- Horehaj, J., Marasova, J. (2023). Vyzvy a možnosti posilnovania ekonomickeho vzdelavania a vyskumu. In: Sedova, T., Sedik, M. (ed.). *Stare problemy a nove vyzvy pre socialne a humanitne vedy*. Bratislava: VEDA.
- Horehaj, J., Suplata, M. (2016). *Strucne dejiny ekonomickych teorii*. Banska Bystrica: UMB, Belianum.
- Horehajova, M., Marasova, J. (2016). L'enseignement de l'Économie au service d'une relance économique. In : Martin, C., Marasova, J. (ed.). *Pour une Europe*

- forte, rénover les structures économiques, entrepreneuriales, politiques, territoriales et éducatives.* 326-336. Prague : Wolters Kluwer.
- Kirzner, I. (1979). *Perception, Opportunity and Profit*. Chicago : University of Chicago Press.
- Kirzner, I. (1998). *Jak funguji trhy*. Praha: Liberalni institut.
- Mankiw, N.G. (2000). *Zasady ekonomie*. Praha: Grada Publishing.
- Mankiw, G.N., Taylor, M.P. (2022). *Principes de l'Economie*. De boeck supérieur, <https://www.deboecksuperieur.com/> [03.11.2024].
- Marasova, J., Lacova, Z. (2021). Vybrane aspekty spolocenskej funkcie ekonomie v sucasnosti. *Ekonomika a spolocnost*, 22(2).
- Samuelson, P., Nordhaus, W. (1992). *Ekonomie I*. Bratislava: Bradlo.
- Štefunko, M. (2005). *Ekonomía slobody*. Bratislava: Kalligram,
- The Core Team. (2017). *The Economy. Economics for a changing world*. Oxford UK: Oxford Press.

QUELLES RÉPONSES DE L'ÉCONOMIE COMPORTEMENTALE AUX DÉFIS ACTUELS DE L'EMPLOI DES JEUNES?

Žaneta LACOVÁ

Université Matej Bel de Banská Bystrica

Faculté d'Économie

Département d'Économie

zaneta.lacova@umb.sk

ORCID : 0000-0002-4580-1421

Andrea SEBERÍNI

Université Matej Bel de Banská Bystrica

Faculté d'Économie

Département d'Économie

andrea.seberini@umb.sk

ORCID : 0000-0002-8531-1611

RÉSUMÉ

Notre communication se focalise sur les défis actuels dans l'emploi des jeunes et présente une revue des solutions soulignées par la littérature. Comme la nouvelle génération des entrants sur le marché du travail porte plusieurs caractéristiques spécifiques par rapport aux générations précédentes, les approches non-standards du point de vue de la théorie économique sont susceptibles de mieux adapter aux besoins des jeunes et de la société. Nous limitons notre revue de la littérature aux enseignements issus de l'économie comportementale. Les résultats de l'application des méthodes de l'économie comportementale (des enquêtes sur des segments de population jeune,

des études de terrain et l'analyse de séries statistiques, les méthodes de l'économie expérimentale etc.) proposent aux parties prenantes – gouvernements, employeurs, acteurs dans les systèmes de l'éducation etc. – une batterie alternative de mesures susceptibles de mieux répondre aux problèmes actuels de la génération contemporaine des nouveaux entrants sur le marché du travail.

Mots-clés: économie comportementale, emploi des jeunes, employabilité des jeunes

JEL classification : D91, E71, J21, J24

WHAT ARE THE RESPONSES OF BEHAVIORAL ECONOMICS TO THE CURRENT CHALLENGES OF YOUTH EMPLOYMENT?

ABSTRACT

Our paper focuses on the current challenges in youth employment and presents a review of the solutions highlighted by the literature. As the new generation of entrants to the labour market bears several specific characteristics compared to previous generations, non-standard approaches from the point of view of economic theory are likely to be more responsive to the needs of young people and society. We limit our review of the literature to teachings from behavioral economics. The results of the application of behavioural economics methods (surveys of young population segments, field studies and analysis of statistical series, experimental economics methods, etc.) propose to stakeholders – governments, employers, actors in education systems etc. – an alternative battery of measures likely to better respond to the current problems of the contemporary generation of new entrants to the labour market.

Keywords: behavioural economics, youth employment, youth employability

Introduction

L'emploi des jeunes est un défi constant pour trouver des solutions pour un fonctionnement optimal du marché du travail. Les jeunes sont souvent les premiers à perdre leur emploi pendant une crise économique en raison de la règle du « dernier embauché, premier licencié ». À l'inverse, ils sont également les derniers à retrouver de l'emploi lorsque l'économie se redresse. On peut ainsi constater que les jeunes sont soumis à une vulnérabilité accrue. Même si les jeunes sont des travailleurs indépendants, ils sont vulnérables à la cessation de l'activité économique parce qu'ils manquent souvent de ressources financières. En dehors de la sensibilité au cycle conjoncturel, les ralentissements économiques peuvent avoir des effets durables sur les jeunes. La réduction des opportunités pendant les crises peut entraîner des déficits structurels, ce qui a un impact sur leurs perspectives d'avenir (Kahn, 2010). Il s'agit de « l'effet cicatrice », qui s'imprime et laisse une trace pendant de très longues années, voire à tout jamais (Peyrard-Moulard, 2024). Pour éviter ce genre d'effets, les gouvernements décident souvent d'intervenir.

Les interventions des Etats peuvent devenir plus efficaces si elles prennent en considération les caractéristiques de ceux que le gouvernement souhaite influencer ou supporter. Actuellement, la nouvelle génération des entrants sur le marché du travail – les jeunes de la génération Z des personnes nées à partir de l'an 2000 – diffère considérablement des générations précédentes. Parmi ses points forts, on souligne souvent leur capacité d'agir dans un contexte incertain, leurs compétences numériques accentuées (la génération des nés numériques), leur engagement social et les approches orientées vers la diversité et l'inclusion, leur capacités caractérisées par la flexibilité au travail, leur créativité qui catalyse les innovations. De l'autre côté, les points faibles peuvent aussi être soulignés : dispersion, impatience, défiance vis-à-vis des employeurs, exigences etc. (Cassé et al., 2024).

En appréhendant les spécificités des jeunes de génération Z, il faut adapter les mesures et les solutions dont le rôle primordial est de soutenir l'emploi des jeunes. Ces mesures peuvent être conçues en tenant compte des connaissances de l'économie comportementale. L'émergence de l'économie comportementale était un effort pour expliquer les écarts du comportement réel par rapport aux modèles de la théorie économique. Il s'ensuit que l'économie comportementale enrichit la théorie économique avec des aspects psychologiques et sociologiques du comportement des individus. L'économie standard et comportementale traite des personnes et de leur comportement. Cependant, chacun d'eux a une vision différente sur une personne. Cette approche a un potentiel pour être mieux adaptée aux différents sous-groupes socio-économiques des agents économiques comme les jeunes. D'où notre intérêt de se focaliser sur l'économie comportementale dans notre travail.

L'objectif de notre article est d'offrir une revue de la littérature qui traite des solutions comportementales aux problèmes des jeunes en lien avec le marché du travail. Dans le sous-chapitre suivant, nous abordons les défis actuels de l'emploi des jeunes, ensuite nous soulignons les réponses des gouvernements à ces défis. Ensuite, nous présentons des auteurs traitant des solutions comportementales à l'emploi des jeunes sous différents angles : normes sociales, aspects psychologiques, compétences et pratiques sur le marché du travail. Ainsi, nous reprenons les approches résumées dans le rapport du groupe eMBED de la Banque mondiale (2018) et les mettons à jour en analysant les travaux scientifiques publiés récemment.

1. Emploi des jeunes – les défis actuels

Le défi de l'emploi des jeunes n'est pas un phénomène nouveau. Verick (2023) démontre que « même en période de prospérité économique, les jeunes connaissent des taux de chômage 3 à 4 fois plus élevés que les adultes. Plus de trois jeunes travailleurs sur quatre dans le monde ont des emplois informels, tandis que les jeunes sont surreprésentés dans la pauvreté des travailleurs et des formes de travail moins protégées, telles que les emplois temporaires et les petits boulots. ». En outre, « environ 71 millions de jeunes sont au chômage dans le monde, et des millions d'autres occupent des emplois précaires ou informels. Les disparités au sein des pays et entre les pays en matière d'éducation et d'emploi chez les jeunes sont marquées, des facteurs tels que le sexe, la pauvreté, la ruralité, le handicap et le statut de migrant/réfugié contribuant à désavantager » (United Nations, 2018).

En s'appuyant sur les données de l'Organisation internationale du travail (Figure 1, données pour 2021), les régions les plus touchées par le chômage des jeunes sont l'Afrique du Sud (45,26 %) , les pays arabes (28,07%) et l'Afrique du nord (26 %). De l'autre côté, les régions qui enregistrent les taux de chômage des jeunes les plus bas sont l'Asie du Sud-Est (5,5 %), l'Afrique de l'Ouest (6 %) et l'Europe de l'Ouest (6,4 %). Nous présentons les valeurs moyennes et il est à noter que les disproportions ne se présentent pas seulement entre les régions, mais elles persistent à l'intérieur des régions – entre des pays et dans les pays.

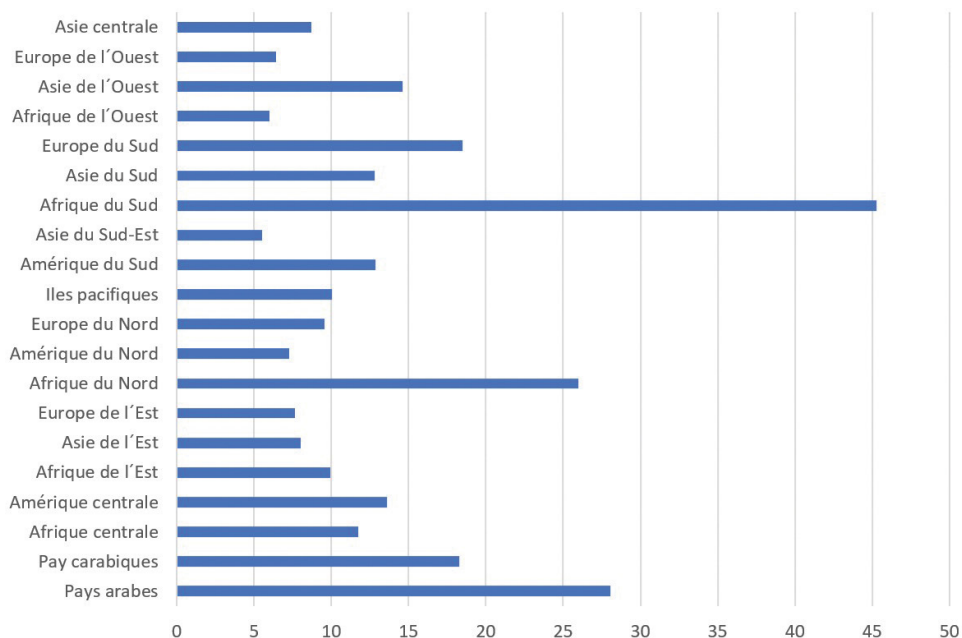


Figure 1. Le taux de chômage des jeunes par régions

Source: Élaboration propre, basé sur Organisation internationale du travail (2024).

Une catégorie spécifique des chômeurs jeunes est représentée par les NEET – les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation. Les jeunes qui n'ont pas d'emploi, qui ne sont ni scolarisés, ni en formation risquent de devenir socialement exclus – des personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté et qui n'ont pas les compétences nécessaires pour améliorer leur situation économique. Comprendre les raisons de la prévalence des jeunes NEET est crucial pour relever leurs défis. L'étude des jeunes NEET aide les décideurs politiques à concevoir des interventions ciblées et à réduire le nombre de NEET, garantissant ainsi de meilleures opportunités aux jeunes du monde entier. De la perspective globale (Figure 2), les régions les plus touchées par le nombre des NEET sont l'Afrique du Sud (34.83%), les Îles pacifiques (32.41%) et l'Afrique du Nord (32%). Même si le taux de chômage des jeunes en Europe du Nord n'est pas parmi les trois valeurs les plus basses, cette région garde sa primauté au niveau de la portion des jeunes déscolarisés sans emploi dans le même groupe d'âge – ils ne représentent que 7.59%. Deux autres régions ayant une proportion relativement faible de NEET dans la population jeune sont l'Europe de l'Ouest (8.18%) et l'Asie de l'Est (10.75%).

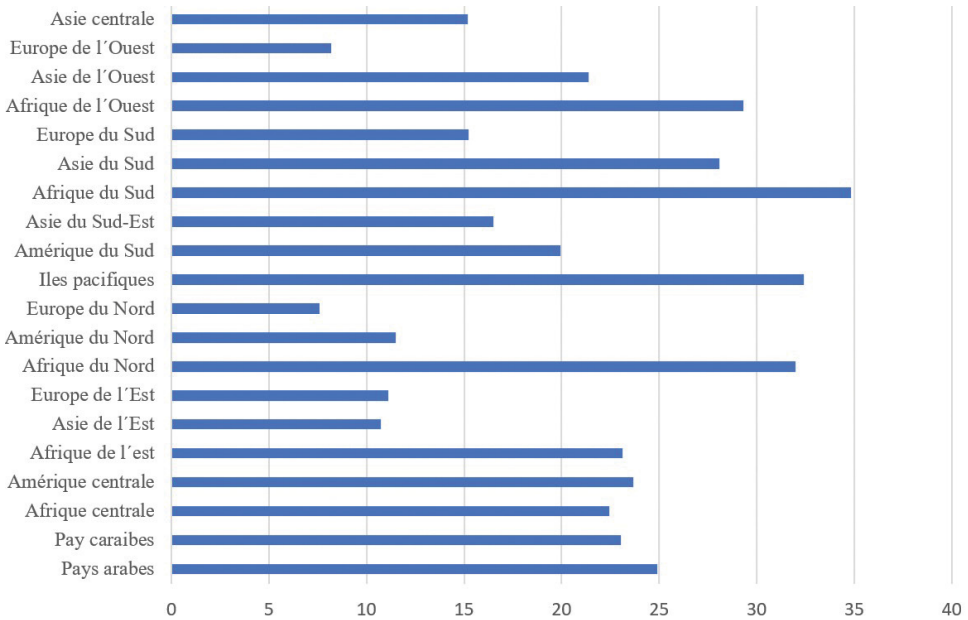


Figure 2. Le taux des jeunes NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) par régions

Source: Élaboration propre, basé sur Organisation internationale du travail (2024).

Même si la situation en Europe semble être peu inquiétante du point de vue global, les études de Assmann et Broschinski (2021) constatent que le nombre de jeunes NEET a atteint un niveau très élevé dans de nombreux pays européens au cours de la dernière décennie. Les auteurs expliquent les raisons de l'hétérogénéité de ce groupe et qu'ils diffèrent considérablement à travers l'Europe. Toujours d'après Assmann et Broschinski (2021), les causes institutionnelles de l'être NEET sont diverses. Premièrement, des niveaux élevés de jeunes NEET ayant des responsabilités familiales se trouvent dans les pays où les services liés à la famille sont insuffisants et où les soins de longue durée formels sont faibles, comme c'est le cas dans les pays d'Europe centrale et orientale. En revanche, les taux élevés de NEET handicapés sont répandus principalement dans les pays d'Europe du Nord où il existe des régimes de prestations d'invalidité généreux et inefficaces qui créent de fausses incitations à rester à l'écart du marché du travail. Finalement, une forte proportion de jeunes NEET découragés se trouve dans les pays les plus durement touchés par la crise et avec des rigidités élevées sur le marché du travail, une faible spécificité professionnelle et un manque de politiques actives du marché du travail comme dans les pays du Sud et certains pays d'Europe centrale et orientale. Les résultats montrent que les jeunes sont confrontés à des obstacles

très différents en Europe et que des mesures spécifiques à chaque pays doivent être prises pour réduire le nombre de NEET.

2. Réponses des gouvernements aux défis de l'emploi des jeunes

Kluve et al. (2017) proposent une revue de la littérature exhaustive concernant les interventions des États pour promouvoir l'emploi des jeunes. L'article s'est appuyé sur une recherche structurée et complète qui a permis d'identifier et d'évaluer toutes les études d'évaluation d'impact pertinentes menées dans le monde entier entre 1990 et 2014 pour les types d'intervention suivants : (1) Formation et développement des compétences, (2) Promotion de l'entrepreneuriat, (3) Services d'emploi et (4) Emplois subventionnés. Les interventions visant à soutenir les jeunes sur le marché du travail peuvent avoir des résultats positifs, augmenter leurs chances de trouver ou de conserver un emploi et améliorer leurs revenus. Les auteurs démontrent que l'effet positif sur l'emploi et les revenus était statistiquement significatif, l'ampleur de l'effet étant mesurée par 0,04 et 0,05, respectivement, démontrant la réceptivité de ces résultats à l'exposition des jeunes à des programmes actifs du marché du travail.

Comme le soulignent Kluve et al. (2017), les caractéristiques des interventions et les plans de recherche diffèrent considérablement entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible ou intermédiaire. Une grande partie des données provenant des pays à revenu élevé proviennent d'études quasi expérimentales de programmes nationaux, mises en œuvre en collaboration avec des organisations gouvernementales. En revanche, les données recueillies dans les pays à revenu faible et intermédiaire reposaient principalement sur des évaluations expérimentales de l'impact d'interventions ciblées à petite échelle, souvent mises en œuvre par des organisations à but non lucratif ou des organisations internationales.

Si l'évaluation des politiques est essentielle pour améliorer les programmes de travail, il existe un manque important de connaissances concernant l'impact des politiques locales du marché du travail dans les pays en développement. L'article de Oyarzo & Ferrada (2024) analyse l'impact de trois programmes d'emploi au Chili visant à améliorer l'employabilité et les salaires, à savoir la subvention à l'emploi des jeunes (SEJ), la subvention à l'emploi des femmes (BTM) et la formation professionnelle (CT). Les résultats indiquent que le SEJ et le BTM ont des effets positifs et significatifs sur l'employabilité, alors que leur impact sur les salaires est nul. Quant à la TC, elle a des effets positifs et significatifs sur les salaires et l'employabilité, mais avec des variations nuancées selon les territoires. Ces résultats sont pertinents en termes de programmes efficaces de soutien au marché du travail, essentiels pour améliorer les conditions de travail, réduire les

écarts et accroître les possibilités d'emploi. L'impact est plus élevé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire que dans les pays à revenu élevé, en moyenne.

Parmi les études plus récentes, Shiyabade et al. (2023) examinent des programmes d'intervention sociale au Nigeria. Ceci est fait dans le but de favoriser l'emploi des jeunes au Nigeria, sa durabilité et sa dynamique. Les analyses se concentrent sur le programme Osun Youth Empowerment Scheme (OYES) en tant qu'outil d'intervention socio-économique pour résoudre les problèmes liés à l'exclusion sociale, tels que l'extrême pauvreté et la vulnérabilité, les difficultés physiques, la séparation des familles et les traumatismes des adolescents causés par des politiques sociales économiquement inacceptables et la création d'emplois. Les auteurs concluent que le mode de mise en œuvre des programmes a eu un impact positif sur l'emploi des jeunes, réduisant ainsi le chômage des jeunes.

Quant aux pays à revenu faible ou élevé, la situation particulière de la pandémie COVID-19 a représenté un enjeu économique important (Verick et al., 2022). En 2020, les niveaux mondiaux d'emploi des jeunes ont chuté de 8,7%, contre 3,7% pour les adultes. La baisse de l'emploi des jeunes a été très prononcée dans les pays à revenu intermédiaire, en particulier chez les jeunes femmes (Verick, 2023). Les dispositifs de maintien dans l'emploi, la réponse politique à la COVID-19, qui était sans précédent par sa profondeur et son ampleur, ne couvrait généralement les jeunes que par défaut. Les mesures politiques ont rendu certains groupes (jeunes, femmes) beaucoup plus vulnérables à l'impact du confinement. Cette expérience confirme que l'efficacité des interventions étatiques ne peut actuellement être accrue que si elles sont ciblées et prennent en compte les spécificités individuelles des personnes soutenues. Pour le faire, les connaissances de plusieurs disciplines sociales peuvent devenir pertinentes.

3. Solutions comportementales – approche par les normes sociales

De point de vue sociologique, plusieurs solutions liées aux normes sociales peuvent inspirer les jeunes à adapter leur comportement. Junghwan & Dongwook (2024) analysent les facteurs influençant l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi coréens dans les petites et moyennes entreprises. Alors que les études antérieures se sont concentrées sur des facteurs tels que les traits individuels, les compétences et l'environnement entourant les demandeurs d'emploi, cette étude se concentre sur les facteurs sociaux et psychologiques basés sur la théorie du comportement planifié (TPB). Bien que des études antérieures aient validé la relation directe entre l'intention d'emploi des PME et le niveau de scolarité et la résidence, cette étude indique empiriquement que ces deux variables modèrent l'association entre la norme subjective et l'intention d'emploi des PME. Cela implique que les mesures visant à renforcer l'intention d'emploi des PME parmi les

jeunes demandeurs d'emploi devraient se concentrer sur la transformation des normes subjectives.

Comme le proposent Paluck et al. (2016), les influenceurs peuvent être appelés à modifier les normes sociales. Dans leur expérience, les auteurs démontrent que les membres de la communauté accordent une attention particulière au comportement de certains individus de leur communauté (les influenceurs), car ils déduisent quels comportements sont socialement normatifs et ajustent leurs propres comportements. Ainsi, les résultats empiriques suggèrent que les interventions futures feraient bien d'utiliser autant de référents sociaux que possible dans leur groupe d'intervention.

Diaz et al. (2021) proposent aussi d'exposer les jeunes à des modèles de référence. Les auteurs examinent l'hypothèse selon laquelle la coopération dépend des aspirations des individus pour le bien-être de leur communauté et teste si les vidéos qui illustrent un exemple réussi d'action collective ou de conditions de vie dans les zones rurales peuvent façonner les aspirations de la communauté et accroître la coopération entre les communautés rurales en Zambie. Les communautés pauvres pourraient manquer d'exemples d'actions collectives réussies dont ils pourraient s'inspirer des objectifs plus élevés. Ainsi, les auteurs soulignent l'importance des normes sociales dans l'évolution de l'action collective. Les auteurs constatent que le fait de fournir des modèles en termes d'amélioration des conditions de vie dans les vidéos permet d'accroître les contributions au bien public, ce qui pourrait conduire à la recommandation politique d'accroître la visibilité des cas de réussite de l'action collective en présentant plus d'informations sur les impacts qu'elle a sur le bien-être de la communauté plutôt qu'en promouvant explicitement l'auto-organisation.

Vafa & Kwok Kuen (2022) soulignent que les impacts sociaux sur les jeunes sont plus forts dans les sociétés collectivistes (comme c'est le cas en Azerbaïdjan) que dans les sociétés individualistes en raison de normes sociales plus fortes. Comme la satisfaction des besoins psychologiques pourrait être plus difficile pour les étudiants (les jeunes) dans les sociétés collectivistes, des politiques plus efficaces devraient être mises en œuvre pour améliorer le recrutement à des emplois de bonne qualité et accroître la valeur des compétences et des connaissances dans l'emploi.

4. Solutions comportementales – approche par les enseignements psychologiques

Une autre batterie des solutions peut se manifester en s'appuyant sur les connaissances issues des études psychologiques. Par exemple, on peut rechercher les méthodes pour aider à affirmer l'estime de soi. Akbari & Sahibzada (2020) prennent l'exemple de l'Afghanistan et démontrent que la confiance en soi des

élèves affecte leur apprentissage, leur participation, la recherche d'objectifs, le développement de l'intérêt pour les leçons, la diminution de l'anxiété des élèves. Ils sont à l'aise avec leurs instructeurs et leurs camarades de classe et aussi dans le partage de leurs opinions liées aux leçons en classe. Ainsi, leur potentiel de réussite sur le marché du travail augmente considérablement.

Un autre type de solutions peut venir si on propose aux jeunes de définir des objectifs concrets. Les résultats de Bjorvatn et al. (2021) confirment l'hypothèse selon laquelle l'énoncé d'objectifs pour un meilleur mode de vie améliore les perspectives d'emploi des chômeurs. Les nouvelles technologies y peuvent devenir très efficaces. Lee & Lin (2023) utilisent la théorie de l'établissement d'objectifs pour établir un modèle de recherche permettant d'explorer comment les fonctionnalités activées par l'intelligence artificielle affectent les perceptions des utilisateurs des difficultés et des spécificités des objectifs, qui à leur tour affectent leurs intentions d'utilisation continue des applications mobiles.

Guider l'auto-efficacité des jeunes peut également augmenter leur employabilité. Plusieurs études empiriques ont également exploré le rôle des aspirations dans le développement. Ces travaux trouvent généralement des impacts modestes mais positifs des interventions psychologiques. À titre d'exemple, le travail de Ross et al. (2021) expliquent que les niveaux élevés d'aspirations peuvent avoir des répercussions importantes sur les résultats de la vie. En outre, González-Jiménez (2022) souligne le rôle du statut social dans la création de contraintes internes à l'individu et susceptibles de nuire à la réussite économique.

Le concept de la résilience décrit la capacité des jeunes d'affaiblir l'échec en valorisant la force mentale. Giroletti et Paterson-Young (2023) démontrent que la résilience n'est pas un processus statique ou unidimensionnel dépendant d'un seul facteur, c'est un processus dynamique et continu influencé par de multiples facteurs. Les interactions entre les jeunes et les familles, les amis, les prestataires de services éducatifs et les autres prestataires de services jouent un rôle crucial dans la promotion de la résilience. Comprendre comment les liens entre tous ces niveaux peuvent stimuler ou limiter la résilience individuelle peut aider les praticiens et les décideurs politiques à comprendre comment des activités personnalisées, tenant compte de multiples aspects, peuvent améliorer la résilience individuelle.

La santé mentale et la résilience peuvent être encouragées par un service d'accompagnement (coaching). Asmann et al. (2019) démontrent qu'une relation personnelle entre les travailleurs sociaux (coach) et ceux qu'ils essaient d'aider est importante. Même lorsque l'aide offerte est insuffisante, le sentiment que les coachs font de leur mieux est essentiel pour motiver les chômeurs. Nicolau et al. (2023) démontrent que le coaching exécutif est un instrument puissant permettant aux organisations de soutenir le changement positif et le développement personnel.

5. Solutions comportementales – approche par le développement des compétences

Des interventions peuvent avoir pour l'objectif le développement des compétences des jeunes pour trouver et conserver un emploi. Par exemple, Betiri & Grima (2024) présentent les pénuries de compétences sur le marché du travail du Kosovo, en mettant l'accent sur le secteur des services. L'économie du marché du travail est très dynamique et le Kosovo, dont la population est la plus jeune d'Europe, a également le taux de chômage le plus élevé chez les jeunes. En s'appuyant sur les résultats empiriques, les auteurs constatent un besoin pour certaines compétences générales telles que les compétences en communication, les compétences linguistiques, les compétences en TIC et une formation supplémentaire pour aider à acquérir des compétences relatives à l'employabilité. La situation semble plus compliquée dans les pays moins développés ou étant dans le processus de transition – ils sont confrontés à des inégalités sur le marché du travail et ont un taux de chômage très élevé où l'inadéquation des compétences représente un défi accentué pour les décideurs.

La question de l'employabilité des jeunes augmente d'année en année, et plusieurs pays la considèrent également comme un sérieux défi. Raazi et al. (2019) prennent l'exemple de la Malaisie. Le gouvernement malaisien a mené diverses initiatives pour résoudre le problème de l'employabilité des jeunes; l'une d'entre elles a réussi à promouvoir le développement de l'entrepreneuriat en catalysant les cours d'entrepreneuriat par exemple. L'intention était d'accroître les intentions entrepreneuriales des étudiants universitaires afin de créer des opportunités d'emploi pour eux-mêmes, ce qui pourrait également stimuler l'économie d'un pays en développement. Cependant, les initiatives du gouvernement n'ont pas réussi comme prévu. Les auteurs soulignent que la principale raison pour laquelle cette initiative s'est terminée par un plan raté était l'incapacité à identifier les intentions d'un individu. En comprenant le contexte des intentions des étudiants universitaires en matière d'entrepreneuriat, le gouvernement et les organisations malaisiennes peuvent mieux se présenter en formulant de meilleures initiatives pour stimuler et encourager les jeunes à avoir des intentions entrepreneuriales afin de lancer leur propre entreprise.

En revanche, les enseignements proposés par Shariar et al. (2024) sont moins sceptiques au niveau du rôle des programmes des gouvernements concernant l'intention entrepreneuriale chez les jeunes au Bangladesh. En se concentrant sur les facteurs critiques qui influencent les intentions entrepreneuriales des étudiants universitaires au Bangladesh et en reconnaissant le rôle des universités dans la promotion de l'entrepreneuriat, l'étude vise à identifier ces déterminants dans le contexte du Bangladesh. Les résultats ont révélé qu'il existait des relations positives entre « l'intention entrepreneuriale » et « l'attitude », les « normes subjectives », le « contrôle comportemental perçu », le « programme d'entrepreneuriat

» et « l'accès au financement ». Les résultats ont des implications pratiques pour le gouvernement et les établissements d'enseignement. De plus, les résultats empiriques démontrent clairement que l'intégration de l'accès au financement et des programmes pratiques d'entrepreneuriat stimule considérablement les aspirations entrepreneuriales des étudiants universitaires, les encourageant à poursuivre l'entrepreneuriat comme cheminement de leur carrière.

Analogiquement, Zhuanh et al. (2022) étudient l'intention entrepreneuriale et la préparation des jeunes à Hong Kong en vue d'étudier les recommandations potentielles pour élaborer une politique entrepreneuriale des jeunes pour le gouvernement de Hong Kong. L'étude a été conçue sur la base de la théorie du comportement planifié (TPB) et a couvert les traits de personnalité entrepreneuriale, les antécédents familiaux, l'éducation entrepreneuriale, la préparation entrepreneuriale et la perception de l'environnement entrepreneurial à Hong Kong. Les implications pour les établissements d'enseignement et le gouvernement sont discutées.

Les résultats de Raazi et al. (2019) correspondent à ceux proposés par Shi et al. (2024). Les derniers confirment que l'entrepreneuriat est la clé pour résoudre les problèmes d'emploi chez les jeunes et maintenir le développement durable d'une économie locale en Afrique. Alors que la vague numérique a balayé le continent, les nouvelles technologies, telles que les médias sociaux et le commerce électronique, ont offert aux jeunes des opportunités essentielles de créer une entreprise. Les auteurs se focalisent sur les liens entre les médias sociaux et l'adoption du commerce électronique (SMEA) et l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique. Les résultats empiriques montrent que la PME a une association significative avec l'intention entrepreneuriale. Il est intéressant de noter que les facteurs internes (c'est-à-dire l'influence sociale, les motivations hédoniques et les habitudes des jeunes) ont un effet plus positif sur le SMEA que les facteurs externes (c'est-à-dire l'espérance de performance, l'attente d'effort et les conditions facilitantes par les gouvernements). Les résultats ci-dessus impliquent que l'adoption des médias sociaux et du commerce électronique permet aux jeunes au Ghana de prendre l'initiative de créer une entreprise.

De plus, l'impact des nouvelles technologies sur les compétences des jeunes se manifeste aussi par les nouveaux canaux de l'accès plus facile aux possibilités de la formation des jeunes. Les cours en ligne ouverts à tous (MOOC) sont souvent considérés comme un outil de démocratisation de l'éducation et de la formation professionnelle, ainsi qu'un outil pour augmenter les compétences. Cependant, leur efficacité est à tester. Novella et al. (2024) rendent compte de la première évaluation randomisée d'un programme de formation professionnelle offrant un accès gratuit à des MOOC et des certificats Coursera courts et organisés.

Conclusion

Les analyses confirment que l'emploi des jeunes reste un défi pertinent pour les politiques économiques actuelles. Les phénomènes du chômage des jeunes et l'augmentation des jeunes découragés, sans formation et sans emplois (les jeunes NEET), persistent dans toutes les régions du monde avec des ampleurs variées. Pour répondre à ces défis, les institutions pourraient s'interroger sur la pertinence des méthodes traditionnelles pour activer les nouveaux entrants sur le marché du travail.

Divers facteurs contribuent à l'inactivité des jeunes, souvent liés à des problèmes structurels qui nécessitent des interventions conventionnelles. Cependant, l'interaction entre le chômage, l'inactivité et le bien-être, ainsi que les compétences psychosociales, est interconnectée. L'intégration d'approches comportementales peut améliorer les solutions à ces défis structurels. Ainsi, l'économie comportementale propose de nouvelles approches et dispose du grand potentiel pour augmenter l'efficacité des mesures des Etats.

De nombreuses études proposent des informations partielles sur différents aspects de l'emploi des jeunes. Néanmoins, les recherches montrent que l'emploi des jeunes est complexe et est influencé par plus que le format des interventions de l'État. C'est pourquoi les parties prenantes devraient s'intéresser aux nombreux facteurs différents, y compris les facteurs qui ne sont pas soulignés par la théorie économique traditionnelle. Le cycle conjoncturel (les périodes récentes de multi-crisés) et les caractéristiques particulières des nouveaux entrants sur le marché du travail incitent à aborder les nouvelles méthodes et à rechercher les solutions innovantes par rapport aux enseignements de la théorie économique traditionnelle.

Plus précisément, la littérature examinée offre de nombreuses suggestions pour des modèles de mesures spécifiques qui sont jugées efficaces dans un contexte particulier. D'après les études réalisées en appliquant les trois approches différentes (solutions par les normes sociales, par les enseignements psychologiques et par le développement des compétences), on peut constater que l'intervention du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes devrait être conçu pour favoriser la cohérence entre les employeurs, les institutions publiques et les jeunes.

Remerciements

Ce travail a été soutenu par l'Agence slovaque de recherche et de développement dans le cadre du contrat n° APVV-22-0090.

RÉFÉRENCES

- Alemu, M., Yismaw, B. (2022). Understanding Waiting Time from Graduation to First Employment: Survival Analysis-Based Evidence from Ethiopia. *Education Research International*, 2022, 1-11.
- Akbari, O., Sahibzada, J. (2020). Students' Self-Confidence and Its Impacts on Their Learning Process. *American International Journal of Social Science Research*, 5(1), 1-15.
- Assman, M.-L., Tolgensbakk, I., Vedeler, J. S., Bohler, K.K. (2020). Public employment services: Building social resilience in youth? *Social Policy and Administration*, 55(4), 659-673.
- Assman, M.-L., Broschinski, S. (2021). Mapping Young NEETs Across Europe: Exploring the Institutional Configurations Promoting Youth Disengagement from Education and Employment. *Journal of Applied Youth Studies*, 4, 95-117.
- Banque mondiale (2018). *Behavioral Solutions for Youth Unemployment (French)*. eMBed brief Washington, D.C. : World Bank Group. Working Paper, No. 128875, disponible sur <https://tinyurl.com/mnre84h2>.
- Barman-Adhikari, A. (2014). Social Networks as the Context for Understanding Employment Services Utilization among Homeless Youth. *Evaluation and Program Planning*, 45, 90-101.
- Bequiri, T., Grima, S. (2024). Labour market trends and skills mismatches in transition economies: the case of Kosovo. *Contemporary Studies in Economic and Financial Analysis*, 112A, 167-181.
- Bjorvatn K., Ekström, M., Garcia Pires, A.J. (2021). Setting goals for keystone habits improves labor market prospects and life satisfaction for unemployed youth: Experimental evidence from Norway. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 188, 1109-1123.
- Cassé, L., Le Blanc, A., Cazals, M. (2024). Qui sont les jeunes de la « génération Z » ? *Nouvelle revue de psychosociologie*, 37, 157-170.
- Diaz, M. I., Khadjavi, M. Martini, Ch. (2021). *Community Aspirations and Cooperation: Prescriptive vs. Descriptive Role Models*. (GlobalFood Discussion Papers No. 148).
- Giroletti, T., Paterson-Young, C. (2023). Contextualizing Resilience in Young People: The Use of Child and Youth Resilience Measure Revised and Interviews in a Mixed Method Approach. *Journal of Evidence-Based Social Work (United States)*, 20(6), 981-1003.
- González-Jiménez, V. (2022). Social status and motivated beliefs. *Journal of Public Economics*, 211, 104662, DOI: 10.1016/j.jpubeco.2022.104662.
- Grassmann, C., Schoelmerich, F., Schermuly, C.C. (2019). The relationship between working alliance and client outcomes in coaching: A meta-analysis. *Human Relations*, 73(2), DOI: 10.1177/0018726718819725.

- Junghwan, L., Dongwook, K. (2024). Analyzing factors in Korean youth SME employment: A behavioral perspective. *Social Sciences and Humanities Open*, 9, 100842.
- Kahn, L.B. (2010). The long-term labor market consequences of graduating from college in a bad economy. *Labour Economics*, 17(2), 303-316.
- Kluve J., Puerto S., Robalino D., Romero J. M., Rother F., Stöterau J., Weidenkaff F., Witte M. (2017). Interventions to improve the labour market outcomes of youth: a systematic review of training, entrepreneurship promotion, employment services, and subsidized employment interventions. *Campbell Systematic Reviews* 2017:12, DOI: 10.4073/csr.2017.12.
- Lee, J.-C., Lin, R. (2023). The continuous usage of artificial intelligence (AI)-powered mobile fitness applications: the goal-setting theory perspective. *Industrial Management & Data Systems*, 123(6), 1840-1860.
- Nicolau, A., Candel, O., Constantin, T., Kleingeld, A.(2023). The effects of executive coaching on behaviors, attitudes, and personal characteristics: a meta-analysis of randomized control trial studies. *Frontiers in Psychology*, 14, DOI:10.3389/fpsyg.2023.1089797.
- Novella, R., Rosas-Shady, D., Freund, R. (2024). Is online job training for all? Experimental evidence on the effects of a Coursera program in Costa Rica. *Journal of Development Economics*, 169(C), DOI: 10.1016/j.jdevco.2024.103285.
- Oyarzo, M., Ferrada, L.M. (2024). Exploring the impact of employment policies on wages and employability in the Chilean local labor market. *Regional Science Policy and Practice*, 16(7), 100048. DOI : 10.1016/j.rspp.2024.100048.
- Paluck, E. L., Shepherd H. and Aronow P.M. (2016). *Changing Climates of Conflict: A Social Network Experiment in 56 Schools*. Proceedings of the National Academy of Sciences, DOI:10.1073/pnas.1514483113.
- Peyrard-Moulard, M. (2024). Effet cicatrice – Paix : les grandes étapes – Salaire émotionnel », *Pour l'Éco*, 58(1), 2024, 10-11.
- Raazi, A., Farkad, M., Shehnaz, T., Zuhair Hassan, Q., Umme Mobasharat, J. (2019). *Entrepreneurial Intentions among University's Students in Malaysia*. Proceedings of the MACS 2019 – 13th International Conference on Mathematics, Actuarial Science, Computer Science and Statistics, DOI: 10.1109/MACS48846.2019.9024788.
- Ross, P. H., Glewwe, P., Prudencio, D., Wydick, B. (2021). Developing educational and vocational aspirations through international child sponsorship: Evidence from Kenya, Indonesia, and Mexico, *World Development*, 140, 105336, DOI: 10.1016/j.worlddev.2020.105336.
- Shariar, M.S, Hassan, Sh., Islam A, Sobhani F.A., Islam, T. (2024) Entrepreneurial intention among university students of a developing economy: the mediating role of access to finance and entrepreneurship program. *Cogent Business and Management*, 11(12024), 2322021.

- Shi, J., Nyedu, D. S.K., Hunag, L., Lovia, B.S. (2024). Graduates' Entrepreneurial Intention in a Developing Country: The Influence of Social Media and E-commerce Adoption (SMEA) and its Antecedents. *Information Development*, 40(1), 20-35.
- Shiyanbade, B.W., Gbenusola Abike, A., Anthomy Olabiyi, O. (2023) Analysing the Mode of Implementation of Social Intervention Scheme in Job Creation in Nigeria: Insight from the Osun Youth Empowerment Scheme. *African Renaissance*, 2023, 279-302.
- United Nations. (2018). *Youth and the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Rapport disponible <https://tinyurl.com/afave7nz>.
- Vafa, A., Kwok Kuen, T. (2022). Students' self-determination in Azerbaijan. *International Journal of Comparative Education and Development*, 24(2), 69-85.
- Verick, S.S. Schnimdt-Klau, D., Lee, S. (2022), Une période exceptionnelle? Analyse comparée sur l'effet de la crise du COVID-19 et de la crise financière mondiale de 2008-2009 sur les marchés du travail. *Revue internationale du Travail*, 161 (1), DOI : 10.1111/ilrf.12227.
- Verick, S.S. (2023). The Challenge of Youth Employment: New Findings and Approaches. *Indian Journal of Labour Economics*. 66, 421-437, DOI : 10.1007/s41027-023-00438-5.
- Zhuang, J., Xiong, R., Sun, H. (2022). An Empirical Study of Entrepreneurial Intention and Youth Entrepreneurship Policy in Hong Kong. *Proceedings of the European Conference on Innovation and Entrepreneurship*, 17(1), 737-740.

LES PROFITS ANTICIPÉS DANS LA GESTION DES SOCIÉTÉS ANONYMES

Marian WIELEZYNSKI

RRI-DUNKERQUE, France

marian.wielezynski@orange.fr

ORCID : 0009-0006-8248-4871

RÉSUMÉ

Les profits anticipés par l'entrepreneur se traduisent par des avances financières. Ces avances sont des actes de gestion observables, mesurables et significatifs au niveau macroéconomique. L'entrepreneur décide seul du montant de "l'acompte sur dividende", tandis que les actionnaires décident collectivement, en Assemblée Générale, du montant du dividende brut global à distribuer. L'opinion commune ne perçoit que la forme globale du profit-dividende et ne distingue généralement pas les deux moments de son expression : l'acompte sur dividende qui relève du profit espéré, puis le solde, qui valide plusieurs mois plus tard le profit réalisé. Il semble pertinent d'analyser l'articulation de ces composantes et son impact sur l'équilibre macroéconomique.

Mots-clés: Politique des dividendes, acomptes sur dividendes, actionnariat

JEL Classification: D58, E13, P13

ANTICIPATED PROFITS IN PUBLIC LIMITED COMPANIES MANAGEMENT

ABSTRACT

The profits anticipated by the entrepreneur translate into financial advances. These advances are observable, measurable and significant management acts at the macroeconomic level. The entrepreneur alone decides the amount of the “interim dividend”, while the shareholders decide collectively, in General Meetings, the amount of the overall gross dividend to be distributed. Common opinion only perceives the overall form of the profit-dividend and does not distinguish the two moments of its expression: at first, the « Interim dividend » which relates to the expected profit, then the balance, which validates the profit made several months later. It seems relevant to analyze the articulation of these components and its effects on macroeconomics.

Keywords: Dividend policy, Interim dividend, Shareholders

Introduction

L'employeur français ne peut pas refuser de payer un acompte sur salaire à un employé régulièrement enregistré qui le sollicite [1]. En revanche, il peut très bien refuser de payer un acompte sur dividende aux actionnaires, même si les résultats de l'entreprise sont excellents. Les mandats de gestion qui lui sont confiés pour la conduite des affaires financières de l'entreprise lui confèrent des pouvoirs d'intensité variable. Les contraintes semblent plus fortes vis-à-vis de la rémunération du facteur travail que de celle du facteur capital. Aux yeux de l'économiste, les enjeux microéconomiques, tels que le rapprochement du coût marginal et du prix du marché pour maximiser le profit, sont plutôt rigides quand il s'agit du facteur travail et plus modulables quand il s'agit du facteur capital. En ce qui concerne les enjeux macroéconomiques, ils résident dans l'observation que tous les entrepreneurs ne sont pas confrontés au paiement des « acomptes sur dividende ». Mais ceux qui en payent ouvrent des débouchés aux autres entrepreneurs. Les marchandises s'échangent alors non pas contre des marchandises (loi des débouchés) mais contre des acomptes sur dividende gagés sur une production à venir. Ni les uns ni les autres n'ont la moindre idée de l'utilisation qui en

est faite par les actionnaires (qui peuvent être des salariés actionnaires). L'information manque sur les grandeurs en jeu, notamment en économie ouverte. Cette ignorance, renforcée par le silence de la théorie, mène à une forme de déni, le phénomène étant considéré comme plutôt négligeable et relevant d'un domaine « réservé » – de la vie privée de l'entrepreneur.

Erreur sur les dividendes : le chaînon manquant de l'acompte sur dividende

Les débats actuels sur les profits montrent à l'envi que les dividendes sont mal compris du grand public. L'idée selon laquelle le dividende serait la rémunération de l'actionnaire, comme le salaire est la rémunération de l'employé, est largement répandue. Cette erreur de raisonnement, désignée dans le monde académique par l'expression 'dividend fallacy', peut conduire l'investisseur individuel à des comportements irrationnels. Dans le monde professionnel, il est possible d'évoquer cette conception fallacieuse par l'exemple de Henry Ford.

En 1922, Henry Ford (1863-1947) écrit : « Peu importe que l'industrie soit privatisée ou sous contrôle d'État, peu importe que vous appeliez la part du travailleur « salaire » ou « dividende » (Ford, 1922, 9). Les professionnels de la finance savent qu'un dividende est davantage comparable à un retrait de cash au distributeur automatique de billets qu'à la perception d'un salaire. Tout raisonnement fondé sur les dividendes doit prendre en compte l'effet mécanique de leur versement sur le cours de bourse. Les plus-values et les dividendes sont traités comme s'ils étaient indépendants. Pour être clair : si deux actions A et B voient leur prix passer de 5 € à 6 € sur la même période, mais que l'action A a versé 1 € de dividende (et que B n'a rien versé), alors les deux actions ont eu la même performance financière, mais l'économiste doit s'intéresser de plus près à l'action A. En effet, l'observation montre que le comportement de réinvestissement des dividendes est orienté vers la consommation. Les actionnaires individuels ont tendance à utiliser les dividendes reçus pour leur consommation (au lieu de les réinvestir). Étonnamment, le réinvestissement des dividendes est aussi très rare de la part des fonds et des institutionnels. C'est une preuve supplémentaire d'un traitement différencié entre dividendes et plus-values de la part des professionnels. Les dividendes s'orienteraient vers la consommation et les plus-values s'orienteraient vers le réinvestissement. L'observation des faits économiques montre aussi un aspect comportemental courant mais peu étudié, des décisions entrepreneuriales. Il s'agit des avances financières qui prennent la forme d'acomptes sur dividende.

En réalité, ces avances financières ont une spécificité remarquable : elles doivent être reconstituées sur les marchés. C'est même cette reconstitution qui donne une forme monétaire au profit. Or, les modèles prenant en considération les acomptes sur dividendes décidés par les entrepreneurs sont plutôt rares. Ce qui explique les approximations surprenantes que l'on rencontre dans le débat scientifique sur ces questions. Or, l'instabilité qui impacte les conjonctures dans

tous les domaines doit être influencée par les vicissitudes et les déboires des reconstitutions d'avances calamiteuses.

Pour situer le débat, nous partirons des paramètres des modèles de Landais (2024) concernant les anticipations. Il écrit : « La rubrique « anticipations » est une catégorie centrale de l'analyse économique et donne ainsi raison à Robert Lucas. » (Landais, 2024, 119). Pour être précis, il faut évidemment avoir à l'œil une variable déterminée : le profit, et, nous citons encore : « Les investissements sont plus ou moins élevés selon **les profits anticipés et les risques prévus**, sachant que les autres variables peuvent être considérées comme fixées à court terme (les cultures humaines, par exemple) » (Landais, 2024, 92).

La question que nous posons est la suivante : les investissements sont-ils les seuls à être déterminés par les profits anticipés ? Est-ce que la consommation des entrepreneurs et des actionnaires n'est pas impactée, elle aussi, par les profits anticipés ? L'observation de la réalité montre que c'est l'Assemblée Générale des actionnaires de la société anonyme qui vote sur le partage entre les profits réinvestis dans l'entreprise et les profits distribués aux actionnaires qui en font ce qu'ils veulent. Le problème, c'est que les profits ne sont validés que bien longtemps après la fin de l'exercice. Pour les investissements, ce n'est pas grave, on peut toujours les différer de quelques mois, mais pour la consommation personnelle des actionnaires, les besoins sont parfois pressants, urgents et immédiats de sorte qu'ils sollicitent avec fermeté et impatience, voire même parfois avec virulence, une avance financière. Celle-ci est prévue et organisée par le Code de Commerce sous le nom d'acompte sur dividende. Elle est décidée individuellement par l'entrepreneur en toute autonomie et elle est régularisée collégalement et collectivement lors de l'Assemblée Générale des actionnaires (salariés actionnaires compris). Mais l'entrepreneur peut aussi la refuser, ce qui lui est interdit en ce qui concerne l'acompte sur salaire. Par exemple, c'est le cas de Jeff Bezos, PDG d'Amazon qui dit que si les actionnaires ont une préférence pour la liquidité, ils n'ont qu'à vendre quelques actions d'Amazon. Mais en général, les entrepreneurs s'avancent à eux-mêmes ainsi qu'à leurs actionnaires les revenus qui leur sont nécessaires pour vivre et consommer selon leur rang et leur mode de vie pendant le temps de la production.

1. L'acompte sur dividende

1.1 Brève étude du cas LVMH

La collecte des données relatives aux profits anticipés par les entrepreneurs est assez laborieuse. Au début des années 2000 les sources se composent des bilans annuels des entreprises et des communiqués publiés dans la presse écrite. Aujourd'hui, avec les moteurs de recherche et les courriers électroniques, la cir-

culution de l'information est devenue plus fluide. Par exemple, pour LVMH, l'information du public est d'une constance remarquable. Ainsi, à la clôture des comptes 2023, nous recevons le message suivant : « *LVMH : son bénéfice net en amélioration de 8% en 2023 - ABC Bourse. Un acompte sur dividende de 5,50 euros par action a été distribué le 6 décembre 2023. Le solde de 7,50 euros sera mis en paiement le 25 avril 2024.* » (e-mail du 26.01.2024). Notre commentaire est le suivant : L'entreprise LVMH est en mesure, dès le mois de janvier, de chiffrer le bénéfice de l'exercice clos un mois plus tôt. La répartition entre l'acompte sur dividende et le solde, qui sera proposée à l'AG d'Avril est la suivante :

DIVIDENDE TOTAL ANTICIPÉ = $5.5 + 7.5 = 13$ euros

Calculons la part de l'ASD (Acompte sur dividende) dans le dividende total proposé à l'AG :

$5.5 / (5.5 + 7.5) = 42\%$ du profit anticipé

Remarques :

- a) Le nombre d'actions en circulation est d'environ 500 millions. Le montant total des acomptes sur dividende (ASD) s'élève donc à environ 2,750 milliards d'euros. Le solde payé en avril sera de 7.5 euros, soit 3,750 milliards d'euros. Le dividende total sera la somme de ces deux paiements.
- b) Le délai entre l'acompte et le solde est de 4 mois et demi. La masse monétaire M1 se trouve donc augmentée des ASD pendant une durée non négligeable, sans **contrepartie immédiate en biens et services et en attendant la reconstitution des avances**. L'effet d'un tel apport sur les opérations de resserrement-desserrement de la monnaie en circulation est peut-être faible pour cette entreprise, mais il peut devenir significatif si l'ensemble des entreprises concernées par l'ASD est pris en considération. On peut envisager que « les ASD créent des dépôts » et stimulent l'inflation.
- c) L'acompte représente 42% du dividende final *ex-post*, mais *ex-ante*, Bernard Arnault, Président de LVMH, prend donc un risque : celui de payer d'avance des profits anticipés qui n'existent pas encore. Le fait de ne pas reconstituer des acomptes sur dividende lors des régularisations est un délit caractérisé de « distribution de dividende fictif ». Les entrepreneurs le savent, mais le jeu en vaut la chandelle. Le bien commun demeure une référence pour l'entrepreneur même si la théorie de ces profits payés d'avance, sans doute à l'origine des profits constatés sur les marchés, reste encore embryonnaire.

1.2 La confusion médiatique

L'évidence d'une insuffisance théorique en cette matière est apparue récemment. En mars 2020, rappelez-vous, la France et l'Union Européenne proposent aux entreprises qui bénéficient des PGE (Prêts garantis par l'État) dans le cadre du « quoiqu'il en coûte », d'annuler purement et simplement la distribution des dividendes. Les responsables politiques décisionnaires de cette ferme injonction, sans doute animés des meilleures intentions de *l'Homo Socialisticus*, semblent ignorer que de nombreuses entreprises ont déjà distribué près de la moitié de leurs profits anticipés (comme LVMH), avant la fin de l'année 2019, à leurs actionnaires, y compris à l'État actionnaire ! Il n'est pas question, évidemment, de rendre lesdits acomptes pour pouvoir bénéficier des aides.

Il en résulte une injustice criante entre la situation des actionnaires d'entreprises ayant distribué des ASD en 2019 (comme LVMH) et celle des actionnaires d'entreprises qui n'en distribuent pas. Les premiers ne sont privés que d'un solde-croupion, en mai-juin, qu'ils compenseront vite dans les mois suivants par un acompte sur 2020, les seconds ne percevront rien en termes de dividendes, et seront pour ainsi dire spoliés par cette mesure et par rapport aux actionnaires bénéficiaires d'ASD.

Comme on peut s'en douter, cette mesure surprenante, qui n'est rien d'autre qu'un coup d'épée dans l'eau, n'a pas été reconduite les années suivantes. Mais les discussions autour de ces questions montrent que les profits sont distribués selon un principe dualiste totalement méconnu de l'opinion publique. D'une part, les entrepreneurs anticipent des profits dont ils s'avancent à eux-mêmes, ainsi qu'à leurs actionnaires, des montants certifiés par les auditeurs. D'autre part, ils reconstituent ces acomptes avant la clôture de l'exercice pour dégager lors de l'AG un dividende global, dont sera défalqué l'acompte. Nous proposons d'appeler ce déroulement des opérations « la double détente ».

1.3 La gestion de « la double détente »

Lorsque l'opinion publique et les médias s'emparent de la question des dividendes au printemps de chaque année, rares sont ceux qui précisent que des profits anticipés ont déjà été distribués aux actionnaires. Il s'agit des avances financières qui ont été payées et dépensées au cours de l'exercice précédent. Cela concerne des profits anticipés payés d'avance qui contribuent à l'équilibre macroéconomique global, mais dont aucun modèle, ni néo-classique, ni keynésien, ni marxiste, ne tient compte. Or, ils dépendent entièrement de la volonté autonome de l'entrepreneur qui prend sa décision seul, sans référence aucune aux décisions similaires prises par les autres entrepreneurs. C'est donc un acte d'*homo economicus* pur, mû par une auto-détermination sur laquelle l'économiste ne s'autorise pas à porter de jugement de valeur. Si le marché offre une opportunité, il faut la saisir. Si risque il y a, le marché prononcera la sanction. Cette déconnexion des uns et des autres peut être un facteur d'instabilité macroéconomique.

Pour introduire de la rationalité dans l'analyse de la démarche de l'entrepreneur, il convient donc de commencer par la décrire. Nous proposons de qualifier cette démarche de « double détente », « la première détente » (l'ASD) déclenche un revenu directement issu de l'anticipation, la seconde (le solde), issue de l'Assemblée Générale des actionnaires, déclenche le revenu à distribuer validé par l'AG des actionnaires, net des avances financières (Résultat distribuable-Acompte = Solde). Masquer un tel déroulement, c'est nuire gravement à notre compréhension de l'équilibre et de ses fluctuations.

Décision de l'AG de LVMH : « *L'Assemblée Générale de LVMH Moët Hennessey Louis Vuitton, réunie le jeudi 18 avril 2024 a approuvé, au titre de l'exercice 2023, le paiement d'un dividende de 13,00 euros par action. Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 5,50 euros le mercredi 6 décembre 2023, le solde de 7,50 euros sera mis en paiement le jeudi 25 avril 2024. Le dernier jour de négociation dividende attaché est le 22 avril.* » (e-mail du 18.10.2024).

Le cas LVMH n'est pas isolé.

La plupart des entreprises qui constituent l'échantillon présenté dans ce travail sont gérées en « double détente », c'est-à-dire un acompte sur dividende pendant l'exercice et le solde à l'AG qui suit la clôture. La démarche de « double détente » peut être remplacée par une « triple détente », soit deux ASD et un solde par exercice, voire par une « quadruple détente », comme dans le cas de TOTALÉNERGIES ou de STMICROELECTRONICS, soit trois ASD et un solde, comme il apparaît dans la série d'extraits qui suit.

2. Extraits de huit tableaux ASD-Soldes-Observations récentes

J'ai observé le versement des Acomptes sur dividende (ASD) et des soldes de huit entreprises du CAC 40 sur les vingt dernières années. Le montant annuel moyen des ASD seuls, versés par ces huit entreprises représente 0,30% de la masse monétaire M1 française chaque année de 2004 à 2022. Il s'agit de profits anticipés et payés d'avance, à reconstituer et à régulariser l'année suivante en AG. Dans ces tableaux sont représentés les dates de versement des acomptes et des soldes, le genre du paiement (ASD ou solde), l'année de référence (« t » pour l'ASD, « t-1 » pour le solde), le montant (en € par action), le partage du dividende en ASD et en solde (en moyenne moitié-moitié), et en dernière colonne, le nombre d'actions en circulation. Cette dernière grandeur, appliquée aux ASD et aux soldes permet d'évaluer la contribution de chacune des entreprises à la masse monétaire M1 de la France pendant l'année de référence. L'enquête menée ici ne se limite pas aux grandes entreprises. Elle est suivie d'un échantillon de nombreuses PME (Tableaux en Annexe).

3. Le bunching élargi des entreprises observées entre 2003 et 2023 suivi d'éléments d'Histoire de la Pensée économique

3.1 Les ASD annuels sur 20 ans

De 2003 à 2023 nous recueillons sur Internet des données d'entreprises au fil de l'eau concernant exclusivement les ASD de l'année en cours. Nous en recueillons une trentaine en moyenne par an. L'objectif est de vérifier que le profit anticipé payé d'avance est une réalité financière observable, mesurable et significative. L'enquête vient compléter les observations faites sur les entreprises du CAC 40 dont la taille pourrait expliquer la pratique de l'ASD. En réalité, la taille ne favorise pas forcément cette pratique. L'élargissement de l'échantillon montre bien que le choix par l'entrepreneur de la double détention pour distribuer les profits de l'entreprise à soi-même et aux actionnaires ne relève que de sa liberté entrepreneuriale.

Le montant annuel moyen des ASD seuls, versés par ces entreprises représente 0,60% de la masse monétaire M1 française chaque année de 2004 à 2022. Si l'on rajoute les dividendes de l'année précédente payés la même année et les rachats d'actions « à l'américaine », il est clair que M1, la masse monétaire dédiée à la consommation des citoyens, s'en trouve significativement affectée (Tableau 1).

Tableau 1. Échantillons d'Acomptes sur dividendes distribués entre 2003 et 2023 (N=664 observations – 200 entreprises)

Échantillons d'Acomptes sur dividendes 2003-2023				
				%
Année	Nombre d'ent/ ses	Total d'acomptes de l'année	MASSE MONÉTAIRE M1 (10 ⁶ €)	BUNCHING LARGE
2003	30	16 843 826 931,51 €	1 940 000	0,87%
2004	17	9 942 248 896,38 €	1 923 000	0,52%
2005	10	345 117 642,50 €	1 978 000	0,02%
2006	21	3 014 688 177,36 €	1 946 000	0,15%
2007	41	13 552 149 225,32 €	2 007 000	0,68%
2008	77	25 000 659 754,49 €	2 075 000	1,20%
2009	25	9 284 041 906,33 €	2 132 000	0,44%
2010	14	6 939 790 647,93 €	2 175 000	0,32%
2011	42	13 875 261 622,92 €	2 214 000	0,63%
2012	39	€ 18 159 705 698,05 €	2 254 000	0,81%
2013	20	6 538 499 799,31 €	2 297 000	0,28%

Échantillons d'Acomptes sur dividendes 2003-2023				
2014	30	8 101 042 555,13 €	2 341 000	0,35%
2015	22	7 438 653 406,19 €	2 388 000	0,31%
2016	31	9 099 736 154,47 €	2 433 000	0,37%
2017	32	16 638 388 461,12 €	2 481 000	0,67%
2018	43	16 228 704 233,08 €	2 529 000	0,64%
2019	42	20 973 629 322,78 €	2 576 000	0,81%
2020	30	12 518 442 227,71 €	2 623 000	0,48%
2021	41	55 178 879 312,19 €	2 670 000	2,07%
2022	27	12 278 101 853,82 €	2 717 000	0,45%
2023	30	17 025 080 197,59 €	Non disponible	
Total	664	298 976 648 026,18 €		

Source : Élaboration propre.

À l'heure actuelle, la législation française sur la participation et l'intéressement met en place les procédures d'avance et d'acompte à destination de l'actionnariat salarié. La théorie économique devrait y trouver des éléments de réflexion. Il est envisagé notamment, par exemple, que si des « trop-versés » sont constatés sur les avances, ils puissent être remboursés par des retenues sur salaire [2]. Si bien qu'il devient concevable qu'un salarié actionnaire soit amené à demander à son employeur, qui ne peut pas refuser, un acompte sur salaire pour rembourser un « trop perçu » d'acompte sur dividende !

Conclusion

Pour conclure, il faut évoquer deux pistes d'approfondissement : la répartition des actions et la reconstitution des avances.

En ce qui concerne le nombre et la répartition des actions en circulation, l'information n'est pas facile d'accès. Ce qui est certain, c'est que le registre des actionnaires éligibles aux Acomptes sur Dividende n'est pas le reflet exact du registre des salariés éligibles aux Acomptes sur Salaires. L'homogénéité n'est la caractéristique d'aucun des deux facteurs, qu'il s'agisse du facteur travail ou du facteur capital. La réflexion sur les inégalités et la concentration et leur impact sur l'instabilité ne cessera pas.

Dernier point à soulever, pour aller plus loin dans la démonstration qui concerne la reconstitution des avances, il faut poser un problème spécifique : l'opinion commune suppose que l'avance financière sera reconstituée si l'entreprise augmente son chiffre d'affaires du même montant que l'avance consentie.

100 € d'avances seront compensées par 100 € de ventes. C'est archi-faux. 100 € d'avances prises sur le profit exigent un chiffre d'affaires suffisant pour « dégager » 100 €. Si le rendement (tous coûts de production payés) est de 10 % il faudra que l'entreprise vende 1000 € de marchandises pour reconstituer les 100 € d'ASD. Si le rendement est de 30 %, les ventes à réaliser sont de 333 € pour reconstituer les 100 € avancés. L'acompte sur dividende est un profit payé d'avance qui exige que le chiffre d'affaires à réaliser pour pouvoir le reconstituer soit un multiple de ce profit payé d'avance.

L'entrepreneur connaît instinctivement cet algorithme. S'il (se) fait une avance, ou bien il sait qu'il a des stocks disponibles, ou bien il relance la production pour disposer de nouvelles marchandises à vendre. Autrement dit, l'ASD est un formidable stimulant et déclencheur d'activité (re)productive, encore tout à fait méconnu.

Notes

[1] Article L3242-1 du Code du travail.

[2] Journal Officiel de la République Française avances sur intéressement et participation « Art. L3348-1. », le 30 Novembre 2023.

RÉFÉRENCES

- Boutillier, S., Uzunidis, D. (2010). *L'entrepreneur « force vive » du capitalisme*. Paris : Benevent.
- Denis, H. (1997). Le problème de l'origine du profit. *La revue du Mauss*, 9.
- Denis, H. (1999). *La loi de Say sera-t-elle enfin rejetée ?* Paris : Economica.
- Ford, H. (1922). *My life and work*. New York : Wilco Publishing.
- Guzmán, I. (2004). Factores explicativos del reparto de dividendos a cuenta en las empresas españolas, Valencia : Instituto Valenciano de investigaciones económicas S.A, WP-EC.
- Keynes, J.M. (1998). *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Paris : Payot.
- Landais, B. (2020). *Macroéconomie efficace Croissance et crises*. Paris : L'Harmattan.
- Landais, B. (2024). *Macroéconomie Les fondamentaux*. Paris : L'Harmattan.
- Lease, R.C. (2001). *Política de dividendos*. Barcelone : Gestión 2000.
- Marx, K. (1969). *Le capital, livre deuxième*. Paris : Editions Sociales.
- Potier, J.P. (2002). *Jean-Baptiste Say Nouveaux regards sur son œuvre*. Paris : Economica.
- Say, J.B. (1996). *Cours d'économie politique*. Paris : GF-Garnier Flammarion.
- Sites de base de données institutionnelles : Legifrance, LexisNexis, Dalloz.
- Wielezynski, M. (2005). Les risques de la participation Paris : Revue Cadres CFDT.

- Wielezynski, M. (2013). Avances financières et profit. *Marché et organisations*, 19, 147-163, <https://tinyurl.com/4k964dxm>.
- Wielezynski, M. (2018). *Retour sur l'origine du profit*. Paris : L'harmattan.
- Wielezynski, M. (2023). *La loi du marché post-esclavagiste*. Paris : L'Harmattan.

Tableau 1. Kering, LVMH, ORANGE, PERNOD, STMICROELECTR., THALES, TOTALENERGIES, VINCI ASD-Solde

Date Versement	Année	GENRE	Dividende	%	%	NOMBRE
	réf.		brut en €	ACOMPTE	Solde t-1	D'ACTIONS
KERING						
02/05/2023	2022	Solde	9,50 €	32%	68%	126 279 322
18/01/2023	2022	Acompte	4,50 €			
03/05/2022	2021	Solde	8,50 €	29%	71%	126 279 322
13/01/2022	2021	Acompte	3,50 €			
18/05/2021	2020	Solde	6,50 €	28%	72%	126 279 322
19/01/2021	2020	Acompte	2,50 €			
23/06/2020	2019	Solde t-1	4,50 €	44%	56%	126 279 322
14/01/2020	2019	Acompte	3,50 €			
02/05/2019	2018	Solde t-1	7,00 €	33%	67%	126 279 322
15/01/2019	2018	Acompte	3,50 €			
14/05/2018	2017	Solde t-1	4,00 €	0%	100%	126 279 000
LVMH						
18/04/2024	2023	Solde	7,50 €	42,31%	57,69%	505 431 285
04/12/2023	2023	Acompte	5,50 €			
25/04/2023	2022	Solde	1,00 €	83,33%	16,67%	505 431 285
05/12/2022	2022	Acompte	5,00 €			
28/04/2022	2021	Solde	7,00 €	30,00%	70,00%	505 431 285
02/12/2021	2021	Acompte	3,00 €			
22/04/2021	2020	Solde t-1	4,00 €	33,33%	66,67%	505 431 285

LES PROFITS ANTICIPÉS DANS LA GESTION DES SOCIÉTÉS ANONYMES

03/12/2020	2020	Acompte	2,00 €			
09/07/2020	2019	Solde t-1	2,60 €	45,83%	54,17%	505 431 285
10/12/2019	2019	Acompte	2,20 €			
29/04/2019	2018	Solde t-1	4,00 €	33,33%	66,67%	505 431 285
06/12/2018	2018	Acompte	2,00 €			
19/04/2018	2017	Solde t-1	3,40 €	0,00%	100,00%	505 029 495
ORANGE						
04/12/2023	2023	Acompte	0,30 €	57,14%	42,86%	2 660 056 599
05/06/2023	2022	Solde	0,40 €			
15/06/2021	2020	Solde t-1	0,30 €	57,14%	42,86%	2 660 056 599
09/12/2020	2020	Acompte	0,40 €			
04/06/2020	2019	Solde t-1	0,20 €	60,00%	40,00%	2 660 056 599
04/12/2019	2019	Acompte	0,30 €			
06/06/2019	2018	Solde t-1	0,40 €	42,86%	57,14%	2 660 056 599
06/12/2018	2018	Acompte	0,30 €			
07/06/2018	2017	Solde t-1	0,40 €	38,46%	61,54%	2 660 056 599
07/12/2017	2017	Acompte	0,25 €			
14/06/2017	2016	Solde t-1	0,40 €	0,00%	100,00%	2 660 056 599
PERNOD						
09/07/2023	2023	Acompte	2,06 €			
25/11/2022	2022	Solde	2,56 €	46,57%	53,43%	265 421 592
06/07/2022	2022	Acompte	1,56 €			
22/11/2021	2021	Solde	1,79 €	42,63%	57,37%	265 421 592
07/07/2021	2021	Acompte	1,33 €			
09/12/2020	2020	Solde t-1	1,48 €	44,36%	55,64%	265 421 592
08/07/2020	2020	Acompte	1,18 €			
25/11/2019	2019	Solde t-1	1,94 €	37,82%	62,18%	265 421 592
08/07/2019	2019	Acompte	1,18 €			
28/11/2018	2018	Solde t-1	1,35 €	42,80%	57,20%	288 762 960
04/07/2018	2018	Acompte	1,01 €			
20/11/2017	2017	Solde t-1	1,08 €	46,53%	53,47%	265 421 592
05/07/2017	2017	Acompte	0,94 €			

28/11/2016	2016	Solde t-1	0,98 €	0,00%	100,00%	265 310 606
STMICROELECTRONICS						
20/03/2023	2022	S O L D E	0,06 €	75,00%	25,00%	919 700 000
12/12/2022	2022	Àcompte	0,06 €			
19/09/2022	2022	Àcompte	0,06 €			
20/06/2022	2022	Àcompte	0,06 €			
21/03/2022	2021	S O L D E	0,06 €	75,00%	25,00%	903 600 000
13/12/2021	2021	Àcompte	0,06 €			
20/09/2021	2021	Àcompte	0,06 €			
21/06/2021	2021	Àcompte	0,06 €			
22/03/2021	2020	S O L D E	0,05 €	75,00%	25,00%	884 707 764
16/12/2020	2020	Àcompte	0,05 €			
16/09/2020	2020	Àcompte	0,05 €			
16/06/2020	2020	Àcompte	0,05 €			
16/03/2020	2019	S O L D E	0,06 €	75,00%	25,00%	882 470 764
16/12/2019	2019	Àcompte	0,06 €			
16/09/2019	2019	Àcompte	0,06 €			
17/06/2019	2019	Àcompte	0,06 €			
18/03/2019	2018	S O L D E	0,06 €	75,00%	25,00%	881 246 870
17/12/2018	2018	Àcompte	0,06 €			
17/09/2018	2018	Àcompte	0,06 €			
19/06/2018	2018	Àcompte	0,06 €			
20/03/2018	2017	S O L D E	0,06 €	75,00%	25,00%	881 246 870
THALÉS						
07/12/2023	2023	acompte	0,80 €			
23/05/2023	2022	Solde	2,24 €	26%	74%	213 365 958
06/12/2022	2022	Àcompte	0,70 €			
17/05/2022	2021	Solde	1,96 €	31%	69%	213 317 506
07/12/2021	2021	Àcompte	0,60 €			

LES PROFITS ANTICIPÉS DANS LA GESTION DES SOCIÉTÉS ANONYMES

20/05/2021	2020	Solde t-1	1,36 €	23%	77%	213 104 081
01/12/2020	2020	Acompte	0,40 €			
14/05/2020	2019	Solde t-1	2,05 €	26%	74%	212 658 725
05/12/2019	2019	Acompte	0,60 €			
23/05/2019	2018	Solde t-1	1,58 €	25%	75%	212 658 725
06/12/2018	2018	Acompte	0,30 €			
01/06/2018	2017	Solde t-1	1,30 €	0%	100%	203 254 000
08/12/2017	2017	Acompte	0,45 €			
02/06/2017	2017	Solde t-1	1,20 €			203 254 000
09/12/2016	2016	Acompte	0,40 €			
01/06/2016	2015	Solde t-1	1,01 €			199 544 000
TOTAL ÉNERGIES						
02/01/2024	2023	Acompte	0,74 €			
20/09/2023	2023	Acompte	0,74 €			
21/06/2023	2022	S O L D E	0,74 €	75,28%	24,72%	2 619 131 285
22/03/2023	2022	Acompte	0,69 €			
12/01/2023	2022	Acompte	0,69 €			
03/10/2022	2022	Acompte	0,69 €			
01/07/2022	2021	S O L D E	0,66 €	75,00%	25,00%	2 619 131 285
01/04/2022	2021	Acompte	0,66 €			
12/01/2022	2022	Acompte	0,69 €			
01/10/2021	2021	Acompte	0,66 €			
13/08/2021	2020	S O L D E	0,67 €	74,83%	25,17%	2 619 131 285
01/07/2021	2020	Acompte	0,66 €			
01/04/2021	2020	Acompte	0,66 €			
11/01/2021	2020	Acompte	0,66 €			
02/10/2020	2019	S O L D E	0,66 €	75,19%	24,81%	2 619 131 285
01/07/2020	2019	Acompte	0,68 €			
01/04/2020	2019	Acompte	0,66 €			
08/01/2020	2019	Acompte	0,66 €			
01/10/2019	2018	S O L D E	0,64 €	75,00%	25,00%	2 451 334 115
13/06/2019	2018	Acompte	0,64 €			

05/04/2019	2018	Acompte	0,64 €			
10/01/2019	2018	Acompte	0,64 €			
12/10/2018	2017	S O L D E	0,62 €	74,90%	25,10%	2 249 300 000
VINCI						
23/04/2024	2023	Solde	3,43 €	23,44%	76,56%	589 048 647
14/11/2023	2023	Acompte	1,05 €			
25/04/2023	2022	Solde	3,00 €	33,33%	66,67%	589 387 330
15/11/2022	2022	Acompte	1,00 €			
26/04/2022	2021	Solde	2,25 €	28,89%	71,11%	589 387 330
16/11/2021	2021	Acompte	0,65 €			
25/04/2019	2018	Solde	1,92 €	39,06%	60,94%	605 237 689
08/11/2018	2018	Acompte	0,75 €			
26/04/2018	2017	Solde	1,76 €		100,00%	605 237 689

Source: Élaboration propre.

Troisième partie.

RÉGIONALISME

LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES, EFFETS SUR LE COMMERCE DE L'UNION EUROPÉENNE : IMPLICATIONS SUR LA BULGARIE ET LA ROUMANIE

Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA

Académie Bulgare des Sciences, Institut de recherches économiques

Département d'Économie Internationale

ibalkanska@iki.bas.bg

christovabalkanska1@gmail.com

RÉSUMÉ

L'objectif de l'article est d'analyser le rôle et l'activité des chaînes de valeur mondiales (CVM) dans la période post-COVID-19 dans le contexte des changements importants de la situation économique et politique en Europe. La mondialisation a influencé la naissance de nouvelles formes de production et de commerce, qui se sont traduites par la fragmentation des processus de production dans le cadre des CVM. Les États membres de l'UE de l'Europe Centrale et Orientale (ECO) étaient liés par des chaînes de valeur de production et de commerce et sont devenus partie intégrante du commerce international et des investissements comme part du Marché unique. Le changement de l'environnement économique et les difficultés liées à la situation politique complexe en Europe ont nécessité une réorganisation des méthodes de production et d'approvisionnements tout au long des chaînes de valeur (CV) européenne, et une modification des volumes de biens échangeables sur le marché international et les investissements directs étrangers (IDE). L'accent est mis sur le positionnement de la Bulgarie et de la Roumanie dans le mar-

ché unique de l'UE, principalement en connectant le secteur industriel de ces économies dans les réseaux mondiaux de production et d'approvisionnement. Les progrès de la Bulgarie et de la Roumanie dans le processus d'intégration économique vers le niveau moyen de l'UE sont évalués.

Mots-clés: chaînes de valeur mondiale et européenne, commerce international, Union Européenne, convergence économique, marché unique

JEL classification: FO, F5, F6, F15, F21

GLOBAL VALUE CHAINS, EFFECTS ON EUROPEAN UNION TRADE: EFFECTS ON BULGARIA AND ROMANIA

ABSTRACT

The aim of the article is to analyze the role and activity of global value chains (GVCs) in the post-COVID-19 period in the context of significant changes in the economic and political situation in Europe. Globalization has influenced the birth of new forms of production and trade, which have resulted in the fragmentation of production processes within the framework of CVMs. The EU member states of Central and Eastern Europe (CEE) were linked by production and trade value chains and became part of international trade and investment as part of the Single Market. The change in the economic environment and the difficulties linked to the complex political situation in Europe have required a reorganization of production and supply methods throughout the European value chains (CHV), and a modification of the volumes of tradable goods on the international market and foreign direct investments (FDI). The focus is on positioning Bulgaria and Romania in the EU single market, primarily by connecting the industrial sector of these economies into global production and supply networks. The progress of Bulgaria and Romania in the economic integration process towards the EU average level is assessed.

Keywords: Global and European value chains, European Union, International trade, Economic convergence, Single Market

Introduction

Les relations économiques et financières internationales ont subi des changements significatifs avec la mondialisation, qui ont répercutés sur la vie économique et sociale dans les pays développés et en développement. Le commerce international a connu une forte expansion tandis que les investissements directs étrangers (IDE) devinrent une des manifestations importantes de la mondialisation et leur répartition au niveau mondial démontrait la puissance et l'évolution des économies. Les IDE ont aidé la transformation des industries et leur modernisation dans les pays en développement et a permis à son tour la hausse et la diversification de leur production et commerce. Cette effervescence des relations commerciales et d'investissement a été propice pour la transformation économique de certains pays d'Asie et surtout pour la Chine. D'une autre part, la libéralisation du commerce et des investissements a fortement affecté et changé la structure et l'organisation des multinationales européennes, qui investissaient, et transféraient des parts de production et de services dans des localisations diverses, surtout en Asie. La compétition aiguë sur le marché commercial mondial est un facteur important qui influençait les décisions des compagnies vers des stratégies de diminution des dépenses et vers des opportunités de réaliser des profits, ce qui répercuta négativement sur la structure industrielle des pays développés en Europe. Les chaînes de valeur mondiales (CVM) sont de même une émanation de la libéralisation du commerce international et représentent par leur forme organisationnelle et fonctionnelle l'internationalisation du capital et la conséquence de la liberté des multinationales de se localiser sur différentes destinations au niveau global.

Sous l'influence de raisons protectionnistes, économiques et politiques, la mondialisation ralentit progressivement, ce qui place les pays dans de nouvelles conditions, avec de nouvelles exigences quant à leur développement futur. Le cadre international du commerce et des investissements a beaucoup changé après la crise financière globale (CFG), la crise pandémique liée avec le COVID-19, les discordances politiques. L'accumulation des crises de caractère divers ont influencé fortement l'organisation et le fonctionnement des CVM, dont les industries et les services étaient installés sur différentes localisations au niveau mondial et régional.

Le fonctionnement des chaînes de valeur européenne a bénéficié de l'intégration européenne et du Marché Unique (MU) de l'Union Européenne (UE). Celui-ci qui a contribué au développement du commerce inter-régional et à l'intégration économique entre les pays membres de l'UE, malgré qu'au sein du MU se sont révélés bon nombre de désavantages, qui se sont accentués avec la venue des poly crises. Les changements économiques et politiques survenus au niveau mondial et européen ont provoqué la réponse de l'UE pour contrecarrer les effets des crises et améliorer la compétitivité des entreprises européennes, par la Nou-

velle industrie européenne, basée vers une économie verte et digitalisée. L'accent tombe sur les effets économiques des crises et l'orientation de la politique industrielle de l'UE sur la Bulgarie et la Roumanie. Quels seraient leurs capacités d'adaptation et de convergence vers les standards européens dans l'industrie et leur intégration au MU.

1. Les chaînes de valeur mondiales manifestation de la globalisation économique

La mondialisation (ou la globalisation [1]) a eu des répercussions sensibles sur les mouvements et les échanges de biens et de services, d'êtres humains, de capitaux, de technologies et de pratiques culturelles au niveau global. Les facteurs qui ont contribué sensiblement à l'approfondissement des interactions mondiales sont les progrès de l'informatique, des communications, de la technologies (ICT) de pointe, ainsi que la baisse des prix du transport international. L'ouverture des économies vers le marché mondial et le développement des politiques de libre échange ont fortement accéléré la mondialisation. Les Etats visant à libéraliser le commerce international et à supprimer les obstacles se sont multipliés, parallèlement à l'augmentation des biens et services sur les listes d'exportation des pays soumis à des tarifs réduits et à des allègements commerciaux. La majeure partie des règles commerciales, favorisant le libre-échange de biens et de services, sont négociés au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) [2].

Une manifestation marquante de la mondialisation économique sont les implantations d'entreprises dans différents coins du monde, en tirant profit des avantages comparatifs des pays d'accueil. La localisation d'une production ou d'une activité à l'étranger (offshoring et outsourcing) a largement contribué au développement des activités du commerce extérieur. Cela a créé un certain nombre d'opportunités, consolidant le capital productif par le biais des fusions/acquisitions de capitaux propres, et par le biais d'investissements directs étrangers (IDE) et les ventes de licences.

La localisation de la production ou de parties de celle-ci à l'étranger génère des bénéfices supplémentaires, résultant des coûts de production plus faibles et accélérant la vente de biens dans le pays d'accueil. L'expansion des activités des multinationales à l'étranger confirme leur place et leur rôle dans la production industrielle mondiale et contribue à la croissance et la diversification des biens offerts sur les marchés commerciaux internationaux.

Dans le contexte de la pensée libérale [3], les entreprises internationales des pays industrialisés considèrent les pays comme des "territoires" où il n'y a pas d'obstacles politiques ou économiques à la réalisation de leur stratégie commerciale et d'investissement. Une caractéristique de la structure actuelle du com-

merce mondial est que ce ne sont pas les pays qui négocient entre eux, mais les grandes entreprises internationales.

Aucune multinationale ne possède suffisamment de ressources pour se spécialiser dans la production de tous les composants et pièces nécessaires pour produire un bien ou un service. La mondialisation a fait ressortir la nécessité des chaînes fragmentées de production, de commerce, d'approvisionnement et de transfert de valeur. Les chaînes de valeur sont une étape de l'internationalisation de la production, une manifestation de l'idée libérale, une expression de la consolidation du capital et de son influence à l'échelle mondiale. Après 1990, l'activité et la complexité des chaînes de valeur a augmenté par la localisation en différentes parties du monde d'entreprises d'industries manufacturière et de commerce. L'organisation de la production, localisée dans différentes régions du monde, a permis à ces organismes complexes de tirer le meilleur parti de la situation géographique et des facteurs de production à chaque étape de la production.

La chaîne d'industries, situées dans le monde se caractérise par l'ajout de valeur ajoutée à chaque étape de la production. Les services liés à la production industrielle sont également dispersés dans différentes parties du monde en fonction de la manière de production fragmentée.

La localisation et l'organisation des activités des chaînes de valeur mondiales (CVM) leur confèrent un certain nombre d'avantages, tels que l'amélioration de la productivité du travail, l'efficacité de la production, la réalisation d'économies d'échelle. Un modèle de production industriel mondial se développa, adapté à l'élimination des problèmes techniques ; tels que le niveau de stocks, les livraisons juste à temps et la réduction des délais. Les chaînes de valeur ont facilité l'inclusion des entreprises nationales au niveau mondial, en tant que sous-traitants de la société mère.

L'organisation interne des CVM est de plus en plus complexe, afin de rechercher d'opportunités pour augmenter les marges bénéficiaires des compagnies englobées dans ces organismes complexes. La structure industrielle des compagnies internationales permettaient le développement de grappes technologiques créatives, situées horizontalement dans les industries de différents pays et dans le commerce des services industriels. Les CVM sont particulièrement actives dans l'élaboration de scénarios de mise en œuvre de technologies innovantes rentables (ICT et l'électronique).

Le commerce et la production de la valeur ajoutée sont des indicateurs de l'intensité de la CVM [4]. L'indice, démontrant l'inclusion de l'économie et du commerce du pays dans les CVM comprend deux formes de participation – intégration en amont (backward integration), lorsque les matières premières importées sont intégrés dans les exportations d'un autre pays, et l'intégration en aval (forward integration), lorsque la valeur ajoutée du pays dans la production d'une certaine pièce est incorporée dans des biens produits dans les exportations d'autres pays.

La majorité des biens intermédiaires sont d'origine nationale, commune aux économies des pays développés. Un pourcentage plus élevé de valeur ajoutée étrangère est incorporé dans les industries manufacturières, dans l'électronique, les matériels de transport, à la hauteur de 50 à 60%. La teneur en valeur ajoutée nationale est plus élevée dans les exportations de services, liés aux entreprises. La livraison intercontinentale entraîne des coûts de transport élevés et se développe dans le segment en amont de l'intégration, en ce qui concerne la production finale de voitures ou de différents types de sous-systèmes. Afin de réduire les coûts, les fournisseurs étrangers ouvrent des filiales pour améliorer les opérations de production.

Les livraisons internationales ont un caractère régional prononcé. Le transfert de biens intermédiaires s'effectue par blocs régionaux, par exemple au sein de l'UE, en Amérique du Nord, en Asie. Les approvisionnements bilatéraux sont plus courants entre deux pays voisins en raison de la proximité géographique. Cela s'applique à un certain nombre de biens, destinés à la production d'équipements industriels et de transport. Les économies émergentes d'Asie et notamment la Chine se sont industrialisées au fur et à mesure grâce aux élargissements des pôles de production des CVM.

Les clusters du secteur industriel se concentrent dans les économies développées de l'UE, des États-Unis, du Japon, de la Chine. En Asie, les clusters d'offre, de production et de fourniture de biens industriels sont réalisés sur une base bilatérale entre la Chine, l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud. Les marques étrangères des entreprises originaires d'Asie ont gagné du terrain, au début dans la production de biens à faible valeur ajoutée, et plus récemment dans le segment des industries de haute technologie de pointe et l'électronique. La Chine compte le plus grand nombre de chaînes de valeur dans le secteur industriel. Le pays est un fournisseur majeur de biens intermédiaires des pays du BRICS (Brésil, Inde, Russie, Afrique du Sud), mais les importations chinoises en provenance de ces pays sont bien moindres. L'importance des centres industriels dépasse de loin le niveau d'approvisionnement régional, les principaux fabricants exportant des produits électroniques et des équipements de transport vers diverses destinations à travers le monde.

Environ 70% du commerce international implique les CVM, car les services, les matières premières, les pièces et les composants traversent les frontières, souvent de nombreuses fois. Une fois incorporés dans les produits finaux, ils sont expédiés aux consommateurs du monde entier. Après l'an 2000, la valeur des biens intermédiaires échangeables dans le monde a été multipliée par 3 et a atteint plus de 10 000 milliards de dollars par an [5]. Le commerce international – exportations et importations, au niveau national ne représente qu'environ 30% de l'ensemble des échanges des biens et des services.

La deuxième phase de la mondialisation du commerce et des investissements a commencé après la crise financière globale (GFG 2008-2009), lorsque

le commerce et les investissements ont fléchi et le rythme des processus d'intégration à l'échelle mondiale s'est considérablement ralenti. Cette période se caractérise par une mondialisation lente, ce qui répercuta sur le commerce et les investissements. L'économie mondiale a été confrontée à une série de polycrises et d'événements, qui ont modifié les règles de la concurrence internationale.

Après le choc initial de la crise pandémique liée au COVID-19, les gouvernements ont pris des mesures importantes pour contrer la propagation de la maladie et limiter les effets à l'échelle mondiale. Les vagues successives de l'épidémie se sont accompagnées d'une paralysie de la vie économique et sociale à cause des sévères limitations de la production et de la consommation en Europe, en Asie et en Amérique. Un effet négatif sur la demande et l'offre de biens sur le marché international ont été les fortes perturbations dans les activités des CHV, en raison des coupages dans la production et du commerce, entre la demande et l'offre des biens et services, ce qui a influencé fortement la stabilité macroéconomique des pays.

En 2020, le PIB mondial a chuté de 3,3%, soit la plus forte contraction du PIB depuis la profonde récession mondiale des années 1970. La fermeture de l'économie a entraîné une baisse de l'emploi et la durée du travail a diminué de 8,8% par rapport à la période précédant la crise pandémique. Cela équivaut à la perte de 255 millions d'emplois à temps plein. La pauvreté a augmenté de 15,3% par rapport à 2020 avant la crise pandémique, soit 97 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans l'extrême pauvreté [6]. Au deuxième trimestre de 2020, le commerce international de biens a diminué de plus de 20% par rapport au même trimestre de 2019. La baisse des exportations de biens à l'échelle internationale est importante entre les économies développées par rapport aux autres régions du monde. Les échanges entre pays en développement (Sud-Sud) se sont également contractés d'environ 17% (deuxième trimestre 2020) et de 5% au troisième trimestre 2020, mais dans une moindre mesure que les échanges entre les économies développées.

Déjà en 2021, le commerce international des marchandises et le PIB réel avaient nettement augmenté. La baisse des échanges commerciaux vers la fin de 2022 était due à des facteurs externes, parmi lesquels, la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des matières premières.

Malgré la relative normalisation des prix des produits alimentaires et énergétiques, ceux-ci sont restés élevés par rapport aux périodes précédentes. Cette tendance a eu un impact négatif sur les revenus et la demande d'importations de blé et d'autres céréales, ce qui a été néfaste pour les pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Les prix élevés de l'énergie ont affecté négativement les consommateurs européens après l'intensification des turbulences géopolitiques en Europe et au Moyen-Orient.

Les rapports prévisionnels de l'OMC et du FMI étaient plutôt positifs, quant à la croissance du commerce et, malgré les attentes de fragmentation des pays en

blocs et la prise en force de la concurrence internationale, le démantèlement du marché a été évité, au moins pour une période de temps prévisible [7]. La baisse du volume du commerce mondial en 2023 reflète en réalité de fortes différences régionales, la demande d'importations de l'Europe et des États-Unis se maintenant relativement aux niveaux précédents, tandis que la demande d'importations des pays asiatiques augmente. La faible demande a entraîné une diminution des exportations vers l'Europe. La croissance du PIB mondial décélère relativement à 2,7% en 2023 contre 3,1% en 2022. Le niveau du PIB reste stable, mais de nombreux vents contraires au niveau régional persistent. Les tensions géopolitiques accélèrent les facteurs de risque dans le monde.

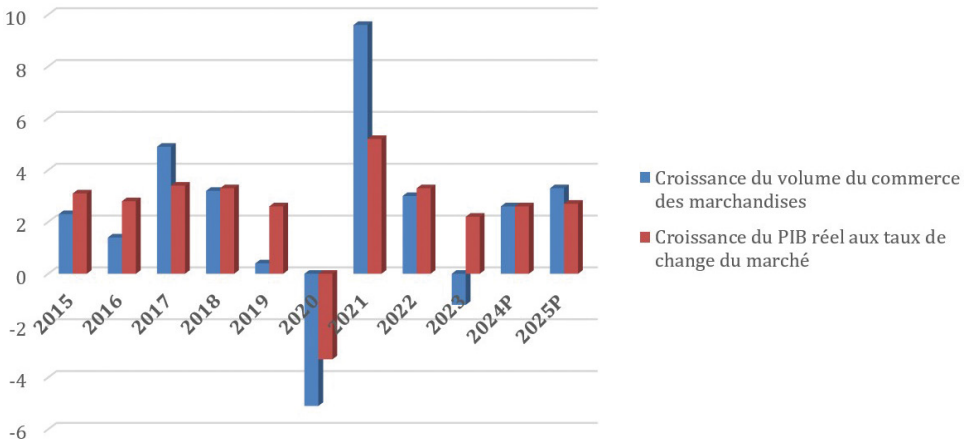


Figure 1. Volume du commerce des marchandises et croissance du PIB à l'échelle mondiale (2015-2025), Variation annuelle en %

Source : Basé sur OMC (2024) pour le commerce ; estimations consensuelles pour le PIB. Perspectives du commerce mondial et statistiques.

Les crises ont modifié l'organisation et les opérations des CVM. La fermeture des industries, les perturbations d'approvisionnement de matières premières et de biens intermédiaires ont eu un impact nettement négatif sur l'industrie et le commerce au niveau mondial et régional. Les chaînes de valeur mondiale ont subi des chocs sur la performance des pôles industriels, situés à différentes localisations, ce qui influença fortement l'orientation et la répartition des flux de commerce de produits et de services le long de la lignée de la chaîne. De même, les services, liés à l'industrie prennent du retard, aussi ceux qui font partie des accords commerciaux internationaux.

En réponse aux turbulences économiques et politiques, les multinationales, prenant conscience de la perte d'opportunités commerciales et de la baisse de la marge bénéficiaire ont déplacé la production et le commerce vers des pays proches géographiquement, et avec une gouvernance proche aux politiques du

pays où est située la centrale de la multinationale. D'un point de vue global, la CVM, en tant que force motrice de la croissance économique, s'est progressivement affaiblie sous les effets des crises et des tendances protectionnistes, qui ont commencé à être plus prononcées avec les changements de la politique américaine extérieure.

2. L'importance de la libéralisation commerciale et d'investissement pour l'Union Européenne

„La politique commerciale de l'Union européenne (UE) doit être examinée dans le cadre de deux réalités actuelles. La première est l'importance de l'Union elle-même en tant qu'acteur mondial majeur. La seconde est la manière dont la mondialisation modifie l'environnement international.” [8].

En tant que partie importante du commerce mondial, L'UE est responsable de la politique commerciale des États membres et négocie des accords en leur nom. Les accords commerciaux octroient un accès mutuellement bénéfique aux marchés de l'UE et à ceux des pays concernés [9]. L'UE est ouverte vers la libéralisation des relations commerciales et économiques se poursuivant par les Accords commerciaux multilatéraux, qui facilitent le commerce et les investissements globaux [10]. Ces Accords multilatéraux sont assez contradictoires, facilitant la pénétration des chaînes de valeur américaines au MU, ce qui viole les règles de la concurrence internationale des pays européens.

La politique européenne est orientée sensiblement vers le soutien des industries européennes, en éliminant les obstacles au commerce, de manière à ce que les exportateurs européens puissent bénéficier de conditions équitables et accéder à d'autres marchés. Parallèlement, les règles commerciales appliquées au sein du MU, soutiennent les entreprises étrangères en leur fournissant des informations pratiques sur les moyens d'accéder au MU de l'Union. Il faut mentionner que ce vaste marché européen est assujetti à bon nombre de réglementations et exigences.

De 1999 à 2010, le commerce extérieur de l'UE a doublé à la hauteur de plus de 30% du PIB de l'UE27. Pendant la période 2009-2019 le taux de croissance du commerce extérieur de l'UE27 est de 6.1%, en 2014-2019 – 3.5%, en 2018-2019 – 3.5%. La part de l'UE27 dans le commerce global s'élève à 15.6% en 2019, et elle occupe la place de 2^{ème} exportateur sur le marché mondial [11].

En 2020, le commerce de l'UE a été durement touché par la crise pandémique de COVID-19, avec une baisse significative observée tant pour les exportations (-9,3%), que pour les importations (-11,5%), tandis que en 2021-2022 les exportations et les importations se sont redressés. En 2023 par rapport à 2022, les exportations sont restées stables mais les importations ont diminué de 16%, principalement en raison de la baisse des prix de l'énergie [12].

L'importance du MU pour les CVE est sensible par le fait que le commerce intra-UE de biens (exportations et importations combinées) était plus élevé que le commerce extra-UE (exportations et importations combinées) pour tous les États membres de l'UE. En 2023, une grande majorité des pays de l'UE ont davantage échangé sur le MU, qu'avec des pays tiers.

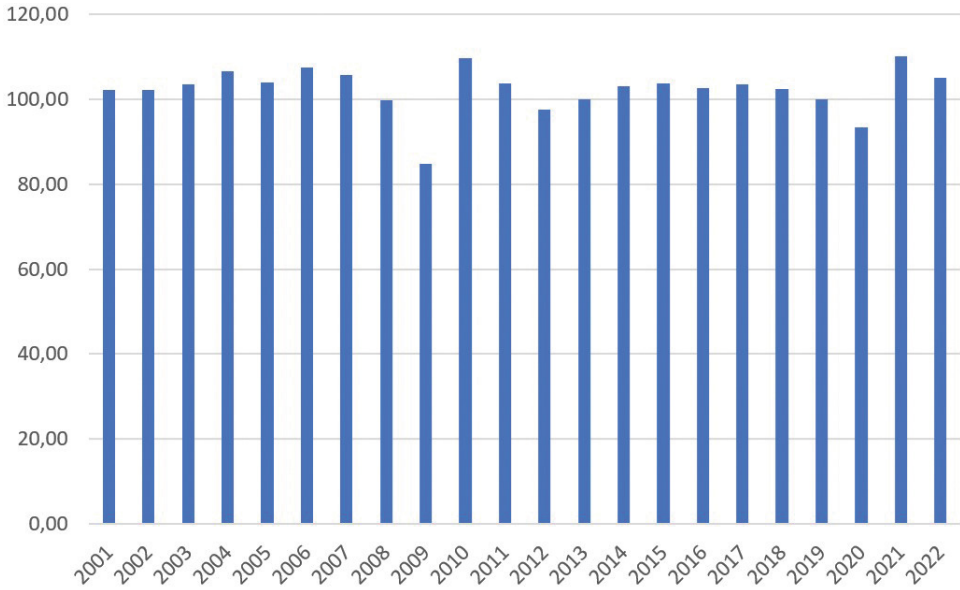


Figure 2. Commerce intra-Union européenne (2001-2022)
Note : Indice de volume, Année précédente = 100, Valeur.
Source : Basé sur Eurostat.

La proportion du commerce total de biens représentée par les flux intra-UE et extra-UE variait considérablement selon les États membres, reflétant dans une certaine mesure les liens historiques et géographiques. En 2023, les parts les plus élevées du commerce intra-UE (plus de 75% du commerce total) ont été enregistrées en Tchéquie (77,3%), en Slovaquie (78,4%), en Estonie (79,9%) et au Luxembourg (85,8%), ce pourcentage tombant à 48,0% pour Chypre et 40,6 % pour l'Irlande. (Eurostat).

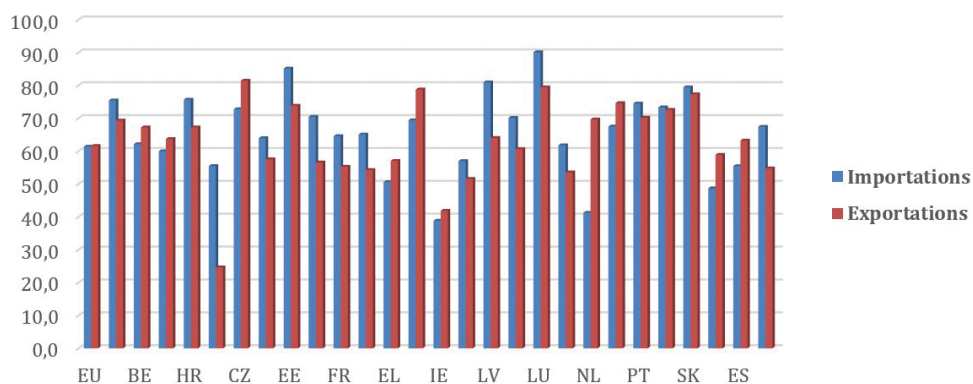


Figure 3. Part du commerce aux marchandises au sein du marché unique de l'UE par pays (Intra EU), en pourcentage par pays membres (2023)

Note : AT-Autriche, BE-Belgique, BG-Bulgarie, HR Croatie, CY Chypres, CZ-Tchèque, DK-Danemark, EE-Estonie, FI-Finlande, FR-France, Allemagne-DE, EL-Grèce, HU-Hongrie, IE-Irlande, IT-Italie, LV-Lettonie, LT-Lituanie, LU-Luxembourg, MT-Malte, NL-Pays Bas, PL-Pologne, RO-Roumanie, SK-Slovaquie, SI-Slovénie, ES-Espagne, SE-Suède.

Source : Basé sur <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser>.

L'UE pèse environ 14% du commerce mondial de marchandises. Vers 2023, la principale destination des exportations de marchandises de l'UE sont les États-Unis, tandis que la Chine occupe la position de premier fournisseur de l'UE. L'UE27 reste deuxième importatrice (derrière les États-Unis) et exportatrice (derrière la Chine). L'évolution du commerce extérieur de l'UE avec les pays tiers suit celle des échanges au sein du MU. En 2023, la balance commerciale des biens de l'UE affiche l'excédent de 38 milliards d'euros, en comparaison du déficit de 436 milliards d'euros, accumulé en raison des prix élevés des importations d'énergie. La valeur du commerce international des biens dépasse largement celle des services (environ trois fois), ce qui est dû à certains services, dont le commerce transfrontalier de services s'effectue avec plus d'obstacles [12].

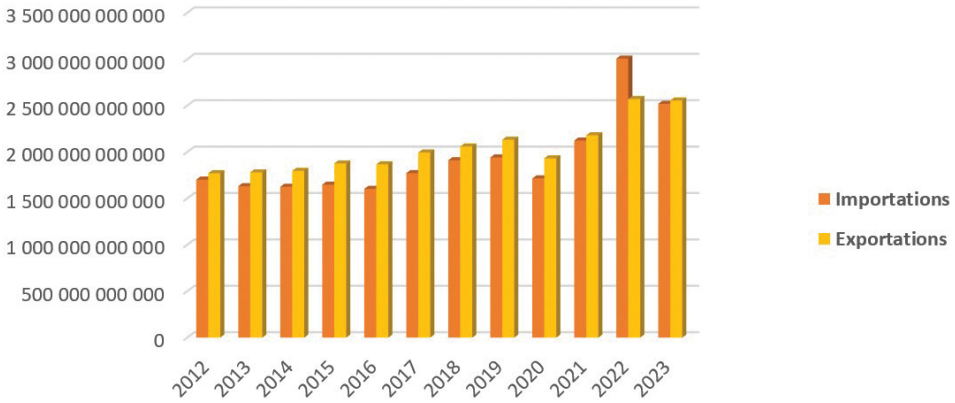


Figure 4. Le commerce de l'UE importations et exportations avec le monde, en milliards d'euros (Extra-EU27)
Source : Basé sur Eurostat.

Les biens à haute valeur ajoutée constituent la moitié des exportations de l'UE27, tels que machines et matériaux de transport, produits chimiques et autres biens utilisés pour fabriquer des appareils complexes. Une partie de la liste des exportations des États membres de l'UE est constituée de biens à valeur ajoutée moyenne.

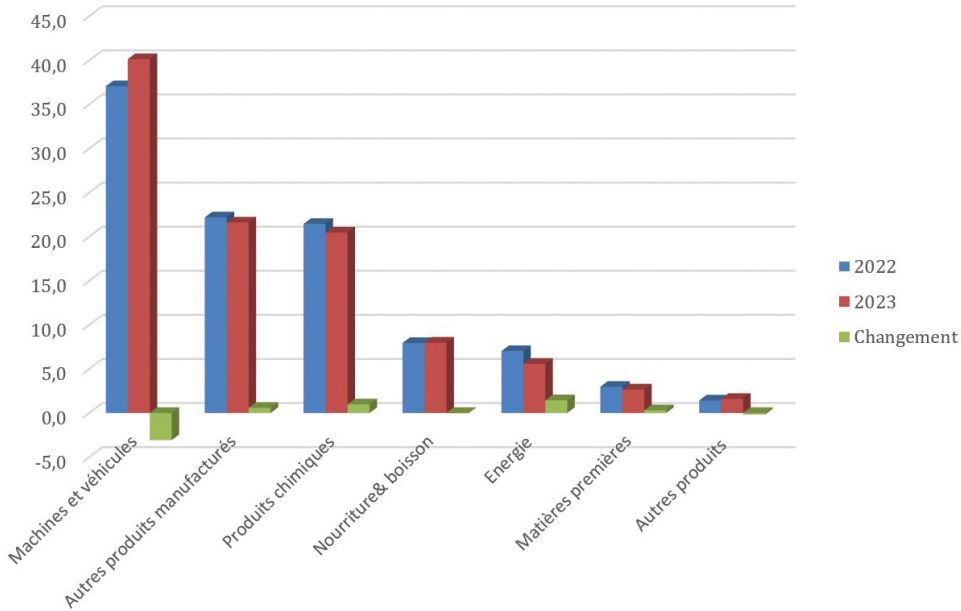


Figure 5. Principales exportations par produits de l'UE 27, (2022, 2023) et les changements, % de la part des exportations vers l'extérieur de l'UE (extra-UE)
Source : Basé sur Eurostat.

Les entreprises européennes sont le noyau du MU et définissent leurs localisations dans différents pays membres en fonction des opportunités pour élargir certaines infiltrations commerciales à la base des investissements directs étrangers (IDE). Le flux d'investissements de compagnies en provenance des pays tiers vers l'Europe est le moteur pour des investissements traditionnels et pour des localisations d'entreprises internationales sur le MU. L'attraction de IDE est une base pour l'élargissement des activités des chaînes d'approvisionnement, une plus forte efficacité et stimulation pour attirer des technologies innovantes dans les entreprises de pointe. « Cela a créé des pôles de forte activité, malgré la tendance générale à la baisse. »

Les IDE mondiaux s'élevaient à 1 200 milliards d'euros, soit 34% au-dessus des niveaux de 2020, mais avec une baisse annualisée de -14,3% par rapport à 2021, due à une certaine période de reprise économique. Les IDE et les échanges de biens et de services au sein de l'UE et avec des pays tiers sont les principaux indicateurs de la compétitivité de la production industrielle de l'UE.

Les États membres de l'UE-27 ont contribué à cette baisse globale en 2022 avec -140 milliards d'euros d'IDE entrants, contre +142 milliards d'euros en 2021. La baisse des IDE de l'UE27 est due principalement à une diminution des IDE entrants au Luxembourg. En 2022, les IDE dans l'UE-27 diminuent de -199 % par rapport à 2021. La baisse des IDE entrants est une tendance de l'économie mondiale, si l'on considère qu'aux États-Unis, les IDE entrants ont diminué de -12 %, en Chine de -199 % (Eurostat).

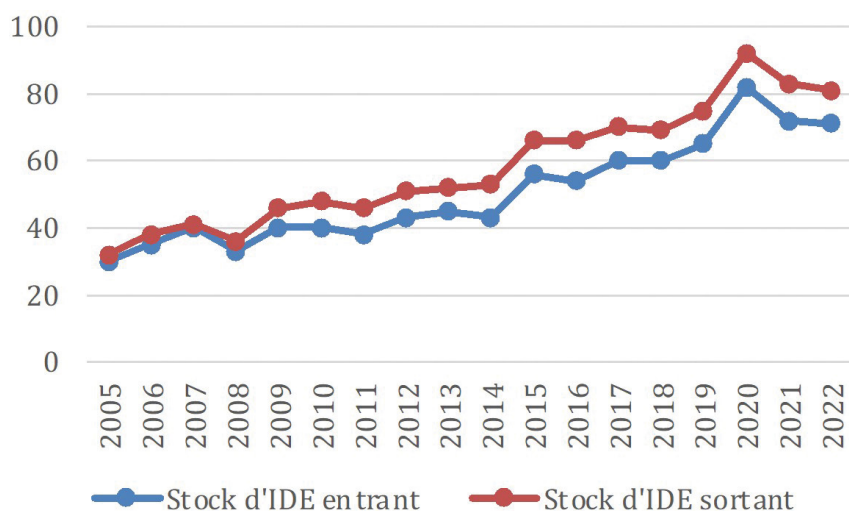


Figure 6. Stock d'IDE entrant et sortant en pourcentage du PIB (%) dans l'UE (2005-2022)

Source : Basé sur Statista

(<https://www.statista.com/statistics/1453702/fdi-stock-inward-outward-share-gdp-eu/>).

La reprise après le COVID-19 des IDE est à la baisse en Europe. En 2023 les projets d'IDE sont à la hauteur de 5694, une baisse de 4% par rapport à 2022, de 11% en 2019, juste avant la pandémie, et de 14% par rapport au record établi en 2017 [13]. Ceci répercute sur l'emploi, leur nombre a baissé de 7%. Cette tendance met en évidence la politique des groupes industriels européens orientée vers des réformes et des investissements de qualité, et dont le but le plus important est l'amélioration de la compétitivité internationale de la production européenne. La tendance à la hausse des investissements verts n'est pas constante et fluctue selon l'influence d'un certain nombre de facteurs économiques internes et externes.

L'ouverture aux investissements directs étrangers (IDE) demeure l'un des principes fondamentaux du MU. Les entreprises réalisant un investissement dans un autre pays jouent un rôle actif dans la gestion de l'entreprise acquise, contrairement à l'investissement étranger de portefeuille (IEP), où l'investisseur a un intérêt financier passif dans l'entreprise cible.

En février 2017, la France, l'Allemagne et l'Italie ont exprimé leurs inquiétudes concernant les investissements en provenance de pays tiers, en particulier lorsque des entreprises publiques, investissant dans le cadre d'une politique industrielle stratégique; acquièrent des actifs et des technologies critiques auprès d'entreprises de l'UE sans réciprocité, c'est-à-dire sans que ces dernières soient autorisées à investir dans le pays d'origine des IDE [14]. Il a été reconnu, que le droit de l'UE permet l'interdiction d'investissements étrangers, qui représenteraient une menace pour la sécurité et l'ordre public.

En mai 2017, la Commission européenne a proposé un cadre pour filtrer les IDE dans l'UE, tout en offrant aux pays membres la possibilité d'estimer leur situation nationale spécifique. Le règlement (UE) 2019/4526 (ci-après le « Règlement ») est entré en vigueur le 11 octobre 2020. Le filtrage des IDE vise à éliminer les investisseurs étrangers indésirables et à évaluer, si possible, la limitation des IDE « susceptibles de constituer une menace pour la sécurité ou l'ordre public dans l'UE ou dans les pays qui la composent.

Les risques associés à l'IDE sont devenus plus sérieux, en ce qui concerne l'autonomie stratégique de l'UE, qui comprend la sécurité des actifs stratégiques (les centrales nucléaires ou les ports), les secteurs sensibles (y compris ceux liés à la défense, tels que les semi-conducteurs ou les puces électroniques à double usage). L'autonomie stratégique limite le transfert de technologies sensibles vers des pays tiers, dont les intentions stratégiques ne sont pas alignées aux politiques de l'UE.

Les IDE entrants sont soumis à une inspection stricte afin d'isoler les influences de crise et le maintien de la stabilité économique dans la zone euro et dans l'UE. Les réglementations introduisent de l'ordre et de la sécurité dans les relations d'investissement des entreprises européennes, ce qui affecte positivement la souveraineté de l'État dans le contexte de l'autonomie stratégique. Cependant,

le règlement limite l'attraction d'IDE par des pays tiers en les soumettant à un contrôle strict et en éliminant les concurrents potentiels du MU.

2.1. Lignes directrices opérationnelles de fabrication et de commerce des chaînes de valeur européennes

Les multinationales européennes ont profité de la mondialisation en élargissant les implantations dans des pays tiers, selon les avantages comparatifs que leur accordent les pays d'accueil. Les groupes européens détiennent de larges parts du commerce au sein du MU. La part des autres États membres de l'UE dans les importations et les exportations de marchandises sur le marché est presque égale à celle des groupes allemands. Plus des deux tiers du commerce international sont facilités par les chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui est particulièrement vrai pour l'UE. Malgré le ralentissement mondial de l'intégration économique, la zone euro est étroitement liée aux chaînes industrielles mondiales, plus encore que les États-Unis et la Chine. Dans ce contexte, l'UE a tout intérêt à soutenir ses relations commerciales avec les pays et organisations tiers de manière durable afin de pouvoir compenser les perturbations des routes commerciales. Les mécanismes et les instruments de politique commerciale compensatoires et défensifs doivent toujours être évalués par rapport à leur compatibilité avec l'OMC et le droit dérivé pertinent de l'UE.

Les chaînes de valeur investissent dans la R&D en mettant davantage l'accent sur l'innovation, l'approvisionnement. Elles deviennent de plus en plus intensives en connaissances, ce qui indique une transition de processus de production à forte intensité de main-d'œuvre vers des processus de production à forte intensité de capital. Ce changement profite aux pays dotés d'écosystèmes d'innovation solides et d'une main-d'œuvre qualifiée.

Les CHV européennes sont incluses dans la consolidation du capital de production, par le biais de fusions et/ou de prises de participation, d'IDE et de ventes de licences. Des bénéfices supplémentaires sont générés par le biais des coûts de production relativement faibles provenant de la sous-traitance de la production et de services vers des pays tiers. Cette période de production et d'échanges dans le monde se caractérise par des facteurs de production mobiles et globalisés et les CHV européennes réalisent des bénéfices supplémentaires sur le marché international de biens et de services.

Les CHV européennes sont axées sur les technologies innovantes (les industries de ICT). Les principaux moteurs sont les investissements dans le segment manufacturier de haute technologie. Dans le domaine des ICT les CHV européennes développent des grappes technologiques créatives situées horizontalement dans les industries de différents pays, y compris dans les services.

La caractéristique des CHV européennes est leur orientation régionale. Des investissements importants ont été réalisés dans les secteurs industriels des pays d'Europe centrale et orientale. (ECO) membres de l'UE. Ces pays disposent d'une

base industrielle développée, d'une main-d'œuvre qualifiée et de salaires relativement inférieurs à ceux de l'Europe occidentale.

L'industrie automobile européenne est concentrée dans certaines régions des pays membres de l'UE de ECO et elle est concentrée dans des clusters spécialisés, à forte intensité capitalistique. Les CHV dans le segment de production automobile au niveau national et régional sont intégrées dans des structures organisationnelles mondiales et les relations commerciales des plus grandes multinationales. La construction automobile en Europe n'est pas de nature mondiale par rapport à l'industrie électronique et informatique.

La hausse des prix de gros de l'électricité et du gaz naturel depuis le début de l'année 2021 (près de 15 fois) a eu un fort impact sur la stabilité économique et financière des entreprises européennes. Le coût de l'électricité aux entreprises a augmenté dans les industries. Un impact indirect de perturbation du rythme le long de la ligne de la CHV est l'augmentation des coûts financiers liés à l'entretien des biens et des services.

Les multinationales européennes se sont confrontées à des critères de plus en plus stricts pour l'octroi de crédits et accès aux autres formes de financement. Les entreprises en difficulté financière devinrent vulnérables au risque d'augmenter leur endettement vis-à-vis des banques. Les industries perturbées plus durement que d'autres, sont la production de pétrole, du gaz naturel, des transports terrestres, maritimes et fluviaux. Le commerce et la réparation automobile subissaient des pertes importantes. Les prix élevés des énergétiques ont également eu un impact négatif sur la compétitivité de la production européenne, combiné à une perturbation de la synchronisation de l'offre de biens et de services le long de la CHV européenne.

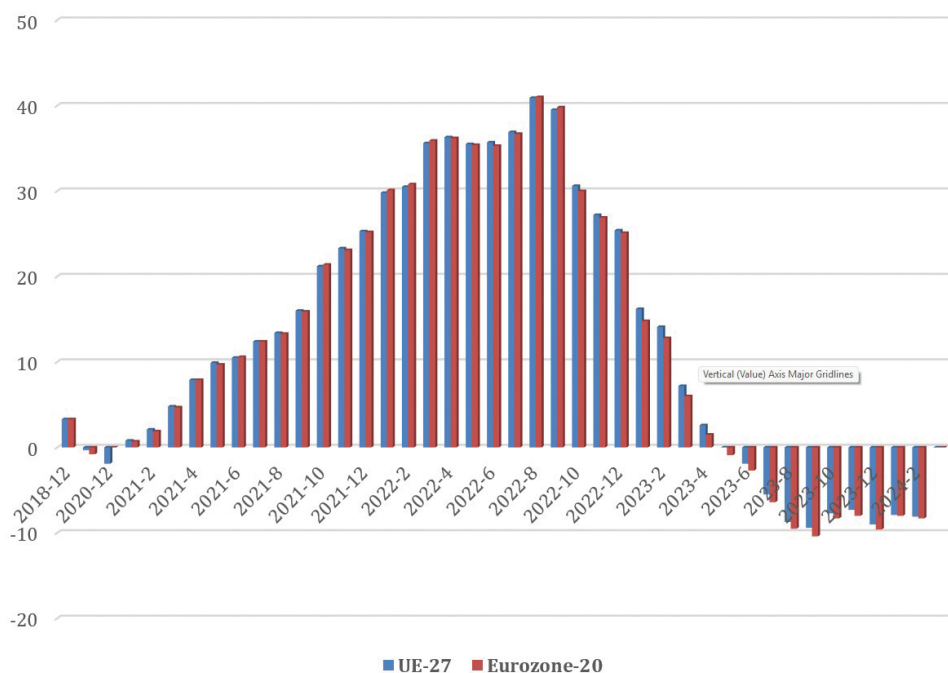


Figure 7. Prix à la production industrielle, marché intérieur – données mensuelles (décembre 2018, décembre 2019, décembre 2020) et données mensuelles jusqu'en février 2024 pour les pays de l'UE 27 et Zone euro à 20

Note : Les données concernent l'industrie (à l'exclusion des activités de construction, d'assainissement, de gestion des déchets et d'assainissement).

Source : Basé sur Eurostat.

La reprise des secteurs économiques dans la période après la crise a nécessité l'importation de matières premières et de biens intermédiaires, qui ont rencontré des difficultés en raison des retards dans l'organisation et le fonctionnement CHV globales et européennes, et ces discordances entre production, offres et livraisons ont aussi attisé la croissance des prix des matières premières et des biens.

En lien avec l'autonomie stratégique ouverte de l'UE, les fondements et la structure de l'approvisionnement européen en matières premières, en énergie et en biens de première nécessité évoluent après la crise. Des questions se posent quant à savoir quelles matières premières sont importantes pour l'industrie européenne, en particulier dans la transformation économique vers une économie verte, sur quelle base les contacts commerciaux sont établis sur une base multilatérale ou bilatérale et quand des décisions commerciales autonomes devraient

être appliquées pour lutter contre les pratiques déloyales et illégales d'autres pays. Dans ce contexte, les CHV évoluent en raison de la modification de la nouvelle politique industrielle de l'UE visant à la réindustrialisation et à l'amélioration de la compétitivité internationale de l'économie européenne.

Des politiques successives ont été mises en œuvre par les gouvernements européens – des politiques visant à atténuer l'impact de l'augmentation des coûts sur les consommateurs et les entreprises, à stabiliser et réduire les prix de gros et à garantir la sécurité énergétique. Des stimulations de l'activité des entreprises et une aide pour surmonter les problèmes sont incluses comme des garanties pour activer le dynamisme économique par l'octroi de soutiens financiers, des mesures supplémentaires d'économie et d'efficacité énergétique pour les entreprises pour réduire la demande d'énergie. Les incitations au niveau européen sont mises en vigueur pour activer les investissements privés et publics et les conditions des cadres fiscaux nécessaires pour développer les énergies renouvelables. Des politiques souvent contradictoires sont introduites pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles, ce qui a contrecarré la production de charbon dans certains pays membres de l'UE de l'Europe Centrale, grands producteurs de combustibles fossiles.

En 2020 (septembre) et en 2021 (mai), la Commission Européenne (CE) a adopté la Nouvelle stratégie industrielle de l'UE, qui vise à renforcer le MU, à surmonter la dépendance des entreprises européennes vis-à-vis des importations de matières premières stratégiques et de biens industriels en provenance de pays tiers, à soutenir les PME et les start-up et vers l'accélération de la transition écologique et numérique. Des mesures concrètes ont été prises pour fournir des matières premières critiques et des technologies stratégiques à long terme (respectivement jusqu'en 2030 et 2050). La série d'initiatives contribue à l'expansion et à la clarification de la politique industrielle de l'UE. L'objectif est de promouvoir l'innovation européenne grâce à l'utilisation des technologies cloud, des processeurs, du cyberspace, des technologies quantiques et de l'intelligence artificielle (IA) [15]. L'accomplissement des objectifs de la Nouvelle industrie européenne nécessitera des financements importants et une réorganisation de l'industrie en Europe.

Les entreprises européennes ont accéléré leurs investissements dans l'efficacité énergétique : Au cours de la période 2022-2023, 51% des entreprises de l'UE ont investi dans ce domaine, en réponse au choc des prix de l'énergie. Les entreprises ont confirmé le rôle crucial joué par les réserves financières internes et le soutien public pour soutenir les investissements. Au même temps, 64 % des entreprises ont subi des pertes dues au changement climatique (+7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente). Seulement 50 % environ des entreprises ont pris des mesures pour renforcer leur résilience au changement climatique et 13% ont des contrats d'assurance couvrant les risques physiques. Environ 70% des entreprises de l'UE utilisent désormais des technologies numériques de pointe,

ce qui reflète une tendance à la reprise après la pandémie. Une avancée notable réalisée par les entreprises européennes en matière de transformation numérique, qui a permis de réduire l'écart avec les États-Unis [12].

3. L'expérience de la Bulgarie et la Roumanie, des efforts de convergence économique avec l'UE

Les pays d'Europe centrale et orientale sont fortement intégrés dans le MU par le commerce de biens et services et des flux de capitaux. La synchronisation des activités économiques entre ces économies et l'UE-20 a conduit à des cycles économiques plus corrélés en Europe, avec un effet positif sur la capacité de production notamment avant la crise pandémique. L'adhésion à l'UE de la Bulgarie et de la Roumanie a ouvert la voie aux CHV européennes et à l'activation de leurs opérations de commerce et d'investissement dans ces pays. L'implication du secteur industriel bulgare et roumain dans le processus de production des CHV a contribué à la spécialisation de l'économie des pays et à la diversification de la production.

Les industries bulgares et roumaines sont devenues une partie du MU, avec toutes les conséquences consécutives pour leur base industrielle, leur position et leur organisation. La spécialisation industrielle de la Bulgarie et de la Roumanie présentait de bons avantages comparatifs dans les secteurs de l'industrie lourde, même si l'évolution de l'environnement économique, le manque de financements et d'investissements et la concurrence des entreprises européennes ont réduit la niche de marché des deux pays au sein du MU et le marché mondial. L'une des principales raisons est le fait que MU est très sélectif et que les entreprises bulgares et roumaines sont moins compétitives, en raison du coût unitaire de main-d'œuvre plus élevé et d'une intensité énergétique plus élevée, par rapport aux grandes entreprises de production européennes. Le capital national est insuffisant pour investir dans le capital fixe et les deux pays sont fortement dépendants des flux d'IDE et du financement des fonds européens.

La Bulgarie a des avantages comparatifs dans certaines industries traditionnelles et prospectives, comme les industries d'équipement électrique et chimique, d'ordinateurs, l'industrie alimentaire, l'industrie métallurgique de base, l'industrie de l'habillement, des industries minières et autres, qui nécessitaient des investissements importants.

Certaines sous-industries de la Bulgarie ont connu une évolution positive à l'exception des industries du tabac et de l'automobile. La métallurgie est le principal sous-secteur industriel dont la part dans les exportations de produits industriels occupe le pourcentage le plus élevé. L'industrie bulgare est basée sur des produits à faible et moyenne valeur ajoutée. La Bulgarie perd une partie de

ses compétences et savoir-faire dans le secteur agricole ayant été confrontée à la concurrence des produits alimentaires par les pays voisins et autres pays de l'UE.

La crise pandémique liée au COVID-19, la crise énergétique et de matières premières a eu un impact négatif sur les entreprises bulgares. Selon l'enquête de Chambre de commerce de la Bulgarie, les évaluations des entreprises bulgares sur les perspectives de mener des affaires ont été plutôt moroses en ce qui concerne l'état du climat des affaires et de leur propre entreprise. Seuls, 14% des responsables interrogés ont constaté une amélioration du climat des affaires et 22% ont fait état d'une certaine amélioration de la situation de leur entreprise [16]. Par rapport à des périodes antérieures, l'optimisme est à peine perceptible dans les évaluations, et les effets de la crise sont très visibles.

Il est vrai que les entreprises bulgares ne sont pas sûres de leur résilience aux chocs extérieurs (croissance, emploi, inflation, comptes courants, IDE). Après avoir enregistré une croissance de 3,9% en 2022, qui tomba à 1,8% en 2023, en raison du ralentissement de la formation brute de capital fixe et des exportations de biens et de services. L'inflation annuelle moyenne s'est élevée à +13 % en 2022 en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie et a ralenti à 8,6% en 2023. Le taux de chômage était de 4,3% en 2023, soit pratiquement le même niveau qu'en 2022. La balance commerciale des biens s'est améliorée de -5,9% du PIB en 2022 à -3,8% en 2023 en raison d'une baisse plus importante des importations que des exportations. La balance commerciale déficitaire est compensée par la balance positive des services : 6,1% du PIB en 2022 et 7% du PIB en 2023. En 2023, la balance courante s'est établie à 0,3% du PIB, contre -1,4% en 2022, alors qu'elle était excédentaire de 2013 à 2020 (BNB, 2024 ; NBR, 2024).

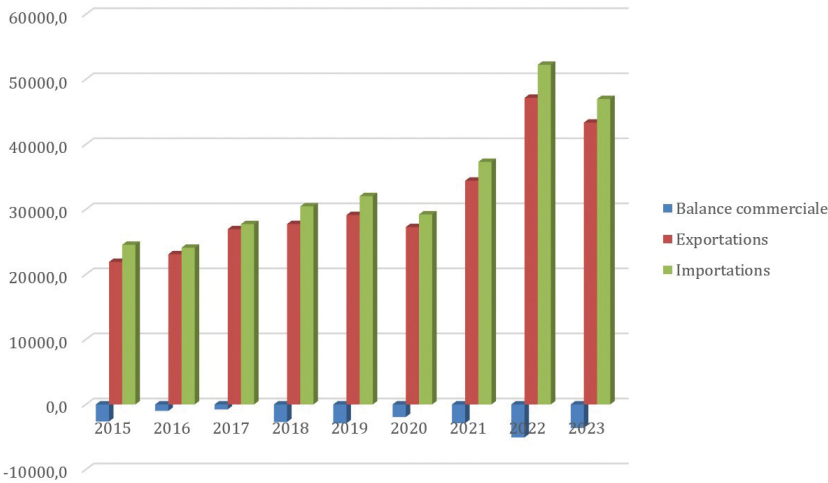


Figure 8. Exportations FOB, importations CAF et solde FOB/CAF du commerce international de marchandises de la Bulgarie (2014-2021), en millions d'euros
Source : Bulgarian national bank, Indicateur du secteur extérieur.

Les flux d'IDE restent faibles à 3,6% du PIB en 2023. Le ministère des Finances prévoit un niveau de flux d'IDE d'environ 3,8 à 3,9 % du PIB en 2024 et 2025.

Les volumes de production et de vente ont baissé, ainsi que la demande au niveau régional et mondial. Les entreprises bulgares nécessitent de main-d'œuvre qualifiée, des réglementations bureaucratiques, changeant fréquemment, des investissements dans des technologies innovantes. Les autres problèmes sont la corruption, l'inefficacité du système judiciaire, la mauvaise qualité du service administratif et le nombre insuffisant de services administratifs électroniques. Un fléau est aussi l'économie grise et l'état des infrastructures. Les moins touchés sont les salaires, qui augmentent en 2023 dans 71 % des entreprises, mais ceci ne résolve pas le nombre grandissant de travailleurs pauvres.

L'économie roumaine est restée résiliente en 2023, malgré que cette tendance reste incertaine. La croissance a été soutenue par la hausse rapide des salaires réels et de la consommation, ainsi que par la baisse des prix de l'énergie et des intrants. La mise en œuvre de mesures de soutien aux entreprises roumaines est largement freinée par des mesures réduisant le déficit public et par le maintien de pressions sur les prix, ce qui éloigne la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire. La croissance économique est positive, ce qui offre des opportunités aux entreprises étrangères sur le marché roumain. Le chiffre d'affaires de l'industrie roumaine a augmenté de 5,5% en termes nominaux en 2023, par rapport à la même période de 2022. L'industrie manufacturière roumaine est le principal moteur de cette croissance, avec une hausse de 6,3% (INSSE, 2024).



Figure 9. Exportations FOB, importations CAF et solde FOB/CAF du commerce international de la Roumanie en opérations de biens (201(-2023), en millions d'euros

Source : INSEE (2024).

Le commerce extérieur de la Roumanie représente 93% du PIB du pays (BM, 2024). La balance commerciale de la Roumanie est supérieure à celle de la Bulgarie et cela est dû à la base industrielle plus large de la Roumanie, qui nécessite une augmentation des importations.

La Roumanie attirait des investissements dans les industries automobiles, ce qui élargissait leur potentiel de commerce d'automobiles sur le MU, et la Bulgarie est impliquée dans la production de pièces de rechange pour l'industrie automobile pour des producteurs européens. La spécialisation industrielle de la Bulgarie et de la Roumanie présentait de bons avantages comparatifs dans les secteurs de l'industrie lourde, bien que l'évolution de l'environnement économique, le manque de financement et d'investissements et la concurrence par les firmes européennes aient réduit la niche de marché des deux pays au sein du MU et le marché mondial.

Après la crise de la dette européenne (2010), les exportations de biens de la Bulgarie et de la Roumanie ont augmenté, y compris les échanges de biens intermédiaires. La raison de cette hausse est la demande accrue de production industrielle par les groupes, originaires d'Europe occidentale.

Le capital national est insuffisant pour les investissements en capital fixe et les 2 pays sont hautement dépendants des entrées d'IDE, et de financements par les Fonds européens.

L'intégration des pays de l'UE dans les chaînes mondiales de production et de commerce est évaluée par l'Indice mondial des chaînes de valeur (Global value chain index (GVCI) de l'OCDE.

Cet indice évalue à la fois la part de la valeur ajoutée étrangère importée dans les exportations d'un pays (chaîne de liaisons en amont) et la valeur ajoutée nationale du pays dans les exportations des autres pays, en tant que part des exportations totales du pays (liaisons en aval). L'indicateur est divisé en deux parties : (1) une partie interne, où l'industrie nationale fournit des biens intermédiaires, et (2) une partie externe, où les biens intermédiaires sont produits à l'étranger. Plus la valeur de l'indice mondial des chaînes de valeur est élevée, plus le processus de production fragmenté est long.

Les relations de production et commerciales de la Bulgarie et de la Roumanie suivent le modèle de la valeur ajoutée locale et étrangère dans les exportations et les importations de chaque pays. La Bulgarie importe plus de biens intermédiaires pour produire un produit, alors que cet indicateur est plus faible pour la Roumanie. Les deux économies investissent davantage dans la valeur ajoutée importée dans la production d'un produit donné par rapport à la zone euro et aux pays de l'UE. La valeur ajoutée locale de la Roumanie, dans le cadre des exportations brutes, est plus élevée. Certains des biens exportés du pays sont à leur tour utilisés comme biens intermédiaires dans des pays tiers – le reste du monde –, à travers le processus de production fragmenté des chaînes de valeur.

La Bulgarie est importatrice de biens étrangers pour la consommation intermédiaire (en aval de la chaîne). Le pays est classé dans l'intégration en amont selon l'indice mondial des CHV avec la Lituanie, l'Estonie, la République slovaque, la Hongrie, l'Irlande, le Danemark, le Luxembourg et Malte). Ces économies sont des « réceptrices » nettes de valeur ajoutée du reste des pays de l'UE. En tant que petite économie ouverte, le pourcentage de valeur ajoutée étrangère importée dans les exportations de la Bulgarie est plus élevé. La valeur ajoutée des biens intermédiaires incluse dans la production de biens ou de services est une composante importante des exportations brutes de la Bulgarie. La Bulgarie est classée comme ayant des liaisons de production en amont, bien que cette classification ne soit pas décisive, car chaque processus de production a ses propres caractéristiques. Dans certains cas particuliers, la Bulgarie pourrait être classée dans le groupe des liaisons en aval. L'indice élevé de la Bulgarie exprime l'importance croissante des industries orientées vers l'exportation.

En tant que pays à spécialisation diversifiée, la Roumanie est classée dans les liaisons en aval par l'indice mondial des CHV (avec l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, la France, la Finlande, les Pays-Bas et la Pologne). Les pays de ce groupe sont des émetteurs nets de valeur ajoutée, ainsi que des pays innovants en Europe. La Roumanie est classée comme un pays qui investit plus de valeur intrinsèque dans les exportations brutes (liens en aval). La production roumaine de biens et de services consomme moins de biens intermédiaires importés, tandis que la valeur ajoutée nationale est plus élevée. La Roumanie, qui est spécialisée dans l'automobile, dans les industries chimiques et dans la transformation des matières premières, la valeur ajoutée nationale est plus élevée dans les exportations.

La capacité de convergence économique dépend de l'influence d'un ensemble de facteurs politiques, économiques, démographiques, scientifiques et techniques. La convergence des économies se reflète dans la capacité du pays à mettre en œuvre des technologies innovantes et des organisations modernes de gestion des entreprises. Selon l'indice du développement économique, entrepreneurial et scientifique, la Bulgarie en 2015-2022, se range à 45,2% du niveau moyen de l'UE (50%). Le rattrapage économique est insuffisant et avec une faible capacité d'intégration sur le MU.

La Roumanie est un innovateur émergent avec un indicateur de performance s'élevant à 32,6% de la moyenne de l'UE (50%). L'écart avec la moyenne de l'UE se creuse. En 2015-2022, le développement de la Bulgarie est de 1,6 %, celui de la Roumanie de 0,2%, par rapport à la moyenne de l'UE de 9,9% (CE, 2023a ; 2023b).

Tableau 1. Mise en œuvre et structure de l'économie de la Bulgarie et de la Roumanie et l'UE (2023)

	La Bulgarie	La Roumanie	L'UE 27
PIB par habitant (PPS)	18 600	24 400	32 600
Croissance annuelle moyenne du PIB (%)	6.4	5.9	4.4
Part de l'emploi Industrie manufacturière (NACE C) (%)	18,7	18.9	16,4
Dont hautes et moyennes technologies (%)	23.1	34.5	38.0
Part de l'emploi dans les services (NACE G-N) (%)	41.3	34.1	41.1
Dont services à forte intensité de connaissances (%)	28.8	26.5	35.8
Part du chiffre d'affaires des PME	45.9	26.5	34.1
Part du chiffre d'affaires des grandes entreprises (%)	31.4	43.5	49.6
Entreprises étrangères - Part de la valeur ajoutée (%)	17.4	15.9	11.8
Affaires et entrepreneuriat			
Naissance des entreprises (10+ employés) (%)	1.6	2.2	1.0
Activité entrepreneuriale générale	6.0	9.7	6.8
Entrées nettes d'IDE (% du PIB)	3.6	2.8	3.1
Entreprises ayant les dépenses de R&D les plus importantes de 10 millions d'habitants	0.0	0.0	20.3
Innovateurs émergents	46.7 changement de 4.4	33.1 changement de 1.4	54.0

Source : Basé sur European Innovation Scoreboard 2023, Country profile Bulgaria, Romania.

Les différences structurelles avec l'UE démontrent que la Bulgarie a un revenu par habitant plus faible mais l'économie est en croissance plus rapide en comparaison de l'UE. L'industrie manufacturière occupe une part importante de l'économie, les PME représentant une part plus importante du chiffre d'affaires. Les créations d'entreprises et les flux nets d'IDE contribuent positivement au climat d'innovation, tandis que les activités entrepreneuriales et l'absence des principaux investisseurs en R&D contribuent négativement à l'économie bulgare. La Bulgarie compte une part beaucoup plus élevée d'entreprises non innovatrices. La formation entrepreneuriale et les marchés publics sont au même niveau que l'UE en tant que moteurs de la recherche et de l'innovation. La Bulgarie affiche une performance négative en ce qui concerne les indicateurs liés au changement climatique, avec une part plus faible de ressources matérielles provenant de déchets recyclés, une réduction inférieure à la moyenne des émissions de gaz à ef-

fet de serre et un score bien inférieur à la moyenne en matière d'innovation environnementale (CE, 2023a).

La Roumanie a une croissance économique plus rapide et l'industrie manufacturière occupe une part importante de l'économie. Les PME, représentant une part plus importante du chiffre d'affaires. Les créations d'entreprises, l'activité entrepreneuriale et les entrées nettes d'IDE donnent un cadre positif au climat d'innovation, au détriment des R&D et de la complication commerciale des acheteurs. La Roumanie compte une proportion plus élevée d'entreprises non-innovatrices. La formation entrepreneuriale et les marchés publics sont inférieurs à la moyenne de l'UE en tant que moteurs de la recherche et de l'innovation. La Roumanie affiche une faible performance sur les indicateurs liés au changement climatique avec une part inférieure à la moyenne des ressources matérielles, provenant de déchets recyclés, une réduction inférieure à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre et un score inférieur à la moyenne en matière d'innovation environnementale (CE, 2023b) (Tableau 1). La convergence économique de la Bulgarie et de la Roumanie se développe lentement et de manière incohérente, nécessitant des investissements importants dans des secteurs industriels innovants.

Conclusion

L'économie internationale a changé au cours des dernières décennies avec la hausse des tendances protectionnistes dans le commerce international, dues au ralentissement du pouvoir de coopération des économies, de l'augmentation des prix des biens et services de base, des crises économiques et politiques. Ces changements ont eu un impact négatif sur le commerce international et les investissements, dus aussi au démantèlement de la synchronisation des approvisionnements par les CHV européennes.

Un point crucial pour l'UE est la restructuration de l'industrie et l'amélioration de la compétitivité de la production sur des bases innovantes. Les CHV européennes ont été objet à de nombreux changements organisationnels et de production et se sont orientées vers des localisations géographiques régionales à cause des coûts élevés de transport et de stockage. La situation économique au sein de l'UE exige des efforts économiques et politiques intenses pour renforcer le commerce intra UE et élargir les activités commerciales et d'investissement avec des pays tiers. Les projets d'IDE au sein de l'UE sont en baisse, ce qui répercute sur le nombre d'emplois créés, et aussi pour stimuler les innovations et les exportations. Une question principale est l'harmonisation de la réglementation pour aider les entreprises à faire face aux différences législatives. Ces défis sont à la base de la convergence économique de la Bulgarie et de la Roumanie. Les pays devraient surmonter les effets de la crise pandémique liée au COVID-19 et des

turbulences politiques, qui a considérablement modifié l'approvisionnement en ressources énergétiques et en matières premières de l'Europe.

Les entreprises européennes sont obligées de se conformer aux exigences environnementales et sociales et de mettre à niveau les moteurs technologiques et les compétences nécessaires pour améliorer la compétitivité de la production européenne. Le rapport de Mario Draghi « L'avenir de la compétitivité européenne » soutient que l'investissement public est à la base de l'amélioration de la compétitivité de la production européenne. Les défis croissants en termes géopolitiques et d'endettement élevé des pays de la zone euro ne peuvent pas résoudre les problèmes de la faible productivité du travail des États membres de l'UE, par rapport aux principaux concurrents commerciaux. Des investissements substantiels sont nécessaires pour financer les activités scientifiques, éducatives et de recherche qui pourraient accomplir les buts de la Nouvelle politique industrielle, de l'économie verte et digitalisée.

La Bulgarie et la Roumanie supportent les stratégies de l'UE, afin d'acquérir de nouvelles capacités pour le développement commercial et d'investissement, de la division cognitive du travail, afin d'améliorer leur inclusion au MU. La Bulgarie et la Roumanie ne sont pas isolées de la réorganisation de l'industrie européenne et de l'amélioration de la compétitivité de la production. Cependant les entreprises bulgares et roumaines subissent les incidences néfastes de la faible croissance économique de l'UE, de la nécessité de rattrapage économique, des crises consécutives, du manque d'investissements dans des industries innovantes. Ce qui est important est le fait que la suivie des régulations de l'UE devrait être effectuée avec la prise en considération de leur particularités et structures nationales.

Notes

[1] Le mot « globalisation » en tant que synonyme du mot « mondialisation ». De nombreux chercheurs (géographes, philosophes, économistes) spécialistes de la mondialisation estiment que la globalisation désignerait la transformation du monde en un ensemble systémique global avec des règles et des processus de plus en plus homogènes, tandis que la mondialisation renverrait à la multiplication des interactions et connexions entre les différents acteurs mondiaux. Dans ce cadre, le développement des échanges commerciaux, relèverait de la mondialisation, alors que l'émergence d'un capitalisme libéral global structurant serait une forme de globalisation.

[2] Créée en 1995 par les négociations du cycle d'Uruguay (1986-1994) avec 164 membres et qui représente 98% du commerce mondial. Le but est de favoriser la performance, la prévisibilité et la liberté des échanges commerciaux. Les négociations d'accords commerciaux règlent les différends entre les Membres et sont pris en considération les besoins des pays en développement.

[3] Rapport sur le développement dans le monde 2020 : Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur. Washington, DC: World Bank. DOI : 10.1596/978-1-4648-1457-0.

[4] La pensée libérale inspirée par les idées de Locke, Smith, Say et Ricardo, de nombreux penseurs ont, plus récemment, largement contribué à ce vaste ensemble de connaissances. Plusieurs écoles de pensée libérales classiques ont émergé, notamment l'école autrichienne d'économie, l'école d'économie de Chicago et la théorie du choix public. L'école du libéralisme est un ensemble de doctrines politiques visant à l'application des principes de la pensée libérale, à la sphère économique.

[5] Voir www.mckinsey.com.

[6] Voir <https://blogs.worldbank.org/en/developmenttalk/covid-19-leaves-the-gary-rising-poverty-and-widening-inequality>.

[7] Perspectives du commerce mondial et statistiques, Avril 2024, OMC ; Perspectives du commerce mondial et statistiques, Avril 2023, OMC ; Perspectives de l'économie mondiale, Reprise stable mais lente : résilience sur fond de disparités, Avril 2024, FMI.

[8] Comprendre les politiques de l'Union européenne : Commerce, 2016, Commission Européenne.

[9] Voir https://european-union.europa.eu/priorities-and-actions/actions-topic/trade_fr.

[10] Il s'agit notamment de « l'Accord économique et commercial global » The EU-Canada Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA2009) entre le Canada et l'UE, le « Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP 2013) entre les États-Unis et l'UE. Le TTIP est un accord qui protège les intérêts économiques de l'UE et des États-Unis, visant à stimuler la croissance économique et à créer de nouveaux emplois. Ces mesures élargissent le champ d'applications des multinationales européennes et américaines au détriment des concurrents.

[11] DG Trade Statistical Guide (August 2020), European Commission, Brussels, NGAA20001ENN.en%20(1).pdf.

[12] Voir <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics>.

[13] Voir https://www.ey.com/fr_fr/attractiveness/barometre-ey-de-l-attractivite-de-l-europe-2024.

[14] Les mécanismes de filtrage des investissements (c'est-à-dire les instruments juridiques et administratifs permettant d'évaluer et de contrôler les IDE avant d'accorder une approbation conditionnelle ou inconditionnelle, voire de les interdire) remontent aux années 1960 dans certains pays. L'introduction de telles règles permet aux gouvernements d'évaluer les propositions d'investissement et d'évaluer leur impact potentiel sur les intérêts essentiels de sécurité.

[15] Le plan de pacte vert industriel de la Commission Européenne pour l'ère du net zéro, (1 février 2023), Commission Européenne.

[16] À travers le point de vue des entreprises ; (2023) Enquête faite par la Chambre de commerce de Bulgarie.

RÉFÉRENCES

- Adarov, A. (2021). Central, East and Southeast European Countries in the Global Value Chain Network Policy Notes and Reports 51, WIIW.
- Amighini, A.A. et al. (2023). Chaînes de valeur mondiales : Synergies potentielles entre la politique commerciale extérieure et les initiatives économiques internes pour faire face aux dépendances stratégiques de l'UE, Synthèse, Parlement Européen.
- Banque mondiale (BM). (2024). <https://data.worldbank.org>.
- Banque nationale de la Bulgarie (BNB). (2024). https://www.bnb.bg/?toLang=_EN.
- Cabolis, C. (2023). IMD World Competitiveness Booklet.
- Camarero, M., Villavicencio, A.L. (2023). Globalization and unemployment in the EU new insights on the role of global value chains and workforce composition, Single market economic papers, European Commission, Single market Economic Papers.
- Christova-Balkanska, I. (2021) Changements dans la structure industrielle en raison des chaînes de valeur mondiales, Dans : La Bulgarie dans la spécialisation économique internationale, Complexe d'édition - UNSS, 89-118.
- Christova-Balkanska, I. (2021). COVID-19 Implications on Global Value Chains in Bulgaria and Romania. *Global Economic Observer*, 1(9), 36-45, 2343-9750.
- Christova-Balkanska, I. (2022). The specialisation or diversification of production in EU Central and East European countries and in Bulgaria and Romania, International Scientific Conference Proceedings "Challenges of Bulgaria and Romania during the New Economic Reality" – 2021. 4-16 Sofia: ERI-BAS.
- Commission Européenne (CE). (2016). *Comprendre les politiques de l'Union européenne : Commerce*. <https://tinyurl.com/ypmp746y>.
- CE. (2023a). *European Innovation Scoreboard. Country profile Bulgaria*. <https://tinyurl.com/43v2d64p>.
- CE. (2023b). *European Innovation Scoreboard. Country profile Romania*. <https://tinyurl.com/bdh8wjc7>.
- CE. (2023c). *Le plan de pacte vert industriel de la Commission Européenne pour l'ère du net zéro*. <https://tinyurl.com/yc6k8uuw>.
- Draghi, M. (éd.). (2024). *The Future of European competitiveness. A competitiveness strategy for Europe*. https://commission.europa.eu/topics/eu-competitiveness/draghi-report_en.
- Eurostat. (2020). DG Trade Statistical Guide, <https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>.
- Institut national de statistique de Bulgarie (NSI). (2024). <https://www.nsi.bg/en>.

- Harrison, A., Dalkiran, E., Elsey, E. (2004). *Business international et mondialisation*. Bruxelles : de Boeck.
- Helpman, E., Krugman, P.R. (1985). *Market structure and foreign trade*. Cambridge MA: MIT Press.
- Mandeng, J. (1991). International competitiveness and specialization CEPAL Review, 45, UN Library.
- National Bank of Romania (NBR). (2024). <https://www.bnro.ro/Home.aspx>.
- National Institute of Statistics, Romania (INSSE). (2024). <https://tinyurl.com/bdz9vyy5>.
- OCDE. (2024). Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, <https://read.oecd.org/10.1787/ea684538-fr>.
- OMC. (2024). *Perspectives du commerce mondial et statistiques*.
- Perspectives de l'économie mondiale, Reprise stable mais lente : résilience sur fond de disparités, (Avril 2024), FMI. Rapport sur le développement dans le monde 2020 : Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1457-0.
- Renaud, N. (2024). *L'Europe centrale, de base arrière de l'industrie européenne à tête de pont de la Chine*, <https://tinyurl.com/2jnj3f9v>.
- Tumpell-Gurgerell, G., Mooslechner, P. (2003). *Economic Convergence and Divergence in Europe: Growth and Regional Development in an Enlarged European Union*. Edward Elgar.

L'ÉLARGISSEMENT DES BRICS : CONTRAIRE À SON UNITÉ, PROFITABLE À LA CHINE

Henri-Louis VEDIE

Professeur émérite, HEC Paris

Senior Fellow, Policy Center New South, Maroc

vedie@hec.fr

henrivedie@gmail.com

ORCID : 0009-0005-4719-9090

RÉSUMÉ

L'objet de cette étude, à la fois géopolitique et économique, est consacré au dernier sommet des BRICS, 22-24 août 2023, réuni à Johannesburg. À l'ordre du jour l'élargissement à de nouveaux membres et une réflexion sur une éventuelle monnaie commune. Depuis 2011, et l'adhésion de l'Afrique du Sud, aucune demande n'avait abouti. Cette fois, cinq nouveaux pays (l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran) vont désormais rejoindre les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) transformant les BRICS en BRICS +5. À qui profite cet élargissement, qui a abandonné en cours de route la problématique monétaire annoncée ? Certainement pas à leur unité, affaiblie par cet élargissement mais incontestablement à la Chine qui a su l'imposer, malgré l'opposition initiale de l'Inde. En s'élargissant, la Chine vérifie l'adage bien connu, diviser pour régner.

Mots-clés: BRICS, élargissement, unité, leadership, dédollarisation, pays émergents

JEL classification: F1-13

ENLARGEMENT OF THE BRICS : CONTRARY TO ITS UNITY, BENEFICIAL TO CHINA

ABSTRACT

This study, both geopolitics and economics, concerns the last summit of BRICS (August 22-24, 2023, in Johannesburg). The agenda of this summit: expansion to new members and a reflection on the possibility of a single currency. Since 2011, and the last new member (South Africa), no one's candidacy had succeeded. Summit of last 22-24 August, which has on the way forgotten the single currency, concluded finally with five new members: Saudi Arabia; Egypt; The United Arab Emirates; Ethiopia; Iran. Now, we have the BRICS (Brazil, Russian, India, China, South Africa) and five new members: BRICS +5. The winner of the Johannesburg summit is not the unity of the institution, still reduced with this expansion, but indisputably China, which has have imposed it in spite of the opposition of India.

Keywords: BRICS, expansion, unity, leadership, de-dollarization, emerging economies

Introduction

L'élargissement des BRICS : contraire à son unité, profitable à la Chine

On doit à Jim O'Neill l'acronyme BRIC, et ce à l'occasion d'une publication en novembre 2001 [1] où il s'interrogeait sur les pays attractifs pour les investisseurs internationaux. Quatre pays, non membres du G7, lui semblent alors particulièrement répondre à son interrogation : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Quatre pays ayant une population importante et un potentiel de croissance, ce qui les distinguent de tous les autres. Depuis, quand on va parler des BRIC, on parle conjointement du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine.

Il faudra attendre 2006 pour qu'un premier sommet réunisse, en marge du G8, les ministres des affaires étrangères des quatre, à Saint-Petersbourg. Trois années plus tard, toujours en Russie, mais à Ekaterinbourg, un deuxième sommet

réunit cette fois les présidents des BRIC. Depuis, cette réunion sera annuelle. En 2011, lors de leur sommet, les BRIC vont accueillir l'Afrique du Sud, les BRIC deviennent les BRICS. Et il faudra attendre le sommet de 2023 pour que cet élargissement soit l'ordre du jour, ainsi que la problématique d'une monnaie commune. Cette étude, à la fois géopolitique et économique, est consacrée à ce sommet. Elle comporte trois parties. La première est consacrée à un élargissement, proposé à six nouveaux pays, qui finalement se réduit à cinq. La seconde traite de la dédollarisation de l'économie mondiale et de la problématique d'une monnaie commune. La troisième est celle du bilan, posant une question, celle de l'unité des BRICS +5.

1. Un élargissement est décidé au sommet de Johannesburg, en novembre 2023, les BRICS deviennent les BRICS +5

1.1 Un élargissement répondant à une volonté partagée de l'Afrique du Sud, de la Chine et de la Russie prévu initialement à six nouveaux membres

Lors des travaux préparatoires de ce sommet, deux camps s'opposent : le camp de l'élargissement et celui qui s'y oppose. Le camp de l'élargissement est celui qui réunit l'Afrique du Sud, la Chine et la Russie. La Chine et la Russie voient dans l'élargissement un moyen de donner plus de visibilité et de puissance aux BRICS, pour s'opposer aux occidentaux et à l'hégémonie américaine, et contester l'hégémonie du dollar. Le camp du rejet, celui de l'Inde et à un degré moindre du Brésil, voit dans l'élargissement un affaiblissement mais surtout un cadeau fait à la Chine. Et ce d'autant plus qu'un autre point, l'ordre du jour de ce sommet, fait débat : celui de la dédollarisation de l'économie mondiale. Ce qui suppose une autre monnaie, qui ne pourrait être que le yen. Ce que ne saurait accepter l'Inde.

Les BRICS vont se mettre d'accord sur six pays : l'Arabie Saoudite, l'Argentine, les EAU, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran. Comme toujours en pareil cas, on va s'intéresser aux absents, aux recalés. Ceux qui avaient fait acte de candidature sont au nombre de cinq : l'Algérie, le Mexique, le Nigéria, la Tunisie et la Turquie. Mais parmi eux, l'Algérie est un cas à part, compte tenu de ses parrains : Chine, Russie, Afrique du Sud (puissance invitante). Quarante-huit heures avant l'ouverture du sommet, on apprend que la candidature de l'Algérie a été rejetée. Les quatre autres l'apprendront lors de la clôture du sommet.

- **L'Algérie : une opposition de l'Inde et du Brésil**

Le rejet de l'Algérie, avant l'ouverture du sommet, est une double surprise, du fait de tels parrains (Chine, Russie, Afrique du Sud) comme nous l'avons rappelé ;

mais aussi du calendrier qui l'accompagne et des arguments de la commission chargée d'examiner sa candidature, justifiant ce rejet.

Concernant le calendrier, pourquoi ne pas avoir informé l'Algérie de ce rejet ? Ce qui lui aurait permis de retirer sa candidature et d'éviter l'humiliation d'un rejet, avant l'ouverture du sommet, entraînant l'annulation immédiate de la venue du Président Tebboune. Il semble aujourd'hui acquis que l'Inde, non favorable à l'élargissement lui préférant des accords bilatéraux, était particulièrement défavorable à la candidature de l'Algérie qui aurait renforcé le leadership chinois, compte tenu des relations historiques entre les deux pays.

Les explications de la commission des BRICS, chargée d'étudier la candidature de l'Algérie sont essentiellement d'ordre économique : faiblesse du PIB par habitant algérien, de l'ordre de 3 800 dollars, indexé sur le prix des hydrocarbures ; diversification industrielle réduite, entraînant une activité à l'export reposant quasi exclusivement sur le pétrole et le gaz. Seule référence à la politique, le constat fait par la commission d'un engagement inexistant à la transition énergétique et au développement durable.

Remarquons que certains de ces arguments étaient aussi opposables à la candidature acceptée des cinq autres, comme : l'absence de diversification industrielle de l'Arabie Saoudite, ou la faiblesse du PIB par habitant de l'Éthiopie et de l'Égypte, ou encore l'insuffisance d'un engagement à la transition énergétique et au développement durable, que l'on constate aussi en Égypte, en Éthiopie et en Iran.

- **Indonésie, Mexique, Nigéria, Turquie : un refus, conséquence d'un compromis Chine/Inde**

L'élargissement prévoyait officiellement initialement d'accueillir onze nouveaux membres (les six acceptés et les cinq rejetés). C'était inacceptable pour l'Inde, qui a toujours considéré que l'élargissement confortait le leadership chinois sur les BRICS. Autre divergence, opposant la Chine et l'Inde, celle concernant la dédollarisation de l'économie mondiale et la réflexion sur une monnaie commune. Ce dernier point sera abordé dans la troisième partie de l'étude.

Il a donc fallu trouver un compromis, retirant de l'ordre du jour la réflexion sur une monnaie commune et limitant l'élargissement à six nouveaux membres. L'Indonésie, le Mexique, le Nigéria et la Turquie en ont fait les frais. On remarquera que ce sont des pays très peuplés, de 90 millions d'habitants pour la Turquie et dépassant largement les 100 millions pour les trois autres. Quatre pays qui pourtant répondent aujourd'hui aux critères de Jim O'Neill : importance de la population et attractivité pour les investisseurs étrangers. Ce qui confirme qu'il faut rechercher ailleurs d'autres explications, plus politiques. Par exemple, la Turquie en tant que membre de l'OTAN était pour beaucoup d'experts une cause de rejet. De même, pas sûr que la non-admission du Nigéria, le pays d'Afrique de loin le plus

peuplé, et le rejet de l'Algérie aient beaucoup peiné l'Afrique du Sud, lui permettant d'être le seul représentant africain du Continent. Même raisonnement pour le Brésil qui soutenant la candidature de l'Argentine d'Alberto Fernández ne pouvait que se satisfaire de la non-adhésion du Mexique.

1.2 Un élargissement réduit à cinq, à la suite de la décision très politique du nouveau Président argentin, Javier Milei, de ne pas adhérer aux BRICS, malgré l'engagement de son prédécesseur.

Parmi les raisons évoquées par le nouveau Président argentin, il rappelle tout d'abord que le communisme et le libre-échange sont incompatibles, le premier ne respectant que rarement les règles du second. La volonté, ensuite réaffirmée des BRICS dédollariser l'économie mondiale ; tout ce qui est et était contraire aux déclarations successives du candidat Milei répétant régulièrement vouloir faire des Etats Unis le partenaire privilégié.

Ajoutons que cet engagement s'inscrivait, et s'inscrit toujours donc, dans la continuité des décisions prises par les différents présidents conservateurs de l'Argentine qui se sont succédé ces dernières décennies. Continuité toujours avec le refus de la dédollarisation, pour ces mêmes présidents qui, en cas de crise financière, ont fait du dollar la monnaie refuge, voire la monnaie officieuse du pays.

Enfin, pour Milei, les BRICS, à cinq ou à dix, ont un seul dénominateur commun, celui de l'anti-occidentalisme et de l'anti-américanisme, porté par la Chine, la Russie, l'Afrique du sud et le Brésil du Président Lula, qualifié de « communiste » convaincu.

Cette décision est donc tout sauf une surprise. Elle pourrait même se révéler, à terme, profitable à l'Argentine, lui permettant d'espérer des financements du FMI. Et ce sans pour autant remettre en cause les échanges commerciaux entre les BRICS +5 et l'Argentine. Si le puissant secteur agro-alimentaire argentin a besoin de la Chine pour sécuriser ses exportations, la Chine a aussi besoin de l'Argentine pour assurer sa sécurité alimentaire. Cependant, cette décision va modifier les relations avec le Brésil, que son prédécesseur avait développé, portant en commun des projets d'intégration régionale. Cette décision ne peut qu'affaiblir l'image des BRICS sans pour autant remettre en cause leurs relations commerciales. Comme quoi, refuser d'adhérer n'est pas nécessairement leur tourner le dos.

2. Dédollarisation de l'économie mondiale, monnaie commune / monnaie unique

2.1 Dollarisation de l'économie mondiale : une réalité contestée par ceux qui y ont, indirectement ou directement, contribué hier

- Une réalité contestée par ceux qui y ont, et qui continuent à y contribuer.

En 2024, près de 60 % des échanges commerciaux s'effectuent en dollars. Avant la création de l'euro, ce taux dépassait 80%. La dollarisation de l'économie mondiale est bien une réalité, mais pas une fatalité, comme l'est également un mouvement de dédollarisation qui n'a pas attendu le Président Lula, chantre de la dédollarisation des BRICS, pour se mettre en marche. Mais, dans un passé récent, ce sont les pays émergents qui ont le plus contribué à la dollarisation de l'économie. De nombreux exemples en témoignent. On se contentera ici d'en rappeler quatre particulièrement significatifs. Tout d'abord, en pleine guerre froide, l'Union soviétique et plusieurs pays émergents exigeaient d'être payés en dollars pour leurs exportations ; ensuite concernant le baril de Brent, son prix officiel, imposé par l'Arabie saoudite, membre aujourd'hui des BRICS +5 est fixé en ...dollars ; toujours, lors de sa création l'euro n'a guère trouvé d'écho auprès des émergents, alors même, ou du fait que les Etats Unis œuvraient à le marginaliser. Ce qui ne pouvait que conforter la dollarisation de l'économie mondiale ; Enfin les milliards de yens, placés par les autorités chinoises dans des obligations américaines en ... dollars, sont à souligner.

- **Une dollarisation de l'économie mondiale qui laisse le choix de la monnaie de facturation : monnaie commune et/ou monnaie unique**

Rien n'empêche un pays de choisir sa monnaie de facturation, dès l'instant ou son partenaire commercial l'accepte. C'est d'ailleurs ce qu'ont décidé chinois et russes, pour leurs échanges commerciaux, en adoptant le yuan chinois comme monnaies de règlement. De même aujourd'hui un accord bilatéral entre Pékin et Brasilia prévoit désormais l'utilisation de leurs monnaies nationales dans le cadre de leurs échanges commerciaux.

Rien de très nouveau, Bretton Woods n'a jamais imposé le dollar comme monnaie de facturation. On peut payer en troc, avec sa propre monnaie ou celle de son partenaire commercial, ou encore en monnaie tierce comme le dollar. Pour un pays à monnaie faible, fragile comme l'est comme le réal brésilien aujourd'hui ou le peso argentin, il n'est pas recommandé de facture dans l'une de ces deux monnaies. Et ce d'autant plus s'il s'agit de contrats à terme. Ce qui est le cas de nombreux contrats commerciaux à terme, ou le risque de change est beaucoup plus important si on a facturé en monnaie faible. Raisonement inverse pour le dollar, et à un degré moindre pour l'euro. Ce qui explique pourquoi on choisit souvent le dollar et l'euro comme monnaie tierce.

2.2 Une monnaie unique : techniquement impossible à cinq, inimaginable à dix

En avril 2023, le président Lula, très en pointe sur cette problématique, disait être en faveur de la création, au sein des BRICS d'une monnaie d'échange unique,

comme l'ont fait les européens en créant l'euro. Ce qui supposerait l'abandon des monnaies nationales et de la souveraineté monétaire des pays membres.

- **Une monnaie unique techniquement impossible à cinq**

Une telle hypothèse ne résiste pas à l'analyse. Rappelons tout d'abord qu'une monnaie unique de type euro suppose l'acceptation, par tous les pays membres, de satisfaire à des critères de convergence, à définir mais qui prendront nécessairement en compte leur niveau d'endettement et leur taux d'inflation respectifs. De même, cela supposerait que chaque pays les accepte et s'engage à les respecter, déléguant au passage sa politique monétaire à une banque unique, ce qui conduirait les banques centrales de ces pays à lui transférer une grande partie de leurs prérogatives.

Ce n'est guère réaliste à imaginer, avec des BRICS où les banques centrales ont des statuts différents. En Chine et en Russie, elles sont totalement sous tutelle étatique. Ce qui n'est pas le cas en Afrique du Sud, au Brésil et en Inde, où constitutionnellement elles sont indépendantes du pouvoir politique. À supposer que ces obstacles soient levés, encore faudrait-il que la Chine renonce à un système de change que la plupart des experts qualifient de dumping monétaire.

- **Une monnaie unique, commune aux dix pays membres inimaginable à moyen et long terme.**

Une monnaie commune aux dix pays membres, désormais, des BRICS, si elle voyait le jour pourrait effectivement bousculer l'ordre économique mondial, ayant vocation aussi à concurrencer le dollar, comme l'a fait l'euro. Monnaie commune, donc monnaie unique au sein des BRICS, qui ne pourrait aujourd'hui n'être que le yuan et demain le e-yuan.

Rappelons tout d'abord que cette dollarisation de l'économie mondiale a, pour les Etats-Unis, une conséquence directe, celle d'une balance commerciale structurellement déficitaire, entraînant des réserves monétaires mondiales considérables, détenues en bons du trésor américain, la Chine participant activement et significativement à cette situation à hauteur de plus de 3000 milliards de dollars. Si les BRICS faisaient aujourd'hui le choix du yuan comme monnaie unique, cela officialiserait un leadership monétaire chinois, inacceptable pour l'Inde. Et si l'Inde l'acceptait, cela conduirait à une balance commerciale structurellement déficitaire, inacceptable pour la Chine et l'Inde.

Un leadership monétaire chinois inacceptable pour l'Inde

Aujourd'hui, les BRICS ce sont d'abord la Chine et l'Inde. Deux pays dont l'accord est nécessaire pour mettre en place une monnaie commune. En 2024, ni la

roupie indienne, encore moins le rouble russe, le réal brésilien ou le rand sud-africain sont en mesure de proposer une monnaie numérique comme le e-yuan. Ajoutons, pour des raisons évidentes, qu'une monnaie commune, unique, résultant d'un panier des cinq monnaies des BRICS n'est pas davantage envisageable. Cette monnaie commune/unique ne pourrait donc être que le yuan chinois. Inacceptable pour l'Inde, car cela ne pourrait que renforcer le leadership chinois sur les BRICS.

Une balance commerciale structurellement déficitaire, inacceptable pour la Chine

Être monnaie de réserve a un prix, celui d'une balance commerciale structurellement déficitaire. C'est ce qu'ont accepté les Etats Unis, depuis les accords de Bretton Woods. En devenant la monnaie réserve étalon des BRICS le yuan chinois imposerait, à terme et à la Chine d'avoir une balance commerciale déficitaire. La Chine est-elle prête à l'accepter ? La réponse est non. Et parce que le modèle de développement chinois, comme d'ailleurs le modèle de développement indien privilégie les exportations. Ajoutons à cela que cela contribuerait à dévaluer le dollar, affectant d'autant les 3000 milliards de dollars chinois, placés aux Etats Unis.

Pas étonnant alors que la problématique monétaire des BRICS, bien que faisant partie de l'ordre du jour au même titre que l'élargissement, ait été en cours de route oubliée. Ce qui là encore a conforté cette perte d'unité.

3. Une unité très relative à cinq, qui continue à se dégrader à dix

3.1 Les BRICS : une unité très relative à cinq

- Une unité très relative dans le domaine politique

L'appartenance aux BRICS n'a pas permis d'améliorer les relations diplomatiques entre la Chine et l'Inde. Le conflit ukrainien va mettre en évidence une solidarité des plus modestes des quatre autres membres des BRICS.

L'histoire partagée de l'Inde et de la Chine est celle de conflits récurrents et de rivalités ravivant des tensions frontalières, allant parfois jusqu'à des guerres, comme en 1962, entraînant chaque fois la mort de de soldats indiens et chinois. En 2024, chaque partie continue à revendiquer une partie du territoire de l'autre. Ces tensions sont très anciennes, remontant à la non-reconnaissance par la Chine de la ligne Mac Mahon qui redessinaient les frontières de l'Inde avec le Bhoutan. Ce

conflit porte sur deux territoires : le premier de 75 000 km², l'Arunachal Pradesh pour la Chine ; le second concerne 37 000 km², perdu lors de la guerre de 1962, l'Aksai Chin pour l'Inde.

Ce conflit persistant opposant les deux leaders incontestés des BRICS, fragilise l'institution et en montre les limites. Elle conforte la méfiance naturelle et mutuelle entre les deux géants. Ce qui conduira l'Inde à renforcer ses liens avec le G7 comme en témoignent les dernières visites d'État de Narendra Modi à Paris et Washington.

Si le non-alignement a un sens, c'est bien à travers les réactions des quatre autres pays membres à l'encontre de la Russie, autre pays membre, envahisseur de l'Ukraine depuis 2022. Si le Brésil n'a jamais imposé de sanctions financières à la Russie et n'a pas davantage fourni des armes à Kiev, en revanche les réactions de la Chine et de l'Inde aux demandes russes de compenser les pertes sur le marché européen sur le pétrole et le gaz sont particulièrement intéressantes.

Avec la Chine, les autorités russes espéraient, et l'avaient fait savoir, que l'empire du milieu augmenterait ses importations d'hydrocarbures russes. Ce qui l'aurait conduit à ne pas faire le choix de la diversification. Il n'en fut rien, Pékin la confirmant. Pour le gaz ce sera le Turkménistan et le Kazakhstan ; et pour le pétrole ce sera l'Arabie Saoudite.

Avec l'Inde, qui entretient avec la Russie de bonnes relations, bien avant la guerre d'Ukraine, si la part de marché d'hydrocarbures russes va bien augmenter, ce sera en négociant un prix de 30% inférieur à celui du prix payé par les européens.

Avec le rejet, en amont du sommet de L'Algérie et les rejets, en aval de l'Indonésie, du Mexique, du Nigéria et de la Turquie force est de constater que la politique l'emporte sur l'économie. Ce qui nous éloigne des critères définis par Jim O'Neill, critères essentiellement économiques et démographiques. Critères politiques, habilement gérés par la Chine, qui renforce ainsi son leadership sur l'institution.

- **Une unité très relative dans le domaine économique**

A partir de 2009, les perspectives de croissance des cinq vont diverger. Si la Chine et l'Inde connaissent des taux de croissance dépassant parfois 10%, tel n'est pas le cas pour l'Afrique du Sud, le Brésil et la Russie. Trois soit des pays qui connaissent soit des croissances ne dépassant pas 2%, soit des croissances négatives. La Russie qui était au lancement des BRICS, à Saint-Pétersbourg, une des deux superpuissances, à l'évidence ne l'est plus. Quant à l'Afrique du Sud et du Brésil, ils n'ont pas répondu aux attentes de leurs investisseurs.

Autre constat, celui d'échanges commerciaux, intra BRICS, déséquilibrés. Si la Chine est bien le premier partenaire commercial des quatre autres, on cherche en vain la réciprocité côté chinois. Cela peut se comprendre pour l'Afrique du

Sud, beaucoup moins pour le Brésil, l'Inde et la Russie. Pour ces trois derniers pays, le pourcentage de la part de leurs exportations à destination de la Chine est très inférieur à celui des exportations chinoises qu'ils reçoivent.

Enfin rappelons deux banques de développement, créées dans la simultanéité et l'antagonisme : une BRICS et une chinoise. Le 15 juillet 2014, les BRICS créent la Nouvelle Banque de Développement (NDB), dotée d'un capital de 100 milliards de dollars, supposée être pour les émergents une alternative à la Banque mondiale et au FMI. Quelques mois plus tard, le 24 octobre 2014, la Chine crée la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures (BAII), une banque 100% chinoise, domiciliée à Pékin. Comme la précédente, elle propose une alternative au FMI et à la Banque mondiale, pour le financement d'infrastructures économiques et d'infrastructures de développement. Difficile de nier que la BAII, créée après la NBD et proposant les mêmes services aux pays émergents, soit en concurrence avec elle.

Ces exemples, venant s'ajouter à ceux soulignés dans le domaine politique, confortent et confirment une unité de façade, loin de se vérifier sur le terrain. Difficile d'imaginer que cela va s'améliorer à dix.

3.2 Une unité qui continue à se dégrader à dix, renforçant le leadership chinois

Parmi les cinq membres des BRICS, seule l'Inde était opposée à tout élargissement, et l'avait fait savoir, lui préférant des accords bilatéraux. Sans connaître dans le détail les raisons du refus de l'Inde, on peut penser qu'elle anticipait que cet élargissement allait fragmenter davantage les BRICS, au profit de la Chine. Autre certitude, cet élargissement ne peut que renforcer la stratégie des routes de la soie, généralisant l'usage du yuan dans la zone.

Lorsque l'on analyse la liste des cinq nouveaux entrants, on comprend mieux encore le refus indien. Telle une auberge espagnole, on y trouve des pays riches dont la richesse repose sur l'exploitation des hydrocarbures, peu peuplé comme l'Arabie Saoudite (35 millions) ou très peu peuplé comme les EAU (9 millions) ; des pays, à l'inverse très peuplés, avec un PIB par habitant des plus modestes pour l'Égypte et l'Éthiopie. Ce qui n'est pas le cas de l'Iran, connu cependant pour ne pas avoir les meilleures relations avec la plupart de ses nouveaux « amis ».

Si certains se sont empressés de comparer l'élargissement des BRICS à celui de l'OPEP (BRICS +5 et OPEP +), il n'en est rien sur le fonds. Si l'OPEP + a montré une réelle efficacité pour faire rebondir les cours du Brent, aux alentours des 80 dollars le baril, rien de commun avec les BRICS, à cinq ou à dix, dont le seul petit dénominateur commun est le rejet de l'occident et du dollar. En revanche cet élargissement ne peut que conforter le leadership d'une Chine, particulièrement en retrait lors de ce quatorzième sommet, dont la devise « diviser pour régner » n'a jamais été aussi actuelle, même au prix de d'une détérioration de ses relations avec l'Inde, amorcées lors de ce dernier sommet et qui pourrait perdurer.

Conclusion générale

Le sommet de Johannesburg d'août 2023 marque incontestablement un tournant, celui de l'accueil de nouveaux membres, malgré l'opposition historique de l'Inde. D'autres sommets verront de nouvelles candidatures, celles des recalés du sommet, mais aussi celle annoncée aujourd'hui par certains médias de la Corée du Nord.

Seules certitudes, que met en évidence cette étude, celle d'une unité qui se dégrade au fur et à mesure que les BRICS s'élargissent ; et celle de BRICS de plus en plus politiques, s'éloignant, à chaque sommet, toujours davantage des BRIC de Jim O'Neill, lequel privilégiait, comme critère d'appartenance, l'économie et la démographie.

Gagnante incontestée de ce sommet, la Chine, à court et moyen terme, voit son leadership sur l'institution conforté par cet élargissement que l'Inde ne souhaitait pas. Cependant cet élargissement met fin aux spéculations sur une monnaie unique, entretenue par le Brésil. Monnaie unique qui ne pourrait être que le e-yuan chinois, ce que saurait accepter l'Inde qui se positionne déjà, en rival et non en partenaire de l'Empire du milieu.

Notes

[1] Jim O'Neill, "Building Better Global Economic BRICs", Goldman Sachs Global Economic Papers, N°66, Nov. 30, 2001.

RÉFÉRENCES

- Agarwal, M., Kumar, S. (2023). BRICS Countries' Increasing Role in the World Economy, Including Institutional Innovation. *BRICS Journal of Economics*, 4(2), 173-191.
- Allegret, J.-P. (2023). BRICS : de la dépendance à la contestation du dollar américain. *Diplomatie*, 123, 75-77.
- Armijo, L.E. (2007). The BRICS countries (Brazil, Russia, India, and China) as analytical category: mirage or insight? *Asian Perspective*, 31(4), 7-42.
- Ban, C., Blyth, M. (2013). The BRICs and the Washington Consensus: An introduction. *Review of International Political Economy*, 20(2), 241-255.
- Baskaran, G., Cahill, B. (2023). Six new BRICS: Implications for energy trade. Center for Strategic and International Studies.
- BRICS + 6 : qui sont les nouveaux membres ? (2023). *Diplomatie*, 123, 69.
- BRICS Information Centre. (2023). BRICS Membership Expansion Guiding Principles.
- BRICS Investment Report. (2023). DIAE/United Nations Conference on Trade and Development.

- Chatterjee, M., Naka, I. (2022). Twenty years of BRICS: political and economic transformations through the lens of land. *Oxford Development Studies*, 50(1), 2-13.
- Cooper, A. F. (2020). China, India and the pattern of G20/BRICS engagement: differentiated ambivalence between 'rising' power status and solidarity with the Global South. *Third World Quarterly*, 42(9), 1945-1962.
- Duggan, N., Hooijmaaijers, B., Rewizorski, M., Arapova, E. (2022). Introduction: The BRICS, Global Governance, and Challenges for South-South Cooperation in a Post-Western World. *International Political Science Review*, 43(4), 469-480.
- Fagbadebo, O., Netswera, F.G. (2022). South Africa in BRICS: A Review of Asymmetric Power Relations in an Intercontinental Group. *Journal of African Foreign Affairs*, 9(2), 45-67.
- Genna, G.M. (2018). [Review of Rising Powers and Foreign Policy Revisionism: Understanding BRICS Identity and Behavior through Time, by C. G. Thies & M. D. Nieman]. *Political Science Quarterly*, 133(4), 774-775
- González Levaggi, A. and Múgica, T. (2023) Navigating Argentina's BRICS Entry: between domestic dynamics and geopolitical Implications. LSE Global South Unit Policy Brief 9-2.
- Han, Z., Papa, M. (2022). Brazilian alliance perspectives: towards a BRICS development-security alliance? *Third World Quarterly*, 43(5), 1115-1136.
- Kipgen, K.T., Chakrabarti, S. (2022). The politics underpinning the BRICS expansion. *Journal of Liberty and International Affairs*, 8(3), 445-458.
- Kumar, R. (2017). India and the BRICS A Cautious and Limited Engagement. *International Studies*, 54, 162-179.
- Liu, Z.Z., Papa, M. (2022). *Can BRICS de-dollarize the global financial system?* Oxford University Press.
- Muresan, A. (2023). BRICS XV: Expectations for South Africa's 2023 chair. South African Institute of International Affairs.
- Nafey, A., Kashyap, A. (2022). BRICS and Multipolarisation of the Global Order: It Works for India. *Indian Foreign Affairs Journal*, 17(3/4), 170-189.
- Pennaforte, C., Luigi, R. (2022). The (Re) Emergency of the BRICS and Reordering of Power in Contemporary Geopolitics. *The World System in transition*, 131.
- Prinsloo, C. (2023). Geopolitical Turmoil: BRICS Economic Windfall? South African Institute of International Affairs.
- Shameem, C.C., Jayaprasad, K. (2020). The evolution of BRICS in international political economy. *American Review of Political Economy*, 15(1).
- Vercueil, J. (2023). Les BRICS en 2023 : en quête d'un projet. *Diplomatie*, 123, 64-68.
- Verma, R., Papa, M. (2021). BRICS amidst India-China Rivalry. *Global Policy*, 12, 509-513.
- XV BRICS Summit Johannesburg II Declaration. *Indian Foreign Affairs Journal*, 17(3/4) (July-December 2022), 317-342.

ANALYSE DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES : UNE ÉVALUATION UTILISANT DES TECHNIQUES MULTIVARIÉES ET DES MÉGADONNÉES DE DURABILITÉ

Claudio RUFF

Université Bernardo O'Higgins,
Centre de recherche institutionnelle, Santiago

cruff@ubo.cl

ORCID 0000-0003-1954-0800

Marcelo RUIZ

Université Bernardo O'Higgins,
Centre de recherche institutionnelle, Santiago

cruff@ubo.cl

ORCID 0000-0003-1865-7839

RÉSUMÉ

Dans un contexte de préoccupations croissantes sur les impacts environnementaux, le développement durable et l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) sont prioritaires. La Commission Brundtland souligne l'importance de répondre aux besoins actuels sans compromettre les générations futures, influençant des politiques et traités internationaux pour répondre à la crise écologique. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Initiative la-

tino-américaine et caribéenne pour le développement durable (ILAC) promeut le développement durable dans divers domaines, bien que la complexité des données rende difficile le suivi des dynamiques environnementales. Des modèles tels que Pression-État-Réponse (PER) et Forces motrices-Pression-État-Impact-Réponse (FPEIR) facilitent l'analyse des interactions entre les activités humaines, les pressions sur l'environnement et les réponses sociétales. L'efficacité énergétique et la répartition optimale des ressources sont essentielles pour réduire les émissions. Les analyses multivariées et les biplots dynamiques permettent de suivre l'évolution des capacités de production d'énergies renouvelables, la part de sources renouvelables dans l'approvisionnement en énergie et les subventions aux combustibles fossiles. On observe une augmentation des capacités de production d'énergies renouvelables, tandis que la corrélation entre subventions aux combustibles fossiles et sources d'énergie renouvelables est faible. Malgré les défis liés à la collecte d'informations environnementales, les indicateurs et modèles conceptuels contribuent à comprendre les dynamiques environnementales et à avancer vers un développement durable dans la région.

Mots-clés: développement durable, indicateurs environnementaux, énergies renouvelables, méthodes multivariées

JEL classification: Q01, Q42, Q54, C38, C55, Q56

ANALYSIS OF ENVIRONMENTAL AND ENERGY INDICATORS IN LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN: AN ASSESSMENT USING MULTIVARIATE TECHNIQUES AND SUSTAINABILITY BIG DATA

ABSTRACT

In the context of growing concerns about environmental impacts, sustainable development and environmental impact assessment (EIA) are priorities. The Brundtland Commission emphasizes the importance of meeting current needs without compromising future generations, influencing international

policies and treaties to address the ecological crisis. In Latin America and the Caribbean, the Latin American and Caribbean Initiative for Sustainable Development (ILAC) promotes sustainable development in various domains, although the complexity of data makes it challenging to monitor environmental dynamics. Models such as Pressure-State-Response (PSR) and Driving Forces-Pressure-State-Impact-Response (DPSIR) facilitate the analysis of interactions between human activities, environmental pressures, and societal responses. Energy efficiency and optimal resource allocation are essential to reducing emissions. Multivariate analyses and dynamic biplots enable tracking the evolution of renewable energy production capacities, the share of renewable sources in energy supply, and subsidies for fossil fuels.

Keywords: Sustainable development, Environmental indicators, Renewable energy, Multivariate methods

Introduction

Parmi les plus grands problèmes qui affligent aujourd'hui l'humanité figurent les effets négatifs sur l'environnement causés par l'intervention humaine. Les conséquences catastrophiques du changement climatique, telles que la diminution de la disponibilité en eau, l'augmentation de la vulnérabilité écologique et la détérioration continue de l'environnement naturel, qui ont provoqué une pollution de l'air, du sol et de l'eau, ont conduit à une plus grande visibilité dans le débat public sur l'imminence risque de crise environnementale (Ladisla & Fonden, 2019).

Cela a sans aucun doute conduit à une série de traités internationaux ayant pour objectif de créer des politiques publiques afin de conduire les États vers un développement durable. La Commission Brundtland, créée par l'Assemblée générale en 1983 dans son rapport « Notre avenir à tous » (WCDMA, 1987), définit le terme « développement durable » comme un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre les possibilités de développement du monde. l'avenir pour répondre à leurs propres besoins. En outre, répondez aux demandes d'un programme de protection de l'environnement, tout en garantissant le développement des pays ayant le niveau de progrès le plus faible (CEPALC, 2023).

Dans cette optique, l'une des politiques mondiales les plus promues pour prévenir la dégradation de l'environnement est le mécanisme d'évaluation de l'impact environnemental (EIE) promu depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 (CNUED, 1992). À ce jour, 191 pays des Nations Unies ont intégré ce processus dans leurs agendas politiques,

constituant un outil essentiel de la politique publique environnementale (Perevochtchikova, 2012).

Cela implique l'intégration dans les politiques publiques sectorielles des objectifs de la politique environnementale, ainsi que des concepts et répercussions pertinents. C'est pour cette raison que l'un des principaux aspects sur lesquels des travaux sont considérés comme imminents est la préparation d'informations environnementales utiles au processus politique (Manteiga, 2000). À leur tour, les établissements d'enseignement supérieur doivent également orienter les connaissances créées vers le domaine de l'écologie comme moteur efficace dans le développement de politiques liées à l'harmonisation écologique (Gomez-Marcos, Ruiz, Ruff, Matheu, 2023), de cette manière, le développement d'une structure conceptuelle commune est nécessaire, basée sur un accord sur les concepts et les définitions.

Pour l'OCDE, ainsi que pour ses pays membres, il est impératif de formuler, d'identifier et de définir des indicateurs, ainsi que de fournir des orientations pour leur utilisation conjointement avec l'évaluation de la performance environnementale (OCDE, 2006).

En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Initiative latino-américaine et caribéenne pour le développement durable (ILAC) a été adoptée et approuvée le 31 août 2002 lors de la première réunion du Forum des ministères de l'environnement de ladite région. Celui-ci est considéré comme le principal instrument de promotion du développement durable composé de six objectifs répartis en six domaines : la diversité biologique ; gestion des ressources en eau, vulnérabilité, établissements humains et villes durables ; les questions sociales (santé, inégalités et pauvreté), les aspects économiques (compétitivité, commerce, modes de production et de consommation) et les questions institutionnelles (PNUE, 2010).

Pour réaliser ce type d'étude, il faut des informations primaires obtenues grâce aux réseaux de surveillance environnementale, qui sont comprises de manière simple et concise comme des indicateurs environnementaux, qui seront ensuite transmises à la population civile et aux décideurs (Perevochtchikova, 2013). Les indicateurs environnementaux sont ceux qui décrivent et rendent visibles les états et les principales dynamiques environnementales (CEPALC, 2009). Malgré cet outil, il est entendu que les informations environnementales contiennent des complexités liées à leur propre nature, constituant ainsi un défi pour les systèmes statistiques nationaux. C'est pourquoi, lorsqu'on aborde la dynamique environnementale dans son ampleur et sa difficulté, en comprenant son changement constant et dynamique, on peut souligner la tâche ardue de les dimensionner et de les mesurer dans le temps (CEPALC, 2009).

Malgré les particularités à prendre en compte pour mesurer l'état de l'environnement, certains auteurs l'ont approfondi, en utilisant différents types d'indicateurs dans leurs études et modèles pour systématiser l'information. L'un d'eux est le modèle pression-état-réponse (PER) développé par Friend & Rapport (Pino,

2001) à la fin des années 80, adopté et diffusé par l'OCDE. Ceci explique que les activités humaines exercent directement et indirectement des « pressions » sur l'environnement, ce qui affecte la qualité et la quantité des ressources naturelles « étatiques » disponibles. La population répond à ces pressions en approuvant les politiques environnementales, économiques et sectorielles, en prenant conscience des actions menées, ce qui se traduit par des « réponses ». Le modèle constitue un avantage pour identifier les pressions, les états et les réponses en faveur des décideurs et de la société, même s'il existe une proportion directe entre les actions environnementales réalisées en termes d'impact, ainsi que le lien entre environnement et économie (OCDE, 2002).

Ce modèle a été adapté en fonction du degré de précision et des caractéristiques particulières des milieux environnementaux. Ainsi, à titre d'exemple, le modèle force motrice-État-réponse utilisé par le CDD des Nations Unies (2001) est considéré. Grâce à des indicateurs de développement durable (Polanco, 2006).

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a créé un cadre d'analyse légèrement plus complexe que celui de l'OCDE, appelé le modèle FPEIR Forces motrices-Pression-État-Impact-Réponse (Aguirre, 2010). Qui repose sur une évolution séquentielle où le développement social et économique génère des pressions sur l'environnement, qui donnent lieu à différents changements dans l'état de l'environnement. La conséquence des changements est l'impact sur la santé, la disponibilité des ressources, les écosystèmes naturels, entre autres. Cela incite la société à rechercher des réponses auprès des décideurs et des autorités publiques dans le but d'améliorer la gestion économique et sociale, combinée à la réduction des pressions, pour restaurer et récupérer l'environnement et corriger l'impact causé sur celui-ci. De cette manière, le modèle intègre les agents de la sphère environnementale et socio-économique comme responsables (forces motrices) ainsi que les effets néfastes sur l'état de santé et le développement de l'être humain, l'environnement, la société et l'économie (impacts).

Par conséquent, les deux modèles mentionnés ci-dessus permettent de promouvoir des systèmes d'indicateurs qui prennent pleinement en compte les problèmes environnementaux étudiés. Ceci à travers les relations entre causes et effets et/ou conséquences (Aguirre, 2010).

1. Efficacité énergétique et destination

L'efficacité énergétique fait référence à l'optimisation de l'utilisation de l'énergie pour réduire la consommation de ressources et minimiser les impacts environnementaux associés à la production et à l'utilisation de l'énergie. D'autre part, l'allocation énergétique fait référence à la manière dont l'énergie est utilisée, c'est-à-dire à quoi elle est destinée. Par exemple, la destination énergétique peut être résidentielle, commerciale, industrielle, de transport, entre autres. L'efficacité et

l'allocation énergétiques sont importantes pour parvenir à une utilisation durable des ressources énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre (Fornillo, 2018).

En Amérique latine, il existe des certifications de durabilité liées à l'efficacité énergétique, et il est suggéré que les gouvernements de la région envisagent l'existence de certifications publiques dans ce domaine. En outre, il est mentionné qu'une opportunité pour les gouvernements de la région est de négocier des accords pour l'homologation des certifications nationales avec des certifications internationales acceptées sur les marchés de destination des exportations, qui devraient inclure des certifications liées à l'efficacité énergétique et à la destination (Araya & Correa, 2023).

Des études comme celles de Carpio & Coviello (2013) et de la BID (2017) tentent de montrer les avancées du cadre politique, en mettant en avant sur le sujet : les nouveaux acteurs clés de l'efficacité énergétique et leur rôle effectif ; les ressources et les mécanismes de financement des programmes d'efficacité énergétique ; les programmes et leurs résultats, les barrières qui restent en vigueur, tant générales que spécifiques à chaque pays d'étude, et les leçons apprises dans le développement de programmes et/ou d'activités nationaux d'efficacité énergétique.

2. Méthodologie

Diverses bases de données étaient disponibles auprès de la CEPALC concernant le domaine de la production d'énergie et de la consommation de ressources renouvelables et non renouvelables en Amérique latine et dans les Caraïbes. Mesures, sur la période 2015 à 2020, qui impliquent :

- Proportion d'approvisionnement en énergie primaire renouvelable.
- Intensité énergétique par activité économique.
- Capacité installée pour produire de l'énergie électrique par source.
- Approvisionnement en énergie primaire renouvelable.
- Proportion renouvelable de l'approvisionnement en énergie primaire.
- Proportion renouvelable qui ne nécessite pas la combustion de l'énergie primaire.
- Proportion renouvelable de l'approvisionnement total en énergie.
- Proportion des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale.
- Subvention aux combustibles fossiles.

3. Analyse multivariée

Dans le cadre de l'analyse, le traitement des données multivariées a été envisagé à travers des méthodes biplot, des visualisations capables de montrer plus

de deux variables et plusieurs individus dans une représentation graphique bidimensionnelle représentée par les principales composantes établies dans la matrice de décomposition qu'il a été décidé d'utiliser (Gabriel, 1971).

Dans ces visualisations, les variables sont représentées par des vecteurs, ou flèches, qui pointent dans le sens de croissance de la variable et sa longueur représente sa variabilité, indiquant ainsi que les angles proches de 0° ou 360° présentent de fortes corrélations directes, ceux proches de 180° présentent de fortes corrélations inverses et des angles proches de 90° présentent une indépendance. De plus, les individus se verront d'autant mieux représentés par une variable qu'ils se rapprocheront du vecteur qui la représente et les projections orthogonales sur eux pourront donner une référence à la valeur supérieure ou inférieure à la moyenne en termes de proportion de l'écart type.

En fonction de la factorisation effectuée dans la décomposition des données multivariées, une meilleure qualité de représentation des variables ou des individus dans les représentations graphiques peut être obtenue. Galindo a développé la méthode HJ-Biplot qui est basée sur une qualité de représentation maximale des variables et des individus dans la même visualisation (Galindo, 1986).

En utilisant le package R 'dynBiplotGUI', nous pouvons accéder à une interface pour appliquer dynamiquement les méthodes Biplot, nous permettant d'établir des données de trois manières (variable, individuelle et moment) qui nous permettent de représenter les trajectoires et l'évolution de variables ou d'individus à différentes étapes. d'une période d'analyse avec la visualisation de la période que nous considérons comme référence. Pour les besoins de cette étude et par défaut de l'outil, les dernières données actuelles de notre ensemble de données d'étude seront utilisées (Miguélez, 2015). De cette manière, comme le montre l'illustration, nous serons en mesure d'identifier les trajectoires de variables ou d'individus au cours des périodes d'analyse, en étant en mesure d'établir quelles variables un individu est le mieux représenté au fil du temps.

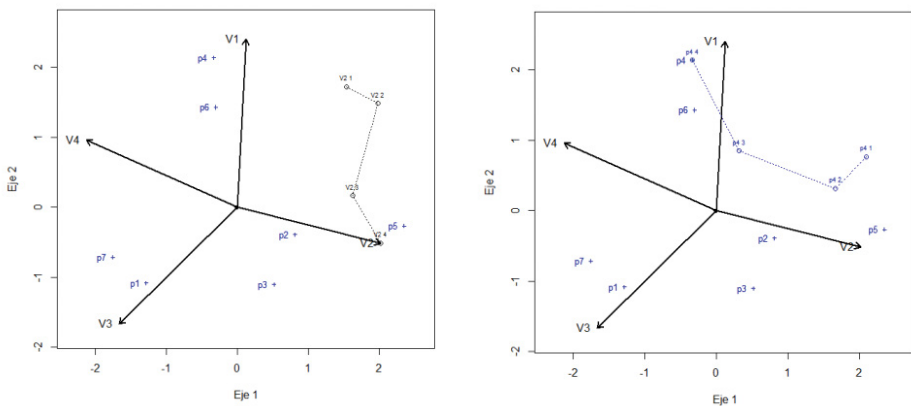


Figure 1: Biplots dynamiques, trajectoires des variables et des individus
Source : Élaboration propre.

a. Test de normalité

Test de Shapiro-Wilk présente comme hypothèse nulle le comportement selon une distribution normale d'une variable, la statistique du test étant :

$$W = \frac{\left(\sum_{i=1}^n a_i x_{(i)} \right)^2}{\sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2}$$

Où

- $x_{(i)}$ est le nombre qui occupe la ième position de l'échantillon classé du plus petit au plus grand.
- $\bar{x}$ représente la moyenne de la variable ou la moyenne de l'échantillon
- Les variables a_i sont calculées

$$(a_1, \dots, a_n) = \frac{m^T V^{-1}}{(m^T V^{-1} V^{-1} m)^{1/2}}$$

Où $m = (m_1, \dots, m_n)$ étant $m_1, \dots, m_n$ les valeurs moyennes de la statistique ordonnée de variables aléatoires indépendantes et distribuées de manière identique, échantillonnées à partir de distributions normales et V désigne la matrice de covariance de cette statistique d'ordre.

L'hypothèse de normalité sera rejetée si la valeur de la statistique est trop petite (Shapiro & Wilk, 1965).

b. Analyse de corrélation

En fonction de la réalisation des hypothèses de normalité pour nos variables d'analyse, il est prudent d'utiliser le coefficient de corrélation de Spearman pour les variables qui ne rejettent pas la normalité, coefficient qui interprète les fortes corrélations directes lorsqu'il est proche de 1 et les fortes corrélations inverses lorsqu'il est proche. à -1, de la même manière que lorsque le coefficient est proche de 0, il montre une indépendance entre les variables. La statistique est calculée à l'aide de la formule.

$$r_s = 1 - \frac{6 \sum d_i^2}{n(n^2 - 1)}$$

4. Résultats

L'illustration 2 montre la proportion de l'offre d'énergie primaire renouvelable par type de source, absorbant 73% de la variabilité totale des données en utilisant l'année 2019 comme structure de base, marquant une excellente qualité de représentation dans laquelle on observe que dans la période.

Dans la première illustration, nous pouvons voir que la trajectoire annuelle des sources ne présente pas de variations importantes par rapport à la représentation par pays, mais présente une forte corrélation inverse entre la proportion d'énergie renouvelable provenant du bois de chauffage et de l'hydroélectricité, qui à leur tour présentent une proportion notable, indépendamment de la source de canne à sucre et dérivés.

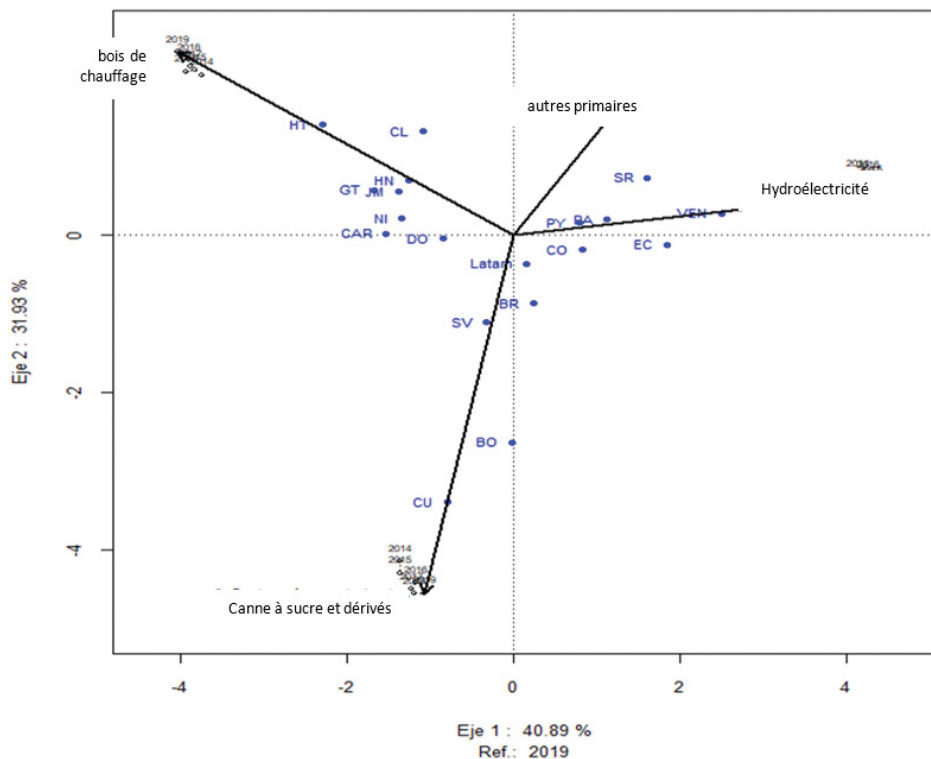


Figure 2. Part de l'approvisionnement en énergie primaire renouvelable (nécessitant ou non une combustion), par type de source (Var)
Source : Élaboration propre.

Dans l'illustration 3, nous pouvons observer les trajectoires des proportions par source de chaque pays, observant que sur la période 2014 à 2019 la grande majorité des pays, avec un filtre supérieur à 50% d'inertie, ne présentent pas de grandes variations à l'exception du Caraïbes, qui a présenté une variation notable de la source de canne à sucre au bois de chauffage au cours des années d'analyse. Il est également souligné que les pays qui prédominent dans la canne à sucre et

ses dérivés comme principale source d'énergie renouvelable sont Cuba et le Venezuela, observant qu'ils sont clairement mieux représentés dans cette variable.

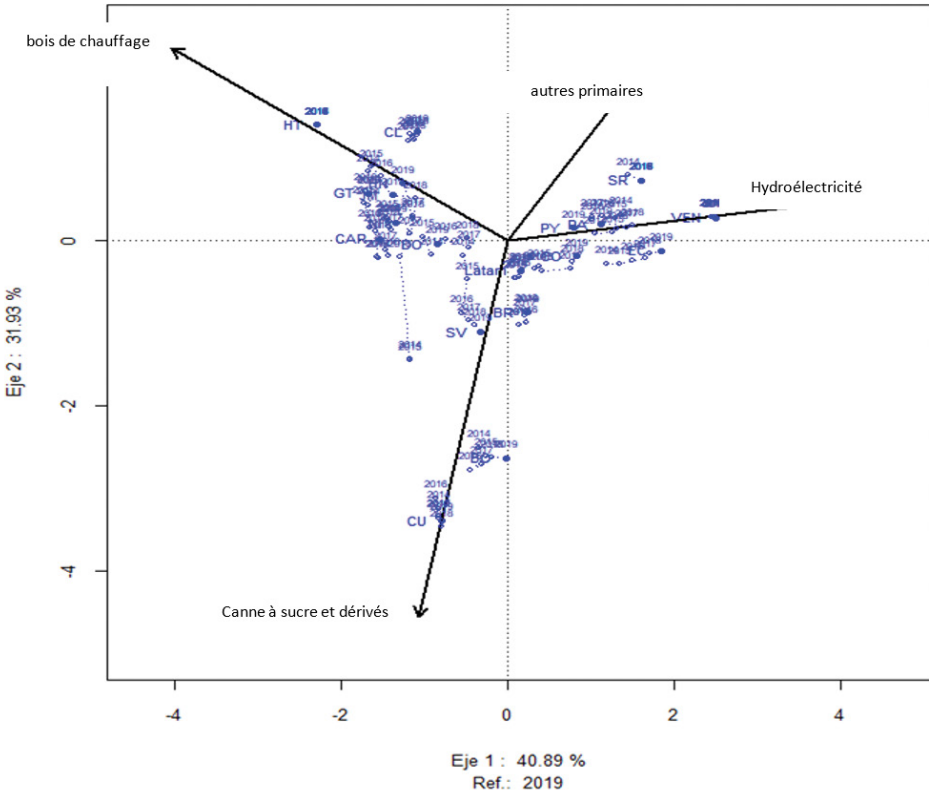


Figure 3. Proportion de l’approvisionnement en énergie primaire renouvelable (nécessitant ou non une combustion), par type de source (Pays)
Source : Élaboration propre.

L’illustration 4 présente l’intensité énergétique par activité économique sous l’unité de tonnes d’équivalent pétrole par milliers de dollars constants de 2010 (Consommation finale d’énergie/Valeur ajoutée de l’activité économique en dollars constants de 2010), absorbant 66% de la variance des données également réparties. en composantes factorielles un et deux, assurant une bonne représentation et considérant un filtre d’inertie de 60%.

Dans l'illustration 4, nous pouvons voir la trajectoire des variables dans la période de 2015 à 2019, où l'on observe que l'intensité énergétique de l'activité commerciale et industrielle a subi des variations positives notables au cours de la période d'analyse, de la même manière que l'intensité énergétique des activités agricoles, de pêche et minières, mais pas dans les activités de transport, où l'intensité énergétique n'a pas connu de fluctuations majeures selon le contexte national.

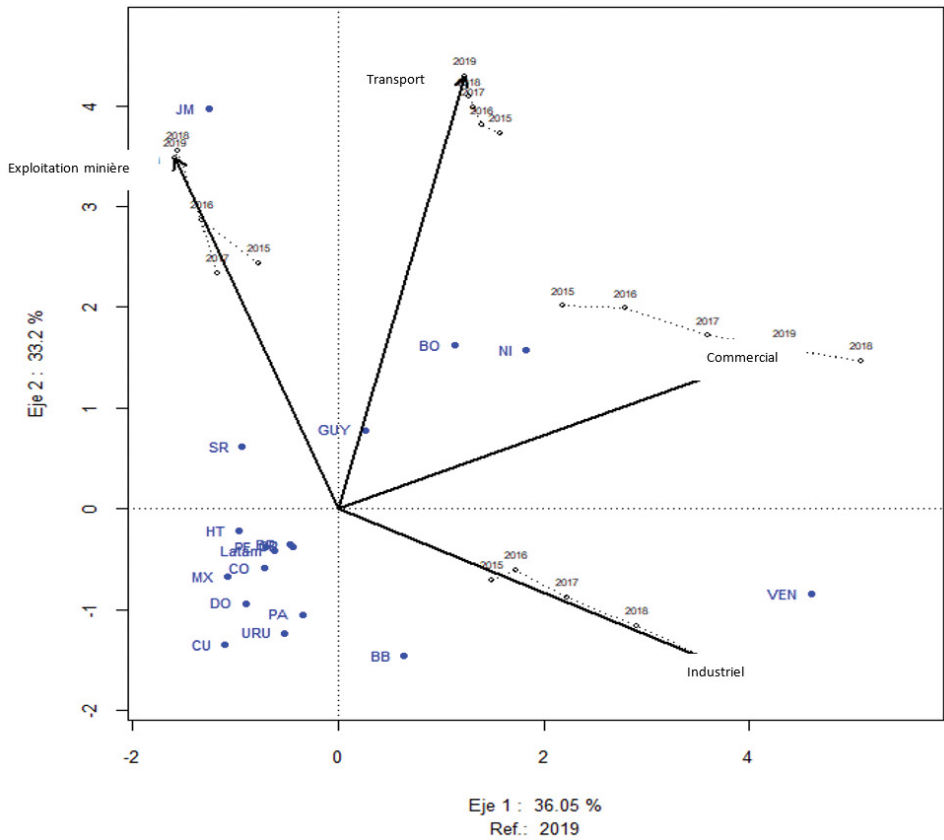


Figure 4. Intensité énergétique par activité économique (VAR)

Source : Élaboration propre.

L'illustration 5 montre la trajectoire de l'intensité énergétique des activités par pays, où l'on peut observer un mouvement intense du Venezuela vers le secteur industriel et commercial, dominant ces activités. En outre, la Jamaïque est

bien représentée dans la variable Agriculture, pêche et exploitation minière et la Guyane a subi de légères variations de l'intensité énergétique des activités de transport vers les activités commerciales et industrielles.

Au sein du groupe de pays, il n'y a pas de variations majeures en dehors de celles mentionnées, soulignant que l'Amérique latine et les Caraïbes en général ne sont pas présentées dans le graphique compte tenu du filtre d'inertie, et ne présentent donc pas de variations majeures au cours de la période d'analyse.

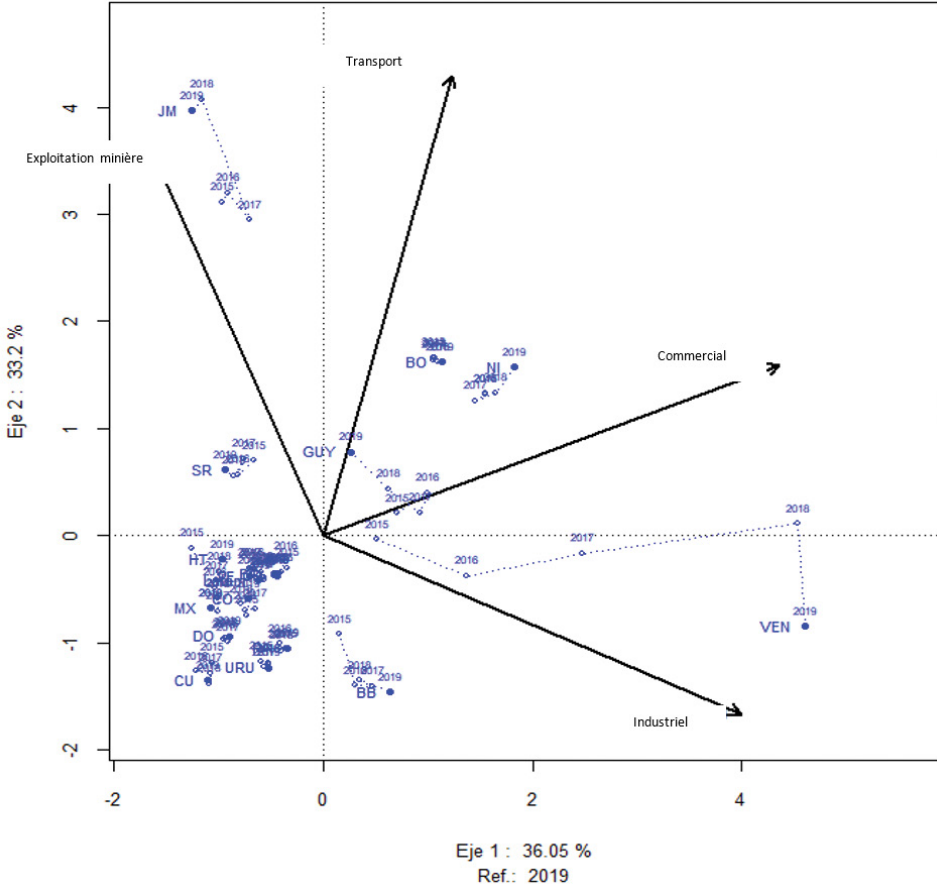


Figure 5. Intensité énergétique par activité économique

Source : Élaboration propre.

L'illustration 6 montre la capacité installée pour produire de l'énergie électrique par source mesurée en mégawatts, absorbant au total 98% de la variance, avec une excellente qualité de représentation dont il convient de souligner que la majorité est distribuée sur le premier axe factoriel, les variabilités horizontales

sont concluantes dans la représentation, mais en raison de la faible variabilité absorbée dans le deuxième axe factoriel, des conclusions solides ne peuvent être obtenues concernant les variabilités verticales.

L'illustration 6 montre la variabilité des sources au cours de la période 2015 à 2020, notant une augmentation substantielle de la capacité installée pour produire de l'énergie à partir de toutes, présentant des changements minimes dans la capacité du thermique renouvelable, du thermique non renouvelable, de la géothermie, du nucléaire et hydroélectrique, mais des variations positives substantielles de pratiquement un écart type dans la capacité des sources installées pour produire de l'énergie électrique à partir de sources éoliennes et solaires.

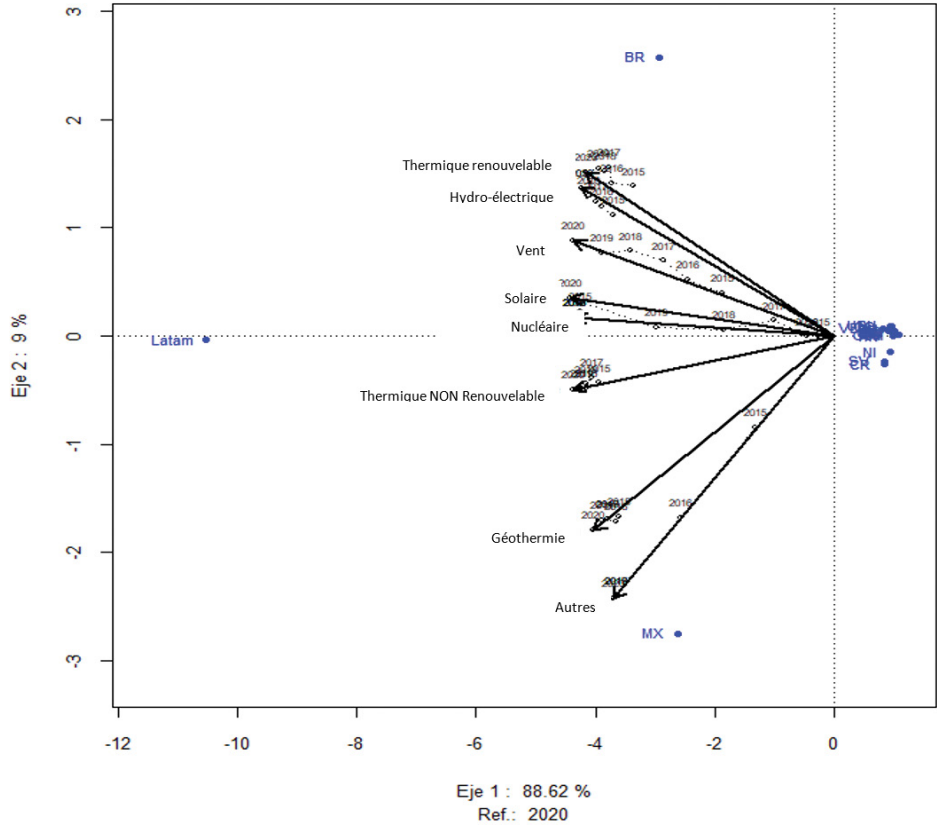


Figure 6. Fourniture d'énergie primaire renouvelable et non renouvelable par type de ressource (VAR)
Source : Élaboration propre.

L'illustration 7 montre la trajectoire au cours de la période d'analyse pour différents pays d'Amérique latine, en établissant un filtre d'inertie de 60%.

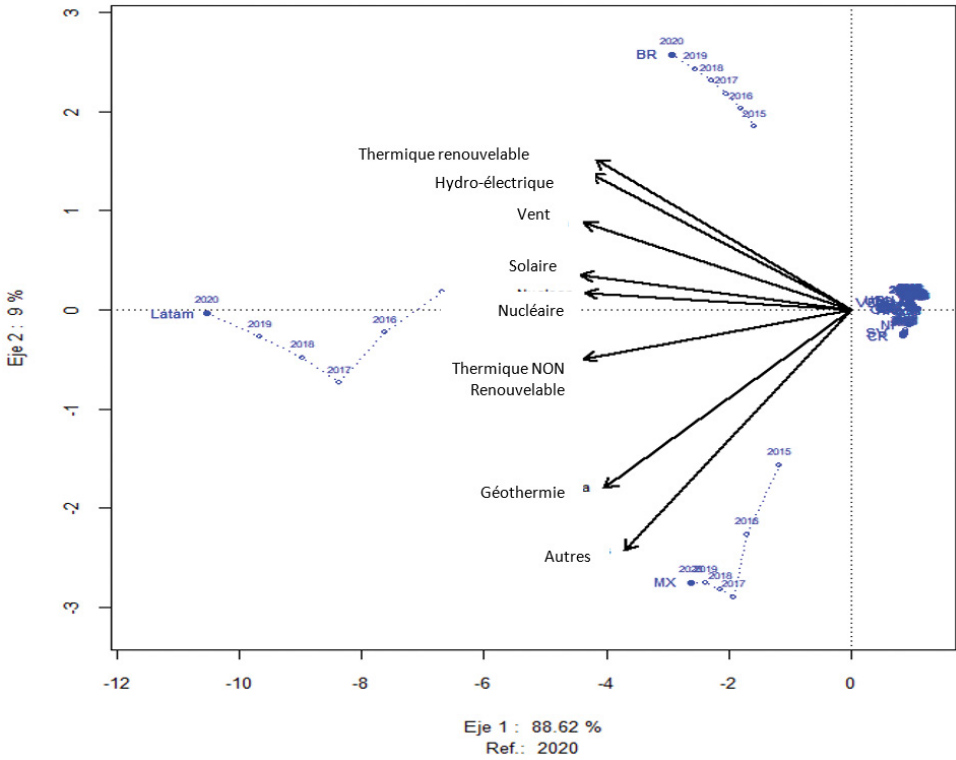


Figure 7. Offre d'énergie primaire renouvelable et non renouvelable par type de ressource (Pays)
Source : Élaboration propre.

En outre, le Tableau 1 montre une augmentation notable de la capacité installée pour produire de l'énergie électrique au Brésil, qui est principalement soutenue par l'augmentation des sources solaires et éoliennes, ce qui la place avec de grandes variations dans le premier quadrant de l'illustration.

Tableau 1. Capacité installée pour la production d'énergie électrique au Brésil

année	Vent	Hydroélec- trique	Nucléaire	Solaire	Thermique non renouvelable	Thermique renouvelable
2015	7633	91650	1990	31	26307	13257
2016	10129	96925	1990	85	27146	14147

2017	12293	100319	1990	1096	27165	14716
2018	14400	104198	1990	2360	25737	14824
2019	15388	109155	1990	4465	26246	15036
2020	17146	109294	1990	7934	27769	15383
Variation	124,64%	19,25%	0,00%	25210,03%	5,56%	16,04%

Source : Élaboration propre.

De même, le Tableau 2 montre une forte augmentation de la capacité de production d'énergie électrique au Mexique, avec l'augmentation des sources thermiques non renouvelables, géothermiques et autres sources prédominantes, qui, en termes d'écart type de la variable, sont celles qui présentent la plus grande variation de ce pays.

Tableau 2. Capacité installée pour la production d'énergie électrique au Mexique

Année	Vent	Géo-thermie	Hydroé-lectrique	Nucléaire	Autres	Solaire	Thermique non renou-velable	Thermique renou-velable
2015	2805	884	12489	1510	131	56	48801	1350
2016	3735	909	12589	1608	262	145	52331	1931.61
2017	3898	899	12612	1608	374	171	47166	1322
2018	4866	899	12612	1608	375	1878	49011	1709
2019	6050	899	12612	1608	375	3646	51547	1710
2020	6504	951	12612	1608	378	5149	53614	2305
Variation	131,87%	7,58%	0,98%	6,49%	188,55%	9094,64%	9,86%	70,74%

Source : Élaboration propre.

Enfin, de manière générale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Tableau 3 montre l'augmentation générale de la capacité installée pour produire de l'énergie électrique dans pratiquement toutes les sources à l'exception du nucléaire, en notant de grandes variations progressives dans les sources d'électricité éolienne et solaire.

Tableau 3. Capacité installée pour la production d'énergie électrique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Année	Vent	Géo-thermie	Hydroélectrique	Nucléaire	Autres	Solaire	Thermique non renouvelable	Thermique renouvelable
2015	13795	1509	172203	5255	138	1420	160305	17941
2016	18037	1524	182186	5353	269	2491	169168	19845
2017	21089	1604	186385	5353	381	5116	165796	20125
2018	25229	1597	191206	5353	382	8856	169800	20572
2019	28883	1654	196539	5353	382	13736	172648	21041
2020	32552	1704	197020	5353	385	20007	177718	22292
Variation	135,97%	12,89%	14,41%	1,86%	179,18%	1308,67%	10,86%	24,25%

Source : Élaboration propre.

L'illustration 8 montre les trajectoires des variables entre 2015 et 2020, qui n'ont pas présenté de filtre d'inertie et on observe qu'elles n'ont pas subi de variations majeures sur la période d'analyse. Les illustrations 8 présentent la dynamique des biplots sur la proportion renouvelable de l'approvisionnement en énergie primaire (REN_PRIM), la proportion renouvelable qui ne nécessite pas de combustion de l'approvisionnement en énergie primaire (REN_NC_PRIM), la proportion renouvelable de l'approvisionnement total en énergie (REN_OF_TOT) et la proportion d'énergie renouvelable. énergie dans la consommation totale d'énergie finale (REN_CON_TOT), observant 87% de variabilité absorbée, garantissant une excellente qualité de représentation dans les deux premiers axes factoriels. De plus, dans l'élément visuel, un filtre d'inertie de 60% a été pris en compte, éliminant ainsi de la visualisation les pays à faible variabilité.

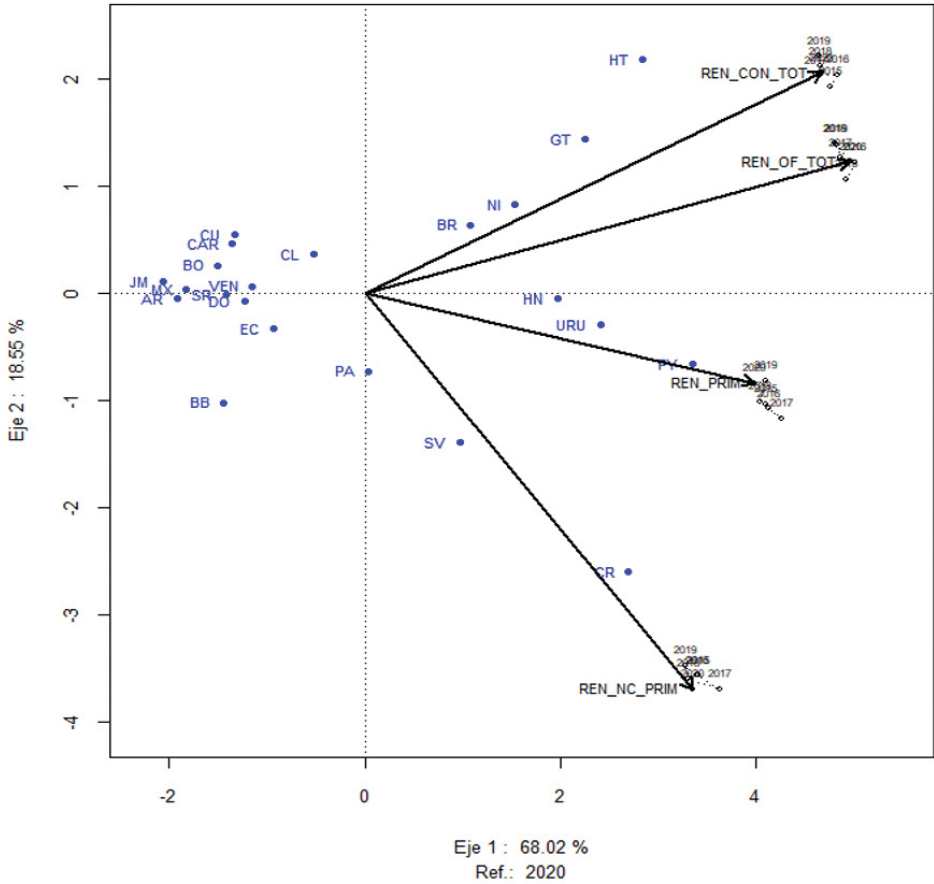


Figure 8. Part renouvelable de l’approvisionnement énergétique
Source : Élaboration propre.

Dans l’illustration 9, nous pouvons observer les trajectoires des pays dans la période d’analyse, en observant des mobilités claires dans les cas du Panama, de l’Uruguay et du Honduras, qui ont migré dont la proportion, dans le cas du Panama, a subi une diminution considérable des ressources renouvelables. Proportion de l’approvisionnement en énergie primaire qui ne nécessite pas de combustion de plus de 7 points de pourcentage.

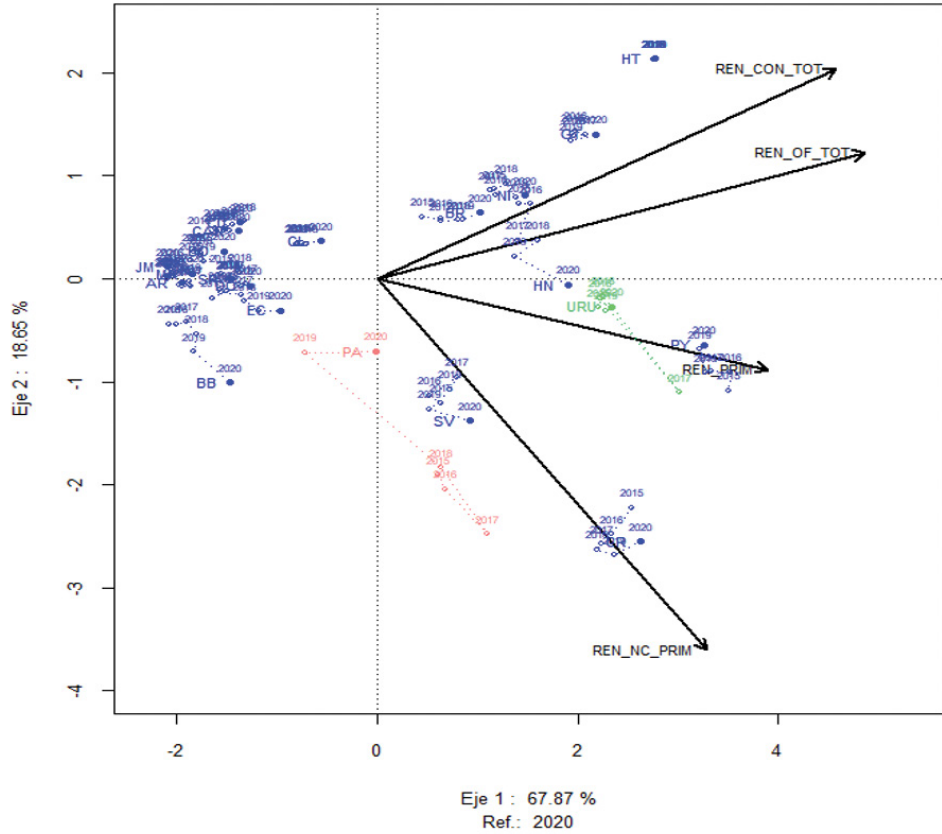


Figure 9. Part renouvelable de l’approvisionnement énergétique
Source : Élaboration propre.

De même, l’illustration montre que l’Uruguay a connu une légère diminution de la proportion renouvelable de l’approvisionnement total en énergie, mais de légères augmentations dans les autres proportions. L’augmentation notable de la part renouvelable de l’approvisionnement en énergie primaire en 2017 et la réglementation ultérieure conforme aux normes historiques du pays se démarquent. Il serait prudent d’envisager une analyse des causes de cette augmentation et diminution consécutives de plus de 20 points de pourcentage observées dans le Tableau 4.

Tableau 4. Variation de la part renouvelable de l’approvisionnement énergétique en Uruguay

Année	REN_PRIM	REN_NC_PRIM	REN_OF_TOT	REN_CON_TOT
2019	60.9322	51.9508	59.28621124	59.34
2016	59.121	49.5305	58.63346379	60.32
2015	60.9949	50.6441	57.53329204	59.4
2018	59.0878	49.429	59.12325725	60.83
2017	83.3695	70.2767	60.78135158	60.82
2020	61.1278	51.9929	59.12534996	61.09
Variation	0,1956	0,0421	-0,160861281	1,75

Source : Élaboration propre.

Le Tableau 5 présente les tests de normalité pour les variables de l’analyse suivante, où l’on observe qu’aucune des 5 variables ne répond à l’hypothèse de normalité, nous calculerons donc l’analyse de corrélation en utilisant le coefficient de Spearman.

- Proportion renouvelable de l’approvisionnement en énergie primaire (REN_PRIM)
- Proportion renouvelable ne nécessitant pas de combustion de l’énergie primaire (REN_NC_PRIM)
- Proportion renouvelable de l’approvisionnement total en énergie (REN_OF_TOT)
- Proportion d’énergie renouvelable dans la consommation totale d’énergie finale (REN_CON_TOT)
- Subvention aux combustibles fossiles (SUBS_FOS).

Tableau 5. Test de normalité

Variable	Statistique	Valeur p
REN_PRIM	0,8243	6.07E-10
REN_NC_PRIM	0,7194	2.20E-16
REN_OF_TOT	0,8949	1.51E-06
REN_CON_TOT	0,8987	2.50E-06
SUBS_FOS	0,4462	2.20E-16

Source : Élaboration propre.

L’illustration 10 montre le graphique de corrélation des variables mentionnées précédemment, où l’on observe que les corrélations de Spearman sont signi-

ficatives entre les variables de la première analyse et présentent une légère corrélation inverse entre le pourcentage du PIB subventionné par les combustibles fossiles et la proportion d'énergie primaire renouvelable. fournir.

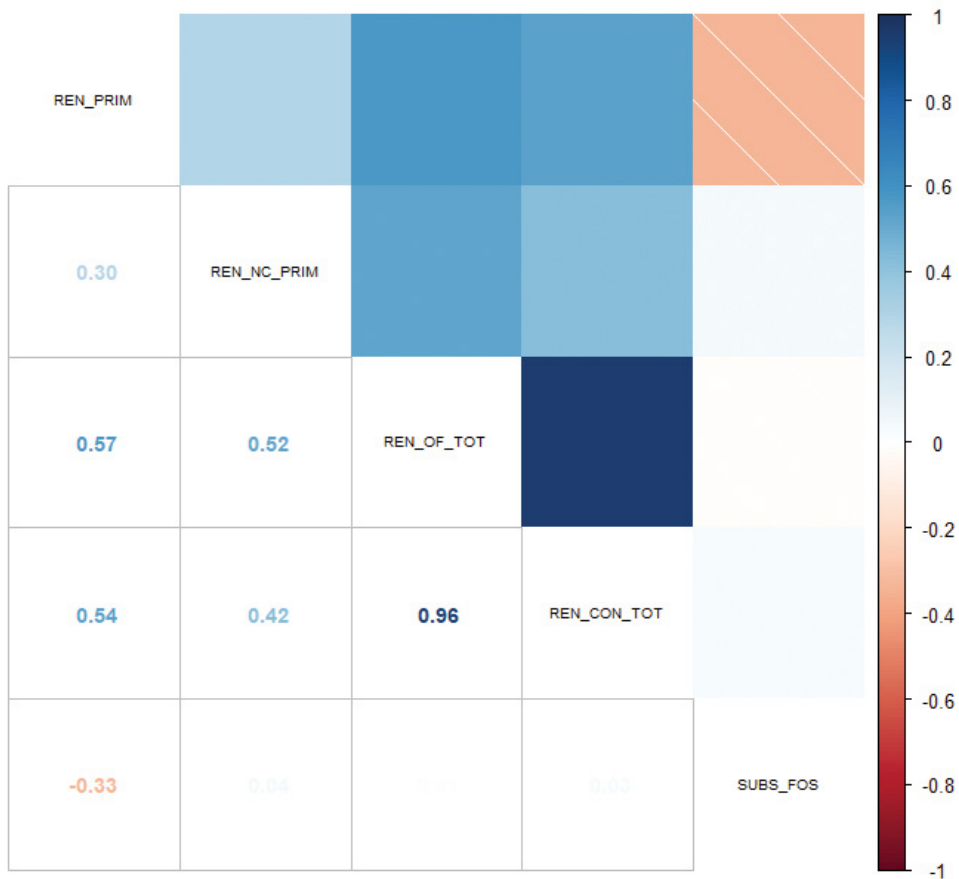


Figure 10. Graphique de corrélation
Source : Élaboration propre.

Dans l'illustration 11, on voit que cette corrélation inverse s'est affaiblie au fil des années de la période d'analyse, tendant légèrement vers une indépendance qui pourrait s'accroître au fil des années. Il est important de noter que la corrélation de magnitude 0,3 est considérée comme une corrélation inverse faible mais jamais négligeable, ce qui suggère une analyse approfondie en considérant que la demande énergétique croît de manière générale et constante au fil des années, mais qu'elle doit être directement liée à la consommation d'énergie électrique et la proportion de celle-ci générée par de l'énergie propre et sans combustion.

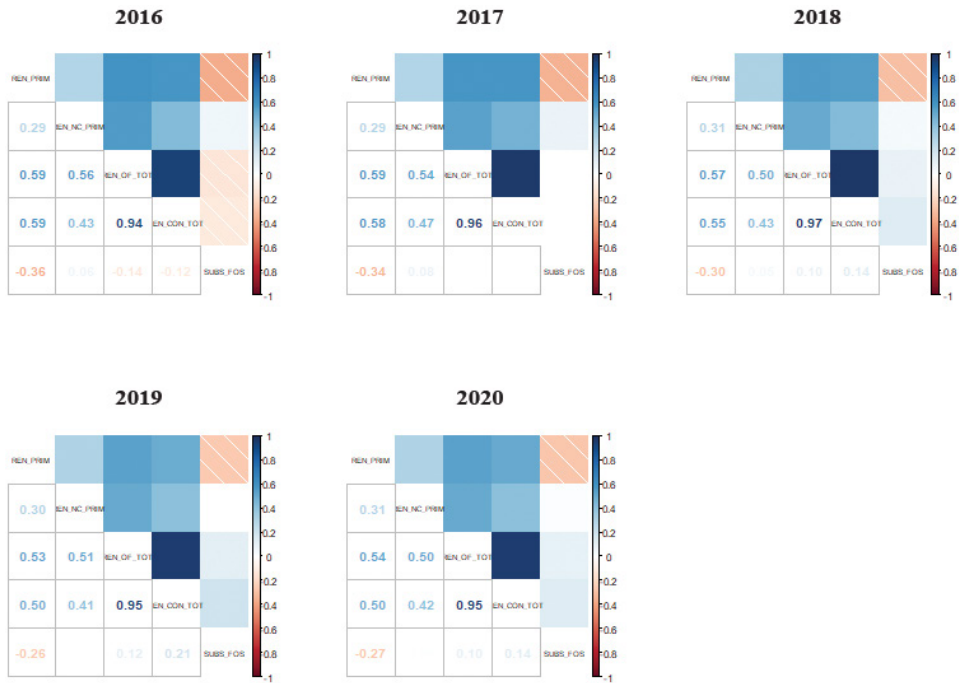


Figure 11. Graphique de corrélation
Source : Élaboration propre.

Le Tableau 6 montre la nette augmentation de la proportion d'énergies renouvelables ne nécessitant pas la combustion de l'énergie primaire au cours de la période d'analyse, soulignant également une tendance à la baisse significative en 2020 vers la subvention des combustibles fossiles.

Tableau 5. Variation des proportions d'approvisionnement en énergies renouvelables en Amérique Latine

Année	REN_PRIM	REN_NC_PRIM	REN_OF_TOT	REN_CON_TOT	SUBS_FOS
2015	50 820	16 386	28 551	28 830	0,512
2016	50 689	16 525	28 000	28 762	0,527
2017	53 015	18 113	28 704	29 467	0,543
2018	51 849	17 408	28 793	29 452	0,676
2019	50 845	16 375	27 900	28 426	0,686
2020	52 638	18 572	30 232	30 648	0,406
Total	51 643	17 230	28 696	29 264	0,558
Variation	1 817	2 185	1 682	1 817	-0,106

Source : Élaboration propre.

Conclusion

Selon ce qui a été indiqué dans les analyses dynamiques des principales composantes et les corrélations présentées en termes de pourcentages de subventions et de proportion renouvelable de l'approvisionnement en énergie, on observe qu'au cours de la période d'analyse en Amérique latine, il y a eu une migration des sources d'énergie primaires renouvelables vers des énergies propres et renouvelables comme l'hydroélectricité, remplaçant subtilement mais constamment les énergies de combustion, en plus de présenter une forte augmentation de l'intensité énergétique des activités agricoles, de pêche et minières, ainsi que de l'industrie, même s'il s'agit d'une corrélation inverse, démontrant la une profonde croissance de la consommation d'énergie, principalement électrique, au niveau latino-américain, qui soutient et exige un profond effort d'études et d'analyses qui doivent être analysées en termes d'énergies propres et renouvelables pour un avenir durable.

Il est également souligné que, parmi les proportions de consommation d'énergie renouvelable, la proportion renouvelable qui ne nécessite pas la combustion de l'énergie primaire est celle qui présente la plus forte augmentation en pourcentage au cours des dernières années et qui témoigne d'une tendance subtile vers une corrélation inverse avec la subvention aux combustibles fossiles en termes de pourcentage du PIB. Ce qui précède démontre les tendances en Amérique latine, en termes généraux, vers la consommation d'énergie propre et la diminution de la consommation et des subventions des combustibles fossiles pour la production d'énergie.

Finalement, on conclut que :

- Les énergies renouvelables ont connu une croissance significative dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'accent étant mis sur des sources telles que l'énergie éolienne et solaire.
- Bien que l'offre d'énergie renouvelable ait augmenté, certains pays restent fortement dépendants des sources non renouvelables.
- L'intensité énergétique des différents secteurs économiques a varié au fil du temps, avec une augmentation de la consommation dans des secteurs tels que l'industrie et le commerce.
- La capacité installée de production d'énergie électrique a considérablement augmenté dans la région, reflétant l'accent croissant mis sur la diversification des sources d'énergie.
- Les corrélations entre les parts des énergies renouvelables et les subventions aux combustibles fossiles indiquent une relation complexe et changeante entre ces facteurs.
- Malgré la croissance des énergies renouvelables, il est essentiel de continuer à surveiller et à promouvoir leur développement pour parvenir à une plus grande durabilité énergétique dans la région.

- Dans l'ensemble, ces résultats fournissent un aperçu précieux de l'évolution de l'offre et de la consommation d'énergies renouvelables en Amérique latine et dans les Caraïbes, mettant en évidence à la fois les réalisations et les défis auxquels la région est confrontée dans sa quête d'un avenir énergétique plus durable.

RÉFÉRENCES

- Aguirre, M. (2010). *Les systèmes d'indicateurs environnementaux et leur rôle dans l'information et l'intégration environnementales*. Consultant en environnement. Point focal national de l'Agence européenne pour l'environnement. Sous-direction générale de la qualité de l'environnement, ministère de l'Environnement. <https://tinyurl.com/3rsedf75>.
- Araya, N., Correa, F. (2023). Certifications d'entreprises durables en Amérique latine et dans les Caraïbes. CEPALC. (2023). À propos du développement durable. <https://tinyurl.com/5aj6vvca>.
- Carpio, C., Coviello, M. (2013). Efficacité énergétique en Amérique latine et dans les Caraïbes : progrès et défis des cinq dernières années.
- CMMAD. (1987). Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement Note du Secrétaire général. Les Nations Unies. <https://tinyurl.com/33678ayc>.
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). (1992). Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. ONU : Rio de Janeiro.
- Banque interaméricaine de développement (BID). (2017). Efficacité énergétique en Amérique latine et dans les Caraïbes : avancées et opportunités.
- Fornillo, B. (2018). Vers une définition de la transition énergétique pour l'Amérique du Sud : Anthropocène, géopolitique et post-développement. Pratiques commerciales. Recherche et réflexion en sciences sociales, (20).
- Gabriel, K. (1971). Les matrices d'affichage graphique biplot avec des applications à l'analyse des composantes principales. *Biométrie*, 58, 453-67.
- Galindo, P. (1986). Une alternative à la représentation simultanée : HJ-Biplot. *Questions*.
- Gomez-Marcos, M., Ruiz, M., Ruff, C., Matheu, A. (2023). Analyse multivariée dynamique du classement mondial de durabilité des universités : un nouveau regard sur la gestion dans l'enseignement supérieur. *Revue Ibérica des systèmes et technologies de l'information*.
- Ladislav, R., Fonden, J. (2019). L'évaluation de l'environnement. Éditions CUJAE. <https://tinyurl.com/237eajvz>.
- Miguélez, J.É. (2015). Biplot Dynamique. *Université de Salamanque*.

- Monteiga, L. (2000). Les indicateurs environnementaux comme instrument pour le développement de la politique environnementale et son intégration dans d'autres politiques. Institut de Statistique d'Andalousie. <https://tinyurl.com/4gyhxctr>.
- OCDE. (2006). Évaluation des performances environnementales.
- Perevochtchikova, M. (2013). L'évaluation de l'impact environnemental et l'importance des indicateurs environnementaux. Sciélo. <https://www.scielo.org.mx/pdf/gpp/v22n2/v22n2a1.pdf>.
- Pino, E. (2001). Analyse des indicateurs de durabilité environnementale et urbaine dans les Agendas 21 locaux et les éco-audits municipaux. Le cas des régions urbaines européennes. Thèse de doctorat. Université Polytechnique de Catalogne. Barcelone.
- PNUE. (2010). Rapport annuel : résumé de l'année. <https://tinyurl.com/53vmjwe9>.
- Polanco, C. (2006). Indicateurs environnementaux et modèles internationaux pour la prise de décision Gestion et Environnement, 9(2), 27-41, <https://www.redalyc.org/pdf/1694/169420986007.pdf>.
- Quiroga, R. (2009). Guide méthodologique pour élaborer des indicateurs environnementaux et de développement durable dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. CEPALC. <https://tinyurl.com/mr4bkrxe>.
- Shapiro, S., Wilk, M. (1965). Un test d'analyse de variance pour la normalité (échantillons complets). *Biometrika*, 52, 591-611.
- Nations Unies. (2001). *Indicateurs de développement durable : lignes directrices et méthodologies*. Deuxième édition. New York. <https://tinyurl.com/yc4taptp>.

INSTABILITÉ RÉGIONALE ET DÉVELOPPEMENT : UNE ANALYSE COMPARATIVE DE PAYS DE LA CARAÏBE ET DE L'OCÉAN INDIEN¹

Paul ROSELE CHIM

Université de Guyane et Université des Antilles

CREDDI EA 4541

BETA EMADD BIO

MINEA UR 7485

paul.roselle@univ-guyane.fr

ORCID : 000-0002-7654-8457

RÉSUMÉ

Depuis le début des années 1991, l'instabilité est devenue d'autant plus prégnante dans les trajectoires de développement des pays des régions de l'Océan Indien et de la Caraïbe. L'objet de l'étude est de procéder à une comparaison des niveaux d'instabilité en observant d'une part La République Dominicaine, Haïti, le Venezuela et Cuba, et d'autre part Madagascar, la Somalie, la Tanzanie et l'Île Maurice sur une période allant de 1995 à 2022.

Mots-clés: instabilité, régions, Caraïbe, Océan Indien

JEL Classification: F43, G15, O15, O57, B21, B22, E32, O16, O18, O47, O54, O55

¹ Ce papier est extrait d'un programme de recherche conduit dans le cadre du CREDDI EA 4541 de l'Université des Antilles et de l'EQR BETA et qui porte sur les migrations et l'informel en Amazonie et Caraïbe.

REGIONAL INSTABILITY AND DEVELOPMENT: A COMPARATIVE ANALYSIS OF COUNTRIES IN THE CARIBBEAN AND THE INDIAN OCEAN

ABSTRACT

Since the early 1991's, instability has become increasingly prevalent in the development trajectories of countries in the Indian Ocean and Caribbean regions. The aim of this study is to compare the levels of instability in the Dominican Republic, Haiti, Venezuela and Cuba, on the one hand, and Madagascar, Somalia, Tanzania and Mauritius, on the other, over a period from 1995 to 2022.

Keywords: instability, regions, Caribbean, Indian Ocean

Introduction

La thématique de l'instabilité n'est pas traitée, ou peu étudiée dans la discipline de l'Économie du Développement. Cependant dans la spécialité Economie de la Croissance, les analyses sont foisonnantes. En nous proposant de concentrer nos réflexions sur l'instabilité régionale dans l'Océan Indien et dans la Caraïbe, il s'agit particulièrement pour nous de chercher à savoir si l'on peut mettre en évidence une relation entre le niveau de développement et la sécurité sous ses formes multiples, en d'autres termes, essayer de voir les caractéristiques à partir desquelles nous pouvons expliquer l'instabilité régionale.

Nous nous proposons une étude en trois temps : D'abord, nous nous proposons de faire un prologue dans la littérature pour chercher à extraire des éléments nous permettant d'ouvrir une approche sur l'instabilité politique, économique et sociale. Il ne s'agit pas d'une revue de la littérature classique théorique sur la croissance et l'instabilité, mais d'une approche des éléments d'appui d'économie du développement sur l'instabilité. Ensuite, nous présentons notre méthodologie. Puis, nous procédons à l'étude statistique des pays de la région Caraïbe à

savoir Haïti, la République Dominicaine, Cuba et le Venezuela. Et, nous poursuivons similairement notre étude sur la zone de l'Océan Indien sur quatre pays : Madagascar, la Tanzanie, l'Île Maurice et la Somalie. Enfin, nous concluons sur les avancées et les limites de notre étude.

1. Prologue dans la littérature économique

C'est le grand désordre dans la pensée économique sur la thématique de l'instabilité politique, économique et sociale. Car le contexte est traversé par la conjonction de crises de société, de problèmes économiques et financiers, mais aussi sanitaires, écologiques et climatiques. L'instabilité apparaît comme une simple parenthèse contextualisée que l'on est tenu de refermer plus ou moins vite.

Pourtant les pays sont aux prises avec une profonde transformation du modèle économique suivi parce qu'il ne répond pas toujours à la demande de la société qui est enlisée dans les déséquilibres. L'instabilité joue le rôle d'accélérateur des mutations structurelles qui sont en cours et rend peu possible un retour au contexte d'avant-crise. Au contraire, elle détruit et crée au sens de Joseph Schumpeter. Des populations disparaissent comme des entreprises, d'autres naissent et se développent. Ce cheminement de destruction créatrice évolue de déséquilibres en déséquilibres.

Ce n'est pas de la théorie économique conçue pour décrire les périodes d'équilibre de l'économie qu'il faut attendre une compréhension des ressorts de l'instabilité politique et des conditions de résilience des sociétés à économie de marché. Il vaut mieux se fier aux enseignements tirés de l'observation de longues périodes. Nous pouvons porter notre attention sur les aspects variés du développement des pays.

1.1 Le lien entre la croissance et la finance

La littérature sur la relation entre le développement financier et la croissance est très vaste et ancienne. En théorie, le développement de l'intermédiation financière est favorable à la croissance économique parce que l'activité des banques accroît la mobilisation de l'épargne, améliore l'efficacité de l'allocation des ressources, et stimule l'innovation technologique. Nous retrouvons ce penchant dans la pensée de Bagehot (1872, 1873), Hicks (1932), Schumpeter (1911), l'idée est que le crédit sert le développement industriel, et donc l'innovation, d'où la croissance.

Cependant, les politiques pratiquées en vue de libérer la finance des contraintes se soldent par des échecs, d'où le doute sur la généralité de la relation entre développement financier et développement économique (Levine, Loayza & Beck, 2000). On observera que les travaux d'Andersen & Tarp (2003) suggèrent

que la relation entre le développement financier pourrait être moins générale que ne le pense la littérature traditionnelle. Les résultats des études économétriques à ce sujet varient en fonction de l'échantillon et de la période considérée. Nous pourrions rappeler que les éminents de la pensée économique comme Lucas (1988) considèrent qu'il y a une sorte d'exagération à propos du rôle des facteurs financiers dans la croissance, et d'ailleurs, les économistes du développement expriment du scepticisme en la matière, puisqu'ils l'excluent carrément dans leurs approches.

Il est important de remarquer que l'effet du secteur financier sur la croissance peut être très limité dans un contexte de répression financière, c'est-à-dire lorsque le gouvernement du pays agit sur les prix ou les allocations de crédits défavorablement. Il s'ensuit que la dynamique du capital se trouve sous contrainte. Les travaux de Goldsmith (1969) et de McKinnon (1973) l'avaient démontré pour expliquer comment améliorer l'efficacité du capital.

1.2 L'instabilité politique et l'investissement

L'instabilité politique affecte les performances économiques d'un pays selon plusieurs modalités.

D'abord, la rupture dans le processus de création de richesse ne se traduit pas par la croissance négative. Les institutions ne peuvent garantir efficacement les droits de propriété privés. Les coûts de transaction s'accroissent et le potentiel productif est perturbé. Ensuite, l'efficacité de l'accumulation des facteurs de production étant sensible à l'investissement, l'accumulation du capital humain dépend du cadre institutionnel. Ainsi, en présence d'instabilité politique, le risque de perte de capital augmente, ce qui fait baisser le volume d'investissement effectivement entrepris. Et, l'instabilité politique réduit considérablement l'horizon temporel pas seulement de l'investisseur, mais aussi du décideur politique. La pratique de gestionnaire et l'attentisme du pouvoir prennent le dessus sur la pratique de l'économiste visionnaire, prospecteur et anticipateur. De même, un gouvernement à horizon temporel court, n'est pas incité à respecter ses engagements, non plus que les règles et principes qui doivent, en principe, réguler l'activité économique (droit de propriété, droit des contrats, fiscalité). Enfin, dans un contexte d'instabilité politique, le gouvernement élu démocratiquement ou non, peut être tenté de recourir à une politique fondée sur la mise en place d'allégeances clientélistes, et sur la corruption des groupes susceptibles de l'appuyer dans la conservation du pouvoir (police, armée, administration, milieux économiques, etc.).

Les quatre modalités que nous venons de présenter déclenchent des événements qui activent des recompositions accélérées du monde en développement : contestations des valeurs, escalade des tensions. Les investisseurs sont aux prises avec des questions cruciales à savoir des choix stratégiques déterminants. Comment faut-il se positionner dans un monde géopolitique complexe et voir le chemin pour des opportunités prometteuses d'investissement.

1.3 Les observations empiriques

D'après les rapports de la Banque Mondiale, on estime qu'un PVD en période de guerre consacre en moyenne 5% de son PIB aux dépenses de guerre contre 2,8% en période de paix. Un taux supplémentaire de 2,2% du PIB est consacré aux dépenses militaires pendant 7 ans (durée moyenne d'une guerre civile). La perte durable du PIB est de l'ordre de 2%. L'accroissement des dépenses militaires qui constitue une part des détournements des ressources au profit de la violence, a toutes les chances d'entraîner une diminution des sommes affectées à d'autres postes, tels que l'infrastructure et la santé. Les ressources sur lesquelles les rebelles font main basse représentent elles aussi un détournement au détriment des activités productives. À cela s'ajoutent les coûts liés à la destruction des infrastructures de production (installations hydroélectriques et de télécommunication, routes, habitations, écoles, hôpitaux, etc.). La plupart des études statistiques et économétriques montrent que, pendant la guerre civile, la croissance économique ralentit de l'ordre de 2,2% environ à ce qu'elle est en temps de paix. Au terme d'une guerre civile de 7 ans, les revenus deviennent inférieurs de 15% à ce qu'ils auraient été en l'absence de conflit.

Déjà les études de Barro (1997) révélaient en ce qui concerne les effets macroéconomiques des dépenses publiques liées au financement de la guerre, que les dépenses temporaires rattachées à la défense avaient un impact expansionniste très significatif sur le PIB réel. Les dépenses permanentes se rapportant à la défense avaient un effet plus petit. L'histoire de l'instabilité dans les pays industrialisés met en évidence que les dépenses publiques sont l'une des variables exogènes qui se modifient substantiellement en temps de guerre. Elles ont augmenté considérablement en Grande Bretagne au cours de chacune des 8 guerres entre 1730 et 1919. Le taux d'intérêt, en l'occurrence le taux des obligations de l'Etat dit taux à rente perpétuelle, tend à accroître parallèlement avec le niveau des dépenses militaires.

Les régions instables sont touchées par des souffrances qui affectent les populations non combattantes qui n'ont en règle générale aucun pouvoir de décision ni sur les éléments qui déclenchent les tensions, ni sur leur règlement. Les pertes de revenu sont donc très lourdes et les taux de morbidité, de mortalité et le volume des répressions de haute importance. Il arrive que l'on puisse voir dans l'instabilité causée par les guerres civiles ou autres, un investissement coûteux porteur à terme, de changement social, de transformation sociétale, voire de progrès. Cependant, on observe que, l'instabilité ne pourrait être créditée positivement, car le prix à payer est toujours très élevé que seul un progrès économique réel peut le compenser. Nous ne pouvons pas assimiler le coût de l'instabilité à un progrès social. C'est le recul du développement.

1.4 L'instabilité et la sécurité alimentaire

Nous faisons plutôt usage de l'expression « sécurité alimentaire ». Cependant, nous pouvons utiliser celle de « l'insécurité alimentaire » pour évoquer le contexte étudié. On observera que la spirale à la hausse des prix des produits alimentaires et les tensions entre les acteurs révèlent l'insécurité alimentaire pour les populations.

Le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) définit la sécurité alimentaire comme suit : « *une personne est en situation de sécurité alimentaire lorsqu'elle a la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* ». La sécurité alimentaire recouvre les aspects suivants :

- L'accès à la nourriture ;
- La disponibilité (quantités suffisantes) ;
- La qualité (nutritionnel et sanitaire) ;
- La stabilité des trois autres dimensions dans le temps.

La souveraineté alimentaire peut se comprendre à l'instar du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme le droit des peuples à définir leurs propres politiques agricoles, ou « *droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires* ».

C'est un concept politique qui est apparu lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996. Il présente la souveraineté alimentaire comme un moyen d'accéder à la sécurité alimentaire en permettant à chaque pays de satisfaire les besoins de sa population. Il fait aujourd'hui débat aux Nations Unies, dans l'Union Européenne ou dans la CARICOM (Caribbean Community : Communauté Caraïbienne) pour répondre à la crise alimentaire engendrée par la guerre en Ukraine, en Palestine, l'instabilité en Haïti, au Venezuela ou dans l'Océan Indien.

Nous rappellerons que l'insécurité alimentaire est observable en dehors de l'instabilité en retenant la fréquence et la gravité des chocs climatiques, des épidémies et des pandémies. Le cycle de production et le cheminement de la distribution sont perturbés. La spirale du renchérissement du coût de l'alimentation pour les populations se déclenche. On observe que la situation devient inquiétante du fait de l'emballement du système des prix.

Selon la Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO, 2022), les données statistiques entre 2006 et 2022 montrent une évolution de l'indice des prix alimentaires réels en base 100 de 2014-2016 qui a un effet direct sur l'insécurité alimentaire. Lorsque l'indice des prix croît, la sous-alimentation devient sensible, les populations ne sont pas en mesure de se procurer suffisamment de nourriture au quotidien. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM, 2022) rapporte les effets du choc alimentaire pour 48 pays à faible revenu dépen-

dants des importations des zones instables. La vulnérabilité est due aux difficultés économiques et à la faiblesse des leurs institutions.

1.5 Les fondements de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire correspond à un ensemble complexe dans lequel se mêlent l'agriculture, le commerce, le social et l'environnement. Le droit à l'alimentation (en quantité suffisante) fait partie des droits fondamentaux de la personne reconnus par les textes internationaux, notamment à savoir la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1976), le Pacte mondial de sécurité alimentaire (1985), la Déclaration de Barcelone (1992), la Déclaration de Rome sur la nutrition, les accords et les conventions spécifiques au commerce et à la production, notamment la convention sur le commerce des céréales de 1995.

2. Méthodologie

L'approche est statistique. Elle consiste d'abord à examiner l'ensemble des pays de la région grande Caraïbe et de l'Océan Indien sur le plan sociétal en passant en revue les données économiques à savoir le taux d'inflation, l'IDH, la croissance annuelle globale et par tête, la population, la pauvreté absolue, le taux d'alphabétisation l'espérance de vie, la sécurité alimentaire, la sécurité administrative et politique, l'impact des hasards naturels à savoir les ouragans, les cyclones, les inondations, les tremblements de terre et l'impact des épidémies et des pandémies comme le COVID et les maladies infectieuses.

Nous constituons une batterie de 5324 données statistiques sur une longue période c'est-à-dire de 2000 à 2022, puis nous faisons une extraction de 8 pays, 4 dans la grande région Caraïbe et 4 dans la région Océan Indien, à partir de l'observation de trois indicateurs que nous jugeons les plus susceptibles de nous renseigner sur l'instabilité régionale. Il s'agit de la croissance, la sécurité alimentaire (l'insécurité) et les comportements politiques et administratifs. Ce dernier indicateur est apprécié selon une échelle de 1 à 7 allant de la liberté à la répression.

En construisant une base de données sur les dépenses militaires pour les huit pays, l'échantillon statistique recouvre 5500 données.

L'approche de l'OTAN stipule pour le calcul des dépenses militaires, les dépenses courantes et en capital des forces armées, incluant les forces de la paix, le ministère de la Défense et les autres agences gouvernementales, les forces paramilitaires et les activités dans l'espace. Les données entrant dans cette approche peuvent varier d'un pays à l'autre. Elles peuvent être exprimées en pourcentage du PIB. Dans les tableaux qui suivent, les données indiquent respectivement pour la période de base 2022-2023, les dépenses militaires en millions de dollars US et

le PIB en milliards de dollars pour les pays étudiés. Le pourcentage calculé relativement au PIB est porté dans la 3ème colonne.

Tableau 1. Dépenses militaires PIB Base (2022-2023), Région Caraïbe

Pays	PIB en milliards de dollars	Dépenses militaires en millions de dollars	Rapport en pourcentage du PIB
République Dominicaine	113,5	72	0,063
Haïti	20,25	989	4,880
Cuba	633,4	129	0,020
Venezuela	482,4	65	0,134

Source : Élaboration propre.

Tableau 2. Dépenses militaires PIB Base (2022-2023), Région Océan Indien-Afrique de l'Est

Pays	PIB en milliards de dollars	Dépenses militaires en millions de dollars	Rapport en pourcentage du PIB
Madagascar	15,3	70	0,457
Somalie	10,42	150	1,439
Tanzanie	73,73	190	0,257
Maurice	12,95	17	0,013

Source : Élaboration propre.

Enfin nous faisons une stylisation statistique de trois indicateurs à savoir la croissance, la sécurité alimentaire et la sécurité administrative et politique pour l'analyse comparative des pays et des régions.

3. Approche stylisée des pays de la région Caraïbe : République Dominicaine, Haïti, Cuba et Venezuela

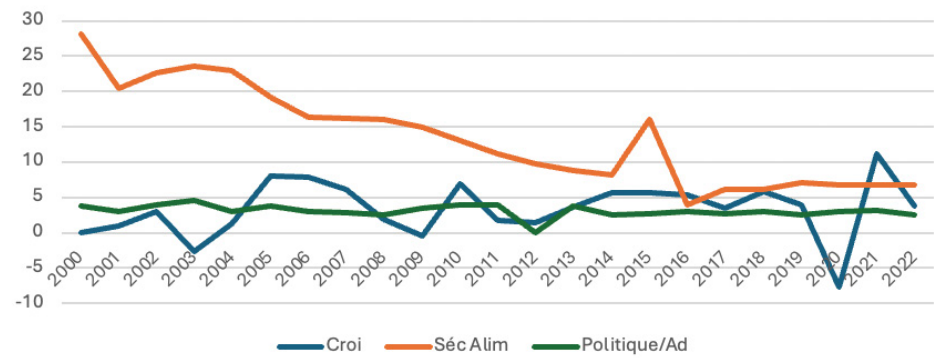


Figure 1. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, République Dominicaine
Source : Élaboration propre.

La République Dominicaine a attiré des investissements. De ce fait, la croissance s'est stabilisée. Cependant les effets de l'inflation ont rogné les résultats d'où les chutes de 2020 et 2022.

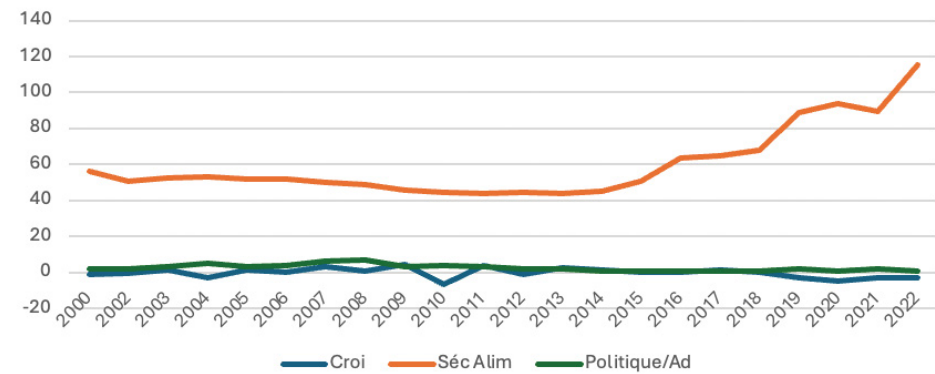


Figure 2. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, Haïti
Source : Élaboration propre.

Durant la longue période examinée, les données révèlent une instabilité longue en dépit d'une sécurité alimentaire de la population. La période d'avant l'an 2000 est historiquement d'une stabilité dictée par la dictature. A partir de 2000, les tensions apparaissent comme des poches répétitives, 2004 (crise politique Aristide-Préval), 2010 (tremblements de terre avec plus de 280000 morts, 300000 blessés et 1,3 millions de sans-abris selon l'ONU), 2016 (guerre civile), 2019 (crise COVID 19), 2022-2024 (faillite de l'Etat et du gouvernement).

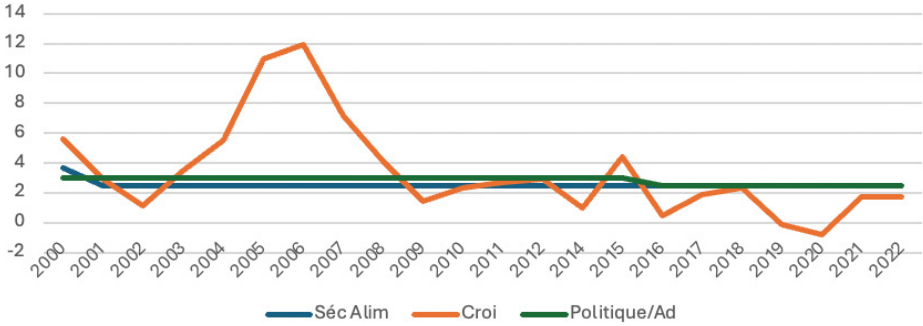


Figure 3. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, Cuba
Source : Élaboration propre.

Les données examinées révèlent une stabilité longue continue. Toutefois, la croissance très forte de la période 2022 à 2006 est renversée. A partir de 2007, la forte baisse se stabilise et suit une tendance régulière avec des pics de faibles amplitudes. Les trois variables observées s'insèrent dans le même cheminement.

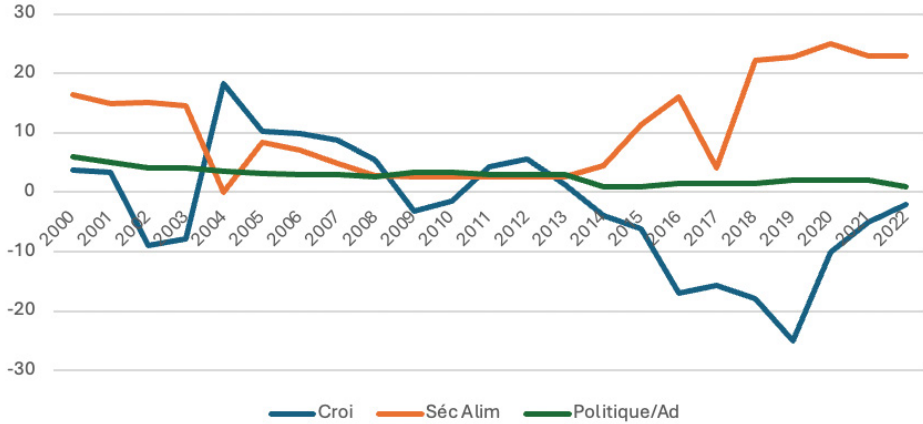


Figure 4. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, Vénézuéla
Source : Élaboration propre.

L'analyse des données fait apparaître deux séquences :

La première est relative à la période 2000-2013 où les affichent une stabilité dont les points de convergence sont situés en 2003-2004 et 2008. 2011 et 2012 sont aussi d'une relative bonne stabilité. En fait, l'économie vénézuélienne bénéficie d'un contexte mondial très favorable à la rente de l'industrie pétrolière couvrant 90% des exportations.

La deuxième période débute à partir de 2013 jusqu'à actuellement où les données montrent un renversement de situation. La chute des cours du pétrole, l'hyperinflation et la sous-alimentation croissante conduisent à une forte instabilité.

Situation sous-régionale de la Caraïbe et instabilité

L'analyse des données sur les quatre pays de la région Caraïbe nous renseigne sur le fait que la croissance sur la période 2000 à 2022 oscille entre 10% et -5%. Certains connaissent des pics de croissance et d'autres des pics de décroissance.

La décroissance s'explique par l'instabilité administrative et les conflits sociaux et politiques qui ont des impacts directs sur la dynamique économique. On observe une forte similarité entre les pics de décroissance de Cuba et du Venezuela. Toutefois, Cuba se révèle un pays très stable, alors qu'Haïti est entré dans l'instabilité depuis les chocs des hasards naturels à savoir les cyclones et les tremblements de terre.

Le pic de croissance présente un fort impact en termes de reprise et de stabilité. C'est le cas de la République Dominicaine orientée vers la réouverture des frontières après le choc du COVID-19. Une relative subtilité apparaît dans l'analyse en termes d'une sorte d'économie soutenue dans l'instabilité entre les deux pays qui s'expliquerait par le degré atteint par la migration et l'informel. On peut déceler qu'une forte coïncidence de l'insécurité alimentaire avec les pics de croissance et de décroissance. Le phénomène est fortement lié à la pauvreté, la faiblesse des investissements auxquels s'ajoutent les effets des hasards naturels. L'insécurité est causée par les conflits, le changement climatique, la faiblesse des conditions de vie et d'égalité sociale. Les pics de décroissance s'expliquent aussi par la baisse des investissements extérieurs, le rapatriement des capitaux et le retrait des firmes. L'instabilité politique s'accroît et l'économie se contracte. Enfin, l'on ne pourrait pas faire abstraction des dépenses militaires des pays concernés. Le pays le plus stable a les dépenses militaires les plus faibles. Le pays le plus instable a des dépenses militaires les plus élevées.

4. Approche stylisée des pays de la région Océan Indien : Madagascar, Somalie, Tanzanie et île Maurice

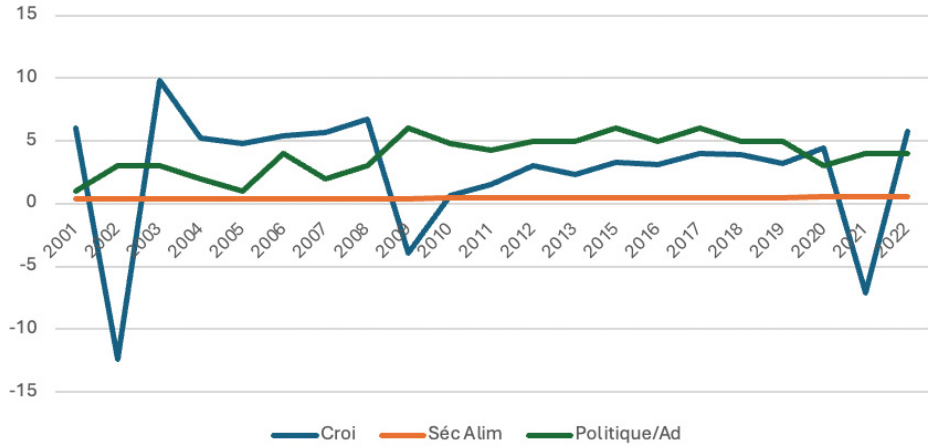


Figure 5. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, Madagascar
Source : Élaboration propre.

L'amplitude des chutes de la croissance est forte. Trois périodes sont apparentes : 2003-2009, 2010-2020 et 2022-2024. La sécurité alimentaire en longue période est une problématique constante. Il en est de même pour la sécurité administrative et politique.

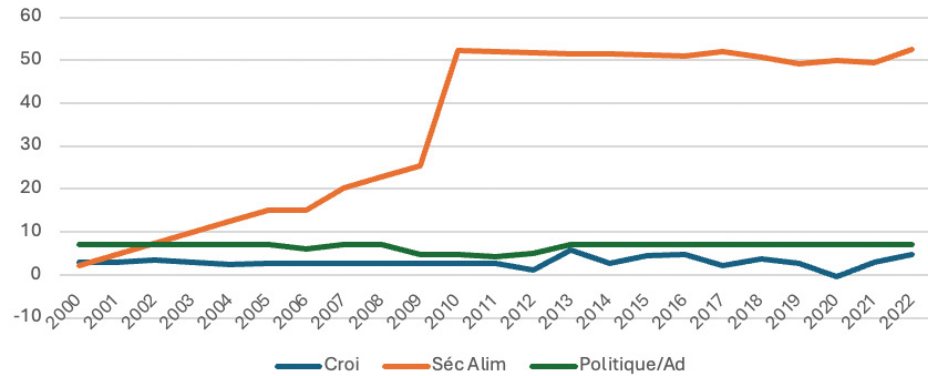


Figure 6. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, Somalie
Source : Élaboration propre.

Les données révèlent une croissance faible, une insécurité alimentaire continue et une instabilité administrative et politique permanente en longue période.

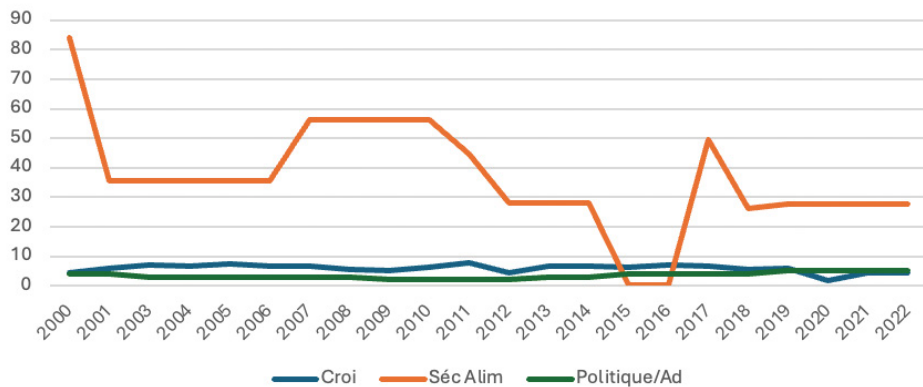


Figure 7. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, Tanzanie
Source : Élaboration propre.

Les données révèlent une croissance variable mais soutenue avec une pauvreté persistante. La relative sécurité alimentaire de 2000, de 2007 à 2010, est actuellement en situation de faiblesse. L'instabilité est persistante.

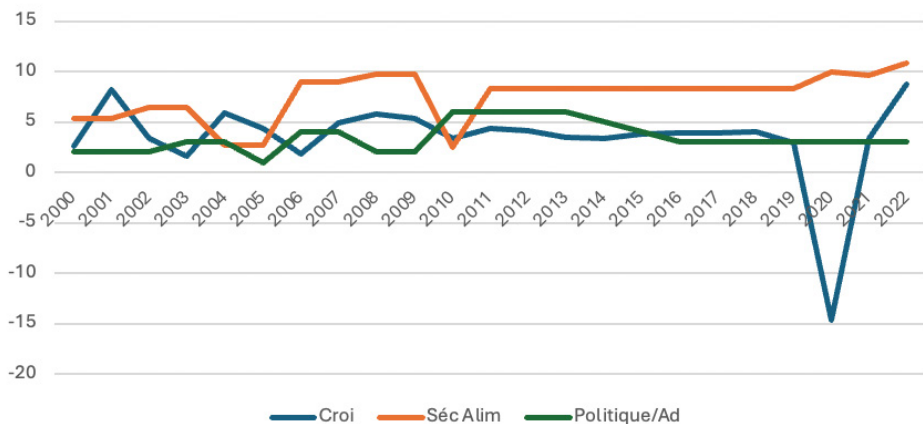


Figure 8. Croissance, Sécurité alimentaire, Politique, Administration, Ile Maurice
Source : Élaboration propre.

Les variables examinées montrent en longue période un cheminement élevé stable. Malgré la chute de 2020-2021, la remontée est quasi immédiate. Cette dynamique traduit une démarche résiliente qui s'appuie sur la stabilité administrative et politique.

Situation sous-régionale Océan Indien et instabilité

Parmi les quatre pays étudiés, nous avons fait le choix de pays d'Afrique de l'Est qui sont en bordure de l'Océan Indien. Notre approche prend en compte la dimension géopolitique.

Le contexte régional est celui de la pauvreté et de la hausse de l'inflation. Les pandémies et les hasards naturels majeurs constituent des chocs qui effacent les efforts de progrès en matière de lutte pour le progrès social contre la pauvreté. L'insécurité alimentaire est élevée.

Force est d'observer une certaine permanence de l'instabilité dans trois pays, une similarité des tendances et une corrélation entre le niveau de croissance et l'insécurité alimentaire. L'explication pourrait être trouvée par une domination écrasante des activités de l'informel.

Les données examinées montrent que les pays de l'Océan Indien font face à une croissance insuffisante et une pauvreté persistante. Toutefois, ils restent auto-productifs.

L'instabilité est appréhendée par des indicateurs sociaux qui permettent de saisir les éléments qui ont un effet direct sur les relations entre les catégories de la société. Sur une échelle de 1 à 7, les conflits sociaux sont significatifs, le régime politique devient plutôt répressif. Ainsi, la montée des tensions impacte la sécurité alimentaire d'autant plus que les chocs climatiques sont répétitifs.

L'examen des données des dépenses militaires montre une certaine faiblesse en la matière. Les orientations semblent correspondre aux périodes de forte baisse de la croissance qui se traduit par une croissance de l'instabilité politique.

Si l'on porte l'attention sur les données relatives aux dépenses militaires, on observe que le pays le plus stable a les dépenses militaires les plus faibles. Le pays le plus instable a des dépenses militaires les plus élevées.

Conclusion

La stylisation statistique effectuée conduit aux observations suivantes :

L'échantillon de données est très exhaustif et représentatif des régions étudiées. C'est une stylisation très simplifiée et lourde à construire car l'échantillon est de grande taille.

On observe que l'instabilité est grandissante dans les périodes de décroissance. Elle diminue avec les phases de reprise de la croissance. Toutefois, elle se maintient même en période de croissance à cause des chocs de type hasards naturels que connaissent ces deux régions. Les effets des indicateurs de valeurs relatives à savoir l'inflation et le taux de change sont significatifs. Ils agissent comme des chocs et l'instabilité est grandissante comme dans le cas du Venezuela, d'Haïti, de Madagascar, de la Somalie et de la Tanzanie.

Toutefois, deux pays se révèlent ayant une forte capacité de résilience à l'instabilité. Il s'agit de Cuba et de l'île Maurice. La stylisation statistique présente la même configuration.

Les variables examinées de ces deux pays donnent de bons résultats. Elles terminent à la hausse. En dépit des chocs, ces variables reprennent le bon cheminement du développement. Le renforcement de la résilience aux chocs climatiques, l'investissement dans le capital humain sont essentiels pour conserver le niveau de stabilité de ces deux pays.

Enfin, on observe que les pays qui ont les dépenses militaires les plus faibles sont les plus stables. Les pays les plus instables ont les dépenses militaires les plus élevées.

RÉFÉRENCES

- Andersen, T.B, Tarp, F. (2003). Financial liberalization, financial development and economic growth in LDCs. *Journal of International Development*, 189-209.
- Bahehot, W. (1872). (1873). *Physics and Politics (The cake of custom, Lombard Street : A description of the Money Market)*, Edition Payot 2009.
- Hicks, J. (1932). *Money, Interest and Wages*. Collected Essays on Economic Theory, 2, Oxford, Basic Blackwell, 28-41.
- Hicks, J. (1935a). Wage and Interest : The Dynamic Problem. *The Economic journal*, 45(179), 456- 468.
- Hicks, J. (1935b). A Suggestion for Simplifying the Theory of Money. *Economica*, New Series 2, 1-19.
- Goldsmith, R.W. (1969). *Financial Structure and Development*. New Haven : Yale University Press.
- World Bank Statistics (2000) to (2023). Report on Development, Latin America and Caribbean, Eastern and Austral Africa.
- International Monetary Funds. (2000) to (2023). Datas on Latin America and Caribbean, Eastern an Austral Africa.
- Laroche, A., Lemoine, E., Millien, A., Zhangy, J. (1995). Croissance et marchés financiers : une approche empirique. *Economie Internationale*, CEPII, 64, quatrième trimestre, 39-60.
- Levine, R., Renelt, D. (1992). A Sentivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions. *American Economic Journal*, 49, 783-792.
- Levine, R., Loayza, N., Beck, T. (2000). Financial Intermediation and Growth : Causality and Causes. *Journal of Monetary Economics*, 46, 31-77.
- Loayza, N., Rancière, R. (2006). Financial Development, Financial Fragility and Growth. *Journal of Money, Credit and Banking*, 28, 1051-1076.
- Lucas, R.E, (1989). On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, 22(1), 3-42.

- McKinnon, R.I. (1973). *Money and Capital in Economic Development*. Washington, DC: The Brookings Institution.
- McKinnon, R.I. (1991). *The Order of Economic Liberalization ; Financial Control in the Transition to a Market Economy*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Rosele Chim, P., Mahamat, H. (2020). Mixed Data Sampling Modelling (MIDAS) : Application to the Forecasting of French economic growth rates. *Journal of Business and Management*, 22(10).
- Rosele Chim, P. (2020). French Guiana, Patterns of growth and development. *Annals of Social Sciences & Management Studies*, 5(4).
- Rosele Chim, P., Mahamat, H. (2021). Modelling Var by the three and four ordering moments of yield distribution. *Journal of Economics and Finance*, 12(1).
- Schumpeter, J.A. (1911). *The theory of Economic Development*. Cambridge: Mass.
- Stiglitz, J.E, Weiss, A. (1981). Credit Rationing in Markets with Imperfect Information. *American Economic Review*, 71(3), 393-410.

Quatrième partie.

SOLIDARITÉ

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE RÉPONSE AUX CRISES ET DÉFAILLANCES DU SYSTÈME DE SANTÉ ? L'EXEMPLE DU PÔLE DE COORDINATION DE L'ESS DANS LE ROANNAIS (FRANCE)

Jacques POISAT

Université Jean Monnet, Saint-Etienne
CNRS- UMR 5600 Environnement Ville Société

jacques.poisat@univ-st-etienne.fr

ORCID 0000-0002-1308-2303

RÉSUMÉ

Dans le monde incertain d'aujourd'hui, la réponse aux crises et instabilités, notamment dans le domaine sanitaire, ne peut plus résulter uniquement des mécanismes de marché ou des politiques publiques. La délibération citoyenne, qui est au cœur de l'économie solidaire, constitue un mode de régulation complémentaire ou alternatif. Au XXI^e siècle, le système de santé français s'est progressivement dégradé et présente aujourd'hui de graves défaillances, que la pandémie de la COVID-19 n'a fait qu'accentuer. Heureusement, depuis plus de deux siècles, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont démontré leur capacité à contribuer au fonctionnement du système de soins et à développer des initiatives innovantes dans le champ de la santé globale. L'exemple de l'émergence d'un espace collaboratif de recherche-action sur les enjeux de la santé dans le Roannais permet d'éclairer l'intérêt, les enjeux, les étapes et les difficultés de la mise en œuvre de la délibération citoyenne dans un territoire.

Mots-clés: santé publique, économie sociale et solidaire, innovation, recherche participative, santé globale, délibération citoyenne, démocratie en santé, Roannais

JEL classification: I18

THE SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY, A RESPONSE TO CRISES AND FAILURES OF THE HEALTH SYSTEM? THE EXAMPLE OF THE SSE COORDINATION POLE IN ROANNAIS (FRANCE)

ABSTRACT

In today's uncertain world, the response to crises and instabilities, particularly in the field of health, can no longer be the result of market mechanisms or public policies alone. Citizen deliberation, which is at the heart of the solidarity economy, is a complementary or alternative form of regulation. In the 21st century, France's healthcare system has gradually deteriorated, and today has serious shortcomings, which were only exacerbated by the COVID-19 pandemic. Fortunately, for more than two centuries, actors in the social and solidarity economy have demonstrated their ability to contribute to the functioning of the healthcare system and to develop innovative initiatives in the field of global health. The example of the emergence of a collaborative research-action space on health issues in the Roannais region highlights the interest, the issues, the steps and the difficulties involved in implementing citizen deliberation in an area.

Keywords: public health, social and solidarity economy, innovation, participatory research, one health, citizen deliberation, democracy in health, Roannais region

Introduction

Les théories économiques dominantes analysent l'instabilité et ses conséquences essentiellement sous l'angle du fonctionnement des marchés et des politiques publiques. L'économie sociale et solidaire (ESS), quant à elle, s'intéresse aux initiatives citoyennes qui tentent de faire face aux crises et instabilités de tous ordres et plus largement aux défis de la transition globale et du changement de paradigme en cours. Dans une approche alternative de l'économie solidaire, la délibération citoyenne peut être pensée comme un mode de régulation complémentaire ou alternatif au marché et à l'action étatique. Or la pandémie de la COVID-19, choc externe qui a bouleversé le monde et bousculé les analyses économiques, a mis en lumière l'efficacité de nombreuses tentatives de la société civile pour s'organiser collectivement pendant la crise sanitaire. Sur le plan organisationnel, l'épidémie a stimulé la créativité des acteurs. Soignants, organisations d'économie sociale et solidaire, entreprises, citoyens n'ont cessé d'inventer, coordonner, promouvoir de multiples réponses innovantes à la crise dans les territoires. En témoignent quelques propos de professionnels de santé recueillis dans les ateliers organisés par la Fédération hospitalière de France lors du salon à distance SANTEXPO, du 9 au 11 mars 2021 : « Pendant la crise, c'est l'intelligence rationnelle des acteurs qui s'est organisée [...] On a gagné trois ans en trois mois [...] On est dans une révolution tranquille. Comment faire évoluer le système de santé, trop hospitalo-centré, trop médico-centré ? [...] Il faut territorialiser la santé [...] Il faut construire une organisation en mettant au centre l'usager. Il faut articuler les stratégies des différents acteurs, en associant les usagers ».

De fait, le système de santé français, considéré il y a 20 ans comme le plus performant au monde par l'Organisation mondiale de la santé (2000), s'est progressivement dégradé et présente aujourd'hui de graves défaillances structurelles et conjoncturelles, que la pandémie de la COVID-19 n'a fait qu'accentuer. Mais, depuis plus de deux siècles, les acteurs de l'économie sociale et solidaire contribuent largement au fonctionnement du système de soins, non seulement par les activités mutualistes et la gestion de nombreux établissements et centres de santé mais aussi en multipliant les initiatives innovantes dans le champ de la santé globale. Dans la pratique, comment organiser et coordonner ces initiatives dans les territoires, créer des liens entre toutes les parties prenantes pour aboutir à des résultats tangibles et évaluables en matière d'amélioration de la santé de la population ? Comment créer des espaces interstitiels où des représentants de mondes hétérogènes (politique, sanitaire, social, associatif...) puissent se reconnaître et construire des collaborations (Lyet, 2008) ?

A titre d'exemple, le récit de l'émergence d'un espace collaboratif de recherche-action sur les enjeux de la santé dans le Roannais permet d'éclairer l'intérêt, les enjeux, les étapes et les difficultés de la mise en œuvre de la délibération citoyenne dans un territoire. Comme dans de nombreuses régions françaises, le

Roannais, situé au nord du département de la Loire, affronte des difficultés sérieuses en matière de santé publique depuis de nombreuses années. L'association POLLENS (Pôle local pour une économie nouvelle sociale et solidaire) s'est lancée en 2023 dans la création et le développement d'un réseau d'acteurs de la santé du territoire, afin de mener une réflexion collective sur les enjeux et problèmes locaux de santé publique, renforcer la coordination des actions et coconstruire de nouveaux projets.

En tant que directeur d'hôpital à la fin des années 1980, puis membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Roanne depuis 15 ans et vice-président du conseil scientifique de la Société française d'histoire des hôpitaux, nous nous intéressons particulièrement à l'évolution du système de santé français depuis ses origines. Devenu enseignant-chercheur en 1991, l'économie sociale et solidaire dans les territoires constitue l'un de nos axes de recherche, à côté de l'histoire et du patrimoine des hôpitaux et de la santé. Aujourd'hui, nous participons à la création du groupe santé roannais, à la fois comme chercheur et coprésident de l'association Pollens. Notre posture méthodologique est donc clairement celle d'un chercheur en sciences sociales et d'un militant associatif engagé dans la recherche-action participative dans un territoire.

Après avoir rappelé quelques-unes des caractéristiques et défaillances du système de santé français, nous insisterons sur le rôle joué depuis fort longtemps par les acteurs de l'ESS dans le domaine sanitaire, avant de proposer une analyse contextualisée de l'émergence du groupe de recherche-action sur la santé dans le Roannais.

1. De quelques caractéristiques et défaillances du système de santé en France

Les crises et défis auxquels se trouve confronté le système de santé français, que la pandémie de la COVID-19 et l'inflation récente n'ont fait qu'accentuer, ont conduit les politiques publiques à initier moult tentatives de décroisement et de territorialisation de l'organisation des soins mais qui restent trop centralisées et n'associent pas suffisamment l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, associations, citoyens...).

1.1 Un système de santé en crise

1) En France, les dépenses courantes de santé s'élèvent à 11,9% du PIB en 2022 (5,7% en 1970), soit un point de plus que la moyenne de l'Union Européenne à 27, en deuxième position derrière l'Allemagne (12,6%) et loin des USA (18,2%). À eux seuls, les soins hospitaliers représentent 48% de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM), selon le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

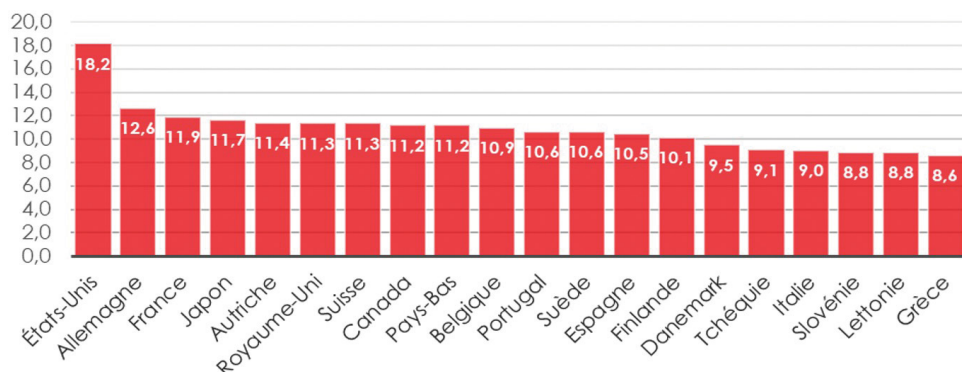


Figure 1. Dépenses courantes de santé en % du PIB (2022)

Source : OCDE, Eurostat, Drees.

Le système d'assurance-maladie français, qui couvre la quasi-totalité de la population, constitue l'une des cinq branches de la Sécurité Sociale, qui fut créée et mise en place en 1945 par l'Etat et les partenaires sociaux, en application du programme du Conseil national de la résistance. Reposant sur les principes de solidarité et d'universalité, la Sécurité Sociale dispose, pour l'ensemble de ses branches, d'un budget supérieur à celui de l'Etat [1]. Du fait d'une augmentation plus rapide des dépenses sociales que des recettes qui les financent (cotisations sociales, contributions sociales, impôts et taxes), le système souffre de déficit chronique, ce qui accroît la dette sociale [2], situation aggravée par la pandémie de 2020 à 2022.

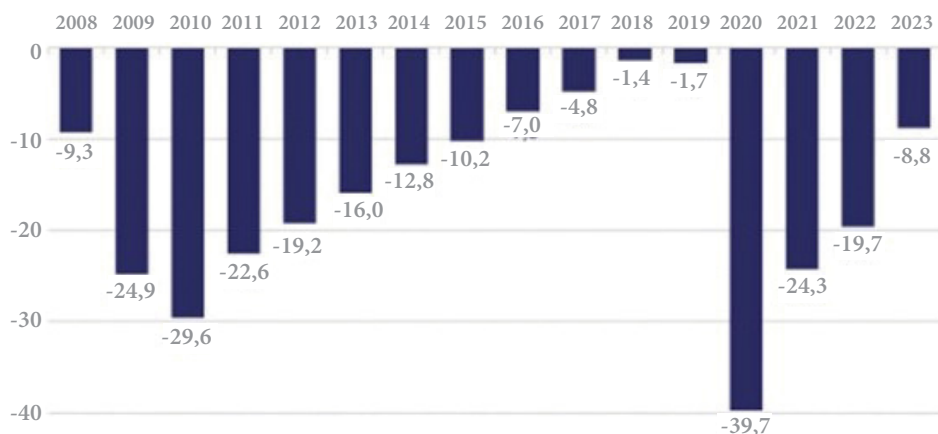


Figure 2. Solde des régimes obligatoires de base de sécurité sociale et du Fonds de solidarité vieillesse (en milliards d'euros)

Source : Caisse d'amortissement de la dette sociale.

2) Sans entrer dans une analyse approfondie, qui dépasserait le cadre de cet article, nous insisterons sur quelques éléments généraux d'évaluation du système de santé français. Globalement, il apparaît comme relativement performant puisque l'espérance de vie à la naissance en France est parmi l'une des plus élevées de l'Union Européenne, selon l'INSEE et Eurostat : en 2023, 85,7 ans pour les femmes (troisième rang européen) et 80 ans pour les hommes. Cependant de fortes inégalités perdurent. Les inégalités sociales, selon l'emploi, le niveau d'éducation, l'accès aux soins, les conditions de travail et de logement, se traduisent, par exemple, par un différentiel d'espérance de vie à 35 ans de 6,2 ans entre ouvriers et cadres supérieurs chez les hommes et 3,3 ans chez les femmes, en 2023. Au niveau des territoires, on constate un écart de 3 ans entre l'espérance de vie la plus élevée en Ile-de-France et la plus faible dans les Hauts-de-France.

Surtout, depuis l'an 2000, le système de santé français s'est progressivement dégradé. Et les nombreuses réformes successives ont conduit à une superposition d'acteurs, de missions, de territoires et de modes de fonctionnement sans cohérence d'ensemble. Pour diverses raisons (paiement à l'acte des professionnels libéraux, liberté d'installation des médecins, système de financement des hôpitaux, cloisonnement du pilotage des dépenses, insuffisantes marges de manœuvre des Agences régionales de santé, volonté politique de ne pas dépasser l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) [3], tarifs d'hospitalisation versés aux hôpitaux par l'assurance maladie souvent inférieurs aux coûts réels, etc.), l'offre de soins reste peu efficace.

Les établissements de santé manquent de ressources. A cause de la faible attractivité des hôpitaux publics et de conditions de travail dégradées, les difficultés de recrutement de personnel, tant médical que paramédical, se font de plus en plus sentir. Durant les vingt dernières années, l'hôpital a été modernisé par à-coups au rythme des plans « Hôpital 2007 » ou « Hôpital 2012 ». Cependant l'investissement hospitalier a été divisé par deux de 2009 à 2019, tout en restant confronté à un problème structurel de financement se soldant souvent par de l'endettement (Sénat, 2022a). Les engagements du Ségur de la santé en juillet 2020 – 19 milliards d'euros d'investissement sur 10 ans – devraient contribuer à la modernisation des établissements. Fortement dégradée en 2019 avec des pertes récurrentes (558 milliards d'euros, 58% d'établissements déficitaires), la situation financière des hôpitaux publics s'est améliorée pendant la crise sanitaire grâce aux concours exceptionnels. Mais par la suite, malgré les aides massives accordées par l'Etat à près de 80% des hôpitaux publics, dans le cadre du Ségur de la santé, le déficit global a dépassé un milliard d'euros en 2022 (Cour des comptes, 2023) et pourrait quasiment doubler en 2023, selon le ministère de la Santé [4]. Les 32 Centres hospitaliers universitaires, quant à eux, ont atteint un déficit courant de 1,2 milliard d'euros fin 2023, soit trois fois plus qu'en 2022, selon les instances représentatives des directeurs, doyens et médecins [5]. De plus, les progrès de la médecine et de la chirurgie conjugués à des stratégies de maîtrise comptable des

dépenses de santé ont provoqué une augmentation de 66% des places en hospitalisation partielle et une diminution du nombre de lits d'hospitalisation complète de 23% de 2003 à 2022, ce qui a engendré des difficultés pendant la crise sanitaire. Et que dire de l'engorgement des services d'urgence ? Avant même la crise sanitaire, en 2019, les 697 structures d'urgence ont pris en charge 22 millions de passage, soit deux fois plus qu'en 1996 (Toutlemonde, 2021). Les urgences n'accueillent plus uniquement les urgences vraies mais aussi les demandes de soins non programmées que la médecine de ville ne parvient plus à traiter.

L'hôpital et la médecine de ville font tous deux face aux **évolutions défavorables de la démographie médicale**. Au 1 janvier 2023, la France comptait 234 000 médecins actifs, dont 24% de plus de 60 ans, et se situe avec 3,4 médecins pour 1000 habitants dans la moyenne de l'OCDE (Ordre national des Médecins, 2023). Cependant, alors que le nombre total de médecins actifs a augmenté entre 2010 et 2023, les médecins en activité régulière (*id est* hors médecins en cumul emploi-retraite ou en activité intermittente) décroissent lentement depuis 2010 (-1,3%), les nouvelles installations ne compensant pas les départs en retraite, à cause de la forte diminution du *numerus clausus* dans les années 1980 et 1990 [6]. L'évolution affecte particulièrement les médecins généralistes, dont l'effectif a baissé de 12% depuis 2010, soit une perte de 10600 praticiens, baisse qui devrait se poursuivre en raison du départ en retraite de près d'un quart des effectifs dans les dix prochaines années. Selon un rapport d'information du Sénat de 2022, 11% des Français de plus de 17 ans n'ont pas de médecin traitant (Sénat, 2022b). Même si le nombre de spécialistes hors médecine générale augmente globalement, de nombreuses spécialités (pédiatrie, gynécologie, dermatologie, ophtalmologie, psychiatrie, dentisterie ...) manquent de personnel pour faire face à l'accroissement des besoins de la population [7]. Surtout, les inégalités territoriales tendent à se creuser malgré les grands efforts des collectivités locales pour attirer des médecins (Delbecque, 2024). Les écarts de densité entre départements varient de 1 à 3 pour les médecins généralistes ; et pour certaines spécialités médicales ou chirurgicales, les écarts sont encore plus importants (Sénat, 2020). La densité de médecins généralistes en activité régulière, qui s'établit en France, en 2023, à 118 médecins pour 100 000 habitants, varie de 242 dans les Hautes-Alpes à 71 en Eure-et-Loir (Ordre national des médecins, 2024). La part de la population française vivant dans des zones géographiques sous-dotées en médecins généralistes, calculée grâce à l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) [8] qui donne une indication du nombre de consultations par an et par habitant, serait passée de 3,8 en 2015 à 5,7 % en 2018, soit 3,8 millions de personnes [9]. En fait, la mesure de la « fracture sanitaire » varie selon les définitions et les méthodes retenues.

3) Face à de telles défaillances structurelles et conjoncturelles du système de santé, les politiques publiques poursuivent essentiellement deux grands types d'objectifs, depuis des années et plus encore après la pandémie. D'une part, il im-

porte d'améliorer la gouvernance et l'agilité des hôpitaux dans de nombreux domaines : reconnaissance des soignants et attractivité des carrières, pilotage médico-administratif, liberté d'organisation, décentralisation et débureaucratisation, investissement, financement, etc. D'autre part, le souhait est clairement de faire de la territorialisation l'une des modalités essentielles de régulation du champ sanitaire, non seulement en développant les liens entre l'hôpital et la médecine de ville, entre le sanitaire et le médico-social, mais plus largement en repensant l'organisation du système de santé sur les territoires pour donner plus d'autonomie aux acteurs locaux, leur permettre de se coordonner et de bâtir des projets qui correspondent à des réalités de terrain.

1.2 L'impératif de la territorialisation

1) Sur le plan institutionnel, l'organisation du système de santé français reste largement centralisée (Gay, 2018). Selon le code de la santé publique, « La politique de santé relève de la compétence de l'Etat » (art. L1411-1). Certes, les collectivités territoriales bénéficient depuis longtemps de compétences diversifiées en matière de santé : formation des professionnels paramédicaux, action sociale et médico-sociale, salubrité publique, gestion de centres de santé. Cependant leur compétence pour agir sur la disponibilité ou l'organisation des soins et notamment de premier recours n'est pas clairement définie (Amri, 2023). La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration du 21/02/2022 ne prévoit qu'une simple « participation à la sécurité sanitaire territoriale » des collectivités territoriales. Dans les faits, il s'agit surtout de participation financière sans transfert réel de compétences [10]. Plus précisément, l'organisation territoriale de la santé est restée limitée essentiellement au domaine hospitalier jusqu'à la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire du 21 juillet 2009, qui a créé les Agences régionales de santé (ARS), compétentes pour l'ensemble du champ santé du territoire régional, et instauré le projet régional de santé. La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 a institué le contrat local de santé, qui associe notamment les collectivités locales et leurs groupements à la mise en œuvre du projet régional de santé, et rendu obligatoire les groupements hospitaliers de territoire (GHT). De plus, elle a voulu structurer la médecine de ville en créant des équipes de soins de premier recours autour du médecin généraliste et des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) [11]. Enfin, la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé du 24 juillet 2019 a inventé de nouveaux outils pour inciter les acteurs locaux à adopter la logique de territorialisation de la santé – le projet et le contrat territorial de santé – suivant une logique de mise en cohérence des politiques de santé aux différents niveaux : national, régional et territorial. Au total, cette succession de réformes a notablement complexifié l'organisation territoriale des soins, comme le montre le schéma « simplifié » suivant.

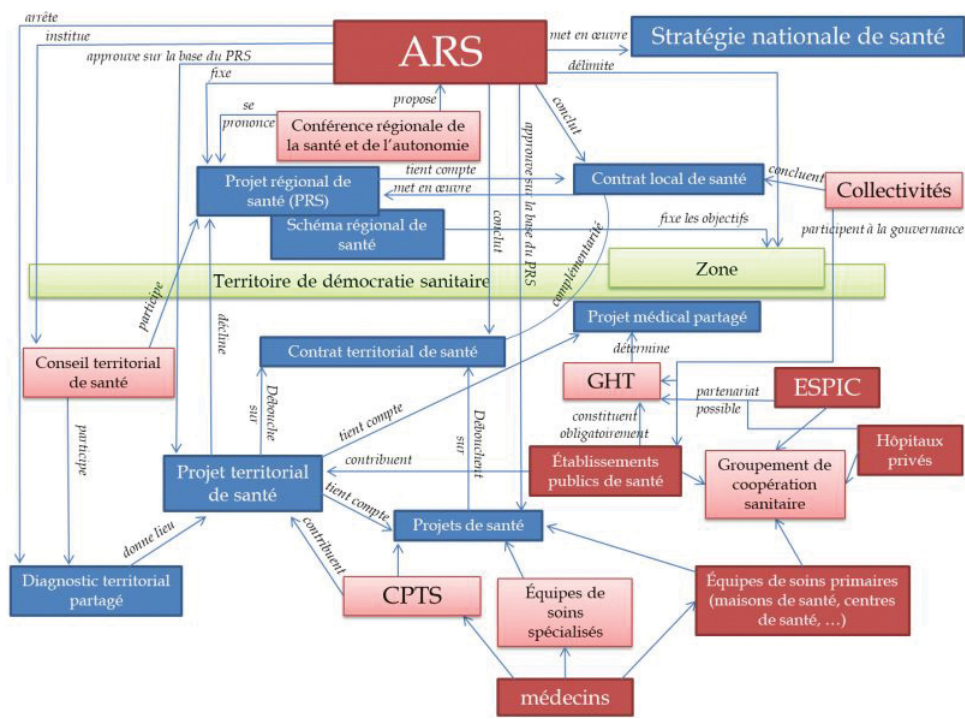


Figure 3. Schéma « simplifié » de l'organisation territoriale des soins
Source : Commission d'enquête du Sénat (2022).

2) En principe, une organisation territoriale des soins pertinente doit avoir pour objectif de délivrer des soins en rapport avec les besoins de santé publique du territoire. Or, un rapport de la commission d'enquête du Sénat du 29 mars 2022 a relevé la difficulté à évaluer correctement les besoins de santé d'un territoire et a recommandé d'impliquer davantage les collectivités locales et les usagers dans l'élaboration des projets territoriaux de santé (Sénat, 2022a). Surtout la commission a regretté que les démarches soient encore trop souvent impulsées d'en haut par les ARS, selon une démarche « descendante », qui impose que tous les projets et contrats de santé soient compatibles avec un projet régional de santé préétabli. « Alors que la démographie médicale ne suit pas l'accroissement des besoins de santé, les travaux de la commission d'enquête ont montré la nécessité absolue d'un décloisonnement de l'organisation des soins, entre la ville et l'hôpital, entre établissements de différents statuts, entre secteur sanitaire et secteur médico-social [...] Un tel décloisonnement ne peut prendre forme qu'à l'échelon local, au plus près des populations, en fonction des réalités territoriales [...] C'est surtout à partir d'initiatives locales ne pouvant se réduire à un schéma unique que pourra se mettre en place cette action plus coordonnée des professionnels de santé . »

De telles initiatives locales, l'économie sociale et solidaire les développent depuis ses origines. En créant de l'intelligence collective par la délibération citoyenne, les acteurs de l'ESS contribuent à répondre aux crises et défaillances du système de santé.

2. L'économie sociale et solidaire comme réponse citoyenne aux défaillances du système de santé

1) L'économie sociale et solidaire n'est pas un concept unifié mais une alliance politique entre deux mouvements. D'une part, un secteur reconnu, l'économie sociale (environ 10 % du PIB en France, selon l'INSEE), héritière du socialisme utopique du XIX^{ème} siècle, qui regroupe principalement quatre structures juridiques à but non lucratif (coopératives, mutuelles, associations et fondations) ainsi que les sociétés commerciales de l'ESS, au sens de la loi du 31 juillet 2014. D'autre part, une foule hétérogène de pratiques issues de la société civile, à partir des années 1980, l'économie solidaire, que nous définissons comme « l'ensemble des expériences visant à démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens » (Dacheux & Laville, 2003). Fondamentalement, les diverses approches théoriques proposées montrent bien l'ambivalence de l'économie solidaire entre les conceptions libérales qui l'inscrivent dans le renforcement ou la régulation du système économique actuel (secteur supplétif de l'économie, capitalisme éthique, entrepreneuriat social, finance solidaire, pratiques collaboratives...) et celles plus alternatives qui revendiquent une économie plurielle (Eme & Laville, 1995), ou qui évoquent le dépassement du capitalisme (Frère, 2009 ; Caillé, 2011 ; Dacheux & Goujon, 2013 ; 2018 ; 2020). L'économie solidaire renoue avec le projet d'une économie politique qui entend penser ensemble le social, le politique et l'économique. Les initiatives solidaires, par la mise en œuvre « d'espaces publics de proximité », non seulement donnent de la substance au projet politique de l'ESS de démocratisation de l'économie mais prouvent que la délibération citoyenne collective, principe clef de la démocratie, constitue, au même titre que les arbitrages de marché ou la régulation étatique, un principe économique à part entière. Les pratiques solidaires entendent affirmer la possibilité de produire, distribuer et dépenser « autrement », en demandant leur avis aux parties prenantes. La société civile devenant donc le lieu de la régulation, les variables économiques sont assujetties aux décisions émanant de la délibération collective, entendue comme « la construction de normes communes à travers la confrontation de points de vue différents portés par des acteurs égaux en droit » (Dacheux & Goujon, 2013). Participatives ou représentatives, cherchant le consensus ou décidant à la majorité simple, ces initiatives solidaires créent des espaces citoyens de débats où les différents acteurs se rencontrent pour concevoir ensemble l'activité économique. Cette nouvelle façon d'appréhender l'économie a

été qualifiée de « délibéralisme » par Eric Dacheux et Daniel Goujon. Ce néologisme, d'une part, souligne la nécessité de « délibéraliser » l'économie pour s'opposer aux contraintes des lois de marché sur le social, le politique et l'écologique ; et, d'autre part, affirme la possibilité de construire un modèle théorique interdisciplinaire qui s'oppose au modèle orthodoxe et où la délibération est comprise comme principe régulateur de l'économie des sociétés démocratiques.

En résumé, l'ESS est avant tout un projet politique qui, dans la pratique, recherche une démocratisation de l'économie, en mettant en œuvre la délibération citoyenne comme forme de régulation, à côté du marché et de l'intervention publique. Dès lors, comment organiser concrètement cette délibération dans les territoires, créer des liens entre les parties prenantes, pour aboutir à des résultats tangibles et évaluables ?

2) L'ESS, qui représente plus de 2,6 millions d'emplois en France, soit 10% de l'emploi salarié, et 13,6 millions dans l'Union Européenne, est présente partout dans l'économie (Observatoire national de l'ESS, 2022). Le système de santé français s'est largement construit sur la base d'initiatives de la société civile organisée. Elles s'incarnent aujourd'hui dans un vaste réseau de structures de soins, de prévoyance-santé, de prévention ou d'action sociale et médico-sociale dont le but n'est pas la lucrativité mais la réponse aux besoins de santé des populations. Par exemple, 8 centres de santé sur 10 relèvent de l'économie sociale et solidaire [12]. Aujourd'hui, la santé est le sixième secteur d'activité de l'ESS et les associations et fondations du secteur sanitaire et social privé non lucratif regroupaient en 2018 1,125 millions de salariés (soit 58% du secteur privé non lucratif) dans plus de 35200 établissements employeurs. Au sein de cet ensemble, le secteur de la santé (activités hospitalières, activités de pratique médicale et paramédicale...) rassemblait 3 852 établissements employeurs et 163 463 salariés (Centre de ressources DLA social, médico-social et santé, 2019). D'après les chiffres du ministère de la santé, les établissements de santé privés non lucratifs regroupaient 15% des lits et places d'hospitalisation en 2020. Les mutuelles, quant à elles, dont les premières apparurent à la fin du XVIII^{ème} siècle, représentaient en 2021 70% des organismes d'assurance exerçant une activité santé et ont émis 48% des cotisations en santé ; elles protègent près de 35 millions de personnes (Ministère de la santé, 2022).

Ces grandes structures de l'économie sociale ainsi que nombre d'associations ou collectifs développent moult initiatives innovantes dans le champ de la santé globale. Par exemple, en 2021, le labo de l'économie sociale et solidaire a analysé de nombreuses expériences qui cherchent à « faire se répandre cette offre de soins de premier recours, privée à but non lucratif » (Le labo de l'ESS, 2021). On relève la grande diversité des initiatives pour inventer des réponses aux freins économiques et sociaux qui peuvent entraver l'accès aux soins primaires : médiation santé, prévention et promotion de la santé, santé communautaire, pair-aidance, aide aux aidants, réseaux informels d'entraide en santé, soins itinérants, pratiques de coopération, nouveaux modes d'organisation et de rémunération.

nération des professionnels de santé, etc. Et on peut citer une foule d'autres initiatives citoyennes pour agir sur les déterminants de la santé, dans des domaines divers : formation, aides à la mobilité, actions en lien avec l'alimentation, le sport, la culture, l'environnement, etc. C'est ainsi, par exemple, que 150 tiers-lieux en santé ont émergé en France. Mais toute organisation étant un construit social, le développement de telles innovations sociales dans les territoires requiert la constitution d'espaces de délibération entre des représentants de mondes différents, de manière à construire des collaborations qui permettent de rendre compatibles les stratégies individuelles. Le récit de l'émergence d'un groupe santé dans le Roannais offre un exemple intéressant de ces processus complexes.

3. Emergence d'un groupe participatif de recherche-action sur la santé en Roannais

Après avoir caractérisé le contexte local dans lequel s'inscrit le groupe santé, nous analyserons la démarche d'émergence du projet, de l'idée d'origine jusqu'à la construction des premières orientations.

3.1 Pollens, pôle ESS du Roannais

1) Situé en région Auvergne-Rhône-Alpes, au nord du département de la Loire, le Roannais constitue, à l'écart des métropoles, un territoire mi-rural, mi-urbain de vieille industrialisation (Houssel, 1978), ancien district textile (Goujon & Poisat, 2005) en reconversion depuis quarante ans, mais qui reste très ouvert aux initiatives institutionnelles, entrepreneuriales et citoyennes de développement économique et social. Les élites politiques et économiques locales ont su mobiliser leur capacité historique à travailler en commun, dans le cadre d'une gouvernance territoriale, pour mettre en œuvre des stratégies de développement endogène, axées non seulement sur le soutien à l'innovation dans les secteurs traditionnels (textile, mécanique, agroalimentaire) mais surtout sur la diversification des filières, le développement de projets collaboratifs avec les territoires voisins et le soutien au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le territoire roannais (150 000 habitants) est découpé en cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté Roannais Agglomération (40 communes, 100 914 habitants en 2020), les communautés de communes de Charlieu-Belmont (25 communes, 23 513 habitants), du Pays entre Loire et Rhône (16 communes, 14 082 habitants), des Vals d'Aix et Isable (12 communes, 5 881 habitants) et du Pays d'Urfé (11 communes, 5 161 habitants). La restructuration du système productif roannais a permis une redynamisation notable de l'économie locale. C'est ainsi que dans la zone d'emploi de Roanne, qui comprend 76 communes réparties dans les 5 EPCI, le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail, est passé de 9,4% en 2017 (et 11,3% en 2020) à 7% fin 2023,

soit un niveau comparable à celui de la France métropolitaine (7,2%) mais supérieur au taux de la région AURA (6,4%). Cependant, selon la Banque de France, l'économie roannaise ralentit depuis le second trimestre 2023 [13].

2) Quant à l'économie sociale et solidaire, la Loire et le Roannais se sont affirmés, dès le XIX^{ème} siècle, comme des territoires favorables au développement des mouvements mutualistes et coopératifs, avec des personnalités reconnues, telles que Benoît MALON, Jean Pierre BELUZE ou Henri DESROCHE, et des réalisations exemplaires. En 2014, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) a estimé à environ 530 établissements et 5500 salariés (soit 12% de l'emploi) le poids de l'ESS dans l'arrondissement de Roanne. L'association POLLENS (Pôle local pour une économie nouvelle sociale et solidaire) a été créée en février 2012 grâce au soutien actif de la communauté d'agglomération du Grand Roanne, d'une cinquantaine de structures de l'ESS, de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) en Auvergne-Rhône-Alpes, de collectivités locales, de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (Institut universitaire technologique de Roanne) et de la société civile. En tant que Pôle d'ESS, elle poursuit quatre objectifs principaux : fédérer les acteurs ; développer les activités des structures de l'ESS en Roannais ; accueillir, soutenir et accompagner les porteurs de projets ; et promouvoir l'ESS. La gouvernance de POLLENS repose à la fois sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les réseaux, les collectivités locales, le monde universitaire et la société civile. Grâce à des financements publics, essentiellement de la communauté d'agglomération du Grand Roanne et de la région Rhône-Alpes-Auvergne, Pollens a pu disposer de personnels salariés, de volontaires en service civique, d'étudiants en stage ainsi que d'un local aménagé en espace de ressources et d'échanges, ce qui lui a permis de développer de nombreuses actions pendant six ans . Après l'arrêt des financements publics en 2018, conséquence des choix politiques des nouveaux élus, quelques bénévoles militants de Pollens ont poursuivi, sans salarié, les activités d'accompagnement des porteurs de projets et maintenu des partenariats solides, notamment avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Pollens est toujours reconnu comme pôle ESS par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes et a obtenu de l'Etat en 2023 le renouvellement de son agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) [14]. Après la crise sanitaire, les administrateurs de Pollens se sont mobilisés pour redynamiser le réseau et mieux répondre aux besoins locaux. Fin 2022, 4 étudiants du master ESS de l'Université Lyon 2 ont conduit une enquête auprès des adhérents les plus motivés du réseau et formulé des préconisations pour développer l'influence et les activités de Pollens, en particulier dans le domaine de la santé (Kante et al., 2022).

3.2 De l'idée originelle de groupe-santé aux premiers travaux

1) Comme dans de nombreux territoires français, le Roannais affronte de grandes difficultés en matière de santé publique, notamment dans l'accès aux soins pour les habitants. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, de nombreuses actions ont été développées ces dernières années par maints organismes, institutions, collectivités locales, associations, professionnels de santé... mais sont insuffisamment coordonnées entre elles. Pour ne prendre qu'un exemple, la Communauté Roannais Agglomération s'est engagée depuis 2009 dans la démarche santé, autour de quatre orientations principales : modes et hygiène de vie ; accès aux droits, aux soins et à la prévention ; prévention, lien social, lutte contre l'isolement ; santé mentale. De nombreuses actions et procédures ont été réalisées avec moult partenaires [15]. Cependant la coopération entre toutes les parties prenantes reste grandement à développer. A l'automne 2022, la commission santé du conseil de développement du Roannais, instance de démocratie participative qui représente la société civile au sein de la communauté d'agglomération, a proposé aux élus de cet EPCI de créer un groupe de recherche-action sur les enjeux locaux de santé publique, qui serait largement ouvert à tous les acteurs concernés. Les quelque quatre-vingts participants aux « Assises de l'ESS en Roannais » et au « Forum de l'ESS », organisés par Pollens à l'Institut Universitaire de Technologie de Roanne, en février et novembre 2023, ont décidé de se lancer dans la création d'un tel groupe. En résumé, il s'agit d'amorcer la construction d'un espace collaboratif qui permettrait aux acteurs locaux impliqués dans la santé mais parfois issus de mondes différents (élus, professionnels, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Centre hospitalier, services de l'Etat, associations, mutuelles, usagers, citoyens, etc.) de tisser des liens entre eux, de mener une réflexion collective, de renforcer la coordination de leurs actions, de coconstruire de nouveaux projets, bref de produire des fertilisations croisées pour mieux répondre aux enjeux de « santé globale » [16] dans le Roannais. Le groupe santé aiderait également les porteurs de projet en phase d'émergence à socialiser leurs idées et à nouer des partenariats avec d'autres acteurs locaux. Fondamentalement, l'expérimentation d'un tel espace collaboratif s'inscrit dans le cadre de la recherche-action sur le « délibéralisme » (Dacheux & Goujon, 2020) et sur la gestion de la santé comme « bien commun » dans les territoires (Gauron, 2022).

Les travaux initiaux, conduits en 2023 par le bureau de l'association Pollens avec les premières structures intéressées par le groupe santé (CPTS, mutuelle locale, Centre hospitalier de Roanne, associations membres de Pollens, porteurs de projets...), ont permis de préciser les objectifs initiaux et les acteurs concernés, d'affiner les constats de départ et d'organiser la collaboration avec des étudiants de master 2 de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

2) L'objectif général de la démarche est de faciliter la délibération citoyenne sur les enjeux de la santé, ce qui requiert tant de créer des liens et de renforcer

l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs que de soutenir les actions des structures professionnelles ou associatives, l'émergence des projets et l'implication des citoyens. Sur le fond, il s'agit bien d'améliorer l'état de santé de la population et le système de santé dans le Roannais, en favorisant le développement des activités, la coordination des acteurs mais aussi en redonnant du pouvoir d'agir aux citoyens ; autrement dit de passer d'une conception de la santé imposée par les élites économiques et politiques « pour » la population à la construction de la santé « avec » la population. Un tel projet, qui vise à embarquer les parties prenantes dans une démarche participative, nécessite l'intégration d'acteurs qui dépassent largement le seul champ sanitaire *stricto sensu*. « Il est estimé que les services de santé « n'expliquent » que 25% de l'état de santé de la population, 50% est déterminé par son environnement économique. » (Fédération hospitalière de France, 2021).

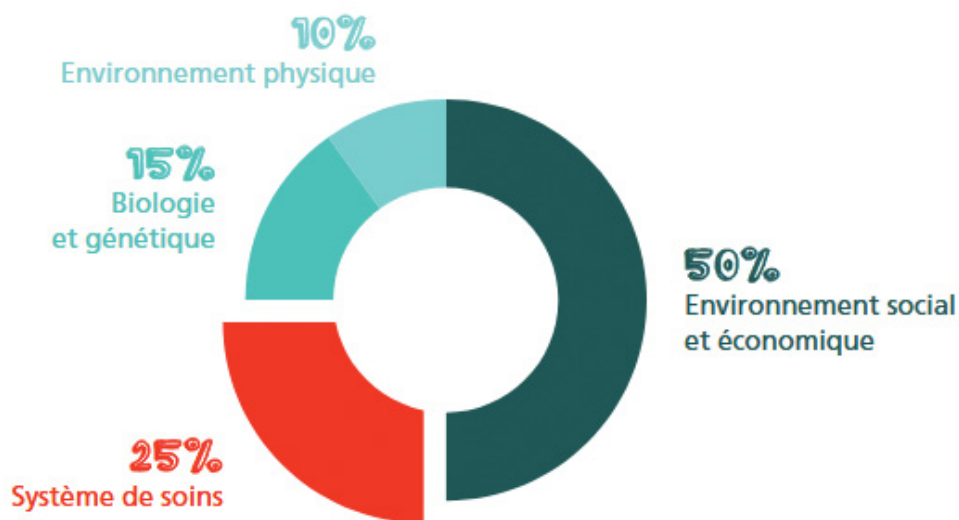


Figure 4. Quel est l'impact réel du système de soins ?

Source : Canadian Institute for Advanced Research.

Par conséquent, à ce projet de recherche-action participative sur la santé globale dans le Roannais, il importe d'associer des acteurs qui se situent en périphérie du champ sanitaire, par exemple dans les domaines de l'alimentation, du sport, de la culture, des loisirs, du tourisme, de l'insertion, du travail, du social, de l'environnement... Par ailleurs, l'approche par les stratégies collectives locales (Gundolf, Jaouen, 2009) a montré que les processus entrepreneuriaux et institutionnels se combinent pour faire émerger des collectifs. Car, si la dynamique des acteurs est indispensable, les institutions locales jouent un rôle primordial. Pour qu'elle soit reconnue et diffusée, l'innovation sociale ascendante et partici-

pative doit s'articuler aux politiques publiques (Fontan *et alii*, 2014; Richez-Battesti *et alii*, 2012). Dans le réseau d'environ quatre-vingts acteurs qui constituent aujourd'hui le groupe santé, Pollens a donc intégré des représentants des collectivités locales ainsi qu'un grand nombre d'institutions, organisations, professionnels et bénévoles qui appartiennent à des mondes hétérogènes.

3) Quelques constats permettent de comprendre la fragilisation du système de santé dans le Roannais : face à une population vieillissante et à l'augmentation de la précarité, facteurs qui entraînent un accroissement des besoins de soins, l'offre médicale en médecine de ville s'avère insuffisante, surtout en soins primaires.

Depuis le siècle dernier, l'arrondissement de Roanne est l'un des plus vieux de la région Rhône-Alpes. Selon l'INSEE, les plus de 60 ans représentaient 32,7% de la population roannaise en 2020, contre 28,6% dans le département de la Loire, 25,9% en région Auvergne-Rhône-Alpes et 26,7% à l'échelle de la France métropolitaine. Leur nombre a augmenté de 17% entre 2009 et 2020, proportion qui reste néanmoins inférieure à l'accroissement de 22% au niveau national. La baisse de 5% des moins de 30 ans dans l'arrondissement de Roanne sur la même période traduit un vieillissement généralisé de la population : de 2009 à 2020, le rapport de la population des 60 ans et plus sur celle des moins de 30 ans est passé de 0,86 à 1,05.

La Loire est aujourd'hui le troisième département le plus touché par la précarité de la région Rhône-Alpes après l'Allier et le Cantal. En 2021, le revenu annuel médian disponible par unité de consommation dans l'arrondissement de Roanne s'élevait à 21 770 euros, soit à un niveau inférieur à celui du département de la Loire (21 970 euros), de la région Auvergne-Rhône-Alpes (23 800 euros) et de la France métropolitaine (23 080 euros). A la même date, la part des ménages fiscaux imposés dans l'arrondissement n'excédait pas 45,7% contre 47,3% dans la Loire, 54% en Région AURA et 53,4% en France. Bien que le taux de pauvreté [17] dans l'arrondissement de Roanne (13,7% en 2021, mais 24% dans la ville-centre de Roanne) reste inférieur au taux national (14,9%) et au pourcentage départemental (15,8%), nombre d'organisations caritatives et sociales roannaises ont constaté une augmentation sensible de la précarité depuis le début de la pandémie de COVID-19 ainsi que la montée des pathologies liées à la santé mentale.

Les données BALISES de l'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes montrent que l'état de santé de la population de la Loire, en particulier dans le Roannais, est moins bon que dans la Région (surmortalité avant 65 ans, taux plus élevé de patients en affection de longue durée), avec des écarts significatifs pour le diabète, les maladies cardiovasculaires et respiratoires, et la santé mentale (alcool, suicide, Alzheimer et autres démences des plus de 75 ans). Afin d'établir un diagnostic précis et actualisé de l'offre de soins dans le Roannais, la CPTS « Roannais Défi Santé » a procédé, durant l'été 2023, à un recensement par communes des professionnels de santé de ville (hors hôpital et cliniques), à sa-

voir médecins (généralistes et spécialistes), psychiatres, psychologues, pharmaciens, kinésithérapeutes et infirmier.es de statut libéral. Par exemple, le graphique 5 montre que les 115 médecins généralistes (à temps complet ou partiel, de statut libéral ou salarié) recensés, soit un médecin pour 1311 habitants, sont inégalement répartis sur les cinq EPCI du territoire.

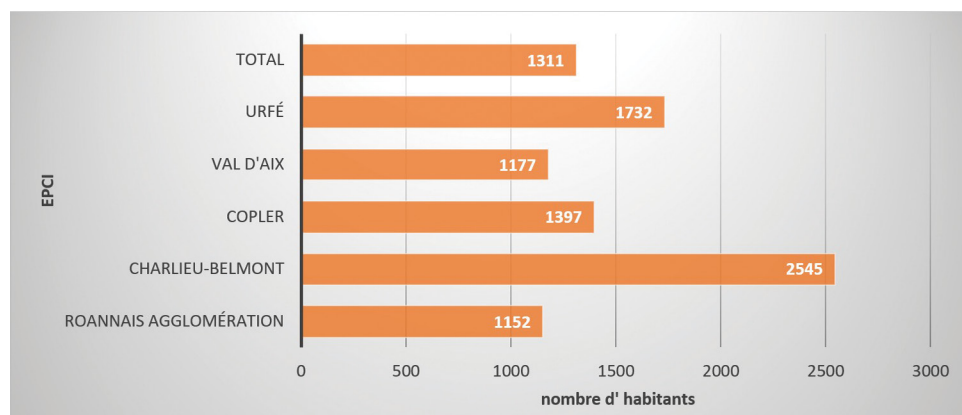


Figure 5. Nombre d'habitants par médecin généraliste dans le Roannais en août 2023
Source : CPTS Roannais Défi Santé.

Pour tenter une comparaison avec les données nationales, il convient d'ajouter aux 115 médecins de ville les généralistes exerçant au Centre hospitalier de Roanne, ce qui donne une densité de 107 médecins généralistes pour 100 000 habitants, soit inférieure à la moyenne en France (118) et dans la Loire (135). Le territoire souffre aussi d'une faible densité en dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes et psychiatres. De plus, les médecins roannais sont vieillissants, tout comme à l'échelle de la France entière, où l'âge moyen des médecins en activité régulière est de 48,6 ans. Et le Roannais, ne disposant pas de faculté de médecine, situé à quatre-vingts kilomètres d'un centre hospitalier universitaire, bénéficiant d'un ensoleillement moindre que le Sud de la France et offrant peu d'opportunités d'emploi de cadre pour les conjoints, n'attire guère les jeunes médecins, en dépit d'une réelle qualité de vie, d'une offre culturelle, sportive et associative riche et diversifiée [18]...et des efforts déployés depuis des années par les élus et les professionnels de santé du territoire. Par exemple, si de nombreux généralistes roannais sont devenus PAMSU (Praticien agréé maître de stage des universités) et accueillent des étudiants en médecine, ces derniers s'installent très rarement dans la région. Conséquence de cette situation, fin décembre 2023, la Caisse primaire d'assurance maladie de la Loire estimait à 13400 le nombre d'habitants n'ayant pas de médecin traitant sur les cinq EPCI du Roannais, soit 9% de la population (5% en 2017). De même, la plupart des communes du territoire disposent d'une faible « Accessibilité potentielle localisée » aux médecins généralistes. En

revanche, le Roannais dispose d'une offre hospitalière de qualité avec principalement un centre hospitalier de 930 lits et places, actif dans les principales disciplines de soins, en court, moyen et long séjour [19], une clinique médico-chirurgicale de 154 lits, une clinique de santé mentale de 64 lits et plusieurs hôpitaux de proximité et établissements pour personnes âgées dépendantes.

4) Souhaitant bénéficier du regard distancié et critique d'étudiants et de chercheurs, Pollens a fait d'abord appel à un groupe d'étudiants du Master 2 ESS de l'Université Lumière Lyon 2, qui ont réalisé, fin 2023, un repérage d'initiatives similaires développées ailleurs en France, et esquissé un premier diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces autour du projet (Corlosquet, Boutin, Fallon & Perilla, 2023). Puis, grâce au soutien de la Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2, Pollens a pu bénéficier d'un stage individuel de master 2 de cinq mois, de février à juin 2024, afin d'accompagner l'émergence du groupe santé et notamment : d'identifier plus clairement les besoins et attentes des acteurs du territoire, de déterminer la forme, la composition de ce réseau ainsi que les pistes de coopération possibles autour de thèmes, d'enjeux et de représentations de la santé ; et surtout de proposer une démarche de recherche participative pertinente et pérenne. Grâce à l'arrivée dans l'équipe de Pollens de Christine Bermond, étudiante en master II Politiques sociales et développement territorial de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, la construction du projet a pu véritablement commencer.

3.3 Construction sociale du projet

1) Dans un premier temps, des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès d'une trentaine d'acteurs politiques, institutionnels, associatifs du Roannais entretenant un lien direct ou indirect avec la santé, afin de mesurer leur intérêt à participer au groupe santé, de cerner leurs besoins et attentes à l'égard de Pollens et de connaître les thèmes dont ils souhaiteraient débattre. Ont ainsi été rencontrés des représentants : des institutions (5 EPCI, CPTS, CRESS AURA, Dispositif d'appui à la coordination Loire, Centre hospitalier de Roanne et Institut de formation en soins infirmiers, Institut universitaire de technologie, Projet alimentaire territorial) ; d'une mutuelle locale ; d'une société coopérative et participative de 300 salariés spécialisée dans les services et soins à domicile ; de nombreuses associations exerçant des missions en lien direct ou indirect avec la santé (hébergement, insertion, formation, accompagnement des porteurs de projet, handicap, médiation animale, aide, répit, soins complémentaires et alternatifs, aide à domicile, alimentation, tiers-lieux...). L'analyse des entretiens a confirmé les hypothèses de départ sur l'intérêt d'un groupe de réflexion et de recherche-action sur la santé dans le Roannais et sur les motivations des structures les plus concernées. Tous les acteurs interrogés appellent à développer l'interconnaissance comme base initiale de la coopération. La plupart souhaiteraient pouvoir mieux confronter leurs analyses et pratiques, coordonner leurs activités, mutualiser les compé-

tences et réfléchir collectivement à de nouveaux projets. Du fait de l'hétérogénéité des acteurs, de leurs positionnements dans le monde de la santé, de leurs ancrages identitaires, de leurs valeurs, de leurs centres d'intérêt, conceptions et représentations de la santé qui diffèrent, les thèmes de travail identifiés comme prioritaires sont très diversifiés, ce qui représente à la fois une richesse et une difficulté de fonctionnement pour le groupe de Pollens. En résumé, ces thèmes peuvent se regrouper en quatre grandes catégories : âge et dépendance ; précarité en santé et psychiatrie ; qualité de vie ; et surtout territorialisation et accès aux soins (relations ville-hôpital, démographie médicale...). Réunis le 3 avril 2024, une vingtaine de représentants des structures souhaitant participer au groupe santé est parvenue à un compromis, une « transaction sociale » (Blanc, 1992), en choisissant finalement d'axer les premiers travaux autour d'un thème transversal : l'innovation en santé, sous toutes ses formes (technologique, institutionnelle, organisationnelle, sociale...). Ce thème revêt à l'évidence une importance stratégique particulière dans le monde de la santé, dont il imprègne l'histoire dans la longue durée, comme l'ont rappelé les journées internationales sur l'innovation médicale et hospitalière organisées en 2021 par la Société française d'histoire des hôpitaux (Marec, Brunier & Poisat, 2023). Le comité de pilotage, constitué à l'issue de cette réunion, regroupe des acteurs majeurs de la santé dans le Roannais, ce qui démontre leur intérêt pour le groupe et constitue un atout majeur pour la suite du projet : les chargés de mission santé de Roannais Agglomération et de la Communauté de communes de Charlieu-Belmont, le chargé de développement économique et territorial de la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, un représentant du Centre hospitalier de Roanne, la coordinatrice de la CPTS, deux représentants d'associations sociales, une représentante d'un tiers-lieu, une porteuse de projet et les trois coprésidents de Pollens.

2) Au vu du projet de développement présenté fin mai 2024 par Christine Bermond (Bermond, 2024, 1), le comité de pilotage a proposé une esquisse d'organisation du groupe : un tiers-lieu en archipel (ou un laboratoire vivant [20]) dans l'écosystème de santé du Roannais. Cette structure s'appuiera sur un réseau d'acteurs répartis sur les cinq EPCI du territoire et encouragera l'émergence d'antennes/groupes locaux constituant des espaces d'apprentissage du travail collaboratif grâce à la proximité spatiale. Le rôle de l'association Pollens sera essentiellement de structurer la gouvernance collective, de coordonner les activités, de soutenir les porteurs de projets, de valoriser les expériences innovantes, de communiquer sur la démarche et de rechercher des ressources humaines et financières. En d'autres termes, les trois coprésidents de Pollens continueront de jouer le rôle de « cheville ouvrière » du groupe mais aussi de « passeur » entre les mondes, de « marginal sécant » (Crozier & Friedberg, 1977 ; Gresillon, 2020). Plus précisément, la proposition s'articule autour de trois piliers : l'innovation sociale, la démocratie en santé [21] et l'hébergement d'expérimentations. Pour répondre de manière innovante, ascendante et participative à des besoins sociaux en santé

peu ou mal satisfaits, il importe de mobiliser l'intelligence collective territoriale, en mettant en œuvre une gouvernance participative avec des processus démocratiques, en développant la coopération et la mutualisation de savoirs, moyens et pratiques, afin de créer un espace efficient de délibération. Tout comme l'intelligence collective, la démocratie locale ne se décrète pas et nécessite une large mobilisation. Dès lors, la volonté d'articuler politiques publiques et propositions de la société civile (associations, porteurs de projet, usagers/citoyens...) invite à une démarche de type laboratoire vivant (Janin, Pecqueur & Besson, 2013), un processus inclusif et la co-organisation d'événements pour atteindre l'objectif final : l'amélioration de l'état de santé des citoyens. Par exemple, le groupe pourra collaborer avec la CPTS du Roannais et l'association Agir avec Humanisme Ensemble, qui organisent des cafés citoyens sur la santé depuis janvier 2024. Enfin, l'hébergement d'expérimentations de toutes natures permettra d'accompagner, socialiser les activités des porteurs de projet, notamment en développant le « club de l'ESS et des créateurs » créé par Pollens en 2018, en collaboration avec ses partenaires historiques (l'incubateur Ronalpia, France Active Loire, la Chambre de commerce et d'industrie), et de diffuser les innovations grâce au maillage territorial offert par le réseau Pollens. Pour ce faire, la création de lieux dédiés ou d'unités mobiles, pour « aller vers » les porteurs de projet et faciliter l'échange de bonnes pratiques, a été retenue par le comité de pilotage. Cela permettra également d'ouvrir la démarche participative à des acteurs agissant en dehors du champ sanitaire proprement dit. Les modalités concrètes de fonctionnement du groupe ainsi que les thèmes à traiter et les actions à coconstruire seront choisis pas à pas, selon une stratégie « chemin faisant » (Avenier, 1997). À court terme, pour faciliter le passage à la phase d'expérimentation, un forum de l'ESS axé sur les questions de santé sera organisé en novembre 2024, afin, d'une part, de partager les résultats et propositions de la phase d'émergence avec tous les publics intéressés et, d'autre part, de permettre à quelques structures (tiers-lieux santé, coopératives, associations, mutuelles...), locales ou extérieures au Roannais, de présenter leurs actions les plus innovantes.

3) Bien entendu, un tel projet nécessite de mobiliser des bénévoles et de trouver de nouvelles ressources financières, dans l'objectif de recréer une structure professionnelle pour Pollens, condition nécessaire à sa pérennité. À propos de financement, il convient de remarquer que le projet de Pollens, construit avec les acteurs locaux selon une démarche ascendante qui inscrit la démocratie en santé comme un axe principal, rencontre les objectifs du Projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, en particulier les orientations 05 et 06 (ARS, 2019). L'orientation 05 vise à « renforcer la démocratie en santé et les relations partenariales entre professionnels et usagers ». L'objectif stratégique 5.4 encourage à « développer les démarches participatives au niveau territorial ». Pour l'orientation 06 « adapter le système de santé en s'appuyant sur les innovations », les attendus sont de « repérer, évaluer et accompagner les innovations technologiques,

techniques ou organisationnelles ». Une telle compatibilité entre les orientations d'un projet de la société civile et celles des politiques publiques régionales devrait faciliter la recherche de fonds. D'ailleurs, Pollens souhaite s'inscrire comme partenaire du projet territorial de santé de la CPTS Roannais Défi Santé et des deux nouveaux contrats locaux de santé que les EPCI du territoire vont conclure prochainement avec l'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Conclusion

Il apparaît clairement que les défaillances du système de santé ne peuvent se régler uniquement grâce aux arbitrages de marché et aux interventions publiques. Pour faire face aux dysfonctionnements structurels et aux crises sanitaires, la société civile a démontré son efficacité, à côté des politiques publiques de territorialisation et de décloisonnement d'un système de santé, qui fonctionne plutôt en silos. L'économie sociale et solidaire, dont la finalité reste la démocratisation de l'économie, contribue à améliorer la santé globale de la population, non seulement en intervenant directement dans la protection sociale et la gestion de nombreuses structures de soins mais aussi en organisant la délibération citoyenne entre acteurs qui n'ont pas forcément la même culture, se réfèrent à des rationalités différentes : en finalité pour les institutions, en valeurs pour les associations et mouvements militants (Weber, 1963). L'exemple de l'émergence d'un groupe multi partenarial de délibération sur les questions sanitaires dans le Roannais démontre l'intérêt d'organiser des rencontres entre les diverses parties prenantes pour gérer la santé comme un bien commun.

Certes, réunir des acteurs très différents dans une démarche participative se heurte à de nombreux défis, que la stagiaire de Pollens, Christine Bermond, a analysés dans son mémoire de master 2 (Bermond, 2024, 2). La pluralité d'ancrages identitaires des participants au groupe santé, qui appartiennent à des mondes différents (politique, médical, social, associatif, etc.), parfois cloisonnés, rend nécessaire la recherche d'une convergence des intérêts et des valeurs pour aligner les logiques d'action (Grenier, 2015) et construire un sens partagé autour du partenariat (Audoux & Gillet, 2011). Ici réside l'un des facteurs clés de succès de la démarche. Les contraintes de temps des acteurs impliqués, le manque de réciprocité dans les relations, des *habitus* distincts, des conceptions différentes de l'engagement et de la participation, les conflits de pouvoir, la technicité des questions de santé, l'habitude de travailler en silos...tout cela peut constituer autant de points de blocage. Et, d'une façon plus générale, il importe de ne pas oublier tous les freins, matériels, psychologiques ou liés au fonctionnement d'un groupe, qui peuvent entraver la mobilisation des personnes dans toute action collective. Force est de reconnaître la fragilité d'une telle expérience, qui constitue, selon l'expression de Philippe Lyet, une institution incertaine, précaire, instable, qui se

bricole localement et repose « non sur un argument descendant d'autorité, mais sur l'embarquement subjectif d'individus singuliers et sur l'hybridation de leurs logiques respectives » (Lyet, 2016). Les prochaines actions du projet, celles de la phase d'expérimentation, devront viser tant à conforter le fonctionnement participatif du groupe, de manière à stabiliser les collaborations, qu'à chercher à en accroître l'audience auprès des professionnels de santé et des citoyens, en l'inscrivant vraiment dans l'espace public roannais.

Notes

[1] En 2022, 590 milliards d'euros, y compris le Fonds de solidarité vieillesse, contre 400 milliards d'euros pour l'Etat.

[2] La dette à rembourser par la Caisse d'amortissement de la dette sociale est passée de 21 milliards d'euros en 1996 à 147 en 2023.

[3] Depuis 1996, le parlement fixe chaque année l'objectif de dépenses d'assurance maladie à ne pas dépasser.

[4] Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie. (2024). Avis du Comité n°2024-1, 15 avril.

[5] Crise de l'hôpital : le déficit des CHU a triplé en un an. (2024). *Le Monde avec AFP*, 29 janvier.

[6] Instauré en 1971 pour réguler la population des professionnels de santé, le *numerus clausus*, fixé par l'État et déterminant le nombre d'étudiants admis à poursuivre les études médicales au-delà de la première année commune aux études de santé (PACES), est passé de 8000 en 1980 à 3500 en 1993, pour remonter à partir de 2001 (9314 en 2019). Supprimé par la loi du 24/07/2019 2019, il a été remplacé par le *numerus apertus*, ce qui devrait augmenter le nombre de places disponibles en deuxième année. Les effets sur les effectifs médicaux sont attendus après 2030.

[7] Déserts médicaux, pénuries...De quels médecins et spécialistes manque-t-on en France. (2023). *L'Express*, 6 janvier. Selon UFC-Que choisir, un quart des femmes et un quart des enfants vivent dans un désert médical, respectivement pour la gynécologie et la pédiatrie (UFC-Que choisir, 2022).

[8] Afin d'identifier les « déserts médicaux », le ministère de la santé a développé un indicateur statistique d'accès aux soins l'APL, qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins dans chaque commune.

[9] Drees. (2020). En 2018, les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population. *Études et résultats*, 1144, février.

[10] Par exemple, depuis 2009, elles peuvent porter les projets immobiliers des maisons de santé pluriprofessionnelles (174 en 2012, 2251 fin 2021).

[11] La CPTS est un réseau territorial de professionnels de santé volontaires constitué autour d'un projet de santé destiné à mieux répondre aux besoins de la population (accès à un médecin, parcours de soins, prévention...).

[12] Observatoire national de l'ESS, ESS France. (2022). *Panorama. Ce que l'ESS apporte à la société*.

[13] Voir <https://tinyurl.com/437sudxc>.

[14] Centre de ressources DLA social, médico-social et santé, association Recherches & Solidarités. (2019). *Bilan 2019 de l'emploi associatif sanitaire et social*. Sources : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS-URS-SAF), Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA).

[15] Ministère de la santé. (2022). *Rapport 2022 sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé*.

[16] Le labo de l'économie sociale et solidaire. (2021). *Un système de santé pour tous, ancré dans les territoires*. Etude.

[17] De mars 2023 à mars 2024, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucune activité) inscrits à France Travail a augmenté de 7,3%, soit un accroissement supérieur à celui des autres arrondissements de la Loire, de la région AURA (+1,5%) et de la France métropolitaine (+ 0,4%). (Commandes en berne, chômage qui remonte... L'économie se contracte en Roannais. (2024). *Le Pays Roannais*, 14 mars).

[18] Cet agrément rend éligible l'entreprise à certains financements et réductions fiscales (loi du 31/07/2014 sur l'ESS).

[19] Analyses des besoins sociaux et de santé (2009, 2014, 2024), conseil local en santé mentale (2012), plan local de santé (2014), contrat de ville (2015), contrat local de santé avec l'ARS (2016-2020) et préparation d'un nouveau contrat local de santé en 2024.

[20] La santé globale est une approche holistique de la santé d'une population dans un contexte mondial (Chabrol, Gaudillière, 2023). Nous l'utilisons plutôt ici dans le sens d'une approche globale, multidimensionnelle des enjeux et déterminants sociaux et structurels de la santé des êtres vivants et de la planète (*one health*, une seule santé), ce qui se rapproche de la conception de la santé de l'OMS : « un état de complet bien-être physique, mental et social » (*Constitution de l'OMS*, 1946).

[21] Le taux de pauvreté indique le pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60% du niveau de vie médian (source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA).

RÉFÉRENCES

- Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS). (2019). *Suivi et évaluation du Projet régional de santé 2018-2028*.
- Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, Observatoire régional de santé. (2017). *Projet régional de santé 2018-2028. Données de santé*.
- Amri, K. (2023). L'organisation territoriale du Parcours Patient : quelle place pour les collectivités territoriales ? *La lettre du financier territorial*, 390.
- Audoux, C., Gillet, A. (2011). Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 43.
- Avenier, M.J. (1997). La stratégie « chemin faisant ». Paris : Economica.
- Bermond, C. (2024). *Emergence d'un santé lab. en Loire Nord ou la voie vers une santé en commun. Projet de développement*. Rapport master II Politiques sociales et développement territorial, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
- Bermond, C. (2024). *Emergence d'un réseau partenarial en santé en Loire Nord entre innovation et normativité*. Mémoire master II Politiques sociales et développement territorial, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
- Blanc, M. (1992). *Pour une sociologie de la transaction sociale*. L'Harmattan.
- Blanco-Cazeaux, I. (2023). *Les dynamiques de localisation des médecins généralistes en France*, hal-04074939.
- Caillé, A. (2011). *Pour un manifeste du convivialisme*. Lormont : Editions du bord de l'eau.
- Centre de ressources DLA social, médico-social et santé. (2019). *Bilan 2019 de l'emploi associatif sanitaire et social*. Association Recherches & Solidarités.
- Centre hospitalier de Roanne. (2023). *Projet d'établissement 2023-2028*.
- Chabrol, F., Gaudillière, J.P. (2023). *Introduction à la santé globale*. Paris : La découverte.
- Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Rhône-Alpes. (2016). *Panorama de l'économie sociale et solidaire du pays roannais entre 2008 et 2014*.
- Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie. (2024). *Avis du Comité 2024-1*, 15 avril.
- Commandes en berne, chômage qui remonte... L'économie se contracte en Roannais. (2024). *Le Pays Roannais*, 14 mars.
- Corlosquet, A., Boutin, M., Fallon, M., Perilla, M. (2023). *Méthodologie de projet*. Pollens. Rapport master II ESS, Université Lumière Lyon 2.
- Cour des comptes. (2023). *La situation financière des hôpitaux publics après la crise sanitaire*. Rapport public, octobre.
- Crise de l'hôpital : le déficit des CHU a triplé en un an. (2024). *Le Monde avec AFP*, 29 janvier.
- Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris : Seuil.

- Dacheux, E., Goujon, D., (2013). La délibération démocratique : concept clé du paradigme de l'économie sociale et solidaire ? In Hiez, D., Lavillunière, E. (dir.). *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, 97-112. Bruxelles : Larcier.
- Dacheux, E., Goujon, D. (2018). *Principes d'économie solidaire. Manuel de l'autre économie*. Paris : Ellipses.
- Dacheux, E., Goujon, D. (2020). *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie: Les enjeux du délibéralisme*. Èrès.
- Dacheux, E., Laville, J.L. (2003). Économie solidaire et démocratie. *Hermès*, 36. Paris : Cnrs éditions.
- Delattre, E., Samson, A.L. (2012). Stratégies de localisation des médecins généralistes français : mécanismes économiques ou hédonistes ? *Economie et Statistique*, 455-456, 115-142.
- Delbecq, C. (2024). La guerre sans merci des communes pour recruter des généralistes. *L'Express*, 14/04.
- Déserts médicaux, pénuries...De quels médecins et spécialistes manque-t-on en France ? (2023). *L'Express*, 6 janvier.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). (2020). En 2018, les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population. *Études et résultats*, 1144, février.
- Dubé, P., Sarrailh, J., Billebaud, C., Grillet, C., Zingraff, V., Kostecki, I. (2014). Le livre blanc des living labs. Montréal : Umvelt & Montréal invivo.
- Fédération hospitalière de France. (2021). *Territoires de santé. Une nouvelle organisation pour mieux répondre aux besoins de la population*.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L., Bussièrès, D., (2014). *Le défi de l'innovation sociale partagée : savoirs croisés*. Presses de l'Université du Québec.
- Frere, B. (2009). *Le nouvel esprit solidaire*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Gauron, A. (2022). Notre santé, un « bien commun » à gérer démocratiquement dans les territoires. In *Economie collective et territoires. Thème 1- Notre santé*, 42-44. Les études du CIRIEC-France.
- Gay, R. (2018). *L'État hospitalier. Réformes hospitalières et formation d'une administration spécialisée en France (1960-2000)*. Thèse de doctorat en science politique. Communauté université Grenoble Alpes.
- Goujon, D., Poisat, J. (2005). Les stratégies locales face à la globalisation dans une vieille région textile, le Roannais en Rhône-Alpes. Communication au 54e congrès de l'Association internationale des économistes de langue française, 23-25 mai, Aix-en-Provence.
- Grenier, C. (2015). Construire la diversité des acteurs pour innover. Le cas d'un réseau de santé. *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 15, 4(1), 66-84.
- Gresillon, B. (2020). Le chercheur comme passeur et « marginal sécant ». Pour une hybridation entre arts et sciences sociales. CNRS Editions.

- Gundolf, K., Jaouen, A. (2009). Emergence et pérennité des stratégies collectives territorialisées : le rôle de l'entrepreneuriat collectif. In Messeghem K., Polge M., Temri L., *Entrepreneur et dynamiques territoriales* (p. 291-306). Editions EMS.
- Houssel, J.P. (1978). *Le Roannais et le Haut-Beaujolais : Un espace à l'écart des métropoles*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Janin, C., Pecqueur, B., Besson R. (2013). *Les Living Labs : Définitions, enjeux, comparaisons et premiers retours d'expériences*. [Rapport de recherche] PACTE. 01726215.
- Kante, A., Lünenborg, M., Seac, R. (2022). *Gestion de projet*. Pollens. Rapport master II ESS, Université Lumière Lyon 2.
- Le labo de l'économie sociale et solidaire. (2021). *Un système de santé pour tous, ancré dans les territoires*. Étude.
- Lyet, P. (2008). *L'institution incertaine du partenariat. Une analyse socio-anthropologique de la gouvernance partenariale dans l'action sociale territoriale*. L'Harmattan.
- Lyet, P. (2016). Une expérience de collaboration entre le CHS La Chartreuse à Dijon et l'association *Itinéraires Singuliers* dans un programme culture-santé. *Revue de la Société française d'histoire des hôpitaux*, 156, 25-29.
- Marec, Y., Brunier, J., Poisat, J. (direction) (2023). *L'innovation médicale et hospitalière. Hier, aujourd'hui, demain*. Bordeaux : LEH Edition.
- Ministère de la santé. (2022). *Rapport 2022 sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé*.
- Observatoire national de l'ESS, ESS France. (2022). *Panorama. Ce que l'Economie Sociale et Solidaire apporte à la société*.
- Ordre national des médecins, conseil national de l'ordre. (2023). *Atlas de la démographie médicale en France. Situation au 1er janvier 2023*.
- Ordre national des médecins, conseil national de l'ordre. (2024). *Atlas de la démographie médicale en France. Situation au 1er janvier 2024*.
- Organisation mondiale de la santé. (2000). *Rapport sur la Santé dans le Monde 2000 - Pour un système de santé plus performant*.
- Polton, D., Chaput, H., Portela, M., Laffeter, Q., Millien, C. (2021), *Remédier aux pénuries de médecins dans certaines zones géographiques. Les leçons de la littérature internationale*. Les dossiers de la DREES, 89.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D., (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations*, 38(2), 15-36.
- Roannais Agglomération, Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, Assurance Maladie Loire, MSA. (2016). *Contrat local de Santé 2016-2020 Roannais Agglomération*.
- Sénat. (2020). *Déserts médicaux : L'État doit enfin prendre des mesures courageuses !* Rapport d'information 282, 29 janvier.

- Sénat. (2022a). *Hôpital : sortir des urgences*. Rapport commission d'enquête 587, 29 mars.
- Sénat. (2022b). *Rétablir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins : agir avant qu'il ne soit trop tard*. Rapport d'information 589, 29 mars.
- Toutlemonde, F. (direction). (2021). *Les établissements de santé*. Panoramas de la DREES.
- UFC- Que Choisir. (2022). *Fracture sanitaire. Des constats dramatiques imposant des réformes d'ampleur*, novembre.
- Weber, M. (1963). *Le savant et la politique*. Plon.

TRANSCENDER L'URBAIN ET LE RURAL : UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS ?

Radosveta KRASTANOVA

Nouvelle Université Bulgare

Département d'Économie

radosvetakk@gmail.com

RÉSUMÉ

Pendant les dernières années l'on observe une tendance visible de « retour à la Campagne » qui se manifeste aussi bien dans le comportement d'une proportion croissante des habitants des grandes villes que dans l'action et les priorités stratégiques de nombre d'organisations de l'Économie sociale et solidaire (ESS). L'objectif de cet article est de problématiser le rôle et les fonctions des acteurs de l'ESS en Bulgarie contemporaine concernant les rapports entre la Ville et la Campagne ; il mettra en exergue à la fois l'influence de la tradition établie dans le passé et les nouvelles tendances du début du XXI^e siècle, redessinant les frontières et transformant les caractéristiques de l'urbain et du rural. L'analyse se focalise en particulier sur deux organisations – la coopérative HRANCOOP (Coopérative d'alimentation autonome) et l'association *Ideas Factory*. L'étude est basée sur une démarche interdisciplinaire associant histoire, anthropologie, économie et sociologie ; elle examine les processus au niveau macro (processus et tendances à l'échelle nationale et globale) et au niveau micro (analyse d'études de cas).

Mots-clés: Économie sociale et solidaire, ESS, Bulgarie, coopératives, histoire économique, anthropologie sociale, sociologie urbaine et rurale, bien public, culture

JEL classification: A1-12, 13, 14, D6-63, 64, Z1-13

BEYOND THE URBAN AND THE RURAL: A SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY SERVING ALL?

ABSTRACT

In recent years we have been observing an increasingly visible trend of “return to the countryside” which is manifested both in the behavior of a growing proportion of residents of large cities and in the action and strategic priorities of many Social and Solidarity Economy (ESS) organizations. The aim of this article is to problematize the role and functions of ESS actors in contemporary Bulgaria in the relationships between the City and the Countryside; it will highlight both the influence of the tradition established in the past and the new context of global and planetary issues of the beginning of the 21st century redrawing the borders and transforming the characteristics of urban and rural areas. The study focuses in particular on two organizations – the cooperative HRANCOOP (Autonomous Food Cooperative) and the NGO Ideas Factory. It is based on an interdisciplinary approach combining history, anthropology, economics and sociology while examining processes at the macro level (processes and trends on a national and global scale) and at a micro level (analysis of case studies).

Keywords: Social and Solidarity Economy, Bulgaria, Cooperatives, Economic History, Social Anthropology, Urban and Rural Sociology, Public Goods, Culture

Introduction

L'Économie sociale et solidaire (ESS) en Bulgarie est à la fois un secteur socioéconomique émergent, lié à l'érosion de l'État - Providence et la marchandisation du secteur public, et un phénomène social, économique et culturel qui repose sur une tradition ininterrompue : celle-ci remonte à l'époque avant l'indépendance nationale (1878) et l'établissement de l'État bulgare moderne. Cette tradition lie les premières coopératives avec la campagne : jusqu'aux années 1950, le pays demeure agraire, avec une économie dominée par l'agriculture et l'artisanat, et une population rurale dépassant largement celle des villes. Les rapports

entre Ville et Campagne évoluent au fil du temps, avec l'évolution des structures sociales, la démographie et les changements des régimes politiques : modernisation communiste reposant sur une industrialisation, une collectivisation et une urbanisation forcées ; modernisation post-communiste visant à ramener l'économie et la société sous le dénominateur commun de l'ultralibéralisme marchand qui a affaibli les politiques publiques et les services sociaux et a fait aggraver les inégalités socio-économiques et les disparités territoriales. Après la chute du régime totalitaire et le démantèlement de l'État social de type communiste (1989) et notamment après l'adhésion à l'EU (2007), l'ESS en Bulgarie subit la forte influence des modèles européens occidentaux, tout en gardant les particularités de la culture nationale et de l'expérience du passé (Marinova, 2022).

Ces dernières années l'on observe une tendance visible de « retour à la Campagne » qui se manifeste aussi bien dans le comportement d'une proportion croissante des habitants des grandes villes que dans l'action et les priorités stratégiques de nombre d'organisations de l'ESS.

L'objectif de la présente contribution est de problématiser le rôle et les fonctions des acteurs de l'ESS en Bulgarie contemporaine concernant les rapports entre la Ville et la Campagne ; elle mettra en exergue à la fois l'influence de la tradition établie dans le passé et le nouveau contexte d'enjeux globaux et planétaires du début du XXI^e siècle redessinant les frontières et transformant les caractéristiques de l'urbain et du rural. L'analyse se focalise en particulier sur deux organisations – la coopérative HRANCOOP (Coopérative d'alimentation autonome) et l'ONG *Fabrika za Idei* (Ideas Factory).

L'analyse se fonde sur une démarche interdisciplinaire associant histoire, anthropologie, économie et sociologie ; elle étudie les processus au niveau macro (processus et tendances à l'échelle nationale et globale) et au niveau micro (analyse d'études de cas). Le choix de ces deux cas est dû d'abord au fait que *HRANCOOP* et *Fabrika za idej* révèlent les enjeux qui lient et opposent Ville et Campagne tout en les interprétant de manière différente, et en utilisant des outils différents, de même, ces organisations représentent une démonstration parfaite de la fusion entre la tradition (coopérative) héritée du passé, et des modes et modèles d'ESS contemporains. Cela dit, il ne faut négliger non plus leur popularité au sein des publics concernés, ainsi que leur longévité. Par ailleurs, nous avons opté pour une étude qualitative et comparative des deux organisations, car ce type de recherche sur l'ESS en Bulgarie fait cruellement défaut – les études se réfèrent majoritairement à des données quantitatives et à des analyses fondées sur des sources secondaires, sans s'attacher à observer de près (et concrètement) les acteurs de l'ESS. Pour ces mêmes raisons, l'analyse de fonde autant sur des informations émanant des sites des organisations, que sur une méthodologie classique de collecte de données anthropologiques (entretiens semi-directifs avec les fondateurs et les membres ; observation participante [1]).

Dans cette optique, nous allons d'abord brosser à grands traits les rapports du secteur de l'ESS et les changements socio-économiques, politiques et démographiques en Bulgarie depuis la Libération jusqu'à nos jours ; sous le prisme des rapports Ville-Campagne ; nous esquisserons ensuite les tendances et facteurs actuels qui ont marqué le secteur, pour aboutir enfin à une examen plus détaillé de l'intérêt renouvelé envers la Campagne, qui se manifeste à travers l'activité des deux organisations mentionnées ci-dessus.

À notre sens, cet intérêt et cette activité marqueraient plutôt le début d'une tendance durable qu'une mode éphémère résultant du hiatus temporaire dû au retour « au vert » d'habitants des grandes villes à la suite de la COVID-19. Notre hypothèse est que ce processus révèle la matérialisation d'une culture urbaine complexe qui, s'inspirant autant de la tradition ancestrale que d'un désir d'innovation sociale, tend à refonder les rapports détériorés entre Ville et Campagne au profit de la Campagne et de ses habitants, mais aussi au bénéfice de la population des grandes villes, en bref – au service de tous. Les porteurs de cette culture militent pour restaurer l'accès équitable aux biens publics comme garantie du bien-être de la société dans son ensemble, et notamment de groupes et communautés en difficulté, suivant le principe que l'économie est créée pour servir l'Homme (les besoins de tous les hommes) et non pas pour satisfaire des objectifs de croissance économique désincarnés (Schumacher, 1973).

Les acteurs de l'ESS présentés dans cet article œuvrent afin de répondre aux nouvelles exigences de bien-être d'un nombre croissant de citoyens – citadins et habitants des zones rurales, exigences qui correspondent simultanément, et sans se contredire, aux valeurs libertaires (autonomie individuelle et collective, contact renouvelé avec la Nature et la tradition ancestrale, retour à la simplicité de la vie) et au besoin de solidarité et de justice sociale et économique, mises en question dans un système dominé par le principe marchand dans le secteur public et dans les rapports sociaux, en général.

1. L'ESS en Bulgarie, entre ville et campagne : bref aperçu historique

Contrairement aux pays industriels d'Europe occidentale (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Autriche) où l'Économie sociale est le produit du développement du capitalisme et la réaction à ses méfaits, le modèle de coopération fondé sur les principes de solidarité, de responsabilité partagée et de mutualité en Bulgarie émerge à la Campagne. Ceci est logique car la société (et la population) bulgare de la fin du XIX et du début du XXe siècle furent prioritairement rurales, dénombrant des millions de petits et moyens propriétaires de terre dont la survie dépendait fortement de la production agricole et de l'élevage : « Fondées à la fin du XIXe siècle, les premières coopératives de crédit agricole et les pre-

mières banques populaires bulgares se présentaient comme des institutions inclusives, destinées à soutenir les petits fermiers contre les usuriers et les riches commerçants (...) Celles-ci s'épanouissent, s'opposant en même temps à l'intervention étatique, ce qui s'expliquerait par une tradition séculaire de secours mutuel et de solidarité (*zadruga*) existant au sein de la population rurale » (Marinova, 2019, 83-84).

Depuis le début, les coopératives jouèrent un rôle éducatif, culturel et de socialisation de premier plan, en proposant des salles de lecture, des cours d'alphabétisation et de gymnastique, ainsi que des activités culturelles (concerts de musique, conférences ; discussions). Il est important de noter que ces pratiques représentent le prolongement d'une tradition ancrée dès l'époque du Réveil national. Celle-ci fut établie et s'épanouit au sein des institutions éducationnelles et culturelles dites *tchitalichta populaires* fondées et financées par des Bulgares aisés et instruits, représentants de l'*intelligentsia*, en dehors du contrôle étatique de l'Empire ottoman, et dont l'objectif principal - à la fois éducationnel, culturel et social - fut la mise en place de lieux où toute la communauté pouvait se réunir, communiquer, échanger et s'instruire (Bayrakova, 2023 ; Gavrilova & Elenkov, 1998). Ces centres communautaires et culturels furent aussi les endroits où se préparait la renaissance politique, intellectuelle et spirituelle du peuple bulgare ; après la Libération de 1878 cette pratique se généralisa [2] – pas une ville, pas un village sans *tchitalichte* (Bayrakova, 2023). Cette tradition fut si tenace qu'elle demeure vivante et productrice jusqu'à nos jours : *tchitalichta* survécurent intacts au XXI^e siècle (Bayrakova, 2023) (re)devenant, comme en témoigne notre analyse, des espaces et des acteurs de l'Économie solidaire.

De même, après 1890 (fondation de la première coopérative de producteurs) se généralisa le modèle de coopérative rurale polyvalente répondant aux besoins de survie et d'une meilleure vie des millions de petits fermiers. En même temps, le principe coopératif se répandit aussi dans les villes - à la fin des 1890 fut fondée une coopérative répondant aux besoins de l'armée ; ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'apparaissent les premières coopératives de consommateurs dans la capitale et les grandes villes dont les membres furent principalement des fonctionnaires (130 Traces coopératives dans l'histoire de Bulgarie).

Par ailleurs, le mouvement coopératif qui se développa au début du XX^e siècle et qui bâtit son plein après la fin de la Première guerre mondiale (1919), soutenu par le gouvernement agraire d'Alexandre Stambolijski (1919-1923), aida la population rurale et urbaine à faire face aux désastres dont souffrait la société et l'économie du pays d'après-guerre [3]. De plus, cet essor contribua à l'autonomie économique des petits et moyens producteurs face à l'État et stimula la prise de décision démocratique au sein des coopératives dont le nombre dans les années 1920 dépassa 2000, avec plus de 434 954 membres en 1923 ; en 1939 il existe déjà 3502 coopératives avec 995 805 membres (Histoire du mouvement coopératif en Bulgarie, 2012).

Parmi ces coopératives qui fleurirent l'entre-deux-guerres, il serait intéressant de mentionner les coopératives de production d'électricité à la base d'eau, les coopératives instituteurs-parents dans les écoles, la coopérative des centres communautaires et éducationnels (*tchitalichta*) (1927) dont l'objectif principal fut la création de bibliothèques publiques accessibles à tous, l'Union des femmes-coopérateurs, la Société bulgare coopérative des pharmacies (qui mit le début en 1926 de la production nationale de médicaments moins chers et directement fournis aux malades), le Théâtre coopératif (« la première coopérative des travailleurs de théâtre » (1922), fondée par les plus célèbres acteurs du théâtre musical en Bulgarie à cette époque-là), sans oublier les coopératives unies des cirques et le premier distributeur de cinéma coopératif qui révolutionna la vie culturelle dans les villages (130 Traces coopératives dans l'histoire de Bulgarie).

Pendant l'époque communiste, les coopératives subsistèrent mais leur statut et fonctions au sein de la société furent radicalement transformés. Le régime totalitaire fit instaurer un système de contrôle total et global sur toute forme organisée d'activité sociale, économique et politique ; la nationalisation de la terre et des moyens de production ôtèrent aux coopératives leurs caractéristiques primaires - leurs autonomie et authenticité, ainsi que le principe de prise de décision démocratique, les réduisant à de simples "vitrines" du collectivisme communiste. Or l'on ne doit pas sous-estimer l'effort des gouvernements d'intégrer dans les coopératives d'État de larges groupes de personnes handicapées (les coopératives de l'Union des aveugles et de l'Union des sourds qui se spécialisèrent dans la production de textile, de meubles etc.) dans le but de leur donner un emploi et d'augmenter la productivité de l'économie (Union centrale des coopératives, 1985).

Après la chute du régime communiste (1989), se forme un nouvel écosystème de rapports économiques et sociopolitiques, fondé sur la libéralisation du marché et le pluralisme politique, lequel créa des conditions pour le développement d'une ESS de type occidentale (Marinova, 2021). Le démantèlement rapide de l'État - Providence (ayant assuré pendant quelques décennies un enseignement et des soins médicaux gratuits et de bonne qualité), la privatisation de biens publics (souvent effectuée au profit des nouveaux riches ou de groupes criminels), la libéralisation des services sociaux (reposant déjà sur le principe des partenariats publics-privés) et la corruption rampante produisirent des effets mitigés et le plus souvent négatifs qui impactèrent sur l'accès des citoyens à des services publics considérés jusqu'à présent comme garantis. Ces changements brusques furent accompagnés d'une frustration généralisée au sein de la société, accentuée davantage par la montée des inégalités économiques, sociales et territoriales de plus en plus frappantes (Vladikov & Petkov, 2017).

Tous ces processus produisirent un impact indéniable sur les rapports entre Ville et Campagne, visible autant dans les transformations démographiques survenues les dernières décennies, que dans les activités du secteur de l'ESS visant à restaurer les liens perdus, et reconnecter – économiquement et socialement –

la population urbaine avec la population des petites villes et villages. Par ailleurs, le développement du secteur de l'économie sociale, accompagné de la mise en place d'une Loi sur les organisations de l'ESS (Loi sur les entreprises de l'Économie sociale et solidaire, 2019), serait autant le résultat de la volonté des gouvernements d'être en phase avec les processus d'intégration européenne, que le fruit de l'évolution et de l'émancipation des organisations de la société civile (associations, ONG, coopératives) (Krastanova, 2016). "La vague verte" d'activisme écologiste et citoyen (visant à protéger la nature en sa qualité de bien public, à combattre la corruption et à mettre en place les principes de Développement durable dans les politiques publiques) pendant les années 2005-2013, révéla la capacité du secteur associatif à faire face à des enjeux majeurs devenus globaux et planétaires (Krastanova, 2014 ; 2019). C'est dans ses rangs que sont nés ces acteurs de l'ESS qui ont aujourd'hui l'ambition d'innover les rapports entre la Campagne et la Ville tout en servant de gardiens et de promoteurs de la tradition ancestrale, puisant à la fois de l'expérience du passé et des inspirations des formes novatrices d'ESS en Europe et ailleurs.

2. La ville et la campagne en Bulgarie : évolutions récentes et situation actuelle

Aujourd'hui, la population urbaine en Bulgarie dépasse largement celle des zones rurales. Selon les derniers recensements (2020), sur un nombre total de 6 445 481 habitants, 5 043 186 (soit 72.9% des habitants) habitent dans les grandes villes alors que la population des zones rurales s'élève à 1 873 362 (27.1%). Presque 1/5 de tous les Bulgares habitent dans la capitale Sofia – 1 308 412 (Institut national de statistique, 2024), sans compter les habitants non enregistrés qui travaillent, font des études et profitent quotidiennement des ressources de la ville.

Par ailleurs, la population de la campagne a souffert après 1989, d'une deuxième vague d'exode rural vers la capitale et quelques grandes villes (Plovdiv, Varna, Roussé, Bourgas) ; celui-ci fut accompagné d'une périurbanisation rampante (Chichmanova, 2014). Selon Baulant (2024), de 8,47 mln. en 1989, la population de Bulgarie est passée à 6,81 mln. en 2023. Ceci s'expliquerait *primo*, par la vague d'émigration qui frappa le pays pendant la période 1989-1997 : plus d'un million de bulgares, jeunes et diplômés dans leur majorité, auraient quitté la Bulgarie pour s'installer dans d'autres pays européens, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada ou encore en Afrique du Sud, et *secundo*, par une dénatalité très forte concernant principalement la campagne (19,6 sur 100, 2ème place en EU après la Lettonie).

Qui plus est, le contraste entre la densité de la population dans la campagne et dans les zones urbaines et périurbaines est aussi alarmant - en 2016 ; 23% des zones du territoire de Bulgarie abritaient une population inférieure à 10 personnes

par km², cette tendance pourrait concerner 69% en 2040 (Baulant, 2024). Tous ces processus exercent un impact dévastateur autant sur la quantité et la qualité des ressources publiques et les services sociaux disponibles (infrastructure éducative et culturelle, transports ; soins médicaux ; opportunités économiques) que sur les ressources humaines (population vieillissante ; fuite de cerveaux) ce qui ne fait qu'exacerber les inégalités structurelles générées par le retrait de l'Etat social, élargissant le fossé entre Ville et Campagne.

3. De l'exode rural à l'exode urbain ?

Cependant, parallèlement à ces statistiques alarmantes, les dernières années s'accumulent des exemples, appuyés par les recensements récents, qu'une partie non négligeable des habitants de Sofia et quelques autres grandes villes s'installent plus ou moins durablement à la campagne. Ce processus se serait dynamisé pendant les confinements dus à la COVID-19. Ainsi, le dernier recensement de l'Institut national de statistique témoigne d'une migration interne de 197 242 personnes dont 48.4% de personnes ayant quitté la ville pour la campagne, 29.9% – une grande ville pour une plus petite ; il n'y aurait que 15.3% qui ont préféré la capitale et les grandes villes (Institut national de statistique, 2020). Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes entre 40 et 59 ans (29.6%) et entre 20-39 ans (28.1%). De plus, selon les données publiées par l'Association des villages de Bulgarie, en l'espace d'un an le nombre des personnes nouvellement enregistrées dans les villages se serait accru de 108 550, il aurait passé approximativement à 200 000 en 2021 (Association des villages de Bulgarie).

En dehors de ces données chiffrées, d'autres preuves existent déjà qui corroborent l'hypothèse d'un mouvement du Centre (capitale et grandes villes) vers la Périphérie (petites villes et surtout - villages) de plus en plus palpable, lequel aurait été intensifié pendant la pandémie de la COVID -19 mais qui, au lieu de prendre fin par la suite, se serait maintenu. Ce processus fait preuve d'une tendance assez nette du « retour à la campagne » (Les campagnes sont de retour, 2018) d'une catégorie de gens en provenance des villes ou (dans le cas de Bulgarie) retournant après un long séjour à l'étranger que la sociologie contemporaine appelle "néo-ruraux" (Néo-ruraux : portrait des citoyens..., 2003).

Cette catégorie de gens, le plus souvent jeunes ou dans un âge actif, éduqués et aisés, mobiles, exerçant des professions libérales ou possédant un business, seraient porteurs de valeurs et pratiques « post matérialistes », dans le sens établi par Ronald Inglehart (Inglehart, 1977). Pour eux/elles, ce serait un choix de changer radicalement leur vie, en accord avec une nouvelle perception de la qualité de vie, valorisant de plus en plus le confort mental, la tranquillité, le contact avec la nature et les relations humaines au profit de priorités plus matérialistes (bonne rémunération ; haut statut social ; possession d'objets de luxe). Ainsi, selon Boris-

lav Borisov, président de l'Association des villages de Bulgarie, « *il y a de plus en plus de gens qui décident de recommencer leur vie dans les villages* » (Vassileva, 2022). Souvent insignifiant au niveau des statistiques, ce processus peut produire des dynamiques de retournement et des transformations qualitatives au sein des villages, contribuant au bien-être de la collectivité et à une meilleure qualité de vie des habitants (néo-ruraux et locaux).

Bien que l'échelle soit encore peu comparable avec celle dans d'autres pays en Europe (en France on estime à deux millions le nombre de citadins ayant déjà franchi le pas (Qui sont les néo-ruraux, 2019), l'on peut affirmer que le phénomène se répand vite en Bulgarie. Celui-ci s'associe de plus en plus visiblement avec l'activité de certaines organisations du secteur de l'ESS qui sont mues autant par le désir « militant » de participer au renouvellement du milieu rural que d'aider les citadins à se ressourcer (dans un cadre de vie moins stressant, moins pollué et plus riche en capital social et contacts humains), retrouver les racines perdues et faire revivre la tradition ancestrale (La ferme d'à côté).

4. Des frontières qui s'estompent

Les faits décrits plus haut révèlent encore une tendance : la périurbanisation, le renouveau de certaines campagnes et la mobilité de l'emploi, facilité par le télétravail, rendent moins nettes les différences entre l'urbain et le rural. De plus, les « néo-ruraux » s'installent dans de petits villages sans renoncer à leurs attentes de citadins ; tout au contraire – ils y œuvrent afin d'améliorer les conditions de vie et contribuer au bien-être individuel/collectif en apportant de bonnes pratiques puisées ailleurs et en contribuant à y faire bâtir l'infrastructure nécessaire pour pouvoir s'installer durablement seuls ou (plus souvent) avec leurs familles (Stefanova, 2021).

5. L'ESS, entre l'exode rural et l'exode urbain : deux études de cas

A présent, les coopératives demeurent l'acteur le plus important de l'ESS en Bulgarie – elles sont environ 2000, employant 50 000 personnes dont 50% handicapés, ce qui représente entre 2% et 5% du secteur de l'emploi (Marinova, 2016). S'y ajoutent d'autres formes d'ESS – mutuelles, entreprises sociales et organisations sociales et culturelles à but non lucratif - associations et ONG: ces dernières pendant la période de la Transition démocratique (1989-2010) ont apporté leur soutien et expertise pour aider les gouvernements à mettre en place des politiques publiques dans le secteur social et environnemental conformes aux standards et à la législation européenne (Krastanova, 2016); elles sont aussi parmi les

premières actrices œuvrant pour le renouveau de la Campagne en y transférant des pratiques mais aussi de nouveaux principes de coopération et de cohabitation.

Nous allons observer ci-après deux exemples d'organisations du secteur de l'ESS lesquels nous semblent révélateurs pour illustrer nos propos : la coopérative de producteurs et consommateurs HRANCOOP et la plateforme d'innovation sociale *Ideas Factory*.

Quand la Campagne coopère avec la Ville : HRANCOOP (Coopérative d'alimentation saine et autonome)

HRANCOOP est une coopérative alimentaire, ayant émergé comme communauté non formelle en 2010 et enregistrée en 2015, qui compte aujourd'hui 74 membres de plein droit et 150 producteurs et consommateurs possédant un statut de membres associés. Son objectif principal est « *d'assurer et garantir durablement l'accès à une nourriture saine aux habitants des grandes villes à travers la participation solidaire des producteurs et des consommateurs dans les processus de production, de distribution et de contrôle.* » (HRANCOOP).

Fondée à Sofia, sa mission est de lier les petits producteurs de produits laitiers, viande, légumes et fruits et de produits artisanaux avec les clients – consommateurs des grandes villes, par l'intermédiaire de marchés coopératifs, services sur demande – livraison de produits agricoles et artisanaux, COOP festivals, activités de sensibilisation et éducatives, visites des consommateurs auprès des producteurs. À ceci s'ajoutent des méthodes et pratiques de responsabilisation – contrôle sur la production, exercé conjointement par l'équipe de la coopérative et les clients, et de solidarisation des membres par des activités de volontariat (aide aux producteurs lors de la cueillette de fruits ou de légumes et lors de leur commercialisation aux marchés coopératifs, aide physique et financière apportée aux membres malades ou souffrants).

Durant ses 15 années d'existence, HRANCOOP est devenue un des symboles du nouveau type de coopératives de la fin du XXe et du début du XXIe siècle : elle lie les valeurs classiques de l'économie solidaire (principe une personne – une voix; prise de décision par consensus ; réinvestissement des revenus au profit de la coopérative ; dividendes réparties équitablement parmi les membres ; dissémination de savoir et savoir-faire) tout en faisant promouvoir la philosophie du Développement durable, la responsabilité partagée avec la Planète et les principes d'un nouveau modèle de bien-être (à la fois individuel, collectif et public).

Malgré les succès plutôt mitigés dans ses relations avec les autorités publiques (relations alourdies par l'instabilité politique chronique et le manque de compréhension et de désir de collaborer de la part des administrations municipales), HRANCOOP a su se maintenir et même à se stabiliser pendant la période pandémique grâce à la communication ininterrompue entre producteurs

et clients, le bénévolat, et *last but not least* – les contacts avec la campagne auxquels les confinements contribuèrent d'une manière décisive et paradoxalement bénéfique.

Quand la ville coopère avec la campagne : Fabrika za Idei (Ideas Factory) et Rezidentsia Baba (Résidence Mamie)

Fabrika za idej est une plateforme d'innovation sociale « réunissant des gens actifs de Bulgarie et de l'étranger qui font bâtir des liens là où ils sont déficitaires – entre générations, entre disciplines, entre Ville et Campagne, entre citoyens et autorités, entre Centre et Périphérie. » (*Fabrika za Idei*). Créée et animée par trois jeunes femmes originaires de la capitale, qui « n'ont jamais éprouvé la joie d'avoir un village à elles pour y passer les vacances », la mission de la Fabrique, dans un monde où les gens « seraient de plus en plus enfermés dans la zone de la vérité unique », serait de « faire construire des ponts d'interaction là où ils sont détruits » à travers des réalisations et solutions concrètes. *Rezidentsia Baba* (*Résidence Mamie*) est une initiative de médiation sociale qui lie de jeunes gens des grandes villes avec des villageois âgés habitant à la campagne. Comme le nom l'indique, le groupe cible est composé de vieilles femmes (l'espérance de vie des hommes étant sensiblement plus courte que celle des femmes) dont les enfants et les petits-enfants habitent le plus souvent dans les grandes villes de Bulgarie ou à l'étranger n'y retournant que pendant les vacances d'été. Bien que passées déjà à la retraite, ces femmes refusent d'abandonner la vie active et s'adonnent à une économie rurale traditionnelle.

Depuis sa première édition dans un village des Rhodopes en 2005, la Résidence attire de jeunes artistes (résidents) qui acceptent de vivre pendant un mois dans un village parmi « la population autochtone » dans le but d'explorer les ressources locales (mémoires ; histoire ; folklore ; nature ; infrastructure culturelle et éducative) pour mieux s'impliquer dans le quotidien du village afin de créer, avec le soutien et la participation de la communauté, une œuvre d'art, un spectacle, ou bien un projet de développement de la vie culturelle sur place.

Le but essentiel de cette activité d'une part, est de stimuler le dialogue – intergénérationnel et interculturel – entre jeunes et vieux et entre Ville et Campagne, et d'encourager, de l'autre, le renouveau de la vie sociale et culturelle en faisant restaurer – avec l'appui des locaux – des bâtiments abandonnés et ruinés (ancienne maternelle, école primaire, centre de soins médicaux, poste, ou encore bibliothèque), des lieux de mémoire collective (monuments) ou bien des endroits publics (parcs et jardins publics). L'endroit de rencontre est le plus souvent le centre communautaire (*tchitalichte*) qui garde le rôle social, et les fonctions éducationnelles et culturelles qui lui furent assignés encore au XIX^e siècle. Celui-ci abrite des événements faisant revivre le passé (expositions de photos de cérémonies de mariage, de rencontres annuelles de la promotion, de remise de diplômes de fin d'études...) mais aussi des récitals de poésie, lectures de productions litté-

raires, fêtes folkloriques réunissant les habitants du village et les jeunes résidents, ainsi que des discussions sur l'avenir de la communauté.

L'ESS comme médiatrice entre la ville et la campagne

Les deux cas esquissés ci-dessus révèlent la volonté des acteurs de l'ESS à répondre aux enjeux majeurs et à proposer des alternatives de soutien/communication/interaction entre Ville et Campagne, entre population et décideurs, entre générations, et entre représentants de différentes couches sociales et économiques, en les stimulant de sortir de leur « zone de confort ».

En premier lieu, elles s'attaquent aux enjeux démographiques – le dépeuplement, la dénatalité, le vieillissement de la population, qui frappent la campagne depuis plus de trente ans. S'y ajoutent les enjeux générationnels – perte du lien physique et impasse communicationnelle entre les générations, amenant à la disparition d'un héritage associant mémoire et tradition : dans ce cas-là l'apport inestimable des organisations ESS s'associe au (r)établissement de liens sociaux détruits, détériorés ou bel et bien inexistantes et la (re)construction d'un capital social intergénérationnel. Ainsi, nombre de résidents à *Résidence Mamie* avouent avoir accepté de rejoindre le projet non seulement pour faire preuve de leurs capacités artistiques, mais également pour (re)nouer des liens avec des personnes appartenant à une autre génération, possédant une expérience sociale, culturelle et comportementale différente, bref, pour redécouvrir le contact avec leurs grands-mères et grands-pères. Par ailleurs, les mamies et papis des villages (re)découvrent à leur tour, à travers la communication quotidienne avec les jeunes citadins, le bonheur perdu des relations avec leurs propres enfants et petits-enfants, relations affaiblies, détériorées et souvent même inexistantes.

En troisième lieu, elles s'efforcent à faire face au déficit de justice sociale et économique – résultat de l'accumulation de biens et services disproportionnée dans les agglomérations urbaines – en proposant des stratégies, projets de loi et politiques qui contribueraient à la répartition plus équitable et l'accès plus juste aux biens publics de la population de la campagne. Ainsi, *Ideas Factory* œuvre pour la mise en place de stratégies et politiques publiques de développement des villages qui auraient contribué, *primo*, au « retour » de l'infrastructure et des services indispensables afin d'attirer durablement des jeunes et des familles à la campagne (maternelles, écoles primaires, hôpitaux), et *secundo*, au renouveau de la vie culturelle dans les villages, qui aurait profité tant aux jeunes citadins qu'aux villageois âgés. À titre d'exemple, l'association a réalisé une étude sociologique sur les besoins en matière de culture et de loisirs dans les régions rurales et en a présenté les résultats au ministère de la Culture. Dans le cas de HRANCOOP, la coopérative agit en interlocuteur privilégié entre la municipalité et les décideurs, les producteurs et les consommateurs, en créant et entretenant des espaces de rencontre, de responsabilité partagée et de solidarité assumée qui contribuent à la mise en place de modèles et valeurs alternatives à celles du *statu quo*.

Last but not least, les deux organisations ne délaissent pas les objectifs proprement économiques, en développant des campagnes et activités de soutien aux petits et moyens producteurs: HRANCOOP assure l'accès régulier et direct d'une production saisonnière et biologique de fermiers et artisans locaux via les marchés coopératifs dans la capitale et quelques autres grandes villes; l'entreprise sociale fondée par *Ideas Factory* sert de médiatrice des produits fabriqués par des personnes âgées ou en difficulté habitant la campagne auprès du staff de corporations *hi tech* afin de les aider à compléter leurs revenus mensuels.

Enfin, les deux organisations proposent des modèles de (re)distribution des richesses et des ressources de la Ville et de la Campagne qui correspondent à des *besoins sociaux et économiques réels et concrets des populations* et qui seraient profitables pour le plus grand nombre. Autant de démarches qui tendent à « civiliser » la Campagne tout en recivilisant et recultivant la Ville ; à rétablir des rapports et des liens abîmés, et presque détruits, à revaloriser le narratif et les représentations sur la Campagne, dévalorisée durant les derniers 50-70 années ; à restituer un capital social qui est le prérequis d'un futur capital économique.

En même temps, on ne peut pas négliger les problèmes auxquels sont confrontées ces organisations : une émancipation difficile de la tutelle étatique (dépendance des fonds publics ; incompréhension de l'utilité publique de leur activité de la part des décideurs).

Ville vs campagne – une danse avec un participant ?

Malgré les effets positifs évoqués ci-dessous, il n'en reste pas moins que les efforts produits par l'activité des organisations de l'ESS demeurent insuffisants car (souvent) unilatéraux. Étant donné que l'impulsion générale et l'orientation stratégique proviennent de la ville et que les villages et les communautés rurales ne sont souvent considérés que comme des bénéficiaires de services et de biens, l'image qui s'en dégage jusqu'à présent est plutôt celle d'une « danse sans partenaire ». Les besoins de la Campagne (et ses habitants) sont en quelque sorte pré-déterminés par les besoins des citadins, une situation logique compte tenu du fait que les ressources humaines, administratives et managériales des villages sont limitées. Ne s'agirait-il pas, à la limite, d'une réappropriation de la Campagne pour servir d'antidote aux frustrations des habitants des villes (stress ; pollution ; aliénation ; contact perdu avec la nature ; besoin de retrouver des racines ancestrales...) ? Encore une hypothèse dont la réponse appartient à des études plus approfondies dans le futur.

La situation décrite se complique et complexifie davantage si l'on y ajoute les défis politiques - forte dépendance des décisions au niveau local de la situation politique au niveau national, féodalisation des communautés territoriales dans les zones rurales, rapports gouvernants - gouvernés marqués par un fort clientélisme et un niveau de corruption très élevé, situation aggravée par le nombre grandissant de personnes faiblement éduqués et même analphabètes.

En ce qui concerne l'analyse du secteur ESS, l'on constate les mêmes problèmes. Il est impératif que les acteurs de l'ESS mettent plus d'efforts en vue d'établir des relations durables avec les décideurs locaux et la population afin de mieux cerner leurs propres besoins et s'assurer leur soutien au long terme.

Conclusion

Aujourd'hui, les rapports Ville-Campagne sont renversées : si la Campagne, dans une Bulgarie agraire et prémoderne, fut le moteur du mouvement coopératif et de l'économie sociale en général, aujourd'hui c'est la Ville qui « produit » les acteurs de l'ESS qui militent pour le renouveau de la Campagne. La Ville est celle qui, littéralement et métaphoriquement, se porte au secours du monde rural en proposant des stratégies et modèles pour stopper les processus néfastes et pour instaurer des modèles profitables pour les deux. Saurait-elle combler le fossé les séparant en faisant introduire des pratiques durables et des innovations sociales et économiques enrichies et inspirées de cette même tradition ancestrale, s'est au futur de répondre.

Au-delà, l'analyse atteste d'un désir (réfléchi) des acteurs de revalorisation de l'agriculture et de la vie à la campagne. Celui-ci cohabite avec un désir de solidarité émanant de la coopération et de la mutualisation des efforts et des ressources, des forces, des intérêts et des compétences au service du plus grand nombre, l'entraide et l'équité des membres au sein du groupe permettant le développement d'une culture de prise de décision et de gestion démocratique, en autonomie mais aussi en partenariat avec l'État.

Dans cette optique, le rôle des acteurs de l'ESS, notamment dans le contexte d'abandon du bien public par les institutions censées les défendre, se transforme en défenseur public légitimant les intérêts de la Campagne et de ses habitants, et mettant en exergue tous les défis auxquels la population des zones rurales doit faire face. Les acteurs de l'ESS observés dans cette étude, agissent en tant que porte-parole publique de la nécessité de restauration/renouveau d'un État-Providence de nouveau type, lequel serait bâti sur une réforme territoriale et administrative donnant plus d'autonomie aux communautés locales, accompagnée de politiques publiques (re)ciblées sur le bien public et le bien-être de tout un chacun. Un constat, qui après la généralisation du principe marchand dans presque toutes les sphères traditionnellement sociales (santé, éducation, services sociaux, cohésion régionale, nature et environnement) et l'instauration d'un consumérisme culturel stimulant l'individualisme, l'égoïsme et le profit immédiat, rend encore plus lourde la responsabilité du secteur de l'ESS en tant qu'initiateur de projets de renouveau sociétal et économique, mais aussi culturel, qui seraient « au service de tous ».

Notes

[1] Visites régulières des marchés coopératifs ; participation aux activités de *Rezidentstia Baba*.

[2] Il faut noter que ce type de centres communautaires polyvalents est une « exception bulgare qui n'a pas d'équivalent dans d'autres pays européens. *Tchitalichta* se réunirent au sein d'une Union nationale (1911) ; cette évolution fut couronnée par l'adoption en 1927 de la première Loi sur les centres communautaires.

[3] La Bulgarie participe à la guerre dans le camp des "Perdants", et est ruinée par les lourdes réparations (250 000 francs d'or) que les Alliés dont la France et le Royaume-Uni lui imposent. Qui plus est Traité de Neuilly bouleverse les frontières du pays – non seulement celui-ci doit rendre les territoires acquis pendant la guerre, mais perd aussi des régions qui lui appartenaient avant la guerre.

RÉFÉRENCES

- Association des villages de Bulgarie. (2024). <https://selo.bg/> [20.10.2024].
- Baulant, C. (2024). Entrée retardée de la Bulgarie dans la Zone euro : étude des freins conjoncturels et structurels. *Contribution pour le 63ème Congrès de l'AIELF*, Sofia, 27-29.05 2024.
- Bayrakova, S. (2023). *Narodnite chitalichta : de l'époque du Réveil national à nos jours. Perspectives antropo-culturelles*. Sofia.
- Chichmanova, M. (2014). Les relations Ville - Campagne. Territoires urbains et territoires ruraux. Périurbanisation. *Les villes et la campagne - les défis du XXIe siècle*. Koleva, G., Pikard, D. (eds.), 201-2020, Editions OMDA.
- Gavrilova, R., Elenkov, I. (1988). *Vers une histoire du secteur associatif en Bulgarie*. Sofia : Fondation Développement de la société civile.
- Histoire du mouvement coopératif en Bulgarie : Encyclopédie de A à Z*. (2012). Collectif, 1, 1890-1947. Coopmedia.
- HRANCOOP. (2024). <https://www.hrankoop.com/> [11.11.2024].
- Ideas Factory. (2024). <https://ideasfactorybg.org/> [23.09.2024].
- Inhglehart, R. (1977). *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton : Princeton University Press.
- Institut national des statistiques. (2020). *Population et processus démographiques en 2020*.
- Krastanova, R. (2014). Nouveaux mouvements citoyens et Nouvelle politique. Le mouvement environnemental en Bulgarie entre la contestation du statu quo et la redéfinition du bien commun. *Divinatio. Studia culturologica series*. Znepolski, I., Ginev, D. (eds.), 37, Spring-Summer 2013.
- Krastanova, R. (2016). *Nouveaux mouvements sociaux et Nouvelle politique*. Presses académiques francophones.
- Krastanova, R. (2019). The Green Movement in Bulgaria. Actors, Generations, Challenges, Values. *Sudosteuropa Mitteilungen Journal*, 05-06/2019, 112-123.

- La ferme d'à côté. (2024). <https://blizkataferma.com/> [15.10.2024].
- Les campagnes sont de retour. (2018). Dossier. *Alternatives économiques*, Les dossiers 16, décembre. <https://shorturl.at/B1cef> [15.10.2024].
- Loi sur les entreprises de l'Economie sociale et solidaire en Bulgarie. (2019).
- Marinova, T. (2016). Développement de l'Economie sociale en Bulgarie en période de crise. In *Economie et business*. Sofia : Editions de la NUB. https://ebox.nbu.bg/ico16/view_lesson.php?id=12 [14.10.2024].
- Marinova, T. (2019). La pensée coopérative bulgare au XXe siècle, au confluent des théories d'Europe occidentale et orientale. *RECMA*, 2(352), 81-94. <https://shorturl.at/Hafdh> [02.10.2024].
- Marinova, T. (2021). *Economie sociale et solidaire dans les Balkans et en Europe. Evolution historique, idées contemporaines, institutions et politiques*. Sofia : UI « Kliment Ohridski ».
- Marinova, T. (2022). L'économie sociale et solidaire en Bulgarie et en Roumanie. Problèmes et opportunités. *Ouvrages scientifiques de l'Université d'économie nationale et mondiale* (2), 2022, Editions de l'Université d'économie nationale et mondiale, 201-219. <http://unwe-research-papers.org/> [07.10.2024].
- Néo-ruraux : portrait des citadins venus s'installer à la campagne. (2003). *Ipsos*. Étude quantitative, 3 juin. <https://shorturl.at/6xJE5> [16.10.2024].
- Qui sont les néo ruraux, ces Français qui retournent à la campagne ? (2019). *France Info*. Publié le 22 février. <https://shorturl.at/Xy68f> [16.10.2024].
- Pechkov, K., Vladikov, A. (2017). Les politiques sociales en Bulgarie pendant la période de la transition. (1989-2010). *Etudes sur l'histoire du socialisme en Bulgarie. La Transition*. Kaneva, L., Mizov, M., Kandilarov, E. (eds.). Sofia: Fondation Friedrich Ebert.
- Schumacher, E.F. (1973). *Small Is Beautiful: A Study of Economics As If People Mattered*. London : Bold and Briggs.
- Stefanova, D. (2021). Les néo-ruraux : 100 000 ont quitté les villes en 2020. *Momichetata ot grada*. Revue en ligne, 14 février. <https://shorturl.at/AQsck> [16.10.2024].
- Union centrale des coopératives. (1985). *Histoire du mouvement coopératif en Bulgarie*, Vol. 2, Sofia : Editions Otetchestven front.
- Vassileva, G. (2022). Il y a de plus en plus de gens qui redémarrent leur vie à la campagne. Entretien avec B. Borissov, Association des villages de Bulgarie. *Maritsa*, 2 avril. <https://shorturl.at/dv2hL> [12.10.2024].
- 130 traces coopératives dans l'histoire de Bulgarie. Collectif. *Site de l'Union centrale des coopératives en Bulgarie*. <https://tinyurl.com/r3z7amr5> [14.10.2024].

ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE VERSUS CHANGEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : DÉFIS MÉTHODOLOGIQUES POUR UNE ANALYSE HOLISTIQUE

Mariyana AMOVA

Université de Technologie de Belfort Montbéliard

Laboratoire RECITS

maramova@yahoo.com

ORCID : 0009-0004-0035-3639

RÉSUMÉ

Les approches interactives de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et du tiers secteur regroupent l'approche continentale, basée sur l'« économie plurielle » de Polanyi, et l'approche anglo-saxonne, fondée sur les hypothèses de la défaillance de l'État et du marché. Elles renvoient selon nous au postulat fondamental de l'équilibre économique, soit dans une approche de complémentarité entre le secteur public et privé, soit dans une approche d'hybridation de logiques économiques et institutionnelles multiples. L'article identifie les défis méthodologiques pour une conception de la recherche holistique du processus de changement complexe des relations entre l'État et les divers acteurs socioéconomiques de l'ESS. La question du choix de l'unité d'analyse la plus pertinente pour une approche processuelle holistique s'avère centrale.

Mots-clés: changement organisationnel et institutionnel, méthode qualitative longitudinale, processus, conception de la recherche, économie sociale

JEL classification: B49, B52, J54, J58, L3

ECONOMIC EQUILIBRIUM VERSUS CHANGE IN THE SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY: METHODOLOGICAL CHALLENGES FOR A HOLISTIC ANALYSIS

ABSTRACT

The interactive approaches to the Social Solidarity Economy (SSE) and the third sector include the continental approach, based on Polanyi's 'plural economy', and the Anglo-Saxon approach, based on the hypotheses of state and market failure. In our view, they both refer back to the fundamental postulate of economic equilibrium, either in an approach based on complementarity between the public and private sectors, or in an approach based on the hybridization of multiple economic and institutional logics. The article identifies the methodological challenges for a holistic research design of the complex process of change in relations between the State and the various socio-economic actors of the SSE. The question of choosing the most relevant unit of analysis for a holistic processual approach is central.

Keywords: organizational and institutional change, longitudinal qualitative methods, process, research design, social economy

Introduction

L'économie sociale et solidaire (ESS) et le tiers secteur regroupent une grande variété d'organisations et d'activités. Ils incluent différents acteurs socioéconomiques, comme le secteur associatif, le mouvement coopératif, les mouvements sociaux, l'action publique. L'ESS consiste en un ensemble hétérogène de pratiques qui comportent des attributs communs : économiques – s'associer pour entreprendre – et sociaux – répondre à des besoins et aspirations sociaux à partir du lien solidaire. Cette diversité, de même que son fondement qui est l'action collective, distinguent l'ESS et le tiers secteur de l'économie conventionnelle, basée

sur l'individualisme méthodologique et le mode marchand d'organisation des relations sociales.

Les mutations de l'État providence depuis les années 1970 ont conduit à une diversification de ses acteurs, et une multiplication des liens produits entre l'Etat, le secteur privé, et les acteurs de l'ESS (Kamerman, 1983; Evers, 1995). Cela a mis en évidence une problématique d'interdépendances croissantes plutôt que de dualismes entre sphère économique et sociale. Quarter & Mook (2010) ont désigné comme « *interactives* » les approches de l'ESS et du tiers secteur dont la problématique est celle des liens et interdépendances croissantes entre différents acteurs des domaines public et privé.

Les théories interactives regroupent l'approche continentale de l'ESS et l'approche anglo-saxonne du tiers secteur. La notion d'« économie plurielle », empruntée à Karl Polanyi (1944), a servi de fondement commun à l'approche continentale de l'ESS regroupant l'« économie sociale » comme une pluralité d'entreprises et l'« économie solidaire » comme une pluralité de logiques institutionnelles (Laville, 2016). Les approches anglo-saxonnes, s'intéressant quant à elles au tiers secteur, relèvent d'autres types de fondements théoriques, en particulier la défaillance de l'Etat et du marché (Coase, 1960 ; 1988).

Nous avons établi un état de l'art des approches interactives anglo-saxonnes et continentales de l'ESS. Ces deux branches de théories interactives de l'ESS et du tiers secteur renvoient selon nous au postulat fondamental de l'équilibre économique, soit dans une logique de complémentarité entre le secteur public et privé, soit dans une logique d'hybridation de logiques économiques et institutionnelles multiples. L'équilibre économique est un axiome qui a différentes applications en économie afin de modéliser méthodologiquement la complexité des comportements et interactions entre les agents économiques (cf. Düpp, 2016). Les approches interactives anglo-saxonne et continentale de l'ESS modélisent selon nous de la même façon, des types de logiques des interactions entre les acteurs publics et les acteurs de l'ESS qui évoluent dans différentes sphères institutionnelles. Nous nous intéressons à l'analyse de ces interactions comme processus holistique et nous interrogeons les questions méthodologiques pertinentes pour produire une conception de la recherche de ce type.

Notre revue des théories interactives sur l'ESS a montré qu'elles prennent en compte deux aspects clés pour l'analyse de l'ESS et du tiers secteur, à savoir la relation État - tiers secteur et les interdépendances entre les acteurs organisationnels et les sphères économique, sociale, et politique. L'étude de ces relations implique selon nous le besoin de mettre en place une conception de la recherche basée sur des méthodes propres à l'analyse holistique de processus de changement institutionnel et organisationnel.

Pour aborder ces enjeux, nous présenterons dans une première section l'approche des théories interactives du tiers secteur, qui renvoie selon nous au postulat de l'équilibre économique, puis nous analyserons les problématiques mé-

thodologiques de conception d'une recherche de type processuel de l'ESS et du tiers secteur.

1. L'équilibre dans les approches continentale et anglo-saxonne de l'ESS et du tiers secteur

Les approches interactives analysent le rôle de l'ESS au sein d'une « économie mixte du bien-être » (Kamerman, 1983 ; Evers, 1995). Kamerman indique que, dans les pays industrialisés, à partir des années 1970, il est devenu de plus en plus difficile de définir les frontières entre les sphères publique et privée dans le domaine des politiques sociales et la prestation de services sociaux. Le problème est que la sphère sociale doit ménager d'une part des politiques économiques préconisant le retrait de l'Etat providence, et d'autre part, l'inefficience du secteur privé seul pour répondre aux besoins sociaux, ce qui est un facteur de l'intérêt croissant pour l'implication d'organisations privées à but non-lucratif, « devant offrir une alternative au conflit gouvernement - secteur privé » (Kamerman, 1983, 7).

La triple défaillance du marché, de l'État et du secteur philanthropique permet d'expliquer l'intérêt croissant pour les organisations à but non lucratif (OBNL) dans les approches anglo-saxonnes (Hansmann, 1980, 1987 ; Weisbrod, 1977, 1988 ; Salamon, 1985, 1987). Dans l'approche continentale, la conceptualisation du tiers secteur au sein d'une économie plurielle est représentée comme une hybridation entre le marché, l'État et la sphère domestique (Evers, 1995).

Partant de cadres d'analyses théoriques différents, les deux types d'approches sont des approches fondées sur la problématique de compensation et hybridation entre sphères publique et privée, caractérisée à partir de facteurs de complémentarités ou de la nécessité de réintégration. Elles confèrent in fine au tiers secteur un rôle d'équilibre entre les sphères interdépendantes. Dans les théories anglo-saxonnes il s'agit d'une forme d'équilibre que nous pouvons qualifier de compensation, et dans les théories continentales, d'un équilibre obtenu par la réintégration de logiques plurielles. L'équilibre de compensation se produit à la suite d'une série de substitutions de défaillances : dans une « économie mixte » l'État n'a plus le monopole des politiques publiques et de la prestation de services sociaux, à laquelle participe le secteur privé ; celui-ci a des défauts, ce qui donne l'avantage au secteur à but non-lucratif, lui-même sujet à des défaillances philanthropiques, favorisant un lien avec l'État.

L'équilibre d'intégration se produit à partir de « l'encastrement politique » conduisant à des combinaisons et agrégations de principes et pratiques de solidarité, démocratie, réciprocité, contenus dans des structures sociales autres que celles des sphères publiques et marchandes.

Nous développons ces problématiques concernant d'abord les théories anglo-saxonnes du tiers secteur, puis l'approche continentale de l'économie sociale et solidaire.

1.1. L'équilibre dans l'approche anglo-saxonne : le cercle vertueux du partenariat Etat – tiers secteur

Les approches anglo-saxonnes se sont intéressées d'une part aux raisons d'être des organisations à but non-lucratif au sein de la sphère socio-économique où les acteurs centraux sont l'État et les entreprises conventionnelles et, d'autre part, aux relations entre Etat et organisations à but non-lucratif. La première branche d'approches, celles de Weisbrod et Hansmann, explique l'intérêt croissant pour les organisations à but non-lucratif par des « défaillances de l'Etat et du marché » ou « plus exactement par les insuffisances respectives de l'entreprise privée à but lucratif et du service public » (Laville, 2016, 258). La seconde, celle de Salamon, développe la thèse de l'intérêt mutuel et du partenariat entre l'État et les organisations du tiers secteur dans la sphère sociale, liés à l'« origine sociale » du tiers secteur en lien avec l'État providence.

Les théories de Weisbrod et Hansmann de la défaillance de l'État et du marché

Kamerman indique qu'à partir des années 1970, les arguments des avantages du secteur privé comme source d'innovation ou d'efficacité ou du secteur public comme ayant un monopole dans la sphère des politiques sociales et des services sociaux ont été invalidés, laissant la place à une « économie mixte » publique-privée (Kamerman, 1983, 8). Plus spécifiquement, la littérature qui s'est intéressée à la place des OBNL dans cette économie mixte caractérise les liens entre acteurs sous l'angle de « l'hétérogénéité » des sphères publique et privée, prenant acte du fait que les acteurs peuvent avoir plusieurs fonctions socioéconomiques et pas d'exclusivité dans la production de services sociaux. Ainsi, Weisbrod montre que les critères de distinction entre sphères publique et privée, comme les sources de revenus, le caractère collectif des biens et services livrés ou le degré de fiabilité, sont inadéquats, car il existe une hétérogénéité au sein même de chaque secteur (Kamerman, 1983, 7).

La théorie de Weisbrod est connue comme « théorie de la défaillance de l'État » ou « théorie des biens publics », caractérisant le rôle des organisations à but non-lucratif comme des « fournisseurs privés de biens publics en cas de défaillance de l'État » (Valentinov, 2006, 2). Hansmann a étudié quant à lui, le phénomène d'augmentation de la part d'OBNL ayant une activité commerciale dans le contexte américain dans les années 1970-1980. Il caractérise le rôle des OBNL comme dû à des « défaillances contractuelles » face à la demande de services sociaux de qualité (Hansmann 1980, 1987, 29). Valentinov précise qu'il s'agit d'un cas particulier de la théorie de défaillance du marché qui permet d'expliquer la pré-

sence d'OBNL, concurrents des entreprises privées, car elles répondent à une demande en termes de qualité.

Ce sont des théories que la littérature analyse comme conférant un rôle résiduel du tiers secteur par rapport à l'Etat et au marché en se basant sur les préférences individuelles (Hansmann) ou celles des électeurs (Weisbrod) en matière de demande de services sociaux. Selon Weisbrod, les organisations à but non-lucratif produisent des biens publics que l'Etat ne fournit pas, ou peu, pour satisfaire « l'électeur médian » (Enjolras, 1995, 40). Pour Hansmann, les consommateurs montrent une préférence pour les services des OBNL car dans le domaine des services sociaux, elles se montrent plus fiables que les organisations privées à but lucratif (Kamerman 1983, p. 8). Selon Hansmann, ceci justifie la contrainte de non-distribution dans les OBNL qui est présentée comme la garantie principale de l'orientation non-lucrative, ce qui exclut les coopératives qui ne sont pas soumises à cette contrainte, alors qu'il existe d'autres critères permettant de fonder la non-lucrativité (Evers & Laville 2004, 31).

Malgré leurs apports en tant que théories interactives, tentant d'expliquer l'intérêt croissants pour les OBNL en lien avec les secteurs publics et privés conventionnels, raison pour laquelle nous les citons ici, les théories de Weisbrod et Hansmann, connues aussi comme « théories économiques des organisations à but non-lucratif » (Steinberg, 2006), ont fait l'objet de différentes critiques. Salamon (1987) les critique par sa théorie de la « défaillance philanthropique ». Les approches de l'économie solidaire et plurielle critiquent leurs fondements basés sur la hiérarchie entre secteurs public et privé, conférant un rôle résiduel au tiers secteur. Comme l'explique Laville, leur soubassement théorique, à savoir l'approche standard élargie, conserve la hiérarchie entre Etat, entreprises conventionnelles et organisations du tiers secteur, (Laville, 2016, 273 ; Evers & Laville 2004, 20). Il existe des études au niveau des organisations, proposant des critères institutionnalistes, comme la « dichotomie de Veblen » ou la « valeur raisonnable » de Commons, permettant d'expliquer la présence et le rôle économique des OBNL, qui vont au-delà des explications par la défaillance de l'Etat et du marché (voir Valentinov, 2008 ; 2010). Nous verrons ci-après la branche des approches interactives anglo-saxonnes qui a développé les aspects historiques des liens entre les organisations du tiers secteur et l'acteur public, ce qui intéresse particulièrement notre étude.

La « théorie de l'origine sociale » et l'approche du partenariat entre l'Etat et le tiers secteur

Salamon et al. (2000) critiquent les théories de Weisbrod et Hansmann car celles-ci se centrent sur un « facteur explicatif unique », à savoir l'hétérogénéité de la demande des consommateurs qui justifie la préférence pour les OBNL (Salamon et al., 2000, 7, 15). Ils critiquent également la dichotomie conventionnelle entre Etat et secteur privé qui est conservée dans ces théories, en avançant la

thèse du partenariat possible entre Etat et tiers secteur (ibid., 12), développée initialement par Salamon (1987). Ils adoptent une approche historique des relations entre Etat et tiers secteur, comme facteurs de développement des organisations du tiers secteur, plutôt qu'une explication par les mécanismes économiques standards liés à l'offre et à la demande (Salamon et al., 2000, 15).

Cette approche, connue comme « théorie de l'origine sociale » ou « social origins theory », est liée au résultat principal des recherches empiriques de l'Université John Hopkins qui montrent une corrélation positive entre les niveaux de dépenses publiques et la taille du tiers secteur (Salamon et al., 2000, 12). A partir de cette corrélation, il s'est avéré possible d'expliquer la relation du tiers secteur en particulier avec l'Etat en la situant dans une perspective plus large de « régimes d'État providence » - « welfare regimes », sur la base des travaux de Esping Anderson (ibid.). Salamon & Anheier (1998) ont élaboré une typologie permettant de corréler le niveau de dépenses publiques suivant le type de régime d'Etat providence et la taille du secteur OBNL.

Government Social Welfare Spending	Nonprofit Scale	
	Low	High
Low	Statist	Liberal
High	Social Democratic	Corporatist

Figure 1. Modèles de régime du tiers secteur
Source : Basé sur Salamon & Anheier (1998, 19).

Salamon et Anheier distinguent ainsi quatre « régimes de tiers secteur » suivant le niveau de dépenses publiques et la taille du tiers secteur. Cette typologie s'avère néanmoins difficile à appliquer car les systèmes de protection sociale comportent souvent des éléments mixtes ou traversent des périodes historiques différentes. Salamon, Sokolowski & Anheier indiquent également que chaque régime peut « être caractérisé non-seulement par un rôle particulier de l'Etat, mais aussi par une position particulière du secteur à but non-lucratif ; et plus important encore, chacun reflétant une constellation particulière de forces sociales » (ibid., 16). En effet, c'est surtout cette dernière variable qui permet de caractériser le tiers secteur et son contenu. Pour caractériser les relations entre ces « forces sociales » Salamon (1995) entend dépasser le « paradigme du conflit » entre Etat, marché et tiers secteur (Salamon et al., 2000, 12). En effet, dans ses travaux il montre que les « défaillances » ne peuvent pas être attribuées uniquement à l'Etat et au marché, mais elles concernent également le tiers secteur, qui présente des défauts qualifiés comme « défaillance philanthropique » ou « voluntary failure » (Salamon, 1987). Dès lors, la « triple défaillance » de l'État, du marché et des organisations du tiers secteur, et la relation historique Etat-tiers secteur, indiquent qu'« à côté des

potentialités de conflit il y a des potentialités d'interdépendances et de partenariats » (Salamon et al., 2000, 12).

Il convient de noter néanmoins que dans la théorie de l'origine sociale l'idée de défaillances présente chez Weisbrod et Hansmann n'est pas complètement écartée, mais elle est révisée, voire augmentée. En effet, Salamon met en avant les forces complémentaires de chaque acteur, permettant une relation partenariale stratégique. L'intérêt croissant pour les organisations à but non lucratif est dû au fait qu'elles sont vues comme « des parties prenantes stratégiquement importantes dans la recherche d'une voie intermédiaire entre les seuls État et marché » dans les domaines social, environnemental et du développement (Salamon et al., 2000).

Des approches institutionnalistes critiquent à leur tour la théorie de l'origine sociale (Wagner, 2000 ; Almeida, 2008). Selon Wagner la théorie de l'origine sociale repose sur une division statique entre Etat et tiers secteur sans prendre en compte leurs évolutions, ainsi que leur encastrement dans le contexte économique et politique global. Comme l'indique plus précisément Wagner, « étant basée sur une dichotomie statique entre gouvernement et tiers secteur, la théorie de l'origine sociale ne prend pas en compte le caractère évolutionnaire et la dimension temporelle du phénomène du secteur à but non-lucratif » (Wagner, 2000, 543-544).

Comme l'indique également Almeida, cette approche repose sur l'idée de division entre secteurs dont les traits spécifiques ont vocation à se compléter plutôt que sur des « logiques internes de configurations institutionnelles dans le système économique et social comme un tout » (Almeida, 2008, 5-6). Cela induit des logiques de compensation, laissant penser plutôt à un équilibre statique des défaillances des différents secteurs qu'aux changements possibles liés à leurs interdépendances.

1.2. Approche continentale du tiers secteur : l'équilibre dans le triangle de bien-être

Dans l'approche continentale à la différence de l'approche anglo-saxonne, le « tiers » est vu comme « encastré » dans un système économique comprenant « marché, Etat et des économies informelles et communautaires » (Evers & Laville, 2004, 14) et pas un ensemble « juxtaposé » aux secteurs public et marchand. La thèse centrale de cette approche est que l'ESS contribue à créer un « espace mixte de bien-être » par l'hybridation entre différents types de logiques socioéconomiques.

L'approche continentale du « tiers secteur », ou de l'économie sociale et solidaire, diffère de l'approche anglo-saxonne contenue notamment dans les travaux de l'Université John Hopkins (Salamon & Anheier, 1998) de comparaison du tiers secteur. Evers & Laville (2004, 11) identifient des axes de différenciations, concernant

le type d'organisations impliquées, la définition de la place intermédiaire du tiers secteur et la dimension sociopolitique des organisations de l'ESS.

Concernant le type d'organisations impliquées, la littérature anglo-saxonne s'intéresse peu aux organisations économiques, coopératives et mutuelles, mais davantage aux organisations à but non lucratif (Moulaert & Ailenei, 2005, 2043). Dans l'approche de John Hopkins, le noyau dur des organisations représentant le tiers secteur sont les organisations à but-non lucratif ou volontaires. Toutefois, celui-ci a été récemment élargi en y incluant une partie des coopératives (Salamon & Sokolowski, 2014). Dans l'approche continentale en revanche, il y a un pluralisme d'organisations au sein du tiers secteur, elles-mêmes définies par leur nature hybride. Celle-ci consiste en un pluralisme de principes économiques à l'œuvre (Evers & Laville, 2004, 16-18).

La thèse centrale de l'approche continentale est la place intermédiaire du tiers secteur, caractérisée comme partie d'une économie mixte du bien-être (Evers, 1995 ; Evers & Laville, 2004, 14, citant Svetlik, 1993 et Johnson, 1998) se trouve au cœur de l'approche continentale. Il s'agit de la conceptualisation la plus poussée de l'idée d'interactions et d'interdépendances parmi les approches interactives. La place intermédiaire du tiers secteur ne signifie pas que c'est « un secteur indépendant » à côté de l'Etat et du marché, mais tient à son rôle d'hybridation et d'équilibre entre influences multiples, venant du marché, de l'action publique, ou de l'économie domestique (Evers & Laville, 2004, 36). Cette conceptualisation du tiers secteur est représentée de manière synthétique dans le « triangle du bien-être » ou « welfare triangle » (Evers & Laville, 2004, 15), dont une variante est reproduite ci-dessous, disponible uniquement en anglais.

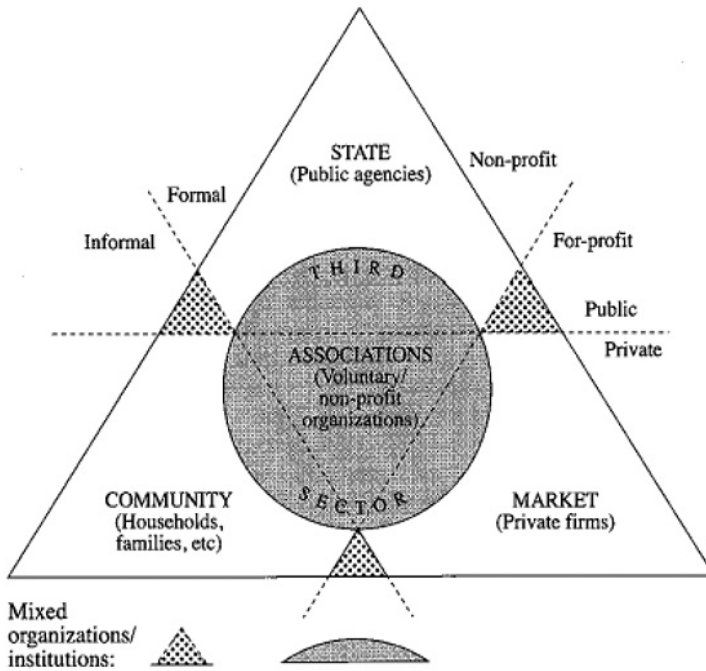


Figure 2. Triangle du bien-être

Source : Basé sur Evers & Laville (2004, 15, 17).

Ce triangle, ayant différentes interprétations dans la littérature (Evers, 1990 ; Roustang et al., 1997 ; Pestoff, 1992, cités par Evers & Laville, 15-17) représente schématiquement la répartition des logiques institutionnelles des trois pôles de l'économie, empruntés à l'analyse de Polanyi. Il s'agit de la réciprocité correspondant à la sphère domestique, la redistribution, correspondant à l'État et l'échange marchand correspondant au marché. Le tiers secteur est la sphère intermédiaire au centre et aux intersections entre ces différents pôles hiérarchisés. Les organisations du tiers secteur sont « influencées simultanément » par les logiques de ces pôles (Evers & Laville, 2004, 15), ce qui produit deux types de relations caractérisant le rôle intermédiaire du tiers secteur. D'une part, du point de vue de l'interdépendance entre les sphères soulignées par Evers (1995), cela permet de caractériser cet espace intermédiaire comme ayant un rôle d'équilibre entre logiques, et d'autre part, cet espace intermédiaire est sujet à des tensions multiples.

Alors que l'économie dominante présente une hiérarchisation et une prédominance de certains principes selon les sphères, avec « *l'économie de marché considérée comme dominante, l'économie non-marchande comme supplétive et l'économie non-monnaire (c'est-à-dire domestique) comme résiduelle* » (Evers & Laville, 2004, 20), le tiers secteur a une nature hybride. Du point de vue socioéconomique il combine différents types de ressources, et du point de vue sociopoliti-

tique il opère un équilibre entre valeurs et normes plurielles au sein des organisations du tiers secteur (Evers & Laville, 2004, 15).

Dans l'approche de Evers, caractérisant le tiers secteur comme partie du « welfare mix », l'accent est mis davantage sur les compromis possibles que sur les zones de tensions. Le rôle intermédiaire du tiers secteur opérationnalise l'idée de « mixtes synergiques » qu'Evers (1995, 173) emprunte à Svetlik (1991). Cela se traduit au niveau des organisations, dans la recherche d'organisations « hybrides », ou alors au niveau « macro » en recherchant des « *synergies intersectorielles entre marchés, état et contributions de l'informel et du non-lucratif* » (Evers 1995, 173-174).

2. De l'équilibre à l'analyse de processus de changement de l'ESS et du tiers secteur : enjeux méthodologiques pour la conception de la recherche

Les interdépendances croissantes entre sphères publique et privée sont soulignées dans les approches interactives avec une tendance de les analyser in fine comme facteurs d'équilibres entre sphères, plutôt que de facteurs de changement. Dans l'approche continentale les interdépendances ont pour corollaire la nécessité de compromis et arrangements entre acteurs sociaux afin de limiter les conflits (Evers, 1995, 166).

Ainsi, selon Evers, dans les démocraties de marché modernes la relation entre sphères peut être qualifiée de « coopération conflictuelle ». Le cas échéant, dans le cas de figure où l'hybridation n'est pas réalisée, il existe des risques d'isomorphismes avec les sphères publique et marchande. Ainsi, d'une part, l'hybridation représente une réintégration ou une forme d'équilibre possible de logiques, comme représenté dans le triangle du bien-être. D'autre part, l'isomorphisme traduit la tension hiérarchique ou la prévalence de la logique marchande et étatique. L'approche anglo-saxonne tient également compte des interdépendances entre sphères, mais dans une optique de partenariats et de complémentarités à partir de la compensation des défaillances respectives entre secteurs.

L'approche anglo-saxonne, comme l'approche continentale positionnent selon nous le tiers secteur comme une forme d'équilibre entre les sphères publique et privée, caractérisée différemment selon les deux approches, aboutissant à une place du tiers secteur intermédiaire ou résiduelle entre sphères publique et privé. Or, l'ESS et le tiers secteur comme objets de recherche peuvent être abordés dans une perspective d'analyse de processus d'interactions qui aboutissent à des configurations spécifiques d'acteurs et de logiques organisationnelles et institutionnelles. L'analyse de processus plutôt que des facteurs d'équilibres entre logiques économiques des sphères institutionnelles publique et privée, requièrent une conception de la recherche adaptée, dont nous présentons les principes ci-après.

2.1. Des théories interactives à un cadre d'analyse évolutionnaire : principes épistémologiques

Pour analyser les processus de changement, nous soulignons quatre principes épistémologiques (cf. Koleva et al., 2006) : (i) l'approche historique, qui prend en compte la trajectoire historique et l'héritage organisationnel et institutionnel ; (ii) l'étude des contradictions et conflits et non des états d'équilibre, en se concentrant sur les ruptures de trajectoires et les relations de pouvoir qui provoquent des déséquilibres et des changements ; (iii) l'absence de causalité linéaire et de variable explicative unique, où les processus de changement résultent de causalités cumulatives et complexes nécessitant une analyse des interactions et des rétroactions entre différents éléments ; (iv) enfin, l'issue indéterminée du processus, nécessitant une approche analytique ouverte à diverses possibilités et aux signaux faibles et transformations émergentes.

Trajectoire et changement organisationnel et institutionnel

La notion de trajectoire permet d'opérationnaliser l'analyse de la dimension historique du processus où se trouve déployé un ensemble de stratégies et de relations entre acteurs dans le temps. La trajectoire est une notion centrale de l'économie institutionnelle, liée à l'évolutionnisme de Veblen et au concept de « causalité cumulative » qui « *implique d'abord une approche séquentielle du changement, marquée par l'irréversibilité du temps et le caractère cumulatif des transformations successives* » (Chavance, 2012, 21). Des travaux en économie institutionnelle ont enrichi cette définition par la dialectique « path – dependency » – « path shaping » (Koleva et al., 2006, 33-34). En théorie organisationnelle, le concept de trajectoire est utilisé de plus en plus, pour expliquer « *comment les acteurs développent un sens de direction au fil du temps en reliant des événements, (...) ou pour éclairer l'émergence de phénomènes* » (Hernes et al. 2024, 3). L'importance de la trajectoire comme unité d'analyse dynamique est d'appréhender l'actualisation des stratégies et relations entre les acteurs et pas uniquement leur cumul dans le temps.

Interdépendance et conflictualité plutôt qu'équilibre

Afin de mieux comprendre en quoi consistent l'ESS et le tiers secteur et quels sont les enjeux autour desquels ils se construisent, il convient de tenir compte non seulement des interdépendances croissantes entre acteurs et sphères socio-économiques mais aussi des tensions au sein des processus de changement. Les tensions de chaque acteur avec le contexte d'abord, ensuite avec d'autres acteurs, sont susceptibles d'empêcher des équilibres, complémentarités et cohésions entre composantes de se former au niveau intermédiaire et macro. Une recherche processuelle sur l'ESS et le tiers secteur ne se concentre pas sur des états

« d'équilibre », mais essaye de caractériser, sans le poser au préalable, le contenu ou le résultat des dynamiques de changement des acteurs et leurs intersections.

Causalité non-linéaire

En théorie organisationnelle, la recherche portant sur des processus implique l'absence de cause unique du changement : « *dans les explications holistiques, la causalité n'est ni linéaire ni singulière ... la poursuite est pour des causes immédiates et non finales* », mais il s'agit davantage de trouver des « interactions convergentes », et des chemins d'intersection entre variables liées aux différents niveaux d'analyse contextuelle et temporelle : « *la recherche est pour de multiples conditions qui se croisent et qui relient les caractéristiques du contexte et du processus à certains résultats* » (Pettigrew, 1997, 341-342 ; 1990, 270).

Issue indéterminée du processus de changement

Enfin, le changement peut être considéré comme continu par nature, impliquant une issue indéterminée du processus observé. Il n'existe pas de définition unique du changement, nécessitant ainsi une définition propre à chaque recherche (Pettigrew, 1997, 273). De plus, les périodes spécifiques de début et de fin du changement devraient être définies et caractérisées lors de la conception de l'étude.

2.2. Une conception de la recherche adaptée à l'analyse processuelle de l'ESS et du tiers secteur

La conception de la recherche est définie comme une logique implicite ou explicite permettant de relier les questions de recherche, les données collectées et les résultats (Yin, 1984, 19). Les composantes de la conception incluent selon Yin les questions de recherche, le choix de l'unité d'analyse, les critères d'interprétation des résultats. La conception de recherche conduit à différentes stratégies empiriques, telles que les études de cas, les études historiques et les études expérimentales. Nous présentons ici les enjeux de la conception d'une recherche qui conduit à une analyse qualitative longitudinale de processus organisationnel et institutionnel impliquant l'ESS et le tiers secteur.

Questions de recherche pour la conception d'une étude de cas qualitative processuelle

La première condition définissant le choix de stratégie empirique selon Yin concerne les types de questions de recherche. Contrairement à une approche hypothético-déductive, la recherche qualitative pose trois questions principales : *Pourquoi*, *Comment*, et *Quoi*, particulièrement pertinentes pour l'étude du changement organisationnel (cf. Abdallah, Lusiani & Langley, 2019; Pettigrew, 1990). Selon Yin, les questions « pourquoi » et « comment » ont un caractère explica-

tif, conduisant souvent à la mise en place d'études de cas, d'études historiques ou d'expériences, plutôt qu'à des enquêtes ou des analyses d'archives.

Le choix des questions de recherche impacte ainsi la stratégie empirique de la recherche. En ce qui concerne le lien entre les questions de recherche et la définition de la stratégie empirique en analyse institutionnelle, Beckmann et Padmanabhan (2009, 350) distinguent trois cas de figure, en combinant les propositions d'Alston (1996) et Williamson (2000). Ces cas de figure sont : les questions concernant l'impact ou les effets des institutions ou du changement institutionnel ; les questions concernant les causes déterminantes ou régulant l'existence ou le changement des institutions ; les questions relatives au processus de changement institutionnel.

Dans le premier cas, le changement institutionnel est une variable exogène qui impacte d'autres niveaux d'analyse. Dans le deuxième cas, il est une variable dépendante déterminée par des facteurs présents à d'autres niveaux d'analyse socioéconomique. Enfin, dans l'analyse de processus, plusieurs niveaux d'analyse (environnement institutionnel, structure de gouvernance, distribution des ressources, encastrement social, selon le schéma de Williamson) sont combinés, et les variables sont interdépendantes.

Les recherches portant sur les processus mobilisent en particulier l'étude de cas, souvent à des niveaux d'analyse plus élevés (encastrement social, environnement institutionnel), tandis que celles étudiant les effets préfèrent des méthodes économétriques ou expérimentales, et des niveaux d'analyse plus bas (gouvernance, distribution des ressources) (Beckmann & Padmanabhan, 2009, 352). Nous nous concentrons ci-après sur l'étude de cas comme stratégie empirique.

Unités et niveaux d'analyse : le choix de la trajectoire comme unité d'analyse dans une conception de la recherche holistique

La question se pose de savoir comment définir une unité d'analyse pertinente en fonction de l'objet étudié. Les études de cas comportent l'analyse qualitative d'unités et éventuellement de sous-unités d'analyse, telles que des pays, entreprises, ménages, groupes, individus, échanges, ressources, régions, parties politiques, ou encore des événements comme des révolutions, catastrophes, crises et guerres (Beckmann et Padmanabhan, 2009, 343).

Une étude de cas sur l'ESS et le tiers secteur peut inclure plusieurs types d'organisations comme unités d'analyse, telles que des entreprises coopératives, entreprises récupérées, associations, entreprises sociales, etc. Les approches interactives de l'ESS et du tiers secteur montrent un besoin d'analyse allant au-delà de l'organisation comme unité d'analyse et se focalisant sur l'interaction d'ensembles complexes d'organisations. Le « recadrage » de la théorie de l'origine sociale suggère de prendre en compte les interdépendances institutionnelles et contextuelles ainsi que le caractère évolutionnaire du tiers secteur (Wagner, 2000, 544). Il définit l'approche institutionnelle comme une « méthode d'analyse

holistique » permettant d'analyser des phénomènes et dynamiques complexes, en « se concentrant non seulement sur les organisations comme unités d'observation, mais en mettant l'accent sur les relations entre des facteurs internes et externes des organisations et du système social environnant » (Wagner, 2000, 545).

Dans une approche processuelle de la conception d'une étude de cas, nous proposons de définir comme unité d'analyse la trajectoire de changement d'acteurs organisationnels identifiés au cas par cas. Le choix de la trajectoire comme unité d'analyse permet d'analyser les interactions complexes entre l'unité et le contexte ainsi que les interactions entre un ensemble d'unités (Amova, 2020). Enfin, si Wagner (2000) semble faire ressortir la relation comme unité d'analyse, le choix de la trajectoire permet d'éviter un écueil possible de certaines approches méthodologiques de l'interaction. « *L'interactionnisme méthodologique autonome* » considère le niveau social et le niveau individuel comme étant « à pied d'égalité », ces deux niveaux étant considérés de manière abstraite, comme « le marché et les agents qui coexistent depuis toujours et sont reliés par l'équilibre de l'offre et la demande » (Courgeau, 2003, 171). La trajectoire, en revanche, ne peut pas être abordée de manière aussi abstraite, car elle se rapporte à l'ancrage temporel et contextuel du phénomène, en lien direct avec les événements sociaux qui le composent. C'est pour cela que la trajectoire est une unité d'analyse adaptée à une conception de recherche processuelle qui concerne des « *liens opérationnels qui doivent être tracés dans le temps, plutôt que des enjeux de fréquences ou d'incidences* » (Yin, 1984, 6). La trajectoire permet également d'articuler, tout en restituant dans leur ensemble, les liens entre différents niveaux d'analyse : micro, méso et macro. La trajectoire comme unité d'analyse permet de voir l'évolution du phénomène étudié à ces différents niveaux. La trajectoire d'un phénomène étudié constitue ainsi une unité d'analyse pertinente dans une conception de la recherche holistique multiniveau, se distinguant d'une analyse multiniveau encadrée ou transversale par exemple. La trajectoire comme unité d'analyse dans une étude de cas multi acteurs et multi niveaux peut être appliquée à l'étude de l'ESS et du tiers secteur, en particulier dans des contextes de leur émergence comme champs organisationnels (Amova, 2020).

Le choix de l'unité d'analyse est directement lié aux niveaux d'analyse. Il convient de distinguer les implications de la définition de l'unité d'analyse sur le type d'analyse produit. L'étude de cas « Union democracy » est emblématique pour une analyse multiniveau dite encadrée. Nous pouvons également envisager l'analyse multiniveau transversale et l'analyse holistique pour la production d'une étude de cas du changement de l'ESS et du tiers secteur. L'étude de cas célèbre, « Union democracy » de Lipset, Trow et Coleman (1956) est l'exemple d'une analyse multiniveau encadrée. L'unité d'analyse principale est une organisation et ses sous-unités sont des individus et des unités de niveau intermédiaire (Yin, 2009, 42-43). Dans ce cas, l'étude de l'organisation est déclinée à différents niveaux d'analyse - individuelle, intermédiaire, globale. Ce type de conception dite

« encadrée » semble adaptée pour l'analyse d'unités ou de processus complexes se situant à différents niveaux. Chaque niveau d'analyse nécessite par ailleurs des sources de données différentes (Bickman & Rog, 2009, 267).

La notion d'encastrement en analyse processuelle signifie l'analyse d'unités se situant à des niveaux différents, ainsi que l'importance de la collecte des données adaptés à chaque niveaux (Pettigrew, 1990, 269-277 ; Bickman & Rog, 2009, 267). Dans l'étude de cas célèbre « Union democracy », l'organisation est l'unité principale dont les sous-unités sont analysées à différents niveaux. En termes de conception de la recherche, une organisation peut être ainsi étudiée « en tant que telle », avec ses caractéristiques structurelles, son comportement ou son environnement, et avec ses sous-unités, individus ou entités intermédiaires, situés à différents niveaux. Il existe également des analyses transversales du changement à de nombreux niveaux, basées sur des données interconnectées (voir par exemple Kusano & Kemmelmeier, 2020).

L'analyse processuelle est quant à elle une analyse holistique qui requiert non seulement des données multiniveaux interconnectées, mais une méthode spécifique d'articulation de données interdépendantes de différents niveaux, tout en restituant leurs liens. Un exemple de ce type d'analyse en sciences sociales se trouve dans les travaux en démographie concernant l'interdépendance entre l'individu comme unité d'analyse et les groupes sociaux auxquels il appartient. A propos de l'articulation entre unité d'analyse et niveaux d'analyse, Courgeau indique : « *Il existe un autre type d'unité dont la définition est étroitement liée à la définition d'un « niveau ». C'est le cas lorsqu'un ensemble d'unités de niveau inférieur appartient à une unité de niveau supérieur qui est elle-même définie uniquement (ou en partie) en fonction des unités particulières qui la composent. Ainsi, par exemple, un groupe d'amis est défini uniquement par ses membres et changera lorsque l'un d'entre eux sera perdu ou acquis. Les familles et les ménages ont des propriétés similaires (Goldstein et al., 2001).* » (Courgeau, 2003, 30).

Dans une analyse holistique, les données sont interdépendantes au sens où le changement de l'unité d'analyse de niveau inférieur, ici l'individu, induit un changement de l'unité d'analyse au niveau supérieur, ici un groupe ou une famille. En ce qui concerne l'étude de l'ESS et du tiers secteur, la question se pose car le changement de composantes organisationnelles est susceptible de redéfinir un ensemble d'organisations, comme le montre par exemple le débat historique sur la place de l'entreprise sociale dans l'ESS. Dans un champ organisationnel de l'ESS, le changement des relations entre acteurs de différents niveaux, peut conduire à l'émergence du champ, voire à des changements dans la configuration même du champ (Amova, 2020). Il est important de distinguer les analyses de type holistique, portant sur des interdépendances, des analyses de type encadrées ou transversales, montrant également des relations entre niveaux et unités d'analyse.

Enjeux d'explication des phénomènes processuels : mécanismes causaux et effets causaux

Selon Yin, les questions « pourquoi » et « comment » ont un caractère explicatif, conduisant souvent à la mise en place d'études de cas, d'études historiques ou d'expériences, plutôt qu'à des enquêtes ou des analyses d'archives. La conception d'une recherche processuelle comporte des questions « pourquoi » et « comment » du changement, ce qui lui confère une dimension explicative. Pourtant, la méthode mobilisée est l'étude de cas. Il convient dès lors de préciser, comme l'indiquent plusieurs auteurs, qu'en analyse institutionnelle, la causalité n'est pas linéaire. Elle n'implique pas uniquement des relations cause-effet, car elle risquerait d'ignorer les dimensions de cumul, de rétroactions, d'interdépendances, de causalités multiples, qui sont tout aussi fondamentales (Beckmann & Padmanabhan, 2009, 350-352 ; Chavance, 2012, 21 ; Pettigrew 1990, 270).

L'analyse de processus de changement n'est pas une analyse causale mais une approche holistique et non linéaire (Pettigrew, 1990, 270). De même que dans l'analyse de Beckmann et Padmanabhan, Pettigrew insiste sur le fait que la causalité n'est pas une relation linéaire cause-effet, mais prend en compte le rôle du temps, c'est-à-dire la dimension cumulative du changement et son actualisation, et l'impact de facteurs multiples et interdépendants, dont l'analyse permet précisément d'expliquer le changement.

En ce sens également, Gerring distingue la recherche d'effets causaux et de mécanismes causaux. Les études quantitatives et probabilistes sont adaptées à la recherche d'effets causaux, alors que « l'identification de mécanismes causaux a lieu lorsque la connaissance générale du monde est assemblée avec de l'étude empirique comment X et Y sont inter-liés » (Gerring, 2004, 348). L'étude de cas, et particulièrement en analyse institutionnelle, est appropriée dans la recherche de « mécanismes causaux », non linéaires mais processuels. Nous pouvons ainsi voir que l'étude de cas permet de conduire une recherche qui n'est pas uniquement descriptive ou exploratoire et n'exclut pas la dimension explicative ou causale, comme l'indique Yin.

Discutant les mécanismes comme résultats d'une recherche, Dumez met en évidence quant à lui un enjeu de la théorisation ou la compréhension en sciences sociales, qui consiste à permettre l'explication sans pour autant dégager des lois générales. Autrement dit, selon Dumez, l'explication en recherche qualitative est reliée au contexte et au « traçage de processus », et pas à la « généralité abstraite des lois », sans pour autant être « une explication ad hoc » : « *L'exemple même du mécanisme est l'effet émergent : une pluralité d'acteurs agissent pour des raisons individuelles et produisent, intentionnellement ou non, un effet macro* » (Dumez, 2013, 35).

La question « quoi » dans l'analyse du changement permet d'enregistrer précisément cet effet d'émergence. Le « quoi » apparaît comme une synthèse et donc

relève également de la dimension explicative, et n'a pas le caractère exploratoire que la question « quoi » pourrait également recouvrir. Dans une vision non linéaire de la causalité, nous pouvons qualifier le « quoi » ou le contenu du changement comme une synthèse provisoire, et non comme effet, résultat ou conséquence. Ainsi, des ensembles d'organisations ou des configurations émergentes de relations entre acteurs de l'ESS et du tiers secteur pourraient être caractérisées.

Conclusion

Les méthodes d'analyse du changement institutionnel d'une part, et l'analyse de processus du changement en théorie organisationnelle d'autre part, offrent un cadre d'analyse théorique et méthodologique méta qui permet de formuler des propositions génériques pour orienter la recherche sur l'ESS et le tiers secteur. Ces approches renvoient au besoin d'analyse interconnectée des contextes, du contenu et des processus, identifié en théorie organisationnelle (cf. Pettigrew). Elles soulignent également l'absence d'une théorie unique du changement institutionnel dans les organisations, nécessitant ainsi des explications holistiques.

L'analyse processuelle de l'ESS et du tiers secteur, telle que présentée dans cet article, offre un cadre pour comprendre les dynamiques complexes et évolutives des organisations impliquées. En se concentrant sur les trajectoires de changement des acteurs organisationnels, cette approche permet de saisir les interactions multi-niveaux et les interdépendances contextuelles qui façonnent l'évolution des formes organisationnelles et pratiques au sein de l'ESS et du tiers secteur. Cette méthode va au-delà d'une analyse statique des organisations instituées, en mettant l'accent sur les processus de changement et les mécanismes causaux non linéaires, offrant ainsi une compréhension de phénomènes émergents qui n'est pas orientée par des variables hors contexte, mais par les trajectoires des acteurs du processus. Cela permet de mettre en évidence des résultats et mécanismes singuliers d'émergence de l'ESS et du tiers secteur. Le défaut principal de cette approche, comme pour l'étude de cas en général, est la difficulté de généraliser des résultats d'un contexte à un autre.

Plusieurs recommandations pourraient être formulées concernant la conception de la recherche. Les études de cas longitudinales sont adaptées pour suivre les trajectoires de changement des organisations de l'ESS et du tiers secteur. Cela permettra de mieux comprendre les processus de transformation et les mécanismes causaux d'émergence d'organisations et de relations inter organisationnelles dans l'ESS et le tiers secteur. Enfin pour produire une véritable analyse holistique multiniveau des interactions entre les organisations, leurs environnements institutionnels et sociaux, le choix d'une unité d'analyse non statique, telle que la trajectoire est crucial.

RÉFÉRENCES

- Abdallah, C., Lusiani, M., Langley, A. (2019). Performing process research. In Boyd, B., Crook, R.T., Lê, J.K., Smith A.D. (Eds.), *Standing on the shoulders of giants: Traditions and innovations in research methodology*, 91-113. Emerald Publishing Limited.
- Alston, L. J., Eggertsson, T., North, D.C. (Eds.). (1996). *Empirical Studies in Institutional Change*. 1re éd. Cambridge University Press.
- Amova, M. (2020). *Trajectoires des acteurs et construction du champ de l'ESS. Eclairages réciproques Argentine-Bulgarie*. [Thèse de doctorat], Université Paris Cité. <https://theses.hal.science/tel-04558407v1>.
- Beckmann, V., Padmanabhan M. (2009). Analyzing Institutions: What Method to Apply? In *Institutions and Sustainability*, 341-71, 2009.
- Bickman, L, Rog D. (2009). Applied Research Design: A Practical Approach. In *The SAGE Handbook of Applied Social Research Methods*, 3-43. 2455.
- Chavance, B. (2012). *L'économie institutionnelle*. Paris : Repères, La Découverte.
- Coase, R.H. (1960). The problem of social cost. *Journal of Law and Economics*, 3(1), 1-44.
- Coase, R.H. (1988). *The Firm, the Market, and the Law*. University of Chicago Press.
- Courgeau, D. (2003). *Methodology and epistemology of multilevel analysis: approaches from different social sciences*. Vol. 2. Springer Science & Business Media.
- Dumez, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. *Gérer et comprendre*, 2, 29-42.
- Düpp, T. (2016). L'histoire du concept d'équilibre en sciences économiques. *L'Actualité économique*, 92(3), 581-594. <https://doi.org/10.7202/1040002ar>.
- Enjolras, B. (1995). Comment expliquer la présence d'organisations à but non lucratif dans une économie de marché? l'apport de la théorie économique. *Revue française d'économie*, 10(4), 37-66.
- Evers, A. (1995). *Part of the welfare mix: The third sector as an intermediate area*. Springer.
- Evers, A., Laville J.L. (2004). Defining the Third Sector in Europe. In *The Third Sector in Europe*, par Adalbert Evers et Jean-Louis Laville, Edward Elgar Publishing. <https://shorturl.at/Ut2eX>.
- Gerring, J. (2004). What is a case study and what is it good for? *American political science review*, 98(2), 341-354.
- Hansmann, H. (1987). Economic Theories of Non-Profit Organizations. In *The nonprofit sector: A research handbook*, 27-42, Yale University Press. Powell. <https://shorturl.at/GKkNN>.
- Hansmann, H. (1980). The role of nonprofit enterprise. *The Yale law journal*, 89(5), 835-901.
- Hernes, T., Blagoev, B., Kunisch, S., Schultz, M. (2024). From bouncing back to bouncing forward: A temporal trajectory model of organizational resilience. *Academy of Management Review*, (ja), amr-2022.

- Kamerman, S.B. (1983). The new mixed economy of welfare: Public and private. *Social work*, 28(1), 5-10.
- Koleva, P., Rodet-Kroichvili, N., Vercueil, J. (Eds.). (2006). *Nouvelles Europes: trajectoires et enjeux économiques*. Université de Technologies de Belfort-Montbéliard (UTBM).
- Lipset, S.M., Trow M.A., Coleman J.S. (1956). *Union democracy: the internal politics of the International Typographical Union*. Free Press.
- Pettigrew, A.M. (1997). What is processual research? *Scandinavian Journal of Management*, 13(4), 337-348.
- Pettigrew, A.M. (1987). Context and action in the transformation of the firm. *Journal of Management Studies*, 24(6), 649-70.
- Pettigrew, A.M. (1990). Longitudinal field research on change: Theory and practice. *Organization Science*, 1(3), 267-292.
- Polanyi, K., Morrison MacIver R. (1944). *The great transformation*. Vol. 2. Beacon press Boston.
- Quarter, J., Mook, L. (2010). An Interactive View of the Social Economy. *Canadian journal of nonprofit and social economy research*, 1(1).
- Salamon, L.M. (1985). Partners in public service: Toward a theory of government-nonprofit relations. Urban Institute.
- Salamon, L.M., Anheier H. (1998). Social Origins of Civil Society: Explaining the Nonprofit Sector Cross-Nationally. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 9(3).
- Wagner, A. (2000). Reframing "social origins" theory: The structural transformation of the public sphere. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 29(4), 541-553.
- Weisbrod, B.A. (1988). *The nonprofit economy*. Lexington Books. Massachusetts.
- Weisbrod, B.A. (1977). *The Voluntary Nonprofit Sector: An Economic Analysis*. Lexington Books.

LES DÉFIS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES DANS LA LOGISTIQUE ET LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Lilyana MIHOVA

Université d'Économie Nationale et Mondiale

Faculté Économie d'Infrastructure

Département Logistique et Chaîne d'Approvisionnement

lmihova@unwe.bg

ORCID: 0000-0003-3397-5333

RÉSUMÉ

Les processus économiques modernes sont de plus en plus dynamiques en raison de divers facteurs. Le grand défi est de surmonter les changements tout en respectant les normes du développement durable et de l'économie circulaire. Dans ce contexte, de nombreuses organisations internationales cherchent à promouvoir une économie durable alliant efficacité, adaptabilité et respect des individus et de l'environnement. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) joue un rôle clé influençant les comportements et les valeurs des organisations auprès de la société. L'objectif principal de ce rapport est de présenter l'évolution du concept de RSE, ainsi que son application dans la logistique et les chaînes d'approvisionnement en tant que domaine spécifique de la gestion d'entreprise. L'objectif de cette étude est d'examiner les pratiques logistiques durables au sein des organisations bulgares de production, de commerce et des prestataires de services logistiques. La méthodologie repose sur un questionnaire structuré, adressé à 111 organisations réparties en trois catégories, couvrant divers aspects tels que le système de gestion environnementale mis en œuvre, des conditions de sécurité des em-

ployeurs dans l'entreprise et les conditions de la sécurité. Les résultats indiquent une nécessité significative d'amélioration dans la dimension sociale des méthodes de logistique durable, notamment en ce qui concerne la protection au travail et la coopération avec d'autres entités et clients. Les résultats mettent en évidence la nécessité pour les entreprises bulgares de promouvoir davantage des comportements sociaux responsables et de consolider leurs investissements dans une démarche plus durable, en incorporant des dispositifs de coopération pour augmenter la responsabilité sociale au sein des communautés.

Mots-clés: la responsabilité sociale des entreprises, logistique durable, chaîne logistique

JEL classification: M14, Q50

CHALLENGES OF CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY IN LOGISTICS AND SUPPLY CHAINS

ABSTRACT

Modern economic processes are becoming increasingly dynamic due to various factors. The major challenge is to navigate these changes while respecting the standards of sustainable development and the circular economy. In this context, many international organizations seek to promote a sustainable economy that combines efficiency, adaptability, and respect for the individuals and the environment. Corporate social responsibility (CSR) plays a key role in this goal by influencing the behavior and values of organizations towards society. The main objective of this article is to present the evolution of the CSR concept and its application in logistics and supply chains, as a specific area of business management. The aim of this study is to examine sustainable logistics practices within Bulgarian manufacturing, trading organizations and logistics service providers. The methodology is based on a structured questionnaire, distributed to 111 organizations across three cate-

gories, addressing various aspects such as the implemented environmental management system, workplace safety conditions for employees, and overall security standards. The results indicate a significant need for improvement in the social dimension of sustainable logistics practices, particularly regarding workplace safety and collaboration with other entities and clients. The findings highlight the need for Bulgarian companies to further promote socially responsible behaviors and to strengthen their investments in a more sustainable approach, incorporating cooperative measures to enhance social responsibility within communities.

Keywords: corporate social responsibility, sustainable logistics, supply chain

Introduction

L'idée de responsabilité sociale des entreprises (RSE) n'est pas récente, cependant, grâce à la montée en puissance du développement durable, elle prend de plus en plus d'importance à l'échelle mondiale. La culture d'entreprise est un secteur très dynamique et en constante évolution. Conjuguée à la mondialisation des marchés, elle entraîne également des transformations dans la gestion des entreprises. Parallèlement au développement du modèle d'économie circulaire et du développement durable, les entreprises évoluent vers des comportements plus responsables vis-à-vis de leurs employés, de leurs clients, de l'environnement et de la société. L'expansion rapide de l'économie mondiale, combinée aux nombreux événements imprévus tels que le changement climatique, les crises sanitaires, les conflits militaires et d'autres, ont mis en évidence certaines faiblesses majeures dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement et souligné le rôle crucial du capital humain. Cette vitalité et cette incertitude des processus économiques ainsi que la nécessité de changer les modèles économiques classiques, pose le besoin de créer de nouvelles entités durables et responsables qui mettent l'accent sur les individus et l'environnement plutôt que sur le profit. Les initiatives sociales des entreprises et de leurs fournisseurs sont devenues des guides incontournables pour la gestion des chaînes d'approvisionnement (Picasso et al., 2023). Les initiatives RSE fournissent aux chaînes d'approvisionnement des éléments pour résoudre les problèmes sociaux, tout en mettant simultanément l'accent sur l'amélioration de la performance (Yawar & Seuring, 2017). Même si la RSE est devenue un aspect clé de la stratégie de la chaîne d'approvisionnement, l'incorporation d'initiatives socialement responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement reste un défi en pratique. Même au sein d'une seule organisation, si un participant ne respecte pas les normes RSE, cela peut avoir un impact sur l'ensemble de la chaîne (Rajesh, 2020). Cet article analysera l'évolution du concept de RSE. L'objectif principal est d'examiner les particularités de la RSE

dans le domaine de la logistique et des chaînes d'approvisionnement. C'est l'une des limites du rapport, car il ne s'intéresse qu'à un seul secteur de l'économie et vise également à suivre le niveau de développement de la RSE en Bulgarie. Un intérêt particulier est accordé à la disparité dans l'application du concept entre les grandes entreprises et les PME, en raison des différences notables constatées entre ces deux types d'organisations.

1. Développement du concept de la responsabilité sociale des entreprises et théorie associées

La discussion concernant l'influence des entreprises sur la société et les individus est ancienne, et elle s'est vue enrichie par l'ajout de l'impact sur l'environnement au fil des dernières décennies. Cependant, l'attention particulière portée à l'individu dans le cadre d'une organisation commerciale donnée n'a commencé que bien plus tard. Les origines de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) remontent aux années 1920, étant fondées sur des notions telles que la philanthropie d'entreprise, les codes de conduite, le service communautaire et bien plus encore (Frederick, 2006). Toutefois, ce n'est qu'à partir des années 1950, avec la parution de l'ouvrage "Social Responsibilities of the Businessman" de Howard Bowen, que le débat et la compréhension de la responsabilité sociale des entreprises ont réellement débuté. Dans son ouvrage, Bowen souligne que le système économique doit s'adapter aux attentes et aux valeurs de la société afin de promouvoir le bien-être socio-économique global (Bowen, 1953). En 1973, K. Davis a publié une définition largement connue de la RSE, qui a marqué la prochaine étape dans le développement de la RSE. Il a défini la responsabilité sociale des entreprises comme : « l'obligation de l'entreprise d'évaluer dans son processus de prise de décision les effets de ces décisions sur le système social externe de manière à obtenir des avantages sociaux parallèlement aux profits économiques traditionnels recherchés par l'entreprise » (Davis, 1973). Cette définition met en avant l'idée que le bénéfice de l'entreprise ne doit pas compromettre les avantages sociaux pour la société.

L'un des détracteurs les plus éminents de ce concept est Milton Friedman, affirmant que « le profit est le seul critère de toutes les valeurs ». Au fil du temps, il a maintenu une position critique à l'égard de la RSE, la considérant comme génératrice de coûts élevés, ce qui va à l'encontre de l'objectif de maximisation du profit. Malgré son rejet de la fraude et la malhonnêteté dans les affaires, il considère que la RSE est incompatible avec les objectifs économiques des entreprises.

Un rôle significatif dans les théories de la RSE est joué par Archie Carroll, qui en 1979 a donné la définition toujours populaire selon laquelle « ce sont les attentes économiques, juridiques, éthiques et philanthropiques que la société a à l'égard des entreprises » (Carroll, 1979, 499). La pyramide RSE d'Archie Carroll, il-

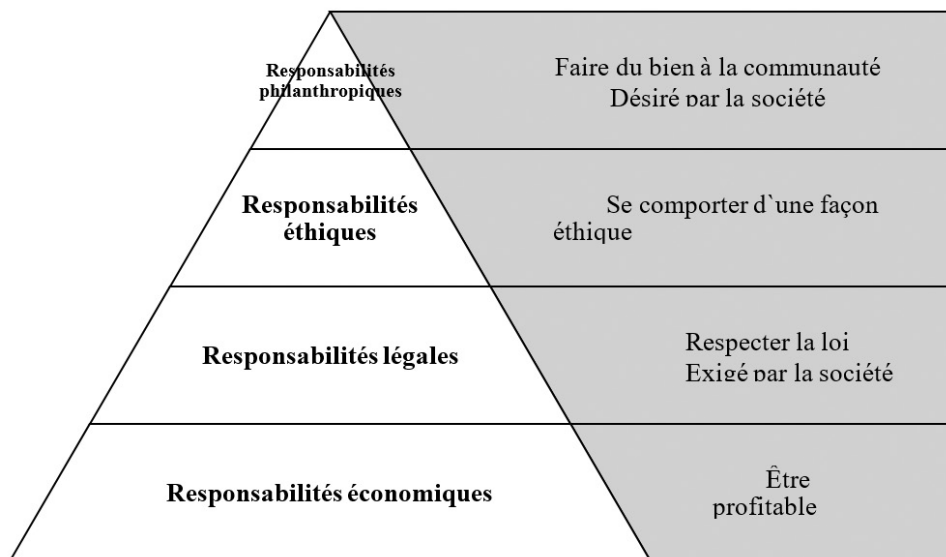


Figure 1. Pyramide de la RSE d'après Archie Carroll (1979)

Source : Basé sur Capron & Quairel-Lanoizelée (2007).

Au fil du temps, les intérêts à long terme des diverses parties prenantes sont également au centre des théories. La théorie des parties prenantes est une approche scientifique de plus en plus populaire qui traverse les littératures sur la gestion stratégique, l'éthique des affaires et la responsabilité sociale des entreprises (Crane & Matten, 2019). Il est communément admis que la théorie des parties prenantes a été développée par Freeman (Freeman, 1984). Cependant, Phillips et ses collègues ont souligné que cette théorie examine les interactions entre les clients, les fournisseurs, les employés, les investisseurs (actionnaires, obligataires, banques, etc.), les communautés et la direction en vue de générer de la valeur (Phillips et al., 2019). Cette théorie reste étroitement liée à la RSE, avec l'accent mis sur les facteurs et acteurs externes aux organisations. Cela s'avère particulièrement utile pour analyser les signes visibles des activités d'une entreprise spécifique.

Tous ces concepts représentent plutôt le modèle américain de RSE, qui s'adresse aux grandes entreprises, caractérisées par un mode de fonctionnement distinct de celui des petites et moyennes entreprises. On peut affirmer que la notion de responsabilité sociale des entreprises s'adresse principalement aux grandes entreprises dont les opérations ont un impact notable sur l'environnement, les employés et la société. Il s'agit fréquemment de grandes multinationales qui possèdent divers sites de production à travers le monde et qui ont des chaînes d'approvisionnement étendues impliquant plusieurs fournisseurs. Cependant, ces dernières années, on a évoqué la possibilité d'appliquer des pra-

tiques de responsabilité sociale aux petites et moyennes entreprises. En Europe, par exemple, les PME sont largement représentées et la Commission européenne donne également sa propre définition de la RSE, en élaborant des documents spécifiquement destinés aux PME. En 2001, elle a formulé sa première définition dans le Livre vert intitulé “Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises”, où elle décrit la responsabilité sociale comme : « Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l’environnement et les relations avec les parties prenantes. » En 2001, elle a formulé sa première définition dans le Livre vert intitulé “Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises”, où elle décrit la responsabilité sociale comme « la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu’elles exercent sur la société ». Cette définition plus large permet à la RSE d’élargir son champ d’application et d’être précisée à l’aide de mesures spécifiques, tout en englobant des entreprises de diverses envergures. Quelle est la nécessité de cette division ? En réalité, le rôle des grandes entreprises et des PME au sein de la chaîne d’approvisionnement peut varier considérablement, de même que leurs capacités financières et d’investissement. Néanmoins, la notion de RSE est souvent liée à des investissements financiers additionnels, ce qui explique en partie les critiques dont elle a fait l’objet au fil du temps. Ces critiques soulignent que la RSE peut entraîner une diminution des profits et de la productivité des entreprises, au profit de l’amélioration des conditions de travail, du respect des droits de l’homme et de la préservation de l’environnement. Les PME peuvent réaliser des performances satisfaisantes en matière de RSE avec un accompagnement adéquat, ce qui explique l’attention croissante qui leur est portée. En plus de la Commission européenne, d’autres organisations internationales telles que l’ONU, l’OCDE, la Banque mondiale, entre autres, portent un intérêt significatif à la RSE en proposant leurs propres définitions, perspectives et actions pour promouvoir la RSE. Leur contribution et leur perspective pourraient faire l’objet de recherches plus approfondies.

La notion de « développement durable » est apparue plus tard en 1987 dans le rapport Brundtland des Nations Unies. Elle possède trois dimensions : économique, écologique et sociale. L’aspect social devient directement lié à la RSE, ce qui confirme que le facteur humain est fondamental non seulement pour le développement de l’économie, mais aussi pour la préservation du bien-être. Sarfraz et al. établissent un lien pertinent entre deux conceptions disant que « les objectifs des organisations en matière de développement durable ont été encouragés par la nécessité de satisfaire les désirs des parties prenantes; par conséquent, la durabilité environnementale médiatise la relation entre la RSE et la performance » (Sarfraz et al., 2023). ...Par conséquent, les organisations ne devraient pas ignorer le concept de développement durable lorsqu’elles envisagent l’adaptation d’activités socialement responsables (Želazna et al., 2020). Shahzard et al. vont plus loin

en établissant une relation avec la théorie des parties prenantes et affirme que la RSE contribue au développement durable à long terme tout en satisfaisant les intérêts des parties prenantes, stimulant ainsi les économies mondiales (Shahzad et al., 2020). Il est possible d'affirmer que la théorie des parties prenantes et la théorie du développement durable sont étroitement liées à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et interagissent de manière significative. Pour cette raison, plus tard dans l'analyse, elles seront utilisées comme théories associées.

Lorsque nous abordons le concept de RSE, il est crucial de faire référence à certaines normes internationales qui lui sont liées. Ces normes comprennent ISO 14000 (pour la protection de l'environnement), ISO 26000 (pour la RSE), OHSAS 18000 (gestion de la sécurité au travail), SA 8000 (norme sociale de la responsabilité), etc. Ces normes peuvent avoir un impact sur la sélection du fournisseur au sein de la chaîne d'approvisionnement. En outre, il est possible d'ajouter des certifications écologiques, qui servent non seulement d'indicateurs de pratiques respectueuses de l'environnement, mais peuvent également témoigner de la responsabilité des fournisseurs.

2. Application de la responsabilité sociale des entreprises dans la logistique et la chaîne d'approvisionnement

L'application du concept de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement devient un enjeu fondamental pour une gestion réussie des organisations (Bubicz et al., 2019). Le concept de développement durable et ses trois dimensions : économique, environnementale et sociale, prennent de plus en plus d'importance dans la logistique et les chaînes d'approvisionnement, en raison du fort impact de leurs activités sur tous les secteurs de l'économie. Bien que la dimension de durabilité sociale se développe lentement dans les communautés d'affaires, la communauté scientifique évite toujours l'utilisation d'indicateurs sociaux car ils sont perçus subjectivement et difficiles à évaluer (Mota et al., 2015). Prenant en considération la théorie des parties prenantes de Freeman (Freeman et al., 2004), Sarkis et al. affirme que les parties prenantes influentes peuvent, de manière formelle ou informelle, faire pression sur les entreprises pour qu'elles s'engagent dans des pratiques socialement responsables et exiger que leurs fournisseurs se conforment aux lois éthiques, réglementaires et internationales du travail (Sarkis et al., 2010). Cette déclaration renforce le fait que tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'extraction des matières premières jusqu'au consommateur final, peuvent en pratique être concernés par la nécessité d'évoluer vers un comportement plus responsable. Cela inclut les pratiques sociales de la chaîne d'approvisionnement, qui sont souvent les plus difficiles à mettre en œuvre. Plus les chaînes d'approvisionnement sont longues et globales, plus il devient difficile

d'enquêter sur la mise en œuvre de pratiques sociales par chaque participant individuel. En conséquence, un nombre croissant d'entreprises ont reconnu la nécessité d'auditer et de collaborer avec les fournisseurs et les clients pour renforcer la responsabilité sociale de leurs chaînes d'approvisionnement (Sancha et al., 2015). Néanmoins, il n'est pas clair si les entreprises et leurs chaînes d'approvisionnement ayant des niveaux plus élevés d'initiatives socialement responsables présentent de meilleures performances (Picasso et al., 2023).

Les décisions stratégiques d'une entreprise visant à mettre en œuvre des pratiques de RSE ont également un impact sur les activités logistiques de l'entreprise. Cela s'applique particulièrement aux impacts des activités logistiques sur l'environnement (notamment dans le domaine du transport, du stockage et de l'emballage) et sur les salariés et sur la garantie de leur sécurité et de conditions de travail équitables (Siems et al., 2023). La mondialisation et l'expansion des chaînes d'approvisionnement entraînent des émissions élevées de gaz à effet de serre, et donc une pression des parties prenantes sur les entreprises pour qu'elles réduisent leur impact environnemental négatif (Herold & Lee, 2017). L'influence des parties prenantes revêt une importance capitale ici, car elles constituent un élément essentiel du concept de responsabilité sociale des entreprises, qui le distingue du concept de développement durable. Il est essentiel de noter que leur impact peut être déterminant dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en particulier lors des processus d'approvisionnement, où il est crucial de suivre la traçabilité des fournisseurs et l'origine des matières premières.

De nombreuses études examinent la logistique et les chaînes d'approvisionnement durables en abordant les effets écologiques sur l'environnement ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs économiques, mais peu d'entre elles se concentrent sur la dimension sociale du développement durable et plus particulièrement la RSE. Cependant, plusieurs auteurs abordent la question, comme Rashidi et Culliane, qui notent que le secteur de la logistique a également des effets socio-économiques importants, car il facilite le commerce mondial et représente une part significative dans la croissance du produit intérieur brut (PIB), offre de nouveaux emplois, etc. (Rashidi & Cullinane, 2019). Aujourd'hui, la communication sur les activités écologiquement et socialement responsables est considérée comme très importante pour obtenir un avantage concurrentiel, montrer l'importance des enjeux de RSE dans une entreprise, renforcer les relations avec les parties prenantes et améliorer l'image et la réputation de l'entreprise (Uyar et al., 2020). La logistique durable joue un rôle essentiel en vue d'obtenir des avantages économiques et sociaux, tout en réduisant les effets négatifs sur l'environnement et la société (Khan et al., 2018). D'après divers auteurs, il est établi que la logistique et les chaînes d'approvisionnement jouent un rôle crucial sur les plans environnemental, social et économique. Par conséquent, elles peuvent également contribuer au développement et à la mise en œuvre de la RSE dans le secteur.

Dans le domaine de la logistique, il existe différentes possibilités pour évaluer le degré d'adoption des pratiques environnementales, économiques et sociales. Grâce à ces indicateurs, il est possible d'évaluer de manière réaliste le degré de mise en œuvre de pratiques spécifiques. Un nombre croissant d'entreprises ont commencé à rédiger des rapports annuels détaillant leurs activités, mettant en lumière divers indicateurs liés à la gestion de leur chaîne d'approvisionnement. Ces rapports incluent des données sur l'empreinte carbone des opérations, notamment en ce qui concerne le transport et l'entreposage, ainsi que des informations sur les relations avec les fournisseurs. De plus, ils abordent le développement des fournisseurs dans des régions éloignées, la promotion du commerce équitable, la formation de la main-d'œuvre locale, entre autres aspects. Il est hautement efficace, dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement, de cultiver des relations avec des fournisseurs de matières premières sensibles telles que les métaux précieux, le cacao, le coton, etc. Il s'agit d'une pratique sociale d'entreprise hautement fiable qui offre aux intervenants de la chaîne d'approvisionnement une meilleure maîtrise des achats et facilite une gestion efficace de l'intégralité du cycle de vie des produits.

Jusqu'à présent, la plupart des pratiques de RSE se sont concentrées sur l'impact externe des organisations, notamment sur la société, l'environnement et les parties prenantes. Cependant, il est essentiel de reconnaître que les processus menant à un comportement socialement responsable doivent commencer de l'intérieur vers l'extérieur. Autrement dit, il convient de prioriser la responsabilité envers les employés avant de l'étendre à l'ensemble des parties prenantes. Dans cette optique, l'analyse de ce rapport mettra davantage l'accent sur l'environnement interne des organisations et les pratiques socialement responsables liées aux employés.

3. Méthodologie

L'aspect social de la logistique et des chaînes d'approvisionnement est souvent sous-estimé. Néanmoins, il y a des mesures et des paramètres qui sont mentionnés dans diverses études telles que celle de Das (2017), Zaid et al. (2018), Boddendorf et al. (2018) et autres. Ceux-ci seront également adaptés pour les besoins de cette étude. Les pratiques spécifiques dans le domaine de la logistique et des chaînes d'approvisionnement englobent divers aspects, tels que les conditions de travail (incluant la sécurité dans le transport, les opérations d'entrepôt et la santé des employés sur leur lieu de travail) ainsi que les initiatives visant à améliorer la sécurité (comme les examens médicaux, la formation, l'amélioration des systèmes de sécurité des équipements de transport et de stockage, etc.). À cause d'un espace limité de cet article l'attitude des entreprises envers la société n'est pas incluse (cela peut s'exprimer par des dons ou autres soutiens à des projets so-

ciaux, des formations pour personnes défavorisées, des stagiaires, l'embauche de chômeurs de longue durée, la promotion d'éco projets).

Les organisations commerciales et de production sont l'un des principaux acteurs de l'économie. Ils sont également les principaux acteurs des processus logistiques, puisque le mouvement des flux de matières s'effectue depuis le lieu d'origine à travers toutes les phases et étapes du mouvement jusqu'aux consommateurs finaux (Dimitrov et al., 2010, 14). De grands volumes de marchandises y transitent et doivent être déplacés et stockés en toute sécurité. Un grand nombre d'activités logistiques sont exécutées au sein de ces organisations, cependant, certaines de ces activités peuvent être externalisées à des prestataires de services logistiques.

Ainsi, nous pouvons résumer que dans cet article les objets de recherche sont les entreprises bulgares commerciales et manufacturières, ainsi que les prestataires de services logistiques. Le domaine des entreprises commerciales englobe à la fois les grossistes et les détaillants, tandis que parmi les secteurs manufacturiers, on retrouve ceux spécialisés dans la production de biens de consommation et de biens industriels.

Un questionnaire a été élaboré pour collecter les données, divisées en plusieurs domaines tels que : l'assurance des ressources, les relations clients, la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement, les pratiques logistiques durables et autres. Jusqu'à présent, 111 organisations de trois catégories différentes ont rempli l'enquête sous forme électronique : les organisations commerciales (39,6%), les organisations manufacturières (19,8%) et les prestataires de services logistiques (40,6%). Dans cet article, seule l'application de pratiques logistiques durables dans un contexte social (à l'exclusion des pratiques environnementales et économiques) sera considérée, en raison de leur forte corrélation avec la responsabilité sociale des entreprises.

Le questionnaire est structuré en différentes sections, notamment celles portant sur les pratiques durables en logistique dans les trois dimensions du développement durable (environnementale, économique et sociale), englobant les pratiques liées au transport, à la distribution, à l'emballage, à la manutention, à l'entreposage, etc. En ce qui concerne le volet social, le questionnaire comporte des interrogations relatives à l'implémentation de systèmes de management environnemental, aux normes de sécurité en vigueur dans les sociétés, aux initiatives pour leur amélioration, ainsi qu'aux actions ayant un impact sur les communautés locales. En raison des contraintes de recherche, les mesures relatives à l'incidence des activités des entreprises sur la société ne seront pas prises en compte dans cet article. La sélection des indicateurs spécifiques a été réalisée suite à une revue de la littérature, mettant en évidence que l'échelle de Likert est parmi les plus couramment utilisée.

L'analyse des données a été effectuée à l'aide d'un logiciel statistique en utilisant des méthodes statistiques basées sur les statistiques descriptives et les

scores moyens. Les participants ont eu la possibilité d'évaluer les indicateurs sur une échelle de Likert, allant de 1 (très faible) à 5 (très élevé), afin d'évaluer l'application des pratiques pertinentes.

Étant donné l'importance des systèmes de gestion environnementale pour la mise en œuvre des pratiques sociales au sein des organisations, cet article se concentre particulièrement sur leur application. Ceci facilite la comparaison des trois catégories d'organisations et permet d'évaluer l'incidence du type d'organisation sur la mise en œuvre du SME.

En ce qui concerne les conditions de sécurité au travail dans le domaine de la logistique, les mesures de sécurité liées au transport et au stockage revêtent une importance majeure. C'est pourquoi des critères relatifs à la sécurité des opérations de chargement et de déchargement dans les zones à risques, ainsi qu'au stockage des marchandises, ont été analysés. En raison des risques élevés associés à ces secteurs, il est crucial qu'ils garantissent un niveau de protection adéquat pour les travailleurs.

La dernière catégorie d'indicateurs examinée porte sur les mesures destinées à améliorer la sécurité dans les trois types d'organisations, ainsi que sur l'observation des différences significatives entre elles. Les mesures retenues portent sur le bien-être des salariés, la mise en place d'examen préventifs et obligatoires, la formation, ainsi que les relations avec d'autres entités et clients. Ces critères ont été sélectionnés en raison de leur capacité à renforcer la sécurité au sein des entreprises opérant dans le domaine de la logistique, ainsi qu'à favoriser un environnement social plus conscient.

Les limites de cet article s'expriment dans le fait que seule l'application de pratiques sociales est considérée, alors que l'application d'autres pratiques durables de nature économique et écologique est également possible. Une autre limite est liée au fait que 3 types spécifiques d'organisations sont considérés : les organisations commerciales, les organisations manufacturières et les prestataires de services logistiques. Ce choix a été motivé par le fait que ce modèle d'organisation est réputé pour mener un grand nombre d'opérations logistiques et pour jouer un rôle central au sein des chaînes d'approvisionnement. Il est également important de noter qu'il s'agit d'un instantané de l'enquête et que les données ont été collectées entre février et mai 2024 auprès de 111 organisations, mais la collecte de données se poursuivra jusqu'en octobre 2024. Sur la base des résultats obtenus, ils seront en mesure de souligner les domaines problématiques et fournir des conseils pour les améliorations futures dans le domaine.

4. Résultats

Une dimension importante du concept de développement durable concerne les pratiques sociales. Dans ce point, les pratiques sociales dans les trois types

d'organisations en Bulgarie seront examinées. Ils sont représentés en tant qu'organisations commerciales (OC), organisations de production (OP) et prestataires de services logistiques (PSL). Les principaux paramètres étudiés concernent les systèmes de gestion environnementale mis en place, les conditions de sécurité et les mesures appliquées aux salariés prises par les entreprises.

4.1 Le rôle des systèmes de gestion environnementale mis en place

L'un des signes que des pratiques durables sont mises en œuvre dans une organisation est la présence d'un système de gestion environnementale. Dans la gestion de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement, c'est également le signe que les pratiques appliquées sont durables, répondent aux exigences législatives et, par conséquent, de la possibilité de rechercher la performance économique, environnementale et sociale des activités des organisations. Cependant, on constate une distribution très inégale parmi les différents types d'organisations. Seulement 7 % des entreprises commerciales ont implémenté un tel système, tandis que les prestataires de services logistiques sont trois fois plus nombreux, avec un taux de 24%, et les entreprises manufacturières sont quatre fois plus nombreuses, avec un taux de 32%. La disparité entre les entreprises commerciales et les entreprises manufacturières peut être attribuée au fait que le secteur manufacturier présente un plus grand nombre de processus où les systèmes de gestion environnementale peuvent être bénéfiques, tandis que les entreprises commerciales accusent encore un retard significatif en la matière. Les prestataires de services logistiques maintiennent un niveau d'implémentation plus élevé de ces systèmes, ce qui les rend plus compétitifs en ce qui concerne les indicateurs de durabilité. Ils peuvent aussi prendre en charge une part significative des opérations logistiques des commerçants, ce qui pourrait en partie expliquer les faibles taux d'adoption parmi ces derniers.

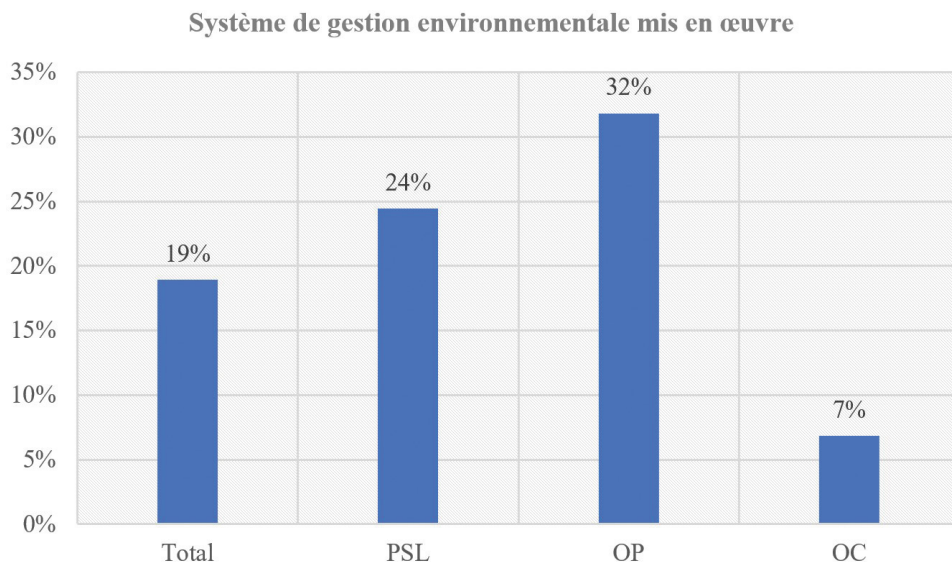


Figure 2. Système de gestion environnementale mis en œuvre

Source : Élaboration propre.

4.2 Résultats relatif aux mesures de sécurité des employés au sein des organisations

La Figure 3 illustre la moyenne de l'évaluation des conditions de sécurité au sein des trois types d'organisations examinées. Cette approche a été mise en place suite à la constatation qu'il n'existait pas de différences significatives dans les évaluations entre les divers groupes d'organisations. Les participants sont priés de noter les conditions de sécurité sur une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à des conditions très mauvaises et 5 à des conditions excellentes. Quatre des cinq pratiques exposées obtiennent des notes moyennes proches de 4, indiquant ainsi que les entreprises accordent une attention particulière au maintien de normes élevées en matière de sécurité. Toutefois, cette conclusion met en évidence des opportunités d'amélioration et souligne la capacité des entreprises à agir de manière significative sur ces aspects. Une partie des opérations logistiques est associée à des tâches effectuées dans des conditions particulières, telles que l'utilisation d'équipements spécialisés dans les entrepôts et les zones de stockage, les activités dans les zones de chargement et de déchargement, ainsi que la circulation des véhicules lourds. La liste des conditions à risque énumérées représente un prérequis pour susciter une vigilance accrue des entreprises envers leurs employés, en complément des strictes exigences réglementaires de la législation sur la santé et la sécurité au travail. Cela démontre que l'optimisation de la sécurité en milieu professionnel bénéficiera non seulement aux travailleurs, mais contribue-

ra également à une meilleure conformité légale. L'ergonomie des postes de travail a reçu la note moyenne la plus basse, ce qui semble résulter d'une sous-évaluation de ce paramètre de l'environnement de travail, particulièrement pertinent pour le personnel administratif et de direction.

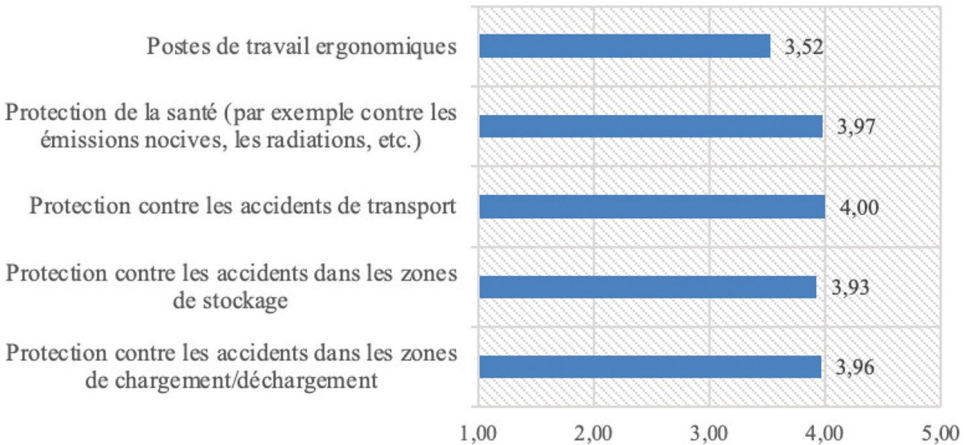


Figure 3. Calcule moyennes récapitulatives des conditions de sécurité des employeurs dans l'entreprise
Source: Élaboration propre.

4.3 Résultats relatifs aux initiatives visant à améliorer les conditions de sécurité selon le type d'organisation

La Figure 4 montre les mesures prises par l'entreprise pour améliorer les conditions de sécurité. Étant donné que les entreprises peuvent indiquer plusieurs types de mesures qu'elles appliquent, celles-ci sont présentées sous forme de pourcentages et peuvent dépasser la barre des 100%. Afin de mieux cerner les différences entre les différentes organisations, les résultats ont été examinés non seulement pour l'ensemble des organisations, mais également pour les trois principaux types d'organisations interrogées (organisations manufacturières et commerciales et prestataires de services logistiques). La formation en matière de sécurité au travail est considérée comme une priorité par 90% des entreprises. Cela peut s'expliquer par la nécessité d'un travail efficace et sûr avec les machines, les équipements et les moyens de transport, ainsi que par des investissements réduits et une productivité supérieure par rapport à d'autres alternatives. Selon cet indicateur, aucune différence significative ne peut être observée entre les différents types d'organisations. Les résultats résumés, indiqués pour les examens médicaux préalables à l'embauche, sont faibles, représentant 41,44%. Ce résultat est inhabituel étant donné que pour de nombreuses catégories de travail, ils sont

obligatoires. Il est cependant important de noter que des examens médicaux préalables à l'embauche sont exigés dans beaucoup plus d'organisations manufacturières (72,73%) que d'organisations commerciales et de prestataires logistiques (respectivement 27,27% et 40%). De manière générale, les activités de production sont associées à un plus grand nombre de risques pour la santé des travailleurs, cependant, cet aspect demeure crucial pour ces derniers, quel que soit le secteur d'activité des entreprises. Il serait pertinent d'explorer ce phénomène dans divers pays de l'Union européenne afin d'établir s'il existe une corrélation entre l'exigence de ces certifications environnementales par les entreprises et la réglementation nationale en vigueur dans chaque pays. Les examens médicaux préalables à l'embauche peuvent également jouer un rôle important dans la promotion de programmes d'emploi destinés aux personnes défavorisées.

Des examens médicaux préventifs sont pratiqués en moyenne par environ 62% de toutes les organisations interrogées. Une disparité notable dans la mise en œuvre des pratiques peut être constatée en fonction du type d'organisation. Cependant, les organisations manufacturières et les prestataires de services logistiques appliquent cette mesure plus souvent (environ 68%) que les organisations commerciales (52,27%). Une fois de plus, on constate un retard de la part des entreprises commerciales. Cette situation peut être attribuée au recours occasionnel à du personnel temporaire pour des opérations promotionnelles ou des produits saisonniers. Les examens préventifs sont essentiels pour vérifier la santé des salariés et l'impact de l'environnement de travail sur celle-ci. Ils permettent également d'évaluer l'aptitude des salariés, grâce aux avis de la médecine du travail, et contribuent à prévenir les accidents. Ces faibles pourcentages peuvent être un indicateur du non-respect de certaines dispositions législatives obligatoires liées à l'état de santé des salariés.

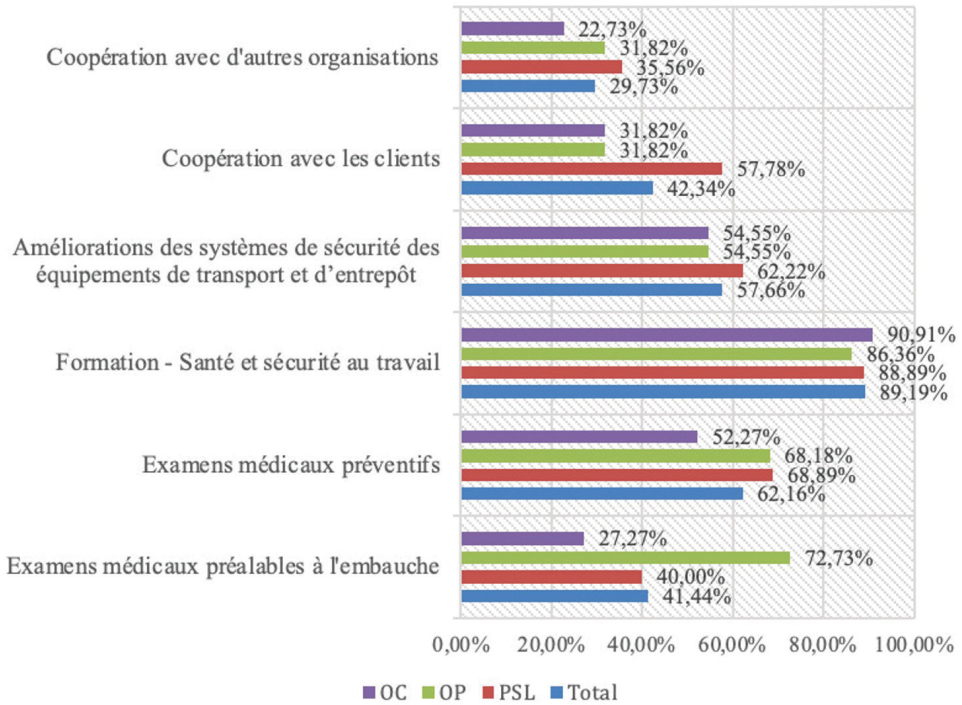


Figure 4. Mesures visant à améliorer les conditions de sécurité

Source : Élaboration propre.

Concernant la sécurité des équipements liés aux activités logistiques, on observe que 57,66% des entreprises ont amélioré les systèmes de sécurité des équipements de transport et d'entrepôt. Cela démontre l'engagement des entreprises envers la sécurité des travailleurs, tant sur le plan technique que dans la mise en place d'améliorations là où elles sont réalisables. Cette mesure est directement liée à l'accroissement de la durabilité sociale des services offerts. La différence que l'on peut remarquer selon le type d'organisation est liée au fait que la pratique est plus largement appliquée par les prestataires de services logistiques (62,22%) par rapport aux organisations commerciales et de production (54,55%). Cette situation peut être attribuée au fait que les prestataires de services logistiques effectuent un plus grand nombre d'activités logistiques, alors que dans les secteurs commercial et manufacturier, ces activités peuvent être externalisées ou subir des modifications mineures. Pour 29,73 % des répondants, le niveau le plus bas applicable concerne la coopération avec d'autres organisations, tandis que pour 42,34% des répondants, il concerne la coopération avec les clients. Les pratiques sociales sont les moins mises en œuvre par rapport aux autres mesures de sécurité, ce qui constitue une condition préalable à une culture d'entreprise

encore peu développée en termes de collaboration avec d'autres entreprises et clients en matière de mesures sociales.

Conclusion et recommandations

En conclusion, il est possible d'affirmer qu'il reste des opportunités pour promouvoir le développement de pratiques socialement responsables au sein des entreprises commerciales, des entreprises manufacturières et des prestataires de services logistiques, notamment en ce qui concerne les activités logistiques de la chaîne d'approvisionnement.

Perspectives des systèmes de gestion environnemental en Bulgarie

Parmi les organisations interrogées en Bulgarie, il est observé un niveau de mise en œuvre relativement bas des systèmes de gestion environnementale. Ces systèmes sont pourtant essentiels pour favoriser un comportement socialement responsable envers les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux des organisations. Étant donné les conclusions d'autres études mettant en évidence une lacune dans l'adoption de pratiques socialement responsables au sein des organisations, il est suggéré d'envisager l'implémentation de systèmes de gestion environnementale. Ces systèmes ont la capacité d'améliorer les comportements socialement responsables à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Il est important que les organisations bulgares se concentrent sur l'introduction de ces systèmes ISO 14001 et EMAS afin d'améliorer leurs performances durables et d'être plus compétitives sur les marchés européens et mondiaux. Ceci est particulièrement important pour les organisations commerciales.

Perspectives concernant les conditions de sécurité pour les employés

En particulier, en ce qui concerne les conditions de sécurité des salariés, les mesures de prévention des accidents de différentes natures peuvent être améliorées, ce qui augmentera la sécurité du lieu de travail et réduira le risque d'accidents. Il est envisageable de recommander des mesures de contrôle renforcées par les autorités de régulation ou des incitations visant à encourager les organisations à mettre en place des systèmes de sécurité supplémentaires.

Une autre conclusion importante concerne l'amélioration des conditions de sécurité. Ici, des différences significatives ont été observées selon le type d'organisation et, dans la plupart des pratiques, les organisations commerciales étaient à la traîne par rapport aux organisations manufacturières et aux prestataires de services logistiques. Par conséquent, il est impératif qu'ils accordent une attention particulière aux mesures mises en place. Il est vivement conseillé à toutes les organisations d'améliorer la sécurité de leurs opérations logistiques, car, à l'exception de la formation en santé et sécurité, aucun autre indicateur n'est mis en

place par plus de 60% des organisations. Cela englobe des mesures plus rigoureuses relatives aux examens de santé obligatoires et à la santé des employés. Il est également possible de recommander des compléments de couverture santé, qui favorisent la prévention en matière de santé des employés, contribuant ainsi à accroître la satisfaction et la motivation des salariés.

Perspectives de recherche

Les défis de la RSE dans la logistique et la chaîne d'approvisionnement ouvrent la voie à de nombreuses opportunités de recherches futures. Il serait pertinent d'analyser la manière dont les entreprises pourraient optimiser l'intégration des pratiques de RSE dans leurs opérations logistiques tout en minimisant les coûts. Une piste de recherche supplémentaire pourrait consister à élaborer de nouveaux critères de performance afin d'évaluer l'incidence sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement. Il convient également d'étudier quels sont les obstacles et les incitations à l'introduction de pratiques de RSE et de développer des indicateurs pour l'application de la RSE spécifiquement dans le domaine de la logistique et des chaînes d'approvisionnement. Enfin, une étude empirique approfondie sur l'application des pratiques de RSE pourrait être menée dans une région spécifique.

Remerciements

Cet article a été développé dans le cadre du projet universitaire NID NI-18/2023 "Statut et tendances du développement de la logistique et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement en Bulgarie", financé par le Fonds de recherche scientifique de l'Université d'économie nationale et mondiale de Sofia, Bulgarie.

RÉFÉRENCES

- Bodendorf, F., Wonn, F., Simon, K., Franke, J. (2023). Indicators and countermeasures of modern slavery in global supply chains: Pathway to a social supply chain management framework. *Business Strategy and the Environment*, 32(4), 2049-2077. <https://doi.org/10.1002/bse.3236>.
- Bowen, H.R. (1953). *Social Responsibilities of the Businessman*. University of Iowa Press.
- Bubicz, M.E., Barbosa-Póvoa, A.P.F.D., Carvalho, A. (2019). Incorporating social aspects in sustainable supply chains: Trends and future directions. *Journal of Cleaner Production*, 237, 117500. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2019.06.331>.
- Capron, M., Quairel-Lanoizelée, F. (2007). *La responsabilité sociale d'entreprise*. Editions La Découverte.

- Carroll, A.B. (1979). A Three-Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance. *The Academy of Management Review*, 4(4), 497-505. <https://doi.org/10.2307/257850>.
- Crane, A., Matten, D. (2019). *Business ethics: Managing corporate citizenship and sustainability in the age of globalization*.
- Das, D. (2017). Development and validation of a scale for measuring Sustainable Supply Chain Management practices and performance. *Journal of Cleaner Production*, 164, 1344-1362. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.07.006>.
- Davis, K. (1973). *The Case for and Against Business Assumption of Social Responsibilities*. *Academy of Management Journal*, 16(2), 312-322. <https://doi.org/10.2307/255331>.
- Dimitrov, P., Tolev, M., Todorov, F., Velichkova, E., Korbankoleva, I. (2010). *Logistichni sistemi*. UI "Stopanstvo."
- Frederick, W.C. (2006). *Corporation, be Good!: The Story of Corporate Social Responsibility*. Dog Ear Publishing.
- Freeman, R.E. (1984). *Strategic Management: A Stakeholder Approach*. MA: Pitman.
- Freeman, R.E., Wicks, A.C., Parmar, B. (2004). Stakeholder Theory and "The Corporate Objective Revisited". *Organization Science*, 15(3), 364-369. <https://doi.org/10.1287/orsc.1040.0066>.
- Herold, D.M., Lee, K.-H. (2017). Carbon management in the logistics and transportation sector: An overview and new research directions. *Carbon Management*, 8(1), 79-97. <https://doi.org/10.1080/17583004.2017.1283923>.
- Khan, S.A., Zhang, Y., Anees, M., Golpîra, H., Lahmar, A., Qianli, D. (2018). Green supply chain management, economic growth and environment: A GMM based evidence. *Journal of Cleaner Production*, 185, 588-599. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.02.226>.
- Mota, B., Gomes, M.I., Carvalho, A., Barbosa-Povoa, A.P. (2015). Towards supply chain sustainability: Economic, environmental and social design and planning. *Journal of Cleaner Production*, 105, 14-27. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2014.07.052>.
- Phillips, R.A., Barney, J.B., Freeman, R.E., Harrison, J.S. (2019). *Stakeholder Theory*. *The Cambridge Handbook of Stakeholder Theory*, 1st ed., 3-18. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108123495.001>.
- Picasso, F., Biazzin, C., Paiva, E., Beal Partyka, R. (2023). Socially responsible supply chain initiatives and their outcomes: A taxonomy of manufacturing companies. *Supply Chain Management*, 28, 90-106. <https://doi.org/10.1108/SCM-11-2020-0578>.
- Rajesh, R. (2020). Exploring the sustainability performances of firms using environmental, social, and governance scores. *Journal of Cleaner Production*, 247, 119600. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2019.119600>.

- Rashidi, K., Cullinane, K. (2019). Evaluating the sustainability of national logistics performance using Data Envelopment Analysis. *Transport Policy*, 74, 35-46. <https://doi.org/10.1016/j.tranpol.2018.11.014>.
- Sancha, C., Longoni, A., Giménez, C. (2015). Sustainable supplier development practices: Drivers and enablers in a global context. *Journal of Purchasing and Supply Management*, 21(2), 95-102. <https://doi.org/10.1016/j.pursup.2014.12.004>.
- Sarfraz, M., Ozturk, I., Yoo, S., Raza, M.A., Han, H. (2023). Toward a new understanding of environmental and financial performance through corporate social responsibility, green innovation, and sustainable development. *Humanities and Social Sciences Communications*, 10(1), 1-17. <https://doi.org/10.1057/s41599-023-01799-4>.

Cinquième partie.

TOURISME

LE COMPORTEMENT TOURISTIQUE DES RÉSIDENTS EUROPÉENS DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Vinko KANDZIJA

ECSA BiH et Université de Rijeka
kandzijamilica@gmail.com

Laura MARCU

Université Valahia de Targoviste
laura_marcu_uvt@yahoo.fr
ORCID : 0000-0003-2474-3450

RÉSUMÉ

Les pays de l'Europe Centrale et Orientale sont une destination touristique moins attractive tant pour leur propre habitants, que pour les autres résidents européens. Notre étude s'est proposée de comparer le comportement touristique des résidents de l'Europe Centrale et Orientale de sorte à observer s'il y a des particularités nationales par rapport aux autres pays de la région et aussi à la moyenne européenne. L'analyse utilise des données statistiques pour les huit pays de l'Europe Centrale et Orientale sur une période de cinq ans. Les résultats indiquent une influence négative plus forte de la crise COVID-19 sur le tourisme des pays de l'Europe Centrale et Orientale, par rapport aux autres pays de l'UE, ainsi que des dépenses touristiques plus réduites des résidents des pays d'Europe Centrale et Orientale. En outre, en dépit de certaines différences entre ces résidents, de points de vue des préférences pour le logement, des modalités de réservation et des sources d'information utilisées, ce groupe de pays est assez homogène en ce qui concerne le comportement touristique de ses résidents.

Mots-clés: comportement touristique, dépenses touristiques, destinations touristiques, Europe Centrale et Orientale, organisation des voyages

JEL Classification: L83, M2

THE TOURIST BEHAVIOR OF EUROPEAN RESIDENTS FROM CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES

ABSTRACT

The countries of Central and Eastern Europe are a less attractive tourist destination both for their own inhabitants and for other European residents. Our study set out to compare the tourist behavior of residents of Central and Eastern Europe in order to observe whether there are any national particularities compared to other countries in the region and also to the European average. The analysis uses statistical data for the eight Central and Eastern European countries over a five-year period. The results indicate a stronger negative influence of the COVID-19 crisis on tourism in Central and Eastern European countries, compared to other EU countries as well as lower tourist spending by residents of Central and Eastern European countries. Furthermore, despite some differences between these residents, in terms of accommodation preferences, booking methods and information sources used, this group of countries is quite homogenous with regard to the tourist behavior of its residents.

Keywords: tourist behavior, tourist spending, tourist destinations, Central and Eastern Europe, travel organization

Introduction

L'étude du comportement des consommateurs est une démarche clé dans l'action marketing puisqu'elle est à la base du processus de segmentation du marché. La segmentation du marché touristique est justifiée par son hétérogénéité et la diversification des besoins des touristes. Dans le marketing touristique, il y a de nombreux critères de classification dont les plus souvent évoqués sont l'âge, la motivation, le style de vie, les revenus, le comportement de touristes et la nationalité (Coita & Nedelea, 2010). Lorsque nous prenons en considération le comportement des touristes, les variables qui peuvent favoriser une segmentation du

marché sont les raisons du tourisme, les destinations d'intérêt, les conditions de logement, les tarifs préférés, la préoccupation pour la sûreté, les moyens d'agrément désirés, la fréquence de consommation et la réaction aux différentes variables du mix de marketing (Chiriac, 2021). En ce qui concerne la nationalité des touristes, elle joue un rôle important dans la segmentation du tourisme international. Les caractéristiques culturelles des touristes influencent leurs attentes, leur comportement et aussi la perception des destinations touristiques (Albu, 2013).

Notre étude se propose d'analyser le comportement touristique des résidents des pays de l'Europe Centrale et Orientale (abrégée, par la suite, E.C.O) de sort à déceler les particularités dans le cadre de l'échantillon analysé et, également, par rapport aux autres résidents européens, et établir ainsi si ces résidents peuvent être considérés un segment particulier des touristes européens. Par conséquent, les objectifs de notre étude sont :

- Comparer le comportement touristique des résidents de l'E.C.O. avec les autres résidents européens ;
- Observer s'il y a des traits communs concernant le comportement touristique des résidents de l'E.C.O. ;
- Identifier des tendances dans le tourisme de pays de l'E.C.O.

La méthode d'étude est quantitative, basée sur les statistiques européennes (bases de données, rapports et un sondage baromètre) pour un échantillon de huit pays de la région de l'E.C.O (Bulgarie – BG, Tchéquie – CZ, Croatie – HR, Hongrie – HU, Pologne – PL, Roumanie – RO, Slovaquie – SK, Slovénie – SI) et un période de cinq ans (2018-2022). Dans l'analyse nous avons utilisé des indicateurs absolus, des indicateurs de structure, des indicateurs de dynamique et des indicateurs synthétiques de la variabilité.

En ce qui concerne les indicateurs de variabilité, nous avons calculé la dispersion des valeurs de chaque pays par rapport à la valeur moyenne du groupe des pays analysés, ainsi que le coefficient de variabilité, de sorte à étudier l'homogénéité du groupe. L'hétérogénéité du groupe peut être mise en évidence lorsque ce coefficient dépasse le seuil de 35% (Badea & Toplicianu, 2017). Si, au niveau du même pays, il arrive que les individus partagent les mêmes idées et comportements par rapport à plusieurs traditions et facteurs économiques et sociaux (Bassi & Marmolejo, 2024 ; Coita & Nedelea, 2010), ces similarités sont moins manifestes entre des résidents des différents pays.

Par conséquent, le coefficient de variabilité nous permet de mesurer si les différences statistiques observées entre les pays sont suffisamment importantes pour considérer que le groupe de pays soit hétérogène en ce qui concerne le comportement touristique des résidents. Plus ce coefficient s'approche de zéro, plus le groupe est homogène par rapport au critère étudié.

Les formules utilisées ont été :

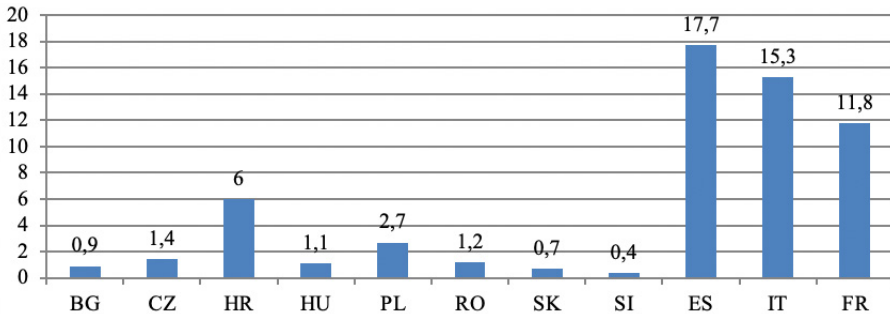
- Pour le coefficient de variabilité : $Cv = \frac{\sigma}{\bar{x}} * 100$ ou σ est la dispersion des valeurs du group par rapport à la moyenne du group et $\bar{x}$ est la moyenne du groupe.
- Pour la dispersion : $\sigma = \sqrt{\frac{\sum(x_i - \bar{x})^2}{n}}$, où x_i représente les valeurs pour les huit pays analysés.

1. L'attractivité touristique des pays de l'Europe Centrale et Orientale pour les résidents étrangers

Les critères d'analyse utilisés pour observer l'attractivité touristique des pays de l'E.C.O. auprès des résidents européens, ont été :

- Le poids des résidents européens qui ont choisi les pays de l'E.C.O. comme destination touristique ;
- Les moyens de transports utilisés pour visiter les pays de l'E.C.O. ;
- Le type de destination touristique choisi dans les pays de l'E.C.O. ;
- La saisonnalité du tourisme dans les pays de l'E.C.O.

a) *Pour le premier critère*, l'indicateur choisi est le poids des nuitées des résidents étrangers de l'UE venu dans les pays de l'E.C.O. par rapport au nombre total de nuitées au niveau européen, en 2022. Les données indiquent un poids très réduit des touristes venus dans les pays de l'E.C.O., surtout si on compare avec l'Espagne, l'Italie et la France (qui ont le plus grand poids des touristes venus des pays de l'UE) (Graphique 1).



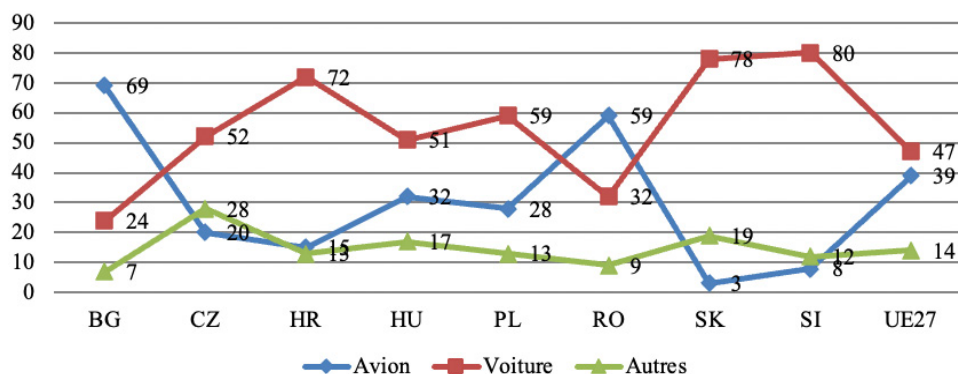
Graphique 1. Poids des résidents européens qui ont choisi les pays de l'E.C.O. comme destination touristique (% , 2022)

Source: les auteurs à base de données Eurostat (2023a).

b) *2^{ème} critère* : Les moyens de transports utilisés pour visiter les pays de l'E.C.O.

Au niveau de l'UE, les deux principaux moyens de transport pour le tourisme sont l'avion et la voiture, avec des taux assez proches. En revanche, pour les pays de l'E.C.O. il y a 3 catégories (Graphique 2):

- Les pays où la plupart des touristes arrivent par avion (Bulgarie et Roumanie) ;
- Les pays où la plupart des touristes arrivent par voiture, donc un tourisme de voisinage (Croatie, Slovaquie et Slovénie) ;
- Les pays où plus de 50% des touristes arrivent en voiture mais les autres moyens de transport sont bien représentés également (Tchéquie, Hongrie, Pologne).



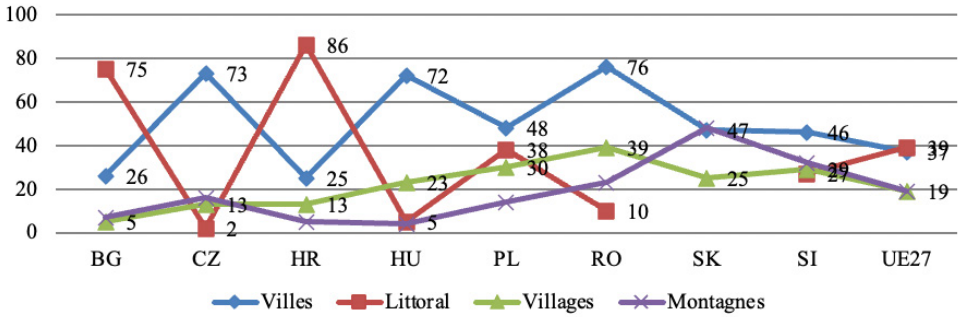
Graphique 2. Les moyens de transports utilisés pour visiter les pays de l'E.C.O. (% , 2022)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023b).

c) *3^{ème} critère : Le type de destination touristique choisi dans les pays de l'E.C.O.*

Les données statistiques indiquent certaines différences entre les pays (Graphique 3) :

- deux pays sont préférés surtout pour leur littoral (Bulgarie et Croatie) ;
- trois pays sont visités notamment pour leurs villes (Tchéquie, Hongrie, Roumanie) ;
- Le plus grand taux des visiteurs étrangers pour les villages est enregistré en Roumanie ;
- Pour la Slovaquie et la Slovénie les taux sont plus équilibrés entre les types de destinations.

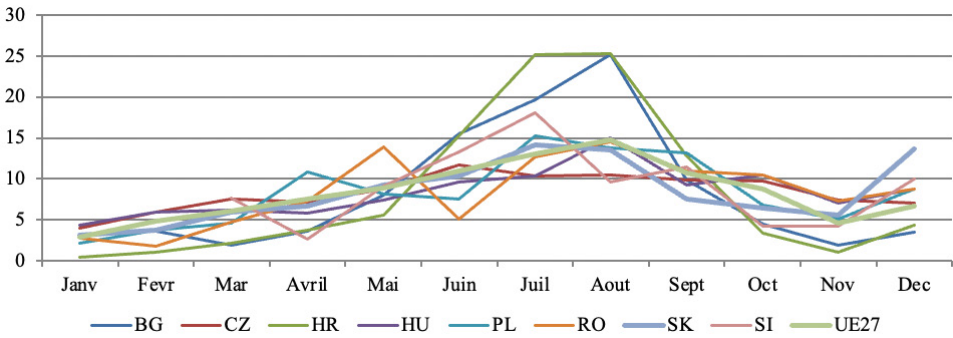


Graphique 3. Le type de destination touristique choisi dans les pays de l'E.C.O. (% 2022)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023c).

d) 4^{ème} critère : La saisonnalité du tourisme vers les pays de l'E.C.O.

La plus forte saisonnalité est enregistrée en Bulgarie et en Croatie où le tourisme vers le littoral est prédominant. La Slovénie a eu un pic en juillet, tandis que pour les autres pays la saisonnalité a été moins accentuée (Graphique 4).



Graphique 4. Distribution mensuelle des voyages des résidents étrangers de l'UE dans les pays de l'E.C.O. (% 2022)

Source: Les auteurs à base de données Eurostat (2023d).

2. Le comportement touristique des résidents de l'E.C.O.

Pour cet objectif nous avons utilisé quatre critères d'analyse, chacun avec plusieurs indicateurs (Figure 1).

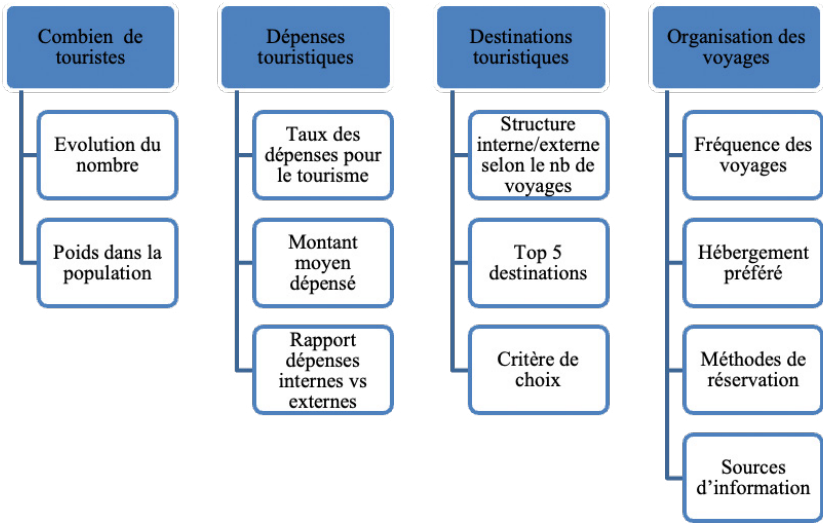


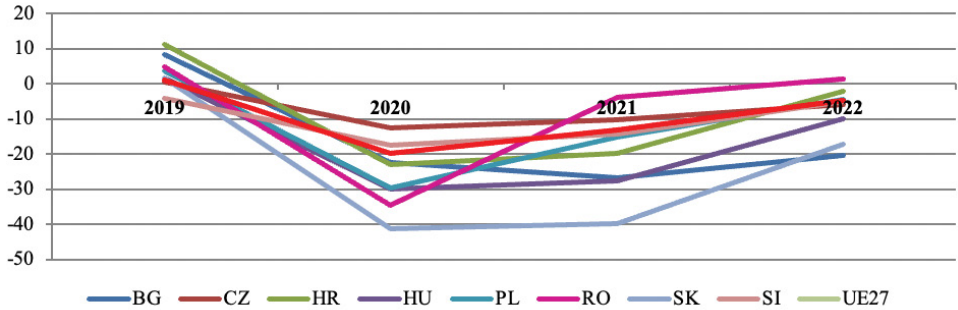
Figure 1. Critère d'analyse du comportement touristique des résidents de l'E.C.O.

Source : Les auteurs.

a) 1^{er} critère: Combien de touristes

a1) Indicateur no. 1 : Evolution du nombre de touristes

Le rythme de croissance calculé pour la période 2018-2022 (avec base fixe l'an 2018) indique, au moment de la crise COVID-19, une évolution négative plus forte que dans l'UE27 (-9,9%) pour tous les pays analysés sauf la Tchèque (-12,5%) et la Slovénie (-17,5%). La plus forte diminution des touristes, en 2020, a été en Slovaquie (-41,2%), en Roumanie (-34,7%) et en Hongrie (-30,1%) (Graphique 5).

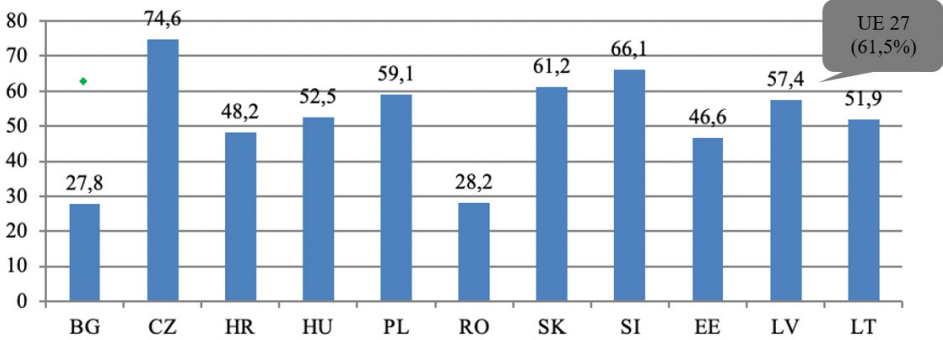


Graphique 5. Rythme de croissance du nombre de touristes (2018-2022) (%), (2018=100)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023e).

a2) Indicateur no. 2: Poids des touristes dans l'ensemble des résidents (+15 ans)

Le plus faible poids est observé en Roumanie et Bulgarie où seulement un peu plus d'un quart des personnes ont voyagé. En revanche, la Tchéquie a un poids plus élevé que la moyenne européenne (75%) (Graphique 6).



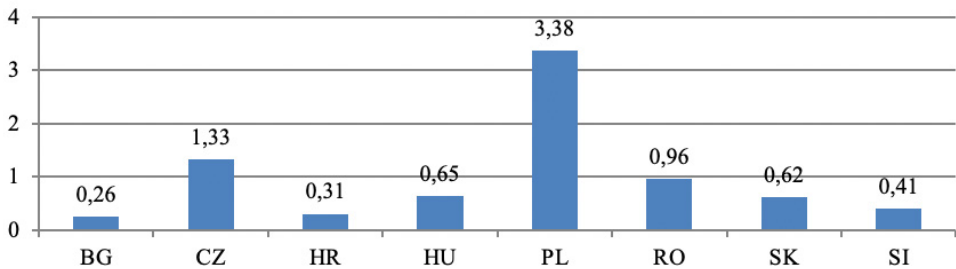
Graphique 6. Poids de la population (+15 ans) qui fait du tourisme (% , 2022)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023f).

b) 2^{ème} critère: Dépenses touristiques

b1) Indicateur no. 1 : Taux de dépenses des résidents pour le tourisme

Les dépenses pour le tourisme se sont élevées, en 2022, à 474.371 millions d'euros au niveau de l'Union européenne. Toutefois, la part des pays de l'E.C.O. dans ce montant est très faible, totalisant à peine 7,92%. Les plus grands poids reviennent à l'Allemagne, la France, L'Espagne, les Pays Bas et l'Italie (Graphique 7).



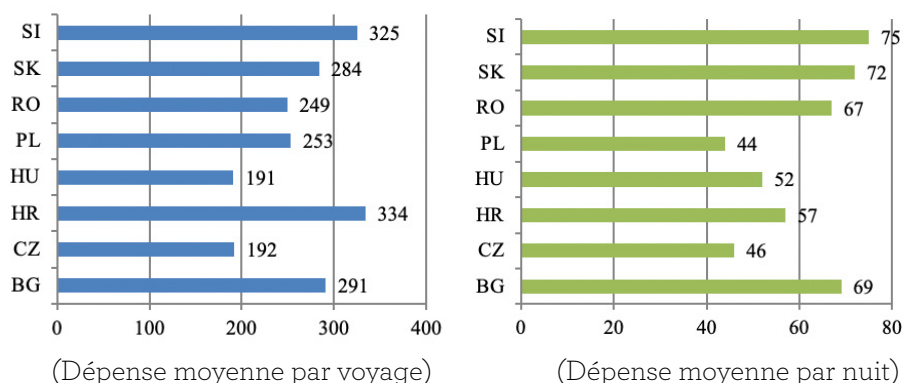
Graphique 7. Poids des dépenses touristiques des résidents de l'ECO par rapport aux dépenses totales des résidents UE27 (% , 2022)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023g).

b2) Indicateur no. 2 : Montant moyen dépensé par les résidents

Dans l'UE27, la dépense moyenne/voyage la plus élevée revient aux résidents de Luxembourg (1261 eur), suivis par ceux d'Autriche (720 eur), alors que pour les résidents de l'E.C.O., le plus élevé montant revient aux résidents de Croa-

tie (334 eur). La Tchéquie et l’Hongrie ont eu des dépenses moyennes en dessous de 200 eur (Graphique 8).



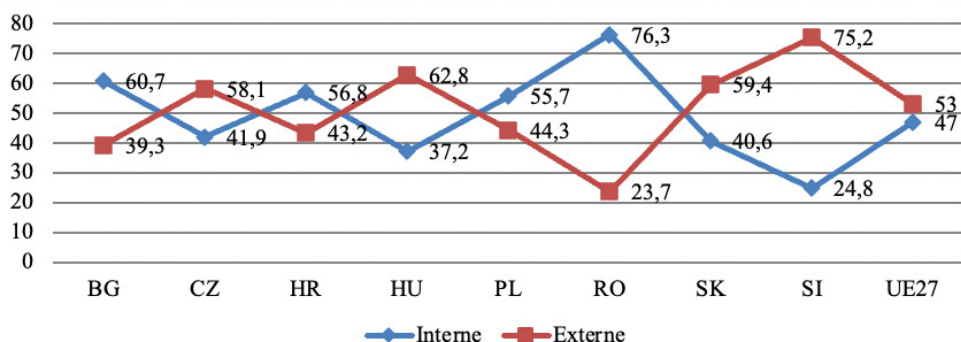
Graphique 8. La dépense moyenne pour le tourisme (eur, 2022)

Source: Les auteurs à base de données Eurostat (2023h).

b3) Indicateur no. 3 : Rapport dépenses internes vs externes

Alors qu’au niveau de l’UE27 le rapport entre les dépenses touristiques internes et externes est équilibré, dans le cas des pays de l’E.C.O. il y a deux groupes (Graphique 9) :

- Pour la Tchéquie, la Hongrie et la Slovaquie, le plus grand poids dans les dépenses touristiques revient aux voyages externes ;
- Pour la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie, le plus grand poids dans les dépenses touristiques revient aux voyages internes.



Graphique 9. Poids des dépenses touristiques des résidents de l’E.C.O. selon la destination (% , 2022)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023i).

Le coefficient de variation calculé pour les indicateurs de ce critère indique l'homogénéité du groupe des pays analysés (Tableau 1).

Tableau 1. Test d'homogénéité du groupe des pays selon le critère « Dépenses touristiques »

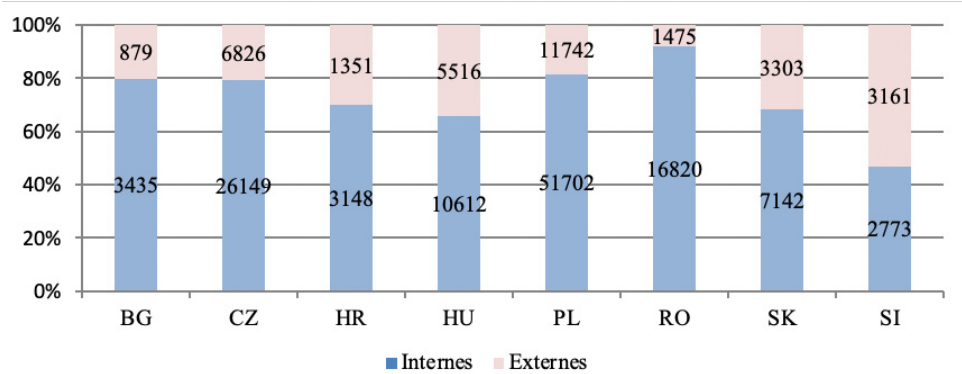
Indicateurs analysés	Le coefficient de variation (Cv)
Montant moyen dépensé par voyage	4,52%
Montant moyen dépensé par nuit	18,77%
Poids des dépenses pour le tourisme interne	29,64%
Poids des dépenses pour le tourisme externe	31,84%

Source : Calcul des auteurs selon les données Eurostat.

c) 3^{ème} critère: Destinations touristiques

c1) Indicateur no. 1 : Rapport voyages internes vs externes

Si on compare avec le rapport au niveau de l'UE27 (75,5% voyages internes et 24,5% voyages externes), on observe des poids plus élevés des voyages externes dans le cas de tous les pays analysés sauf la Pologne (18,5%) et la Roumanie (8,1%). Les plus grands taux des voyages externes dans l'ensemble des voyages reviennent à la Slovénie (53,3%) et la Hongrie (43,2%) (Graphique 10).



Graphique 10. Rapport entre les voyages internes et externes des résidents de l'E.C.O. (nombre, 2022)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023j).

c2) Indicateur no. 2 : Destinations externes préférées (top 5)

L'Italie est dans le top 5 destinations externes pour tous les 8 pays de l'E.C.O. Autres pays préférés par les résidents de l'E.C.O sont l'Allemagne (6 mentions), l'Autriche (5 mentions) et la Grèce (4 mentions). La préférence des résidents de

l'E.C.O. pour les autres pays de l'E.C.O. est faible, sauf pour la Croatie (3 mentions). Les pays voisins sont les principales destinations étrangères pour les résidents de Slovénie (4 pays voisins), Croatie & Slovaquie (3 pays voisins) (Graphique 11).



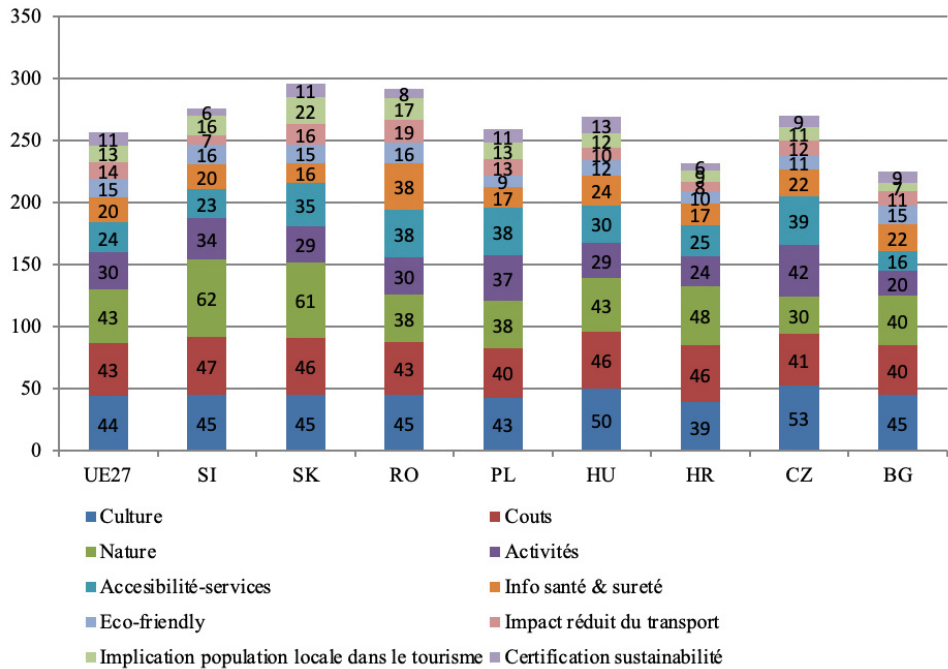
Graphique 11. Top 5 des destinations externes des résidents de l'E.C.O. (2022, selon le nombre de voyages)

Source : Les auteurs à base de données Eurostat (2023j).

c3) Indicateur no. 3 : Critères de choix de la destination

Quelques différences sont observées pour les résidents de l'E.C.O. par rapport à la moyenne européenne (Graphique 12):

- L'offre culturelle est un critère plus important pour les résidents de Tchéquie et Hongrie ;
- L'environnement naturel est plus important pour les résidents de Slovénie et Slovaquie ;
- Les activités disponibles à la destination – pour les résidents tchèques et polonais ;
- L'accessibilité des services pour tous – pour les résidents de Tchéquie, Roumanie, Pologne et Slovaquie ;
- Les informations sur la santé et les guides de sûreté – pour les résidents de Roumanie ;
- L'implication de la population locale dans les activités touristiques – pour les résidents de Slovaquie.



Graphique 12. Critères de choix de la destination (% , 2022)
Source : CE (2021, 20-21), Flash Eurobarometer 499 report.

Le coefficient de variation calculé pour les indicateurs de ce critère indique que le groupe des pays est homogène pour tous les indicateurs, sauf pour celui concernant le poids des voyages étrangers dans l'ensemble des voyages ($C_v = 62,58\%$) (Tableau 2). L'homogénéité la plus forte est manifestée en ce qui concerne le coût, comme critère de choix de la destination touristique ($C_v = 6,37\%$).

Tableau 2. Test d'homogénéité du groupe des pays selon le critère « Destinations touristiques »

Indicateurs analysés	Le coefficient de variation (Cv)
Poids des voyages internes	17,55%
Poids des voyages externes	62,58%

Indicateurs analysés	Le coefficient de variation (Cv)
Critères de choix de la destination :	
- L'offre culturelle	23,58%
- Le coût total	6,37%
- L'environnement naturel	23,64%
- Activités disponibles	21,42%
- Accessibilité des services	25,97%
- Information sur la santé et la sûreté	30,05%
- Pratiques écologiques (« Eco-friendly »)	20,35%
- Impact réduit du transport	31,18%
- Implication de la population locale dans le tourisme	33,63%
- Utilisation de la certification « durabilité »	25,37%

Source : Calcul des auteurs selon les résultats de l'étude baromètre de la CE (2021).

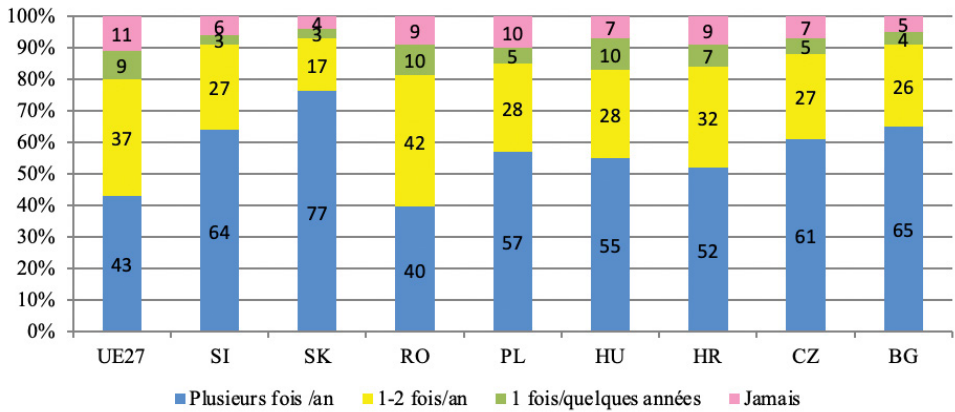
d) 4^{ème} critère: Organisation des voyages

d1) Indicateur no. 1 : La fréquence des voyages avant la crise COVID (pour plaisir ou travail)

La catégorie de réponse « plusieurs fois par an » a eu des taux de réponse plus élevés que la moyenne européenne pour tous les résidents des pays de l'E.C.O. sauf la Roumanie (Graphique 13).

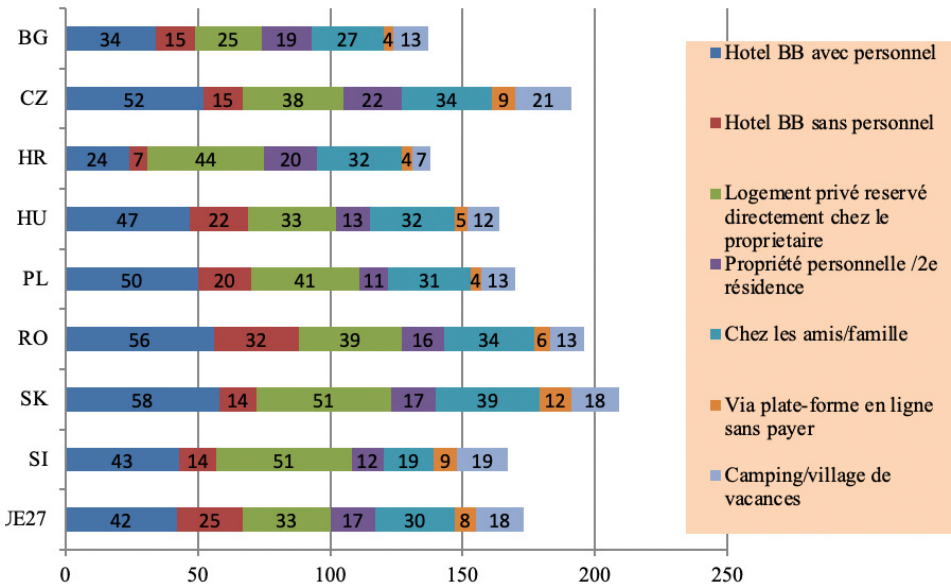
d2) Indicateur no. 2 : Hébergements préférés

- La catégorie « Hôtel B&B avec personnel » a eu des taux plus élevés que la moyenne UE27 sauf pour la Bulgarie et la Croatie. Les plus grands taux sont observés chez les Slovaques et les Roumains.
- « Logement privé réservé directement chez le propriétaire » est une option plus évoquée que la moyenne UE27 (à l'exception de Bulgarie). Le taux le plus élevé est enregistré chez les Croates.
- Les Hongrois ont des préférences beaucoup plus faibles que les autres résidents de l'E.C.O. en ce qui concerne les « Hôtel sans personnel » et « les camping » (Graphique 14).



Graphique 13. La fréquence des voyages avant la crise COVID (%)

Source : CE (2021, 4), Flash Eurobarometer 499 report.



Graphique 14. Type d'hébergement préféré à l'avenir (%)

Source : CE (2021, 7), Flash Eurobarometer 499 report.

d3) Indicateur no. 3 : Méthodes de réservation

Les plus notables différences observées parmi les résidents des pays analysés sont les suivantes (CE, 2021) :

- « Les offres en ligne de logements privés » sont plus préférées par les résidents de Slovaquie, Slovénie et Pologne.

- « Les plateformes en lignes pour logements et services » : plus préférés par les résidents de Slovaquie, Hongrie, Roumanie.
- « Le téléphone » : plus que la moyenne européenne chez les Roumains et les Croates.
- « Les connaissances » : les taux dépassent la moyenne européenne pour les résidents Tchèques, Croates, Hongrois, Roumains et Slovaques.
- « A la destination » : +10% en Roumanie par rapport à la moyenne européenne.

d4) Indicateur no. 4 : Sources d'information

Des taux plus élevés que la moyenne européenne (UE27) sont enregistrés pour 4 catégories de sources d'information (CE, 2021) :

- « amis, collègues, famille » : au moins 10% de plus pour tous les pays sauf la Hongrie ;
- « l'expérience personnelle » : chez les résidents de Tchéquie, Croatie, Slovaquie et Slovénie.
- « sites d'avis et notation » : chez les résidents de Tchéquie, Pologne, Roumanie et Slovaquie.
- « pages des médias sociaux des fournisseurs » : le cas des résidents de Hongrie, Slovaquie et Slovénie.

Le coefficient de variation calculé pour les indicateurs de ce critère indique (Tableau 3):

- une homogénéité du groupe en ce qui concerne la fréquence de voyage et les méthodes d'organisation du voyage ;
- une homogénéité du groupe en ce qui concerne le type d'hébergement préféré (sauf pour les catégories « hôtel B&B sans personnel » et « plateforme en ligne sans payer ») ;
- une homogénéité du groupe en ce qui concerne les sources d'information (sauf pour la catégorie « publicité payée »).

Tableau 3. Test d'homogénéité du groupe des pays selon le critère « Organisation des voyages »

Indicateurs analysés	Le coefficient de variation (Cv)
Fréquence des voyages :	
- Plusieurs fois/an	17,19%
- 1-2 fois/an	22,87%
- 1 fois quelques années	45,45%
- Jamais	27,51%

Indicateurs analysés	Le coefficient de variation (Cv)
Hébergements préférés :	
- Hôtel B&B avec personnel	23,71%
- Hôtel B&B sans personnel	39,88%
- Logement privé réservé directement chez le propriétaire	20,36%
- Propriété personnelle /2e résidence	22,95%
- Chez les amis/famille	17,81%
- Via plateforme en ligne sans payer	42,66%
- Camping/village de vacances	29,24%
Méthodes de réservation :	
- Offres en ligne de logements privés	25,60%
- Plateformes en lignes pour logements et services	17,11%
- Site web d'un hôtel, compagnie aérienne etc.	39,97%
- Téléphone	31,25%
- Agence / compagnie de transport	26,06%
- Les personnes connues	21,69%
- À la destination	34,80%
Sources d'information :	
- Amis, collègues, famille	6,07%
- Expérience personnelle	13,13%
- Sites d'avis et notation	22,62%
- Pages des médias sociaux des fournisseurs	26,27%
- Information des agences de tourisme	35,23%
- Informations des offices de tourisme	31,14%
- Revues, radio, télévision	33,71%
- Guides et publicité payée	45,73%
- Influenceurs en ligne, blogues	38,58%
- Campagnes de promotions	37,40%

Source : Calcul des auteurs selon les résultats de l'étude baromètre de la CE (2021).

3. Tendances concernant le tourisme des résidents de l'E.C.O.

Les principaux facteurs qui influenceront le tourisme des résidents européens (y compris de l'E.C.O.) dans les prochaines années sont : la situation économique (i.e. une croissance économique plus faible), l'instabilité géopolitique, la préoccupation pour le tourisme durable, les marchés touristiques émergents et de niche, la digitalisation et l'évolution des attentes des touristes.

L'instabilité géopolitique a déterminé des changements dans les destinations externes préférées par les résidents de l'E.C.O. Par exemple, les Roumains étaient dans le top 5 des résidents européens et le top 10 mondial en ce qui concerne le nombre de touristes qui visitaient l'Israël (60% de leurs vacances ayant des éléments de pèlerinage). Suite au conflit militaire déclenché après 7 octobre 2023,

le nombre de touristes roumain vers cette destination a fortement baissé, alors qu'ils se sont orientés davantage vers les pèlerinages en Grèce et surtout vers les pèlerinages internes (Stan, 2024).

La situation économique, manifestée par une croissance plus faible et/ou par différentes politiques économiques nationales se répercute sur la dynamique et la structure des flux touristiques. L'expérience a montré que lorsque la situation économique est défavorable, les touristes des pays de l'E.C.O. sont tentés de s'orienter vers le tourisme interne (Slobodan, Kresimir, Luka, 2012). En ce qui concerne les politiques nationales, nous pouvons évoquer l'exemple de la Roumanie où la distribution des vouchers de vacances pour les employés budgétaires a stimulé significativement la demande pour le tourisme interne (Neagoe, 2022).

Parmi les tendances liées à la préoccupation pour le tourisme durable nous pouvons noter : une augmentation de l'intérêt pour la consommation des produits locaux des zones visitées, l'effort de diminution des déchets résultant de l'activité touristique, l'orientation des voyages vers des endroits moins visités et la réalisation des voyages en dehors de la haute saison. La disponibilité déclarée pour ces actions est plus élevée chez les résidents de Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et très faibles chez les Hongrois et surtout les Bulgares (CE, 2021).

En ce qui concerne l'orientation vers les marchés émergents, les spécialistes estime une augmentation de l'intérêt des européens, y compris de l'E.C.O., pour les festivals, les événements d'agrément, les événements culturels, les circuits des musées et des sites culturels, les visites des réservations naturelles (Brenner, 2023 ; Villasholidaycroatia, 2024). Ces tendances vont conjointement avec l'évolution des attentes des touristes qui implique (Gouvernement de la Roumanie, 2018) :

- La recherche d'expériences plus personnalisées et authentiques ;
- L'augmentation de services touristiques pour personnes âgées, personnes avec dis-habilités ;
- L'augmentation des voyages en régime single (notamment pour les femmes) ;
- Le développement du tourisme sportif et d'aventure ;
- Le développement du tourisme de bien-être.

Conclusion

Les pays de l'Europe Centrale et Orientale sont une destination touristique peu explorée par les résidents européens, alors que les objectifs touristiques qui attirent les résidents étrangers dans ces pays sont différents (plutôt le littoral en Bulgarie et Croatie, plutôt les villes en Tchéquie, Hongrie et Roumanie). Même pour leurs résidents, les pays de l'Europe Centrale et Orientale ne se retrouvent

que dans une faible mesure dans le top des destinations touristiques externes, à l'exception de la Croatie.

Le nombre de touristes provenant des pays de l'Europe Centrale et Orientale a connu, pendant la crise COVID-19, une diminution beaucoup plus forte par rapport à la moyenne de l'UE27. Une autre différence majeure entre les touristes de l'Europe Centrale et Orientale et la moyenne européen consiste dans le niveau moyen des dépenses pour le tourisme (par voyage), les résidents de l'Europe Centrale et Orientale ayant des dépenses bien en dessous de la moyenne de l'UE27.

En ce qui concerne la comparaison entre le comportement touristique des résidents de l'Europe Centrale et Orientale, nous avons constaté certaines différences de point de vue des préférences pour le logement, des modalités de réservation et des sources d'information utilisées, mais ces différences n'influencent pas significativement l'homogénéité du group des pays analysés de sort à justifier une sous-segmentation de ce marché.

En outre, les tendances manifestées au niveau du tourisme des résidents de l'UE27 et notamment des résidents de l'Europe Centrale et Orientale peuvent être des opportunités pour les prestataires de services touristiques des pays de l'Europe Centrale et Orientale, tant pour le tourisme interne qu'externe.

Enfin, notre étude s'est limitée à l'analyse comparative du comportement touristique et ne s'est pas proposé de comparer les facteurs d'influence de ce comportement n'y de mesurer leur influence sur le comportement touristique, ceci étant des directions futures de réflexion.

RÉFÉRENCES

- Albu, C.-E. (2013). Les facteurs stéréotypes dans le domaine du tourisme. *Le management interculturel*, XV, 2(28). <https://shorturl.at/UUhG4> [24.10.2024].
- Badea, G.S., Toplicianu, V. (2017). *Statistique pour les économistes*. București: ProUniversitaria.
- Bassi, F., Marmolejo, M.J.A. (2024). *Drivers of sustainable tourism in Europe: how to design efficient business strategies*. Springer. <https://shorturl.at/L8NG6>, 12.05.2024.
- Bremner, C. (2023). Top Trends for Travel in 2024. *Euromonitor*, 19 decembre. <https://shorturl.at/WLPbp> [10.05.2024].
- Chiriac, L. (2021). Criteria for segmentation of the tourist market. Conference “*Patrimoniul architectural: aspect tehnice, economice si juridice*”. Chisinau, 27-28 octobre. 102-112. https://ibn.idsi.md/vizualizare_articol/144375 [28.10.2024].
- Coita, D.C., Nedelea, A. (2010). Le comportement des touristes et la nationalité – critères de classification des touristes et de segmentation du marché touristique. *Revue Management & Marketing*, <https://core.ac.uk/download/pdf/6711722.pdf> [12.05.2024].

- Commission européenne (CE). (2021). Attitudes of Europeans towards tourism. *Flash Eurobarometer 499 report*, November. <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2283> [10.05.2024].
- Eurostat. (2023a). Tourism statistics – top destinations. <https://shorturl.at/1ZFxu> [08.05.2024].
- Eurostat. (2023b). Trips made by EU residents to other EU countries - Share of means of transport by destination country, 2022 (%). <https://tinyurl.com/4f7b-jeay> [08.05.2024].
- Eurostat. (2023c). Holiday trips of EU residents to other EU countries, by type of destination and by destination country, 2022 (%). <https://tinyurl.com/2s2vy-sav> [05.05.2024].
- Eurostat. (2023d). Trips made by EU residents to other EU countries - Distribution over the year, by destination country, 2022 (%). <https://tinyurl.com/wsv93rk8> [05.5.2024].
- Eurostat. (2023e). Persons participating in tourism for personal purposes by duration of the stay and destination. <https://tinyurl.com/3ucaz7sp> [05.05.2024].
- Eurostat. (2023f). Tourism statistics – participation in tourism. <https://tinyurl.com/c4429tzp> [05.05.2024].
- Eurostat. (2023g). Tourism expenditure of EU residents by destination (domestic foreign) and by duration of the trip, 2022. <https://tinyurl.com/56y6ptff> [08.05.2024].
- Eurostat. (2023h). Average tourism expenditure of EU residents per trip and per night, by destination (domestic foreign), 2022 (eur). <https://tinyurl.com/3fr-8bza4> [08.05.2024].
- Eurostat. (2023i). Tourism statistics-expenditures. <https://tinyurl.com/yzaxabjt> [08.05.2024].
- Eurostat. (2023j). Tourism statistics – top destinations. <https://tinyurl.com/597wt599> [10.05.2024].
- Gouvernement de la Roumanie. (2018). La stratégie nationale de la Roumanie pour le développement du tourisme 2019-2030. Vol. 1, Bucarest, 63-66. <https://tinyurl.com/4jvjesj5> [11.05.2024].
- Neagoe, O. (2022). Le tourisme roumain en 2022: qui sont les tendances qui ont influencé les vacances de cette année (article en langue roumaine). *revistabiz.ro*, 28 decembre. <https://www.revistabiz.ro/turismul-romanesc-in-2022-care-au-fost-tendintele-care-au-influentat-vacantele-in-acest-an/> [12.05.2024].
- Slobodan, I., Kresimir, M., Luka, P. (2012). Croatian Tourism Trends in the European Union and Development Guidelines, *Tourism & Hospitality Management 2012 Conference proceedings*. University of Rijeka. <https://tinyurl.com/4bbsn-hhf> [10.06.2024].

- Stan, A. (2024). La guerre d'Israël change l'économie des pèlerinages. Comment les pôles du tourisme religieux de Roumanie se sont inversés. *Panorama.ro*, 22 janvier, <https://panorama.ro/razboi-israel-pelerinaje-turism-religios-romania/> [10.06.2024].
- Villasholidayscroatia. (2024). Trending in 2024: Experiential Tourism in Croatia. <https://villasholidayscroatia.com/trending-2024-experiential-tourism-croatia> [12.05.2024].

PRÉVISIONS EXPONENTIELLES DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DE CROISIÈRE DANS LE PORT DE BOURGAS, EN BULGARIE, APRÈS LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET LE DÉBUT DE LA GUERRE EN UKRAINE

Preslav DIMITROV

École Supérieure Internationale de Commerce, Département de Tourisme

pdimitrov@ibsedu.bg

ORCID : 0000-0002-7037-8127

Maria BELKOLVEVA

Université Sud-Ouest « Neofit Rilski »

bellsmaria@yahoo.com

ORCID : 0009-0006-6861-7973

RÉSUMÉ

Le présent article porte sur les problèmes de prévision exponentielle du nombre d'arrivées de touristes de croisière au port de Bourgas en Bulgarie. Le port de Bourgas est l'un des deux ports bulgares membres de l'Association des ports de croisière MedCruise, d'une importance cruciale pour toute la partie sud du littoral bulgare de la mer Noire. Le présent article concerne la création d'un modèle de prévision pour effectuer la prévision du nombre d'arrivées de croisières dans le port de Bourgas en Bulgarie. Cette tâche répond à la résolution de cinq problèmes majeurs, à savoir : (i) la construction d'une série chronologique de données appropriée et fiable ; (ii) la détermination du modèle de série chronologique, ou du soi-disant « profil de prévi-

sion », et le choix de la technique et du modèle de prévision appropriés ; (iii) l'initialisation des paramètres de la technique choisie ; (iv) le calcul des valeurs de prévision et des mesures d'erreurs de prévision; (v) l'élaboration des conclusions respectives. Deux principaux modèles de prévision ont été appliqués en utilisant les méthodes Holt-Winters pour la saisonnalité multiple et additive (cyclicité). L'article souligne comme principales conclusions que les vues optimistes concernant le développement des arrivées de croisières dans le port de Bourgas sont considérablement exagérées. Au cours des trois ou quatre prochaines années, de graves crises pourraient survenir en raison du manque de croisiéristes. Une situation qui s'est déjà produite à deux reprises au cours des vingt dernières années.

Mots-clés: prévision exponentielle, tourisme de croisière, arrivées de touristes de croisière

JEL Classification: Z32, Z33

EXPONENTIAL FORECASTING OF CRUISE TOURISM DEVELOPMENT IN THE PORT OF BURGAS, BULGARIA, AFTER THE COVID-19 PANDEMIC AND THE BEGINNING OF THE WAR IN UKRAINE

ABSTRACT

This paper deals with the problems of exponential forecasting of the number of cruise tourist arrivals at the port of Burgas in Bulgaria. The port of Burgas is one of only two Bulgarian ports that are members of the MedCruise Cruise Ports Association. It has been of crucial importance for the entire southern part of the Bulgarian Black Sea coast. This paper concerns the crea-

tion of a forecasting model for forecasting the number of cruise arrivals at the port of Burgas in Bulgaria. It comes to solving of five major problems, namely: (i) the construction of an appropriate and reliable time series of data; (ii) the determination of the time series pattern, or the so-called “forecast profile”, and the selection of the appropriate forecasting technique and model; (iii) initialization of the parameters of the chosen technique; (iv) the calculation of forecast values and forecast error measures; and (v) the drawing out of the respective conclusions. Two main forecasting models were applied using Holt-Winters methods for multiple and additive seasonality (cyclicality). The article highlights as main conclusions that optimistic views regarding the development of cruise arrivals in the port of Burgas are significantly exaggerated. Over the next three or four years, serious crises could arise due to the lack of cruise passengers. A situation that has already occurred twice in the last twenty years.

Keywords: Exponential forecasting, Cruise tourism, Cruise tourist arrivals

Introduction

La raison du choix de ce sujet est due aux problèmes auxquels la Bulgarie est confrontée en tant que pays sur les marchés mondiaux du tourisme après la pandémie de COVID-19 et le début de la guerre en Ukraine. Les marchés touristiques russes et ukrainiens ont pratiquement disparu en Bulgarie. La même situation se produit actuellement avec le conflit israélo-palestinien au Moyen-Orient et la disparition des touristes israéliens du marché touristique bulgare.

Le tourisme de croisière est considéré par l'industrie touristique bulgare de la mer Noire, non pas comme un facteur d'économie, mais comme un remède possible pour atténuer les fluctuations négatives du marché. Le port de Bourgas est l'un des deux seuls ports bulgares membres de l'association des ports de croisière MedCruise. Il revêt une importance cruciale pour toute la partie sud du littoral bulgare de la mer Noire.

1. Revue de littérature

Le développement et l'utilisation des méthodes de prévision univariée et particulièrement exponentielles remontent aux travaux de R.G. Brown dans les années 1940, dont les résultats ont été publiés en 1959. Ceux-ci ont été développés et étendus par CC Holt en 1957 et Peter Winters en 1960. Pegles (1969) a développé la première taxonomie pour la classification des méthodes de prévision par lissage exponentiel disponibles à l'époque. Dans les années 1980, Gardner (Gard-

ner, 1985 ; 1987) a présenté quelques techniques intéressantes visant à lisser les résidus d'erreur dans les prévisions réalisées. Gardner (1985) et Taylor (2003) ont également élargi les possibilités de classification des méthodes de prévision par lissage exponentiel selon ce que l'on appelle des « profils de prévision » ou des « modèles de prévision » (voir également le point 4).

Le problème de l'initialisation des variables à utiliser dans les équations de lissage exponentiel a également été abordé par de nombreux auteurs tels que Ledolter et Abraham (1984) et Hyndman (2014). En 2002, Hyndman, Koehler, Snyder, Grose, puis en 2008, Hyndman, Koehler, Ord et Snyder ont publié leurs travaux sur l'utilisation de l'approche dite de l'espace d'état dans le lissage exponentiel.

Au fil des années, la capacité des méthodes de prévision univariative et particulièrement des méthodes de prévision exponentielle à produire des prévisions fiables a été explorée plus en détail par d'autres chercheurs tels que Ledolter & Abraham (1984), Gardner & McKenzie (1985 ; 1988), Chatfield & Yar (1988), Hamilton (1994), Tashman & Kruk (1996), Delurgio (1998), Williams & Miller (1999), Tsay (2005) et bien d'autres.

En Bulgarie, jusqu'aux années 1990, seule une petite partie des méthodes de prévision univariée (en fait les plus simples) et des méthodes de lissage exponentiel étaient pratiquement inconnues en raison des faibles compétences linguistiques en anglais des chercheurs et de la préférence donnée dans le domaine de la prévision aux méthodes de prévision multivariée et principalement à l'utilisation de modèles économétriques français et suédois. Sirakov (1996) a publié un livre intitulé « Conjoncture et prévision des marchés internationaux » dans lequel une application du lissage exponentiel simple de Brown a été faite en ce qui concerne l'exportation bulgare d'équipements et de machines de production textile pour les pays africains et principalement pour le Nigéria. Cette application avait cependant une portée très limitée. Une publication sur internet qui a essayé de rendre les méthodes de lissage de prévision exponentielle plus populaires en Bulgarie a été faite en 2007 par Ivanov (2007) de la Nouvelle Université Bulgare dans le cadre de ses supports de cours sur la prévision des processus commerciaux. Une autre tentative d'explication et d'utilisation plus explicites des méthodes de prévision exponentielle et à savoir la méthode Halt et Halt-Winters a été faite dans un autre livre publié en langue bulgare par Mishev & Goev (2012), à savoir « Analyse statistique des séries chronologiques ». Même ici, cependant, la présentation théorique de la méthode considérée était limitée, et en plus, limitée à l'application pratique de plusieurs progiciels.

Dans le domaine du tourisme bulgare, les études publiées sur l'application des méthodes de lissage exponentiel se limitent également à quelques articles traitant de l'application de la méthode Halt et Halt-Winters pour la prévision du nombre d'arrivées touristiques dans certaines régions et dans le pays dans son ensemble. Parmi eux, le sujet de la prévision des recettes touristiques a été abor-

dé par Dimitrov et al. (2015). Et le sujet de la prévision du développement du tourisme en Bulgarie a également fait l'objet de plusieurs publications de Dimitrov (2012), Dimitrov & Stoyanova (2015) et Dimitrov et al. (2016 ; 2017 ; 2018).

En ce qui concerne la littérature consacrée au tourisme de croisière lui-même, Dickson & Vladimir (2007) soulignent que les origines du tourisme de croisière remontent aux premiers navires naviguant régulièrement du Royaume-Uni vers l'Espagne et le Portugal dans la première moitié du XIXe siècle, juste après les guerres napoléoniennes. Après la guerre de Crimée de 1854-1856, le tourisme de croisière s'est développé de manière si importante en tant que phénomène social qu'il était déjà devenu un modèle de consommation à la mode pour la classe moyenne supérieure, même aux États-Unis, comme l'a décrit Mark Twain (Samuel Clemens) dans son livre « *Innocents Abroad* » (Twain, 1869). Le fait que les racines du tourisme de croisière moderne remontent aux années soixante du XIXe siècle a également été souligné par de nombreux autres auteurs tels que Catright & Baird (1999) et Ilcheva & Zhechev (2007). Après la Seconde Guerre mondiale et surtout après l'introduction des vols transatlantiques à réaction, le nombre de passagers voyageant par bateau a augmenté, de sorte que les propriétaires et les exploitants des grands navires à passagers transatlantiques et pacifiques ont décidé de réorienter leur activité et de se positionner comme prestataires de services de vacances. En conséquence, les premiers acteurs, « *Carnival Cruise Lines* » (1972), « *Royal Caribbean Cruise Line* » (1969) et « *Norwegian Caribbean Line* » (1966), ont marqué le début d'une nouvelle industrie du tourisme. À la fin de 1970, le nombre de passagers qui prenaient une croisière était limité à moins d'un demi-million de touristes (Cruise Line Association, 2005). La croissance de l'industrie du tourisme de croisière dans les années 1990 a attiré l'attention des chercheurs dans le domaine du voyage et du tourisme (Murray, 2005). Dwyer & Forsyth (1998) ont mis l'accent sur l'importance économique du tourisme de croisière. En outre, à cette époque, Crociere (1999) envisageait les options futures de développement du tourisme de croisière. Les caractéristiques du marché du tourisme de croisière et des consommateurs étaient un élément clé de la compréhension et de la planification et de la commercialisation appropriées des voyages de croisière. C'était l'objet de recherches de Hung & Petrick (2009), Dowling (2006), et Dwaling et al. (2017). À cet égard, plusieurs chercheurs ont étudié différentes caractéristiques des navires de croisière. Dowling & Vasudavan (2000) et Wood (2004) ont étudié la croissance du secteur des croisières et ses impacts sur les économies de différents ports (Wilkinson, 1999 ; Dwyer & Forsyth, 1998). D'autres chercheurs ont consacré beaucoup de temps à l'étude de la gestion de la relation client sur les navires de croisière (Petrick, 2003 ; Gabe et al., 2006) et des conditions de travail sur un paquebot de croisière (Mather, 2002). La qualité des voyages de croisière et des services de croisière ainsi que le comportement des touristes font l'objet de recherches au cours de la dernière décennie

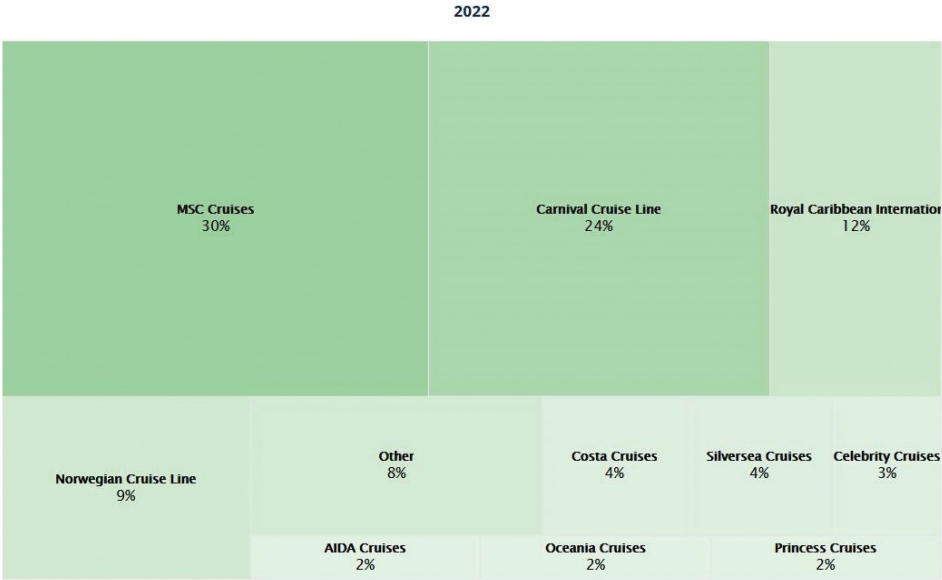


Figure 1. Les parts des principales compagnies de croisière sur le marché du tourisme de croisière bulgare (2022)
Source : Basé sur Statista Market Insights (2024).

Il existe également plusieurs rapports annuels de MedCruise (2023 ; 2024) qui couvrent le nombre d'arrivées de croisières, les compagnies de croisières en activité qui visitent les ports bulgares de la mer Noire et les possibilités de développement futur du tourisme de croisière. Cependant, il n'existe aucune étude contenant des prévisions basées sur d'autres avis que ceux des experts.

2. Les tâches principales

La tâche de créer un modèle de prévision pour prévoir le nombre d'arrivées de croisières dans le port de Bourgas en Bulgarie se heurte à la résolution de cinq problèmes majeurs, comme suit :

- (i) La construction d'une série temporelle de données appropriée et fiable ;
- (ii) Déterminer le modèle de série chronologique, ou le soi-disant « profil de prévision » (Gardner, 1987, 174-175 ; Hyndman et al., 2008, 11-23) et choisir la technique et le modèle de prévision appropriés ;
- (iii) Initialisation des paramètres de la technique choisie ;
- (iv) Calcul des valeurs prévues et des mesures des erreurs de prévision ;
- (v) Tirer les conclusions respectives.

3. Méthodologie

En ce qui concerne le premier problème évoqué au point précédent de cet article, à savoir la construction d'une série chronologique de données appropriée et fiable, il convient de souligner que les 200 dernières années ont été un défi pour le port de Bourgas en ce qui concerne le nombre de navires de croisière en visite et l'enregistrement correct du nombre d'arrivées de croisiéristes. Le coût en a été le processus de privatisation d'une partie des infrastructures portuaires, ainsi que la répartition des activités portuaires entre les différentes agences d'État travaillant sur le territoire du port de Bourgas. Par exemple, à l'heure actuelle, sur le territoire du port de Bourgas, il existe un opérateur pour le terminal de passagers (le port de Bourgas lui-même), deux autres opérateurs pour les terminaux de fret et les quais, et trois agences d'État : le Service national de la police des frontières, l'Agence exécutive de l'administration maritime et la Société bulgare d'infrastructures portuaires. Tous ces opérateurs et agences d'État coopèrent généralement entre eux uniquement lorsque la loi l'exige et l'impose, et le partage des données est généralement rare, voire inexistant.



Figure 2. Le port de Bourgas : aperçu général
Source : Basé sur Port de Bourgas (2023).



Figure 3. La série chronologique créée

Source : Basé sur Port de Bourgas (2023), les calculs sont réalisés par les auteurs.

Le problème de la détermination du modèle de série temporelle est généralement résolu en comparant la forme graphique de la série temporelle par rapport à une classification prédéfinie de diagrammes ou à une classification de tableau avec une notation mathématique ou symbolique des types de courbes de développement de séries temporelles. Comme le soulignent Hyndman, Koehler, Ord & Snyder (Hyndman et al., 2008, 11-12), cette classification trouve son origine dans la taxonomie de Pegles (Pegles , 1969, 311-315). Celle-ci a été ultérieurement étendue par Gardner (Gardner, 1985, 1-28) et modifiée par Hyndman et al. (2008) et étendue par Taylor (Taylor, 2003, 715-725) donnant un ensemble de classification de quinze profils de prévision (modèles de prévision) et les méthodes qui leur correspondent (Tableau 1).

Tableau 1. Classification des profils de prévision / méthodes de prévision par R. Hyndman

Composante de tendance	Composante saisonnière		
	N (None)	A (Additif)	M (Multiplicatif)
N (Aucune)	N,N	N,A	N,M

A (Additif)	A,N	A,A	A,M
Ad (Additif "damped")	Ad,N	Ad,A	Ad,M
M (Multiplicatif)	M,N	M,A	M,M
Md (Multiplctif "damped")	Md,N	Md,A	Md,M

Source : Basé sur Hyndman et al. (2008, 12).

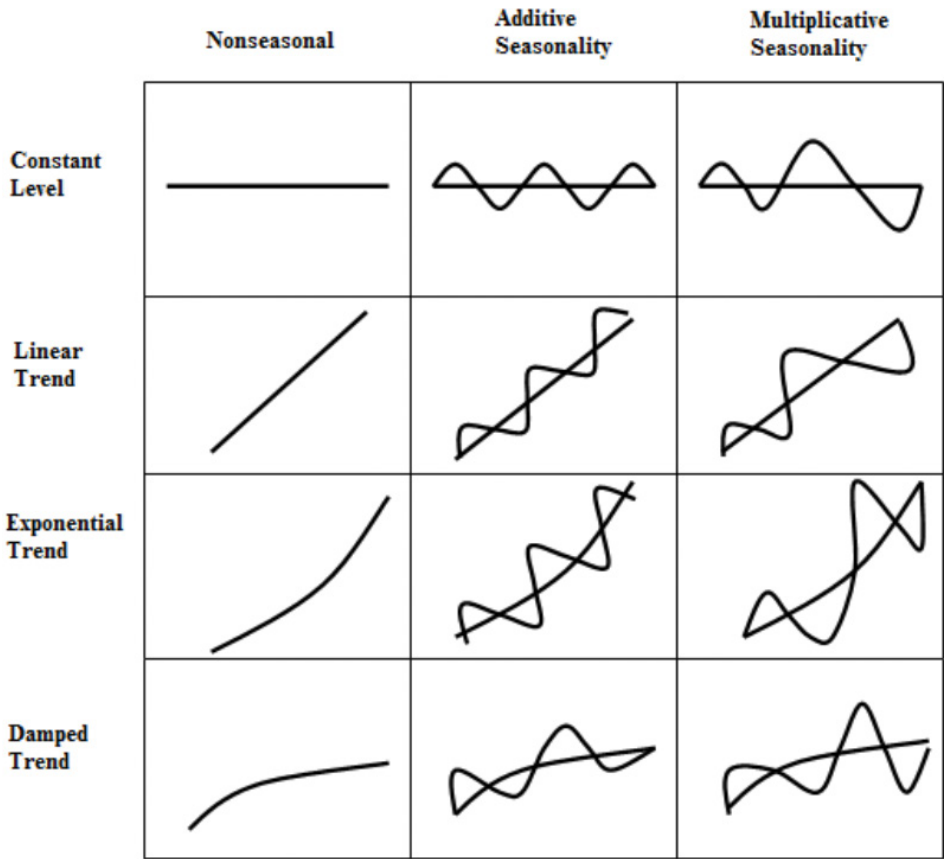


Figure 3. Profils de prévision des séries chronologiques proposés par Gardner (1987)
Source : Basé sur Gardner (1987, 174-175).

Une simple comparaison visuelle des séries chronologiques des arrivées de passagers de croisière au port de Bourgas pour la période 2003-2022 avec la clas-
sification de Gardner (1987) et de Hyndman et al. (2008), et Taylor (2003) montre
que la même série chronologique pour le port de Bourgas peut être associée à

deux modèles de prévision (profils de prévision), à savoir le profil de « tendance linéaire, saisonnalité additive » (le modèle « A, A ») et la « tendance linéaire, saisonnalité multiplicative » (le modèle « M, A »).

Il est nécessaire de préciser ici que le terme « saisonnalité » dans le nom des modèles de prévision (ou profils) est déterminé historiquement et qu'il est utilisé pour désigner les fluctuations saisonnières ordinaires, ainsi que tous les autres changements cycliques dans le développement des séries chronologiques.

Les données annuelles disponibles pour le port de Bourgas sur le nombre d'arrivées de croisiéristes depuis le début de l'année 200w nous permettent de construire une série temporelle relativement longue de 19 périodes temporelles. La taille de la série temporelle sur le salaire mensuel moyen des employés de l'industrie hôtelière sous contrat de travail permet de rechercher une technique prédictive appropriée et donc un modèle prédictif approprié pour extrapoler cet indicateur dans le futur. Une solution possible à cet égard pourrait venir des méthodes de prévision dites « univariées » (DeLurgio, 1998) et notamment et plus particulièrement dans le groupe des méthodes de lissage exponentiel. Ce groupe de méthodes repose sur l'hypothèse que si une série temporelle considérablement longue d'un certain indicateur peut être composée, cette même série temporelle considérablement longue aura reflété toutes les influences externes possibles induites par tous les facteurs externes possibles et donc la série temporelle aura subi une logique interne de développement et un signal d'information interne pourra être extrapolé plus loin dans le futur.

La notation mathématique de la méthode Holt-Winters pour **la saisonnalité multiplicative** est la suivante :

» Le lissage du **niveau (la base) – « B »** :

$$(1) \quad B_t = \alpha \frac{Y_t}{S_{t-L}} + (1-\alpha)(B_{t-1} + T_{t-1}) \quad 0 \leq \alpha \leq 1$$

» Le lissage de **la tendance – « T »** :

$$(2) \quad T_t = \beta(B_t - B_{t-1}) + (1-\beta)T_{t-1} \quad 0 \leq \beta \leq 1$$

» Le lissage du **facteur saisonnier (cyclicité) – « S »** :

$$(3) \quad S_t = \gamma \frac{Y_t}{B_t} + (1-\gamma)S_{t-L} \quad 0 \leq \gamma \leq 1$$

» Le calcul de la prévision finale « **Ft+m** » pour « **t+m** » la période en avance :

$$(4) \quad F_{t+m} = (B_{t-1} + mT_{t-1})S_{t+m-L},$$

Où:

« α », « β » et « γ » sont les constantes de lissage pour la base, la tendance et la saisonnalité (cyclicité), qui peuvent prendre des valeurs comprises entre 0 et 1.

Et la notation mathématique de la méthode Holt-Winters en présence de saisonnalité additive est la suivante :

» Le lissage du niveau (la base) – « B » :

$$(5) \quad B_t = \alpha(Y_t - S_{t-L}) + (1-\alpha)(B_{t-1} + T_{t-1}) \quad 0 \leq \alpha \leq 1$$

» Le lissage de la **tendance** – « T » :

$$(6) \quad T_t = \beta(B_t - B_{t-1}) + (1-\beta)T_{t-1} \quad 0 \leq \beta \leq 1$$

» Le lissage du **facteur saisonnier (cyclicité)** – « S » :

$$(7) \quad S_t = \gamma(Y_t - B_t) + (1-\gamma)S_{t-L} \quad 0 \leq \gamma \leq 1$$

» Le calcul de la prévision finale « **Ft+m** » pour « **t+m** » la période en avance :

$$(8) \quad F_{t+m} = B_{t-1} + mT_{t-1} + S_{t+m-L},$$

Où:

« α », « β » et « γ » sont les constantes de lissage pour la base, la tendance et la saisonnalité (cyclicité), qui peuvent prendre des valeurs comprises entre 0 et 1.

L'initialisation des valeurs du niveau « B », de la tendance « T » et du facteur saisonnier « S » est réalisée à l'aide de l'ensemble d'équations suivant (9, 10, 11 et 12) :

» Pour le **niveau (base)** « Bo » :

$$(9) \quad B_0 = \frac{1}{L}(Y_1 + Y_2 + \dots Y_L)$$

» Pour la **tendance** « To » :

$$(10) \quad T_0 = \frac{1}{L} \left(\frac{Y_{L+1} - Y_1}{L} + \frac{Y_{L+2} - Y_2}{L} + \dots + \frac{Y_{L+L} - Y_L}{L} \right)$$

» Pour le **facteur de saisonnalité (cyclique)** – « So » :

$$(11) \quad S_0 = \frac{1}{N} \sum_{j=1}^N \frac{Y_{L(j-1)+i}}{A_j} \quad \forall_i = 1, 2, \dots, L,$$

Où:

$$(12) \quad A_j = \frac{\sum_{i=1}^L Y_{L(j-1)+i}}{L} \quad \forall_j = 1, 2, \dots, N,$$

A_j représente la valeur moyenne de Y où j est la série temporelle concernée.

Ici, pour l'initialisation du facteur saisonnier, d'autres méthodes alternatives sont également disponibles et Hyndman (2014) recommande l'approche suivante pour la saisonnalité multiplicative :

(13) $S_o = Y_i / B_m$, où $i = 1, \dots, m$.

Cependant, le présent article utilisera l'équation (11) même si elle est un peu plus complexe à réaliser et se rapproche d'une approche autorégressive pour l'initialisation des indices saisonniers.

4. Calcul des valeurs de prévision et des mesures d'erreurs de prévision

Le logiciel TIBCO Statistica ® a été utilisé pour le calcul des valeurs de prévision et le processus d'initialisation des valeurs des paramètres (y compris le lissage) dans l'équation Holt-Winters a été effectué par rapport à un ensemble de mesures d'erreur, telles que : Moyenne des erreurs (ME) ; Carré des erreurs (SE) ; Pourcentage moyen des erreurs (MPE) et Pourcentage absolu moyen des erreurs (MAPE) (Tableau 2).

Tableau 2. Initialisation des paramètres de lissage et des valeurs des équations de prévision Holt-Winters

Model Number	Parameter grid search (Smallest abs. errors are highlighted) (Spreadsheet4) Model: Linear trend, mult.season(4); S0=7997. T0=-365. Passagers de croisière								
	Alpha	Delta	Gamma	Mean Error	Mean Abs Error	Sums of Squares	Mean Squares	Mean % Error	Mean Abs % Error
82	0.200000	0.100000	0.100000	-687.84	5999.395	1.583183E+09	75389647	-20284.5	20314.37
1	0.100000	0.100000	0.100000	-198.77	5740.607	1.584609E+09	75457563	-23850.4	23879.58
83	0.200000	0.100000	0.200000	-1017.00	6288.495	1.619969E+09	77141358	-20039.1	20071.86
8	0.100000	0.100000	0.800000	-1345.87	6864.561	1.643578E+09	78265607	-20603.8	20653.99
9	0.100000	0.100000	0.900000	-1178.45	6913.873	1.647231E+09	78439591	-17833.9	17894.16
84	0.200000	0.100000	0.300000	-1032.14	6451.624	1.647378E+09	78446595	-17594.4	17635.80
7	0.100000	0.100000	0.700000	-1492.56	6775.291	1.648114E+09	78481624	-23335.1	23374.10
163	0.300000	0.100000	0.100000	-636.40	5997.083	1.649510E+09	78548112	-14770.5	14805.41
2	0.100000	0.100000	0.200000	-919.55	6294.199	1.650557E+09	78597953	-27668.5	27696.99
6	0.100000	0.100000	0.600000	-1598.02	6802.441	1.659970E+09	79046171	-25839.7	25874.60

Source : Élaboration propre.

Comme il existe trois paires différentes de mesures d'erreur qui indiquent trois ensembles différents de paramètres initiaux, ces trois ensembles de paramètres ont été testés. Tous, cependant, montrent des résultats de prévision très proches et presque identiques. La Figure 4 et la Figure 5 illustrent les paramètres définis en fonction des valeurs les plus basses des mesures d'erreur de la somme des carrés et de la moyenne des carrés.

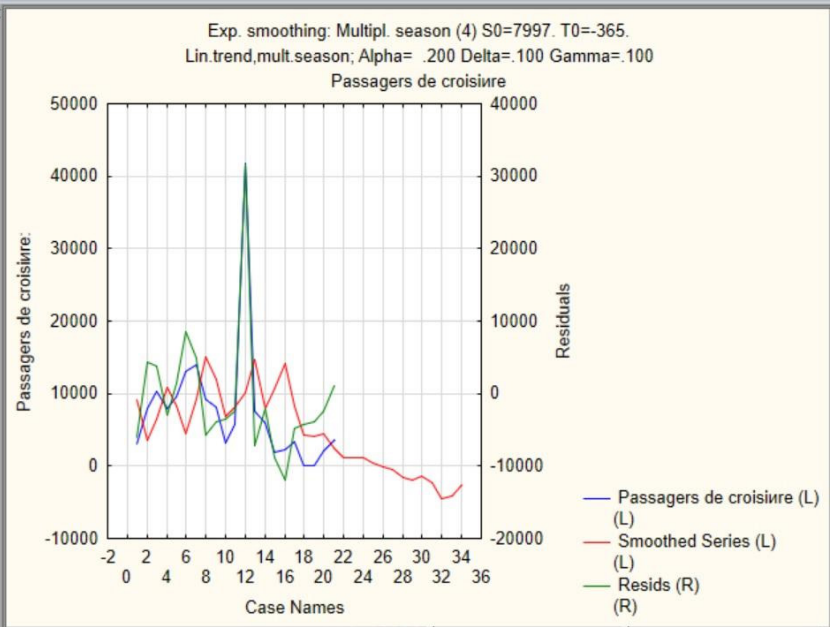


Figure 5. Application de la méthode Holt-Winters, saisonnalité multiple
Source : Élaboration propre.

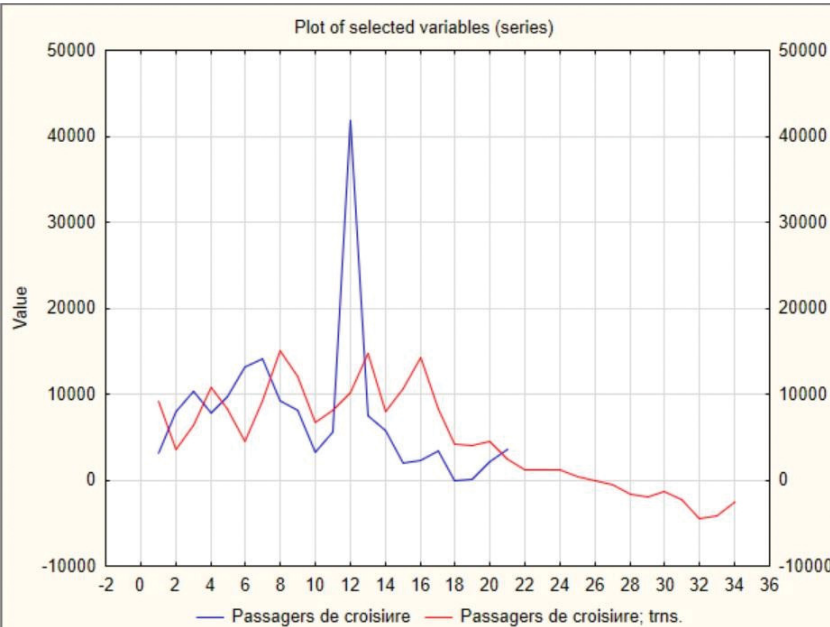


Figure 6. Application de la méthode Holt-Winters, saisonnalité additive
Source : Source: Élaboration propre.

Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, tous les modèles de prévision Holt-Winters choisis, celui avec la saisonnalité multiplicative et celui avec la saisonnalité additive, montrent que les espoirs et les perspectives d'un développement positif du port de Bourgas sont fortement irréalistes (Figures 5 et Figure 6).

Les prévisions concernant le nombre d'arrivées de touristes de croisière dans le port de Bourgas, établies selon la méthode Holt-Winters, ne correspondent pas aux prévisions de la société américaine de veille marketing Statista (Figure 7), malgré la similitude des données des séries chronologiques. Une explication possible peut être trouvée dans la tendance linéaire des prévisions après 2024, ce qui plaide en faveur de l'utilisation soit de la méthode Holt linéaire, soit de la méthode de prévision de tendance linéaire simple.

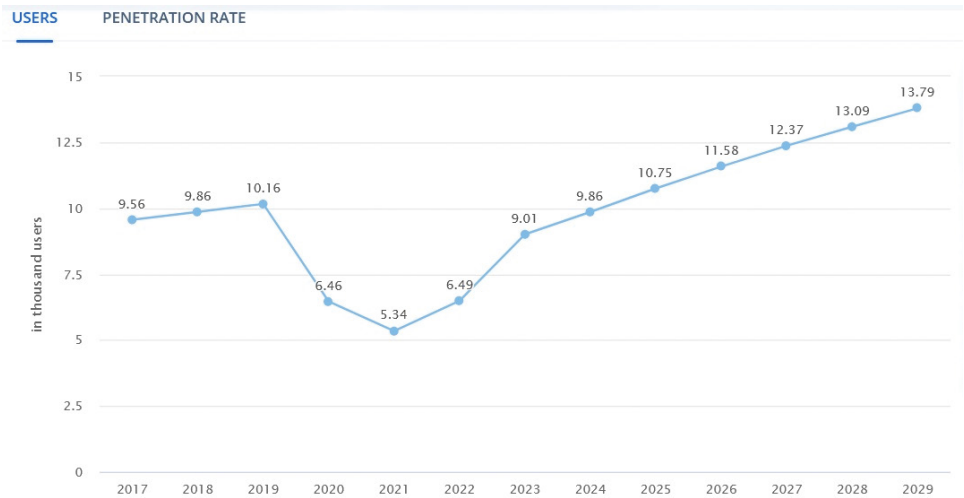


Figure 7. Prévisions de la société américaine de renseignement marketing Statista concernant le nombre d'utilisateurs (consommateurs) sur le marché bulgare des croisières touristiques après 2024 en milliers
Source : Statista Market Insights (2024).

5. Les principales conclusions

Il faut reconnaître que les séries temporelles existantes utilisées pour le calcul des valeurs prévisionnelles sont assez courtes et cela pose de nombreuses difficultés. Dans ce cas, des versions alternatives pour les calculs de prévisions univariées peuvent être trouvées face à des méthodes de prévision beaucoup plus simples et moins sophistiquées telles que la prévision exponentielle de Brown, les méthodes de prévision moyenne pondérée et la méthode de prévision par

indexation, ou la méthode de prévision de tendance linéaire simple. D'ailleurs, comme le montre la figure 7, la méthode Holt ou les méthodes de prévision de tendance linéaire simple ont très probablement été utilisées par la société américaine de renseignement marketing Statista pour prédire le nombre de touristes potentiels pour l'ensemble du marché des croisières bulgares. Si à l'avenir une série temporelle plus longue et stable doit être obtenue, une comparaison plus raisonnable et plus solide des méthodes de prévision pourrait être faite sur la base des mesures d'erreur MPE, ME, MSPE.

Sur la base des calculs prévisionnels réalisés au point 5 précédent, on peut clairement affirmer que les vues optimistes concernant le développement des arrivées de croisières dans le port de Bourgas sont considérablement exagérées.

Il pourrait y avoir d'importantes crises liées à la non-présentation des croisiéristes d'ici 3-4 ans. Une situation qui s'est déjà produite à deux reprises au cours des vingt dernières années.

RÉFÉRENCES

- Brown, R.G. (1959). *Statistical Forecasting for Inventory Control*. New York: McGraw-Hill.
- Cartright, R., Baird, C. (1999). *The Development and Growth of the Cruise Industry*. Oxford, UK: Butterworth Heinemann.
- Chatfield, C., Yar, M. (1988). Holt-Winters forecasting: Some practical issues. *The Statistician*, 37, 129-140.
- Crociere, T. (1999). The Cyberspace Cruise Magazine, Unprecedented cruise options await new generation of cruisers in 1999. <http://www.cybercruises.com/news®le.htm> [19.01.2024].
- DeLurgio, S.A. (1998). *Forecasting Principles and Applications*. Pennsylvania State University: Irwin/McGraw-Hill.
- Dickinson, B., Vladimir. A. (2007). *Selling the Sea: An Inside Look at the Cruise Industry*. 2nd ed. New York: Wiley.
- Dimitrov, P. (2010). Short-run forecasting of tourism arrivals in separate sectors of Bulgarian tourism industry. *International Scientific Conference "Alternatives for Development of the Modern Tourism. The Proceedings Book"*, 378-389.
- Dimitrov, P. (2012). Long-term Forecasting of the Spa and Wellness sub sector of the Bulgarian Tourism Industry. *Tourism Management Studies*, 7, 140-148
- Dimitrov, P. (2014). Can the Bulgarian Tourism solve the problem with poverty in Bulgaria? In: Gantchev, G.T. (ed.). *The Fight with Poverty in Bulgaria: Macroeconomics, Ethical Aspects, Eurointegration, the Role of Tourism*, 105-119. Fridrich Ebert Stiftung: Beureau Bulgaria & Institute for Economics and International Relations, Sofia.

- Dimitrov, P., Kalinova, M., Gantchev, G., Nikolov, C. (2015). Exponential forecasting of the monthly volume of the tourism receipts in Bulgaria. *Tourism Management Studies*, 11(1), 104-110.
- Dimitrov, P., Stoyanova, M. (2016). Long-run forecasting of the SPA and wellness tourism development in Bulgaria.
- Dimitrov, P.M., Daleva, D., Stoyanova, M. (2017). Forecasting of the volume of the SPA and wellness tourism receipts in the South-West Bulgaria. *Journal of Tourism, Sustainability and Well-being*, 5(2), 83-99.
- Dimitrov, P.M., Kraseta, R., Dimitrov, B., Parvanov, P. (2018). Bulgarian tourism and the problem of poverty in Bulgaria. *Tourism & Management Studies*, 14(2), 45-52.
- Dowling, R.K. (2006). *Cruise ship tourism*. Great Britain: Cabi Books.
- Dowling, R. Vasudavan, T. (2000). Cruising in the New Millennium. *Tourism Recreation Research*, 25(3), 17-27.
- Dowling, R.K., Weeden, C., Clancy, M., Klein, R.A., Terry, W., Font, X., Guix Navarrete, M., Bonilla, M.J., Lück, M., Poulston, J. (2017). *Cruise Ship Tourism*. Great Britain: CABI.
- Dwyer, L., Forsyth, P. (1998). Economic Significance of Cruise Tourism. *Annals of Tourism Research*, 25, 393-415.
- Ilcheva, P., Zhechev. (2010). Cruise tourism in Bulgaria. *SSRN Electronic Journal*. DOI: 10.2139/ssrn.1698105.
- Filipova, M. (2010). Peculiarities of Project Planning in Tourism. Perspectives of Innovations Economics and Business / PIEB. *International Cross-Industry Research Journal*, 4(1), 57-59.
- Gardner, E.S., McKenzie, E. (1985). Forecasting trends in time series, *Management Science*, 31, 1237-1246.
- Gardner, E.S., McKenzie, E. (1988). Model identification in exponential smoothing. *Journal of the Operational Research Society*, 39, 863-867.
- Gardner, E.S. (Jun.). (1985). Exponential Smoothing: the state of the art. *Journal of Forecasting*, 4, 1-28.
- Gardner, E.S. (1987). Chapter 11: Smoothing methods for short-term planning and control. In: Makridakis, S., Wheelright, S.C. (ed.). *The Handbook of forecasting - A Manager's Guide*, (2nd ed.). 174-175). New York: John Wiley & Sons.
- Hamilton, J.D. (1994). *Time Series Analysis*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Holt, C.C. (1957). Forecasting trends and seasonals by exponentially weighted averages, *O.N.R. Memorandum 52/1957*, Carnegie Institute of Technology.
- Hung, K., Petrick, J. (2010). Developing a measurement scale for constraints to cruising. *Annals of Tourism Research*, 37(1), 206-228.
- Hyndman, R.J., Koehler, A.B., Ord, J.K., Snyder, R.D. (2008). *Forecasting with Exponential Smoothing - The State Space Approach*. Berlin: Springer.
- Hyndman, R.J. (2014). *Initializing the Holt-Winters method*. In *Hyndsight - A blog by R.J. Hyndeman*. <https://shorturl.at/QnJrw> [07.06.2016].

- Ivanov, M. (2007). A try and conclusions from the forecasting of the business processes with the help of time series (a MS PowerPoint presentation in Bulgarian language). <https://shorturl.at/ssCJo> [07.06.2016].
- Juglar, C. (1862). *Des Crises commerciales et leur retour périodique en France, en Angleterre, et aux Etats-Unis*. Paris: Guillaumin. <https://shorturl.at/llrNi>.
- Kitchin, J. (1923). *The Review of Economics and Statistics*, 5 (1), 10-16. <http://www.jstor.org/stable/1927031> [30.06.2013].
- Kryzhanovska, Y. (2020). *Modern Tendencies In The Development Of Cruise Industry In The Black Sea Region*. Economic Science, education and the real economy: Development and interactions in the digital age. Publishing house Science and Economics Varna, issue 1, pages 513-524. <https://ideas.repec.org/s/vrn/cfdide.html> [02.03.2014].
- Ledolter, J., Abraham, B. (1984). Some comments on the initialization of exponential smoothing. *Journal of Forecasting*, 3, 79-84.
- MedCruise. (2024). *MedCruise Yearbook 2024 - A Directory of cruise ports & professionals in the Mediterranean and adjoining seas*. A MedCruise Report. www.medcruise.com [20.02.2024].
- MedCruise. (2023). *MedCruise Yearbook 2023 - A Directory of cruise ports & professionals in the Mediterranean and adjoining seas*. A MedCruise Report. www.medcruise.com [20.02.2024].
- Mishev, G., Goev, V. (2012). *Statistical Analysis of Time Series*. Sofia, Bulgaria: Avangard-Prima Publishing House.
- Pegles, C.C. (1969). Exponential forecasting: some new variations. *Management Science*, 15(5), 311-315.
- Port de Buras. (2023). *Le site officiel du port de Bourgas* : <https://port-burgas.bg/> [26.05.2023].
- Ritzer, G. (1993). *The McDonaldization of Society: An Investigation into the Changing Character of Contemporary Social Life*. Newbury Park: Pine Forge Press.
- Sarna, H., Hannafin, M. (2003). *Caribbean Cruises & Ports of Call 2004*. Hoboken: Wiley.
- Sirakov, S. (1996). *Conjuncture and Forecasting of International Markets*. Sofia, Bulgaria: Stoilov Publishing House.
- Stankova, M. (2010). The Tourism Regions in Bulgaria – Concepts and Challenge. *Journal of Tourism & Hospitality Management*, 16(1), 109-118.
- Stamenkov, I., Djachkova, T., Dobrinov, V. (2018). Perspectives and Development of the Bulgarian Black Sea Cost Sustainable Maritime and Cruise Tourism Using the Experience and Good Practices of Croatia. Conference: Contemporary Tourism – Traditions and Innovations, Sofia, 19-21 October 2017. <https://shorturl.at/8lPuo> [01.03.2024].
- Statista Market Insights. (2024). Cruises – Bulgaria : Key Players. <https://shorturl.at/gw2nn> [26.05.2024].

- Statista Market Insights. (2024). Cruises – Bulgaria: Users. <https://www.statista.com/outlook/mmo/travel-tourism/cruises/bulgaria#users> [26.05.2024].
- Taylor, J.W. (2003). Exponential Smoothing with a damped multiplicative trend. *International Journal of Forecasting*, 19, 715-725.
- Tashman, L.J., Kruk, J.M. (1996). The use of protocols to select exponential smoothing procedures: a reconsideration of forecasting competitions. *International Journal of Forecasting*, 12, 235-253.
- Tsay, R.S. (2005). *Analysis of Financial Time Series*. New York: John Wiley & Sons.
- Twain, M. (1869). *Innocents Abroad*. San Francisco: Hartford Conn.: American Publishing Company.
- Williams, D.W., Miller, D. (1999). Level-adjusted exponential smoothing for modeling planned discontinuities. *International Journal of Forecasting*, 15, 273-289.
- Wilkinson, P. (1999). Caribbean Cruise Tourism: Delusion? Illusion? *Tourism Geographies*, 1, 261-282.
- Wood, R.E. (2000). Caribbean Cruise Tourism, Globalization at Sea. *Annals of Tourism Research*, 27(2), 345-370.
- Yarnal, C.M., Kerstetter, D. (2005). Casting Off – An Exploration of Cruise Ship Space, Group Tour Behavior, and Social Interaction. *Journal of Travel Research*, 43, 368-379.

Sixième partie.

INTERNATIONAL

POURRAIT-ON DIRE QU'ÉMERGE, APRÈS 1968, UN NÉO-LIBÉRALISME SPÉCIFIQUEMENT FRANÇAIS DÉRIVÉ DE LA PENSÉE DE GUIZOT ?

Francis CLAVÉ

Université Paris 2

Clave_F@yahoo.fr

ORCID : 0000-0003-0468-8482

RÉSUMÉ

Cet article traite du système d'économie politique mis en place en France à partir de 1975 par Raymond Barre, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, Édouard Balladur, pour ne citer que des hommes qui, par leur action, en ont été les chevilles ouvrières en économie. S'il est clair depuis Brookes (2021) que ce système n'a que très peu de points communs avec le néolibéralisme classique, il n'en est pas moins vrai qu'il est fondé sur la pensée politique de François Guizot qui sous-tend le courant majeur du libéralisme français. Sa mise-à-jour, le *néo*, est rendu lisible, à défaut d'en avoir été inspiré, par les pensées de François Perroux en économie et de Pierre Rosanvallon dans les domaines social et politique. Ce système est fondé sur une certaine négligence de l'économie productive, sur l'accroissement des dépenses sociales et sociétales ainsi que sur un individu considéré comme « effacé » qui a besoin du soutien de l'État.

Mots-clés: Barre, Balladur, Delors, Guizot, Perroux, Rosanvallon, Système d'économie politique, néo-libéralisme

JEL classification: B0, K1, N4, K1

COULD IT BE SAID THAT, AFTER 1968, A SPECIFICALLY FRENCH NEO-LIBERALISM EMERGED, DERIVED FROM GUIZOT'S THOUGHT ?

ABSTRACT

This article deals with the system of political economy set up in France from 1975 by Raymond Barre, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, Édouard Balladur, to speak only of the men who by their economics action were the kingpins. While it has been clear since Brookes (2021) that this system has very little in common with classical neo-liberalism, it is no less true that it is based on the political thought of François Guizot, which underpins the main current of French liberalism. Its updating, the *neo*, is made legible, if not inspired, by the thoughts of François Perroux in economics and Pierre Rosanvallon in the social and political fields. This model is based on a certain neglect of the productive economy, on the increase in social and societal spending as well as on an individual considered to be «self-effacing (effacé)» who needs state support.

Keywords: Barre, Balladur, Delors, Guizot, Perroux, Rosanvallon, Political economy system, neoliberalism

Introduction

La notion de système d'économie politique émerge au livre IV de l'ouvrage de Smith, *La richesse des nations*. Smith en distingue alors trois : le sein, celui de la liberté naturelle ; celui des physiocrates, le système de l'agriculture et le système mercantiliste. Après Adam Smith, David Ricardo met l'accent sur une forme d'économie fortement déductive fondée sur la valeur travail qui conduit à une dichotomie entre la science économique et la réflexion d'un cadre institutionnel dans lequel cette science peut être efficace. Cette démarche s'inscrit dans la distinction faite par Jérémy Bentham entre *agenda et non agenda*, c'est-à-dire entre ce que l'État peut faire et ne pas faire. Il en résulte pour Pierre Rosanvallon (1979) une science économique peu apte à analyser le capitalisme qu'il perçoit comme

« un pragmatisme de classe ». En réalité, ce problème des institutions a été mis en lumière dès la seconde partie du XIX^e siècle par des économistes et des juristes américains qui ont vu que l'interprétation des besoins inhérents à la régulation de l'économie faite par la Cour Suprême la conduisait à adopter un type de loi opposé à la loi commune traditionnelle. De sorte que tout un travail a été fait par des juristes et des économistes institutionnalistes, dont John Rodger Common, pour restaurer un cadre de loi adéquat à la vision smithienne de l'économie (Clave, 202X). C'est de cette matrice qu'est né le « néolibéralisme [1] à la Lippmann ». C'est en ce sens qu'il est un système d'économie politique, car il est cherché le meilleur cadre institutionnel à donner à une économie libre. C'est aussi le cadre de la réflexion d'Hayek à partir de *The Constitution of Liberty*. Quand dans l'article, est posée la question d'un néo-libéralisme à la française, il ne s'agit pas de savoir si la France a adopté le néolibéralisme tel qu'il est entendu usuellement, mélange de monétarisme friedmanien et de pensée hayekienne contre l'État-providence. Sur ces points, le livre de Kevin Brookes (2021) *Why Neo-Liberalism Failed in France* a apporté une réponse négative qui ne sera pas remise en cause. Cet article cherche à mettre en lumière les traits spécifiques tant au niveau institutionnel que politique d'un néo-libéralisme Français issu de la pensée de Guizot. À ce niveau, cette étude ne porte ni sur les mêmes acteurs politiques ni sur les mêmes penseurs que l'étude de Kevin Brookes. Ce dernier se focalise sur la *bande à Léo* (François Léotard, Alain Madelin, Gérard Longuet, etc.) et sur les nouveaux économistes (Florin Aftalion, Pascal Salin, Jean-Jacques Rosa, Jacques Garello et d'autres) quand le présent article porte sur les personnes ayant été en charge de la libéralisation de l'économie française : Raymond Barre, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy et Edouard Balladur. C'est précisément sur leur œuvre et sur leur pensée que porte la première partie de cet article. De cette analyse émergent deux penseurs influents en France qui, soit les ont marqués, soit permettent de comprendre le cadre dans lequel ils ont évolué. Ces deux hommes sont François Perroux, maître et ami de Raymond Barre et Pierre Rosanvallon, auteur des livres *Capitalisme utopique*, *le Moment Guizot* et *l'État en France*, ainsi que des ouvrages sur la question sociale. Notons ici que Pierre Rosanvallon a été simultanément une personne clé de la CFDT et de la deuxième gauche des années 1970 avant de devenir un membre éminent d'un ensemble de chercheurs qui, autour de François Furet, ont contribué à un renouveau des études sur le libéralisme français. Il a été aussi à partir de 1982 un membre influent d'un cercle de réflexion d'inspiration *libérale ou sociale-libérale*, la fondation Saint-Simon, fort influente tant parmi les hommes et femmes politiques et médiatiques que dans la haute fonction publique et parmi les dirigeants d'entreprises qui en sont issus. Dans une seconde partie, seront présentés quelques-uns des principaux thèmes des pensées et travaux de François Perroux ainsi que ceux de Pierre Rosanvallon sur la période allant jusqu'en 1996. Cela permettra d'apporter des éléments de réponse à la question centrale de cet article à savoir : ces penseurs et ces hommes

politiques, permettent-ils de mettre en lumière et de comprendre les mécanismes d'un néo-libéralisme français entendu comme une reprise actualisée aux préoccupations de notre temps du libéralisme de Guizot. Dans une troisième partie enfin, seront présentées cinq grandes caractéristiques du système d'économie politique actuel : l'importance accordée aux dépenses sociales, la question de l'État, de la loi et enfin de la présence de plus en plus forte d'une vision du marché à la Perroux qui se substitue à celle que Rueff nomme le marché institutionnel des communautés européenne. L'ensemble débouche sur un couple déficit/dette publique que l'interprétation politique du pacte de stabilité n'incite pas les hommes politiques français à vraiment tenter de maîtriser.

1. Les hommes de la libéralisation du cadre économique français de 1978 à 1995 et leurs cadres de pensée

Tout d'abord, il convient de noter que l'essentiel des lois sur la fixation des prix en France ont été prises en 1936 avant d'être reprises et développées sous Vichy et à la Libération. Le processus de libéralisation, quant à lui, débute avec le Traité de Rome, puis avec les réformes préconisées par Rueff en 1958. Pour diverses raisons, ces réformes tourneront rapidement court, notamment sur le plan financier. La libéralisation reprendra lorsque Raymond Barre devient premier ministre. Entre-temps, mai 1968 a mis l'accent sur une forme de libéralisme individualiste visant à se libérer des contraintes [1] sociales. Il a aussi conduit à un profond renouveau des idées en France, lié notamment au *Printemps de Prague* du début 1968. Dans ces conditions, si la libéralisation de l'économie française à compter du milieu des années soixante-dix sera toujours menée en lien avec la construction européenne, le cadre de pensée sera différent de celui de Rueff comme il va être vu.

1.1 Raymond Barre et la libéralisation des prix 1978

C'est durant le deuxième trimestre 1978, après la victoire aux législatives des partis qui forment sa majorité, que Raymond Barre, premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, lance les processus de libéralisation des prix en s'appuyant sur René Monory alors ministre de l'Économie. S'il agit de la sorte, c'est parce qu'il estime que c'est un moyen de lutter contre l'inflation (Rimbaud, 2015, 320). C'est aussi à cette époque que l'on commence à canaliser l'épargne vers l'entreprise par le biais des sicav-Monory (Rimbaud, 2015, 322).

Pour comprendre les raisons de cette libéralisation, il convient de s'appesantir sur le parcours de Raymond Barre, un professeur d'économie qui a fait de la politique à haut niveau, sans réellement devenir un homme politique. Si l'on examine sa pensée, force est de constater qu'elle accorde au temps une place de

choix au temps depuis sa thèse de 1950 intitulée *La période dans l'analyse économique. Une approche par l'étude des temps*. Parmi les autres grandes lignes guidant son action, il est possible de citer à la suite de Thierry de Montbrial (1979), une volonté de tenir les coûts reprise de Ricardo, un souci de tenir compte de l'imperfectibilité de l'information reprise de Keynes ainsi que l'accent mis sur le lien entre masse monétaire et inflation repris de Milton Friedman. Si l'analyse de Thierry de Montbrial semble exacte, elle comporte toutefois une lacune, à savoir qu'elle oublie le lien fort de Raymond Barre avec deux piliers de l'école structuraliste française d'économie : François Perroux et André Marchal. C'est précisément ce point qui est au cœur de cet article. Cette école est-elle libérale ? On peut dire pour le moins que son libéralisme ne s'oppose pas à l'État. Il s'agit plutôt d'un libéralisme d'État proche comme il sera vu de celui de François Guizot, un représentant et un penseur majeur du courant principal du libéralisme français, celui des doctrinaires et de l'orléanisme.

Dans l'économie de cet article, la période allant de juillet 1967 à janvier 1973, pendant laquelle Raymond Barre a été commissaire européen, est cruciale à plusieurs titres. C'est d'abord le moment où il faut accompagner le décrochage du franc. C'est aussi celui de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. C'est enfin le moment où Sicco Mansholt, vice-président de la commission chargé de la politique agricole, adresse à la commission européenne une lettre l'invitant à réfléchir au problème de la croissance de la population et de la diminution des ressources alimentaires (Rimbaud 2015, 123). Raymond Barre est chargé de « mettre en forme le document qui constituera la réponse officielle de la Commission » (Rimbaud 2015, 123) où il souligne que sans croissance, on ne pourra pas subvenir aux besoins des hommes et insiste, en admirateur de Schumpeter, sur l'innovation. Barre est aussi présent à la création de deux clubs qu'on pourrait qualifier de libéraux. Il aide Klaus Schwab, en 1971, à organiser le premier forum de Davos (Rimbaud 2015, 130) et devient, en 1973, membre de la Trilatérale fondée la même année par David Rockefeller et Zbigniew Brzezinski (Rimbaud 2015, 134). Notons ici que la libéralisation de l'économie américaine débute non sous Ronald Reagan, mais sous Jimmy Carter membre de la trilatérale dont le principal conseiller économique Charles Schultze a participé en 1976 à un rapport de la Brookings Institution intitulé, *Setting National Priorities : the Next Ten Years* (Rosanvallon 1981, 5). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que Christiane Rimbaud (2015, 130) note au sujet de Raymond Barre :

C'est enfin à Bruxelles, au contact des milieux internationaux, qu'il a été amené à s'éloigner quelque peu du modèle d'économie mixte qui prévalait jusque-là en France, pour évoluer vers une vision plus libérale de la politique économique.

1.2 Delors-Mitterrand : le tournant du maintien dans le SME (Système monétaire européen) de 1983

Après son élection à la présidence en 1981, François Mitterrand met en œuvre son programme et procède notamment à des nationalisations. Toutefois, dès octobre 1981, il doit dévaluer le franc. Il doit à nouveau dévaluer en 1982. Ces dévaluations sont faites en négociation avec les Allemands dans le cadre du SME. Au moment de la troisième dévaluation en mars 1983, un choix s'impose : rester dans le SME et adopter une politique économique compatible avec cette option ou sortir du SME et mener une politique économique plus franco-française. François Mitterrand choisit le maintien dans le SME. C'est dans ce cadre que lors d'une rencontre entre Hans Tietmeyer et Jacques Delors est « posée la pierre angulaire (Tietmeyer 1996, 33) » de ce qui sera appelé la politique du franc fort ou du franc stable. Au départ, Pierre Bérégovoy n'y est guère favorable. Ce n'est qu'une fois devenu ministre des Finances qu'il se fera « l'avocat de la discipline budgétaire interne et de la stabilité intérieure, une stabilité qui allait dans le sens du franc fort (Tietmeyer 1996, 33) ». Il y a de fortes raisons de penser que le tournant de 1983 a grandement contribué à la nomination de Jacques Delors à la présidence de la Commission, voulue presque plus par Helmut Kohl que par François Mitterrand (Delors 2004, 167). Cette présidence conduit à un approfondissement de l'Europe qui conduira à la libéralisation de l'économie française.

Avant d'aller plus loin, il convient de noter que fin 1982 est créée la fondation Saint-Simon dont Pierre Rosanvallon est l'une des chevilles ouvrières, d'abord en qualité de secrétaire général puis de président. Cette fondation est souvent associée à l'affirmation du libéralisme. Vincent Laurent (1998) voit les membres de cette fondation comme « les architectes du social-libéralisme », tandis que pour Erwan Seznec (2009), cette fondation constitue « les habits de gauche du néolibéralisme ». Outre cette fondation très influente durant la période 1982-1995, une autre institution semble avoir joué un rôle dans cette réémergence du libéralisme : l'université de Paris-Dauphine, créée en 1968. Jacques Delors y a été professeur associé, Pierre Ronsavallon qui lui a succédé (Delors 2004, 111) en 1981 y a présenté sa thèse sur le *capitalisme utopique*. Une autre personnage clé de la période mitterrandienne, Jacques Attali, également « élève de Raymond Barre (Collombat, 2009, 341) » y a fondé dans les années soixante-dix l'*Institut de Recherche et d'Information Socioéconomique* (IRIS) qui ambitionnait d'« ouvrir la gauche à l'économie » (Collombat, 2009, 342). Enfin, il convient de noter que Pierre Tabatoni, un des fondateurs de cette université, a été codirecteur avec François Perroux de la revue *Économie appliquée* (Doublet, 2006, 8).

1.3 La libéralisation du crédit : la loi bancaire de 1984-1986

Dans ce domaine, Pierre Bérégovoy réussit, d'une certaine façon, la réforme que Rueff n'a pas pu réaliser à cause de l'opposition, au tout début des années 1960, d'un de ses plus grands adversaires depuis les années 1930 : Wil-

frid Baumgartner gouverneur de la Banque de France de 1949 à 1960, ministre des Finances de 1960 à 1962, puis PDG de Rhône-Poulenc de 1963 à 1973 (Minart, 2016, 251). À l'occasion de la réforme Bérégovoy, le rôle de banquier évolue considérablement. Jusqu'en 1984, en France, selon Thesmar (2008, 2), le « travail d'un banquier consistait à prêter une enveloppe assez étroite dans un menu de taux donnés », le contrôle de l'inflation étant réalisé alors essentiellement en jouant sur l'enveloppe de prêt attribuable. À partir de la loi bancaire de 1984-1985, les banques, grâce à la fin de l'encadrement du crédit et des taux bonifiés, auront un vrai travail de banquier. Bérégovoy crée un second marché boursier pour permettre la cotation des entreprises moyennes et aider à leur financement. Enfin, le monopole des agents de change est supprimé en 1986.

Pierre Rosanvallon (2020, 221) estime que Fabius a assumé « avec son ministre des Finances, Pierre Bérégovoy, une politique décidée de « désinflation compétitive » et de « déréglementation » » et leur reproche de n'avoir pas « opéré d'aggiornamento idéologique » et d'avoir fait comme « s'il continuait simplement l'œuvre de 1981 ». Rosanvallon (2020, 254-255) insiste aussi sur le fait que ce ne sont pas les membres de la fondation Saint-Simon, de « type gestionnaire et technocratique », qui ont inspiré ces mesures, mais les inspecteurs des finances du cabinet de Pierre Bérégovoy, des grands patrons émergents, Bernard Arnault, Vincent Bolloré, François Pinault et des hommes d'affaires proches de Mitterrand tels Pierre Bergé, Roger-Patrice Pelat et Bernard Tapie (Rosanvallon 2020, 255). On peut noter qu'il oublie de citer Jacques Delors et Pascal Lamy qui, à Bruxelles, conduisent au niveau européen la libéralisation financière. De même, il semble oublier que cette évolution s'inscrit dans un mouvement global, appuyé par tout un ensemble d'études qui, pour le dire simplement, poussent au passage d'une économie d'endettement à une économie de marché financier (voir Renversez, 2008). De son côté Jean-Paul Fitoussi (1995, 203-204) estime que cette libéralisation financière présente au moins deux caractéristiques particulières : elle a plus été voulue par l'État pour faciliter son financement que par le secteur privé et hésite entre le modèle allemand et japonais de « banques universelles » et le modèle anglo-saxon de marchés financiers.

1.4 Édouard Balladur – Jacques Chirac : fin du contrôle des prix, début de la libéralisation du marché du travail et des privatisations

Le contrôle des prix est supprimé en décembre 1986 (Dumez & Jeunemaître, 1989, 137) par le gouvernement Chirac-Balladur qui termine ainsi l'œuvre entreprise par Raymond Barre. Ce faisant, pour Dumez & Jeunemaître, est supprimé un des mécanismes qui a été au centre du modèle de croissance « à la française » depuis 1945. Un modèle à base de dévaluation de compétitivité mis à mal dès le début des années 1970 (Denizet, 1989, 12) auquel la décision de rester dans le SME et la politique du franc fort porte un coup fatal. Parallèlement, la fin de l'autorisa-

tion administrative de licenciement du personnel symbolise, de son côté, une certaine libéralisation du marché du travail.

L'autre grand point de la politique économique menée alors tient à la dénationalisation des grandes entreprises. Rappelons qu'après la Seconde Guerre mondiale, la France a connu deux vagues de nationalisation : 1945 et 1981. En vue des législatives de 1986, les privatisations font vite consensus pour l'alliance UDF-RPR. Elles sont demandées tant par des proches du RPR telle l'Association des entreprises privées (AFEP) d'Ambroise Roux ou le Carrefour du gaullisme de Roland Nungesser (Quennouelle-Corre, 2022, 36) que par l'UDF, via Alain Madelin ou Florian Aftalion (Quennouelle-Corre, 2022, 43). La victoire acquise, Chirac devenu premier ministre, les privatisations sont très vite mises en œuvre. Elles constituent un fort revirement dans la mesure où la vague de nationalisation a culminé en France moins de cinq ans plus tôt. Toutefois, il s'agit de mesures qui nous rapprochent de l'Angleterre et des États-Unis, où sont menées également des privatisations. À travers elles, trois objectifs explicités dans les articles de la loi du 2 juillet 1986 sont poursuivis : renforcer la concurrence, soutenir l'emploi et promouvoir la participation des salariés (Quennouelle-Corre, 2022, 37).

Dans le cadre d'un article dans lequel, au-delà des faits, il est cherché à mettre en lumière les courants de pensée sous-jacents, il convient de se pencher sur le parcours d'Édouard Balladur, le concepteur du plan de privatisation. Ancien du cabinet Pompidou, il a été chargé en 1967 des ordonnances sur la participation. C'est un homme marqué tant par le personnelisme d'Emmanuel Mounier (1905-1950) que par la doctrine sociale de l'Église (Quennouelle-Corre, 2022, 36). Un homme également qui a travaillé tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Si l'on en croit Quennouelle-Corre (2022, 37), pour lui, les privatisations visent à promouvoir une « démocratie économique » proche du capitalisme populaire de Thatcher. À cet effet, il est décidé de réserver 10% des actions des entreprises aux salariés qui pourront les acquérir à un prix inférieur à celui du marché. Il est aussi prévu de vendre plus cher des actions aux membres des groupes d'actionnaires stables (GAS). L'article de Quennouelle-Corre (2022) insiste sur le fait que ces dispositions ont été voulues afin d'éviter que l'État ne puisse reprendre le pouvoir. Dans la réalité, les présidents-directeurs généraux des entreprises privatisées appartiennent le plus souvent à l'élite administrative, comme le note Brookes (2021, 71). Cela rend la notion même de privatisation ambiguë, d'autant que la notion de pouvoir contre-pouvoir, absente en politique, l'est également dans les directions des grandes entreprises. Il en ressort un grand pouvoir des PDG qui favorisent les erreurs stratégiques. Ce déséquilibre est d'autant plus marqué que des processus institutionnels n'ont pas été prévus pour faire valoir le point de vue des actionnaires. En particulier, des fonds de pension n'ont jamais été créés. Presque quarante ans après, la question continue à se poser avec des entreprises censées être privées, mais, de fait, contrôlées par une nomenkla-

tura d'État non soumise à contre-pouvoir. La litanie serait longue des erreurs que cela a engendrées.

Bien que les dénationalisations soient un marqueur fort du processus de libéralisation, François Mitterrand réélu contre Jacques Chirac ne revient pas sur les privatisations qui sont seulement plus ou moins arrêtées (politique du ni-ni) et qui reprendront lors de l'alternance de 1993 lorsque Balladur deviendra premier ministre.

1.5 Delors-Lamy-Bérégovoy et la déréglementation des changes 1988

En France, les changes ont été réglementés à partir du décret loi du 9 septembre 1939. Un document à la préparation duquel ont travaillé Jacques Rueff et un de ses adjoints d'alors, Maurice Couve de Murville, un homme qui, bien plus tard, sera le dernier premier ministre du général De Gaulle. Cette législation a été revue par la loi N°66. 1008 du 28 décembre 1966. Le contrôle des changes est rétabli en 1968. Thesmar (2008) rappelle qu'au début des années 1980, le gouvernement décide s'il faut « laisser passer les capitaux internationaux ou les limiter, et à quel plafond ». La directive communautaire 88/361 du Conseil du 24 juin 1988 impose la liberté des capitaux au premier juillet sans les limiter « aux mouvements de fonds entre les seuls États membres de la communauté (Famchon, 1992) ». Cette mesure radicale a souvent été mise au débit de Jacques Delors et de Pascal Lamy. Bérégovoy au départ n'y est pas favorable, comme le notent tant Tietmeyer (1996, 33) que Nigel Lawson (1996, 33). Avec ce dernier, il a tenté de négocier son ralliement au projet en échange d'une retenue à la source européenne. Il s'est heurté à un refus britannique, le ministre anglais faisant valoir qu'un refus de Paris, loin de pénaliser la place de Londres, lui serait bénéfique.

1.6 Maastricht 1992

Souvent, le traité de Maastricht est vu comme l'œuvre de Jacques Delors qui pourtant ne se reconnaît pas dans le traité. Si on veut en comprendre la raison, il convient de se rappeler que le traité est de nature non pas fédérale, mais intergouvernementale (Clavé, 2025). Il convient également de se rappeler que si Mitterrand s'est converti à la monnaie unique et a accepté l'idée d'une banque centrale indépendante, c'est pour limiter, voire éliminer, l'influence ordolibérale. Il souhaite, en effet, permettre à la France de peser sur la politique monétaire de l'Europe à travers les processus institutionnels de la zone euro. À cette fin, tout a été fait pour élargir assez la zone afin que les pays proches de la vision ordolibérale n'aient pas la majorité à la BCE. Toutefois, pour un ordolibéral allemand tel Tietmeyer, l'option mitterrandienne de refus de la voie fédérale creuse « un fossé entre l'ampleur de l'intégration monétaire et celle de l'intégration politique (Tietmeyer 1999, 234) ». Il s'ensuit une évolution de la position allemande qui passe d'un certain fédéralisme naïf visant à la réalisation aux États-Unis d'Europe à une approche plus proche des « orientations françaises (Tietmeyer 1999,

234) ». La conséquence la plus marquante de cette décision tient au fait que, pour (Hans Tietmeyer 1999, 246) et peut-être de façon plus générale de nombreux Allemands, « la politique monétaire supranationale ne pourra être qu'apolitique, c'est-à-dire soustraite à l'influence politique des nations ». On peut également voir dans cette citation une justification de la clause de *no bail-out*. D'une certaine façon, Maastricht marque les débuts d'un conflit entre le néo-libéralisme à la française et l'ordolibéralisme allemand. Différence qui porte aussi sur la finalité de l'Europe présentée aux Français comme une « Europe protectrice prête à prendre le relais d'un État-providence national en difficulté (Rosanvallon 2020, 233) » alors que les ordolibéraux, au contraire, la conçoivent sur un mode plus concurrentiel (Clavé, 2025).

1.7 1993-1995, la fin de l'ère des pionniers et le tournant de 1995

Deux grandes séries d'événements, qui ne sont pas sans lien entre elles, viennent durant cette période renforcer encore la spécificité du néo-libéralisme français.

1.7.1 Les pionniers quittent le devant de la scène

Cette période marque la fin de la partie constructive du néo-libéralisme à la française dans le domaine économique. Si la libéralisation de l'économie française se poursuit par la suite, elle est surtout le fait de Bruxelles et des innovations permises par l'action de Delors lors de l'Acte unique. Si l'on s'interroge sur les raisons de cette évolution, on doit d'abord constater que de 1993 à 1995, les hommes clés de la libéralisation quittent les allées du pouvoir. Pierre Bérégovoy meurt en 1993. Édouard Balladur devient premier ministre, mais entre en concurrence avec Chirac pour la présidentielle, perd la partie, puis disparaît de la scène politique après 1995. La réforme du financement de la Sécurité sociale et plus généralement de la fiscalité commencée sous Rocard avec la CSG (contribution sociale généralisée) est ralentie voire arrêtée. Balladur, premier ministre, se contente de promouvoir une exonération de charges sur les bas salaires qui accroît l'incohérence des prélèvements sociaux et fiscaux. Enfin, Mitterrand quitte le pouvoir (1995) et meurt peu après. En 1995, Jacques Delors quitte aussi la vie politique active quand il aurait dû se présenter à la présidentielle. Si l'on cherche quelques explications à un choix avant tout personnel, on peut constater que la poursuite de la politique du franc fort qu'il a initiée est contestée, en France même, par Jean-Paul Fitoussi dans son livre de 1995, *le Débat interdit*. Delors voit aussi lui échapper le soutien de l'UDF qui lui préfère Édouard Balladur. Ce dernier est également choisi par Alain Minc, le trésorier de la fondation Saint-Simon, ce qui crée des tensions dans cette association. Pierre Rosanvallon (2022, 259), son président, voit dans cette décision une rupture avec la sensibilité de la fondation « à dominante rocardienne, teintée d'accent barristes pour certains ».

1.7.2 *Le tournant de 1995*

Selon Pierre Rosanvallon (2020, 260), à compter de 1994-1995, se poursuit une polarisation commencée lors du débat de ratification du traité de Maastricht, opposant « la vision élitiste-technocratique et le simplisme qui allait ensuite être qualifié de populisme ». Par « simplisme », il nomme ceux qui s'opposent à la vision technocratique sans réellement formuler d'alternative. En vérité, avec *Le Nouvel âge des inégalités* qu'il coécrit avec Jean-Paul Fitoussi, Rosanvallon (1996, 38) commence à douter des corps intermédiaires qui subissent la pression d'un individualisme croissant. Ils estiment non sans certaines raisons que pour l'essentiel toute volonté de réforme structurelle visant à adapter le pays est abandonnée en raison de ce qu'ils nomment une « panne du politique (Fitoussi & Rosanvallon, 1996, 57) ». S'ils font une analyse qui semble pertinente de la situation notamment des limites de l'individualisme moderne, il est loisible de penser qu'ils ont une certaine responsabilité dans ce qui va suivre. En particulier, leur tendance à penser toute différence de conditions de vie comme des inégalités devant être corrigées par l'État tend à étendre démesurément le social tout en négligeant leur potentiel d'incitation porteur de dynamisme. De même, dans son ouvrage précédent *Le Débat interdit*, si Fitoussi se focalise à juste titre sur les conséquences des inégalités croissantes de revenu et sur un financement de la protection sociale reposant sur les salaires (Fitoussi, 1995, 160), il est possible d'estimer que l'importance qu'il accorde à la demande (Fitoussi, 1995, 209) aura une influence pas forcément heureuse sur les politiques suivies ultérieurement. Enfin, son analyse du chômage peut être vue comme partielle. En particulier, son opposition à la thèse d'Olivettes (1994) de préférence française pour le chômage (Fitoussi, 1995, 152) est discutable. Sur ce point, cet article mettra en exergue l'influence de la conception perrouxéenne du marché tant sur le chômage que sur le traitement social et sociétal de l'emploi en France. De façon générale, son livre fait montre d'une méfiance certaine pour l'ordolibéralisme, à travers notamment son opposition, sinon à la politique de désinflation compétitive suivie depuis 1983, du moins à sa poursuite. Cette méfiance ne se trouve pas seulement chez des experts économiques de premier plan, Fitoussi est alors président de l'OFCE un organisme de recherche et de conseil influent, mais également chez des hommes politiques importants qui, eux aussi, mettent en cause la politique suivie jusqu'alors (Clave, 2025). Cette inflexion dans la conception de la politique économique à suivre est sans nul doute perçue par les Allemands qui se mettent à craindre qu'après le passage à l'euro, la France abandonne toute politique de convergence. Sur ce point, on peut penser que le livre de Tietmeyer, H. (1999). *Économie sociale de marché et stabilité monétaire* constitue sinon une réponse à cette nouvelle approche, du moins une réaffirmation de la démarche ordo-libérale. Sur un plan plus pratique, dès le 7 novembre 1995 (Majocchi, 2017, 199), le ministre des Finances allemand propose au Bundestag la création d'un pacte de stabilité qui limiterait le

déficit à 3% dans le cas d'un cycle négatif et à 1% dans le cas normal. La Commission européenne estimera que 1% est trop faible pour certains pays, de même que 3% en cas de cycle négatif. Elle propose, et cela sera accepté, le taux de 3% comme la limite supérieure en temps « normal » (Majocchi, 2017, 200). Le 17 juin 1997, le pacte dans sa version finale est adopté au Conseil européen d'Amsterdam. Il prévoit également un cadre de surveillance multilatérale et des sanctions en cas de non-respect du pacte (Majocchi, 2017, 201-202). Pourtant, Hans Tietmeyer (2011, 12) s'inquiète de la façon dont sera mis en œuvre le pacte. Il craint, et la suite lui donnera raison, que le pacte ne soit pas appliqué strictement, mais de façon politique.

2. Fondements intellectuels d'un néo-libéralisme à la française d'inspiration orléaniste (ou à la Guizot)

Que ressort-il de l'étude menée ci-avant ? Tout d'abord, il a été vu que Raymond Barre, Jacques Delors et Édouard Balladur ont été les hommes marquants du mouvement de libéralisation de l'économie. Si Pierre Bérégovoy a joué un rôle central, il semble néanmoins avoir été plus suiveur qu'initiateur. Parmi eux, Raymond Barre, un économiste universitaire, est certainement l'homme clé en matière économique. La constance qu'il met à faire connaître l'œuvre de Jacques Perroux, un homme auteur d'une œuvre considérable, laisse à penser qu'elle constitue pour lui une source d'inspiration. Jacques Delors et Édouard Balladur pour leur part ont été formés à l'école de Mounier et d'un certain catholicisme social qui n'est pas sans avoir influencé François Perroux. Bref, de ce côté aussi, l'examen de l'œuvre de François Perroux s'avère d'autant plus nécessaire que, comme Raymond Barre, il a longtemps enseigné à Sciences Po Paris où était formée une large part de la classe dirigeante française. Du côté politique et social, le nom de Pierre Rosanvallon s'impose tant pour son influence (membre éminent de la seconde gauche, puis de la fondation Saint-Simon), que pour la qualité de son œuvre. Trois livres sont particulièrement importants pour ce qui est du propos de cet article : *l'Autogestion* (1976), *Le Capitalisme utopique* (1979) et *le Moment Guizot* (1985). François Guizot est précisément celui qui permet de comprendre les spécificités du libéralisme français, comme il va être vu ci-dessous.

2.1. Les fondements politiques

Ces fondements sont triples : des fondements orléanistes sur lesquels Pierre Rosanvallon a travaillé, les apports propres à ce penseur et enfin, une opposition commune des deux hommes à des points clés de la Révolution française. Un facteur qui peut expliquer la méfiance française envers le libéralisme.

2.1.1 Les fondements orléanistes

Lucien Jaume (1998) distingue trois courants distincts en France : le libéralisme de Guizot, celui de madame de Staël et de Benjamin Constant qu'il nomme libéralisme « individualiste » et celui de Montalembert (catholicisme libéral). Le libéralisme de Guizot est celui qui influence le plus, à la fois, les institutions françaises et la façon de concevoir la politique. Ce courant, aussi appelé orléanisme, a dirigé la France sous la monarchie de Juillet et n'a cessé d'être influent depuis (Sur ce point, voir Rosanvallon (1985, 358-360). Pour Lucien Jaume, ce libéralisme ne vise pas à l'émancipation de l'individu, mais à sa « subordination, voire à son effacement ». Il (Jaume 1998, 41) note à ce propos que

La galaxie orléaniste répugne à l'autogouvernement de l'individu ; il recherche son inscription —autant que faire se peut— dans un corps : groupe social, « corporation » réelle ou fictive, institution d'encadrement dont l'État est la matrice première.

Ces préoccupations de corps, de groupe social et de « corporation » se retrouvent au vingtième siècle chez François Perroux qui, après avoir été corporatiste avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, continue à réfléchir à ces thèmes. C'est aussi un des points d'appui de la pensée des néofonctionnalistes européens (Monnet et Delors) (Clavé, 2025). C'est d'ailleurs une de leurs différences fortes avec le fonctionnalisme issu de Mitrany davantage fondé sur une matrice libérale à la Graham Wallas, Leonard Hobhouse et Walter Lippmann (Clavé, 2025). Rosanvallon qui lui a consacré un livre, *Le moment Guizot* (1985), apprécie précisément cet auteur pour les points même que Lucien Jaume, plus tocquevillien, semble trouver litigieux. En effet, ce qui l'intéresse, ce n'est pas, comme pourrait le laisser penser sa référence à l'autogestion, de libérer un « individu effacé » que de l'inscrire dans le social, et de s'opposer à la Révolution française qui l'a trop individualisé. Précisément, dans son livre de 1985, il distingue trois réponses à la Révolution française : celle de Bonald et de Maistre qui prône un retour à l'Ancien monde ; celle d'un ordre autorégulé et individualiste (B. Constant, Charles Comte, Dunoyer) ; celle des doctrinaires menant à « une sorte de troisième voie (Rosanvallon 1985, 77) ». Ce qui intéresse Guizot de son temps et Rosanvallon au siècle suivant, ce sont les nouvelles structures sociales dont l'État doit favoriser l'émergence.

2.1.2. L'apport de Rosanvallon : Hegel et le libéralisme politique

Dans son ouvrage de 1979 intitulé *Le Capitalisme utopique*, Rosanvallon renvoie, comme Louis Dumont dans *Homo Aequalis*, dos à dos Smith et Marx. Il considère, en effet, ces deux penseurs comme des individualistes chez qui la li-

bération se réalise soit par le marché, soit par la société sans classe finale. Jacob Collins (2015, 702) voit le livre *Le capitalisme utopique* comme une « façon de dégager la voie à une alternative politique au libéralisme et au socialisme (a way of « clearing ground » for a political alternative to liberalism et socialism). » Rappelons-nous qu'à l'époque, le communisme était encore très influent et que les communistes dirigeaient de nombreux pays, dont l'URSS. Ce dessein de Rosanvallon est d'ailleurs explicité dès son premier livre :

l'autogestion comme nouvelle théorie politique, au sens où j'ai tenté de la définir, n'est révolutionnaire que si elle s'affranchit de tout l'héritage de l'utopie libérale/socialiste, rompant avec l'horizon de Smith et de Marx (Rosanvallon 1979, 230).

Autre point important, sa volonté de minimiser l'importance que donnent Smith et Marx à l'économie. Ayant distingué entre un libéralisme positif et un libéralisme utopique (économique), il soutient que le seul libéralisme qui compte pour lui, « c'est le libéralisme positif, celui de l'État de droit et de l'extension des droits de l'homme (Rosanvallon 1979, 230) ». Dans cette optique, il reproche à Nicos Poulantzas, un marxiste critique, de vouloir « constituer la politique en région relativement autonome » tout en continuant à soutenir que « l'économique reste dominant en dernière instance ou en dernière analyse » (Rosanvallon 1976, 31). Avant d'aller plus loin, il convient de préciser ce que Rosanvallon entend par politique. Selon lui, c'est d'abord l'institution du social (à travers notamment le contrat social). La politique, c'est aussi la médiatisation des rapports humains par des instances sociales gérant des conflits ou des contradictions. Ce qu'il reproche à Smith d'un côté et à Rousseau de l'autre, c'est précisément d'avoir une vision du monde immédiate, c'est-à-dire non médiatisée (Rosanvallon 1979, 61). Dans le cas de Smith, on peut douter de la pertinence de l'analyse de Rosanvallon dans la mesure où le marché, les cours de justice et le politique sont chez lui des instances de médiation (Clavé, 2024).

Si Rosanvallon insiste tant sur la médiatisation, c'est que s'inscrivant dans le cadre de la pensée dialectisée de Hegel, il lit Smith à la lumière de Hegel dont selon lui la *Première Philosophie de l'Esprit* (1803-1804) peut être vue « comme un essai de traduction philosophique de l'économie politique de Smith » (Rosanvallon 1979, 166). Sa volonté de hégéliser Smith l'incite à affirmer que celui-ci raisonne en termes de société civile en négligeant le fait que le philosophe et économiste écossais pense en termes de grande société (terme important dans le cadre de la pensée de Graham Wallas et de Walter Lippmann). Sur l'opposition entre Grande société et société civile, on peut penser que chez Smith à la différence de Hegel, l'État n'est pas d'essence métaphysique. Smith au demeurant emploie plutôt le mot gouvernement. En fait, comme on le retrouvera dans le fonctionnalisme de Mitrany (Clavé, 2025), il est constitué de fonctions, fonctions qui ne sont pas si

détachées de la société que ne l'est l'État chez Hegel. Si l'on s'interroge sur la raison qui l'incite à hégéliser Smith, la réponse qui semble s'imposer tient à ce que cela l'autorise à transcender de façon dialectique les oppositions (besoin d'imitation/ besoin de différences, bon et mauvais côté de la division du travail, société civile /État, etc.) qu'il voit présentes dans l'œuvre de Smith (Rosanvallon, 1979, 166). Enfin, de la sorte, il peut traiter à la Hegel et non à la Smith la question de l'affiliation sociale et de l'universel. Chez Smith, en effet, l'homme est d'abord un individu avant d'être membre d'une quelconque association et l'universel n'est pas réellement perçu comme relevant des préoccupations humaines. Au contraire chez Hegel, il y a « dépassement de la société civile vue comme « état extérieur » et (de) l'État moderne vu comme unifiant intimement l'universel et l'individuel (Rosanvallon, 1979, 176) par le « développement de la corporation comme expérience immédiate et limitée de l'universel » que l'État est amené à réaliser (Rosanvallon, 1979, 176).

2.1.3 *Le libéralisme chez Guizot et Rosanvallon face à la Révolution française*

Tant Guizot que Rosanvallon montrent une ferme volonté de revenir sur l'individualisme introduit par la Révolution. Si Guizot n'est pas très porté sur l'égalité politique, Rosanvallon préfère éviter le sujet pour se centrer sur l'égalité sociale. Sur ce point, Rosanvallon et Guizot partagent une même volonté d'encadrer le politique dans le social, même si leur façon de procéder est différente. Guizot insiste sur la bourgeoisie, quand Rosanvallon vise plus à structurer la société civile, comme semble le montrer cette citation extraite de son livre *L'âge de l'autogestion* :

L'autogestion comme développement d'une véritable société civile passe par la constitution d'un réseau d'organisations structurant cette société civile : comités de quartiers, groupes de consommateurs, clubs, etc. (Rosanvallon, 1976, 80).

À partir de 1985, Rosanvallon donne à l'État une place centrale dans la structuration de la société et insiste sur le pouvoir social, d'égalité sociale, de citoyenneté sociale. Si l'on s'interroge sur le sens à donner à ces termes, son livre de 1985 apporte un certain nombre de précisions qui éclairent peut-être autant la pensée de Guizot que la sienne. Chez Guizot, ce n'est plus seulement la société qui doit être représentée dans le système politique, mais le pouvoir social qui doit être reconnu comme partout présent dans la société. La décentralisation, dans ces conditions, n'implique pas une limitation du pouvoir central, une concession faite par l'État à la société civile. Elle est au contraire un moyen de constituer un pouvoir social plus homogène et plus fort, issu de l'enracinement dans les pro-

fondeurs du social (Rosanvallon, 1985, 58). Un trait que l'on peut retrouver dans la subsidiarité de Delors (Clave, 2025).

Cet encastrement du politique dans le social n'est pas sans poser un problème. En effet, pour des raisons de tranquillité, les gouvernants peuvent n'écouter parmi les acteurs dits « sociaux » que les plus bruyants, ceux qu'ils estiment bons de ménager. De sorte que l'encastrement du politique dans le social ne sera pas neutre politiquement. Par ailleurs, on peut se demander pourquoi critiquer Smith parce qu'il ne serait pas assez politique quand on encastre le politique dans le social, faisant par là dépendre le politique du social.

Si Guizot remet en cause l'individualisme de la Révolution française, Rosanvallon veut aussi revenir sur la conception du droit de propriété que celle-ci a promue. Dans son livre *L'âge de l'autogestion*, il écrit (Rosanvallon, 1976, 112) :

L'autogestion se présente d'abord comme une déstructuration de la propriété comme institution sociale.

À cette occasion, il critique le Code civil napoléonien de 1804 qui consacre « les principes de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 » en imposant le « droit romain de la propriété » (Rosanvallon, 1976, 114). Selon lui, au contraire, au Moyen Âge, en France, il était difficile de connaître le propriétaire, car des droits divers s'exerçaient sur chaque propriété. (Rosanvallon, 1976, 113). Comprenons qu'il voit là des voies d'amender le droit de propriété en le rendant plus contractuel, moins institutionnel que ne le fait le droit romain (Rosanvallon, 1976, 113).

2.2. Les fondements économiques : les sources perrouxéennes

L'économie perrouxéenne présente deux traits majeurs de l'école structuraliste d'économie qu'elle transmet au néo-libéralisme français : les notions de domination et de structure. Concernant la domination, il est très possible que Rosanvallon ait voulu, à travers le concept d'autogestion, la diminuer, la réduire. Sur ce point, il semble qu'il ait assez largement échoué.

2.2.1 Domination chez Perroux

L'homme, selon Perroux (1969, 120), est « sollicité par des tendances altruistes et des tendances égotistes ». Ce sont ces tendances égotistes qui le conduisent à vouloir exercer « une domination sur le monde extérieur et sur autrui ». C'est aussi cet égotisme supposé des hommes qui pousse Perroux (1969, 120) à voir la lutte comme « une catégorie incomparablement plus générale que la concurrence économique » et à envisager les agents économiques prêts à engager des finances pour contraindre les autres et obtenir d'eux « un résultat économiquement avantageux ». Alors que chez Smith l'intérêt est vu comme venant limiter la

passion, chez Perroux la noblesse et l'impiété sont sans limites, de même que la *self-affirmation*, qu'il voit comme la racine des motivations de l'entrepreneur à la Schumpeter (Perroux, 1969, 120). Perroux (1969, 120-121), précise même que cette absence de limite est présente tant dans la volonté de puissance de Nietzsche que dans la *libido dominandi* des scolastiques. Cette analyse le conduit à forger le concept d'« effet de domination » comme outil d'interprétation de la vie économique (Perroux, 1969, 121). De façon globale chez Perroux le dynamisme économique exige des passions qui semblent extrêmes et même effrayantes. On est loin de l'univers smithien où l'intérêt en limitant les passions permet d'éviter de recourir, comme chez James Steuart, à « la subordination » à d'autres hommes (Clavé, 2020, 80).

2.2.2. La structure

La structure chez Perroux est constituée par « le réseau des proportions et des relations qui caractérisent un ensemble économique (Uri, 1987, V, VI) » elle est une partie d'un système « c'est-à-dire des institutions composées de règles du jeu et d'organismes chargés de les appliquer (Uri, 1987, V, VI) ». La structure est relativement stable, car elle ne varie que sur une longue période, sauf en cas de crise (Uri, 1987, V, VI). Qui plus est, « elle met en évidence ces hiérarchies entre dominants et dominés, entre ceux qui sont relativement actifs et ceux qui sont relativement passifs (Uri, 1987, VI). » La notion de structure oppose Perroux aux économistes néoclassiques « qui voient l'économie comme un espace homogène où se déplacent les molécules sous l'action du prix (Perroux, 1981, 41) ». Pour lui, au contraire, la structure est un élément clé de la domination. Il écrit à cet effet que « l'économie dominante est un complexe structuré d'unités intermédiaires et élémentaires (Perroux, 1954, 123) ». À vrai dire, la bonne ou mauvaise structure est au cœur de la distinction entre économies dominantes et économies dominées.

La structure concerne aussi les effets de domination entre groupes voulant faire valoir leurs intérêts. Sur ce point, si on trouve aussi chez Lippmann cette idée d'opposition entre groupes sociaux, cette opposition ne s'inscrit pas, comme chez Perroux, dans une vision corporatiste fondée sur la notion de corps intermédiaires. Chez Lippmann, il s'agit plutôt de mouvements sociaux dépendants de leaders créatifs qui assurent une décentralisation de la politique et une égalité relative des gouvernés (Milanese, 2020, 64). Entre ces leaders et leurs soutiens, on trouve une forte interaction qui fait que le *self-government collectif* découle du *self-government* des leaders (Milanese 2020, 66).

2.3 Les points de convergences entre Perroux et Rosanvallon

Si l'on cherche ce qui peut rapprocher les pensées de Pierre Rosanvallon et de François Perroux quatre points de convergence peuvent être notés. Le premier

tient aux références à Perroux décelables dans certaines parties du *Capitalisme utopique*, notamment dans la partie six portant sur la déterritorialisation.

La deuxième proximité se situe dans la recherche d'une troisième voie (pour ce qui est de Perroux voir Uri (1987, IV) dans une perspective de dépassement dialectique du capitalisme et communiste (la période est encore à la guerre froide). Henri Savall (2005, 143) note à ce propos que « la dialectique de F. Perroux est généralisée et synthétique, au sens de Hegel, c'est-à-dire qu'elle comprend son propre dépassement ». Pierre Uri (1987, II) ajoute :

La méthode de Perroux peut ainsi être décrite comme dialectique : elle s'intéresse aux thèses et aux courants qui s'affrontent pour tenter de dégager une synthèse neuve, où les parts de vérité se complètent et se concilient par la mise au jour d'un thème plus large ou plus actuel.

La troisième convergence réside dans une vision assez sombre des effets du progrès économique. Perroux (1969, 385) constate que la « moitié des vivants restent soumis à un régime d'économie infra-humaine ». Il souligne également que de toutes parts surgissent des coûts non pris en compte tels que la destruction de forêts et de milieu naturel (Perroux, 1969, 387) ainsi que les coûts humains liés à la production (Savall, 2005, 150). Ce point se retrouve chez Pierre Rosanvallon sous la forme d'une grande méfiance envers l'économie qui l'incite à favoriser l'aspect politico-sociétal et à penser au passage à la société post-industrielle (Rosanvallon, 1976, 174 et suivantes). N'oublions pas que la période post-1968 est d'une façon générale marquée par un fort refus des contraintes de l'emploi industriel. Sur ces points, il est difficile de ne pas faire un rapprochement avec la désindustrialisation de la France qui s'amplifie dans les années 2000.

La quatrième convergence réside dans l'accent mis sur la redistribution grâce à laquelle on est passé « du don bénévole au transfert obligatoire (Perroux, 1960, 172) ». C'est la redistribution qui a permis à l'Occident de sortir du fonctionnement du marché régi par la règle de la « solvabilité pure et simple » où « celui qui ne peut pas payer serait condamné à disparaître (Perroux, 1981, 41) » à celui des prélèvements sociaux contraints qui instaure une solvabilité plus ou moins générale. Autant de préoccupations que l'on trouve en filigrane chez Pierre Rosanvallon, notamment dans le sous-chapitre de l'âge de l'autogestion intitulé « De l'économie des besoins à l'économie des rapports sociaux » (Rosanvallon, 1976, 163). Cette idée de solvabilité est liée chez Perroux à la nécessité de couvrir les coûts de l'homme. Sur ce point, Rosanvallon lorsqu'il encastre l'économie dans le social, semble reprendre avec d'autres mots la pensée de Perroux telle qu'exprimée dans la phrase suivante :

L'espoir de l'Occident....par ses plus grands interprètes économiques...prend la figure d'un chercheur persévérant de l'économie sans rareté et de la société sans contrainte (Perroux, 1960, 228).

3. Influence de Guizot, Ronsanvallon et Perroux sur quelques grands traits du système économique politique français

Quelles sont les grandes caractéristiques du système actuel d'économie politique français ? Telle est la question à laquelle cette partie tente de répondre. Dans une première section, l'accent sera mis sur la très grande place accordée au social depuis les gouvernements Barre. Cette insistance n'est pas conjoncturelle, comme il sera vu dans une seconde section. Elle est partie intégrante du mode de gouvernance adopté, comme le montre l'évolution de la façon de concevoir l'État sous la présidence de François Mitterrand. Une troisième section sera dédiée à la question de la loi, si importante pour Lippmann et Hayek et à l'inverse si liée à l'État de droit dans le néo-libéralisme français. Puis, dans une quatrième section, il sera vu qu'après Maastricht, la conception du marché s'éloigne de plus en plus de celle de Rueff et des ordolibéraux allemands pour se rapprocher de celle de Perroux. Enfin, dans une cinquième section, il sera montré que la domination du social sur la politique et l'économie, jointe à une volonté de faire triompher le système français en Europe mène à une interprétation « politique » du pacte de stabilité qui conduit à un accroissement des déficits et de la dette.

3.1 La prédominance accordée au social sur le politique et l'économique à compter de 1975

Sur ces points, le néo-libéralisme français est en opposition radicale avec la pensée de Hayek et plus généralement de ce qu'on nomme usuellement le néo-libéralisme. En effet, dans le modèle français, dès le départ dans les années 1970, le social est au cœur du système tant dans le domaine politique qu'économique.

3.1.1 Années 1970

La figure 1 ci-dessous est très explicite. Elle montre que l'Allemagne à la fin des années soixante (1970) et la France vers le milieu des années soixante-dix (1976) rejoignent le Royaume-Uni en termes de rapport dépenses gouvernementales / PIB. Après cette date, le Royaume-Uni, suite aux réformes Thatcher, retrouve une place plus modeste. Au contraire, la France, à partir de 1975, s'affirme vraiment face au Royaume-Uni et à l'Allemagne comme le pays ayant les plus fortes dépenses publiques.

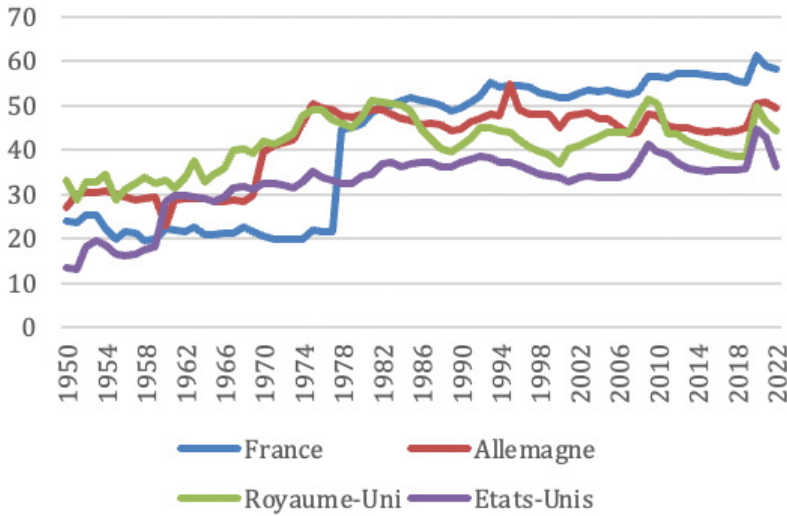


Figure 1. Ratios dépenses publiques/PIB de 1950 à 2022 pour l'Allemagne, la France, les États-Unis et le Royaume-Uni

Source : Élaboration propre basé sur FMI (2024). Voir Tableau 1 en Annexe.

Pourquoi tout à coup la France rompt-elle avec le passé et devient-elle soudain une des championnes en termes de dépenses publiques ? Notons tout d'abord que les chiffres du FMI sur la période 1955-1975 semblent douteux. En effet, la baisse des dépenses gouvernementales après 1955 paraît peu crédible. Par ailleurs, Rosanvallon (1995, p. 8) fait état d'un passage des dépenses sociales de 35% à 45% du PIB sur la période 1975-1985. Ainsi, on peut penser que le FMI a oublié un élément sur cette période. Cette remarque faite, il doit être noté que le pays est présidé par Valéry Giscard d'Estaing de 1974 à 1981, un ancien ministre des Finances du Général De Gaulle marqué par l'orléaniste, et donc par Guizot. Dans ces conditions, deux explications, pas forcément exclusives l'une de l'autre, peuvent être avancées pour expliquer cette hausse des dépenses publiques. Suivant la tradition de Guizot, le président raisonne en termes d'encastrement du politique dans le social et fait une politique qui puisse répondre à ce qu'il pense être une demande de la société. Cela est d'autant plus possible qu'il ambitionne de réunir deux Français sur trois. Toutefois, il est possible d'avancer une réponse plus à la « public choice », à savoir que face à la coalition des socialistes et des communistes, alors en pleine progression, il cherche à la contrer en pratiquant une forte politique sociale.

Si l'on examine la nature des prestations sociales, on s'aperçoit que jusqu'alors, à l'exception des allocations familiales, l'essentiel des dépenses sont de nature assurantielle (risque maladie et vieillesse). Après cette date, les nouvelles prestations sont plus de nature sociétale qu'assurantielle. C'est ainsi qu'est créée, en

1974, la prime de rentrée scolaire, en 1975, l'AAH (allocation adulte handicapé), en 1977, enfin, est créée l'allocation personnalisée au logement par le Premier ministre Raymond Barre qui s'implique personnellement dans sa conception. Sur ce point, dans la continuité de notre référence à la théorie du « public choice », il est loisible de constater que l'équipe gouvernementale Giscard Barre crée ces prestations au moment où elle doit affronter les élections législatives de 1978, qu'elle gagne d'ailleurs. Il semble donc réaliste de voir cette évolution comme à la fois de nature orléaniste d'intégration du politique dans le social et d'« achat de votes » à la « public choice ».

3.1.2 De 1981 à maintenant

Avec l'arrivée de la gauche, de nouvelles mesures sont prises. La plus importante concernant la question des dépenses publiques est celle consistant à baisser l'âge de départ à la retraite de 65 à 60 ans. C'est, parmi les mesures prises alors, celle qui posera le plus de problèmes aux gouvernements qui suivront. De fait, les réformes visant à équilibrer les comptes des retraites vont se succéder (réforme Balladur de 1993, réforme avortée de Juppé de 1995 (il s'agissait notamment d'aligner les annuités des fonctionnaires sur ceux du secteur privé), réforme Fillon de 2003, réforme de 2010 sous Sarkozy, réforme de 2013-2014 sous François Hollande).

Malgré tout, le différentiel entre les dépenses allemandes et les dépenses françaises demeure lancinant comme le montre la Figure 2. Il est, en 2019, de l'ordre de 3% du PIB. On peut noter que le différentiel entre Allemands et Italiens est lui de l'ordre de 5% du PIB. À la décharge des Italiens, il est fort possible que le problème vienne chez eux d'un manque de croissance du PIB sur la période 2000-2019. Si l'on examine les moyennes des taux de croissance annuels de la période, on trouve : 0,41 en Italie contre 1,43 pour la France et 1,69 pour l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, cet écart constitue à n'en point douter une incitation forte à l'action. Si Emmanuel Macron et son gouvernement échouent dans leur réforme de 2020, à notre sens aussi technocratique qu'inscrite dans le néo-libéralisme français tel qu'il a été décrit ici, ils arrivent à trouver une solution en 2023.

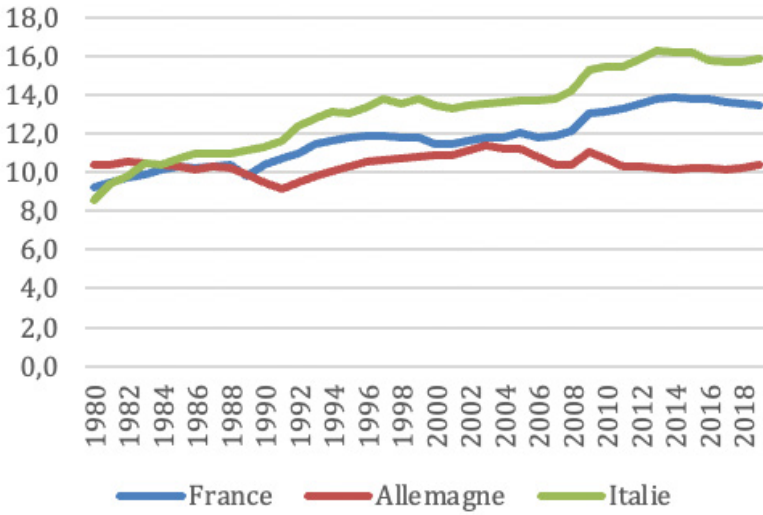


Figure 2. Retraites en part du PIB pour l'Allemagne, la France et l'Italie
Source : Élaboration propre basé sur OCDE Social Expenditure Database (2023).
 Voir Tableau 2 en Annexe.

3.1.3 La question non résolue du financement

Durant la période 1976-1990, si le champ de l'action sociale s'est accru, son financement est resté centré sur les cotisations sociales, et donc, sur les seuls salariés et leurs entreprises. Il en résulte un coût du travail élevé qui ne favorise ni l'emploi ni la compétitivité. Face à cette situation, Rocard crée, en 1991, la Contribution sociale généralisée (CSG) afin que tous participent, au moins en partie, au financement de la protection sociale. À l'automne 1993, Balladur envisage un financement par l'impôt (Rosanvallon 1995, 81). En juillet 1994, un groupe de travail présidé par Gérard Maarek montre qu'une contribution santé de 11% sur les revenus des ménages remplacerait les cotisations à taux de remboursement inchangé (Rosanvallon 1995, 81). Peu a été fait en ce sens, alors même que la CMU (Couverture Maladie Universelle) a étendu à tous l'assurance santé. Il est loisible de penser que cette situation doit avoir quelques conséquences sur le maintien ou non d'une base industrielle. Si l'on compare les recettes fiscales françaises avec celles de pays comme l'Allemagne et de l'Italie, on constate, en effet, qu'elles sont environ supérieures de six points du PIB (Figure 4). De plus, elles reposent beaucoup plus sur les salaires. En France, en 2019, les cotisations sociales plus les taxes sur les salaires représentent 41,99 % des prélèvements obligatoires, contre 31,25% en Italie et 37,88% en Allemagne (OCDE 2023, 157).

3.2 L'État, la politique et le social

Dans ses premiers écrits, *L'âge de l'autogestion* (1976) et *Le nouvel âge du capitalisme* (1979), Rosanvallon insiste surtout sur les notions de société civile et d'État de droit. Deux concepts qui seront repris dès son élection par François Mitterrand. Deux autres concepts issus de la pensée de Rosanvallon viendront ensuite marquer la vie publique en France. Ce sera d'abord la notion d'encastrement du politique dans le social qu'il développe à partir de 1981, puis dans son ouvrage *Le moment Guizot* (1985). Ce sera enfin celle de citoyenneté sociale.

3.2.1 La reprise de l'hégélianisme de Rosanvallon et de la pensée de Guizot sous Mitterrand et ses conséquences sur la moralisation de la vie politique

L'œuvre de Rosanvallon, notamment ses ouvrages les plus académiques, semble avoir deux niveaux de lecture. Un niveau très abstrait qui ouvre à des horizons nouveaux sans vraiment renvoyer à quelque chose de facilement concevable. Il en est ainsi des mots *autogestion* et *démocratie participative*. D'une certaine façon, Rosanvallon en a conscience. Lui qui, dans son livre *L'âge de l'autogestion*, écrit :

Le langage politique est moins fonctionnel que tout autre. Comme en poésie, il indique et il donne à espérer beaucoup plus qu'il ne donne directement à voir et à agir (Rosanvallon, 1976, 14).

De ce point de vue, l'autogestion n'inspirera guère François Mitterrand. Il en ira différemment des notions de société civile et d'État de droit qui lui permettent de faire évoluer un État (celui du général De Gaulle) qu'il juge trop peu libéral. Cette approche est d'autant plus acceptable par François Mitterrand qu'elle lui permet de réformer l'État sans réellement remettre en cause la haute administration. Mais, ce faisant, elle le rapproche du libéralisme de Guizot fondé sur le postulat d'un individu moyen, faible et effacé qui a besoin de l'État. Ici, une question peut se poser : fait-on appel en France à l'État parce que l'individu est effacé ou est-ce le contraire comme le pense Vincent Ostrom à la suite de Tocqueville.

Tocqueville recognized that the highly centralized system of French administration exercised a clearly visible hand in maintaining tutelage over French (Ostrom, 1991, 14).

Cette question sera laissée ouverte, mais force est de constater que l'adoption de la pensée de Hegel renforce d'autant plus la mainmise de l'élite technocratique que le personnel politique dominant, à l'exception de Pierre Bérégovoy, de Jacques Delors et de François Mitterrand, en est issu. Quand Rosanvallon traite dans son livre sur l'autogestion des conséquences de la pensée de Saint-Simon et plus généralement celles des technocrates et révolutionnaires qui communient « dans la même certitude de l'avènement prochain d'une société réglée par la

science et la raison (Rosanvallon, 1976, 23) » il estime que leur refus de la politique en tant qu'« exercice du pouvoir et de la force organisée socialement » appelle à un substitut : la morale. Ainsi n'est-il pas étonnant que dans les années quatre-vingt-dix, l'affaïssement du politique face aux appareils technocratiques français ou bruxellois ait conduit à une forte moralisation de la vie politique. C'est d'autant plus logique que pour Guizot, comme à sa suite pour le néo-libéralisme français « la légitimité est indissociablement morale et sociale » et que « la civilisation est [...] le principe et la synthèse du développement de l'état social et du développement de l'état moral (Rosanvallon, 1985, 192) ».

3.2.2. L'encastrement du politique dans le social

Si Rosanvallon met l'accent sur la société civile dans ces deux premiers écrits, très vite, dès son troisième ouvrage, la notion d'encastrement devient de plus en plus centrale. Dès 1981, il note à cet effet.

L'État-providence correspond à une forme de réencastrement de l'économique dans le social (Rosanvallon, 1981, 119).

La notion d'encastrement du politique dans le social devient explicite dans son livre de 1985 *Le moment Guizot*. Dans cet ouvrage, parlant de Guizot, mais également d'Auguste Comte et de Bonald, et peut-être de lui, il note :

Ils ont en commun de chercher les conditions d'un nouveau mode d'encastrement du politique dans le social (Rosanvallon, 1985, 96).

Cette notion d'encastrement est importante pour comprendre le rôle des médias. Chez Guizot, en effet, il existe un « pouvoir social omniprésent et délocalisé (Rosanvallon, 1985, 69) » auquel la liberté de la presse donne force. S'il en est ainsi, c'est parce que chez cet homme politique, et semble-t-il chez de nombreux Français aujourd'hui, le gouvernement n'est que le résumé des forces sociales construit et forgé par la presse. Sur ce point, la Fondation Saint-Simon paraît s'être inspirée des principes de Guizot, elle qui comptait parmi ses membres des éditorialistes et directeurs de presse de tout premier plan : Jean Daniel, Franz-Olivier Giesbert, Serge July, Christine Ockrent, Anne Sinclair, etc. (Seznec 2009, 352). Cette vision du politique permet également de mieux comprendre pourquoi, à partir de 1995, Rosanvallon (1995, 54) insiste plus sur la citoyenneté sociale que sur la citoyenneté politique. Cette insistance possède, si l'on se place dans une perspective orléaniste, l'avantage de renvoyer à un certain oubli la question de la citoyenneté politique et de l'égalité politique.

3.2.3 *Égalité politique, égalité sociale : les contradictions françaises*

Une des caractéristiques clés du libéralisme français à la Guizot est de considérer « l'individu comme effacé » (Jaume, 1997) comme devant faire l'objet de la sollicitation de l'élite, ou par parler comme Guizot de ceux qui ont des « capacités ». La question qui se pose dès lors est de comprendre pourquoi le mouvement autogestionnaire, très prisé dans les années 1970 en France, mouvement dont Pierre Rosanvallon a été un des personnages clés, n'a pas porté remède à cela. Les raisons en sont certainement multiples. Dans le cadre de cet article, nous nous focaliserons sur un point, l'accent mis sur l'égalité sociale par rapport à l'égalité politique, accent peut-être lié chez Rosanvallon au fait qu'il a commencé à militer dans le syndicalisme. Quoi qu'il en soit, l'insistance mise sur l'égalité sociale par rapport à l'égalité politique a dans une vision hégélienne à la Perroux ou à la Rosanvallon une autre qualité. Elle facilite la tâche d'une élite qui doit, selon Hegel s'inscrire dans une perspective mondialiste et transfrontière quand la citoyenneté politique, restreinte à un territoire, la limite. Il doit être noté que si agir ainsi permet d'éviter un nationalisme étroit qui peut provoquer des guerres, il a l'inconvénient, poussé à l'extrême, comme de nos jours, de dérouter les citoyens.

Sur le point de l'égalité politique, il convient de noter que Rosanvallon est plus proche de Guizot que de Tocqueville. Si pour ce dernier, les citoyens doivent avoir un rôle actif et participer à l'élection des postes tenus usuellement en France par des hauts fonctionnaires, Rosanvallon à la suite de Guizot, n'y est guère favorable. Pourtant, dans une perspective à la Lippmann, de telles élections éviteraient une séparation forte entre l'élite et le peuple qui conduit à un populisme que l'on peut analyser comme une réaction au refus de l'élite dirigeante de vouloir tenir compte des désidératas des personnes ordinaires. Quoi qu'il soit l'égalité sociale est très difficile à mettre en œuvre et est si subjective qu'elle ne peut qu'exacerber les passions, et ce, d'autant qu'elle est marquée par une forte contradiction entre le rôle politique accordé à une « super élite » et le rôle laissé aux citoyens, contradictions qui minent le système d'enseignement supérieur français. D'un côté, on veut, dans les établissements ordinaires, le moins possible de sélection alors que les établissements fournissant les dirigeants politiques et administratifs français peuvent pratiquer une sélection extrême qui creuse les écarts entre Français. Le raisonnement est ici particulier. La volonté de sélectionner l'élite de façon juste (recherche d'égalité sociale) conduit à lui donner une supériorité politique, supériorité que les pouvoirs donnés aux instances juridictionnelles ont encore accrue. De sorte qu'en France, l'État de droit a accordé à des personnes se voulant appartenir à une « super-élite » la direction du pays au prix d'un accroissement de l'inégalité politique compensé par une certaine égalité sociale obtenue grâce aux dépenses publiques.

3.3 Oubli d'une réflexion sur la place de la raison pratique dans le processus d'institution des lois

Si tant le néolibéralisme de Lippmann que celui de Hayek accordent une place de choix à la question de la loi, ce problème ne semble pas préoccuper le néo-libéralisme français. De façon générale, il est loisible de constater que le libéralisme de Guizot se soucie peu des institutions, même s'il a favorisé l'enseignement du droit constitutionnel. Rosanvallon (1985, 190) note, parlant de cet illustre ancien libéral, que pour lui : « Il n'y a pas, au fond, d'institutions légitimes, il n'y a que des intérêts légitimes ». Ce qui est très problématique et renvoie plus à la passion qu'à un jugement en raison, ce qui peut d'ailleurs expliquer sa tendance à virer au moralisme. Si tant Guizot que Rosanvallon semblent se préoccuper de la raison, ils ne semblent pas réellement intéressés par les mécanismes pouvant favoriser son usage. La raison n'exige pas, chez eux, comme chez Bacon et Smith (Clavé, 2024), l'effort que doit faire l'homme pour être raisonnable, effort nécessitant des systèmes de « check and balance ». Si sous la présidence de François Mitterrand et dans celles qui ont suivi, l'établissement de contre-pouvoirs a été encouragé, cela a moins abouti à un système de « check and balance » où le pouvoir est limité sans être annihilé qu'à des conflits de pouvoirs entre le politique et le juridique. L'un et l'autre voulant imposer sa vision des choses à l'autre. Un conflit ancien en France qui a atteint son apogée au XVIII^e siècle avant la Révolution. La conséquence de nos jours en est l'extrême difficulté de savoir qui légifère. Le niveau européen ? Les juges, les institutions telles que le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel qui ont un pouvoir de censure important ? Ces deux dernières institutions ont pour caractéristique que leurs membres ne sont pas spécialement des juristes et que souvent, ils n'ont pas eu à faire preuve de leur aptitude ou leur inaptitude à de telles fonctions. Quoi qu'il en soit, il est loisible de se demander de quelle marge disposent les hommes et femmes politiques et avec eux la population. Cette question semble être aussi une conséquence de l'encastrement du politique dans le social voulu tant par le néo-libéralisme à la française que par le néofonctionnalisme européen (Clavé, 2025).

La montée du pouvoir juridique paraît être un problème mondial. S'il revêt en France un relief particulier, c'est que les hommes et femmes politiques français n'ont jamais voulu vraiment réformer un système adapté à l'absolutisme malgré la parution en 1985, du livre fort intéressant de Laurent Cohen-Tanuggi intitulé le *Droit sans l'État*, une œuvre qui n'a guère convaincu Pierre Rosanvallon (1990, 277). Au contraire, les réformes dans ce secteur tendent, en France, à renforcer le droit public depuis les années vingt et les travaux de Duguit, Hauriou, Carré de Malberg. C'est pourtant sur ce point que les travaux de Lippmann et de Hayek pourraient être les plus utiles. Hayek distingue deux types de lois : la *thesis* (Hayek, 1980, 282), loi du législateur et loi d'organisation, et le *nomos* (Hayek, 1980, 229), droit de la liberté qui protège l'ordre spontané d'un trop grand interventionnisme de la thésis. La loi de la liberté est du ressort d'un corps de nomothètes âgés

de plus de 45 ans et nommés pour quinze ans (Hayek, 1980, 807). Si on se réfère au cas français, on voit que la *thesis* est nettement privilégiée, ce qui provoque des conflits entre les politiques et les instances plus ou moins juridiques. Toutefois, concernant Hayek, il semble qu'il faille distinguer entre ce qu'il propose et la façon dont il a été compris. En effet, tout semble s'être passé comme si les instances juridiques suprêmes se considéraient comme des assemblées de nomothètes devant donner le là aux *thesis*. Mais, ils le font non pour protéger un ordre spontané à la Hayek, mais pour imposer aux peuples leur ordre constructif.

Lippmann, de son côté, distingue deux types de lois : celle entendue comme un commandement. C'est-à-dire comme « l'émanation de la volonté du souverain (Lippmann, 1946, 404) » et la loi « conçue comme tirant son origine de la nature des choses » où « le rapport du roi à ses sujets, et de tout homme avec les autres, est considéré comme établi par des lois impersonnelles qui obligent tout le monde (Lippmann, 1946, 404) ». Bref, une loi commune qui s'applique à tout un chacun. Si, selon Pound, la loi commune a été mise à mal par Blackstone qui y a introduit des idées d'absolu venant de Grotius, la Cour Suprême des États-Unis, en interdisant toute législation sociale à la fin du XIXe siècle, a failli lui porter un coup fatal. La loi commune a dû être en grande partie reconstruite par des juristes de cette université en incorporant notamment la *Sociological Jurisprudence* de Roscoe Pound. Cette vision sociologique est d'ailleurs proche de la pensée des doctrinaires (Guizot et son groupe) dont Rosanvallon (1985, 45) écrit :

Les lois ne font à leurs yeux qu'enregistrer et traduire un État social et moral déterminé : elles n'instituent rien qui n'existait déjà : elles ne font que rendre visibles et manifestes, pour les garantir, les règles implicites qui se dégagent de la société et résultent de son fonctionnement naturel.

Mais, chez les doctrinaires, rien ne dit comment leur existence est constatée et par quel processus elles deviennent lois promulguées. Au contraire, chez Pound, l'insistance est mise sur le processus, sur comment constater les faits et comment en faire une loi. Il précise que « Law is reason, in which the ideas of right and justice are made paramount. » (Pound, 1925, 150) ». Ce qui signifie que c'est d'abord un processus rationnel. Par là, il entend qu'il faut étudier les faits, y compris ceux de nature sociologique. De plus, le recours à la raison vient limiter les risques d'idolâtrie qu'on peut porter aux déesses justice et égalité, pour reprendre une thématique de Graham Wallas (1908, 51). Bref, il s'agit d'un processus visant à améliorer l'« institution sociale » qu'est la loi « par l'effort de l'intelligence humaine » (Pound, 1960, 30). Ce type de loi est très important si, comme Rosanvallon en 1981, on veut envisager des alternatives à l'État-Providence qui supposent.

à la fois que des segments de la société civile (...) puissent être reconnus comme des sujets de droit et des instances productrices d'un droit autonome par rapport à la loi d'essence étatique (Rosanvallon, 1981, 62). “

Si ce type de choses est possible dans la vision du fédéralisme polycentrique ostromien, c'est parce que les conflits, dans son œuvre, sont réglés par des jugements en équité que permettent les lois communes (Ostrom, 1997, 285), ce qui semble très difficile dans le système juridique actuel plus axé sur une logique abstraite qui pour Vincent Ostrom, et selon lui également pour Walter Eucken peut aboutir à des absurdités (Ostrom, 1997, 97).

3.4. Le marché : de Guizot à Rueff puis à Perroux

De Guizot, il n'a été longtemps retenu que la maxime « enrichissez-vous », phrase qui peut laisser supposer qu'il est un partisan acharné du libre marché. Or, pour Rosanvallon rien n'est plus faux dans la mesure où non seulement Guizot n'est pas un adepte de la main invisible des marchés (Rosanvallon 1985, 91) mais n'est pas réellement intéressé par l'économie (Rosanvallon, 1985, 268). En réalité, quand on lit l'article de Le Van-Lemesle (1980) qu'il cite, les choses paraissent un plus compliquées. En effet, Guizot « patronne » Pellegrino Rossi pour qu'il succède à Jean-Baptiste Say au Collège de France. Or Rossi est un économiste et juriste dont deux traits saillants de l'œuvre sont l'analyse des échecs des entrepreneurs, et celle des « conséquences législatives des principes économiques qu'il préconise (Marco, 1988, 300) ». Bref, c'est un homme que le rôle de l'État ne laisse pas indifférent. Il en sera de même pour son successeur Michel Le Chevalier (Le Van-Lemesle, 1980). Si maintenant, on veut revenir à la période moderne, deux hommes ont, dans la période récente, influé sur la conception française du marché dans deux articles publiés dans le numéro spécial de la Revue d'économie politique de janvier-février 1958, consacré au marché commun. Jacques Rueff défend une vision du marché, celle du traité de Rome, proche de celle de l'ordolibéralisme allemand, dont il souligne de façon indirecte, mais explicite, le lien avec les thématiques du colloque Lippmann de 1938. En fin de numéro, François Perroux (1958, 357), dont l'influence sera selon nous renforcée après le tournant de 1995, fait entendre une voix différente. Il déclare à cet effet :

L'Europe des Six doit être comprise comme une combinaison de monopoles et d'ententes et comme une constellation de pôles, autant, sinon plus que comme un « marché » « commun ».

Cette remarque est parfaitement en ligne avec sa pensée économique. En effet, Perroux (1990, 279) accorde une place importante aux « centres ou pôles industriels » ainsi qu'à la concurrence entre monopoles et oligopoles. Chez lui, la structure tant géographique que concurrentielle joue un rôle majeur et implique

des effets de domination comme cela a été précisé plus haut. Ce structuralisme le rend moins optimiste que Rueff sur l'avenir du « marché commun » et lui fait craindre que les institutions que vantent Rueff ne soient pas assez fortes pour y faire face. Perroux (1958, 377) écrit au sujet des partisans du marché commun :

Du moins, serait-il de leur intérêt et du nôtre qu'ils comprissent que les marchés vigoureusement monopolistiques exigent des arbitrages énergiques et une puissance politique supérieure à celle qu'exercent les États nationaux du présent.

Il ne faudrait pas déduire de cela que François Perroux veut abolir le marché. À cela au moins deux raisons. Il a préfacé la traduction française de 1938 du livre *Socialisme* de Ludwig von Mises (Denord 2007, 138), un livre dans lequel est mise en exergue l'importance des prix de marché dans le système économique. La même année, dans son livre *Capitalisme et Communauté de travail*, il écrit : « La communauté de travail tend essentiellement à soumettre à une règle, à une organisation, le fonctionnement du marché qu'elle ne supprime pas (cité in Brisset et Fèvre 2021, 766) ». Cet attrait pour le marché tient à ce qu'il le perçoit comme un facteur de décentralisation et d'efficacité économique. Dans un développement sur l'inflation structurelle et la « cure typique », Perroux (1969, 573) estime que les grandes causes de cette inflation tiennent à tout un ensemble de « protectionnisme intérieur » et à une politique salariale « interprofessionnelle » qui néglige les différences de productivité entre industries (Perroux, 1969, 568). S'il s'oppose à des traitements macro-économiques globaux (dévaluation par exemple) que préconisent selon lui les néo-classiques, c'est qu'il est persuadé de l'importance de réformes structurelles. En ce sens, il anticipe les réformes pro-marchés que réalisera, juste quelques années plus tard, son ancien étudiant, le professeur Raymond Barre, quand il sera premier ministre. Il donne aussi une recette pour réussir une « réforme de structure », accorder un avantage avant de demander un effort (Perroux, 1969, 573), qui a inspiré fortement les politiques des années 1970 et au-delà, avec des résultats variables.

Autre différence avec Rueff et les ordolibéraux, selon François Perroux, le marché n'est pas réellement fait pour les hommes ordinaires. C'est un lieu où seuls les meilleurs ont leur place. Pour illustrer sa vision de la concurrence, Perroux prend l'exemple d'une course de 100 mètres haies. Il estime que l'épreuve n'a de sens que si les individus ne sont pas trop inégaux (on peut en déduire qu'il faut une première sélection) que si l'épreuve peut être répétée indéfiniment et si les compétiteurs ont des plans (buts) différents. Il en déduit « que la concurrence est l'exercice d'un effet de domination toujours menacé et toujours révisable dans le cadre de règles du jeu qui tendent à assurer la création et la sélection (Perroux, 1969, 142) ». Cette idée de sélection des individus, sous-tend à notre sens la préférence française pour le chômage et une large part de toutes prestations so-

ciéto-sociétale introduite depuis 1975 (AAH (allocation adulte handicapé) mais également le RMI (revenu minimum d'insertion) puis le RSA (revenu de solidarité active)). Elle est aussi présente dans les mesures de baisse du temps de travail qui, d'une certaine façon, rendent le marché du travail plus sélectif en imposant que seuls ceux qui ont une forte productivité aient accès au travail. Bref, ces mesures conduisent à la sélection des meilleurs et à l'indemnisation des autres. Cette idée étant voilée, rendue positive, d'une certaine manière, par la notion de citoyenneté sociale.

3.5. La dette comme résultante de la place secondaire accordée à l'économie

Dans le néo-libéralisme français, le social prime sur l'économie et sur la politique. Ainsi, il n'est pas étonnant que la dette publique progresse de plus en plus vite. Elle est en effet le fruit du décalage entre ce que peut financer l'économie et les dépenses publiques. En réalité, il existe un choix possible pour ce financement entre la dette et les prélèvements. Le problème est que la France utilise les deux à plein. La Figure 3 montre que les prélèvements sont d'environ six points du PIB au-dessus de l'Allemagne, de l'Italie et de la moyenne de la zone euro.

Sur la dette, la question qui se pose est celle de savoir comment cette hausse constatable Figure 6 a été possible malgré le pacte de stabilité ? En réalité, comme le craignaient les Allemands, la France a pratiqué une interprétation politique du traité, c'est-à-dire qu'elle fait surtout semblant de le respecter. Si l'on considère la période 1999-2019, durant laquelle le pacte de stabilité est en vigueur (il a été suspendu en 2020) la France n'a respecté la règle d'un déficit public inférieur à 3% qu'à 9 reprises et même 7 si l'effet d'opérations exceptionnelles (vente d'autoroutes, opérations sur les retraites EDF) est jugé suffisant pour améliorer de façon significative les chiffres de 2006 et 2007. Face à cela, l'Italie le respecte 14 fois, l'Allemagne 14 fois. La zone euro considérée en moyenne respecte quant-à-elle 15 fois le seuil des 3%. En réalité, quand on regarde plus précisément les chiffres (Figure 4), on voit que l'Allemagne a généralement des dépassements du seuil des 3% de moindre amplitude que la France et tend depuis 2006 à se rapprocher davantage de l'équilibre budgétaire que des trois pour cent. De plus, quand dépassements il y a, ils sont justifiés soit par un changement structurel (Réunification 1988, plan Schröder du début des années 2000) ou par une crise (subprime, COVID). En France, au contraire, le but semble être de tangenter les trois pour cent en temps ordinaire et de les dépasser allègrement en cas de problème. Cette façon d'appliquer le pacte ne peut qu'engendrer un accroissement de la dette. Sur ce point, les évolutions du pacte de stabilité ne semblent pas réellement avoir eu beaucoup d'influence.

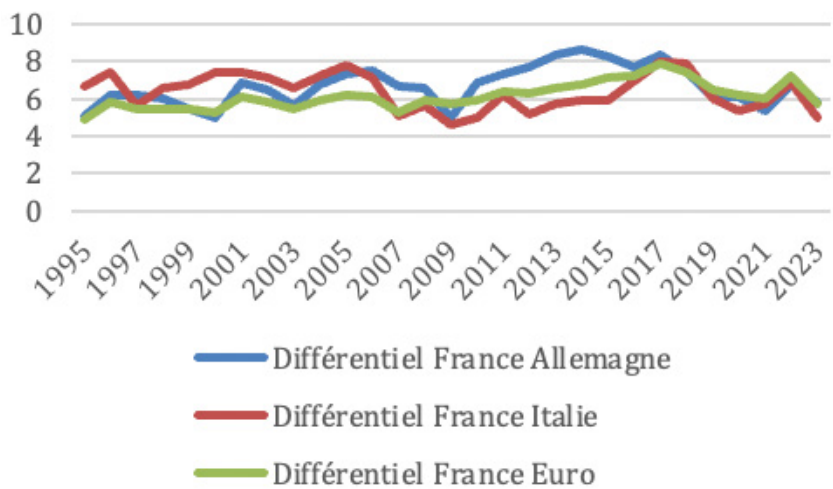


Figure 3. Différentiel entre les recettes publiques en % du PIB entre la France, l'Allemagne, l'Italie et la zone euro à 20
Source : Élaboration propre. Basée sur les données Eurostat (2024). Voir Tableau 4 en Annexe.

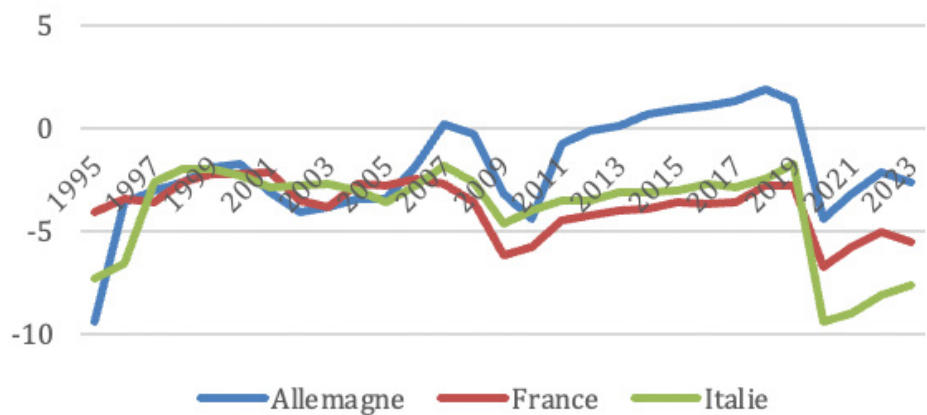


Figure 4. Évolution des déficits publics en pourcentage du PIB en Allemagne, France et Italie
Source : Élaboration propre. Basée sur les données Eurostat (2024). Voir données sur Tableau 3 en Annexe.

Des mesures structurelles ne sont prises (réformes des retraites) que quand les dirigeants français sentent qu'ils agacent vraiment leurs partenaires. Sur la période, aucune réforme générale de l'État n'est mise en chantier, alors même

qu'en Suède, une telle réforme entreprise au début des années 1990 a donné des résultats significatifs qui lui ont permis de réduire sa dette de façon significative (voir Figure 6). De plus, il y a de fortes raisons de penser que les élites françaises veulent étendre leur modèle à l'Europe. Dans cette optique, le non-respect des règles peut être vu comme des tentatives visant à conduire à des situations de fait qui obligerait les autres pays à suivre la voie du néo-libéralisme français (Clavé, 2025). Toutefois, les habitants payent le prix de cette stratégie en termes de croissance. Sur la Figure 5, il est visible qu'à compter de 2010, la croissance du PIB par tête commence à décrocher vis-à-vis de l'Allemagne. Le décrochage d'avec la Suède et les États-Unis étant bien antérieur.

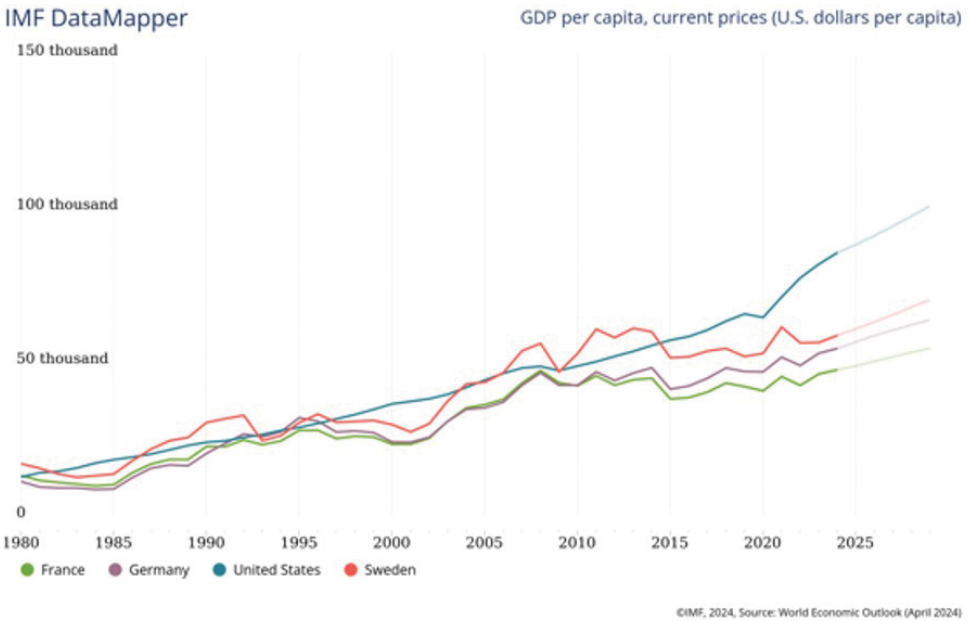


Figure 5. Évolution du PIB à prix courants par tête en Allemagne, France, États-Unis et Suède

Source : Basé sur World Economic Outlook Database, FMI (avril 2024).

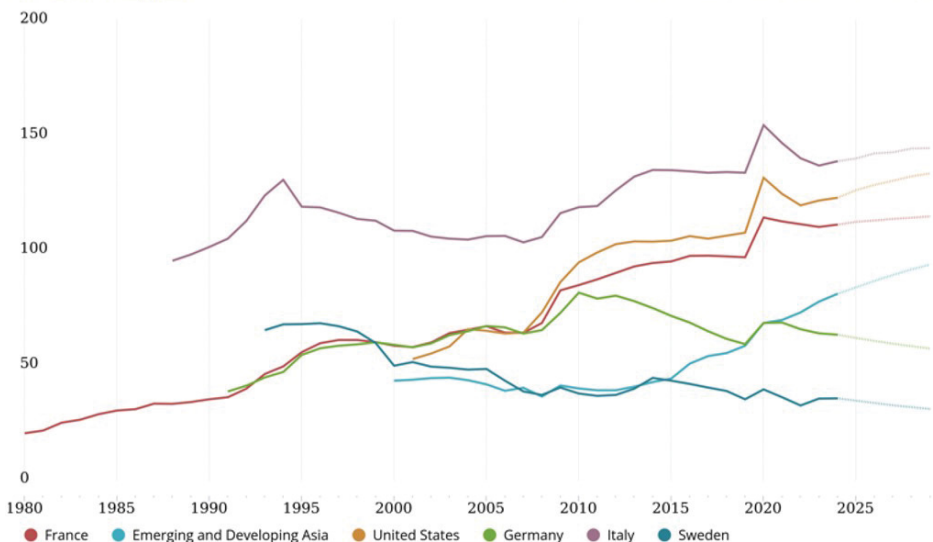
Sur la Figure 6 ci-dessous, on peut aussi voir que la dette de la France diverge fortement de celle de l'Allemagne à compter de 2008. Il est possible de constater également que les différentes mesures prises par la BCE permettent à la France et à l'Italie d'accroître fortement leur dette alors qu'à partir de 2012, l'Allemagne, au contraire, commence à diminuer la sienne. Ici, la question peut se poser de savoir pourquoi ce pays choisit ce moment pour réduire sa dette ? Le choisit-il parce qu'il n'est pas d'accord avec la politique monétaire de la BCE et qu'il veut montrer qu'une autre voie existe ? Pour se ménager des marges de manœuvre futures ? Par fidélité à l'ordolibéralisme et à sa conception initiale du pacte de stabilité ?

Nous ne pouvons pas trancher la question. Tout ce qui peut être constaté, c'est que la Cour constitutionnelle allemande estime que la politique monétaire de la BCE menée durant la décennie 2010 n'est guère en ligne avec les traités. Une position qui l'amène à s'opposer à la Cour de justice de l'Union européenne qui a une autre lecture.

Sur la Figure 6, il est loisible de noter que la dette des États-Unis, en % du PIB, proche de celle de la France en 2005, la dépasse en 2010 et reste depuis supérieure. Dans ces conditions, il est possible de se demander si en France, la classe dirigeante n'a pas surtout voulu l'euro pour disposer d'une monnaie forte et pouvoir utiliser cet avantage de structure (encore la vision perrouxéenne de l'économie), comme les USA bénéficient du privilège du dollar. Mais, si les États-Unis peuvent encore (il est probable que cette situation ne sera pas éternelle) se permettre d'attirer des capitaux avec de forts doubles déficits (budgétaire et de commerce extérieur), il est possible de douter que la zone euro ait les mêmes possibilités. Sur ce point, il semble plus opportun de s'inspirer des Suédois qui, après une réforme de l'État qui leur a permis de réduire la dette, ont connu une évolution enviable de leur PIB. D'autant qu'il convient de rappeler que depuis 2010, les forts excédents commerciaux de l'Allemagne ont tiré l'euro vers le haut. Si tout le monde imite la politique économique-sociale de la France, il est probable que l'euro sera à l'avenir une monnaie aussi forte que ne l'a été le franc après 1914.

IMF DataMapper

General government gross debt (Percent of GDP)



©IMF, 2024, Source: World Economic Outlook (April 2024)

Figure 6. Évolution de la dette publique en pourcentage du PIB de la France, des pays émergents d'Asie, des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suède
Source : Basé sur World Economic Outlook Database, FMI (avril 2024).

Ainsi, s'il n'est guère surprenant que la France ait cherché à bénéficier sur le plan monétaire d'une position dominante liée à une monnaie telle que l'Euro, cette stratégie est très fragile et très menacée à l'heure où l'exceptionnalisme occidental né avec la Révolution industrielle s'érode fortement à l'époque postindustrielle. Les chiffres sont à ce niveau éloquent. En 1986, l'Europe représentait 25,88% du PIB mondial ; en 2000, 21% et en 2022, 14,83%. Les chiffres sont à peu près du même ordre pour les USA. Notons que les BRICS, notamment la Chine et l'Inde, sont en cours de rattrapage, même si leur PIB par habitant reste faible. Cela pose d'ailleurs un problème de fonds dans la mesure où étendre le mode de vie occidental actuel au reste du monde semble improbable pour des raisons écologiques. Un nouveau mode de vie s'imposera donc tôt ou tard. Bref, les pays européens comme ceux du reste du monde vont devoir faire face à de grands défis et certainement à de profonds changements dans les rapports de puissances politiques et économiques. Il est loin d'être certain que le néo-libéralisme français, basé simultanément sur de forts prélèvements et de forts déficits, y prépare au mieux la population.

Conclusion

Un néo-libéralisme spécifiquement français prend-il naissance après 1968 ? La réponse dépend de la façon dont on définit le terme. S'il est jugé en fonction de sa proximité avec celui de Friedman, de Hayek, de Lippmann ou même de l'ordo-libéralisme allemand, la réponse est négative comme l'a montré Brookes (2022). Toutefois, la réponse est positive si on le considère comme une reprise du libéralisme à la Guizot actualisé en partie à l'aide des écrits de Pierre Rosanvallon et de François Perroux. Si sur le plan économique, la conception du marché du Traité de Rome l'a contraint, sa vision est perrouxéenne, c'est-à-dire fondée sur la domination et une conception élitiste du marché. C'est elle qui rend compréhensible la logique des politiques sociales françaises visant à indemniser ceux considérés comme les moins performants. Basé sur l'encastrement du politique et de l'économique dans le social, le néo-libéralisme français instaure une domination du social sur l'économique qui conduit aux déficits et à la dette. Son soutien à la construction de l'Europe et à l'Euro semble surtout venir de sa volonté de bénéficier des effets de structure liés à l'appartenance à une zone puissante dotée d'une monnaie forte. Il vient aussi de la volonté d'imposer son modèle aux autres pays européens. Bref, ce néo-libéralisme est aussi spécifiquement français que ne l'est le libéralisme de Guizot dont il reprend les grands traits, à savoir la confiance en l'État et à l'élite chargée de guider un « individu effacé ». Il conduit à de fortes contradictions avec des dépenses sociales très fortes destinées à promouvoir une égalité sociale d'autant plus illusoire qu'il tend à renforcer l'inégalité politique.

Notes

[1] Sur ce point, on peut se rapporter à ce que disent Fitoussi & Rosanvallon (1996, 32) de la période 1970-1980.

RÉFÉRENCES

- Brisset, N., Fèvre, R. (2021). Peregrinations of a Corporatist Economist : François Perroux's Travels in Fascist Europe. *History of Political Economy*, 53, 4.
- Brookes, K. (2021). *Why Neo-Liberalism Failed in France*, Gewerbestrasse: Palgrave Macmillan.
- Clavé, F. (2020). The notion of political economy In Steuart's and Smith's main works. In Menudo, J.M. (ed.). *The Economic Thought of Sir James Steuart*. London and New York: Routledge.
- Clavé, F. (2024). Les notions d'ordre, de théodicée et de système chez Augustin et Smith. *Revue de philosophie économique*, 25, 2.
- Clavé, F. (2025). Functionalist and neo-functionalist management of crises and the European integration process: successes, limits and the way forward Actes du colloque ERECO-PGV de Banska Bystrica (À paraître).
- Clavé, F. (202x). Adam Smith et l'anthropocène (À paraître).
- Collins, J. (2015). French Liberalism's "indian detour ": Louis Dumont, the individual, and liberal political thought in post-1968. *Modern Intellectual History*, 12(3), 685-710.
- Collombat, B. (2009). Jacques Attali : dans les affaires du Prince, prince des « affaires ». In Collombat, B. & Servenay, D. *Histoire secrète du patronat de 1945 à nos jours*. Paris : La Découverte.
- Delors, J. (2004). *Mémoires*. Paris : Plon.
- Denizet, J. (1989). Préface. In Dumez, H., Jeunemaître, A. (1989). *Diriger l'économie, l'État et les prix en France*. Paris : L'Harmattan.
- Denord, F. (2007). *Néo-libéralisme version française*, Paris : Demopolis.
- Denord, F. (2008). Néo-Libéralisme et "économie sociale de marché" : les origines intellectuelles de la politique européenne de la concurrence (1930-1950). *Histoire, économie et société*. Paris : Armand Colin.
- Descamps, F., Quennouëlle-Corre, L. (2002). Introduction. Un libéralisme économique français. L'expérience Chirac-Balladur 1986-1988. *Histoire, Économie & Société*. Paris : Armand Colin.
- Doublet, J-M. (2006). Pierre Tabatoni. *Revue Française de Gestion* 14, 163.
- Dumez, H., Jeunemaître, A. (1989). *Diriger l'économie, l'État et les prix en France*. Paris : L'Harmattan.
- Famchon, Y.M. (1992). L'arrêt de mort du contrôle des changes. *Les Echos*, 13 juillet.
- Fitoussi, J-P. (2000) [1995]. *Le débat interdit : monnaie, Europe, pauvreté*. Paris : Éditions du Seuil.

- Fitoussi, J-P., Rosanvallon, P. (1998) [1996], *Le nouvel âge des inégalités*, Paris : Éditions du Seuil
- Hayek, F.A. (1980). *Droit, législation et société*. Paris : Puf.
- Izraelewicz, E. (1996). Erik Izraelewiz in Pierre Bèregovoy : *une politique économique*. Colloque, 25 avril, Conseil Economique et Social.
- Jaume, L. (1997). *L'individu effacé*. Paris : Fayard.
- Jaume, L. (1998). Aux origines du libéralisme politique en France. *Esprit*, juin.
- Laurent, V. (1998). Enquête sur la Fondation Saint-Simon : les architectes du social-libéralisme. *Le Monde diplomatique*, septembre.
- Lawson, N. (1996). Intervention de M. Nigel Lawson, ancien Chancelier de l'Echiquier britannique. *Pierre Bèregovoy : une politique économique*, Colloque, 25 avril, Conseil Economique et Social.
- Le Van-Lemesle, L. (1980). La promotion de l'économie politique en France au XIXe siècle jusqu'à son introduction dans les Facultés (1815-1881). *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril/juin 1980.
- Le Van-Lemesle, L. (2005). Cauwés et Colson, le juriste et l'ingénieur : une ou deux conceptions du service public ? *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet/septembre.
- Lepage, H. (1978). *Demain le capitalisme*. Paris : Hachette.
- Lippmann, W. (1946). *La cité libre*. Paris : Librairie de Médicis.
- Majocchi, A. (2017). Fiscal Discipline and Growth within EMU. In Preda, D. (ed.). *The History of European Monetary Union*. Euroclio PIE Peter Lang Brussels.
- Marco, L. (1988). Un économiste éclectique : Pellegrino Rossi (1787-1848). *Revue d'économie politique*, 98(2), 293-302.
- Margairaz, M., Tatrakowsky D. (2010). Introduction. In Margairaz & Tartakowsky (ed.). (1968). *Entre libération et libéralisation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Minaret, G. (2016). *Jacques Rueff*. Paris : Odile Jacob.
- Montbrial de, T. (1979). Fondements de la politique économique de Raymond Barre. *Commentaires*, 2(6).
- OCDE. (2023). Composition des recettes des administrations publiques. *Government at a Glance 2023*. Paris : Éditions OCDE. DOI : 10.1787/ae648156-fr.
- Olivennes, D. La Préférence française pour le chômage. *Note de la Fondation Saint-Simon*.
- Ostrom, V. (1991). The Meaning of American Federalism (Constituting a Self-Governing Society). San Francisco: Institute of Contemporary Studies.
- Ostrom, V. (1997). *The Meaning of Democracy and the Vulnerability of Democracies: A Response to Tocqueville's Challenge*, Ann Arbor: The University of Michigan Press.
- Perroux, F. (1937). *Capitalisme et communauté de travail*. Paris : Librairie du recueil Sirey.

- Perroux, F. (1958). Les formes de la concurrence dans le marché commun. *Revue d'économie politique*, janvier-février, 68(I). Paris : Editions Dalloz.
- Perroux, F. (1960). *Economie et société*. Paris : Puf.
- Perroux, F. (1969). *L'économie au XX^e siècle*. Grenoble : Pug.
- Perroux, F. (1981). *Pour une philosophie du nouveau développement*. Paris : Aubier.
- Perroux, F. (1990) [1954]. *L'Europe sans rivages*. Grenoble : Pug.
- Pound, R. (1925). *The Spirit of the Common Law*. Boston: Marshall Jones Company.
- Pound, R. (1960). *Law finding through Experience and Reason*. Athens: University of Georgia Press.
- Quennouëlle-Corre, L. (2022). Les privatisations de 1986-1988 : un moment libéral du capitalisme Français ? *Histoire, Économie & Société*, 2002/2. Paris : Armand Colin.
- Renversez, f. (2008). De l'économie d'endettement à l'économie de marchés financiers. In *Regards croisés sur l'économie*, 3. Paris : La Découverte.
- Rimbaud, C. (2015). *Raymond Barre*. Paris : Perrin.
- Rosanvallon, P. (1976). *L'âge de l'autogestion*. Paris : Éditions du Seuil.
- Rosanvallon, P. (1979). *Le capitalisme utopique Critique de l'idéologie économique*. Paris : Edition du Seuil.
- Rosanvallon, P. (1981). *La crise de l'État-providence*. Paris : Éditions du Seuil.
- Rosanvallon, P. (1985). *Le moment Guizot*. Nrf Gallimard.
- Rosanvallon, P. (1990). *L'État en France de 1789 à nos jours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Rosanvallon, P. (1995). *La nouvelle question sociale*. Paris : Éditions du Seuil.
- Rosanvallon, P. (2020 [2018]). *Notre histoire intellectuelle et politique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Rueff, J. (1958). Une mutation dans les structures politiques : le marché institutionnel des communautés européennes. *Revue d'économie politique*, janvier-février, 68(I).
- Savall, H. (2005). Vers une transcendance des deux grands courants de la pensée économique : L'œuvre de François Perroux. In Barre, R., Blardone, G., Savall, H. (eds). *Le Centenaire d'un Grand Économiste*. Paris : Economica.
- Seznec, E. (2009). *La Fondation Saint-Simon, les habits de gauche du néolibéralisme*. In Collombat, B., Servenay, D. *Histoire secrète du patronat de 1945 à nos jours*. Paris : La Découverte.
- Thesmar, D. (2008). Retour sur la déréglementation financière. Paris : La Découverte. DOI : 10.3917/rce.003.0067.
- Tietmeyer, H. (1996). Intervention de M. Hans Tietmeyer, Président de la bundesbank. In Pierre Beregovoy : *une politique économique*. Colloque, 25 avril, Conseil Economique et Social.
- Tietmeyer, H. (1999). *Économie sociale de marché et stabilité monétaire*. Paris : Economica.
- Uri, P. (1987). François Perroux. *Revue économique*, 38(5), 1-12.
- Wallas, G. (2004) [1908]. *Human Nature in Politics*. Kessinger publishing.

Tableau 1. Dépenses gouvernementales en % du PIB

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
France	24,1	23,6	25,3	25,2	22,2	19,9	21,4	21,1	19,6	19,9	22,2	21,9	21,7	22,6	21,0	21,1	21,4	21,4	22,7	21,5	20,5	20,0	19,8	19,7	19,9
Alle-magne	27,2	30,2	30,4	30,4	30,7	29,9	29,5	28,6	29,0	29,3	22,9	28,8	29,2	29,1	29,0	28,4	28,3	28,8	28,5	29,7	39,5	40,9	41,8	42,4	46,0
Royaume-Uni	33,2	28,8	32,9	32,6	34,5	28,6	31,0	32,6	33,8	32,6	33,1	31,5	33,8	37,4	32,8	34,6	35,7	40,1	40,3	39,2	42,0	41,2	42,3	43,5	47,8
Etats-Unis	13,4	13,0	18,2	19,5	18,6	16,5	16,1	16,6	17,6	18,2	28,3	29,6	29,7	29,5	28,9	28,4	29,4	31,3	31,6	31,3	32,3	32,5	32,3	31,3	32,7
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
France	22,0	21,7	21,4	44,7	44,9	46,0	48,5	49,9	50,2	51,2	51,9	51,3	50,7	50,1	48,9	49,6	50,7	52,0	55,1	54,1	54,4	54,5	54,2	52,8	52,6
Alle-magne	50,3	49,4	49,0	47,7	47,4	48,2	49,0	49,1	47,9	47,2	46,6	45,7	46,0	45,6	44,3	44,7	46,3	47,2	48,1	47,8	54,9	49,1	48,2	48,0	48,2
Royaume-Uni	49,1	49,2	46,8	46,2	45,1	47,6	51,2	50,8	50,4	50,3	48,7	44,6	42,7	40,3	39,7	41,1	42,7	45,0	45,0	44,4	43,9	42,3	40,5	39,5	38,9
Etats-Unis	35,1	34,0	33,1	32,3	32,3	34,3	34,7	37,0	37,1	36,2	36,9	37,4	37,2	36,3	36,2	37,2	38,0	38,6	38,1	37,1	37,1	36,6	35,4	34,6	34,2

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
France	51,7	51,7	52,9	53,4	53,3	53,6	53,0	52,6	53,3	56,7	56,6	56,3	57,1	57,2	57,2	56,8	56,7	56,5	55,6	55,4	61,3	59,1	58,3
Alle-magne	45,1	47,6	47,9	48,5	47,1	46,9	45,3	43,5	44,0	48,1	47,9	45,2	44,9	44,9	44,3	44,1	44,4	44,2	44,3	45,0	50,5	50,9	49,5
Royaume-Uni	36,8	40,2	41,1	42,1	43,0	44,1	44,2	43,9	47,8	51,5	50,6	43,5	43,7	42,0	41,2	40,3	39,5	39,0	38,7	38,5	49,9	46,3	44,3
Etats-Unis	33,9	32,8	33,7	34,0	33,7	33,9	33,7	34,6	37,1	41,4	39,8	38,8	37,2	35,8	35,4	35,2	35,6	35,4	35,6	36,0	44,8	43,0	36,3

Source : FMI (2024).

Tableau 2. Dépenses de retraites (Public expenditure on old-age or survivors cas benefits in GDP)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
France	9,3	9,5	9,7	9,9	10,1	10,3	10,3	10,3	10,4	9,8	10,4	10,7	11,0	11,5	11,6	11,8	11,9	11,9	11,8	11,8
Allemagne	10,4	10,4	10,5	10,5	10,4	10,3	10,1	10,3	10,2	9,9	9,5	9,1	9,5	9,8	10,1	10,3	10,5	10,7	10,8	10,8
Italie	8,5	9,4	9,8	10,5	10,4	10,7	11,0	11,0	11,0	11,1	11,3	11,6	12,4	12,8	13,1	13,1	13,4	13,8	13,6	13,8
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France	11,5	11,5	11,6	11,8	11,8	12,0	11,8	11,9	12,2	13,1	13,2	13,3	13,6	13,8	13,9	13,8	13,8	13,6	13,6	13,4
Allemagne	10,9	10,9	11,2	11,4	11,2	11,2	10,8	10,4	10,4	11,1	10,8	10,3	10,3	10,2	10,1	10,2	10,2	10,2	10,2	10,4
Italie	13,5	13,3	13,5	13,6	13,6	13,7	13,7	13,8	14,3	15,3	15,4	15,4	15,9	16,3	16,2	16,2	15,8	15,7	15,7	15,9

Source : OCDE Social Expenditure Database (2023).

Tableau 3. Quelques déficits publics en zone Euro

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	-9,4	-3,6	-3	-2,6	-1,9	-1,7	-3,1	-4,1	-3,8	-3,4	-3,4	-1,8	0,2	-0,3	-3,2
France	-4,1	-3,4	-3,6	-2,6	-2,2	-2,2	-2,1	-3,5	-3,8	-2,7	-2,8	-2,5	-2,7	-3,6	-6,2
Italie	-7,3	-6,6	-2,6	-2	-2	-2,3	-2,9	-2,8	-2,7	-3	-3,6	-2,8	-1,8	-2,6	-4,6
Euro Zone à 20 pays	-7,3	-4,4	-3,1	-2,5	-1,6	-1,3	-2,0	-2,8	-3,2	-2,9	-2,7	-1,6	-0,8	-2,3	-6,3
Suède	-7	-3,1	-1,6	0,8	0,6	3,1	1,4	-1,5	-1,2	0,2	2,1	2,2	3,4	1,9	-0,9
Europe à 27	-7,2	-4,3	-3	-2,4	-1,5	-1,2	-2	-2,8	-3,11	-2,7	-2,4	-1,4	-0,6	-2,1	-6,1
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Allemagne	-4,4	-0,8	-0,1	0,1	0,7	0,9	1,1	1,3	1,9	1,3	-4,4	-3,2	-2,1	-2,6	
France	-5,8	-4,5	-4,2	-4	-3,9	-3,6	-3,7	-3,6	-2,8	-2,8	-6,7	-5,8	-5	-5,5	
Italie	-4	-3,5	-3,5	-3,1	-3,1	-3	-2,7	-2,9	-2,5	-1,7	-9,4	-9	-8,1	-7,6	
Euro Zone à 20 pays	-6,3	-4,2	-3,9	-3,2	-2,5	-2,0	-1,5	-1,0	-0,4	-0,5	-7,0	-5,1	-3,5	-3,6	
Suède	-0,1	-0,4	-1,2	-1,6	-1,8	-0,3	0,9	1,3	0,7	0,4	-3,2	-0,1	1	-0,6	
Europe à 27	-6	-4,1	-3,7	-3,1	-2,4	-1,9	-1,4	-0,9	-0,4	-0,5	-6,7	-4,6	-3,2	-3,5	

Source : Basé sur Eurostat (2024).

Tableau 4. Quelques pourcentages de recettes publiques sur PIB en zone Euro

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Euro à 20	46	46,3	46,4	46,1	46,6	46	45,3	44,9	44,8	44,5	44,6	45	45,1	44,9	44,9
Allemagne	45,8	45,9	45,7	45,6	46,6	46,3	44,5	44,2	44,7	43,6	43,5	43,6	43,7	44,2	45,6
France	50,9	52,1	51,9	51,6	52,1	51,3	51,4	50,7	50,3	50,4	50,8	51,1	50,36	50,8	50,6
Italie	44,2	44,7	46,3	45	45,3	43,9	44	43,6	43,7	43,2	43	44	45,3	45,2	46
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Différentiel France Allemagne	5,1	6,2	6,2	6	5,5	5	6,9	6,5	5,6	6,8	7,3	7,5	6,66	6,6	5
Différentiel France Italie	6,7	7,4	5,6	6,6	6,8	7,4	7,4	7,1	6,6	7,2	7,8	7,1	5,06	5,6	4,6
Différentiel France Euro	4,9	5,8	5,5	5,5	5,5	5,3	6,1	5,8	5,5	5,9	6,2	6,1	5,26	5,9	5,7
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Euro à 20	44,7	45,3	46,4	47,1	47	46,6	46,4	46,4	46,6	46,5	46,6	46,9	46,5	45,9	
Allemagne	43,7	44,4	45	45,3	45,2	45,4	45,9	45,9	46,6	46,9	46,7	47,5	46,9	45,8	
France	50,6	51,7	52,7	53,7	53,8	53,7	53,6	54,3	54	53	52,8	52,9	53,7	51,6	
Italie	45,6	45,5	47,5	48	47,9	47,8	46,6	46,3	46,1	47	47,4	47,2	46,8	46,6	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Différentiel France Allemagne	6,9	7,3	7,7	8,4	8,6	8,3	7,7	8,4	7,4	6,1	6,1	5,4	6,8	5,8	
Différentiel France Italie	5	6,2	5,2	5,7	5,9	5,9	7	8	7,9	6	5,4	5,7	6,9	5	
Différentiel France Euro	5,9	6,4	6,3	6,6	6,8	7,1	7,2	7,9	7,4	6,5	6,2	6	7,2	5,7	

Source : Basé sur Eurostat (2024).

LA FRAGMENTATION GÉOÉCONOMIQUE ET SES IMPLICATIONS : LEÇONS DE LA RIVALITÉ ENTRE LES BLOCS DE L'OUEST ET DE L'EST APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Tsvetelina MARINOVA

Nouvelle Université Bulgare

Département d'économie

tsmarinova@nbu.bg

ORCID : 0000-0002-2455-1515

RÉSUMÉ

Depuis le début du XXI^e siècle, l'économie mondiale est confrontée à des crises multiples qui se renforcent mutuellement et qui ont considérablement accru les tensions et les risques géopolitiques et géoéconomiques entre les pays. Les processus de division économique mondiale ne sont pas sans précédent dans l'histoire. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la formation des deux blocs, capitaliste et socialiste, a conduit à la création de deux modèles d'intégration opposés, dans le cadre du Comecon et de la Communauté économique européenne.

L'objectif de cet article est d'explorer la fragmentation géoéconomique dans une perspective historique et en particulier la division entre l'Est et l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale ainsi que de tirer de leçons concernant la fragmentation actuelle de l'économie mondiale. Dans la première partie, on présente la création des deux blocs après la Seconde Guerre mondiale. La

deuxième partie porte sur les relations économiques entre les pays du Comecon et les pays capitalistes. La troisième partie discute les processus actuels de fragmentation de l'économie mondiale et leur impact sur l'économie et la finance globale.

Mots-clés: blocs, Comecon, Communauté économique européenne, Seconde Guerre Mondiale, fragmentation géoéconomique

JEL classification: B24, F12, F15, P21, P30

GEOECONOMIC FRAGMENTATION AND ITS IMPLICATIONS: LESSONS FROM THE RIVALRY BETWEEN THE WESTERN AND EASTERN BLOCS AFTER THE SECOND WORLD WAR

ABSTRACT

Since the beginning of the 21st century, the global economy has faced multiple, mutually reinforcing crises that have significantly increased geopolitical and geoeconomic tensions and risks between countries. The processes of global economic division are not without precedent in history. Since the end of the Second World War, the formation of the two blocs, capitalist and socialist, has led to the creation of two opposing models of integration, within the framework of Comecon and the European Economic Community.

The aim of this article is to explore the geoeconomic fragmentation in a historical perspective and in particular the division between the East and the West after the Second World War II as well as to draw some lessons regarding the ongoing fragmentation in the global economy. In the first part, we present the creation of the two blocs after the Second World War. The second part analyses the economic relations between the Comecon countries and the capitalist countries. The third part discusses the current processes of

fragmentation of the global economy and their impact on the global economy and finance.

Keywords: blocks, Comecon, European Economic Community, Second World War, geoeconomic fragmentation

Introduction

Depuis le début du XXI^e siècle, l'économie mondiale est confrontée à des crises multiples qui se renforcent mutuellement et qui ont considérablement accru les tensions et les risques géopolitiques et géoéconomiques entre les pays. Les crises et les guerres ont conduit à l'approfondissement des processus de mondialisation et à la division du monde en blocs économiques rivaux. Depuis le début de la crise financière mondiale en 2008, de nouvelles alliances telles que les BRICS sont apparues, dont les intérêts et les objectifs visent à modifier le monde unipolaire existant et à créer un monde multipolaire dans lequel la coopération économique, politique et culturelle entre les pays tient compte des intérêts, spécificités et du développement de chaque pays.

Les processus de division économique mondiale ne sont pas sans précédent dans l'histoire. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la formation des deux blocs, capitaliste et socialiste, a conduit à la création de deux modèles d'intégration totalement opposés, dans le cadre du Comecon et de la Communauté économique européenne, et à la création de marchés régionaux – administré (socialiste) et libre (capitaliste).

L'objectif de cet article est d'explorer la fragmentation géoéconomique dans une perspective historique en particulier la division entre l'Est et l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale ainsi que de tirer des leçons concernant la fragmentation actuelle dans l'économie mondiale. Dans la première partie, on présente la création des deux blocs après la Seconde Guerre mondiale. La deuxième partie porte sur les relations économiques entre les pays du Comecon et les pays capitalistes. La troisième partie discute les processus actuels de fragmentation de l'économie mondiale et leur impact sur l'économie et la finance globale.

1. Cadre théorique et méthodologie de la recherche

Ces dernières années, les politiques protectionnistes des principaux pays du monde sont devenues partie intégrante de leurs politiques économiques, dominées par des intérêts et des objectifs politiques et stratégiques. Ces objectifs sont principalement liés à la préservation de l'hégémonie des États-Unis et du dollar dans l'économie et la politique mondiales et à l'établissement d'une nouvelle

superpuissance à l'échelle mondiale par la Chine. Les pays du G20 ont imposé un certain nombre de mesures et ont également imposé de nombreuses sanctions économiques et financières à la Russie et à d'autres pays du monde. Dans ce contexte, on constate un recul de l'intégration économique mondiale des dernières décennies. À la base de la fragmentation géoéconomique se trouvent des motivations politiques, la rivalité et l'opposition entre les États et leurs intérêts dans le domaine de la sécurité et de l'autonomie.

En ce sens, la fragmentation géoéconomique est étroitement liée à la fragmentation géopolitique et à la volonté des États de poursuivre leurs propres objectifs et stratégies politiques internes et externes. La fragmentation géoéconomique est également directement liée à la démondialisation et à la perturbation des échanges commerciaux et des flux de capitaux entre les pays (Aiyar et al., 2023 ; Norring, 2024). Tout cela marque le début d'une nouvelle étape dans le développement du commerce international et des investissements internationaux, ainsi que pose d'énormes risques pour le libre-échange et la libre circulation des capitaux.

Le multilatéralisme dans le cadre des organisations internationales est confronté à de sérieuses épreuves, nécessitant une révision et des réformes de leur gestion et de leur fonctionnement. Le monde amorce une transition d'un monde unipolaire à un monde multipolaire.

Dans ce contexte, il est important de connaître et de rechercher l'expérience du passé. L'article se base sur une analyse institutionnelle des relations entre les États socialistes et capitalistes dans la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale jusqu'à l'effondrement du socialisme en 1989. Cette analyse permet de retracer les règles et restrictions que les deux blocs s'imposaient et leur impact sur le développement des échanges et des économies. Sur cette base, une comparaison est effectuée avec la situation actuelle et les effets sur l'économie et la finance mondiales sont explorés.

2. Emergence des blocs rivaux après la Seconde Guerre mondiale

La conférence de Bretton Woods a eu lieu à la fin de la Seconde Guerre mondiale (1944), dont l'objectif principal était de parvenir à un accord sur la structure du système financier international, qui devait assurer le redressement et le développement des pays après la guerre, ainsi que le commerce, la coopération monétaire et les paiements entre eux. En 1946, Churchill a annoncé le début de la guerre froide en Europe et, après la réunion de Paris, en 1947, les relations entre l'Ouest et l'Est étaient suspendues. En janvier 1949, l'URSS, la Bulgarie, la Pologne, la Roumanie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont créé son propre bloc

économique et idéologique (le Conseil d'assistance économique mutuelle) pour s'opposer au plan Marshall et à l'Organisation européenne de coopération économique, créée en 1948.

2.1 Bloc capitaliste

Le bloc capitaliste était dominé par les États-Unis et leur vision de la sécurité mondiale, la création d'alliances politiques, militaires, économiques et un nouvel ordre monétaire et économique par la création du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en 1945.

Le 16 avril 1948, l'Organisation européenne de coopération économique est créée avec l'objectif principal «la réalisation d'une économie européenne saine par la voie de la coopération économique de ses membres», pour répartir les crédits accordés par le plan Marshall, pour mener un «programme de relèvement européen par la libéralisation des échanges commerciaux et financiers».

Depuis le début des années 1950, l'Europe occidentale a connu une accélération des processus d'intégration afin de garantir une paix durable, la sécurité et la reconstruction. L'Union européenne des paiements et la Communauté européenne du charbon et de l'acier ont été créées respectivement en 1950 et 1951. Le traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) a été signé en 1957. Après 1957, une union douanière entre les États s'est progressivement mise en place et, à partir du milieu des années 1980, les efforts ont porté sur l'achèvement du marché intérieur (marché unique) de la CEE.

Dans les années 1970 et 1980, le développement et l'approfondissement de l'intégration européenne se sont poursuivis dans la direction de la construction d'une union économique et monétaire et de la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux au sein du marché intérieur. Le traité de Maastricht de 1992 a également défini la création d'une banque centrale supranationale, la Banque centrale européenne (établi en 1998), et une monnaie commune (euro) au sein de l'Union européenne (UE) qui est apparu le 1er janvier 1999 et qui a été mis en circulation en 2002.

2.2 Bloc socialiste (1949-1991)

Dans le cadre du Comecon, une nationalisation complète des moyens de production a eu lieu et un monopole d'État sur le commerce extérieur et les devises a été établi. Le principe de la planification économique nationale et de l'autarcie a été introduit. La principale priorité des États était leur industrialisation par la création de structures industrielles nationales qui se développeraient harmonieusement et la modernisation des économies sur la base du développement de la division internationale socialiste du travail, de la spécialisation et de la coopération. L'unification socialiste repose essentiellement sur le commerce bilatéral

et la compensation, malgré les tentatives de développement du multilatéralisme et du commerce multilatéral après le début des années 1960 (Faudot, Nenovsky & Marinova, 2022).

La création de la Banque internationale de coopération économique et du rouble transférable en 1964 a constitué une étape majeure vers le commerce multilatéral et un jalon important de l'intégration socialiste. Des tentatives ont été faites pour introduire des mécanismes de marché et des mécanismes monétaires, ainsi qu'une planification supranationale, notamment à partir du début des années 1970, lorsque la Banque internationale d'investissement (1971) a été établie et que le programme complet a été adopté en 1971.

Le programme complet visait à renforcer la coordination multilatérale des plans, c'est-à-dire le développement d'éléments de multilatéralisme et de supranationalisme par l'utilisation des relations entre matières premières et monnaies (CMR) (un rouble convertible et une plus grande utilisation des mécanismes de prix). Il était prévu que les investissements communs et les projets d'investissement soient accélérés et financés par la nouvelle banque commune d'investissement, la Banque internationale d'investissement (BII).

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, la plupart des pays ont connu une stagnation, des déséquilibres et des crises qui ont conduit à un renforcement des relations bilatérales. Après 1985 et le début de la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev, des tentatives ont été faites pour former un marché commun et rendre le rouble convertible, ainsi que pour établir des liens directs entre les pays socialistes et les pays capitalistes. Toutes ces tentatives se sont toutefois révélées infructueuses et ont abouti à l'effondrement du bloc.

Les économistes bulgares ont largement participé aux débats sur le développement de l'intégration dans le bloc socialiste. Voici comment l'un des plus grands économistes bulgares de l'ère socialiste, l'académicien Evgeni Mateev [1], définit les deux modèles d'intégration dans le monde.

«Dans le cadre de l'intégration socialiste, l'internationalisation de l'économie se déroule comme une coopération entre sous-systèmes nationaux tandis que dans le cadre de l'intégration capitaliste, elle se développe comme un antagonisme des intérêts des sociétés transnationales contre les sous-systèmes nationaux avec lesquels les sociétés transnationales manœuvrent.

Dans le cadre du socialisme, les conditions d'appropriation par tous, de planification à l'échelle nationale et de coordination des plans nationaux à l'échelle du système dans son ensemble permettent de combiner la coopération verticale, c'est-à-dire selon les lignes sectorielles des organisations concernées, avec la coopération horizontale, c'est-à-dire entre les complexes nationaux (Mateev, 1974).

L'importance de la coexistence pacifique entre les pays des deux blocs a également été souligné par le président du conseil d'État de la République populaire de Bulgarie - Todor Zhivkov [2] :

«A notre époque, les deux systèmes peuvent soit coexister, soit périr ensemble, ce qui signifie la survie ou la condamnation de toute l'humanité..... C'est la première réalité fondamentale» (Discours de T. Zhivkov à la réunion internationale des représentants des partis et organisations agraires et autres organisations démocratiques, 1986, cité par Stoimenov, 1987).

Les relations entre les deux blocs pendant la guerre froide ont fait l'objet de recherches menées par d'éminents économistes des pays capitalistes et socialistes, dont la Bulgarie. Nous citons Milcho Stoimenov, un des plus connus économistes bulgares à l'époque, qui a étudié l'interaction entre le système monétaire capitaliste international et le système monétaire socialiste:

«Le principal canal d'interaction entre les deux systèmes monétaires internationaux est la relation entre leurs valeurs de référence. Le pont qui les relie est pratiquement le taux de change du rouble converti par rapport à l'équivalent en valeur du marché capitaliste international. C'est par son intermédiaire que les impulsions sont transmises d'un système à l'autre. Nous parlons ici de l'influence directe du système monétaire capitaliste international.

Le fait que le rouble convertible ne soit pas convertible ne permet pas de penser, contrairement à l'avis de certains économistes, qu'il n'y a pas de lien direct entre les deux systèmes monétaires internationaux.

Premièrement, la référence pour déterminer le taux de change du rouble transférable par rapport aux monnaies utilisées dans les paiements internationaux est la valeur équivalente du marché capitaliste international. Deuxièmement, le pouvoir d'achat de la monnaie collective des pays membres du Comecon suit le pouvoir d'achat du dollar, qui sert d'échelle de prix internationale et de principal moyen de paiement. Par exemple, au cours de la période 1970-1977, le pouvoir d'achat du dollar a chuté de 57,4% et celui du rouble de transfert de 45,7%» (Stoimenov, 1987).

3. Les problèmes des relations économiques entre les pays du Comecon et les pays capitalistes

3.1 Les problèmes politiques

La coexistence pacifique était le principe de base proclamé par l'URSS et les pays socialistes dans leurs relations avec les pays capitalistes développés. Dans la sphère des relations économiques, la concurrence économique se basait sur le respect de la coexistence économique et de la liberté des échanges commerciaux. Ils ont défendu le principe de la clause de la nation la plus favorisée, consacré par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1947. Alors que parmi les 23 pays ayant signé les accords de GATT il y avait un seul

pays socialiste – la Tchécoslovaquie. Plus tard, d'autres pays socialistes tels que la Pologne et la Yougoslavie ont rejoint le GATT.

Pendant la période 1948-1952 les relations entre les deux blocs ont été basées sur des politiques et des mesures protectionnistes telles que celles prises par les Etats-Unis - l'embargo stratégique aux exportations tiendrait la première place, contingentements quantitatifs. Les Etats-Unis imposaient un blocus économique dont le but était de stopper le développement des pays communistes en les privant de produits et d'équipements essentiels. Dans un premier temps, une liste de ces produits a été établie et adoptée, que les pays occidentaux s'engageaient à ne pas exporter vers les pays socialistes. Par la suite, seuls les produits militaires sont restés sur cette liste.

En même temps, les pays socialistes étaient hostiles à la CEE en raison de l'introduction du tarif douanier commun et de l'application de politiques discriminatoires et protectionnistes en ce qui concerne la politique agricole commune. Les pays d'Europe occidentale ont intensifié leurs efforts pour étendre et approfondir l'intégration entre eux, surtout après le début des années 1960.

Malgré le protectionnisme, les pays européens accordaient des crédits aux pays socialistes, leur permettant ainsi de payer les importations de produits principalement manufacturés. L'URSS a également bénéficié de tels crédits. Pendant la période 1957-1967 il y avait une expansion rapide du commerce entre les pays du Comecon et les pays de l'Europe occidentale.

Le Tableau 1 montre que le commerce extérieur entre le Comecon et les pays capitalistes a augmenté régulièrement entre le début des années 1960 et le début des années 1970, atteignant 28,5 % du commerce extérieur du Comecon.

Tableau 1. Commerce extérieur (exportations) des pays du Comecon avec des pays capitalistes et les pays en développement (%)

Pays	1960	1970	1973
Pays capitalistes	20.6	23.7	28.5
Pays en développement	6.9	9.1	9.1

Source : Lavigne (1970).

En 1967, les pays du Comecon occupaient 18,5 % du territoire mondial, comprenaient 10 % de la population mondiale, produisaient 31 % de la production industrielle et avaient 10,2 % du commerce extérieur (Lavigne, 1970).

3.2 Les problèmes institutionnels

Les pays socialistes exportaient des biens dans la mesure nécessaire pour couvrir les importations. Ils ont instauré un monopole étatique du commerce ex-

térieur qui était planifié comme une subdivision du plan macroéconomique interne. Plus tard, ce monopole était assoupli à la suite des réformes économiques et les entreprises socialistes ont obtenu accès direct aux marchés extérieurs.

La planification du commerce extérieur et le monopole étatique ont freiné les échanges internationaux et le volume total du commerce extérieur des pays membres faisait 10,2% en 1967 du commerce mondial. Ils n'ont vendu aux pays capitalistes industrialisés que parce qu'ils avaient besoin d'acheter (Lavigne, 1970).

Dans le commerce entre les deux blocs, l'approche consistait à échanger des biens contre des biens. Ceci était principalement lié à l'inconvertibilité des monnaies socialistes - monétaire et réelle (Nenovsky & Marinova, 2024). Il y avait également une planification en nature du commerce extérieur, ce qui entraînait de grandes différences entre les prix intérieurs et les prix internationaux dans les pays socialistes. En outre, les variations des prix mondiaux des importations et des exportations n'affectaient pas les bénéfices des entreprises qui exportaient ou importaient des marchandises et ne pouvaient pas entraîner une augmentation ou une diminution de l'offre de produits d'exportation ou de la demande de produits d'importation.

3.3 Les problèmes économiques

Les pays socialistes ont exporté vers les pays occidentaux principalement des matières brutes et combustibles minéraux et des produits alimentaires. Pour faire face aux déficits commerciaux, les pays socialistes devaient se procurer à l'intérieur du Comecon les biens d'importations qui leur seraient nécessaires s'ils ne parviennent pas à intensifier leurs ventes vers l'Ouest.

Dans le cadre du Comecon, l'un des principaux problèmes était la fixation des prix au sein du Comecon. Dès le début, il y a eu un développement économique inégal et déséquilibré de la balance des paiements entre les membres du Comecon. L'échange non équivalent entre les pays, le transfert de valeur des pays agraires vers les pays industrialisés est devenu l'une des questions les plus débattues dans des pays comme la Yougoslavie et la Bulgarie (CSA, fonds 1B, Djilas, 1962).

L'approche marxiste de la «valeur internationale» et des «coûts de main-d'œuvre internationaux nécessaires» implique l'égénéralisation des niveaux de développement économique et une production et un échange unifiés, pour empêcher l'exploitation par le biais du commerce international.

Les prix sur les marchés capitalistes internationaux étaient volatils lorsque les prix étaient stables sous le socialisme. Le ciseau de prix des produits agricoles, des matières premières et des produits manufacturés est devenu énorme. Les ratios de prix sur les marchés capitalistes ne correspondent pas aux ratios de coûts de main-d'œuvre socialement nécessaires des différentes catégories de production produites par les pays du Comecon.

Dans le Comecon il y avait une fixation des prix dans le secteur commercial - prix contractuels :

- fixé dans les accords commerciaux ;
- formule de Bucarest appliquée depuis 1958 - prix sur les marchés capitalistes internationaux moyennés et lissés sur une base quinquennale ;
- exprimé en rouble transférable depuis 1964.

Comecon s'est avéré incapable de développer un système de prix régional et de rompre avec les prix du marché capitaliste.

Tableau 2. Exports dans le Comecon (%)

Pays	1950	1964
Bulgarie		
denrées alimentaires et matières premières	45.5	33.1
matériaux, matières premières d'origine minérale et agricole	52.6	28.2
machines et équipements	0	23.6
Roumanie		
denrées alimentaires et matières premières	24.9	22.1
matériaux, matières premières d'origine minérale et agricole	69.6	51.1
machines et équipements	4.2	18.2
Hongrie		
denrées alimentaires et matières premières	43.0	21.1
matériaux, matières premières d'origine minérale et agricole		
machines et équipements	17.7	33.9
Tchécoslovaquie		
denrées alimentaires et matières premières	12.7	5.2

matériaux, matières premières d'origine minérale et agricole	35.5	30.6
machines et équipements	26.5	47
USSR		
denrées alimentaires et matières premières	20.6	7.7
matériaux, matières premières d'origine minérale et agricole		
machines et équipements	11.8	21
Pologne		
denrées alimentaires et matières premières		
matériaux, matières premières d'origine minérale et agricole	67.8	35.5
machines et équipements	6.7	33.4

Source : Popov (1990).

Au Comecon, l'objectif était de démanteler le bilatéralisme et d'introduire une nouvelle forme d'accords commerciaux multilatéraux pour réformer le commerce extérieur entre les États membres. Les paiements commerciaux ont été réglementés différemment au fil des ans :

- Troc et compensations bilatérales/trilatérales (1949-1956) - sur le modèle des accords de clearing des années 1930 ;
- Compensation multilatérale (en parallèle avec la compensation bilatérale) (1957-1963) Clearing rouble and Clearing house ;
- Système multilatéral (1964-1991) : rouble transférable (1964) et banque qui l'émet/IBEC ; Banque d'investissement (1971).

Les objectifs du Programme complet (1971) visaient à améliorer le système de prix et à parvenir à la convertibilité de la monnaie collective n'étaient pas atteints jusqu'à la fin de l'existence du Comecon.

4. Fragmentation géoéconomique : implications pour l'économie globale

Le système monétaire et financier international subit des changements et des transformations significatifs en raison de l'approfondissement et de l'accélération des processus de fragmentation et de désintégration de l'économie mondiale depuis l'éclatement de la crise financière mondiale en 2008. La division du monde en blocs rivaux est devenue une caractéristique distinctive de l'ordre politique et économique mondial, en particulier depuis la pandémie COVID-19 et la guerre en Ukraine a encore exacerbé cette tendance.

4.1 L'impact de la fragmentation

En 2023, le Fonds monétaire international (FMI) a publié son analyse approfondie des différents canaux par lesquels la fragmentation de l'économie mondiale affectera le commerce, les flux de capitaux, la diffusion technologique, les migrations et les biens publics mondiaux. En outre, le FMI explore les implications pour le système monétaire international et la sécurité financière internationale.

Le canal financier:

- déclenché par des restrictions imposées aux flux et paiements de capitaux (les contrôles de capitaux, les sanctions financières et le gel international des avoirs) ou par une augmentation de l'incertitude et de l'aversion au risque des investisseurs face aux restrictions futures, l'escalade du conflit ;
- fragmentation financière, baisse des prix des actifs ;
- tensions de liquidité et de solvabilité dans les secteurs financiers et non financiers en augmentant les coûts de financement ou le risque de refinancement de la dette et en réduisant la valeur des actifs et la rentabilité globale, menaçant ainsi la stabilité macrofinancière.

Le canal réel:

- déclenché par les restrictions au commerce international et au transfert de technologie et par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des marchés des matières premières ; ça pourrait nuire au commerce international et à la croissance économique et générer des pressions inflationnistes ;
- les restrictions sur le commerce international devaient réduire la production économique, décourager des investissements transfrontaliers, affaiblir l'activité économique et les liens commerciaux ; les perturbations physiques du marché des matières premières pourraient conduire à une hausse de l'inflation posant ainsi des risques pour la stabilité financière.

Les canaux financiers et réels vont probablement se renforcer mutuellement. à long terme la fragmentation commerciale pourrait varier de 0,2% de la pro-

duction mondiale dans un scénario de fragmentation limitée à près de 7% dans un scénario grave ; avec le découplage technologique, certains pays pourraient connaître des pertes allant jusqu'à 12 % de leur PIB (Aiyar et al., 2023)

En mai 2024 le rapport du FMI porte sur l'impact de la géopolitique sur le commerce mondial et le dollar, soulignant le lien étroit entre l'augmentation des risques géopolitiques depuis le début des années 2000, et en particulier depuis le début de la guerre en Ukraine, et l'augmentation spectaculaire des barrières commerciales et du protectionnisme commercial. Le document examine trois blocs principaux : les pays entourant les États-Unis, les pays entourant la Chine et les pays qui ne sont pas liés à ces derniers. On compare la période des deux guerres mondiales et de la guerre froide au XXe siècle. On estime qu'il existe des signes de démondialisation après 2020. Dans la période 2020-2023 les restrictions commerciales imposées sur les biens, les investissements et les services s'élevaient à plus de 3 000, soit un nombre presque triplé par rapport à 2018-2019 (Gopinath, FMI, 2024).

Les données de Global Alert montrent qu'à l'échelle mondiale, les gouvernements ont mis en œuvre 58 905 mesures discriminatoires dans le domaine du commerce international, et 11 308 mesures gouvernementales sont dans l'intérêt du développement du commerce international.

La Figure 1 ci-dessous montre une augmentation accélérée des interventions néfastes, notamment pendant la période de pandémie de COVID-19.

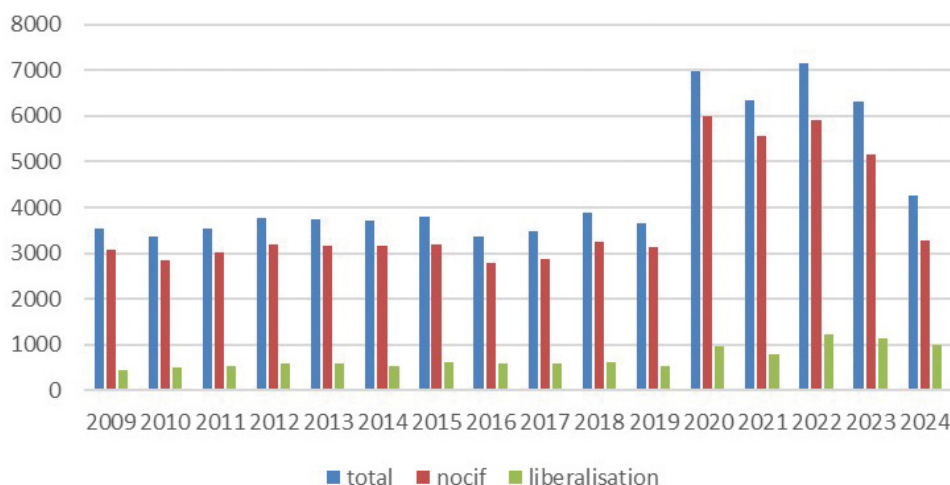


Figure 1. Nouvelles interventions par an

Source: Global Trade Alert (https://www.globaltradealert.org/global_dynamics).

Les données de Figure 2 montrent la plus grande part des subventions sans l'exportation, des mesures liées aux exportations, suivies des mesures restrictives pour l'investissement et des droits de douane.



Figure 2. Instruments politiques utilisés

Source: Global Trade Alert (https://www.globaltradealert.org/global_dynamics).

Malgré les risques géopolitiques croissants, le dollar continue d'être utilisé dans 80% des transactions commerciales internationales et de représenter environ 60% des réserves de change internationales, mais dans le même temps, la part du yuan chinois dans le commerce international et les paiements internationaux augmente. Après 2022, la part des paiements commerciaux en renminbi entre les pays voisins de la Chine a doublé, passant de 4% à 8%. Les échanges entre les non-banques chinoises et les non-résidents représentent 50% du total des échanges, et la part du dollar dans ces échanges passe de 80% en 2010 à 50% en 2023 (Gopinath, FMI, 2024). L'utilisation croissante du RMB peut avoir été soutenue par le système de paiements interbancaires transfrontaliers (CIPS), un système lancé par la Banque populaire de Chine qui offre des services de compensation et de règlement pour les transactions transfrontalières en RMB.

4.2 Les pays BRICS et le nouvel ordre économique mondial

Les économies émergentes, et en particulier les BRICS, ont joué un rôle de premier plan dans la transformation en cours de l'économie mondiale et du système monétaire international. Les BRICS regroupent le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Depuis 2009, ils sont devenus un bloc géopolitique car leurs gouvernements se réunissent chaque année lors de sommets officiels et coordonnent des politiques multilatérales. Ils représentent plus de 42% de la population mondiale, 30% du territoire mondial, 23% du PIB et 18 % du commerce mondial. La coopération des BRICS repose sur trois piliers : la coopération politique et sécuritaire, la coopération économique et financière et la coopération culturelle. Elle vise à promouvoir la paix et à établir un ordre international plus

représentatif et plus équitable, un système multilatéral revigoré et réformé, ainsi qu'à parvenir à un développement durable et à une croissance inclusive. Six nouveaux pays sont devenus membres à part entière des BRICS à partir du 1er janvier 2024 (Arabie saoudite, Argentine, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran).

Les pays BRICS ont lancé plusieurs initiatives visant à dédollariser et à réformer le système financier mondial depuis 2009 et surtout depuis le début de la guerre en Ukraine en 2022, avec l'imposition de sanctions économiques et financières, la crise de l'énergie et des matières premières et le pic de l'inflation mondiale.

Outre la création de la nouvelle banque de développement et de l'accord sur les réserves contingentes, les pays BRICS ont lancé d'autres initiatives de dédollarisation liées au développement des éléments suivants : un système de paiement alternatif à SWIFT, un système de paiement commun, l'augmentation du commerce intra BRICS en utilisant les monnaies locales, et la création d'une monnaie commune. L'objectif est de mettre en place un système monétaire et financier international sans dollar qui serve mieux leurs intérêts et leurs priorités.

Les pays des BRICS favorisent les échanges en monnaies locales plutôt qu'en dollars américains et d'éviter l'utilisation de SWIFT dans les transactions bancaires internationales. Les banques centrales des pays des BRICS sont en train de développer leur monnaie numérique, ce qui est considéré comme une forte poussée vers la dédollarisation. Certains États membres ont déjà pris des mesures pour accroître leur influence et leur rôle dans la finance mondiale. La Chine a lancé le contrat à terme sur le pétrole en yuan, un nouvel instrument financier visant à dédollariser le commerce mondial du pétrole. La Chine et la Russie ont développé leurs propres systèmes de paiement transfrontalière. Depuis 2014, la Russie développe son propre système de paiement. Depuis 2015, la Chine a mis en place un nouveau système de paiement pour la compensation des paiements en yuan.

Lors du sommet des BRICS en octobre 2024 à Kazan, les dirigeants des BRICS ont adopté la déclaration de Kazan dans laquelle ils déclarent :

«Nous constatons l'émergence de nouveaux centres de pouvoir, de décision politique et de croissance économique, qui peuvent ouvrir la voie à un ordre mondial multipolaire plus équitable, plus juste, plus démocratique et plus équilibré.

Nous soulignons la nécessité de réformer l'architecture financière internationale actuelle pour relever les défis financiers mondiaux, y compris la gouvernance économique mondiale, afin de rendre l'architecture financière internationale plus inclusive et plus juste» (Déclaration de Kazan, 2024).

En outre, ils se sont engagés à renforcer la coopération financière au sein des BRICS afin de minimiser les obstacles au commerce et d'offrir un accès non discriminatoire. Ils encourageront le renforcement des réseaux de correspon-

dants bancaires au sein des BRICS et la possibilité d'effectuer des règlements en monnaie locale conformément à l'initiative des BRICS sur les paiements transfrontaliers, qui est volontaire et non contraignante, et attendent avec impatience de nouvelles discussions dans ce domaine, y compris au sein du groupe de travail des BRICS sur les paiements. Ils ont également reconnu l'importance d'étudier la faisabilité de connecter les infrastructures des marchés financiers des pays des BRICS (Déclaration de Kazan, 2024).

Les BRICS ont créé leurs propres institutions pour développer leurs économies et finances: la Nouvelle Banque de Développement et le Dispositif de réserve conditionnelle (Contingent reserve arrangement).

Conclusion

L'expérience de la division et de la confrontation politique, économique et idéologique après la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1980 a montré qu'elles ont des conséquences négatives pour le développement et le bien-être des pays sur une longue période. Sous différents modèles d'intégration, capitaliste et socialiste, les contraintes et les barrières imposées par les États, liées au protectionnisme, à la planification étatique, à l'autarcie, ont créé de l'incertitude, des risques énormes et des pertes pour le commerce et la finance internationaux.

La fragmentation croissante de ces dernières années, alimentée par la pandémie, les crises et les guerres, portera également gravement atteinte à l'économie mondiale.

La fragmentation actuelle n'est pas très différente de celle des premières années de la guerre froide. Bien que l'ampleur de la fragmentation soit encore relativement faible, le découplage entre les blocs géopolitiques rivaux pendant la guerre froide suggère qu'elle pourrait s'aggraver considérablement si les tensions géopolitiques persistent et si les politiques de restriction des échanges s'intensifient.

La fragmentation et la rivalité entre les deux superpuissances, les États-Unis et la Chine, continueront de s'intensifier dans le contexte de la présidence de Donald Trump, qui a annoncé qu'il imposerait des droits de douane de 100% aux pays des BRICS s'ils tentaient de remplacer le dollar. Cependant, ses intentions pourraient conduire à la perte du privilège exorbitant du dollar et du pouvoir hégémonique. Dans le même temps, un nouvel accord de type Bretton Woods entre la Chine et les pays des BRICS et la transformation du yuan en la principale monnaie de l'alliance, ce qui constituerait la plus grande menace pour le dollar, ne sont pas exclus.

La fragmentation indique la transition vers un monde multipolaire. Dans ce nouveau monde, le dialogue et la coopération entre les États doivent être au premier plan.

RÉFÉRENCES

- Aiyar, S. et al. (2023). *Goeconomic Fragmentation and the Future of Multilateralism*, IMF.
- Central State Archive (CSA), Bulgaria, Fund 1244, Session July 1949 (en bulgare).
- Djilas, M. (1962). *Conversations with Stalin*, London: Rupert Hart-Davis.
https://en.wikipedia.org/wiki/Conversations_with_Stalin
- Faudot, A., Marinova, T., Nenovsky, N. (2022). Comecon Monetary Mechanisms. A history of socialist monetary integration (1949-1991), In : *Monetary unions in history, Financial history conference*, Bulgarian National Bank.
- Gopinath, G. (2024). *Geopolitics and its Impact on Global Trade and the Dollar*, Series on the Future of the International Monetary System (IMS) Stanford Institute for Economic Policy Research.
- Gopinath et. al. (2024). *Changing Global Linkages: A New Cold War?* IMF.
- Kazan XVI BRICS Summit Declaration Strengthening multilateralism for just global development security, Kazan, Russian Federation 23 October 2024.
- Lavigne, M. (1970). *Les économies socialistes soviétique et européennes*. Paris : Armand Colin
- Nenovsky, N., Marinova, T. (2024). Theoretical discussions on the development of the monetary system within comecon (1949-1991). *History of economics and economic thought of Ukraine*. No. 57, 74-99.
- Mateev, E. (1974). L'intégration économique dans les conditions du système socialiste et capitaliste. *Economic Thought Journal*, 50-62.
- Norring, A. (2024). Geoeconomic fragmentation, globalization, and multilateralism. *BoF Economics Review*, 2, Bank of Finland, Helsinki.
- Popov, N. (1990). *Relations agraires sous le socialisme*, Sofia : Kliment Ohridski.
- Stoimenov, M. (1987). *Relations monétaires et de crédit Est-Ouest. Aspects économiques et politiques*, Sofia: Partizdat.

RESTRUCTURATION DES RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES. GUERRES, PROTECTIONNISME ET PANDÉMIES

Vidal IBARRA-PUIG¹

Universidad Autónoma Metropolitana Azcapotzalco

Departamento de Economía

viip@azc.uam.mx

ORCID <https://orcid.org/0000-0002-2921-610X>

RÉSUMÉ

La pandémie de COVID19 a considérablement modifié, et peut-être pour toujours, le fonctionnement des chaînes de valeur mondiales (CVM). À cela s'ajoutent des conflits réels et potentiels, de nature commerciale ou guerrière, dans le monde entier, et des tensions menacent parfois de déborder. Dans ce contexte, il faut garder à l'esprit que les besoins mondiaux restent non satisfaits dans de larges segments de la population et même dans des régions entières de la planète. Le développement technologique continue d'être concentré dans les pays développés et dans d'autres qui ont décidé d'entreprendre une croissance basée sur les exportations, ce qui semble déterminer l'avenir économique du monde d'aujourd'hui, compte tenu de la réorganisation des forces productives à court, moyen et long terme.

¹ Docteur en relations économiques internationales de Sciences Po, Paris. Ce document est une version révisée du document présenté lors du XVI^e séminaire de recherche du département d'économie de l'Universidad Autónoma Metropolitana Azcapotzalco, qui s'est déroulé du 26 au 28 avril 2024. L'auteur remercie ses collègues du département pour leurs commentaires, ainsi que les participants au 63^{ème} congrès de l'ALIEF avec lesquels j'ai eu l'honneur de partager notre document.

Mots-clés: chaînes de valeur mondiales, conflits, développement technologique, exportations.

JEL Code: F1, F3, F5, F6

RESTRUCTURING INTERNATIONAL ECONOMIC RELATIONS. WARS, PROTECTIONISM AND PANDEMICS

ABSTRACT

The COVID19 pandemic has significantly altered, and perhaps forever, the functioning of Global Value Chains (GVCs). Added to this are actual and potential conflicts, whether of a commercial or warlike nature around the world, and tensions are at times threatening to spiral out of control. In this context, it is important to bear in mind that global needs remain unsatisfied for large segments of the population and even for entire regions of the planet. Technological development continues to be concentrated in developed countries and others that have decided to pursue export-led growth, which will apparently determine the economic future of today's world, given the realignment of productive forces in the short, medium and long term.

Keywords: Global Value Chains, conflicts, technological development, exports

Introduction

La pandémie de Covid-19, en raison de sa nouveauté, de sa virulence et de ses effets sur les chaînes de valeur mondiales (CVM), a été classée comme la pire depuis la Grande Dépression de 1929. Dans un contexte où l'administration Trump aux États-Unis (20 janvier 2017 au 20 janvier 2021) a prôné un protectionisme sélectif et a conduit à de fortes escarmouches commerciales, notamment avec la Chine, et à une quasi-paralysie de l'Organisation mondiale du commerce,

l'OMC, en ne nommant pas de représentants à l'organe de règlement des différends (en plus de l'imposition de droits de douane interdits dans le cadre de l'OMC, auquel appartiennent à la fois la Chine et les États-Unis), le conflit russo-ukrainien, qui a débuté le 24 février 2022 et qui a été soutenu par Trump en faveur de la Russie, a été ajouté. Les CVM ont été modifiées ou carrément fracturées, ce qui a conduit à la tendance du nearshoring ou du friendhoring, où l'on s'attend à ce que certaines des zones de production se déplacent principalement de la Chine vers des endroits plus proches des États-Unis et de l'Europe. De son côté, les tensions dans l'Indo-Pacifique s'accroissent parfois considérablement en raison de la position de la Chine sur Taïwan et des ambitions déclarées sur la mer de Chine, tandis que la Corée du Nord augmente sa capacité militaire balistique. Le conflit en Palestine, où la population est décimée par l'armée israélienne avec plus de 35 000 morts à ce jour, menace de s'étendre à d'autres nations de solidarité face aux attaques contre le peuple palestinien².

Quel est l'avenir des CVM ? Quel est l'avenir économique, en termes généraux, de certaines régions de la planète ? Comment ce réarrangement affectera-t-il les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ?

Telles sont les questions qui guident ce document.

Dans la première partie, nous analysons les tendances de croissance du continent européen ; la deuxième section traite du cas de l'Asie ; la troisième partie couvre le cas de l'Afrique ; un quart couvre la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. La cinquième partie souligne certains éléments des tendances de l'économie au niveau mondial, en mentionnant le cas des États-Unis. La sixième et dernière partie couvre les conclusions.

1. L'Europe, un continent en déclin ?

Le continent européen est confronté à de graves défis : faible taux de natalité, guerre à ses frontières, menaces sur le budget pour augmenter les dépenses de guerre, effets climatiques très forts, entre autres situations. Par exemple, au cours des mois de janvier-mars 2024, l'un de ses pays les plus producteurs de produits agricoles, l'Espagne, est confronté à une sécheresse majeure et à des problèmes de concurrence avec les produits importés, malgré le fait que, par exemple, en 2022, le secteur agricole a reçu près de 7 milliards d'euros de subventions (seulement dépassé par la France, dont le secteur a reçu 9,5 milliards d'euros). Figure 1³.

² Le ministère de la santé de Gaza note que jusqu'à présent, juillet 2024, plus de la moitié des 35 000 personnes tuées étaient des femmes et des enfants, OMS (2024).

³ Pour un aperçu plus complet des subventions et du soutien au secteur, voir OCDE (2023).

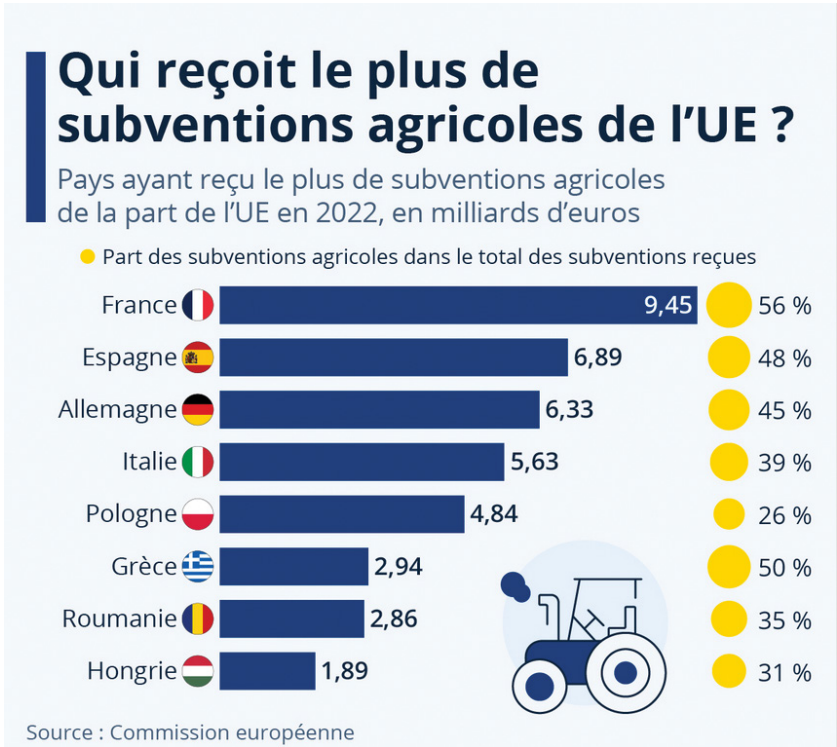


Figure 1. Pays ayant reçu le plus grand montant de subventions agricoles de l'Union européenne en 2022, milliards d'euros

Source : Gaudiaut (2024)

Mais la situation des défis pour le continent est généralisée. Sa part dans le commerce international est en baisse depuis 1993 (nous prenons cette année en considérant que l'Allemagne était déjà unifiée et qu'une seule série statistique a été rapportée depuis lors), tableau 1.

Tableau 1. Exportations mondiales de marchandises par région et par économie sélectionnée, 1948, 1953, 1963, 1973, 1983, 1993, 2003 et 2022 (milliards de dollars et pourcentage)

	1948	1953	1963	1973	1983	1993	2003	2022
	Value							
World	59	84	157	579	1838	3688	7382	24312
	Share							
World	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
North America	28.1	24.8	19.9	17.3	16.8	17.9	15.8	13.3
United States of America	21.6	14.6	14.3	12.2	11.2	12.6	9.8	8.5
Canada	5.5	5.2	4.3	4.6	4.2	3.9	3.7	2.5
Mexico	0.9	0.7	0.6	0.4	1.4	1.4	2.2	2.4
South and Central America and the Caribbean	11.3	9.7	6.4	4.3	4.5	3.0	3.1	3.4
Brazil	2.0	1.8	0.9	1.1	1.2	1.0	1.0	1.4
Chile	0.6	0.5	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4
Europe	35.1	39.4	47.8	50.9	43.5	45.3	46.2	35.8
Germany (1)	1.4	5.3	9.3	11.7	9.2	10.3	10.2	6.8
Netherlands	2.0	3.0	3.6	4.7	3.5	3.8	4.0	4.0
France	3.4	4.8	5.2	6.3	5.2	6.0	5.3	2.5
United Kingdom	11.3	9.0	7.8	5.1	5.0	4.9	4.2	2.2
Commonwealth of Independent States (CIS), including certain associate and former member States (2)	-	-	-	-	-	1.7	2.3	3.0
Africa	7.3	6.5	5.7	4.8	4.5	2.5	2.4	2.7
South Africa (3)	2.0	1.6	1.5	1.0	1.0	0.7	0.5	0.5
Middle East	2.0	2.7	3.2	4.1	6.7	3.5	4.1	6.7
Asia	14.0	13.4	12.5	14.9	19.1	26.0	26.1	35.1
China	0.9	1.2	1.3	1.0	1.2	2.5	5.9	14.8
Japan	0.4	1.5	3.5	6.4	8.0	9.8	6.4	3.1
India	2.2	1.3	1.0	0.5	0.5	0.6	0.8	1.9
Australia and New Zealand	3.7	3.2	2.4	2.1	1.4	1.4	1.2	1.9
Six East Asian traders	3.4	3.0	2.5	3.6	5.8	9.6	9.6	9.6
Memorandum item:								
EU (4)	-	-	24.5	37.0	31.3	37.3	38.6	29.4
USSR, Former	2.2	3.5	4.6	3.7	5.0	-	-	-
GATT/WTO Members (5)	63.4	69.6	75.0	84.1	77.0	89.0	98.3	98.1

Note : Entre 1973 et 1983 et entre 1993 et 2003, les parts d'exportation ont été fortement influencées par l'évolution des prix du pétrole.

(1) Les chiffres se réfèrent à la Rep. Fed. d'Allemagne de 1948 à 1983

(2) L'inclusion des flux commerciaux mutuels des États baltes et de la CEI entre 1993 et 2003 influe considérablement sur les chiffres.

(3) À partir de 1998, les chiffres se réfèrent uniquement à l'Afrique du Sud et non plus à l'Union douanière d'Afrique australe.

(4) Les chiffres se réfèrent à la CEE(6) en 1963, à la CE(9) en 1973, à la CE(10) en 1983, à l'UE(12) en 1993, à l'UE(25) en 2003, et à l'Union européenne, à l'exclusion du Royaume-Uni, en 2022.

(5) Adhésion à l'année indiquée.

Source : WTO (2023).

Le tableau ci-dessus montre une baisse particulièrement forte de la part des exportations dans le cas du Royaume-Uni. Notez qu'il s'agit de données en pourcentage, non pas en absolus, que ces derniers ont continué à augmenter, mais

dans le cas de la comparaison mondiale, le pourcentage de participation a diminué en faveur surtout de l'Asie.

Il y a un autre indicateur qui nous fait voir que l'économie européenne ne progresse pas comme on pourrait s'y attendre. Le Figure 2 ci-dessous montre la croissance du PIB de la zone euro par rapport à d'autres zones ou pays. La croissance mesurée de l'économie européenne peut être observée, comparée à la forte croissance de l'économie chinoise.

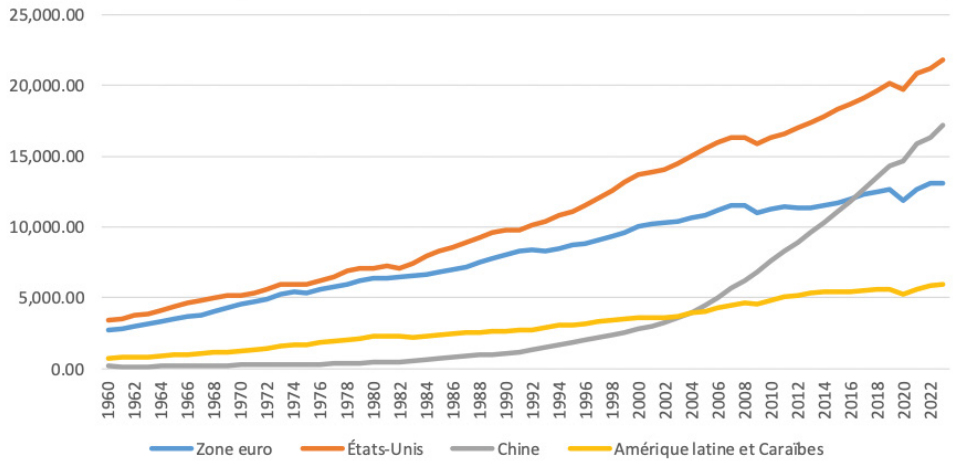


Figure 2. Croissance du PIB réel, 1960-2023, en milliards 2015
Source : Banque mondiale (2024)

Si nous analysons les données, le résultat est celui du tableau 2 suivant :

Tableau 2. Croissance du PIB réel en pourcentage, de 1960 à 2023

Country Name	
Zone euro	388.2
États-Unis	534.7
Chine	10,707.5
Amérique latine et Caraïbes	714.8

Source : Banque mondiale (2024).

Notons la très forte augmentation dans le cas de la Chine, qui a largement dépassé le continent européen. Cette croissance significative du géant asiatique est suivie par la croissance des États-Unis, mais elle n'est pas assez importante pour être comparée de manière satisfaisante à la Chine. Un fait frappant est que

l'Amérique latine et les Caraïbes, malgré toutes les vicissitudes, ont augmenté de 714,8 %.

Derrière ces chiffres, il y a plusieurs aspects à analyser dans le cas européen : l'éducation, le manque de main-d'œuvre qualifiée, la productivité. Par exemple, dans le cas de ce dernier indicateur, à partir d'un échantillon de 18 pays européens, avec des données de l'OCDE, la croissance de leur productivité de 2000 à 2021 a été de près de 9 % en moyenne pour la période susmentionnée ; dans le cas des États-Unis, la productivité a augmenté de 32,9 % entre 2000 et 2020, et dans le cas de la Corée du Sud, elle a augmenté de 64,9 % entre 2000 et 2021 ⁴.

L'innovation est un autre aspect auquel les Européens devraient accorder plus d'attention. Selon les données de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), en 2022, l'Asie a enregistré 67,9 % des brevets dans le monde, tandis que l'Amérique du Nord 18,3 % et l'Europe 10,3 % (le reste est réparti entre les autres régions ; par exemple, l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré 1,6 % du total des brevets et l'Afrique 0,7 %). Figure 3.

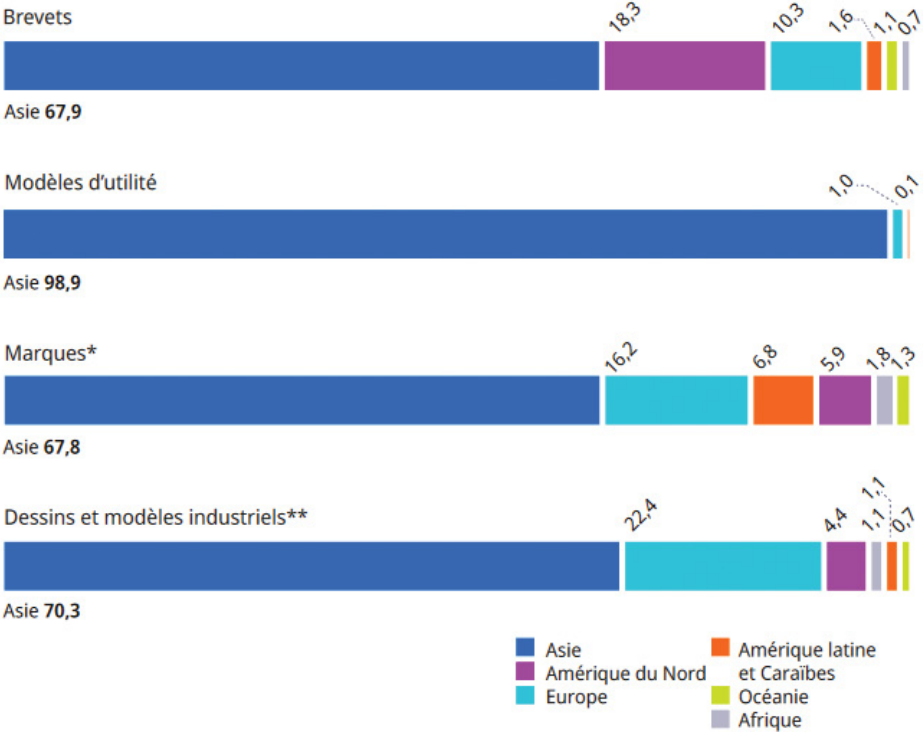


Figure 3. Part de l'activité d'enregistrement de propriété intellectuelle par région (2022)

Source : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, OMPI, 2023

⁴ OCDE (2024) <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=LEVEL>, consulté le 14 février 2024.

Il est urgent de moderniser l'ensemble du système éducatif en Europe, ainsi que de revoir le soutien aux nouvelles technologies et aux entrepreneurs. La croissance asiatique, en particulier en Chine, n'est plus seulement une concurrence, mais une menace pour les marchés européens, mais aussi pour ceux qui étaient autrefois considérés comme des Européens traditionnels.

2. L'Asie dans le commerce international

Rappelons en premier lieu que le mot Asie dérive d'Āsū, un mot assyrien qui signifie lever du soleil, c'est-à-dire l'Orient, par opposition à Ereb, coucher du soleil ou ouest. Les organisations internationales font la distinction entre l'Asie du Sud et l'Asie-Indo-Pacifique (imf.org). Cette note se rapporte à la seconde.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Asie était considérée comme une région arriérée, en proie à des inefficacités dans l'utilisation des ressources, à des contrôles sur le secteur privé, à la corruption et à une utilisation inefficace de la main-d'œuvre... Gunnar Myrdal l'a même appelé « le drame asiatique ». À cette époque, les régions en développement telles que l'Afrique ou l'Amérique latine ont généré un plus grand optimisme en tant que centres de croissance potentiels au sein de l'économie mondiale (Tzili et al, 2020).

Cependant, l'histoire nous a montré le contraire, comme le montre le Figure 4 suivant.

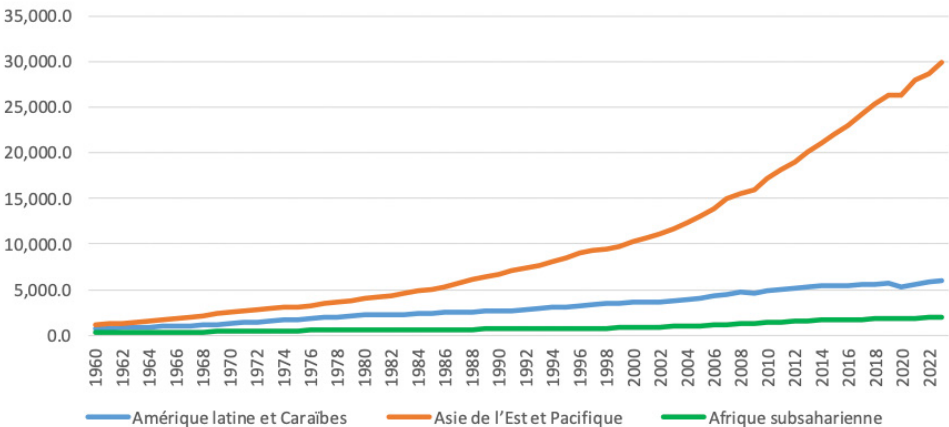


Figure 4. Croissance du PIB réel, en milliards de dollars, 1960-2023, régions du monde sélectionnées

Source : Banque Mondiale 2024

On notera la croissance spectaculaire de l'Asie-Pacifique et le réel retard de croissance de l'ALC et de l'Afrique subsaharienne, cette dernière région étant

continuellement en proie à des conflits armés, comme nous le verrons plus loin. Comme le soulignent Tzili et al., « l'axe de gravitation de l'économie mondiale au XXI^e siècle s'est déjà déplacé de l'océan Atlantique vers le Pacifique ». Cette affirmation est renforcée par les données Figures suivantes :

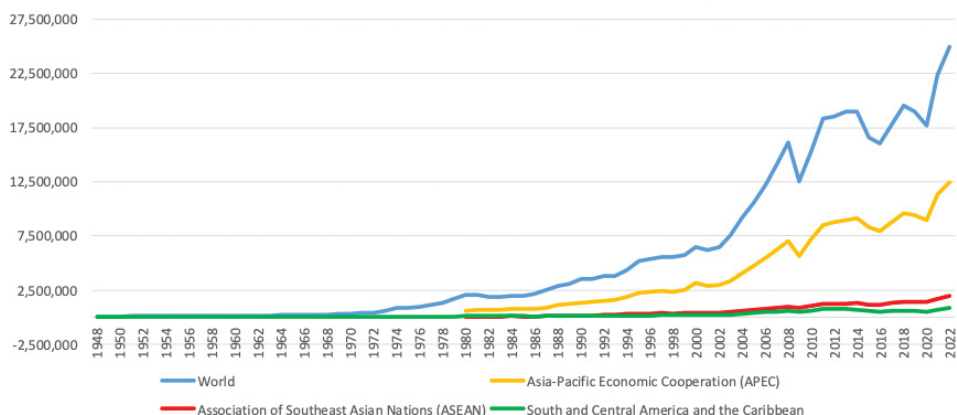


Figure 5. Exportations mondiales de marchandises, régions sélectionnées, 1948-2022, milliards de dollars

Source : OMC.

Comme on peut le constater, les pays de l'ANASE (Indonésie, Philippines, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Viêt Nam, Brunei Darussalam, Cambodge, Laos et Myanmar) exportent plus que l'ensemble de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes réunies. Nous avons alors que le modèle de croissance de certains pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique a été tel que, depuis les années 80 du siècle dernier, ils ont décidé de se développer « vers l'extérieur », en se basant sur les exportations, principalement de produits ayant un contenu technologique de plus en plus important ⁵.

Dans tous ces cas, il convient de souligner le rôle très important de l'éducation ⁶, qui a été exploitée avec beaucoup de succès par les gouvernements qui utilisent le diamant stratégique : Gouvernements (à tous les niveaux)-Écoles (lycées et universités)-Entreprises (de tout type et de tout secteur). À cela s'est ajouté la promotion du développement technologique (soutien à la Recherche et au Développement, R&D, tant publique que privée) ; impulsions à l'innovation (promotion et soutien aux innovateurs) et la protection des innovations par l'utilisation et le dépôt de brevets.

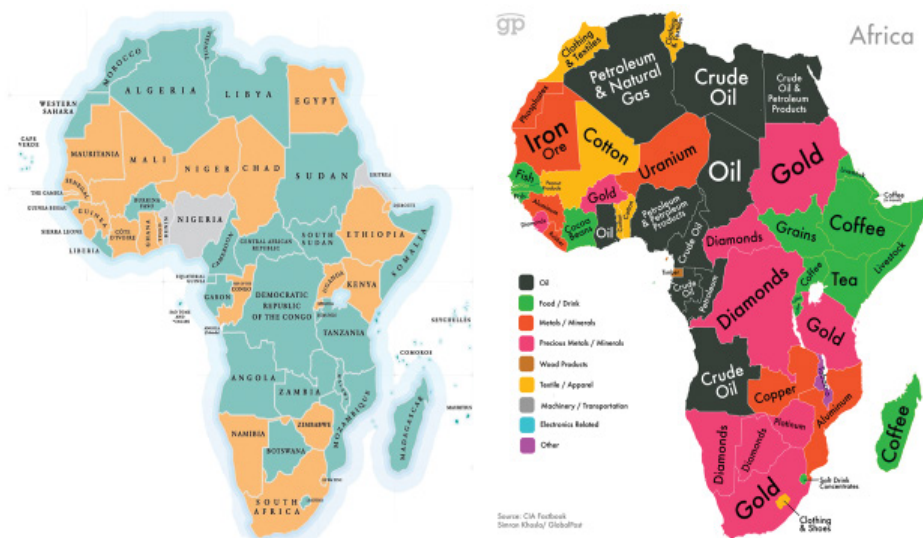
⁵ Voir les cas de la Chine, de la Corée du Sud, du Japon, de la Malaisie, de Singapour et du Vietnam dans Ibarra-Puig (2024).

⁶ Voir les cas de la Corée du Sud, de l'Inde et du Mexique dans Ibarra-Puig V. et McCoy C. (2012).

Maintenant. Malgré ses succès, cette région du monde est confrontée à de sérieux défis : la population (la Chine et l'Inde comptent plus de 1 400 millions d'habitants chacune) ; la rupture/interruption des chaînes de valeur mondiales (CVM), en raison de l'approvisionnement ou de la distribution en raison de catastrophes naturelles ou de pandémies, comme ce fut le cas pour la Covid-19 ; la rareté des ressources stratégiques (les « terres rares ») ou de l'énergie ; les risques d'instabilité politique dans certaines zones (Taïwan, Corée du Sud, Inde) et les pandémies.

3. Les défis pour l'avenir de l'Afrique⁷

gp Africa



ne, Forum économique mondial, <https://tinyurl.com/y8p3323p>.

On le voit, les richesses naturelles de l'Afrique sont énormes⁸, et son extension territoriale est un grand atout en termes d'économies d'échelle. Il est à noter que les richesses issues de la pêche dont dispose le continent, ni toutes les richesses potentielles du sous-sol maritime, y compris le pétrole, ne sont pas incluses (sur ce dernier point, il ne faut pas oublier les impacts écologiques, d'une part, et d'autre part, la tendance à utiliser des énergies propres). En ce qui concerne la taille des économies africaines, la figure 7 est illustrative (en milliards de dollars).

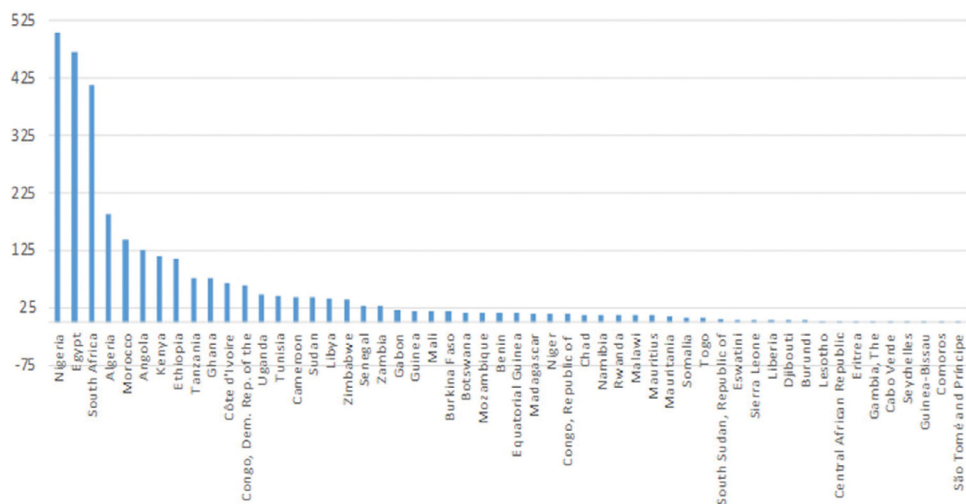


Figure 7. Taille des économies africaines en 2022, milliards

Source : D'après IMF Datamapper.

À titre de comparaison, la valeur du PIB du Mexique en 2022 était de 1 424,5 milliards de dollars, soit le triple de celle du Nigeria, le plus grand pays africain. Et les 5 premiers pays sur les 54 d'Afrique (Nigeria, Égypte, Afrique du Sud, Algérie et Maroc) représentent 57 % du PIB du continent.

En ce qui concerne ses possibilités de développement, bien qu'il s'agisse d'un fait ancien qui s'ensuit, nous devons tenir compte de la quantité de ressources qui ont été allouées aux différents efforts de guerre, qui, en plus des pertes humaines et sociales, représentent un coût économique élevé des ressources qui pourraient être utilisées pour le développement. L'Angola, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du

⁸ À elle seule, l'Afrique possède plus de soixante types de minéraux différents et renferme un tiers de toutes les réserves minérales du monde. Elle possède, par exemple, 90 % des réserves de platine, 80 % des réserves de coltan, 60 % des réserves de cobalt, 70 % des réserves de tantale, 46 % des réserves de diamants et 40 % des réserves d'or. Source : "Africa's Natural Resources", disponible à l'adresse <https://tinyurl.com/2rwzuiu4>.

Congo (RDC), la République du Congo, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine, le Tchad, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan et l'Ouganda, ont perdu environ 300 000 millions de dollars rien qu'entre 1990 et 2006 en raison des conflits armés (Corcoba 2019).

Cela a conduit la région à être l'une des plus arriérées au monde, comme le montre l'indice de développement humain de l'ONU (qui est produit depuis 1990). À l'exception de Maurice et des Seychelles, les pays africains occupent les dernières places de la planète en développement, selon cet indice, voir tableau 3.

Tableau 3.

		Indice de développement humain	Espérance de vie à la naissance	Nombre moyen d'années de scolarité	Années de scolarité prévues	Revenu national brut par habitant
Position	Pays	Valeur	Années	Années	Années	PPA de 2017 \$
		2021	2021	2021	2021	2021
63	Mauritius	0.8020	73.6	10	15	22,025
72	Seychelles	0.7850	71.3	10	14	25,831
86	Mexico	0.7580	70.2	9	15	17,896
91	Algeria	0.7450	76.4	8	15	10,800
97	Egypt	0.7310	70.2	10	14	11,732
97	Tunisia	0.7310	73.8	7	15	10,258
104	Libya	0.7180	71.9	8	13	15,336
109	South Africa	0.7130	62.3	11	14	12,948
112	Gabon	0.7060	65.8	9	13	13,367
117	Botswana	0.6930	61.1	10	12	16,198
123	Morocco	0.6830	74.0	6	14	7,303
128	Cabo Verde	0.6620	74.1	6	13	6,230
133	Ghana	0.6320	63.8	8	12	5,745
138	Sao Tome and	0.6180	67.6	6	13	4,021
139	Namibia	0.6150	59.3	7	12	8,634
144	Eswatini (King	0.5970	57.1	6	14	7,679
145	Equatorial Gu	0.5960	60.6	6	10	12,074
146	Zimbabwe	0.5930	59.3	9	12	3,810
148	Angola	0.5860	61.6	5	12	5,466
151	Cameroon	0.5760	60.3	6	13	3,621
152	Kenya	0.5750	61.4	7	11	4,474
153	Congo	0.5710	63.5	6	12	2,889
154	Zambia	0.5650	61.2	7	11	3,218
156	Comoros	0.5580	63.4	5	12	3,142
158	Mauritania	0.5560	64.4	5	9	5,075
159	Côte d'Ivoire	0.5500	58.6	5	11	5,217
160	Tanzania (Uni	0.5490	66.2	6	9	2,664
162	Togo	0.5390	61.6	5	13	2,167
163	Nigeria	0.5350	52.7	7	10	4,790
165	Rwanda	0.5340	66.1	4	11	2,210
166	Benin	0.5250	59.8	4	11	3,409
166	Uganda	0.5250	62.7	6	10	2,181
168	Lesotho	0.5140	53.1	6	12	2,700
169	Malawi	0.5120	62.9	5	13	1,466
170	Senegal	0.5110	67.1	3	9	3,344
171	Djibouti	0.5090	62.3	4	7	5,025
172	Sudan	0.5080	65.3	4	8	3,575
173	Madagascar	0.5010	64.5	5	10	1,484
174	Gambia	0.5000	62.1	5	9	2,172
175	Ethiopia	0.4980	65.0	3	10	2,361
176	Eritrea	0.4920	66.5	5	8	1,729
177	Guinea-Bissau	0.4830	59.7	4	11	1,908
178	Liberia	0.4810	60.7	5	10	1,289
179	Congo (Demo	0.4790	59.2	7	10	1,076
181	Sierra Leone	0.4770	60.1	5	10	1,622
182	Guinea	0.4650	58.9	2	10	2,481
184	Burkina Faso	0.4490	59.3	2	9	2,118
185	Mozambique	0.4460	59.3	3	10	1,198
186	Mali	0.4280	58.9	2	7	2,133
187	Burundi	0.4260	61.7	3	11	732
188	Central Africa	0.4040	53.9	4	8	966
189	Niger	0.4000	61.6	2	7	1,240
190	Chad	0.3940	52.5	3	8	1,364
191	South Sudan	0.3850	55.0	6	6	768
	Somalia	..	55.3	..	..	1,018

Source : PNUD.

Comme le montre ce tableau, le nombre moyen d'années de scolarisation sur le continent est d'un peu plus de 5 ans (5,2 pour être exact), et bien qu'il soit prévu d'augmenter à l'avenir, il s'agit actuellement d'un frein sérieux au développement de la région, compte tenu du manque de main-d'œuvre qualifiée. ce qui a un impact sur la faible productivité, les bas salaires, l'exploitation du travail et de ses ressources naturelles.

Les défis auxquels le continent africain est confronté sont énormes : l'instabilité politique (rappelons qu'à la fin de l'année dernière, il y a eu deux coups d'État dans la région) ; la permanence des conflits armés ; le manque d'investissements ; risque de famine ; la désertification dans plusieurs pays, entre autres. En outre, la dette extérieure pèse lourdement sur les économies de ces pays, qui souffrent également très fortement de la chute des prix des matières premières.

4. L'Amérique latine et les Caraïbes : de l'illusion à la déception⁹

Nous avons mentionné dans la section sur l'Asie qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'Amérique latine et les Caraïbes devait être une zone de développement réussie. Cependant, la réalité a prévalu. Le tableau 1 ci-dessus montre ce qui suit : L'Amérique latine et les Caraïbes a maintenu une petite partie, bien que relativement croissante dans le cas du Mexique, dans le commerce mondial des marchandises : 4,4 % en 1993 et 5,8 % en 2022 (si l'on exclut le Mexique, ces proportions seraient respectivement de 3 % et 3,4 %).

Un autre défi majeur auquel l'Amérique latine et les Caraïbes continue d'être confrontée est que, malgré les efforts déployés pour modifier ses modèles de développement, elle continue de dépendre fortement des exportations de produits de base, comme le montre la figure 8 ci-dessous.

⁹ Les éléments développés dans cette section sont examinés plus en détail dans Ibarra-Puig (2024).

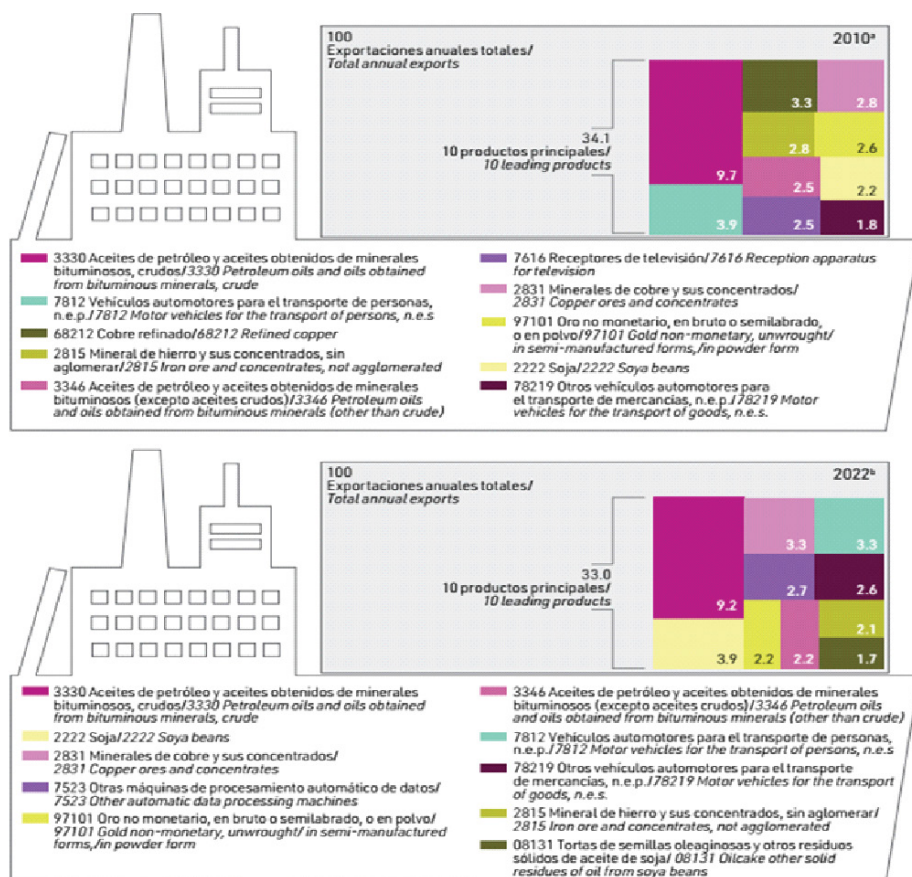


Figure 8. Amérique latine et Caraïbes : part des exportations annuelles des 10 principaux produits de base, selon la CTCI Rev.4, 2010 et 2022 [a]

Source : CEPALC, sur la base de données statistiques des Nations Unies sur le commerce international (UN Comtrade) [en ligne] <http://comtrade.un.org/>.

- a. À l'exclusion de la Barbade, de Cuba, d'Haïti, de Sainte-Lucie et du Venezuela (République bolivarienne du).
- b. À l'exclusion de Cuba, de la Dominique, d'Haïti, du Honduras, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et du Venezuela (République bolivarienne du).

Le Figure 3 ci-dessus nous montre également une autre faiblesse majeure de l'économie latino-américaine : en 2022, seulement 1,1 % des brevets ont été déposés en Amérique latine et dans les Caraïbes. Et la figure 4 illustre le grand échec de la région dans ses politiques de croissance : bien en deçà de l'Asie de l'Est et du Pacifique.

Maintenant. L'Amérique latine et les Caraïbes est une bonne destination pour l'investissement direct étranger, mais elle est loin derrière les préférences des investisseurs internationaux, qui se tournent principalement vers l'Asie (tableau 4).

Tableau 4. Destination des flux d'IDE dans le monde, par région, 2020, 2021 et 2022

Region	FDI inflows			FDI outflows		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
World	962	1 478	1 295	732	1 729	1 490
Developed economies	315	597	378	350	1 244	1 031
Europe	133	51	-107	-38	573	224
European Union	116	152	-125	64	477	96
Other Europe	17	-102	18	-102	97	128
North America	123	453	338	247	447	452
Other developed countries	60	93	147	141	224	354
Developing economies	647	881	916	382	485	459
Africa	39	80	45	1	3	6
Asia	516	662	662	383	445	396
Central Asia	7	7	10	- 2	1	- 2
East Asia	285	334	324	267	290	269
South Asia	71	53	57	11	18	16
South-East Asia	119	213	223	69	81	86
West Asia	35	56	48	38	55	27
Latin America and the Caribbean	90	138	208	-1.0	38	59
Oceania	1.0	1.3	1.2	-0.9	-1.6	-2.1
<i>Memorandum: percentage share in world FDI flows</i>						
Developed economies	32.8	40.4	29.2	47.8	72.0	69.2
Europe	13.8	3.4	- 8.2	- 5.3	33.2	15.1
European Union	12.0	10.3	- 9.7	8.7	27.6	6.5
Other Europe	1.8	- 6.9	1.4	- 13.9	5.6	8.6
North America	12.8	30.7	26.1	33.7	25.8	30.4
Other developed countries	6.3	6.3	11.4	19.3	13.0	23.8
Developing economies	67.2	59.6	70.8	52.2	28.0	30.8
Africa	4.1	5.4	3.5	0.2	0.2	0.4
Asia	53.7	44.8	51.1	52.3	25.8	26.6
Central Asia	0.7	0.5	0.8	- 0.3	0.1	- 0.2
East Asia	29.6	22.6	25.0	36.5	16.8	18.1
South Asia	7.4	3.6	4.4	1.5	1.0	1.1
South-East Asia	12.3	14.4	17.2	9.4	4.7	5.8
West Asia	3.7	3.8	3.7	5.2	3.2	1.8
Latin America and the Caribbean	9.3	9.3	16.1	- 0.1	2.2	4.0
Oceania	0.1	0.1	0.1	- 0.1	- 0.1	- 0.1

Source : CNUCED (2023). l'Asie de l'Est, région de l'Asie composée du Japon, de la Corée du Nord et du Sud, de la Chine, de la Mongolie et de Taïwan ; <https://www.britannica.com> > lieu, consulté le 10 juillet 2024.

Notons qu'en 2020, en pleine pandémie, les IDE en Asie étaient de 516 milliards de dollars, tandis qu'en ALC, ils étaient de 90 milliards de dollars (53,7 % du total mondial des IDE en Asie contre 9,3 % en ALC) ; en 2022, sortant déjà de la pandémie et avec les nouvelles tendances du nearshoring, l'Asie a attiré 662 milliards de dollars, contre 208 milliards de dollars pour l'Amérique latine et les Caraïbes (51,1 % des IDE mondiaux contre 16,1 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

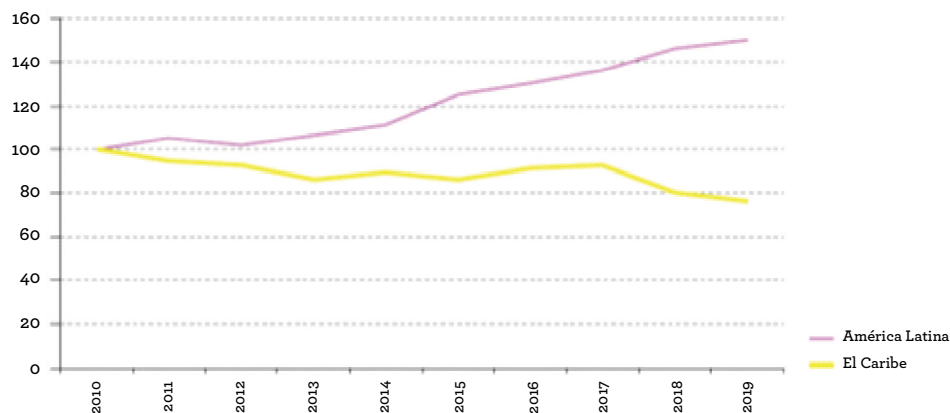


Figure 9. Amérique latine (16 pays) (a) et Caraïbes (12 pays) (b) : paiements d'intérêts par les administrations centrales, 2010-2019 (indice, 100 = niveau en pourcentage du PIB en 2010)

Note : a) Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay. b) Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Grenade, Guyana, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

Source : CEPALC (2020b)

5. Le monde en mouvement

Le méga-Internet et l'avenir de l'économie internationale

À la fin du mois de novembre 2023, nous nous sommes réveillés avec la nouvelle, comme rapporté par diverses sources, que la Chine avait réussi à exploiter un réseau de fibre optique avec une vitesse de transmission de 1,2 téraoctets (To) par seconde, soit environ 150 films haute définition par seconde. La plupart des réseaux ne fonctionnent qu'à 100 gigabits par seconde, bien qu'il y en ait, comme le réseau Internet de cinquième génération aux États-Unis, qui fonctionne à 400 gigabits par seconde¹⁰.

¹⁰ <https://tinyurl.com/2rzd6eyd>, consulté le 14 Novembre, 2023. Un téraoctet est une unité de stockage d'informations ou de transmission de données informatiques et sa vitesse par seconde équivaut à 1,024 gigabits. Un gigabit est quant à lui une unité de mesure de l'information généralement abrégée en Gb, qui équivaut à 10^9 bits. En général, pour la plupart des utilisateurs occasionnels de smartphones, 64 Go de mémoire de téléphone suffisent, bien que de nombreuses personnes préfèrent choisir entre 128 Go et 256

Ce développement technologique, que nous appelons précisément le méga-Internet, est le résultat d'un travail conjoint de dix ans entre l'Université Tsinghua, les entreprises China Mobile et Huawei Technologies, l'organisme de recherche gouvernemental Cernet Corporation et 40 autres institutions universitaires.

Huawei est l'entreprise qui, au cours des dernières années, le département américain du Commerce a imposé des restrictions pour empêcher l'entreprise d'avoir accès à des puces ou à des semi-conducteurs sur le marché mondial. Les mesures affectent également les fabricants de pays tiers qui utilisent des logiciels ou des technologies américains pour développer des produits qu'ils vendent ensuite à Huawei. Mais malgré cette situation, non seulement contre Huawei, mais aussi contre d'autres entreprises chinoises, la société chinoise a lancé l'année dernière le Huawei Mate 60 Pro, un smartphone alimenté par une puce avancée, un nouveau processeur 5G Kirin 9000s développé spécifiquement pour le fabricant chinois Huawei. Cette technologie n'était disponible qu'aux États-Unis. Ensuite, le bouleversement de ce méga-internet aura un impact sur de nombreux scénarios : le technologique, l'environnement des affaires, l'envoi d'informations, etc.

Quel impact cela a-t-il sur l'économie internationale ?

Actuellement, de nombreuses opérations de commerce extérieur ont été rationalisées grâce à l'Internet. L'automatisation des processus ou des procédures en douane fera toujours référence à la nécessité de rationaliser les procédures, les examens, les processus administratifs, la logistique, le dédouanement, etc., c'est-à-dire d'obtenir comme résultat une réduction du temps et des coûts, ce qui génère des avantages pour les autorités douanières et pour tous les acteurs du commerce. En d'autres termes, les dédouanements et tous les documents liés à une opération de commerce extérieur seront envoyés et reçus dans des délais pratiquement instantanés.

S'il y a un doute de la part de l'autorité qui, par exemple, pourrait donner lieu à une PAMA au Mexique, elle sera en mesure de recueillir toutes les informations immédiatement et d'éviter ces situations, si les reçus correspondants sont envoyés en temps opportun ¹¹. Mais en plus, les impacts sociaux seront très bénéfiques. Si vous pouvez déjà télécharger des livres entiers sur Internet, alors ce sera beaucoup plus rapide (d'ailleurs, l'UNESCO a eu la grande idée de donner un accès gratuit à la bibliothèque numérique mondiale sur Internet. La mondialisation dans ses trois principaux aspects (industriel, commercial et financier) bénéficiera désormais d'un plus grand soutien, notamment financier. Pouvez-vous imaginer un jour sans Internet ?

¹¹ La procédure administrative en matière douanière (PAMA) est une procédure effectuée par les autorités douanières et consiste en l'établissement d'un procès-verbal et la saisie conservatoire des marchandises à l'encontre des importateurs, exportateurs, commissionnaires en douane, titulaires ou détenteurs, en raison d'irrégularités dans les procédures d'importation ou d'exportation, ou en cas de non-paiement des droits de douane, droits compensateurs ou taxes ordinaires.

L'Amérique latine et les Caraïbes devraient déjà réfléchir à un scénario d'éducation d'excellence, de soutien à la recherche et au développement dans les secteurs public et privé ; et dans un plan de développement de 25 ans de Great Vision, avec des secteurs bien définis à développer, où des technologies de pointe sont utilisées. En particulier, le Mexique est-il déjà sur cette voie ?

Et les États-Unis ?

Dans le tableau 5 suivant, nous pouvons voir le poids relatif que les différentes régions économiques du monde ont eu et auront à l'avenir et, en particulier, les États-Unis, selon les estimations du FMI, en utilisant la théorie du pouvoir d'achat (PPA), pour l'année 1980 et les projections jusqu'en 2029

Tableau 5. PIB basé sur la PPA, en pourcentage du PIB mondial

	1980	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
United States	21.3	15.6	15.5	15.3	15.1	15.0	14.9	14.7
Africa (Region)	5.2	5.1	5.1	5.2	5.2	5.3	5.3	5.4
East Asia	11.6	25.4	25.6	25.6	25.7	25.6	25.6	25.5
Europe	31.0	21.0	20.6	20.4	20.1	19.8	19.5	19.2
Latin America and the Caribbean	12.2	7.3	7.2	7.1	7.1	7.1	7.0	7.0

Source : FMI Datamapper

Notons la forte baisse de la part des États-Unis dans le monde, similaire à la baisse de leur part dans le commerce international. En 1980, il représentait 21,3 % de l'économie mondiale et en 2023, il représentait 15,6 %, et d'ici 2029, il représentera 14,7 % du PIB mondial. Un commentaire similaire peut être fait à propos de l'Europe : en 1980, il était de 31 % (10 points de plus que les États-Unis) et en 2023, il était de 21 % (seulement 5,5 points au-dessus des États-Unis) ; et d'ici 2029, il représentera 19,2 % du PIB mondial.

Et notons la grande croissance qu'a connue l'Asie de l'Est : de 11,6 % du PIB mondial en 1980, en 2023, il représentait 25,4 % et restera à ces niveaux d'ici 2029, avec 25,5 %. L'ALC, en revanche, représentait 12,2 % du PIB mondial en 1980 et d'ici 2029, il représentera 7 %. L'Afrique restera relativement stable, avec une légère augmentation de sa part au cours de la période, passant de 5,2 % à 5,4 % entre 1980 et 2029.

En ce qui concerne les tendances protectionnistes et l'attitude des États-Unis, la même administration Biden continue dans la même veine de l'ère Trump, en imposant des droits de douane sur les produits chinois, y compris ceux qui proviennent du Mexique et qui sont principalement d'origine chinoise ¹².

¹² "Dans une déclaration, l'administration du président Joe Biden appliquera de nouveaux droits de douane sur les expéditions d'acier et d'aluminium détournées par le Mexique afin d'empêcher la Chine de contourner les taxes existantes par le biais de ce que l'on appelle le transbordement. La mesure applique des droits de douane de 25 % à l'acier en provenance du Mexique qui

Nous terminons cette section en faisant référence aux fonds d'investissement privés. Dans le tableau 6 suivant, nous avons les 25 plus grands fonds d'investissement au monde.

Tableau 6. Les 25 plus grands fonds d'investissement au monde (classement TAI P&I 500)

Rank	Manager	Market	Total assets
1.	BlackRock	U.S.	\$8,594,488
2.	Vanguard Group	U.S.	\$7,252,612
3.	Fidelity Investments	U.S.	\$3,655,574
4.	State Street Global	U.S.	\$3,481,473
5.	J.P. Morgan Chase	U.S.	\$2,766,000
6.	Goldman Sachs Group	U.S.	\$2,547,000
7.	Allianz Group	Germany	\$2,285,496
8.	Capital Group	U.S.	\$2,175,965
9.	Amundi	France	\$2,031,753
10.	UBS	Switzerland	\$1,845,000
11.	BNY Mellon	U.S.	\$1,836,032
12.	Legal & General Group	U.K.	\$1,444,393
13.	Invesco	U.S.	\$1,409,204
14.	Franklin Templeton	U.S.	\$1,387,686
15.	Prudential Financial	U.S.	\$1,377,417
16.	T. Rowe Price Group	U.S.	\$1,274,700
17.	BNP Paribas	France	\$1,269,246
18.	Northern Trust	U.S.	\$1,249,500
19.	Morgan Stanley Inv. Mgmt.	U.S.	\$1,234,226
20.	Natixis Investment Managers	France	\$1,151,280
21.	Wellington Mgmt.	U.S.	\$1,149,360
22.	Nuveen	U.S.	\$1,090,174
23.	HSBC Holdings	U.K.	\$1,087,000
24.	AXA Group	France	\$995,407
25.	Sun Life Financial	Canada	\$978,776

Source : Les 500 plus grands gestionnaires d'actifs au monde, étude conjointe de l'institut A Thinking Ahead et de Pensions & Investments, Octobre 2023

Pour nous donner une idée du volume d'actifs gérés par ces fonds, nous mentionnons que le PIB de LAC était de 6 572,5 en 2023 ; c'est-à-dire moins que le volume d'argent géré à la fois par Black Rock et Vanguard Group. Et en fait,

n'a pas été fondu et déversé au Mexique, aux États-Unis ou au Canada, a expliqué Lael Brainard, directrice du Conseil économique national de la Maison Blanche", journal El Financiero, Mexique, <https://tinyurl.com/yfmk2d3c>.

Black Rock représente 33 % du PIB des États-Unis, ou 49 % du PIB de la Chine. Il convient également de noter que ces fonds d'investissement ne sont pas réglementés à l'échelle internationale dans leurs opérations, ce qui signifie qu'ils peuvent investir dans tous les secteurs économiques qu'ils veulent, et c'est ce qu'ils font. Alors, qui sont les propriétaires du monde ?

6. Conclusions et considérations finales

Les perspectives de l'économie mondiale continuent de concentrer la croissance sur deux des secteurs que nous avons analysés : l'Asie de l'Est et l'Europe, auxquels s'ajoutent les États-Unis, figure 10. Ce seront les moteurs de la croissance dans les années à venir.

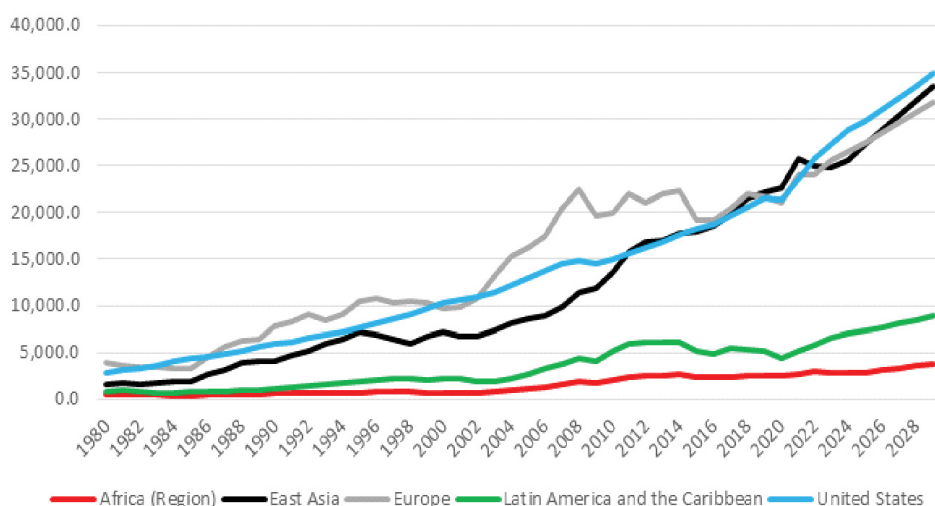


Figure 10. Produit intérieur brut, PIB, aux prix courants (en milliards de dollars)

Source : IMF Datamapper, consulté le 10 juillet 2024.

Les régions ALC et Afrique continueront de faire des efforts pour s'intégrer au développement. Mais tant que l'Amérique latine et les Caraïbes continueront à dépendre du secteur primaire, en particulier du secteur agricole, son avenir continuera d'être incertain et affecté par les crises internationales et la concurrence avec d'autres producteurs des mêmes biens, par exemple l'Afrique. Ce continent, pour sa part, continue d'être fortement touché par l'instabilité politique, puisqu'en plus des coups d'État qui continuent de dévaster la région, ses dépenses militaires ne cessent d'augmenter, au détriment du développement de ses pays, Tableau 7.

Tableau 7. Dépenses militaires en 2023, par région et sous-région

Region and subregion	Spending (\$ b), 2023	Change in spending (%)		Share of world spending (%), 2023
		2022-23	2014-23	
World	2 443	6.8	27	100
<i>Africa^a</i>	51.6	22	1.5	2.1
North Africa	28.5	38	41	1.2
Sub-Saharan Africa ^a	23.1	8.9	-22	0.9
<i>Americas^b</i>	1 009	2.2	10	41
Central America and the Caribbean ^b	14.7	-0.4	54	0.6
North America	943	2.4	11	39
South America	50.7	-0.3	-7.2	2.1
<i>Asia and Oceania^c</i>	595	4.4	46	24
Central Asia ^d	1.8	-5.3	-16	0.1
East Asia ^e	411	6.2	52	17
Oceania	35.5	-0.9	36	1.5
South Asia	98.2	2.2	38	4.0
South East Asia ^f	47.8	-1.6	24	2.0
<i>Europe</i>	588	16	62	24
Central and Western Europe	407	10	43	17
Eastern Europe	181	31	118	7.4
<i>Middle East^g</i>	(200)	9.0	5.9	(8.2)

Note : Les chiffres des dépenses sont en dollars américains, aux prix et taux de change courants. Les variations sont exprimées en termes réels, en dollars constants (2022) US

Dollars. Les pourcentages inférieurs à 10 sont arrondis à 1 décimale. ceux de plus de 10 sont arrondis à des nombres entiers. Chiffres et pourcentage

La somme des actions peut ne pas correspondre aux totaux ou sous-totaux indiqués en raison des conventions d'arrondissement.

() = estimation incertaine.

a Les chiffres ne comprennent pas Djibouti, l'Érythrée et la Somalie. b Les chiffres ne tiennent pas compte de Cuba. c Les chiffres ne comprennent pas le Laos, la Corée du Nord, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. d Les chiffres excluent le Turkménistan et l'Ouzbékistan. e Les chiffres excluent la Corée du Nord. f Les chiffres excluent le Laos. g Les chiffres excluent la Syrie et le Yémen.

Source : Base de données sur les dépenses militaires du SIPRI, avril 2024.

Comme on peut le constater, en 2023, l'Afrique a dépensé 51,6 milliards de dollars en dépenses militaires, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2022, la plus élevée des régions considérées, dont 23,1 milliards de dollars ont été dépensés par les pays au sud du Sahara. Peut-on imaginer ce qui aurait pu être fait avec cet argent en termes de développement, surtout si l'on considère qu'il s'agit d'une dépense constante ? Si l'on considère les sous-régions, on constate que, comme le souligne le SIPRI (2024), «en 2023, les dépenses militaires en Europe de l'Est ont augmenté de 31 % pour atteindre 181 milliards de dollars, soit leur niveau le plus élevé depuis 1990. L'augmentation des dépenses a été tirée par une croissance substantielle des dépenses militaires russes et ukrainiennes au cours

de la deuxième année de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie». Il ne fait aucun doute que la guerre reste une bonne affaire.

D'autre part, les disparités mondiales continuent de se creuser, puisque «le nombre de millionnaires (en dollars, VIP) a considérablement augmenté depuis le début du XXI^e siècle. En 2000, il y avait 14,7 millions de millionnaires dans le monde, ce qui, comparé aux près de 60 millions d'aujourd'hui, représente une augmentation de 300 % en vingt ans. Si l'on compare ce chiffre à la lutte contre l'extrême pauvreté, le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté mondial (actuellement de 2,15 dollars par jour) a diminué plus lentement. Au début du siècle, il y avait 1,7 milliard de personnes extrêmement pauvres, contre près de 700 millions aujourd'hui, soit une baisse de près de 60% ¹³.

Il est urgent d'enrayer les tendances à l'appauvrissement des sociétés dans le monde entier. Il convient de noter que les différents modèles de développement ne sont pas en mesure d'atténuer cette situation (à l'exception peut-être de l'Inde et de la Chine). La pollution de la planète et le changement climatique sont une autre grande question en suspens, que nous n'avons pas pu aborder dans ces notes pour des raisons d'espace, mais les mouvements migratoires de diverses espèces (comme l'apparition de plus en plus fréquente de bancs de requins dans le golfe du Mexique), sont dus à ce type de situation. La construction d'infrastructures doit être soigneusement planifiée dans ce sens, car comme dans le cas du train maya au Mexique, il est de plus en plus fréquent de trouver des animaux sauvages à proximité des installations humaines ou écrasés sur les routes, car leur habitat naturel a été modifié.

Le monde n'est pas infini. Pas plus que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou la patience des populations marginalisées. Il est urgent d'agir et de ne pas se contenter de discours.

Coyoacán, Mexique, Juillet 2024

RÉFÉRENCES

Banque mondiale (2024) "*Indicadores del Desarrollo Mundial*", <https://tin-yurl.com/3ppja8nr>, consulté le 18 de avril de 2024.

CEPAL (2020b) "*Informe especial Covid-19 No. 4. Sectores y empresas frente al Covid-19: emergencia y reactivación*". Santiago de Chile.

Corcoba F. O. (2019) "*Breve historia de las guerras en África*", Ed Nowtilus, Madrid.

¹³ Florence (2024). Dans ces données, il faut tenir compte du fait que l'Inde à elle seule a réussi à sortir "...415 millions de personnes de la pauvreté en seulement 15 ans (2005/2006-2019/2021). De même, des millions de personnes ont dépassé le seuil de pauvreté en Chine (69 millions au cours de la période 2010-2014) et en Indonésie (8 millions au cours de la période 2012-2017)", UBS (2024).

Forencia M. (2024) “*El número de millonarios se ha disparado*”, disponible en <https://tinyurl.com/g9jb75kw>, consulta del 15 de julio de 2024.

Gaudiaut T. (2024) <https://tinyurl.com/42k2fd76>, consulté le 15 avril.

Ibarra-Puig V. (2024) «*RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L’AFRIQUE ET L’AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES. Histoire récente et perspectives dans un monde en crise*», Ed. L’Harmattan, Paris.

Ibarra-Puig V. et McCoy Ch. (2012) «La tendencia a crear ventajas competitivas basadas en el aprendizaje. Los casos de Corea del Sur, India y México», dans «*La competitividad como elemento clave para la recuperación económica*», Sánchez J., Gaytán J., Vázquez M., Vázquez G. et Vargas V. (coords.), Red Internacional de Investigadores en Competitividad, Mexico

OECD (2023) “*Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2023. Adapting agriculture to climate change*”.

OMS (2024) «<https://tinyurl.com/pm3epsmz>», consulta del 2 de julio de 2024.

SIPRI (2024) “*Trends in world military Expenditure, 2023*”.

UBS (2024) “*Global wealth report 2024. Crafted wealth intelligence*”.

UNDP (2024) “*Multidimensional poverty index 2023*”.

Tzili E., León J.L. y Pérez-Gavilán G. (2020) “*Asia-Pacífico. Poder y prosperidad en la era de la desglobalización*”, Ed. UAM Xochimilco.

WTO (2023) *World Trade Statistical Review*.





Ministère des Affaires
étrangères de la
République de Bulgarie



L'Académie des sciences
bulgares - Institut de
recherche économique



Ambassade de Maroc
en Bulgarie



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en Bulgarie



Ambassade de
Roumanie en Bulgarie



Ambassade de
Belgique en Bulgarie



CCI FRANCE BULGARIE
ОБЩНО-БУЛГАРСКА ТЪРГОВСКА
И ИНДУСТРИАЛНА КАМАРА